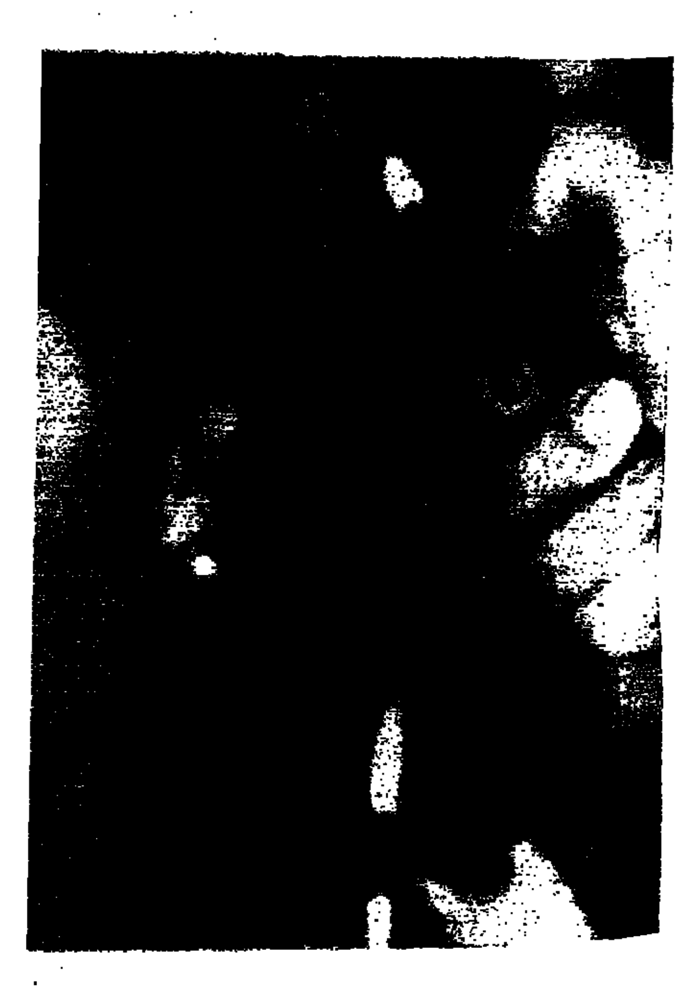
'iode radioactif rejeté
ıne vive polémique
épendante de la Crii-Rad

Jean-Paul Dufour

ue l'envie
ner.





LÉGISLATIVES



■ Tous les résultats région par région

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16282 – 7 F — MARDI 3 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac a nommé Lionel Jospin premier ministre

● La gauche obtient 319 députés contre 257 pour la droite ● Le PS n'a pas la majorité absolue sans les 37 élus communistes ● Avec 8 députés, les écologistes entrent pour la première fois à l'Assemblée, où 62 femmes ont été élues ● Le nouveau chef du gouvernement promet une « réorientation de la construction européenne » ● L'échec de la dissolution ouvre une crise à droite, où le RPR est le principal perdant

Ne pas décevoir



ÉDITORIAL

LA DISSOLUTION, prononcée par Jacques Chirac, n'était pas un scrutin organisé pour faire naître un nouveau régime. Au contraire. Mais par leur vote, les Français ont peut-être, le 1er juin, dessiné eux-mêmes les contours d'une nouvelle République. En prônant un nouvel équilibre des pouvoirs, ainsi qu'en réclamant une nouvelle manière de faire de la politique.

La demande d'équilibre est patente : dans une France politique qui était la propriété quasi exclusive de la droite – Assemblée, Sénat, la plupart des régions et départements –, l'idée de s'enfermer *pour cinq ans dans un système* déjà si étroitement contrôlé a été récusée. La dissolution référendaire a été repoussée. Le pouvoir absolu que donnent les institutions à un président pourvu d'une majorité absolue a été refusé. A ce *constat, il faut ajouter que la dé*faite est d'abord pour celui qui, par le blanc-seing demandé aux Français, voulait perpétuer une culture politique, celle de l'Etat-parti; en l'occurrence l'Etat-RPR. Au fond, Jacques Chirac a tenté, et manqué, une restauration, celle de la présidence absolue, dans une période où tout laissait penser que les Français, à travers notamment deux expériences de cohabitation, semblaient devoir *préférer une présidence limitée.*

Au-delà, c'est une analyse, celle du président, qui est forclose. A ses yeux, l'a-t-il assez répété pendant sa propre campagne électorale, nous étions, et serions encore, en 1958. C'est-à-dire à un *moment de notre histoire propice* à une remise en ordre générale et tous azimuts. Cela supposait une autre restauration, celle du gaullisme. Mais n'est pas gaulliste qui veut, pas même lorque l'on se prévaut de cet héritage. La réalité *a été celle de dirigeants néo-gaul*listes incapables de faire du gaullisme ; ou plutôt, éternelle ironie de l'Histoire, dans le fait qu'il revenait aux héritiers du gaullisme de fermer la parenthèse gaulliste.

J.-M. C.

Lire la suite page 14

LIONEL JOSPIN a été nommé premier ministre par le président de la République, lundi 2 juin, en fin de matinée. Jacques Chirac a ainsi tiré, sans tarder, la conséquence de *la nette défaite de la droite aux* élections législatives. Le RPR, l'UDF et les divers droite, qui avaient 477 députés sortants, n'en auront plus que 257. Le Front national n'obtient qu'un élu, le maire de Toulon.

La *gauche détiendra 319* sièges, soit 30 de plus que la majorité absolue. Cette gauche est « plurielle » : le PS, n'ayant que 245 élus, aura besoin du soutien des ex-radicaux de gauche, des divers gauche, des amis de Jean-Pierre Chevènement, des écologistes – ils sont 8 – et des communistes. Les Verts et le PCF doivent décider, lundi, de leur participation au gouvernement. Le futur gouvernement de gauche devra tenir compte de l'attente des Français. Selon un sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* et TF 1, la lutte contre le chômage et la rénovation de la vie politique sont en tête de leurs priorités. A droite, Philippe Séguin et Charles Pasqua demandent une refondation du mouvement néogaulliste. Edouard Balladur préfèrerait un parti unique de l'opposition ou, à défaut, un pôle des libéraux. François Léotard veut préserver la spécificité de l'UDF. François Bayrou envisage la création d'un groupe centriste dans la nouvelle Assemblée.

Lors des premières transactions entre professionnels, avant l'ouverture des cotations officielles, la Bourse de Paris s'inscrivait en forte baisse lundi matin. L'indice CAC 40 cédait 4,52 %. Le franc reculait face à la monnaie allemande, à 3,3850 francs pour 1 deutschemark. *Les opérateurs s'inquiètent de l'ab*sence de majorité absolue pour le PS et de la présence probable de ministres communistes au gouvernement.

L'incertitude sur l'avenir de l'euro domine les commentaires de la presse étrangère. A Bruxelles, les hauts fonctionnaires de la Commission européenne semblent sereins, jugeant acceptables les conditions posées par les socialistes français.

LES RÉSULTATS SELON « LE MONDE »

(sur la totalité des circonscriptions de métropole et d'outre-mer)

Inscrits : 38 440 714 ; Votants : 27 343 902
Exprimés : 25 614 717
Abstentions : 28,87 % ; Blancs et nuls : 6,32 %

FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges
Total gauche	12 387 262	48,36	32,22	319
dont PS	9 950 039	38,85	25,88	245
PC	963 915	3,76	2,51	37
Ecologistes	414 871	1,62	1,08	8
Divers gauche	1 058 437	4,13	2,75	29
Total droite	11 792 571	46,04	30,68	257
dont RPR	6 057 761	23,65	15,76	140
UDF	5 374 563	20,98	13,98	109
Divers droite	360 247	1,41	0,94	8
Front national	1 434 884	5,60	3,73	1

La nouvelle Assemblée

RÉPARTITION DES SIÈGES

319 sièges — 258 sièges

DIV. G. 9 — ECOLOGISTES 8 — PRS 13 — PS et apparentés 245 — MDC 7 — PC et apparentés 37 — 577 SIÈGES — DIV. D. 7 — UDF et apparentés 109 — RPR et apparentés 140 — LDI 1 — FN 1

■ Privatisations : Bonn accélère

L'Allemagne s'apprête à continuer la privatisation de Deutsche Telekom et de Lufthansa et à engager celle de la Postbank. p. 21

■ Turquie : le départ de M. Erbakan

Le premier ministre turc annonce des élections législatives anticipées et son remplacement rapide par Mme Tansu Ciller p. 17

■ Manifestation à Hongkong

Des milliers de Hongkongais ont défilé, dimanche, pour la démocratie. p. 16

■ Le suicide en prison

Un programme de prévention des suicides de prisonniers est expérimenté, pour la première fois, dans onze établissements pénitentiaires. p. 18

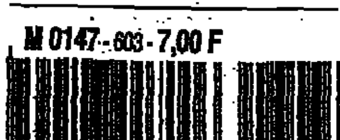
■ Un train régional sans frontières

La ligne du « Regio-S-Bahn », inaugurée dimanche, reliera trois régions, française, suisse et allemande. p. 20

■ Passion médiévale

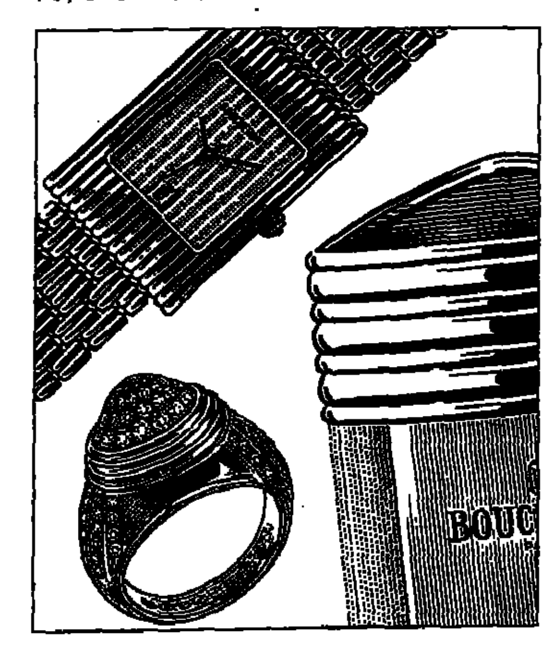
Les musiques du Moyen Age attirent un public de plus en plus large. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON. 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147-603-7,00 F

NOUVELLE BOUTIQUE
78, rue des Saints Pères - 75007 Paris



Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes



BOUCHERON
PARIS

Le « champ de ruines » de la droite

LA GAUCHE était sortie gagnante du premier tour des élections législatives, le 25 mai. Ga*gnante, puisqu'elle devançait le* RPR et l'UDF, ramenés au plus bas niveau que la droite a connu depuis le début de la Ve République ; mais minoritaire dans le pays, puisque la droite et l'extrême droite totalisaient plus de 60 % des voix. Au second tour, le PS, le PCF, les Verts et le MDC ont pourtant remporté 318 sièges qui, s'ajoutant au député communiste réunionnais élu le 25 mai, leur assurent une majorité confortable à l'Assemblée nationale.

Faut-il pour autant considérer, comme l'a fait Jean-Claude Gaudin, qu'*« en maintenant ses candidats (...) Jean-Marie Le Pen a nommé de facto Lionel Jospin premier ministre »* ? Sur les 76 circonscriptions où s'affrontaient au second tour un candidat de droite, un candidat de gauche et un candidat du Front national, la gauche l'a emporté dans 47 cas (36 PS, 5 PC, 2 MDC, 2 Verts, 1 radical-socialiste, 1 divers gauche) et la droite dans 29 (16 RPR et 13 UDF).

Autrement dit, là où ils avaient la possibilité de voter de nouveau pour leur candidat, au risque de faire élire celui de la gauche, les électeurs du Front national ont, dans leur grande majorité, choisi *de prendre ce risque. Même si ce*la n'est pas allé sans déperdition de voix – jusqu'à plus de 7 points, d'un tour à l'autre, dans certaines circonscriptions –, la position adoptée par M. Le Pen, qui n'avait pas fait mystère de sa volonté de sanctionner la droite et de contribuer à la victoire de la gauche, a donc été suivie par ses électeurs.

La barrière dressée par le Front national entre lui-même et la droite s'est révélée efficace dans les deux tiers des circonscriptions *où se disputait* une triangulaire, mais, dans les circonscriptions où deux candidats s'affrontaient au second tour, le constat est beaucoup moins évident. Nombre de députés de droite réélus dans des « duels » face à des candidats de gauche l'ont été grâce à un apport de voix des électeurs Front national du premier tour. Inversement, là où l'extrême droite était seule en lice face à la gauche, elle a bénéficié du renfort d'électeurs de la droite au premier tour.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 14

Algérie : campagne sanglante

ALORS QUE les Algériens *sont appelés à élire une* nouvelle Assemblée nationale, jeudi 5 juin, la campagne a été marquée, dimanche, par l'explosion de bombes en plein cœur d'Alger. Six passants auraient été tués et des dizaines d'autres blessés. *La campagne électorale s'est* déroulée sous le contrôle des autorités, sans qu'une réelle opposition puisse s'exprimer.

Lire page 15

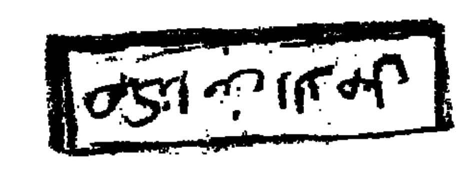
La révélation du tennis belge



FILIP DEWULF

RÉVÉLATION de la première semaine de Roland-Garros, le Belge Filip Dewulf, issu des qualifications, a accédé aux quarts de finale après avoir battu l'un des favoris, l'Espagnol Alex Corretja. Avec un tel renfort, la Belgique risque de donner du fil à retordre à l'équipe de France de Coupe Davis, qu'elle doit affronter en match barrage pour le maintien dans le groupe mondial, du 19 au 21 septembre.

Lire page 24



هكذا من الاصل

ALTERNANCE Jacques Chirac devait nommer Lionel Jospin premier ministre, lundi 2 juin en fin de matinée. Le président de la République a ainsi tiré très vite les conséquences de l'échec de la droite lors des élections législatives qu'il avait provoquées en prononçant, le 21 avril, la dissolution de l'Assemblée nationale. ● LA GAUCHE, avec 319 sièges, est majoritaire dans la nouvelle Assemblée. Le RPR, l'UDF et les divers droite sont 257. L'extrême droite a un élu. Le PCF et les Verts doivent décider, lundi, de leur participation au gouvernement que souhaitent Robert Hue et Dominique Voynet. ● LA DROITE a étalé ses divisions à l'annonce de ces résultats. Philippe Séguin et Charles Pasqua ont plaidé pour une recomposition du RPR. Edouard Balladur s'est montré favorable à un parti unique de l'opposition, une idée récusée par François Léotard et par François Bayrou.

La gauche « plurielle » devient majoritaire à l'Assemblée nationale

Avec 319 sièges contre 257 à la droite et 1 à l'extrême droite, le PS, le PCF, les radicaux-socialistes, les écologistes et le MDC se préparent à participer au gouvernement, dont Jacques Chirac devait confier la direction à Lionel Jospin, lundi 2 juin en fin de matinée

LA DÉFAITE est consommée. Nette. Sans appel. Le général en chef responsable de la déroute de ses troupes et, donc, de la sienne, ne pouvait qu'en tirer les conséquences. Très vite. C'est ce qu'a fait Jacques Chirac. Dès lundi 2 juin au matin, il a reçu la démission d'Alain Juppé de son poste de premier ministre et il devait, à midi, nommer Lionel Jospin chef du gouvernement. Ainsi a pris fin ce qui restera comme une tragi-comédie politique, dont la première scène s'était jouée le 21 avril, lorsque le président de la République avait prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale. Lionel Jospin a pu déclarer, au soir du second tour de ces législatives anticipées : *« Il y a toujours un risque à donner la parole au peuple ; on la lui a donnée ; il l'a prise, et nous avons gagné ; il nous reste à le servir. »*

Quelques chiffres suffisent à mesurer un résultat qui n'avait certainement pas été prévu par ceux qui ont imaginé que la dissolution pourrait donner un *« nouvel élan »* à une majorité sortante qui ne parvenait plus, depuis de longs mois, à faire-face à ses nombreuses difficultés. Dans l'Assemblée dissoute, il y avait 258 députés RPR, 206 UDF et 13 divers droite. Dans celle qui se réunira le 12 juin, il y aura 140 RPR, 109 UDF et 8 divers droite. Ainsi le total des élus de l'opposition parlementaire – c'est-à-dire non compris le seul député d'extrême droite, Jean-Marie Le Chevallier – ne sera que de 257, inférieur au nombre des seuls élus RPR renvoyés devant les électeurs par celui qui fut longtemps le dirigeant de leur mouvement.

ÉVITER LES DIVISIONS

La progression de la gauche est, bien entendu, parallèle. Le Parti socialiste n'avait que 56 députés ; il en aura 245. Ses alliés du PRS (ex-radicaux de gauche) étaient 5, ils seront 13. Les divers gauche étaient 9 et conservent ce nombre de sièges. Les écologistes font leur entrée au Palais-Bourbon, où ils détiendront 8 sièges. Le PS peut compter aussi sur le soutien des 7 élus du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement qui n'en comptait que 4 avant le 21 avril. Au total, la gauche non communiste disposera ainsi de 282 sièges. Certes, ce n'est pas la majorité absolue (289 voix) que lui avaient, un temps, promis les projections du début de la soirée du dimanche 1er juin. Mais c'est beaucoup plus que la droite (25 sièges de plus) et cela permettra donc à Lionel Jospin de gouverner, même si les écologistes et les chevènementistes ne seront pas des alliés faciles ; ils se sont d'ailleurs fait entendre dès dimanche soir pour exiger la réalisation rapide de certaines revendications.

En tout état de cause, les communistes sont bien décidés à soutenir le futur gouvernement avec leurs 37 élus alors qu'ils n'en comptaient que 24 dans la précédente Assemblée. Leur appui va permettre à la gauche de détenir 319 sièges, donc de dépasser d'exactement 30 voix la majorité absolue. C'est une situation confortable, si personne ne tire à hue et à dia dans la nouvelle majorité. Eviter les divisions sera probablement un des soucis constants de Lionel Jospin. Cela lui sera plus facile si toutes les composantes de la gauche sont représentées au gouvernement. Or, ce n'est pas encore définitivement acquis, même si c'est en bonne voie.

Les Verts doivent réunir, lundi, leur conseil national pour le décider, mais Dominique Voynet, elle-même brillamment élue à Dole, a dit y être favorable. La situation est semblable au PCF. Robert Hue, qui va aussi faire son entrée à l'Assemblée nationale, a déclaré souhaiter que les communistes *« participent au gouvernement de la France »*. Mais, en conformité avec les décisions du dernier congrès, tous les adhérents du PCF doivent être consultés ce lundi.

Comme souvent, si ses alliés suscitent quelques inquiétudes chez Lionel Jospin, ses adversaires paraissent décidés, sans le vouloir bien sûr, à lui faciliter la tâche. Lorsque, dimanche soir, les dirigeants du RPR et de l'UDF ont constaté que l'amélioration du taux de participation – l'abstention a été au second tour de 28,87 %, contre 32,04 % au premier tour – ne leur avait pas été profitable, ils n'ont eu de cesse de rejeter sur les autres la responsabilité de la défaite et de proposer des plans concurrents de remise en ordre d'un camp qui donnait l'impression d'être KO debout.

Les mauvaises nouvelles, il est vrai, tombaient les unes après les autres. Sept ministres sur trente-trois battus. Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR, écrasé par l'ancienne chef de cabinet de François Mitterrand. Deux circonscriptions de Corrèze sur trois arrachées par le PS. Quatre sur cinq de Charente qui suivent le même chemin. Le Limousin, l'Auvergne, Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon qui retrouvent leur tradition de gauche. Le Nord-Pas-de-Calais qui réduit à la portion congrue une droite qui avait cru s'y implanter durablement en 1993.

Que pèse, face à cela, la bonne résistance en Champagne-Ardenne, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en Ile-de-France ? Même la réélection de Jean Tiberi ne parvient pas à faire oublier que le RPR et l'UDF ont dû, à Paris, concéder sept nouveaux sièges au PS en plus des deux que la gauche détenait déjà. Philippe Séguin et Charles Pasqua proposent, chacun à sa manière, de refonder le RPR autour de lui. Edouard Balladur propose, à mi-mot, la création d'un parti unique de l'oppposition. François Léotard plaide pour l'unité d'une UDF qu'il avait rangée derrière Alain Juppé. Alain Madelin veut reprendre sa *« liberté »*. François Bayrou réclame une recomposition de la droite autour de trois familles : la gaulliste, la libérale, la centriste, c'est-à-dire la sienne. Et Nicolas Sarkozy lance : *« Ce ne sont pas nos idées qui ont été battues, mais la manière dont elles ont été défendues. »* De M. Chirac, il est à peine question, comme s'il ne restait pas, à l'Elysée, le meilleur appui de la nouvelle opposition.

Thierry Bréhier

LES RÉSULTATS SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(sur 567 circonscriptions)

I. : 37 947 508 ; V. : 27 088 620 ; E. : 25 382 475 ; Abs. : 28,61 %

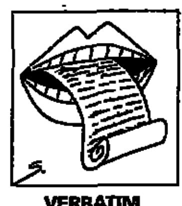
	en %	en sièges		en %	en sièges
Com.	3,84	38	RPR	22,77	131
Soc.	38,38	240	UDF	20,97	108
PRS	2,21	12	Div. d.	2,38	14
Div. g.	2,14	16	FN	5,65	1
Ecol.	1,63	7			

Deux fois plus de femmes au Palais-Bourbon

Le nombre de femmes siégeant à l'Assemblée nationale va quasiment doubler : il passe de 32 à 62. Sur l'ensemble du territoire français, la proportion de femmes était précédemment de 5,3 %. Sur un total de 577 sièges, elle passe à 10,74 %. Le Parti socialiste, qui présentait 27,6 % de candidates, compte 41 députés. Sur un total de 245 sièges, cela donne une proportion de 16,73 %. Quatre élues socialistes seulement sont sortantes, les autres étant de nouvelles candidates. Les Verts ont 2 femmes sur 7 députés ; 3 sur 8, si l'on tient compte de Michèle Rivasi, qui bénéficiait du soutien de la formation écologiste et du PS. Le RPR n'a plus que 5 femmes sur 140 élus (3,57 %), et l'UDF 7 sur 109 (6,42 %). Le PC en compte 5 sur 37 (13,51 %), en incluant le Parti communiste réunionnais.

« Une exigence profonde qui vient de notre peuple »

DEPUIS la salle des fêtes de Cintegabelle (Haute-Garonne), dont il est le conseiller général, Lionel Jospin a fait, dimanche 1er juin, une fois connus les résultats des élections législatives, la déclaration suivante :



VERBATIM

« Je dis ma gratitude aux Françaises et aux Français qui ont accordé leur confiance à tant de candidates et de candidats du Parti socialiste, de la gauche et des Verts. Qu'ils sachent ma joie, ma fierté, le sentiment de responsablité à leur égard qui nous habite tous.

» J'imagine l'immense joie de ceux qui ont voté pour nous. Je mesure et comprends la déception de ceux qui ont fait, le 1er juin, un autre choix. La défaite électorale de la coalition RPR-UDF sanctionne sans doute un échec du gouvernement, mais plus encore une certaine façon, à mon sens irrémédiablement dépassée, de concevoir la politique.

» La victoire des forces du changement de la majorité nouvelle, à laquelle chacun a pris part – radicaux-socialistes, communistes, Mouvement des citoyens, Verts, Parti socialiste à travers ses très nombreux élus – vient couronner une campagne pendant laquelle nous avons respecté les Français, engagé le dialogue avec eux, fait constamment des propositions positives pour l'avenir.

» Au-delà du bonheur éprouvé par moi et par bien d'autres ce soir, le sentiment fort que m'inspire cette élection très importante est celui d'une exigence profonde qui vient de notre peuple. Ce n'est pas la demande d'un « tout » tout de suite auquel personne ne croit plus. Ce n'est pas la croyance naïve à des promesses qui ont été, à plusieurs reprises, démenties dans le passé. C'est une exigence raisonnée et pressante de progrès réels dans la durée pour les Françaises et les Français, en particulier pour les moins favorisés d'entre eux.

» Exigence de justice, exigence d'une profonde rénovation de la vie publique et de notre démocratie, exigence d'une politique économique et sociale mise au service de l'homme, exigence d'une réorientation de la construction européenne à laquelle nous tenons, exigence d'une attention scrupuleuse aux problèmes rencontrés par les Français dans leur vie quotidienne.

» Cette exigence, avec méthode, nous y répondrons en écoutant nos concitoyens, en dialoguant avec eux, en leur proposant des démarches novatrices et réalisables. Nous aurons l'obligation de mobiliser toute notre énergie, tout notre coeur, toute notre compétence, pour mettre en oeuvre cette politique différente pour laquelle une majorité nouvelle vient d'être élue. Nous le ferons avec le souci de tous, dans l'intérêt de la France. »

Lionel Jospin a éclaté de rire quand on lui a dit que le nom de code

AU RENDEZ-VOUS des deux gauches, les CRS montent la garde. Alignés devant la Maison de l'Amérique latine, promue quartier général du PS en cette soirée électorale, ils forment une sorte de barrage, séparant la foule des vainqueurs en deux camps bien distincts. A l'intérieur, dans les salons bourgeois de ce qui fut autrefois l'hôtel de Guerchy, quelques centaines de privilégiés célèbrent la victoire autour des buffets, en guettant les « vedettes » socialistes. A l'extérieur, sur le boulevard Saint-Germain, règne une ambiance de kermesse, une sorte de Fête de *L'Huma* improvisée au cœur des beaux quartiers. Plusieurs milliers de personnes, la gauche de la gauche, s'agglutinent derrière les barrières de sécurité, à deux pas des vendeurs de merguez. Là, on entend des tam-tam et *L'Internationale*.

La Maison de l'Amérique latine est un endroit cossu, voire luxueux, décoré de tableaux et de dorures du meilleur goût. D'un salon à l'autre, des écrans de télévision ont été installés. Les invités se promènent, un verre à la main, en prenant soin de ne pas glisser sur le parquet. Les plus jeunes arborent des T-shirts *« Changeons d'avenir »*. Les élégantes portent des roses, la fleur des soirs de succès. Les messieurs en costume discutent sous les platanes du parc, comme au soir d'un mariage réussi. Noëlle Chatelet, la sœur de Lionel Jospin, se déclare *« fière et émue »* et raconte que sa mère a préféré rester seule chez elle pour écouter les résultats. *« On pouvait parler du pari stupide de Pascal, maintenant on pourra dire le pari stupide de Chirac. Mais c'est tant mieux »*, lâche un militant âgé.

Une dame bon chic bon genre appelle de son portable : *« Venez vite, j'ai des cartons pour vous faire entrer. » « Tiens*, commente un militant « gauche réelle » en contemplant la scène, *la gauche caviar est de retour. »* En moins d'une heure, les buffets dressés dans les jardins et aux étages n'offrent plus ni canapés ni boissons aux invités. Les bouteilles de vin sont désespérément vides. Et il n'y a nulle trace de champagne. Çà et là, des groupes se forment, dans le sillage des caméras, chacun espérant apercevoir *« Lionel »*, puisqu'il a promis de venir. En attendant, on refait le monde, la France et son gouvernement. Y aura-t-il des ministres communistes ? Et des écologistes ? Et Chirac, que va faire Chirac ? Chacun y va de son analyse. Deux mots, reviennent dans toutes les conversations : *« changement »* et *« avenir »*.

Drôle de foule, à vrai dire. Heureuse sans être euphorique. Presque surprise d'être là, à fêter l'impensable. Bien sûr, quelques nostalgiques évoquent le 10 mai 1981 et la victoire de François Mitterrand, mais ils se veulent lucides : *« C'est différent, il n'y a pas le même espoir »*, admettent-ils, conscients des *« erreurs passées »*. *« Nous espérons que, cette fois, ils sauront faire ce que les autres n'ont pas su faire »*, prévient l'écrivain Michel Angel. *« Il faut bien admettre qu'avant d'être une victoire de la gauche*, glisse une jeune femme, *c'est une défaite de la droite. »* Pas d'excès, donc. Juste un bonheur sage et quelques vivats à l'annonce de la défaite de Bruno Mégret (FN). Les *« on a gagné, on a gagné »* entonnés par les plus enthousiastes trouvent un écho limité. *« C'est carrément bien, carrément génial ! »*, insiste pourtant Pascale, une étudiante de vingt-deux ans, membre du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) depuis huit mois.

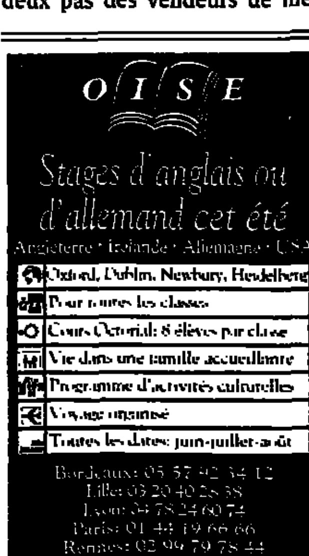
Il faut en fait attendre l'arrivée des premières têtes connues pour que l'ambiance monte d'un cran. Michel Rocard fait un bref passage. Jack Lang, moins applaudi, répond à quelques questions. Ségolène Royal est l'une des plus sollicitées. *« Qu'avez-vous ressenti ce soir ? »*, demande-t-elle à un jeune homme radieux. *« Une odeur de fraicheur, de pureté »*, lui explique-t-il. Un membre du bureau national raconte la réunion de l'état-major socialiste juste avant les résultats de 20 heures alors que, dès 18 h 15, Claude Bartolone, convaincu dès la dissolution de la victoire de la gauche, lançait sur son portable, à partir des premières sorties des urnes : *« C'est plié ! » « C'était inédit*, dit-il. *Cela n'avait rien à voir avec 1981, 1988 ou bien sûr 1993. Vaillant et Fabius étaient très chaleureux l'un avec l'autre. Tout le monde avait conscience de la lourde responsabilité qui nous échoit. »*

A Cintegabelle, Lionel Jospin a éclaté de rire quand on lui a raconté qu'un code avait été mis au point avec un présentateur de télévision : si à 19 h 30, il arrive à placer dans son commentaire le nom de Hitchcock, *« c'est que c'est bon pour nous »*. A l'heure dite, personne, à l'extérieur, ne comprend le hurlement de joie qui secoue le huis-clos de la permanence. *« Il a dit Hitchcock ! Est-ce que vous avez entendu ? »*

« PAS DE GLORIOLE »

Dès lors, le reste n'est plus qu'une confirmation. Lionel Jospin téléphone à ses amis à Paris. La consigne est claire : *« Pas d'ironie contre les perdants, pas de gloriole. Les Français ont un problème avec la politique, ne l'oubliez pas. »* Il descend de son pigeonnier pour entendre à la télévision la confirmation de résultats qu'il connaît déjà. Entre ses dents, face aux lamentos de Nicolas Sarkozy ou d'Edouard Balladur, il glisse : *« Ils sont terribles, ils ne changent pas. Ils n'ont rien compris... »*

A 21 heures, ils ne sont pas encore très nombreux au carrefour du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac, à Paris, pour saluer à leur manière, à la fois riante et grinçante, cette victoire. Déjà les banderoles donnent le ton : le syndicat SUD-PTT demande l'abandon du processus de privatisation de France Télécom ; les militants du DAL (droit au logement) et ceux de Droits devant ! réclament la réquisition des logements vides, la régularisation des sans-papiers, l'égalité d'accès à la justice, à la santé. *« Nous ne donnons pas un chèque en blanc à la gauche*, prévient Micheline. *Elle a la majorité. On attend maintenant des résultats rapides »*. Annie Pourre, une autre militante du DAL, se veut prudente : *« Le PS a aussi prouvé qu'il est capable d'autocratie. Les mauvaises habitudes, ça se*



Les antinucléaires du Carnet se méfient

NANTES

de notre correspondant

« Nous, on est là pour dénoncer la pratique de l'Etat et leur dire, là-haut, d'arrêter de se foutre de notre gueule. » Dimanche, en fin d'après-midi, Patrick est venu en famille sur le site du Carnet (Loire-Atlantique), manifester son opposition au remblaiement d'une zone humide de la Loire qu'EDF veut effectuer pour pouvoir décider, le moment venu, d'implanter une centrale électrique. Ce qui le choque ? Que l'on puisse envisager de saccager un site naturel sensible, simplement pour se garder un fer au feu, alors qu'aucune décision de construction n'est prise.

A midi, Patrick participait avec sa famille et ses enfants à la « chaîne humaine » déployée sur la rive sud de la Loire, à l'appel de la fédération antinucléaire de Loire-Atlantique. Pendant cinq minutes, 20 000 à 30 000 personnes se sont tenu la main, bras tendus, au long des quarante-sept kilomètres séparant Corsept, près du pont de Saint-Nazaire, et Saint-Jean de Boiseau, à l'ouest de l'agglomération nantaise. Les gendarmes ont compté 12 000 maillons humains à cette chaîne antinucléaire, ses organisateurs 37 000. Pas question de se contenter d'attendre qu'une victoire des socialistes entraîne l'annulation du projet du Carnet, comme l'a promis Lionel Jospin. Sur un dossier défendu successivement par la droite et par la gauche depuis dix ans, les promesses électorales ne suffisent pas. Au sein de la Fédération antinucléaire de Loire-Atlantique, l'apolitisme n'est pas un vague à l'âme, mais un dogme farouchement revendiqué : *« La manifestation du Carnet de ce week-end, c'est un rassemblement de citoyens organisé hors des partis politiques pour lutter contre un projet de centrale nucléaire »*, explique son porte-parole, Pascal Braud.

A quelques centaines de mètres de là, plusieurs groupes débarquaient pour organiser une « rave » avec leur sono, leurs groupes électrogènes et leurs « DJ », affolant les oiseaux dans les roselières voisines. Là, il n'était plus question de centrale nucléaire et encore moins de politique, mais de deux jours et deux nuits de *dance*, et uniquement de *dance*.

Adrien Favreau



Robert Hue défend le principe d'une participation au gouvernement

CETTE FOIS, les sourires sont sincères. On sert le champagne. Robert Hue est moins seul. *« Personne, ce soir, ne va faire son Pierre Juquin »*, commente dans un sourire un membre du comité national *au siège de L'Humanité, où l'on* fête, dimanche soir, la victoire de la gauche. Comme toujours, il y a beaucoup de journalistes étrangers, que M. Hue fascine. Les Italiens sont des voisins compréhensifs, les Allemands éberlués : il faut leur expliquer pourquoi, en France, le communisme vit encore. Un rédacteur du *Washington Post* agace M. Hue, brillamment élu à Argenteuil avec plus de 57 % des voix : *« Franchement, est-ce que je vous fais peur ? »*, sourit-il.

La déception de la semaine précédente semble oubliée : malgré ses contorsions arithmétiques, le PC n'a pas dépassé les 10 % de suffrages exprimés. Au second tour, avec 37 députés, auxquels il faudra ajouter le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard (CAP), et au moins un élu apparenté des DOM-TOM, le PC réalise un joli tour de force.

Pour la première fois depuis 1978, il ne réduit pas sa représentation parlementaire. Il atteint son meilleur score depuis 1981 (44 députés) et efface l'inconfortable souvenir de 1993, lorsque, avec 24 députés, il avait fallu modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour qu'il puisse créer son propre groupe.

Symboliquement, comme pour montrer que le PCF aura désormais son mot à dire à la gauche – le PS n'a pas à lui seul la majorité au Palais-Bourbon –, le secrétaire national a devancé, dimanche soir, l'heure prévue pour sa déclaration. Cinq minutes après les résultats, avant que Lionel Jospin ne s'exprime de Cintegabelle, M. Hue, entouré de ses proches, Pierre Blotin et Bernard Vasseur, du directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka, de Jean-Claude Gayssot, chargé des négociations avec le PS, commente la *« cuisante »* défaite de la droite et affirme qu'un *« grand espoir »* s'est levé.

QUELQUES RÉTICENCES

« Je suis pour que les communistes puissent contribuer à tous les niveaux des institutions, y compris au gouvernement », indique clairement M. Hue, en précisant qu'il faudra que, *« très vite, des mesures soient prises ». « La gauche se doit de répondre aux attentes de notre peuple. Il faut, pour cela, faire le choix d'une politique radicalement nouvelle, résolument à gauche »*, insiste-t-il, en jugeant que, sur la base de la déclaration commune PS-PCF, *« c'est possible »*. Il indique qu'il *« a fait ces derniers jours des propositions en ce sens à Lionel Jospin et au PS »* : MM. Blotin et Gayssot ont de nouveau rencontré MM. Vaillant et Cambadélis samedi.

Le secrétaire national a toujours été favorable à une participation ministérielle. Il n'a jamais envisagé la formule italienne d'un simple soutien, évoquée en revanche par l'ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, qui fait ainsi écho aux réticences de nombreux militants.

Le bureau national du PC compte d'autres opposants à la participation, comme Annick Mattighello (Nord) ou Maxime Gremetz (Somme). Au secrétariat national, seuls Jean-Claude Gayssot (élu avec 67,4 % des voix) et Marie-George Buffet (65 %) ont tenté leur chance devant les urnes : ni Francis Wurtz, ni Jean-François Gau, ni Jean-Paul Magnon n'étaient candidats à la députation.

Patrick Braouezec, réélu député de Seine-Saint-Denis (70 % des voix), a indiqué dimanche soir qu'il est *« favorable »* à l'entrée de ministres communistes dans un gouvernement Jospin. *« Il ne suffit pas d'un ravalement de façade. Pour vraiment réussir à gauche et changer quelque chose à cette société, le pluralisme sera nécessaire »*, a expliqué le maire de Saint-Denis.

Ariane Chemin

Le PS double le nombre de ses élus dans quarante-quatre départements

AVEC 268 ÉLUS – dont 245 socialistes –, le Parti socialiste et les divers gauche font plus que quadrupler le nombre de sortants (56 membres et 7 apparentés). Pour autant, ils ne retrouvent pas les 276 élus de 1988 qui lui avaient donné une majorité relative. Mais avec les 7 élus du Mouvement des citoyens et les 8 Verts et écologistes, il atteint 282 élus auxquels s'ajouteront pour constituer la majorité *« de changement »* chère à Lionel Jospin les 37 communistes, à la différence de 1988 où les 27 communistes étaient restés en dehors de la majorité.

Pour M. Jospin, qui avait toujours assuré que, même en cas de majorité absolue pour le seul PS, le gouvernement devrait refléter toutes les composantes de cette gauche *« plurielle »*, le succès du premier tour s'est transformé en une victoire dont le mérite lui revient largement. Pour autant, cet événement ne se traduit pas par une nouvelle vague rose. Le PS seul compte, en métropole, 189 élus, 50 réélus mais aussi deux battus (Jean-Marc Salinier et Michel Berson dans l'Essonne).

Trois secrétaires nationaux de l'équipe Jospin se trouvent également battus : Adeline Hazan (Marne), Harlem Désir (Seine-Saint-Denis) et, dès le premier tour, Manuel Valls (Val-d'Oise). Autour de Lionel Jospin, dix secrétaires nationaux sont élus : Laurence Dumont (Calvados), François Hollande (Corrèze), Pierre Moscovici (Doubs), Bernard Roman (Nord), Daniel Vaillant et Jean-Christophe Cambadélis à Paris, Frédérique Bredin (Seine-Maritime), Elisabeth Guigou (Vaucluse), Alain Claeys (Vienne), Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis).

En dehors des huit socialistes qui, seuls en lice, ont été élus avec 100 % des exprimés le 1er juin, Lionel Jospin arrive en vingt-deuxième position parmi les mieux élus avec 63,37 % en Haute-Garonne. Laurent Fabius (72,91 %, Seine-Maritime) trône en première place des dix mieux élus devant Augustin Bonrepaux (69,9 %, Ariège), Bruno Le Roux (68,04 %, Seine-Saint-Denis), Véronique Neiertz (67,94 %, Seine-Saint-Denis), Alain Rodet (67,69 %, Haute-Vienne), Jean-Pierre Balligand (67,32 %, Aisne), Jean-Marc Ayrault (66,73 %, Loire-Atlantique), Michel Liebgott (66,39 %, Moselle), Jean-Claude Bateux (65,28 %, Seine-Maritime) et Bernard Seux (64,91 %, Pas-de-Calais).

DÉCEPTIONS

En revanche, le PS enregistre plusieurs déconvenues avec les échecs de Bernard Poignant dans le Finistère, de Marie-Noëlle Lienemann, dans l'Essonne – ce qui renforce la déception de la gauche socialiste avec les défaites de Laurence Rossignol dans l'Oise et de Harlem Désir, à peine compensées par la réélection de Julien Dray dans l'Essonne et l'élection de Yann Galut dans le Cher –, de Jean-Pierre Sueur, dans le Loiret, et de Jean-Paul Huchon, dans les Yvelines. L'ancien trésorier du PS, André Laignel, est aussi battu dans l'Indre.

Dans quarante-quatre départements, le PS double au moins son nombre d'élus. Il passe de zéro à deux députés en Ardèche, dans les Ardennes, en Charente-Maritime, en Corrèze, en Dordogne, dans le Haut-Rhin (par contraste avec le Bas-Rhin où seule Catherine Trautmann est élue, de justesse), dans les Yvelines, dans le Vaucluse, dans la Vienne. Il grimpe de zéro à trois dans la Drôme, dans l'Eure, dans le Gard, dans la Sarthe, en Seine-et-Marne, dans la Somme, dans le Val-d'Oise. Il passe de zéro à quatre dans le Doubs, et de zéro à cinq dans l'Hérault, en Moselle, dans le Puy-de-Dôme. Sa progression est de un à trois dans l'Aisne, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, le Tarn, le Val-de-Marne, de un à quatre dans le Calvados, les Côtes-d'Armor, l'Oise, le Rhône.

D'autres progressions sont encore plus fortes : il double ses élus dans les Bouches-du-Rhône (4), passe de un à six dans le Finistère, en Haute-Garonne, de un à huit à Paris, de deux à cinq en Isère et en Meurthe-et-Moselle, de deux à six en Loire-Atlantique, de deux à huit en Gironde, de trois à quinze dans le Nord, de cinq à onze dans le Pas-de-Calais. Il emporte tous les sièges dans neuf départements : Ariège, Aude, Charente, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Meuse, Nièvre, Haute-Vienne. En revanche, dans dix-neuf départements, il n'a aucun élu : Alpes-Maritimes, Aube, Aveyron, Cantal, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Jura, Haute-Loire, Loiret, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Orne, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vendée et Hauts-de-Seine.

Michel Noblecourt

Les Verts, le PRS et le MDC songent à former un groupe

POUR la première fois, les Verts entrent à l'Assemblée nationale. Et pas subrepticement. L'écologie peut en effet compter sur huit élus au total, dont six appartiennent à la formation de Dominique Voynet, tandis que deux autres, Noël Mamère, président de Convergence Ecologie Solidarité (CES), et Michèle Rivasi, militante antinucléaire, en sont proches. *« C'est l'aboutissement d'une stratégie d'ouverture qui date de dix ans »*, s'est félicité Yves Cochet, l'initiateur de ce rapprochement avec le PS. *« L'alliance rose, rouge, verte a bien fonctionné »*, a souligné, pour sa part, Dominique Voynet, porte-parole nationale, qui a été élue avec 55,95 % des voix à Dole (Jura).

Les Verts devaient convoquer comme prévu, lundi 2 juin, leur conseil national interrégional (CNIR), qui se réunira à huis clos afin de définir leur stratégie. Le principe d'une participation au gouvernement devrait y être largement approuvé. Seule l'aile *« gauche »* du mouvement, emmenée par Philippe Boursier, candidat malchanceux en Vendée contre Philippe de Villiers, avait en effet exprimé des réticences. Forts de leur entrée à l'Assemblée, les responsables des Verts plaident pour un gouvernement de coalition, intégrant la sensibilité écologiste et allant du Parti radical-socialiste au Parti communiste.

La formation de Mme Voynet entend défendre sa spécificité après le second tour. Elle se veut aiguillon, notamment sur la réduction immédiate du temps de travail. Dimanche soir, Mme Voynet réclamait des *« changements rapides et de grande ampleur »* après la victoire de la gauche. Pour ne pas être réduits au seul rôle de force d'appoint, les Verts réfléchissent à des alliances avec d'autres partenaires en vue de constituer un groupe parlementaire autonome. Des contacts vont être pris avec les radicaux de gauche (les treize élus PRS) qui, comme les écologistes, ont passé un accord programmatique et électoral avec le PS. Après la défaite de Jean-Luc Bennahmias, candidat en Seine-Saint-Denis, qui assurait la liaison avec « la gauche de la gauche », les tractations risquent en revanche d'être plus difficiles avec le Mouvement des citoyens.

« Les Verts et le MDC ont chacun intérêt à constituer un groupe pour préserver les différences », a déclaré Jean-Pierre Chevènement. Le MDC compte désormais sept députés – quatre sortants et trois nouveaux – et veut également faire entendre sa voix. Le maire de Belfort n'a pas attendu la formation du gouvernement pour exiger *« un mémorandum sur la construction européenne »*, rappelant que *« les quatre conditions mises par le Parti socialiste lui-même à l'entrée en vigueur de la monnaie unique doivent être tenues strictement »*. Pour constituer un groupe parlementaire, le MDC doit rallier à sa cause au moins treize députés, objectif qu'il dit pouvoir atteindre avec l'appui de députés d'outre-mer.

Verts, MDC, PRS et divers gauche, qui représentent au total 35 élus, entendent profiter de l'absence de majorité absolue du PS pour faire avancer leurs idées. Nul doute que le PS suivra avec attention les discussions tactiques autour de la constitution d'un éventuel groupe parlementaire.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

… quand on lui a dit que le nom de la victoire était « Hitchcock »

reprend très vite. » « Nous ne nous fondrons pas dans leur fête, explique Jean-Claude Amara, le fondateur de Droits devant ! *Que la gauche soit heureuse d'avoir remplacé une droite stupide et brutale, c'est bien. Mais dès ce soir la gauche doit savoir qu'on la surveille. »* A ses yeux, il faut abroger sans attendre les lois Pasqua-Debré. L'un des dirigeants de SUD-PTT, Pierre Khalfa, voit dans la victoire de la gauche *« un effet différé du mouvement social de 1995 »*. Et de rappeler que la seule garantie des salariés est le rapport de forces qu'ils peuvent créer. Ce qu'ils ont fait, ils pourront le refaire, au cas où... *« La gauche a peur de la dynamique de la victoire. Nous sommes séparés d'elle par des grilles et des CRS »*, commente le leader trotskiste de la Ligue communiste révolutionnaire, Alain Krivine.

Derrière une large banderole rouge s'approchent Marina Vlady, Léon Schwartzenberg, Mgr Gaillot – *« La gauche est condamnée à réussir »*, dit-il –, Maya Surduts, responsable du collectif pour les femmes. La foule demande encore l'abrogation des lois Debré-Pasqua. Une tribune improvisée accueille les chefs de file des mouvements associatifs. Sono à fond : les socialistes ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas entendu le message. *« Tenez vos promesses ! »*, crie Léon Schwartzenberg sous les vivats. Ce cortège repart ensuite vers l'Odéon avant de se disperser ou de revenir par petits morceaux pour attendre, tout de même, l'arrivée du futur nouveau premier ministre.

Dès 19 heures, à Dole, les premiers résultats sont tombés. Assez tangents d'abord, puis de plus en plus favorables à Dominique Voynet. Au siège des Verts, Didier Chateau, conseiller municipal, comptabilise les voix : *« Quelle claque il prend, le Barbier ! »* Gilbert Barbier (UDF-AD) est maire de Dole. La porte-parole des Verts arrive en famille, prend connaissance des chiffres et soulève sa fille : *« On a gagné, Jeannette ! »* Les caméras et les micros l'engloutissent, elle parle du rouge, du rose et du vert qui vont si bien ensemble. *« On a vécu une semaine incroyable. Des tracts dégueulasses. On disait que j'allais abolir la chasse, la pêche. »* Elle évoque les voix du Front national et le quartier qu'on appelle *« le ghetto »*, car *« un mur passe au milieu ». « Beaucoup de ceux qui votent Front sont plus désespérés que d'extrême droite. Ils veulent qu'enfin quelque chose se passe. »*

LA VISITE DE MAZARINE

Lui parle-t-on d'un avenir ministériel, elle contient un certain agacement : *« J'ai trente-huit ans, ça va vite pour moi. Vivre ce qu'a vécu Lalonde, j'ai pas envie. Si on veut que la gauche et les écologistes ensemble changent quelque chose, il ne faut pas qu'il y ait de parti godillot, aux ordres. »* Elle replonge dans la foule qui l'attend, elle embrasse des tas d'enfants.

Avant minuit, Mazarine Pingeot, la fille de François Mitterrand, tente une entrée sur la pelouse de la Maison de l'Amérique latine. Elle fait vite demi-tour, se cachant le visage devant l'assaut des photographes. Laurent Fabius repart sous les vivats. *« C'est pas ta victoire, mon bonhomme, c'est celle de Lionel »*, lance néanmoins un militant. Bernard Kouchner apparaît peu avant que la pluie oblige la foule à quitter le jardin. A 1 h 15, Lionel Jospin est annoncé. Lionel Jospin arrive. Les militants l'ovationnent. Ils crient : *« Lionel au balcon ! »* Lionel va au balcon. Il ne dit rien, part puis revient. *« Je ne vais pas rajouter des déclarations à d'autres déclarations. (...) C'est une chance historique qui est donnée à la gauche de diriger le pays. »* La soirée s'achève. Dehors, sur le boulevard Saint-Germain, la fête continue.

Récit des services France et Société

Les syndicats entendent faire pression

LES ORGANISATIONS syndicales n'ont pas attendu la formation d'un nouveau gouvernement pour livrer leurs réactions et leurs attentes. Elles ont appelé à *« prendre à bras le corps la question sociale »* et sont prêts à *« maintenir la pression »* pour que la nouvelle majorité respecte ses engagements. *« Le mouvement social ne doit pas regarder passer les trains »*, a averti Louis Viannet, tandis que Marc Blondel a indiqué qu'il ira *« porter les revendications* [de FO] *au gouvernement »* dès que celui-ci sera formé.

Dimanche soir, sur TF 1, le secrétaire général de la CGT a demandé l'arrêt immédiat du processus de privatisation en cours de France Télécom et de Thomson. Selon M. Viannet, ces *« dossiers brûlants »* appellent *« des mesures immédiates »*. Sur ce point, il a été rejoint par la fédération SUD-PTT, selon laquelle *« il appartient à la nouvelle majorité de tenir ses engagements ». « Dès lundi, dans les services, SUD-PTT organisera des réunions du personnel pour débattre de la nouvelle situation et des initiatives à prendre »*, prévient le syndicat, qui *« prendra toutes les initiatives pour que le mouvement social puisse faire entendre sa voix »*. L'Union syndicale-Groupe des dix appelle la nouvelle majorité à mettre en œuvre *« des mesures rapides et efficaces contre le chômage, les précarités et les inégalités »*, notamment par la réduction du temps de travail.

Pour M. Blondel, la défaite de la droite aux élections est *« l'expression de la fracture sociale »*. A la conférence salariale que les socialistes ont prévu de convoquer, Force ouvrière entend demander des hausses de salaires afin de relancer l'activité économique et le niveau de production nationale.

La CFTC a appelé à *« une démarche de négociation et de participation, avec l'emploi comme priorité absolue »*. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) a assigné *« un impératif »* au prochain gouvernement : *« Traiter d'urgence la question sociale »*, et demandé *« la fin du gel des salaires aussi bien dans le secteur public que le secteur privé »*, ainsi qu'une *« forte réduction du temps de travail »*. Pour la FEN, *« la nouvelle majorité doit redonner la priorité à l'éducation »*. Seules la CFDT et la CFE-CGC n'ont pas immédiatement réagi aux résultats des élections législatives.

A. B.-M.

MASTÈRES et 3èmes CYCLES SPÉCIALISÉS

ESC ROUEN
L'EXPERTISE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Études et Décision Marketing
2 options :
● Biens de Grande Consommation
● Marketing Pharmaceutique
Management Logistique/Transport et Échanges Internationaux
Management International et Gestion de Projet

Accessibles aux titulaires d'un Bac + 4 ou 5.
Sélection : juin ou septembre 1997.
Votre contact : Catherine MORA
Tél. : 02 32 82 74 14

École Supérieure de Commerce de Rouen
Rouen Graduate School of Management
Bd André Siegfried - BP 188
76136 Mont-Saint-Aignan Cedex - France
http://www.crihan.fr/escr
e-mail : Catherine.Mora@esc-rouen.fr


ESC ROUEN



هكذا من الاصل

Jacques Chirac compte remettre en ordre la droite autour de lui

Sans tarder, lundi 2 juin au matin, l'Elysée a pris contact avec Lionel Jospin pour organiser sa nomination comme premier ministre après la démission d'Alain Juppé. La présidence minimise les « rodomontades » des responsables de la nouvelle opposition critiquant le chef de l'Etat

Le président de la République s'attendait à la défaite de la majorité sortante depuis le premier tour des élections législatives, le 25 mai, qui l'avait obligé à demander à Alain Juppé d'annoncer qu'il quitterait ses fonctions de premier ministre. Les résultats du second tour n'ont donc pas surpris l'Elysée, malgré l'espoir d'un « sursaut », caressé dans les tout derniers jours de la campagne. Jacques Chirac s'est entretenu dimanche soir avec M. Juppé, ainsi qu'avec Philippe Séguin et René Monory. Il a décidé très vite de prendre contact avec Lionel Jospin, lundi à la première heure, et de le recevoir en fin de matinée pour le nommer premier ministre après avoir reçu la démission de M. Juppé. La passation des pouvoirs était prévue lundi après-midi. La présidence de la République estime toujours justifiée la dissolution de l'Assemblée et s'affirme confiante dans la remise en ordre de la nouvelle opposition autour du chef de l'Etat, quelles qu'aient pu être, dimanche soir, les *« rodomontades »* de ceux qui ont mis en cause implicitement M. Chirac.

TOUT EST ALLÉ très vite, lundi matin 2 juin, à l'Elysée. Dès 8 h 30, le secrétaire général, Dominique de Villepin, a appelé le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, pour convenir d'un rendez-vous avec le président de la République, en fin de matinée. De son côté, Alain Juppé est arrivé vers 9 heures pour présenter la démission de son gouvernement. Avant midi, M. Jospin devait être nommé premier ministre, et la passation de pouvoirs entre M. Juppé et lui était prévue dans l'après-midi. Le chef de l'Etat n'envisageait pas de s'exprimer dans la journée de lundi.

Les réunions et les coups de téléphone se sont succédé, dimanche, à l'Elysée, jusque très tard dans la soirée. Jacques Chirac s'est entretenu, notamment, avec Philippe Séguin, Alain Juppé et René Monory. Il a également reçu un appel du premier ministre travailliste britannique, Tony Blair. De retour de Sarran, en Corrèze, où il était allé voter, en compagnie de son épouse, il avait retrouvé ses collaborateurs à l'Elysée en début d'après-midi. Peu après 17 heures, ils ont su, grâce aux premières estimations dont ils disposaient, que le pari lancé le 21 avril était perdu. *« La dissolution s'imposait. Nous voulions passer une nouvelle étape et il fallait, pour cela, redonner la parole aux Français car on ne peut pas gouverner sans leur aval. Pendant deux ans, Alain Juppé a mené une politique difficile. Ça ne rend pas populaire »*, observait-on, dimanche soir, dans l'entourage du chef de l'Etat.

Officiellement, les crises et les mauvaises nouvelles qui pleuvent depuis une semaine n'entament pas la sérénité des troupes de l'Elysée. Pourtant, rien de ce qui s'est passé depuis le dimanche noir du 25 mai n'avait été anticipé. On attendait un premier tour médiocre, il s'est révélé terriblement sévère pour la majorité sortante, contraignant M. Juppé à annoncer, dès lundi, qu'il n'était pas le futur premier ministre. A la veille du deuxième tour, samedi en fin d'après-midi, on voulait encore croire à un sursaut des électeurs de droite et à une inversion de tendance dont, paraît-il, témoignaient les derniers sondages qualitatifs parvenus à l'Elysée.

ÉCHEC D'UNE STRATÉGIE

Mais même si l'on pensait encore possible de sauver d'extrême justesse la majorité, la vraie défaite, pour M. Chirac, avait été signée le 26 mai. L'obligation dans laquelle s'est trouvé le chef de l'Etat de demander à M. Juppé d'annoncer prématurément son remplacement marquait l'échec de la stratégie de la dissolution, dont l'un des principaux objectifs était, justement, la reconduction à Matignon d'un premier ministre puisant dans la victoire une nouvelle légitimité. Le soutien affiché de M. Chirac au nouveau « ticket » Philippe Séguin-Alain Madelin, à partir de mardi, dissimulait mal, en effet, les réserves qu'il suscitait au plus haut niveau de l'Etat. L'on ne cachait guère, non plus, l'amertume ressentie à l'égard de certaines personnalités de la majorité auxquelles on reprochait d'avoir un peu trop attendu pour se battre. Tout se passait dès lors comme si, quelle que soit l'issue du scrutin, l'Elysée se préparait à une forme de cohabitation, institutionnelle et politique avec M. Jospin, officieuse mais peut-être tout aussi compliquée avec M. Séguin.

La victoire de la gauche, dimanche soir, a ouvert une autre boîte de Pandore, dont la soirée télévisée a donné les prémices. A l'Elysée, on n'a pas manqué d'entendre la plupart des ténors du RPR et de l'UDF ouvrir l'heure des règlements de compte. En plus de la gestion de ses relations avec la nouvelle majorité socialiste, M. Chirac va devoir faire face à deux fronts : les attaques qui visent son entourage, dont au premier chef, le secrétaire général de l'Elysée. Et, au sein du RPR, celles qui visent le président du mouvement néo-gaulliste, M. Juppé. On dit ne s'inquiéter ni des unes, ni des autres. Pour affronter la cohabitation, une équipe plus resserrée pourrait être mise en place autour de M. de Villepin. Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Elysée, l'un des chiraquiens venus de la Mairie de Paris, pourrait être l'un des premiers à faire les frais de cette réorganisation.

Quant aux batailles ouvertes, dès 20 heures et quelques secondes, dimanche, au sein du RPR, pour tenter de s'approprier la rue de Lille, on affirme ne pas les prendre trop au sérieux, en rappelant que, très vite et malgré *« les rodomontades »*, l'opposition aura besoin de se remettre en ordre de marche derrière le président de la République. M. Chirac a en effet tranché très vite le débat qu'il avait lui-même entrouvert, le 6 novembre 1994, lorsque, invité de « 7 sur 7 », il avait observé qu'en cas de victoire de la gauche aux législatives, il serait *« amené à réfléchir très sérieusement sur les raisons qui ont amené le général de Gaulle à se retirer en 1969 »*.

Pascale Robert-Diard

Une stricte lecture de la Constitution

LA COHABITATION, c'est tout à la fois un retour au texte formel de la Constitution de 1958 et une entorse à la pratique institutionnelle de la V[e] République. Les deux expériences qu'a vécues François Mitterrand, avec Jacques Chirac de 1986 à 1988 et avec Edouard Balladur de 1993 à 1995, ont dressé un cadre juridique précis, qui devrait servir de référence.

Apparemment, les choses sont simples. *« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*, proclame l'article 20 de la Constitution, dont l'article 21 précise : *« Le premier ministre dirige l'action du gouvernement. »* Ces deux principes qui, dans les faits, n'ont pas cours quand l'hôte de Matignon est du même camp politique que celui de l'Elysée, reprennent toute leur force pendant une cohabitation. Le chef de l'Etat n'est pas, pour autant, réduit à une présidence-potiche. D'abord, il conserve les pouvoirs que la Constitution lui a confiés en propre : l'article 16, en cas de menace grave pour les institutions ou l'indépendance de la nation ; la dissolution de l'Assemblée nationale, mais il ne peut pas le faire dans l'année qui suit une première dissolution ; l'envoi d'un message au Parlement. Théoriquement figure aussi dans cette liste la nomination du premier ministre, mais, politiquement, il ne peut le choisir que dans la majorité parlementaire et il est même pratiquement contraint de désigner celui qu'elle veut voir siéger à Matignon.

Au-delà de cette lecture stricte de la Constitution, il y a une pratique qui n'est pas mise en cause par la cohabitation. Ainsi, ni M. Chirac ni M. Balladur n'avaient contesté le rôle particulier de François Mitterrand en matière de politique étrangère et de défense. Cette conception trouve une justification dans l'article 15 de la Loi fondamentale, qui indique que *« le président de la République est le chef des armées »*, et dans son article 52, qui prévoit qu'il *« négocie et ratifie les traités »*. Il est un domaine comparable, qui a eu peu d'influence dans les deux premières expériences, mais qui pourrait en avoir beaucoup cette fois : la justice. L'article 64 prévoit, en effet, que le chef de l'Etat *« est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »*.

POUVOIRS PARTAGÉS

Tout est plus compliqué pour les pouvoirs partagés. Il en va ainsi pour le choix des ministres. Théoriquement, ils sont nommés par le président de la République *« sur la proposition »* du chef du gouvernement. En 1986, François Mitterrand en avait déduit qu'il pouvait exercer une sorte de droit de veto sur le choix de ceux qui auraient à gérer la défense et les affaires étrangères. C'est aussi, de par la Constitution, le chef de l'Etat qui préside le conseil des ministres. Il est acquis que c'est lui qui en fixe l'ordre du jour, mais il ne le fait qu'après discussion avec le secrétaire général du gouvernement, voire avec le premier ministre lui-même en cas de difficultés. François Mitterrand avait obtenu ainsi le report de nominations ou de décrets qui ne lui convenaient pas.

Le pouvoir du chef de l'Etat est pourtant, en la matière, limité. Même si les juristes débattent à satiété pour déterminer s'il a l'obligation ou non de signer les décrets délibérés en conseil des ministres, François Mitterrand avait probablement créé un précédent en ne refusant jamais sa signature en bas d'un tel texte. Cependant, le Conseil d'Etat, en décidant en 1992 que tout décret signé par le chef de l'Etat ne pouvait être modifié que selon la même procédure, a accru le droit de regard de l'hôte de l'Elysée.

Pour les nominations, il en va de même. Le pouvoir général appartient au premier ministre, le président de la République n'en disposant que dans les cas où le choix doit être fait en conseil des ministres. Ils sont strictement limités, par la Constitution, par une loi organique et par un décret pris pour son application. Au fil des ans, le nombre de postes devant être ainsi pourvus n'a fait que croître. M. Chirac, au cours de la campagne présidentielle, avait promis de le réduire considérablement. Il n'en a rien fait, préservant ainsi une des prérogatives d'un président cohabitant.

Pour les autres signatures présidentielles, il n'y a plus de vrais débats. Le chef de l'Etat *« promulgue les lois dans les quinze jours »* suivant leur vote définitif, précise la Constitution. Même si de nombreux juristes le contestent, il est probable que le refus de François Mitterrand de signer trois ordonnances, prises par le gouvernement Chirac en vertu d'une délégation de pouvoir du Parlement, fera « jurisprudence ».

La cohabitation, en revanche, rend difficilement utilisables deux instruments de la Constitution : le référendum et la révision constitutionnelle. Le président de la République ne peut user du premier que sur proposition du gouvernement ou sur celle, *« conjointe, des deux Assemblées »*. Le second nécessite, de fait, un accord entre le Sénat, l'Assemblée nationale et le chef de l'Etat. Cet accord, lorsque la gauche ne détient qu'un seul de ces trois lieux de pouvoirs, ne peut être obtenu qu'au terme d'un bras de fer politique.

Thierry Bréhier

« Sale journée » à Roland-Garros

LA FRANCE est coupée en deux jusque dans les travées de Roland-Garros, où téléphones et transistors portables avaient exceptionnellement remplacé les paires de jumelle, dimanche 1[er] juin en fin d'après-midi. En haut des tribunes du court central, les spectateurs attendent sagement l'heure dite pour obtenir les premiers résultats des élections sur leur baladeur ou sur leur téléphone. Plus bas, dans les loges disposées au ras du terrain sur lequel Mary Pierce donne la réplique à Monica Seles, quelques personnalités pressées cherchent à devancer l'appel. Dès 19 heures, chaque interruption du match est pour elles l'occasion de faire jouer une relation, de solliciter au téléphone un ami bien placé : *« J'appelle la sœur d'un ami qui travaille au* Nouvel Obs *»*, précise l'un de ces initiés de l'information qui, estimations en tête, s'en va porter la nouvelle jusqu'au « village ».

Dans les tentes des partenaires du tournoi, pratiquement désertes, l'attente est résignée. Chez Lacoste, deux téléviseurs ont été allumés. L'un montre la fin du match de tennis, sans le son, pendant que l'autre est branché sur France 3. On scrute les visages des présentateurs pour confirmer ce qu'on pressent. *« Regarde bien à droite de l'écran, à gauche on s'en fout ! »*, dit une dame au moment où doivent apparaître les « camemberts » illustrant les projections en sièges. Même attendus, ces résultats font l'effet d'une douche froide : *« Ils sont fous ! »* ; *« Qu'est-ce qu'on va faire de nous ? »* ; *« Les Français ne savent vraiment pas ce qu'ils veulent... »* *« Y a-t-il un socialiste au village ? »*, raillent deux jeunes hommes déçus, avant de revenir aux choses sérieuses : *« Demain, mes actions vont chuter de 500 balles »*, s'emporte l'un d'eux.

LE CHAMPAGNE AU FRIGO

Un jeune homme en tenue d'employé de l'entretien lance à la cantonade un énigmatique *« Faites marcher la planche à billets »*. Un passant joue l'affolement : *« L'année prochaine, c'est la grève ! »* Sur l'un des rares stands ouverts de l'allée centrale, l'hôtesse range sa bouteille de champagne au frigo. La fête n'aura pas lieu.

Sur le court central, Mary Pierce est en mauvaise posture. Elle a perdu le premier set et, à 20 heures tapantes, elle doit défendre son service pour ne pas être définitivement distancée. A ce moment du match, une partie du public soutient distraitement sa favorite, l'oreille collée qui au téléphone, qui au casque du baladeur, retenant son souffle. Elle prend tout son temps : trop au goût de l'arbitre, qui lui inflige un avertissement. Lorsque la dernière Française en compétition a fini son point, la nouvelle de la victoire de la gauche se répand peu à peu dans les tribunes, mais sans jamais perturber le match. Malgré une « ola » électrique destinée à la relancer, Mary Pierce rend les armes, en deux sets. *« J'en ai marre, c'est vraiment une sale journée ! »*, soupire une de ses fans doublement déçue.

Eric Collier

Les hauts fonctionnaires européens sont sereins

Pour Bruxelles, les « conditions » socialistes sont acceptables

L'Europe à gauche

Après la victoire des socialistes en France et celle des travaillistes en Grande-Bretagne, la gauche dirige dix des quinze gouvernements de l'Union européenne, six toute seule, quatre autres à la tête de coalitions avec des partis centristes ou conservateurs. Elle est représentée au total dans treize gouvernements européens. La droite gouverne en Espagne et en Allemagne. En Belgique, au Luxembourg et en Irlande, elle partage le pouvoir avec des socialistes. (Pour chaque pays, pourcentage obtenu par le principal parti de gauche).

La gauche ... seule au pouvoir		dirige une coalition,		participe à une coalition.	
SUÈDE – Parti social. démocr. / 1994	45,4%	PAYS-BAS – Pvd A.P. travailliste / 1994	24%	IRLANDE – LABOUR / 1992	19,3%
PORTUGAL – Parti socialiste / 1995	43%	DANEMARK – Parti social-dém. / 1994	34,6%	LUXEMBOURG – POSL / 1994	24,8%
GRÈCE – Pasok / 1996	41,5%	AUTRICHE – SPÖ / 1995	38,3%	BELGIQUE – Parti socialiste / 1995	24,5%
ITALIE – PDS / 1996	21,1%	FINLANDE – Parti social-dém. / 1995	28,3%	*dans l'opposition.*	
GRANDE-BRETAGNE – Parti travailliste / 1997	43,2%			ALLEMAGNE – SPD / 1994	36,4%
FRANCE – Parti socialiste / 1997	38,85%			ESPAGNE – PSOE / 1995	37,5%

BRUXELLES
de notre correspondant

Les milieux communautaires envisageaient sans véritable inquiétude une victoire de la gauche aux élections législatives, considérant qu'elle ne remettrait pas fondamentalement en cause l'orientation européenne de la politique française ni, singulièrement, l'engagement sur la monnaie unique. Le seul souci exprimé portait sur le poids des communistes dans la nouvelle majorité et la crainte de se retrouver face à un gouvernement faible dans le cas où les socialistes auraient besoin de leurs voix à l'Assemblée nationale.

Personne ne néglige, bien sûr, le volontarisme exprimé par les forces de gauche en matière d'emploi et de politique sociale – et, sur ce thème, s'agissant de l'action à mener au niveau européen, on peut s'attendre à quelques remous, notamment avec les Allemands –, mais l'attention des partenaires de la France porte principalement sur le sort de l'Union économique et monétaire (UEM).

Sauf présentation particulièrement maladroite, ils ne rejetteront pas *a priori* les conditions posées par le PS au lancement de l'euro. La version qu'en a proposée Jacques Delors n'a choqué personne. Elles paraîtront d'autant moins sulfureuses que les ratés de la consolidation budgétaire en Allemagne et le conflit qui en résulte entre la Bundesbank et le chancelier Helmut Kohl plaident pour une relecture du traité plutôt favorable aux thèses françaises. D'une certaine manière, ces tensions germano-allemandes ou, même, l'attitude restrictive des nouveaux dirigeants britanniques dans la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de reviser le traité de Maastricht préoccupent davantage que le changement de gouvernement en France.

« Fondamentalement, ils sont pro-européens » : ce raccourci d'un diplomate belge, qui rappelle que Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, a fort bien travaillé avec François Mitterrand, résume les raisons du calme avec lequel promettait d'être accueilli le vote français. Les observateurs extérieurs, renchérit un haut fonctionnaire de la Commission, n'oublient pas que ce sont les socialistes qui ont signé le traité de Maastricht.

Les socialistes se montrent plutôt favorables à une appréciation « en tendance » des critères du traité et, en particulier, de ceux concernant la réduction des déficits publics et de la dette. M. Kohl et Theo Waigel, son ministre des finances, jusqu'ici partisans de la plus stricte orthodoxie, mais rattrapés par une conjoncture maussade, semblent prêts à les rejoindre : compte tenu du niveau de chômage, du refus catégorique opposé par les libéraux, membres de la coalition, à toute augmentation d'impôts, ils n'ont pas d'autre choix s'ils veulent assurer vaille que vaille le respect de la date du 1[er] janvier 1999.

CRITÈRES DE MAASTRICHT

« C'est incroyable de voir comment la Bundesbank et le gouvernement s'égorgent mutuellement. Il est impensable qu'on ne trouve pas un compromis. Dans un conflit de ce genre, les Allemands sont toujours derrière la Bundesbank », se lamente l'ambassadeur déjà cité. En résumé, Français et Allemands, quelle que soit leur volonté, désormais commune, de considérer avec une certaine souplesse les critères de Maastricht, n'auront pas les mains libres. En avril 1998, lorsque sera établie la liste des pays qualifiés pour l'euro, les marchés se rebelleraient si les gouvernements, pour passer en force, faisaient preuve de laxisme. Le volontarisme socialiste n'élimine pas la puissance déterminante des marchés !

L'Italie figurera-t-elle sur la liste des élus, comme le réclame Paris ? Personne n'est exclu, répond-on, en ajoutant qu'on avisera le moment venu. C'est le moment venu aussi, et en fonction du marché, que s'établira la parité de l'euro par rapport au dollar. Y aura-t-il un problème avec les Français ? La crainte est balayée quasi unanimement à Bruxelles : personne, affirme-t-on, ne plaide pour un euro fort par rapport au dollar. Il devrait être possible de trouver sans difficulté majeure un compromis sur la demande de la France d'un « gouvernement économique » afin d'équilibrer les pouvoirs de la banque centrale européenne, dont on redoute à Paris qu'elle ne néglige les exigences de la croissance et de l'emploi.

Les Français comprendront vite qu'ils seraient complètement isolés s'ils demandaient de modifier les termes du « pacte de stabilité », adopté en décembre par le Conseil européen à Dublin, et dont l'objet est de garantir sur le long terme la discipline budgétaire. En revanche, rien n'empêche de mieux organiser la coordination des politiques économiques des pays de la zone « euro », comme l'exige d'ailleurs l'article 103 du traité. *« C'est le bon sens même que les ministres des finances disposant d'une monnaie unique se concertent davantage »*, commente un banquier belge.

La prochaine échéance européenne se situe les 16 et 17 juin à Amsterdam. Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient alors conclure la CIG. Jacques Chirac et le premier ministre socialiste, qui représenteront la France, retarderont-ils l'accord s'ils en estiment le contenu insuffisant, notamment celui du nouveau chapitre du traité sur l'emploi ? Certains n'écartent pas une telle éventualité, mais pas forcément pour s'en désoler. Après deux ans de travaux, la CIG est en train d'accoucher d'une souris, et plusieurs pays partenaires ne seraient pas fâchés si le président de la République et le nouveau premier ministre s'entendaient pour donner un sérieux coup de pied dans la fourmilière.

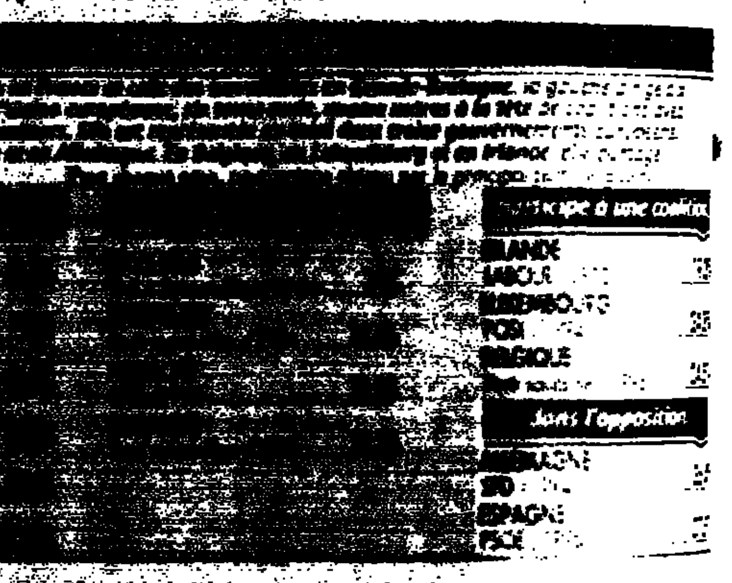
Philippe Lemaître

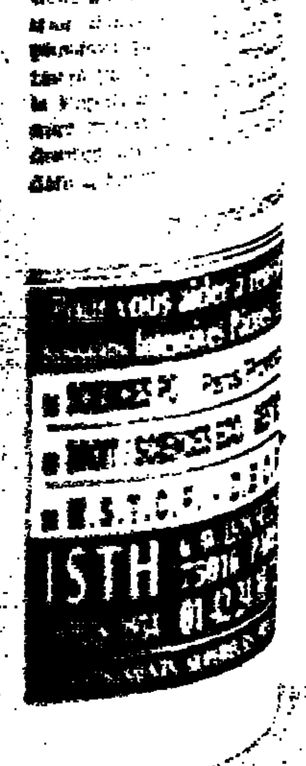




la droite autour de lui

nctionnaires européens sont sereins





A la télévision, la modestie des vainqueurs et les prémices d'une guerre des vaincus

Le FN mise sur l'échec de la gauche et une présidentielle anticipée

Sur toutes les chaînes, Edouard Balladur, Philippe Séguin, Charles Pasqua et Alain Madelin ont proposé leurs services pour la *« refondation »* de la droite. Tandis que les socialistes s'efforçaient à l'humilité afin de ne pas décevoir leurs électeurs, les communistes et les Verts poussaient à des changements rapides et concrets, revendications relayées dans la rue par les sans-papiers et les sans-logis.

QUI sont *« les plus à plaindre »* ? Les vaincus ou les vainqueurs ? Avant même que Philippe Séguin ne se la pose à haute voix, en direct d'Epinal, cette question avait déjà trouvé une réponse dans la bouche d'Edouard Balladur. L'ancien rival malheureux de Jacques Chirac dans la course à l'Elysée fut en effet le premier à occuper les écrans de France 2 et TF 1. Il était visiblement pressé de déplorer le manquement aux promesses de 1995, de tirer un trait sur la faillite électorale de son successeur à l'Hôtel Matignon et de poser sa candidature au leadership de la nouvelle opposition : *« Il nous faut être cohérents, ne pas affirmer une chose et son contraire. Tout montre que les formes d'organisation de l'ancienne majorité ne sont plus représentatives des différents courants de pensée qui la composent. »*



Premier à régler ses comptes, M. Balladur ne fut pas le dernier. M. Séguin lui-même n'avait pas d'autre but que de briguer la conduite de la nouvelle opposition parlementaire quand, à son tour, il intervint plein écran. Sans emphase, avec une gravité tranquille. Résolu et, bien sûr, volontaire pour rassembler *« tous ceux qui partagent »* sa *« conception de la France »*. M. Séguin aura de la concurrence. Charles Pasqua a lancé : *« J'entends me consacrer à la nécessaire refondation. »* L'UDF non plus ne sera pas en reste. Alain Madelin a pris date : *« Je retrouve ma liberté et j'en ferai bon usage pour redonner des raisons d'espérer à ceux qui ont voté pour la majorité comme à ceux qui l'ont quittée. »* Valéry Giscard d'Estaing s'est senti rajeunir. Il a renoué avec... le « nous » de majesté : *« Nous, nous serons naturellement toujours là pour espérer qu'un jour l'espoir nous revienne. »* Il n'y eut que François Léotard pour aborder sans biaiser la question majeure, en récusant, au nom de l'UDF, *« toute hypothèse d'alliance ou de rapprochement avec le Front national. »* Ravis d'avoir précipité la défaite du RPR et de l'UDF, les préposés à la parole lepéniste ne faisaient d'ailleurs pas mystère de leur stratégie : *« Le résultat de ces élections sonne le temps du Front national »*, a dit Bruno Mégret. Il misera sur l'échec de la gauche et sur les difficultés de la cohabitation. Dans l'espoir d'une élection présidentielle anticipée, ainsi qu'en témoigne l'appel au *« regroupement des forces saines de la nation »* lancé par Jean-Marie Le Pen. La « perle » de la soirée fut l'œuvre de Bruno Gollnisch, invité de TF 1, qui eut le raisonnement suivant : *« Si le processus du traité de Maastricht va jusqu'à son terme, l'Assemblée nationale n'aura pas plus de pouvoir qu'un conseil de sous-préfecture, et, par conséquent, ce traité, d'une certaine façon, c'est la revanche d'Adolf Hitler : nous allons être gouvernés depuis l'Allemagne. »*

Sagement, les vrais vainqueurs ne criaient pas victoire. Et même s'ils en avaient éprouvé l'envie, les images en provenance du boulevard Saint-Germain les en auraient dissuadés. La fête improvisée devant la Maison de l'Amérique latine avait déjà des accents protestataires annonciateurs de lendemains turbulents : *« Urgent ! Des papiers pour les sans-papiers ! », « Des papiers pour tous. Jospin, tes promesses, tu les tiens ! »*

Tous les porte-parole du PS manifestèrent donc une humilité calquée sur celle de Lionel Jospin en se déclarant d'emblée conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs électeurs. Ils le proclamèrent sur tous les tons de la modestie : *« Il va de soi, par exemple, que l'engagement pris pour l'emploi de jeunes sera tenu. »* (Jack Lang). *« Il faut des gestes significatifs, car les gens ont voté pour une certaine relance de la consommation qui, elle-même, amènera un certain développement de la croissance. »* (Laurent Fabius). *« Nous ferons ce que nous avons dit. »* (Martine Aubry). *« Les Français ne veulent plus de promesses non tenues. »* (Ségolène Royal). Etc.

Tous furent si convaincants que leurs partenaires les prirent au mot sur-le-champ. On vit les communistes réclamer par la voix de Jean-Claude Gayssot, un *« relèvement sensible des bas salaires »* et le vote *« tout de suite »* d'une loi-cadre visant à réduire la semaine hebdomadaire de travail *« à trente-cinq heures sans perte de salaire »*. Tandis que les Verts, par l'intermédiaire d'Yves Cochet, souhaitaient *« l'arrêt immédiat de l'extension de l'aéroport de Roissy »* ainsi que des restrictions à la circulation *« pour diminuer la place de la bagnole en ville »*... C'est ainsi que le « changement » nouvelle formule commença par des préoccupations terre-à-terre, ce qui ne constitue pas forcément la plus mauvaise façon de commencer à progresser.

Alain Rollat

Courtoisie à France 3 Bretagne : « Normal, ce n'est pas 1981 »

L'avertissement de Pierre Méhaignerie

RENNES
de notre correspondante régionale

Dans les couloirs de France 3 Bretagne, à Rennes, il est de bon ton de rester sur son quant-à-soi au moment des estimations de 20 heures. Tout juste se permet-on quelques plaisanteries sur *« TF 1, qui va pouvoir diffuser son film de bonne heure »*, tant les résultats se révèlent nets. Il faut attendre les premières données régionales pour que fusent les points d'exclamation : *« L'UDF Ambroise Guellec est vaincu ! Mais alors, il ne va pas vouloir venir pour le direct de Quimper ! »*

Les journalistes craignent de voir les représentants de la droite bouder leur soirée électorale. Au moins ont-ils pris soin d'inviter Pierre Méhaignerie (UDF-FD), réélu dès le premier tour, à ce débat de soir de second tour. Après avoir regretté le moment choisi par Jacques Chirac pour dissoudre l'Assemblée nationale, l'ancien ministre en vient rapidement à évoquer le changement du mode de scrutin des élections régionales. *« Attention, la roue tourne vite »*, lance-t-il à ses adversaires réunis sur le plateau, tout en leur souhaitant *« bon courage »*.

A tout cela, Charles Josselin (PS) acquiesce. Malgré son score de plus de 60 % dans la circonscription de Dinan, le président du conseil général des Côtes-d'Armor a le triomphe plus modeste que ses alliés communistes, venus en nombre.

« Le plus surpris aurait été François Mitterrand, sourit-il néanmoins autour du buffet. *On avait mal mesuré la performance de Lionel Jospin à la présidentielle : elle a cautérisé la plaie. »* Pour autant, il estime que les vraies difficultés commencent demain. C'est ce qui explique, sans doute, les profils modestes des visages socialistes sur les images qui arrivent de Lorient, Lannion ou Brest, où le nouveau député de gauche est déjà invité à rassurer, à l'antenne, les salariés de l'arsenal.

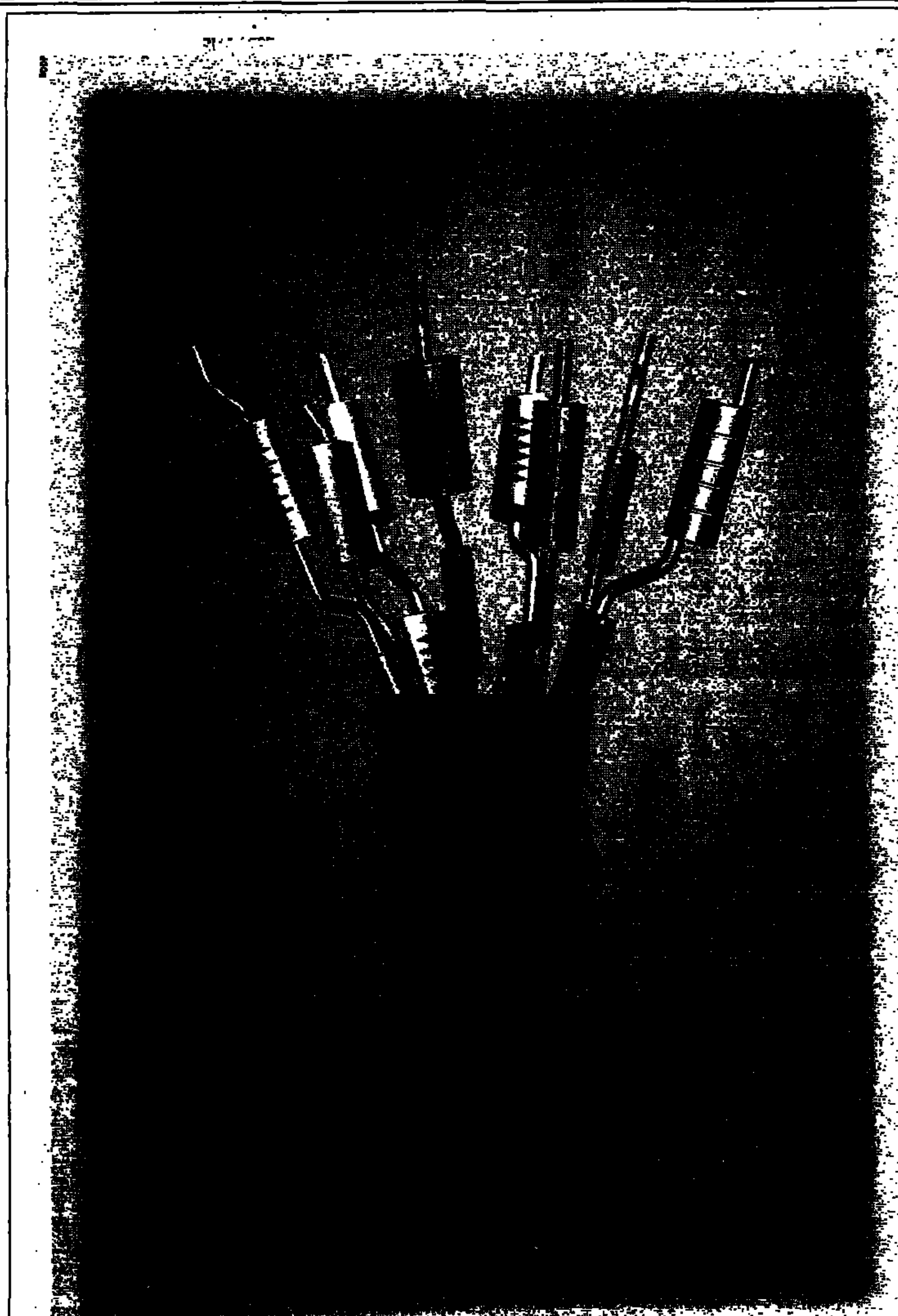
SOURIRES

Seuls les nouveaux, comme Kofi Yamgnane à Châteaulin, dans le Finistère, laissent pointer leur joie. Son adversaire malheureux, Jean-Yves Cozan (UDF), soupçonne cet originaire du Togo d'avoir *« récupéré toutes les voix du FN »*. A Douarnenez, Françoise Lazard arbore un sourire radieux. Adjoint au maire du bourg de Penmarch, totalement inconnue jusqu'à présent, elle remercie Lionel Jospin *« d'avoir envoyé des femmes à l'Assemblée nationale »*. En duplex de Paris, Alain Madelin (UDF) sourit lui aussi, comme souvent, pour annoncer qu'il a *« envie de reprendre* [sa] *liberté »* avec ses *« amis de la majorité »*.

Interrogés sur le cumul des mandats, les ténors comme Edmond Hervé, maire de Rennes, bottent en touche. *« Vous croyez que c'est la première mesure que va prendre Jospin ? »*, s'inquiète Charles Josselin depuis la cabine de maquillage.

Progressivement, les équipes de journalistes rentrent de leurs tournages. A les entendre, les villes bretonnes, massivement socialistes, n'ont guère fêté l'événement : *« Normal, ce n'est pas 1981. »*

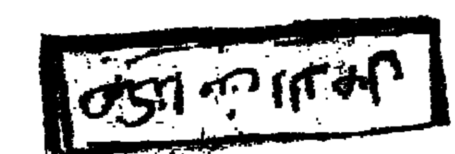
Martine Valo



ET SI LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT ÉTAIENT AUSSI RESPIRABLES QUE LES FLEURS ?

Ce serait le rêve. En attendant d'y parvenir, les hommes d'Elf Aquitaine ont inventé Diesel Evolution. Un carburant qui, par rapport à un diesel ordinaire, réduit de 25-30 % les émissions de particules et de fumées noires.

elf
L'énergie humaine



La droite est menacée d'implosion après une défaite qu'elle n'avait pas prévue

L'ampleur du recul a pris de court les dirigeants du RPR et de l'UDF. Chacun a déjà sa solution pour construire une force d'opposition. Philippe Séguin et Charles Pasqua plaident pour une refondation de leur mouvement. Edouard Balladur envisage un regroupement des libéraux

Renvoyés dans l'opposition après quatre ans au pouvoir, les dirigeants de la droite divergent profondément sur la manière de reconstruire une force capable de s'opposer à la nouvelle majorité. Philippe Séguin et Charles Pasqua sont tous deux décidés à « refonder » le mouvement néogaulliste, mais chacun à sa manière. Alain Juppé, qui reste président du RPR, n'entend pas être oublié. Edouard Balladur, qui doit réunir lundi 2 juin ses amis, semble préférer un parti unique de l'opposition, ou à défaut un pôle libéral. L'UDF est tout autant divisée. Alain Madelin a déjà annoncé qu'il reprenait sa *« liberté »*. François Léotard, qui est un des rares dirigeants de la droite à avoir rendu hommage à Alain Juppé, tient à conserver l'unité et la spécificité de l'UDF, qu'il préside. Mais François Bayrou plaide pour une distinction organique entre les trois familles de la droite qu'il distingue : les gaullistes, les libéraux et les centristes. Son parti, Force démocrate, pourrait créer son propre groupe dans la nouvelle Assemblée.

… ET SI J'ANNULAIS LA DISSOLUTION ?!

PANCHO

CETTE FOIS, au moins, les deux hommes sont tombés d'accord. Philippe Séguin s'est dit *« déterminé, définitivement déterminé, à (...) créer les conditions politiques »* d'un rebond pour la droite. Pour Alain Juppé, il faut *« entamer la reconstruction d'une force politique »*. Il n'est pas sûr que leurs projets convergent, mais le sentiment de l'urgence est le même. Après avoir rempli sa mission originelle – permettre le retour d'un héritier du gaullisme à l'Elysée –, le RPR est promis, depuis dimanche 1er juin, au mieux, à un nouveau destin, au pis, à un éclatement.

La tâche se présente mal pour son président en titre, M. Juppé. Lui-même est affaibli par son retrait contraint du gouvernement, et la direction, qu'il avait mise en place en 1995, est durement affectée par le résultat des élections législatives. Le secrétaire général du Rassemblement, Jean-François Mancel, est battu dans l'Oise, dont il préside le conseil général, par une candidate socialiste parachutée. Le secrétaire général adjoint, Patrick Stefanini, l'un des proches conseillers de M. Juppé, lui-même parachuté dans le 18e arrondissement de Paris, est victime de l'anticipation du scrutin. Les délégués généraux du RPR chargés des fédérations, Pierre Bédier, des élections, Frédéric de Saint-Sernin, des élus, Jérôme Bignon, sont battus, tout comme le porte-parole de la campagne, Jean-François Copé. Au total, quatre-vingt-seize députés sortants du RPR sont battus.

Sévèrement jugée par les poids lourds du mouvement, cette jeune génération de cadres néogaullistes, qui s'appelaient eux-mêmes la *« task force »* dans les couloirs de l'Assemblée nationale, était totalement dévouée au premier ministre. Pour faire un essai de voix, dimanche soir, au QG de campagne, avant d'intervenir sur une chaîne de télévision, l'un d'eux a eu cette réflexion : *« On va essayer de survivre. »* Non loin de là, une jeune militante constatait : *« Ils ont sorti Séguin du placard, il y a trois jours. Ça ne pouvait pas marcher. La droite s'est sanctionnée elle-même, dimanche dernier. »*

« UNE PAGE EST TOURNÉE »

Bien que très populaire chez les militants, M. Séguin avait considéré, en octobre 1995, cinq mois seulement après l'élection présidentielle, qu'il ne pouvait pas aller à l'affrontement avec M. Juppé, lors de la désignation du successeur de Jacques Chirac à la tête du RPR. Sauf à précipiter les échéances, comme les statuts le prévoient, les prochaines assises nationales du RPR n'auront lieu qu'en 1998. Le débat pourra-t-il attendre un an ? C'est peu probable. Dès lundi matin, l'état-major balladurien devait se réunir. Plusieurs hypothèses, de ce côté-ci, sont envisagées : une véritable rénovation du mouvement, une réorganisation des deux formations de la majorité, voire la constitution d'un pôle libéral. Il faudra aussi compter avec Charles Pasqua, cofondateur du mouvement, qui n'a jamais fait mystère que, le moment venu, il faudrait refonder un autre parti.

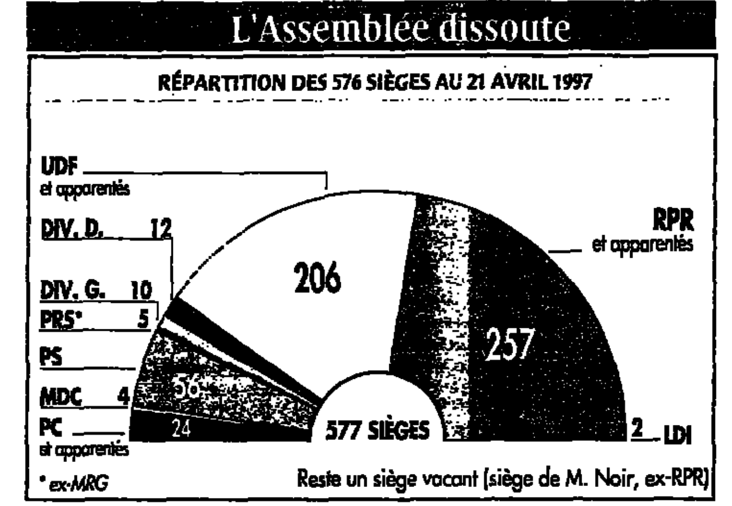
Au soir du second tour, les têtes se sont aussi échauffées à l'UDF. Le bureau politique devait se réunir dès lundi matin. Son président, François Léotard, s'est certes voulu aussi exemplaire, à l'égard de M. Juppé, dans la défaite, qu'il l'avait été au cours de la campagne. Rendant hommage à la *« détermination »* d'un premier ministre auquel l'histoire *« rendra raison »*, il a affirmé la *« solidarité »* de l'UDF avec M. Chirac, qu'elle se promet d'aider *« dans sa tâche jusqu'à la fin de son septennat »*. En revanche, les pôles libéral et centriste de la confédération ont manifesté des velléités de remettre en question l'organisation actuelle de la majorité, et donc de l'UDF. François Bayrou, président de Force démocrate, veut éviter de parler d'*« implosion »*, mais il a souhaité que la majorité sortante construise *« des forces politiques nouvelles »*.

Le président délégué de l'UDF a ainsi souhaité que, dans le futur, la droite permette l'expression de ses trois courants politiques : gaulliste, libéral et centriste. L'une des manières de faire entendre le pôle centriste, déjà expérimenté dans le passé, pourrait consister à créer un groupe indépendant à l'Assemblée nationale. Force démocrate en a la possibilité, puisqu'elle conserve quarante-trois élus au Palais-Bourbon.

Cette décision, toutefois, ne ferait sans doute pas l'unanimité. Claude Goasguen, nouveau député de Paris, secrétaire général de FD et de l'UDF, y est hostile. *« La vocation de Force démocrate est l'élargissement, pas l'enfermement »*, fait-il valoir. De fait, cette stratégie constituerait un changement de cap pour M. Bayrou, qui ambitionnait de conquérir, à partir de sa propre composante, l'ensemble de la confédération. D'autant que les centristes ont mieux résisté que le Parti républicain, dont les effectifs, qui étaient de quatre-vingt-un avant la dissolution, ont fondu presque de moitié dans la nouvelle Assemblée. Les centristes pourraient donc avoir intérêt à faire prévaloir leurs forces.

A l'autre extrémité de l'UDF, Alain Madelin a dressé un constat qui l'éloigne un peu plus de ses anciens amis. La majorité sortante n'exprimant pas toujours ses propres convictions, l'ancien ministre a jugé, dimanche, qu'*« une page est tournée »*. Il *« retrouve sa liberté »* pour défendre ses idées. Comment ? La constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale requiert un minimum de vingt députés. Or M. Madelin a perdu quelques-uns de ses amis dans la bataille. Si les marges de manœuvre semblent étroites à l'UDF, M. Léotard devra tenir compte de ces aspirations au renouveau.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux



Sept ministres battus, seize élus parfois sans gloire

IL Y A les battus, bien sûr, mais aussi ceux qui ont été élus sans gloire dans des circonscriptions où ils faisaient d'habitude des scores bien supérieurs. Pour les vingt-trois ministres sortants qui se présentaient (sur trente-deux), le second tour des législatives a été à l'image des résultats de l'ensemble de la droite : périlleux et, pour certains, catastrophique. Huit ministres ont été éliminés : sept ont été battus et un – Pierre Pasquini (anciens combattants) – avait décidé de ne pas se représenter à l'issue du premier tour. Seize ministres ont été élus, auxquels s'ajoute Alain Juppé, réélu à Bordeaux.

Jacques Toubon, ministre de la justice, symbolise, à lui seul, cette défaite de la droite, puisqu'il a été battu à Paris (48,53 %), dans une circonscription où il avait toujours été élu, difficilement, depuis 1981. Anne-Marie Couderc, ministre déléguée à l'emploi, n'a pas retrouvé le siège gagné en 1993 (44,98 %) et Corinne Lepage (environnement) a été battue (45,49 %). Dans la capitale, seul Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, échappe à l'hécatombe, puisqu'il a été réélu dès le premier tour, non sans avoir perdu dix points par rapport au scrutin de 1993.

En Seine-Saint-Denis, la défaite annoncée d'Eric Raoult (ville) s'est confirmée (40,57 %). Celles de Pierre-André Périssol (logement) dans l'Allier (45,65 %) et de Jean-Jacques de Peretti (outre-mer), un proche d'Alain Juppé, en Dordogne (43,72 %) sont aussi sans surprise après leur mauvais résultat au premier tour. En revanche, Alain Lamassoure, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a créé la surprise en se faisant battre de justesse (49,27 %) dans les Pyrénées-Atlantiques.

Plusieurs membres de l'équipe de M. Juppé sont certes réélus, mais sans faire des scores de 1988 ou de 1993, comme François Bayrou, ministre de l'éducation, dans les Pyrénées-Atlantiques, avec seulement 50,92 % des suffrages. Charles Millon (défense) et Hervé de Charette (affaires étrangères) ont été réélus, respectivement dans l'Ain (55,41 %) et dans le Maine-et-Loire (62,12 %), mais au second tour, contrairement aux deux scrutins précédents. En Savoie, avec 53,87 % des voix, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, a fait beaucoup moins bien que Michel Barnier en 1988 et 1993.

Guy Drut (jeunesse et sport) est réélu en Seine-et-Marne (45,31 %) dans le cadre d'une triangulaire RPR-PS-FN, ainsi que Jean-Louis Debré (intérieur) dans l'Eure (53,65 %), Philippe Douste-Blazy (culture) dans les Hautes-Pyrénées (52,85 %) et François Fillon (poste et télécommunications) dans la Sarthe (52,73 %). Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, garde sa circonscription de Haute-Loire (54,71 %) avec près de trois points de plus qu'en 1993, mais il est en net recul par rapport à 1988.

François d'Aubert (recherche) conserve sa circonscription de Mayenne (53,63 %), Philippe Vasseur (agriculture) est réélu dans le Pas-de-Calais (53,42 %), Dominique Perben (fonction publique) de justesse en Saône-et-Loire (51,03 %) et Jacques Godfrain (coopération) dans l'Aveyron (56,17 %). Frank Borotra (industrie) retrouve son siège dans le même département (60,60 %), tandis qu'Anne-Marie Idrac (transports), dont c'était le baptême du feu, a été brillamment élue dans les Yvelines (69,88 %).

Jean-Michel Bezat

Philippe Séguin, grognon : « J'ai eu trois jours... »

ÉPINAL
de notre envoyée spéciale

« Je ne veux pas jouer les pythies, mais ça me paraissait plié. » Philippe Séguin, dimanche soir, cache sous un sourire l'amère satisfaction du désastre prévu. Sa réélection dans les Vosges, la cinquième en dix-neuf ans, n'est qu'une maigre consolation. Son suppléant, Jean-Luc Cuny, plaisante : *« Je vais pouvoir me remettre au golf. »* Puis se reprend, sérieux : *« Il faut faire tout péter au RPR. Et tout de suite ! »* Dans les studios d'Image Plus, la chaîne locale, Philippe Séguin n'a pas dit autre chose : *« Avec tous ceux qui partagent la même conception de la France, et de la France dans l'Europe, pour préparer d'autres lendemains, je suis déterminé, définitivement déterminé, à en créer les conditions politiques. »*

« NOUS MANQUONS DE COHÉRENCE »

Dans l'après-midi, il voyait venir la bagarre. *« La question est de savoir contre qui »*, disait-il. Maintenant il sait. Mais il préfère se taire. Il a appris les résultats nationaux, seul, dans son bureau, à l'hôtel de ville. Il a aussitôt téléphoné à Lionel Jospin pour le féliciter. Et à Jacques Chirac..., Puis il a filé vers les studios de télévision. Philippe Séguin est déjà ailleurs. Il rumine. Alain Madelin a déclaré qu'il se sentait *« un homme libre »*. *« Et moi donc ! »*, s'exclame le maire d'Epinal. Il n'en dira pas plus. A peine un grommellement à usage privé sur le thème de la dissolution, qui *« n'était pas une erreur, mais un contresens »*.

L'après-midi, lors d'un match de football amical opposant l'équipe d'Epinal à celle de Metz, il avait commenté, grinçant : *« Nous manquons de cohésion... Des garçons qui jouent pour la première fois ensemble. »* A la soixante-septième minute, Epinal égalise. Un but partout. *« La cohésion a été trouvée. Bien tardivement ! »* Aux questions sérieuses, il ne répond guère. Quelques grognements – *« J'ai eu trois jours... »* –, beaucoup de pirouettes et un formidable scepticisme : *« Pas la peine de rêver... »*

Le temps s'est couvert. Il faut repartir avant la fin du match. Un jeune homme l'encourage : *« Alors, monsieur Séguin, en forme pour prendre... »* Il s'arrête, intimidé. Le maire d'Epinal a souri en haussant les épaules d'un geste fataliste. A l'évidence, il s'attendait au pire. Il n'a pas été déçu. Dans la ville désertée, après l'annonce des résultats, ses derniers supporters ne désespèrent pas : *« Après tout, il valait mieux laisser passer ce train-là. Philou, il peut viser autre chose que premier ministre. »*

Véronique Maurus

A Marseille, les bonheurs de Jean-Claude Gaudin

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Il est 21 h 50 dans le magnifique bureau du maire de Marseille. Jean-Claude Gaudin, visage rayonnant et verbe haut, évoque *« la situation nationale de défaite »*, mais dit son *« importante satisfaction »*, car ses amis ont gagné : Jean Roatta (UDF), Roland Blum (UDF), Guy Tessier (UDF) et Renaud Muselier (RPR), rescapés de triangulaires délicates, sans oublier Jean-François Mattéi (UDF), très net vainqueur d'un duel droite-extrême droite avec 79,24 % des voix. Les raisons de cette exception marseillaise tiennent, selon l'ancien ministre de la ville, à quelques raisons simples : *« Depuis huit jours, j'entends qu'il faut faire de la politique autrement. Eh bien (...) les Marseillais ont reconnu le travail accompli par des élus de terrain qui sont des hommes de conviction, des hommes d'honneur, à qui on ne peut rien reprocher (...), et des élus de proximité. »*

« Et maintenant, on va boire un coup », lance-t-il en se levant. Débarque Renaud Muselier, qui dépasse le candidat socialiste de 355 voix sur 32 165 suffrages exprimés. Il arrive de sa permanence qui vient de vivre trois heures d'attente insoutenable. Le jeune député sortant et reconduit jubile et ne trouve rien d'autre à dire que *« On a gagné ! »*. Dans cette étrange euphorie, ces faibles mots suffisent.

La joie de la droite marseillaise est d'autant plus grande qu'arithmétiquement la plupart de ses candidats étaient pris dans des ballottages défavorables au terme du premier tour. L'addition des voix du PS, du PC et des divers gauche plaçait le maire de secteur Jean Roatta dans une posture quasi désespérée dans la 3e circonscription. Une campagne acharnée entre les deux tours, un travail intense de mobilisation vers des abstentionnistes les a sauvés. De plus, certains électeurs égarés qui avaient manifesté au premier tour un agacement contre la politique gouvernementale sont rentrés au bercail. Exemple parmi d'autres, les professionnels de la santé, singulièrement des médecins que Renaud Muselier, lui-même médecin, a systématiquement fait appeler entre les deux tours à l'aide des annuaires de la profession.

Claude Bertrand, directeur de cabinet du maire et connaisseur exceptionnel de la carte électorale marseillaise, estime que l'implantation de la droite est stable et à peu près définitive dans la ville ; selon lui, la droite classique est capable d'endiguer le FN, qui est apte à capter le vote protestataire mais incapable de franchir le saut qui lui permettrait de venir aux affaires.

Michel Samson

Les propos divergents des dirigeants du RPR et de l'UDF

***LES DIRIGEANTS** de la droite se sont exprimés, dimanche 1er juin, après l'annonce de leur défaite. Voici des extraits de leurs déclarations.*

● **Philippe Séguin (RPR) :** « C'est tout notre système politique qui est en crise. Cette réalité ce soir s'impose à tous, vainqueurs et vaincus. (...) Je suis résolu à mettre toutes mes forces au service de mon pays, dans l'opposition parlementaire, (...) avec tous ceux qui partagent la même conception de la France, de la France dans l'Europe, pour préparer d'autres lendemains. Je suis définitivement déterminé à en créer les conditions politiques. »


VERBATIM

● **Alain Juppé, président du RPR :** « Je souhaite maintenant bonne chance à ceux qui vont à présent gouverner la France, et je souhaite bonne chance à la France (...). Il nous faut maintenant analyser les raisons de cet échec, et en tirer toutes les conséquences. Il nous faut entamer la reconstruction d'une force politique capable de porter des idées auxquelles croient des millions de nos compatriotes. »

● **François Léotard, président de l'UDF :** « Pendant toute cette campagne, peut-être avons-nous commis des erreurs, nous les reconnaîtrons le moment venu. (...). Il apparaîtra rapidement aux yeux des Français que les réformes qui ont été faites, il fallait les faire. »

● **François Bayrou, président de Force démocrate (UDF) :** « La République française a un problème d'institutions. On ne peut pas se permettre de rouler d'un bord sur l'autre à chaque élection (...). Il y a une réflexion à conduire sur ce point. On a un problème d'organisation de ce qui était jusqu'à ce soir la majorité (...). On ne peut pas continuer comme ça (...). Il y a un courant républicain gaulliste, un courant libéral et un courant démocrate, c'est-à-dire du centre. On a besoin de l'expression de ces trois courants-là (...). Je ne parle pas d'implosion mais de construction. On a besoin de construire des forces politiques nouvelles. Ayons le courage de poser le problème de notre organisation. (...) Ce sont les soirs de défaite que se préparent les victoires. »

● **Valéry Giscard d'Estaing (UDF) :** « En décidant d'interroger les Français à un moment où chacun savait qu'ils étaient mécontents de la manière dont ils étaient gouvernés, on prenait le grand risque d'un vote négatif. (...) Nous devrons demander à ceux qui gouverneront la France de faire très attention à ne pas causer de très graves dommages, notamment à la situation européenne de la France. (...) Je souhaite que les nouveaux dirigeants épargnent à la France des dommages inutiles. (...) Nous, nous serons naturellement toujours là pour espérer qu'un jour, l'espoir nous revienne. »

● **Alain Madelin (UDF), président d'Idées-Action :** « Aujourd'hui, une page est tournée, et en ce qui me concerne, si j'ai toujours soutenu la majorité et l'union de la majorité, je retrouve ma liberté et j'entends en faire un bon usage pour redonner des raisons d'espérer à ceux qui ont voté pour la majorité aujourd'hui, à ceux qui l'ont quittée. L'avenir est plus que jamais aux solutions de liberté. »

…qu'elle n'avait pas prévu

…on pour construire une force d'opposition

…lladur envisage un regroupement des libéraux



…guin, grognon : « J'ai eu trois jou…

…ergents des dirigeants du RPR…

A Paris, Jean Tiberi est réélu mais Jacques Toubon est battu

La gauche prend sept sièges à la droite

La droite parisienne fait bloc derrière le maire de la capitale, Jean Tiberi, qui conserve son siège. Au regard de la poussée nationale de la gauche, elle se félicite de n'avoir laissé au Parti socialiste que sept nouveaux sièges. Ces derniers s'ajoutent aux deux déjà détenus par la gauche dans une ville qui compte vingt et un députés.

JEAN TIBERI a sauvé son siège, dimanche 1er juin, et ceux qui, au sein de la majorité municipale, fourbissaient déjà leurs armes contre lui sont rentrés dans le rang. Du moins le temps d'une soirée électorale intense et tendue. Avec 53,52 % des voix au second tour, le maire de Paris frôle son score de 1993 (53,66 %), obtenu, cette année-là, dès le premier tour. L'avertissement a été sévère pour le député de la 2e circonscription, toujours élu au premier tour depuis son entrée à l'Assemblée nationale en 1968, excepté en 1973. Le soulagement a été à la mesure de l'inquiétude d'une campagne d'entre-deux-tours particulièrement difficile pour le premier magistrat de la capitale.

Dimanche soir, la perte de sept sièges – s'ajoutant aux deux que la gauche détenait depuis 1993 – par la droite parlementaire à Paris était commentée par le proche entourage du maire comme un résultat moins mauvais que ceux de cette même droite au plan national. De fait, Paris et l'Ile-de-France ont mieux résisté que le reste de la France à la vague de gauche. Edouard Balladur lui-même, lors d'une courte apparition à l'Hôtel de Ville, a déclaré que les résultats parisiens étaient *« bien meilleurs que ce qu'on avait dit »*. M. Tiberi, lui, avait choisi la ligne la plus neutre en déclarant : *« A Paris, les résultats que nous constatons sont le reflet des résultats nationaux. »* Quant à son propre résultat, il l'attribue à *« la reconnaissance de* [son] *intégrité »* que *« les électeurs des 5e et 6e arrondissements qui* [le] *connaissent bien* [lui] *ont à nouveau exprimée » (lire ci-contre).*

Autour de lui, pour une prestation destinée à montrer aux télévisions la cohésion de la droite parisienne, se tenaient, lors de cette déclaration, *Jacques Dominati, président de* l'UDF Paris et du groupe UDF au Conseil de Paris, et Roger Romani, président du groupe RPR. Il n'empêche que, dans les rangs de l'UDF parisienne, certains se sont montrés en désaccord avec cette interprétation, parlant même d'un risque d'*« autosuicide »* pour les prochaines municipales si les élus RPR et UDF ne se livraient pas à une redistribution en profondeur de la donne politique parisienne.

Si redistribution il y a, ce ne sera pas au profit de l'ancien ministre de la justice, Jacques Toubon. Le principal rival de M. Tiberi à la mairie, lorsque fut ouverte la succession de Jacques Chirac, a été battu sèchement par le socialiste Serge Blisko (51,46 %). Une de ses proches, Anne-Marie Couderc, a subi le même sort face à Jean-Marie Le Guen (55,01 %), premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris, dans une circonscription, il est vrai, favorable à la gauche.

« REVERS POLITIQUE »

La défaite de M. Toubon a encore plus alimenté les commentaires que la réélection de M. Tiberi. *« Il y a des défaites qui font très mal au cœur. M. Toubon va beaucoup manquer à Paris et à l'Assemblée nationale »*, a déclaré Pierre Lellouche, nouveau député RPR de Paris. *« La catastrophe, sur Paris, c'est que Jacques Toubon ait perdu. J'ai de la peine, c'est une profonde injustice »*, a repris en écho Claude Goasguen (UDF-FD), ancien suppléant de M. Toubon dans la 9e circonscription, désormais élu dans la 14e.

M. Goasguen, secrétaire général de l'UDF au plan national, estime que le rapport de douze députés *pour la droite contre neuf à la* gauche est *« un revers politique à Paris »*. *« Ce n'est pas plus alarmant qu'ailleurs »*, se reprend-il aussitôt, exprimant au passage sa satisfaction que *« M. Tiberi ait été réélu dans sa circonscription »*. *« Son poste de maire n'est pas remis en cause »*, a-t-il précisé. Jacques Dominati s'est gardé de toute déclaration, même une fois confirmée la réélection de son fils Laurent, par 234 voix d'avance, dans la 1re circonscription.

M. Tiberi réélu, chacun retrouve ses marques habituelles. L'UDF, forte de trois députés au lieu de *quatre sortants*, souligne sobrement, par la voix de M. Goasguen, que *« cette bataille politique a montré que certains changements sont nécessaires dans la gestion de Paris »*. Désormais, même le plus solide des fiefs de l'ancienne chiraquie apparaît à portée de main de la gauche. *« Il faut repartir, retravailler pour convaincre les Parisiens que nos positions sont les bonnes »*, poursuit Mme Couderc, qui attribue sa défaite au mouvement national de rejet de la droite parlementaire, et en aucun cas à un « effet Tiberi ». *« Il ne faut pas confondre législatives et municipales »*, reprend M. Toubon, qui, interrogé sur ce même « effet Tiberi », se refuse à *« exprimer une position particulière envers telle ou telle personne »*.

La victoire de la gauche est d'une telle ampleur au niveau national que la droite parisienne, à chaud, préfère compter ses sièges et se satisfaire d'une même voix d'en conserver douze sur vingt et un.

Pascale Sauvage

Des socialistes émettent des doutes sur la régularité du succès du maire

Jean Tiberi affirme que son intégrité a été « reconnue » par les électeurs de la 2e circonscription, qui l'ont réélu avec 2 710 voix d'avance sur sa concurrente, Lyne Cohen-Solal

UN COUPLE d'électeurs de Rueil-Malmaison s'est déplacé place du *Panthéon « pour savourer le symbole »*. Des jeunes socialistes commencent à se chauffer la voix en

REPORTAGE

« Ici, c'est chez nous, c'est notre village. Prenez Matignon, nous, on garde le 5e »

imitant les trémolos de Charles de Gaulle : *« Paris outragé, Paris bafoué mais Paris libéré ! »* Une rose rouge a été accrochée à une barrière de sécurité. *Les bons résultats du premier* tour de Lyne Cohen-Solal, la candidate du PS, conjugués aux estimations nationales, laissent espérer. A 20 heures, les partisans du maire de Paris ont la mine des jours sombres. Seule Odette, retraitée, semble affirmative ; elle le dit à ses copines : *« Je le sais, je l'ai vu cet après-midi, Jean-jean est à 52 %. » « Oui, c'est vrai. Toi, tu le sais »*, se rassure l'une d'elles, qui explique qu'Odette lit dans une boule de cristal. *« Les gens sont vraiment trop méchants,* s'indignent les vieilles dames. *Quelle est cette époque ? C'est l'Inquisition. Les magistrats se prennent pour l'archange du Jugement dernier. »*

Les premiers résultats arrivent, les écarts sont serrés. Des voitures de police, gyrophares allumés, traversent à toute vitesse la place du Panthéon. Des jeunes leur crient : *« Emmenez Tiberi, emmenez Tiberi ! »* Sur les affiches électorales du maire, on a collé, entre les deux *tours, la liste d'un comité de soutien* présidé par Jean Dutourd, avec entre autres Claudia Cardinale, le recteur de la Mosquée de Paris, un Compagnon de la chanson.

Des assesseurs socialistes entrent, le visage grave. A l'intérieur de la mairie, ces derniers refusent de signer les procès-verbaux entérinant les résultats. Les premières estimations donnent une légère avance à Jean Tiberi. Ce n'est qu'une demi-surprise. *« Depuis trente ans, ça ne change pas »*, se lamentent des habitants du Quartier latin. Les socialistes confirment publiquement des soupçons d'irrégularité dans les bureaux de vote nos 21, 23, 34, avec des écarts, qu'ils estiment *« surprenants »*, de 500 voix. *« Ce sont des quartiers où l'on trouve beaucoup de résidences de personnes âgées. Leur a-t-on fait peur en invoquant une fermeture de leur établissement si Tiberi n'était pas élu, comme cela nous a été rapporté ? »*, s'interroge Alain Morell, candidat suppléant de Lyne Cohen-Solal. *« Plusieurs assesseurs ont vu des personnes âgées, accompagnées, entrant dans l'isoloir avec un seul bulletin à la main »*, précise-t-il. Se pose également le problème, soulevé par *Le Canard enchaîné*, des fausses domiciliations de plusieurs milliers d'électeurs dans le 5e arrondissement.

« RÉSULTATS PROVISOIRES »

L'arrivée de Lyne Cohen-Solal est acclamée par des jeunes à qui l'on a refusé l'entrée dans la mairie. *« Tiberi, sans Toubon, c'est tout droit la prison »*, crient-ils. Devant le Panthéon, la candidate socialiste déclare seulement : *« J'ai fait campagne pour dénoncer certaines pratiques dans cette circonscription. Je constate que ces pratiques n'ont pas changé. Nous allons continuer »*, espérant que *« la démocratie légale va un jour s'installer ici »*. Un jeune socialiste ouvre une bouteille de champagne. Un militant lui suggère de faire chanter *L'Internationale*. *« Non, pas* L'Internationale *! »*, s'offusque-t-il. Lyne Cohen-Solal boit maladroitement une gorgée *« à la gauche »*.

Dans la salle des fêtes, les partisans du maire de Paris commencent à être soulagés : *« La rumeur est bonne. »* Certains reprennent assez d'assurance pour lancer aux rares sympathisants socialistes qui ont pu entrer : *« Qu'est-ce que vous faites là ? Vous voyez, ici, c'est chez nous, c'est notre village. Prenez Matignon, nous, on garde le 5e. »* Des militants tentent de donner un parfum de victoire en scandant *« Tiberi ! Tiberi ! »*. Quelques Parisiens ajoutent *« corruption ! »* ou *« en prison »*.

A 23 heures, le maire du 5e, Jean-Charles Bardon, annonce des *« résultats provisoires mais qui seront confirmés demain »* : 17 950 voix pour Lyne Cohen-Solal, 20 660 pour Jean Tiberi. Le maire de Paris monte sur l'estrade, acclamé ou insulté. *« Les habitants du Quartier latin m'ont donné le témoignage de leur fidélité. Ils ont aussi exprimé la reconnaissance de mon intégrité* […], déclare-t-il. *J'en suis, chers amis, d'autant plus heureux que j'ai été victime depuis des mois d'attaques et de calomnies inqualifiables, et notamment par ceux qui, dans les domaines qu'ils ont évoqués, devraient faire acte de pudeur. »* La salle des fêtes entonne *La Marseillaise*. Une vieille dame apprend que la gauche est devenue majoritaire à l'Assemblée : *« Mais on m'a dit toute la soirée qu'on avait gagné »*, s'étonne-t-elle, contrariée.

Dominique Le Guilledoux

Publicité

Mesdames et Messieurs les Députés

Le transport public est-il une priorité ?

Vous êtes aujourd'hui élus députés et, dans vos programmes respectifs, vous avez tous reconnu le transport public comme une priorité. Vous avez la conviction que faciliter la mobilité des hommes est une des conditions de la cohésion sociale, de la qualité de vie des citoyens et du développement du territoire.

Or l'année 1996 aura fait clairement apparaître la situation paradoxale du transport public. Confronté à une crise grave - baisse ou stagnation de la fréquentation, problèmes de sécurité -, jamais il n'a été autant plébiscité : filière créatrice d'emplois, protection de l'environnement, solution reconnue de tous les spécialistes pour le développement urbain, la qualité de la vie et la solidarité du territoire… et 89 % des citoyens estiment qu'il est «l'avenir des villes» (enquête SOFRES d'octobre 1996).

Force est de constater que le développement du transport public est au coeur des grandes questions qui font l'objet du débat politique national et qui donneront lieu, dans les mois et années à venir, à des orientations de politique générale et à des projets ou propositions de loi.

L'emploi : développer le transport public, c'est développer l'emploi.

Toute augmentation de l'offre de transport public génère des emplois nouveaux à durée indéterminée et non délocalisables : emplois de conduite, mais aussi nouveaux emplois de services aux voyageurs permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes et donc la fréquentation. Rappelons que l'emploi dans les entreprises de transport public s'est accru de 1 % par an depuis 10 ans mais que 1996 marque à cet égard un retournement de tendance avec une baisse de 0,2 %.

La sécurité : assurer la sécurité des voyageurs et des salariés du transport public.

C'est le problème le plus urgent auquel les entreprises et leurs salariés sont confrontés. Il n'y aura pas de progression de la fréquentation si les voyageurs n'ont pas la garantie d'être transportés «en toute sécurité». Il y a risque de dégradation de l'offre de transport si les salariés des entreprises n'ont pas l'assurance qu'ils peuvent exercer leur métier «en toute sécurité».

Les entreprises de transport et leurs salariés sont déjà largement engagés dans des actions préventives en partenariat avec les milieux associatifs et les collectivités locales.

Mais il n'y a pas de prévention efficace sans des mesures efficaces en matière de police et de justice, qui relèvent des pouvoirs régaliens de l'Etat. Le transport public, comme l'école, parce qu'ils sont des services publics et des lieux de socialisation, doivent être particulièrement protégés.

L'environnement : le transport public préserve la santé publique.

En produisant dix à vingt fois moins de gaz toxiques que la voiture par personne transportée, le transport public limite les conséquences de la congestion urbaine et constitue une alternative à la voiture particulière. Les pays de l'Europe du Nord nous donnent l'exemple avec un taux de fréquentation du transport public deux à trois fois supérieur au nôtre et un taux d'équipement des ménages en voiture particulière égal ou supérieur au nôtre.

Le développement du transport public va de pair avec l'usage rationnel et raisonné de la voiture.

La qualité des services publics : le transport public apporte des solutions rationnelles aux déplacements, à des coûts raisonnables pour la collectivité.

Depuis des années les entreprises de transport public s'adaptent : elles ont innové pour proposer une offre flexible qui réponde à la morphologie complexe des agglomérations, à l'individualisme des comportements de déplacement et à la désynchronisation des rythmes de vie. Mais elles ont aussi mesuré l'impact désastreux sur le plan financier et commercial d'une évolution urbaine non maîtrisée.

S'il y a aujourd'hui un problème de transport public, c'est d'abord en amont un problème lié à des incohérences dans les choix de planification urbaine et d'aménagement du territoire. En densifiant et en structurant les espaces éclatés, le transport public contribue à redonner sa cohésion au territoire et à la ville, à retrouver les repères identitaires nécessaires.

Mais il faut aussi faciliter l'accès de tous au transport public : c'est la première qualité d'un service public. En dépassant le strict cadre de chaque mode de transport - urbain, ferré, autocars -, l'information des voyageurs est améliorée, en organisant les correspondances les temps d'attente sont réduits, des solutions simplifiées de tarification sont possibles. Si l'ensemble des entreprises de transport public s'est d'ores et déjà engagé dans cette voie de *l'intermodalité*, sa mise en oeuvre ne sera effective qu'avec la volonté des différents niveaux d'autorités responsables - Etat, régions, départements, collectivités locales - de se coordonner et de prendre ensemble les décisions nécessaires.

La lutte contre l'exclusion : le transport public favorise l'intégration.

50 % des ménages qui vivent dans les quartiers sensibles ne possèdent pas de voiture particulière. En redonnant à tous les citoyens le droit d'accès aux équipements collectifs, aux emplois, aux loisirs, en permettant aux quartiers d'être mieux reliés entre eux et au centre-ville, le transport public favorise l'intégration des banlieues.

Un bon niveau d'équipement en transport collectif contribue à la requalification du cadre de vie et à la renaissance du lien social.

La construction européenne : le transport public accroît la compétitivité des territoires urbains.

La bonne desserte d'une agglomération facilite son développement économique : la qualité des transports publics compte à égalité avec les équipements scolaires et universitaires dans le choix des investisseurs et celui des implantations d'entreprises. C'est un avantage concurrentiel décisif dans la compétition européenne.

Pour cette raison, l'Union des Transports Publics a déjà pris position au niveau européen pour défendre un modèle de service public qui préserve l'intérêt général. Mais elle doit impérativement être soutenue dans son action par la représentation nationale tant à Bruxelles qu'à Strasbourg.

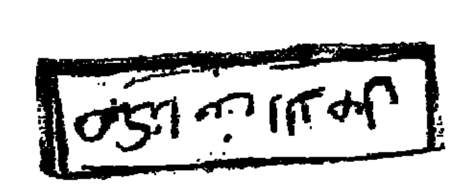
Les entreprises de transport public réunies au sein de l'Union des Transports Publics ont la conviction que la cohésion sociale de notre pays et sa compétitivité au sein de l'Europe se jouera à l'échelle des villes, des communautés urbaines, des bassins de vie. Elles mesurent ainsi l'urgence d'inscrire pour les cinq ans à venir les problèmes de mobilité dans une perspective globale et cohérente.

L'avenir des transports publics est indissociable du développement durable des villes et des territoires.

Vous avez, Mesdames et Messieurs les Députés, une part importante de responsabilité dans les choix qui seront faits. L'ensemble des entreprises de transport public s'engage à vous soutenir dans les politiques que vous inspirerez et les actions que vous conduirez.

L'Union des Transports Publics

L'Union des Transports Publics est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe l'ensemble des entreprises de transport public urbain de voyageurs. UTP - 5-7, rue d'Aumale - 75009 Paris.



Jean-Marie Le Pen réclame à nouveau la démission de Jacques Chirac

Le FN veut rassembler « tous ceux qui ne se sentent pas bien, notamment dans les rangs du RPR et de l'UDF »

Avec finalement un seul élu à l'Assemblée nationale, le Front national a accusé, dimanche 1er juin, une perte de voix par rapport au premier tour. Mais, en maintenant au second tour quasi systématiquement ses candidats face à la droite parlementaire, le parti de Jean-Marie Le Pen a marqué des points dans sa stratégie de briser la majorité sortante, avec l'espoir de récupérer les mécontents.

EN TRINQUANT, dimanche soir 1er juin, « *à la santé de Jean-Marie Le Chevallier* » – le maire de Toulon (Var) qui venait d'emporter le seul et unique siège de député que le Front national occupera dans la nouvelle Assemblée –, Jean-Marie Le Pen accusait le coup. A force de voir son entourage en rêver, il avait fini par croire à une poignée d'élus lepénistes qui auraient fait la pluie et le beau temps au Palais-Bourbon.

Les hommes et les femmes en qui le parti d'extrême droite avait placé ses espoirs ont échoué, parfois même sans atteindre leurs scores de 1993. Le premier d'entre eux, le délégué général du parti, Bruno Mégret, a obtenu 45,89 % des suffrages, alors qu'il atteignait les 49,52 % il y a quatre ans. De même, Marie France-Stirbois, qui, une fois encore, affrontait en duel Gérard Hamel (RPR), recueille 43,81 % des voix contre 49,86 en 1993. Quant à Marie-Caroline Le Pen, arrivée en tête dimanche 25 mai, elle accuse une perte de 840 voix. Elle se demandera sans doute longtemps si elle ne doit pas sa défaite à l'affrontement physique, vendredi 30 juin, entre son père et la candidate socialiste, heureuse gagnante du deuxième tour. Autre vaincu, le maire d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard.

Un grand nombre de candidats du Front national accusent une perte de voix entre les deux tours. Et les soutiens accordés à des représentants de la droite n'ont pas toujours marché. Le « baiser » lepéniste a ainsi tué au moins deux députés, Lucien Brenot (LDI-CNIP) en Côte-d'Or, en faveur duquel Charles Calvin (FN) s'était désisté, et Yves Bonnet (UDF-PPDF) dans la Manche. De même, si le FN peut penser avoir contribué à la perte de Michel Hannoun (RPR) ou de Gérard Longuet (UDF-PR), il n'a pas pu empêcher l'élection de Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg.

Il y a deux façons d'apprécier le poids du Front national. En s'arrêtant sur son seul et unique élu ou en retenant les 15 % de voix obtenues au premier tour. Force est de constater qu'avec ce score le parti de Jean-Marie Le Pen a pu provoquer soixante-seize « triangulaires » et contribuer, en se maintenant systématiquement, partout où il pouvait le faire, à la défaite de la droite. Rejeté par les partis traditionnels, qui accusent ses responsables de racisme et de xénophobie, le FN a appliqué la stratégie du « *sortons les sortants* » dans l'espoir de casser la droite et de récupérer les mécontents. « *Nous assistons à l'implosion du bloc RPR-UDF* », commentait, au soir du second tour, Jean-Yves Le Gallou, et la faute en revient, selon M. Le Pen, à la majorité, qui « *recueille les fruits de sa diabolisation du Front national et de sa stratégie de "front républicain"* ».

Ne perdant pas de temps, le président du parti d'extrême droite a demandé la démission du président de la République, qui a été « *battu deux fois, à la majorité des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité de députés du second tour* ». Dans ce scrutin, les Français ont montré, selon lui, qu'ils désapprouvaient la politique de M. Chirac et n'acceptaient pas de lui donner un « *blanc-seing pour l'Europe* ». Il a ensuite lancé un « *appel au regroupement* [avec le Front national] *des forces saines de la population pour définir une politique nouvelle : populaire, sociale et nationale* ». Appel que Bruno Mégret lançait de son côté « *à tous ceux qui ne se sentent pas bien* [...] *notamment dans les rangs du RPR et de l'UDF* [...], *électeurs, cadres ou élus, à se retrouver autour d'un rassemblement nouveau qui peut se faire sur la base de ce que le Front national a déjà construit* », car, selon lui, « *la pitoyable défaite du RPR-UDF* » augure « *une recomposition politique de grande envergure* ».

« *Il y aura un troisième tour avec les régionales et les cantonales* », faisait remarquer le secrétaire général, Bruno Gollnisch. Et le FN entend peser de tout son poids dans ces scrutins. Il espère d'ailleurs emporter au moins la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En attendant, Jean-Marie Le Pen se repaît du retour de la gauche, qui, il en est persuadé, représente, en cas d'échec, le scénario le plus favorable pour son parti.

Christiane Chombeau

Le maire de Toulon entend parler au nom de 4 millions de Français

M. Le Chevallier sera le seul député lepéniste

TOULON
de notre correspondant

Dans le grand hall du quatrième étage de la préfecture du Var, transformé en salle de presse, le préfet, Jean-Charles Marchiani, affirme : « *Il y aura deux députés du Front national.* » « *Dont un dans le Var* », risque un journaliste. Le préfet ne s'arrête pas à cette remarque. M. Marchiani est en joie à l'idée de « *passer enfin dans l'opposition* ». « *On va pouvoir castagner* », promet-il.

En réalité, la victoire du maire, Jean-Marie le Chevallier, dans la première circonscription de Toulon, donnera au Front national son seul député dans la nouvelle Assemblée. A la mairie, où l'on n'est pas encore sûr, alors, de ce résultat, l'ambiance est moins détendue qu'à la préfecture. On vit dans l'expectative jusqu'aux alentours de 20 h 30, heure à laquelle les pourcentages indiqués par les bulletins dépouillés deviennent fiables. On évoque le score très honorable de François Léotard, qui s'est sérieusement redressé avec près de 63 % des suffrages, mais « *le Var, c'est Toulon* », se lamente à l'extérieur un responsable du PR pour lequel « *la messe est dite* ».

« ÉTHIQUE ET MORALE »

Le ton est à peine différent au siège du Parti socialiste, bien que l'élection de Robert Gaïa, dans la deuxième circonscription, ne fasse pas de doute. L'ambiance est étrange : les uns se réjouissent de sa victoire mais n'osent exprimer leur liesse devant les autres, qui digèrent mal le score d'Odette Casanova face à M. Le Chevallier. Ceux-là sont amers d'une défaite dans laquelle, disent-ils, la droite départementale a une lourde responsabilité.

Ils mettent en cause Hubert Falco, sénateur et président (UDF) du conseil général, pour avoir mis en balance front républicain et Front national, ou François Léotard, qui a récusé et le Front national et le Front populaire tout en brillant par son silence entre les deux tours.

Même s'il savoure sa victoire, M. Gaïa « *souhaite élever le débat* ». « *Il est réconfortant*, dit-il, *de constater qu'on peut gagner des élections à Toulon en parlant d'éthique et de morale.* » Dans le même temps, cloîtré dans son bureau du deuxième étage de la mairie, M. Le Chevallier patiente en préparant quelques notes, un œil sur un écran de télévision, l'autre sur les résultats de plus en plus encourageants qui lui sont transmis. A 20 h 30, il quitte l'hôtel de ville pour la proche mairie annexe, qui se trouve sur le port, là où l'attendent une centaine de ses partisans trempés et transis de froid.

Au balcon du premier étage, il apparaît en compagnie de son épouse et adjointe, Cendrine, pour fustiger l'électorat qui lui a échappé : « *Je suis stupéfait de voir que les Français se sont donnés à nouveau à ceux qui les ont terrassés sur le plan de l'économie, de la sécurité et de l'immigration.* » Et de se livrer à une attaque contre « *le mode de scrutin injuste qui prive 15 % des Français d'une juste représentation à l'Assemblée nationale* ». « *Je devrai de ce fait*, annonce-t-il, *représenter 4 millions de Français à moi seul, mais notre absence de députés à l'Assemblée ne nous empêchera pas de progresser de façon importante. Le résultat de Toulon est symbolique.* »

La pluie redouble, le couple Le Chevallier s'efface. M. Falco s'est montré discret. Dans un bref communiqué, il estime que « *la majorité départementale a bien résisté* » malgré « *l'indiscipline des candidats "sauvages" à l'origine de deux échecs sur Toulon* ». Le vent souffle. Les rues sont vides.

José Lenzini

La « triangulaire » de Mulhouse a tourné à l'avantage du maire

MULHOUSE
de notre correspondant régional

« *C'est la campagne la plus dure que j'ai connue en vingt ans d'élections.* » Les premières réactions du maire socialiste de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, candidat dans la cinquième circonscription du Haut-Rhin, ont de quoi surprendre après sa nette victoire contre Joseph Klifa (UDF), le député sortant, et Gérard Freulet, le représentant du Front national. Celui qui perdit son siège à l'Assemblée nationale en 1993 pour 102 voix garde les traces des « *tensions fortes qui existent chez les gens* ». « *Même les Mulhousiens qui votent pour moi m'engueulent, c'est pourquoi la nouvelle majorité ne doit pas décevoir, autrement, je ne réponds plus de rien* », explique M. Bockel.

Aux législatives, depuis 1988, il a toujours trouvé en face de lui les deux mêmes adversaires au second tour, mais cette fois M. Freulet était arrivé le 25 mai juste derrière M. Bockel, avec 826 voix de retard. Autant dire qu'il avait des chances de l'emporter. Une plus forte participation et un bon report des voix de gauche ont fourni au vainqueur « *un succès au-delà de tout ce qu'on pouvait imaginer* », commentait Michel Samuel-Weis, adjoint au maire. M. Klifa a aussi bénéficié de la mobilisation des abstentionnistes du premier tour et d'un regroupement des voix de droite, qui lui ont permis de devancer M. Freulet. Résultat que le nouveau député n'a pas manqué de saluer : « *Je suis satisfait que les deux candidats républicains soient devant le Front national* », a lancé M. Bockel.

Au fil de la soirée, l'enthousiasme de ses partisans aidant, le maire a pris la mesure de sa victoire. L'écart de 5 342 suffrages enregistré aux dépens de M. Freulet finit par lui faire oublier ses angoisses. Il s'excuse auprès de son entourage pour tout ce qui lui a fait subir à cause de son « *stress* », téléphone à Jean-Pierre Baeumler pour le féliciter de sa victoire dans la septième circonscription du Haut-Rhin et à Joseph Spiegel pour le réconforter de sa courte défaite dans la sixième, s'inquiète des résultats à Strasbourg, où l'élection de Catherine Trautmann s'annonce difficile.

« RUDE BATAILLE »

Entouré de sa femme et de ses cinq enfants, le nouveau député se rend à la permanence du PS. Il prend soin de n'oublier personne dans ses remerciements, embrassant au passage toutes celles qui l'ont aidé dans cette « *rude bataille* ». Le temps de la détente, des rires et des plaisanteries est de courte durée. Il doit affronter encore ses deux adversaires devant les caméras. Dans le débat organisé par la station régionale de France 3 et le quotidien de Mulhouse, *L'Alsace*, M. Freulet a sa tête des mauvais jours, M. Klifa est détendu, M. Bockel est moins nerveux que de coutume.

Le candidat du Front national accuse M. Klifa d'avoir joué la carte d'un « *front républicain déguisé* », faisant ainsi allusion à l'alliance qu'avaient conclue la gauche et la droite après le premier tour des municipales de 1995. « *Vous avez beaucoup d'humour* », réplique l'ancien maire. Plus sérieusement, il se réjouit que la vie politique à Mulhouse ne se limite pas à « *une confrontation entre le PS et le Front national* ». Pugnace, M. Freulet lui « *donne rendez-vous aux régionales de l'année prochaine* ». M. Bockel ne relève pas ce nouveau défi et va dans le sens de M. Klifa en appelant de ses vœux un débat entre une « *gauche forte* » et « *une droite qui se recompose* ». M. Freulet veut croire qu'il n'a pas dit son dernier mot.

Marcel Scotto

NUMÉRIQUE
VOICI DÉJÀ 10 BONNES RAISONS
DE PRÉFÉRER LE CÂBLE.

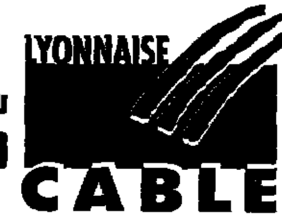


CANAL+ JAUNE
CANAL+ BLEU
CANAL+
Disney Channel
CINÉFIL

Lyonnaise Câble lance sur ses réseaux câbles son offre de télévision numérique et, avec elle à terme, le plus grand choix de chaines jamais offert en France. Ainsi, dès aujourd'hui, Lyonnaise Câble triple son offre de cinéma : sur le câble, vous pouvez désormais accéder en numérique aussi bien aux trois chaines de TPS Cinéma, à CinéCinémas et CinéCinéfil, Disney Channel ou encore aux quatre chaines de Canal + numérique et, bientôt, à tous les programmes avec paiement à la séance de Multivision et à CinéCinémas prime et seconde. L'offre numérique de Lyonnaise Câble sera enrichie progressivement et proposera jusqu'à 70 chaînes et services d'ici à la fin de l'année. Cinéma, sport, information, découverte, jeunesse, musique : avec une simple prise câble, une seule télécommande et un seul décodeur, vous pourrez choisir entre un grand nombre de chaines à thème, pour vivre sans contrainte vos passions.

Paris, Neuilly s/Seine, Levallois Perret, Boulogne Billancourt, Vincennes, Saint Mandé, Saint Germain en Laye et les communes environnantes, Strasbourg, Epinal, Le Mans, Orléans, Besançon, Dijon, Châlon, Clermont Ferrand, Annecy, Chambéry, Pau, Tarbes, Montauban, Menton, Cannes, Liévin.

ABONNEZ-VOUS AU
0 800 25 8000



LE NUMÉRIQUE SUR LE CÂBLE : C'EST SIMPLE, IL N'Y A PAS MIEUX.

Le maire de Toulon entend parler au nom de 4 millions de Français

M. Le Chevallier sera le seul député ...

TOULON

La « triangulaire » de Mulhouse a tourné à l'avantage du maire

MULHOUSE

Emploi et rénovation de la vie politique au cœur des attentes des Français

Selon un sondage de la Sofres pour « Le Monde » et TF 1, les Français se montrent sans illusions sur les conséquences du scrutin quant à leur vie quotidienne. Mais ils attendent de la gauche, en priorité, des mesures de lutte contre le chômage et le cumul des mandats

Au soir du second tour des élections législatives, les Français portent un jugement réaliste sur le retour de la gauche au pouvoir, selon un sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* et TF 1. Ainsi, pour la grande majorité d'entre eux, la période de cohabitation qui s'ouvre place le futur premier ministre de gauche en position de chef de l'exécutif. Près des deux tiers, cependant, souhaitent que Jacques Chirac reste président de la République jusqu'à la fin de son mandat. De même, les personnes interrogées se montrent sans illusions sur la solidité du couple que vont devoir former Jacques Chirac et Lionel Jospin : trois sur cinq sont persuadées que cet attelage ne pourra pas tenir pendant cinq ans. Sceptiques sur la capacité de la gauche de changer leur vie de tous les jours, les Français n'en fixent pas moins clairement les mesures prioritaires qu'ils attendent, au premier rang desquelles la lutte contre le chômage, le relèvement des bas salaires et la rénovation de la vie politique.

ESPOIR MESURÉ, réalisme, lucidité : ainsi peut se résumer l'attitude des Français au soir du second tour des élections législatives qui ont ramené une majorité de gauche à l'Assemblée nationale. Qu'il s'agisse, en effet, du bilan de l'élection et des motivations du vote, de la cohabitation qui s'engage entre un président de la République de droite et un premier ministre de gauche – cas de figure encore inédit sous la Vᵉ République –, ou encore de ce que les électeurs attendent de l'alternance, le jugement des personnes interrogées par la Sofres est remarquablement équilibré.

Le constat s'impose, tout d'abord, quand on analyse les raisons invoquées par les Français pour expliquer leur choix. Le vote-sanction contre la majorité sortante et l'action menée par le gouvernement d'Alain Juppé n'a été déterminant que pour 25 % des personnes interrogées. Il ne l'a pas été davantage pour les électeurs du Parti communiste du premier tour (22 %) et guère plus pour ceux du Parti socialiste (29 %) ; le vote négatif, contre la majorité sortante, n'est dominant (42 %) que parmi les électeurs qui ont voté pour le Front national, le 25 mai. Inversement, la gauche a bénéficié, dans son électorat, d'un fort vote d'adhésion, particulièrement chez les électeurs communistes, dont 71 % déclarent avoir voulu exprimer leur *« soutien aux partis de gauche »*. Au total, pour l'ensemble des personnes interrogées, le vote de soutien à la gauche (30 %) est sensiblement plus fort que le vote-sanction.

De la même manière, pour les deux tiers des Français (63 %), le résultat final de ces élections législatives correspond *« à ce que veulent vraiment les Français »*. C'est un score encore plus fort qu'au soir des élections législatives de 1993, qui avaient pourtant provoqué un raz de marée de la droite. Ce sentiment d'adéquation entre le résultat du scrutin et le souhait des Français est même partagé par 40 % des électeurs de l'UDF et du RPR du premier tour.

La période de cohabitation qui s'ouvre – la troisième en onze ans – n'est pas davantage de nature à plonger les Français dans l'incertitude. Ils font preuve, sur ce point, d'une grande placidité. Jacques Chirac a beau être le premier responsable de la dissolution de l'Assemblée nationale, et par conséquent de la mésaventure de sa majorité, les personnes interrogées ne semblent pas lui en tenir rigueur : 61 % d'entre elles souhaitent qu'il reste président de la République jusqu'à la fin de son mandat, contre 31 % seulement (et 50 % parmi les électeurs communistes ou socialistes) qui souhaitent qu'il se démette.

ALTERNANCES À RÉPÉTITION

En 1993, près de la moitié des Français (47 %) souhaitaient le départ de François Mitterrand. De même, une majorité de personnes interrogées (48 % contre 45 % d'avis contraire) estiment que cette cohabitation sera une période plutôt positive pour la France ; elles n'étaient que 35 % au seuil de la première cohabitation, en 1986.

Cette banalisation de la cohabitation est un sérieux atout pour Lionel Jospin et la gauche. Si 37 % des Français estiment que Jacques Chirac reste le vrai chef de l'exécutif, il ne fait pas de doute, pour 58 % des personnes interrogées, que ce rôle revient au premier ministre socialiste. Ils n'étaient que 55 % en 1993 à faire d'Edouard Balladur le patron de l'exécutif, face, pourtant, à un chef de l'Etat affaibli à la fois par la maladie et la déroute de son camp. Il se trouve même, aujourd'hui, 49 % des sympathisants de l'UDF (contre 45 % d'avis contraire) à accorder la prééminence au futur premier ministre de gauche ; seuls les sympathisants du RPR (à 75 %) continuent à accorder le premier rôle à Jacques Chirac.

Pour autant, les Français sont lucides. Un tiers d'entre eux seulement (35 %), surtout parmi les personnes âgées de plus de cinquante ans, pensent que la cohabitation pourra durer le temps normal de la législature qui commence. Trois sur cinq, au contraire, sont persuadés qu'elle ne pourra durer cinq ans. Ce sentiment est évidemment partagé par 70 % des sympathisants de la droite, mais également par 55 % de ceux de la gauche. 1986 et 1993 avaient déjà accoutumé les Français à ces alternances à répétition. La situation créée aujourd'hui leur laisse encore moins d'illusions sur la possibilité que l'attelage Chirac-Jospin puisse tenir très longtemps. Et ils sont tout aussi sceptiques sur la nouvelle majorité socialiste et communiste : pour les deux tiers d'entre eux (64 %), PS et PC *« ne sont pas d'accord sur la politique à mener pour le pays »*, même si une courte majorité (49 % contre 46 %) est plutôt favorable à l'entrée de ministres communistes au gouvernement.

Enfin, le résultat des élections législatives ne fait pas rêver les Français. 30 % seulement pensent que la victoire de la gauche aura des conséquences plutôt favorables sur leur *« vie de tous les jours »*. 21 % craignent, au contraire, des effets plutôt défavorables. Mais 46 % estiment que ce scrutin n'aura pratiquement pas de conséquences pour eux. Il faut remonter à 1981 pour trouver une majorité de Français convaincus qu'un changement de majorité peut changer la vie.

Cela n'empêche pas les personnes interrogées de fixer clairement les priorités qu'elles attendent du futur gouvernement de gauche. Pour 70 % d'entre elles (et jusqu'à 80 % chez les moins de 25 ans), la mesure à prendre d'urgence est la création de 350 000 emplois pour les jeunes, et, pour 55 %, l'augmentation du SMIC, des bas salaires et des petites retraites. 35 % jugent prioritaire la réforme de la vie politique, à travers l'interdiction du cumul des mandats. *La réduction du temps de travail apparaît beaucoup moins urgente (28 %)*, tout comme l'abrogation des lois Pasqua-Debré (13 %). Voilà donc Lionel Jospin prévenu : les électeurs n'attendent pas monts et merveilles de la gauche. Mais ils la jugeront sur sa capacité à s'attaquer sérieusement au chômage et à rénover la vie politique.

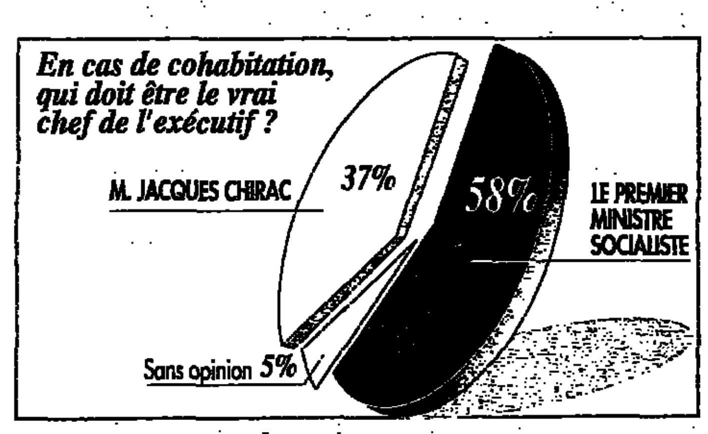
Gérard Courtois

Lionel Jospin, chef de l'exécutif

Avec la victoire de la gauche, souhaitez-vous que ...

Jacques Chirac reste président de la République	61%
Jacques Chirac démissionne	31%
sans opinion	8%

En cas de cohabitation, qui doit être le vrai chef de l'exécutif ?



Pensez-vous qu'une cohabitation entre Jacques Chirac et un gouvernement de gauche ...

pourra durer cinq ans	35%
ne pourra pas durer cinq ans	60%
sans opinion	5%

Dans votre vote aux élections législatives, qu'avez-vous voulu d'abord exprimer?

Votre soutien à Jacques Chirac et à la majorité RPR-UDF	25%
Votre volonté de sanctionner l'action menée au pouvoir par le RPR et l'UDF	25%
Votre soutien aux partis de gauche	30%
Votre opposition à la gauche	10%
Sans opinion	10%

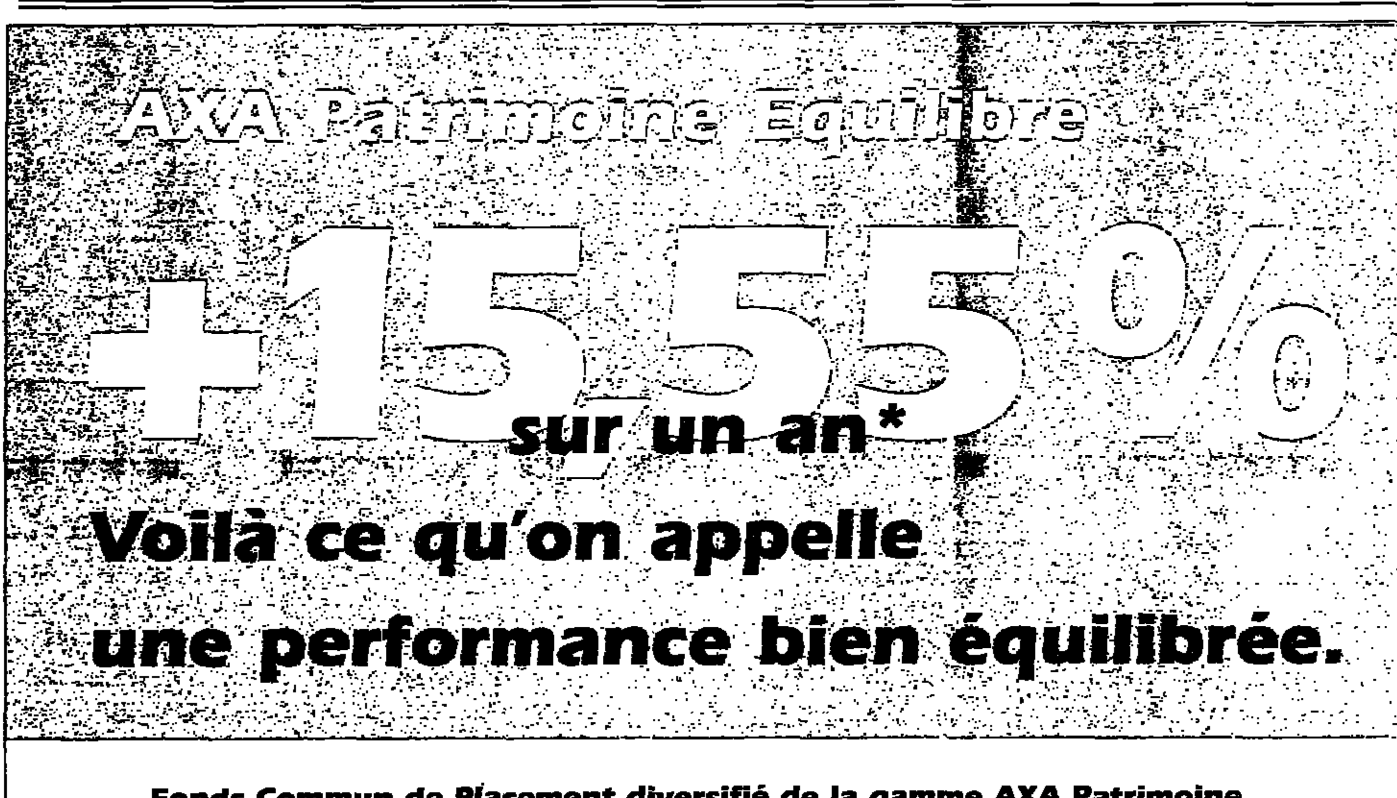
Parmi les mesures suivantes, quelles sont celles que le nouveau gouvernement de gauche devrait prendre en priorité?

L'augmentation du SMIC, des bas salaires et des petites retraites	55%
La création de 350 000 emplois pour les jeunes dans les collectivités locales et les services publics	70%
La réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures sans réduction des salaires	28%
L'arrêt des privatisations	10%
L'abrogation des lois Pasqua-Debré	13%
Le contrôle des licenciements économiques	23%
L'interdiction du cumul des mandats	35%
La renégociation de certains critères pour le passage à la monnaie unique	19%
Sans opinion	2%

Pensez-vous que le résultat des élections législatives aura sur votre vie de tous les jours, sur votre niveau de vie, des conséquences...

Plutôt favorables	Plutôt défavorables	Pratiquement pas de conséquences	Sans opinion
30%	21%	46%	3%

Réalisé par la Sofres pour *Le Monde* et TF1, ce sondage a été réalisé le 1er juin à partir de 20 heures, par téléphone, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.



Fonds Commun de Placement diversifié de la gamme AXA Patrimoine,
AXA Patrimoine Equilibre répond à vos besoins de placements :
obtenir une bonne performance avec une part de risques mesurés.

En choisissant AXA Patrimoine Equilibre :

- vous disposez d'une répartition équilibrée entre les différents marchés actions, obligations et monétaires
- vous déléguez votre gestion auprès des experts d'AXA
- vous bénéficiez des avantages de la gamme AXA Patrimoine : vous êtes libérés de tous soucis de gestion et vous choisissez une gestion en franchise d'impôt
- vous profitez de la puissance et de l'expertise du 2ème gestionnaire d'actifs au monde (Groupe AXA-UAP)
- vous bénéficiez d'un conseil et d'un service privilégié

Pour souscrire dès aujourd'hui ou obtenir plus de renseignements :
Téléphone : 01 40 75 73 90
Télécopie : 01 40 75 73 18



Allez-y nous nous engageons

CPM & COMPAGNIE

* source Micropal au 13/05/1997 (performance sur un an cumulé)

Je souhaite recevoir sans engagement de ma part une documentation sur AXA Patrimoine Equilibre

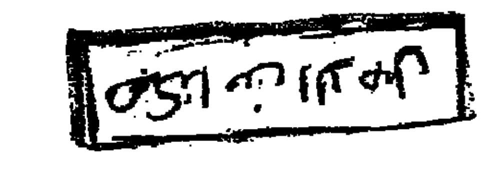
Nom .... Prénom ....

Adresse ....

Code Postal .... Ville ....

Tél. Dom. .... Tél. Bur. ....

A compléter et renvoyer à AXA Asset Management Service des Placements, 16, avenue Matignon, 75008 Paris





PATRICK ARTINIAN / CONTACT

Le premier secrétaire peut jeter un regard d'autant plus satisfait sur son parcours que la victoire de dimanche est largement la sienne.



Lionel Jospin ou le refus du cynisme en politique

L'homme de la synthèse socialiste, qui a engagé la rénovation de son parti, recueille les fruits de sa ténacité

LA scène se déroule au soir du 13 mai. Lionel Jospin, qui vient de tenir un meeting à Clermont-Ferrand, ramène dans son avion Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme. Le premier secrétaire du Parti socialiste a forcé un peu sa politesse naturelle. Sans doute n'a-t-il pas oublié qu'au moment de l'élection présidentielle de 1995, ce proche de l'ancien chef de l'Etat redisait à qui voulait l'entendre : *« Jospin président, ce n'est pas sérieux. »*

Autour de plateaux-repas, la conversation roule péniblement. L'avion tangue sous l'orage. Non sans malice, Lionel Jospin interroge André Sainjon, radical-socialiste, sur sa cohabitation avec Bernard Tapie au Parlement européen de Strasbourg. L'ancien syndicaliste articule quelques mots. Le premier secrétaire se tourne alors vers Michel Charasse : *« Je ne pardonnerai jamais qu'on en ait fait un ministre de la République. »*

Lionel Jospin, c'est d'abord une certaine conception de l'action publique, d'une certaine éthique de la République. Sa rigueur est légendaire. Du coup, l'ancien candidat à la présidence de la République est souvent apparu solitaire ou, même, isolé. Après un septennat à la tête du PS, de 1981 à 1988, où il a toujours privilégié la recherche de l'unité et de la synthèse, recueillant plus de 70 % des mandats aux motions qu'il présentait ou obtenant même, comme au congrès de Lille en 1987, l'unanimité des courants, il a fini par intriguer, ses amis comme ses adversaires. Répugnait-il, au nom de sa conception de l'action publique, à entrer dans une guerre de courants qui ne l'a jamais inspiré ? Ou se posait-il déjà en recours ? Celui que Jacques Chirac va devoir nommer premier ministre remettra à plus tard le livre qu'il avait commencé et qui devait sortir en septembre. Dans un ouvrage précédent, *L'Invention du possible* (Flammarion, 1992), il revenait déjà sur son refus du « *cynisme* » en politique, thème martelé dans la bonne quinzaine de meetings qu'il a tenus pendant cette campagne. *« J'ai appris (...) des événements de ce siècle et de l'action politique les vertus du réalisme et, même, du relativisme. »*

Loin de priser les coteries et les petits complots concoctés à l'aube des fins de congrès, Lionel Jospin a cultivé son originalité au sein du PS, après avoir quitté le poste de premier secrétaire en janvier 1988, troqué pour une fonction de ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale. Il s'est autonomisé, certains diraient marginalisé, par la singularité de son parcours au sein du parti d'Epinay. *« On m'a toujours secondarisé »*, se plaignait-il alors.

PREMIER des socialistes de 1981 à 1988, il tenait son parti ; mais les vrais maîtres étaient ailleurs avec, à l'Elysée, François Mitterrand, à Matignon, Pierre Mauroy puis Laurent Fabius, auquel il lui faudra disputer la conduite de la campagne législative de 1986. Dès qu'il retrouve sa liberté, début 1988, en abandonnant la direction de la maison socialiste, il manifeste son goût pour l'indépendance.

Au même moment, il amorce ce qui apparaîtra comme une prise de distance avec François Mitterrand, avant d'inventer, en 1995, un « *droit d'inventaire* » qui se transformera ensuite en « *bilan contrasté* ». Alors que l'Elysée fait le maximum pour que Laurent Fabius, l'autre héritier, devienne premier secrétaire du PS, Lionel Jospin soutient ostensiblement son ami Pierre Mauroy, qui reste, pour lui, en tant que premier ministre d'un gouvernement d'union de la gauche, le symbole de la volonté de rassemblement.

En avril 1992, quand Lionel Jospin se trouve mis à l'écart du gouvernement de Pierre Bérégovoy, lui qui n'avait jamais fait de « l'ouverture » sa tasse de thé, il fait contre mauvaise fortune bon coeur. N'évite-t-il pas ainsi de côtoyer... Bernard Tapie ? Après sa défaite – mal vécue – aux élections législatives de 1993, dans la 7e circonscription de la Haute-Garonne, il prend de la distance.

Il joue la carte du non-interventionnisme dans le processus de prise de pouvoir de Michel Rocard. Dépositaire de l'héritage de François Mitterrand, symbolisé davantage à ses yeux par les 110 propositions de 1981 que par la *Lettre aux Français* de 1988, il ne le soutient pas, mais ne s'y oppose pas. Déjà convaincu que le PS ne se ressourcera qu'en se rénovant, il laisse faire l'inventeur du « big bang » jusqu'au congrès du Bourget, en octobre 1993.

Lionel Jospin a alors déjà amorcé son retour au sein du PS après avoir, en avril 1993, décidé de se tenir *« éloigné pour un temps de l'action publique »* et s'être démis de tous ses mandats au sein du parti. Le « *cynisme* » en politique aurait-il alors eu raison de sa volonté de rénovation ? Il s'adresse à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères du gouvernement d'Edouard Balladur, pour lui demander très officiellement de reprendre le fil de sa carrière au Quai d'Orsay, où il s'était occupé, de 1965 à 1969, des relations avec les organisations économiques mondiales des Nations unies, et d'obtenir un poste d'ambassadeur.

Le futur premier ministre de Jacques Chirac ne donne pas suite à cette requête, sans pouvoir imaginer que cet ancien dirigeant socialiste, sur l'avenir duquel nul ne mise alors, deviendra, quatre ans plus tard, son successeur à Matignon. Lionel Jospin retrouve donc le chemin de Solférino et des déjeuners de courant du mercredi – ses détracteurs parlent ironiquement de traversée, non du désert, mais du « bac à sable ».

Pourtant, Lionel Jospin renoue avec la singularité de son parcours. Il se tient aux marges, à distance des jeux internes. Deux épisodes illustrent sa particularité. Le 19 juin 1994, dans une sorte de putsch interne, Michel Rocard est limogé de ses fonctions de premier secrétaire. Neutre lors de l'élection de l'ancien premier ministre, il reste neutre au moment de son éviction. Plus étrange apparaît son attitude dans l'élection du nouveau premier secrétaire. Le choix se limite à un duel entre deux anciennes figures jospiniennes, incarnant déjà deux lignes bien distinctes : d'un côté, Dominique Strauss-Kahn, l'ancien ministre de l'industrie, qui défend un certain modernisme ; de l'autre, Henri Emmanuelli, l'ancien président de l'Assemblée nationale, défenseur de la tradition socialiste. Le conseiller général de Cintegabelle choisit de ne pas choisir entre ses ex-lieutenants.

NUL ne peut encore imaginer que Lionel Jospin se prépare à être un éventuel recours. Au congrès de Liévin, il présente sa propre contribution – alors que ses amis jospiniens se dispersent – et lorsqu'il la défend à la tribune, le 19 novembre 1994, en fin de journée, il capte à peine l'attention. La critique du pouvoir mitterrandien y est pourtant cinglante. *« Le constat est clair : on a trop peu débattu, pendant le deuxième septennat de François Mitterrand, des grandes orientations de notre politique. »*

Dans ce texte, où il parle du *« président sortant »*, il note au passage que *« les responsables de parti peuvent être également membres du gouvernement »* et veut déjà *« faire revivre la démocratie, changer le style du pouvoir ». « J'ai voulu être positif*, écrit-il. *Car, s'il est nécessaire de critiquer le passé, il est plus utile encore d'en tirer des leçons et d'avancer des propositons. »* L'essentiel du message du futur candidat à l'élection présidentielle et du futur premier ministre est déjà là, en condensé. Nul ne l'attend encore quand, le 4 janvier 1995, il annonce à un bureau national ébahi, après le retrait de Jacques Delors, sa candidature à la candidature à l'Elysée. Le premier secrétaire se met sur les rangs pour lui faire barrage, mais Lionel Jospin s'en sort un mois plus tard avec plus de 60 % des voix des militants. *« Les trois ou quatre pestiférés »* de Liévin, selon la formule de son ami Daniel Vaillant, sont loin.

Lionel Jospin s'impose en seul recours, comme si son vol au-dessus des petites guerres internes avait montré sa détermination à faire de la politique autrement et à combattre le « *cynisme* ». Tout naturellement, le succès de sa campagne présidentielle le rend incontournable pour reprendre la tête du PS le 14 octobre 1995. Lionel Jospin choisit de le gouverner au-dessus des courants, refuse de reconstituer le sien, entreprend un laborieux travail de rénovation programmatique, à travers trois conventions (sur l'Europe, la démocratie et l'économie). Le recours est redevenu homme de synthèse, ce qui, pour un PS encore convalescent, reste singulier.

Libéré de l'ombre tutélaire de François Mitterrand, Lionel Jospin, qui fêtera ses soixante ans le 12 juillet, peut jeter un regard d'autant plus satisfait sur son parcours que la victoire du 1er juin est davantage la sienne que celle d'un PS encore à mi-parcours de la rénovation. *« Je suis désormais comptable de ce que nous* [les socialistes] *ferons dans les années qui viennent de notre société et de notre monde*, expliquait-il le 1er septembre 1996. *Je ne veux pas qu'on puisse porter sur ma génération politique le même jugement que celui qui avait été porté sur la génération politique des années 30. »* Le voilà à pied d'œuvre.

Michel Noblecourt



Le premier ... jeter un re... plus ... parcours ... largem...

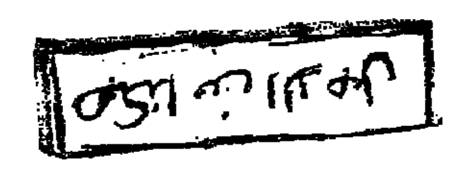
...n politique

(Publicité)

A MONTAUBAN,
IL Y A UNE UNIVERSITÉ
EXTRAORDINAIRE.
ELLE EST OUVERTE
À TOUS.

Située dans le centre E. Leclerc de Montauban-Aussonne, l'Université Populaire accueille chaque année plus de 1000 personnes. D'octobre à juin, ses 50 animateurs salariés et ses 10 bénévoles partagent leur savoir avec tous ceux qui le désirent, sans distinction d'âge et sans obligation de diplôme ou de niveau. Langues, peinture, dessin, musique, théâtre, histoire, science, technique, vie pratique, on peut tout y apprendre. Depuis sa création en 1988, l'Université Populaire est soutenue activement par le centre E. Leclerc.





Six nouveaux visages d'hommes et de femmes de la « gauche plurielle »



TOM CRAIG/REA

Un symbole de la génération « mutante » du PC de Robert Hue

MARIE-GEORGE BUFFET
membre du secrétariat national du PC

■ Grande, élégante, le regard bleu, Marie-George Buffet tient davantage d'une Marie-Claude Vaillant-Couturier qu'elle vénérait que de Madeleine Vincent. Inconnue du grand public, voire des « vieux » militants, Marie-George Buffet, quarante-huit ans, membre du secrétariat national du PC depuis janvier, réalise depuis un an une ascension remarquée place du Colonel-Fabien. Signes qui ne trompent pas, c'est elle *qui* avait été chargée du discours final de la fête de *L'Humanité*, en septembre 1996. C'est aussi l'heureuse candidate de la 4e circonscription de la Seine-Saint-Denis, elle qu'on a vue dans la campagne télévisée officielle et sur les plateaux de télévision, au soir du premier et du second tour de ces élections législatives.

Marie-George Buffet compte parmi les plus fidèles soutiens du nouveau secrétaire national. Elle l'a connu en 1993, dans la *« commission du Manifeste »*, alors qu'ils préparaient ce 28e congrès, où Robert Hue allait être élu. *« Une intégriste de l'ouverture »*, disaient perfidement les plus conservateurs du parti. Un an plus tard, elle entrait au « secrétariat » resserré de sept membres. Une consécration.

Responsable de la *« vie du parti »*, Marie-George Buffet est à la fois le symbole de cette nouvelle génération *« mutante »* qui tente de s'imposer place du Colonel-Fabien, et, avec son beau score du 1er tour dans la circonscription laissée par Louis Pierna, où la militante des Hauts-de-Seine était inconnue, de cette nouvelle vague de candidates féminines qu'elle a largement participé à imposer.

Marie-George Buffet repousse avec vigueur le profil de la dirigeante biberonnée. *« Si je suis montée, c'est aussi parce que les femmes m'ont poussée. »* Permanente du parti depuis son entrée au comité national, elle s'applique aussi à se dégager de l'image d'apparatchik qu'on pourrait lui coller. Etudiante en licence d'histoire et de géographie à la faculté de Censier, elle adhère au PC en 1969, *« à cause de la guerre du Vietnam »*. Sa famille – sept frères et sœurs, un grand-père compagnon ébéniste émigré de Pologne – était plutôt attirée par... le royalisme. Ex-présidente de la fédération des résidences universitaires de France, Marie-George Buffet a ensuite travaillé comme employée à la mairie du Plessis-Robinson. Elle a été adjointe au maire de Châtenay-Malabry, chargée des affaires sociales de 1977 à 1983. *« Elle a une vie avant le parti, et en dehors »*, assurent ses proches.

Ancienne collaboratrice de Gisèle Moreau, au secteur *« femmes »* du parti, Marie-George Buffet est une vraie féministe. Elle évoque avec bonheur la *« belle »* manifestation pour le droit des femmes, le 25 novembre 1995, ou encore le succès de leurs assises nationales, à la mi-mars 1996. Tout son matériel électoral et ses discours témoignent de son souci de parler d'abord à ses *« électrices »* ou ses *« concitoyennes »*. Avec ses amis, elle s'amuse de la *« misogynie »* de Georges Marchais, qui n'a pas voulu laisser sa circonscription du Val-de-Marne à une femme au prétexte que la circonscription était *« trop difficile »*. Avec Madeleine Vincent, elle travaillait, avant la dissolution, à la création d'une association loi de 1901 sur l'histoire des femmes et du parti...

Ariane Chemin



JAMES LEYNES/REA

Un spécialiste de l'expertise

CHRISTIAN SAUTTER
inspecteur général des finances

■ Depuis bientôt vingt ans, Christian Sautter promène sa haute et mince silhouette dans les couloirs du PS et les coulisses des pouvoirs socialistes. S'il en connaît sans aucun doute tous les arcanes, l'homme a opté une fois pour toutes pour la discrétion, opposant un sourire ironique à toute question susceptible de déranger. Christian Sautter, cinquante-sept ans, n'aime guère se confier, prend soin de haïr les jeux de pouvoir et les combats d'appareil qui ont traumatisé le PS des années du congrès de Rennes. Un congrès auquel il a justement assisté en mars 1990 comme observateur pour François Mitterrand et dont il a gardé un goût de cendre.

Mitterrandiste tempéré, Christian Sautter ne s'est jamais véritablement éloigné de Lionel Jospin, qui lui avait confié de 1985 à 1988 l'animation du groupe d'experts du Parti socialiste. En 1995, il est du staff de la campagne présidentielle et s'occupe du chiffrage budgétaire des propositions du candidat socialiste. Deux ans plus tard, le voici de nouveau dans le premier cercle des fidèles de Lionel Jospin. Son nom est avancé comme possible directeur de cabinet si le premier secrétaire du PS s'installe à Matignon.

Ayant rejoint l'inspection des finances en 1985, M. Sautter affiche un parcours typique de haut fonctionnaire. Economiste, ancien administrateur de l'Insee, polytechnicien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il est aussi un spécialiste incontesté du Japon, sur lequel il a écrit une dizaine d'ouvrages. En 1982, il devient secrétaire général adjoint à l'Elysée, poste qu'il quitte en 1985 pour le retrouver de 1988 à 1990.

Cet homme courtois, dont le carburant est la distance et l'humour, apparaît alors en première ligne. En juillet 1989, Michel Rocard lance le grand chantier du réaménagement de la région parisienne. L'Elysée le propulse quelques mois plus tard préfet de la région Ile-de-France. A charge pour lui, dans cette région largement dominée par le RPR et où le PC malmène le PS, de mener à bien la révision du schéma directeur d'Ile-de-France. Avec un stoïcisme certain, Christian Sautter s'attellera à cette tâche, subissant les assauts de la droite et la colère des communistes.

Christian Sautter saura néanmoins faire preuve d'une solide obstination, et de réelles capacités diplomatiques, pour finalement mener à bien la révision du schéma directeur, dont la droite – Jacques Chirac et Charles Pasqua en tête – ne voulait à aucun prix. Négociant avec Pierre-Charles Krieg, puis avec Michel Giraud, les deux présidents successifs du conseil régional d'Ile-de-France, un avant-projet pourra être finalisé. Son adoption définitive n'interviendra qu'après son départ de la préfecture de région, en 1993, lorsque Charles Pasqua retrouve le ministère de l'intérieur.

Christian Sautter renoue alors avec sa passion – le Japon –, l'économie internationale et l'« expertise » au sein de l'équipe Jospin.

François Bonnet



BERTI HANNA/REA

Une « grosse tête » bien faite qui connaît déjà Matignon

MARISOL TOURAINE
maître des requêtes au Conseil d'Etat

■ Marisol Touraine est ce qu'on appelle communément une « grosse tête ». Il se trouve que cette tête bien pleine est aussi bien faite. Jolie brune mince et élancée, à l'air parfois effarouché quand elle n'arbore pas un grand et lumineux sourire – on ne s'appelle pas impunément Marisol, c'est-à-dire Marie-Soleil en espagnol –, la nouvelle élue est la fille d'Alain Touraine et, comme lui, universitaire : ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, elle est agrégée de sciences sociales et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, où elle enseigne.

A trente-huit ans, mariée et mère de trois enfants, Marisol Touraine est une « vieille » militante. En 1988, elle entre au cabinet de Michel Rocard à l'Hôtel Matignon, grâce à son appartenance au *« groupe d'experts »* : autour de M. Rocard, principal présidentiable du PS, gravite alors une nouvelle génération de rocardiens, qui mettent leurs réflexions à son profit et s'emploient à allier sens politique et compétence technique. Dans son cas, il s'agit des questions stratégiques et de défense, dont elle s'occupera à Matignon. Elle ne s'en laisse pas conter par les soldats de haut rang qui composent l'entourage militaire du premier ministre.

Son passage au cabinet de Matignon lui permet, en 1991, d'être « recasée » au Conseil d'Etat, où elle est maître des requêtes. Elle tire les conséquences des bouleversements que connaît le monde en général et le Parti socialiste français en particulier : aujourd'hui, au sein du PS, elle se définit comme *« rocardo-jospiniste »*. Depuis 1994, elle avait envie de sauter le pas, – *« quitte à faire de la politique, autant en faire directement, sur le terrain »* – de n'être plus seulement experte, mais aussi élue. Le choix, par le PS, du système de quotas de femmes candidates aux législatives lui en fournit l'occasion : elle est parachutée dans la 3e circonscription d'Indre-et-Loire, où elle n'a d'autre attache que... son nom. Apparemment, le parachutage se passe plutôt bien : choisie à 82 % par les militants, au terme d'une campagne interne contre une autre candidate, elle passe à l'étape suivante, la rencontre avec les électeurs, pour découvrir que *« les gens veulent qu'on les écoute et veulent parler de choses importantes »*. *« J'aime bien »*, dit-elle simplement de l'expérience.

Quant à sa *« compétence »*, Marisol Touraine a *« toujours eu la volonté de réfléchir à l'ensemble des relations internationales »*. Ce fut, avant l'effondrement du bloc de l'Est, à travers le prisme des questions stratégiques. Aujourd'hui, elle pense que l'une des *« clés »* des relations internationales est de *« constituer des régions dotées d'identités culturelles relativement fortes »*, de penser en termes de *« va-et-vient entre la régionalisation et la mondialisation »*.

Pendant la campagne, il se murmurait qu'en cas de succès, dans une circonscription loin d'être gagnée d'avance, elle pourrait ne pas rester un simple député de base. La réponse de l'intéressée est d'un classicisme éprouvé : si elle fait de la politique, c'est pour servir un *« engagement collectif »*. Au poste qu'on voudra lui donner.

Jean-Louis Andreani



MOSCHETTI/REA

Un socialiste épris de sécurité

BRUNO LE ROUX
maire (PS) d'Epinay-sur-Seine

■ Ni chauffeur ni escorte. Il est arrivé à pied, comme en balade. Il s'est présenté : Bruno Le Roux, maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Il a souri. Ça suffisait. La simplicité fait des miracles. Bruno Le Roux a beau n'avoir que trente-deux ans et un visage encore marqué des rondeurs de l'adolescence, il s'impose dans l'instant. Solide, tranquille, sûr de ses convictions et de son métier. La politique, il en a toujours fait. En 1983, il a dix-huit ans lorsqu'au hasard d'une campagne municipale il fraternise avec des militants socialistes et rencontre Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine, une « figure » du parti, spécialiste de la prévention de la délinquance, qui deviendra, des années plus tard, son mentor.

En attendant, Bruno s'inscrit au Mouvement des jeunes socialistes (MJS), dont il rejoint bientôt la direction nationale, et poursuit sagement des études de gestion à HEC. Fils d'ouvrier, il est surveillant de collège pour payer sa scolarité. Il est nommé en 1988 chargé de cours à l'Université Paris-XIII (et vice-président de la MNEF), mais sa carrière universitaire est brève. Un an plus tard, à vingt-quatre ans, il est élu conseiller municipal et maire adjoint aux côtés de Gilbert Bonnemaison, qui l'introduit auprès de Pierre Mauroy. Ce dernier, premier secrétaire du PS, le choisit comme directeur adjoint de cabinet. En 1992, il se présente aux cantonales – *« ma première vraie élection tout seul »*, dit-il – et devient secrétaire de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis.

> « Ce sera un gouvernement de travail, pas de remerciements »

En 1995, à trente ans, il est mûr pour l'action en première ligne : Gilbert Bonnemaison, malade, renonce à se présenter à la mairie d'Epinay et l'intronise comme successeur. Elu maire sans difficulté dans un contexte périlleux, il se coule aussitôt dans les habits de son prédécesseur, dont il reprend la spécialité – la sécurité – au sein du PS.

Quelques mois après son élection, c'est le drame. Le 23 août 1995, une femme de vingt-cinq ans est tuée dans le quartier d'Orgemont : *« Des années de travail réduites à néant. »* Il multiplie les innovations locales, se mêle aux débats sur les emplois de ville et suggère au PS de présenter un projet de loi sur la prohibition des armes à feu. En 1997, c'est la consécration : désigné *« élu local de l'année »*, il est chargé par Lionel Jospin d'un rapport sur *« la sécurité pour garantir la cohésion sociale »*. Deux idées-force : un, développer, à côté de la police, une présence sécuritaire dans les transports, les centres commerciaux, à proximité des écoles ; deux, accroître les moyens judiciaires afin que tous les petits délits soient sanctionnés dès le premier faux pas et casser ainsi l'engrenage de la délinquance.

Ses idées séduisent l'état-major du PS. Bruno Le Roux se présente pour la première fois aux législatives. Symbole de ces socialistes nouveaux, cuvée 1997, il entend bien *« ne pas se laisser voler la victoire »*. Thème connu. Mais il a confiance. *« Lionel »* ne laissera pas l'histoire bégayer. *« Il nous a rendu la capacité de faire de la politique*, dit-il. *Ce sera un gouvernement de travail, pas de remerciements. »*

Véronique Maurus



VALÉRIE MACON/REA

Un actif partisan de l'union des Verts avec le PS

GUY HASCOËT
vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

■ Il avait l'appui du PS, qui lui a cédé la difficile circonscription de Roubaix, autrefois celle de Jules Guesde. Arrivé en tête, contre toute attente, il s'est acquis entre les deux tours la sympathie et le soutien du maire UDF de la ville, René Vandierendonck, qui l'a jugé plus apte à résister au Front national que le député RPR sortant, Michel Ghysel. Malgré son « parachutage » tardif dans ce bastion historique du socialisme en déshérence, Guy Hascoët n'a pas tardé à imposer sa personnalité. Le verbe fort ponctué d'un humour caustique, un embonpoint de bon vivant, un sens aigu du contact, et surtout un flair politique reconnu par ses adversaires : ce militant des Verts de la première heure – il fut l'un des fondateurs du mouvement en 1984 – n'est pas une découverte pour ceux qui le fréquentent depuis 1989 au conseil municipal de Lille et, depuis 1992, au conseil régional Nord-Pas-de-Calais, dont il est l'un des vice-présidents.

A trente-sept ans, cet *« écolo-social »* a déjà une longue pratique de la *« cohabitation »* avec les socialistes. Elle est devenue, pour lui, une expérience du renouvellement de la culture politique de gauche. *« Non pas la culture hégémonique d'un parti qui est bien morte*, assure-t-il, *mais celle de la différence fondée sur un pacte de respect des identités. »* Aujourd'hui, il mesure le *« formidable chemin de progression »* accompli. Ce parcours, parsemé d'embûches et de conflits, lui a fourni autant de raisons d'œuvrer en faveur d'un rapprochement national avec le PS, dont, au sein des Verts, il a été l'un des plus actifs partisans.

Originaire de la Sarthe, Guy Hascoët découvre le Nord en 1981. Avec en poche un DUT d'hygiène de l'environnement, il effectue un stage de jeune volontaire à la Maison de la nature et de l'environnement, lieu de rassemblement de toutes les associations *« alternatives »*. Le premier, Pierre Mauroy vérifie l'apport de ces nouveaux alliés qui bousculent les habitudes et les traditions. Au conseil municipal de Lille, Guy Hascoët fait déjà figure de *« stratège »*, débordant d'idées pour transformer *« l'utopie écologique »* sur le terrain.

Cette influence tactique lui est définitivement reconnue, en mars 1992, lors de la signature d'un accord surprise avec le PS. Avec l'élection de Marie-Christine Blandin à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais, les Verts, pour la première fois en France, ont trouvé un *« laboratoire »* d'envergure. Nommé vice-président chargé des transports, Guy Hascoët ne se prive pas d'agir. Les discussions sont souvent âpres avec les élus des autres collectivités locales, les représentants de divers groupes de pression, notamment les *« intégristes de la route »*, à qui il tente d'imposer ses visions et ses propositions alternatives en faveur du rail et des voies navigables.

Depuis 1995 qu'il assume la responsabilité de l'emploi et de la solidarité, Guy Hascoët laboure le *« champ de l'utilité sociale »*, la réduction du temps de travail, la création d'emplois de proximité, la reconnaissance des associations de chômeurs... Plus qu'ailleurs, Roubaix, où 50 % des jeunes (dont 60 % issus de l'immigration) ont moins de vingt-cinq ans, renforce ses convictions sur l'urgence de solutions nouvelles.

Michel Delberghe



R. BISSON/SYGMA

Une ex-figure du Syndicat de la magistrature

ADELINE HAZAN
secrétaire nationale du PS aux questions de société

■ Pour sa première campagne électorale, Adeline Hazan, qui défendait les couleurs du PS dans la 3e circonscription de la Marne, n'était pas en terrain inconnu : au début de sa carrière de magistrate, elle était restée pendant trois ans juge de l'application des peines à Châlons-sur-Marne. Aujourd'hui, elle parcourt le département dans un tout autre rôle. *« En fait, je ne me sens pas du tout déphasée, surtout dans les quartiers urbains*, raconte-t-elle. *Je retrouve dans cette campagne électorale les gens que je vois habituellement dans mon cabinet de juge des enfants, à Paris. Leurs problèmes me sont familiers. »*

Avant de devenir secrétaire nationale du PS, Adeline Hazan était l'une des figures du Syndicat de la magistrature (SM). En 1986, six mois après la victoire de Jacques Chirac aux élections législatives, elle avait accédé à la présidence de ce syndicat, qui incarne depuis 1968 la gauche judiciaire. Elle s'était alors opposée aux projets-symboles d'Albin Chalandon : des « centres fermés » pour les mineurs et des nouvelles places de prison en gestion semi-privée. En 1988, François Mitterrand avait été réélu à l'Elysée, mais le Syndicat n'avait pas pour autant perdu tout sens critique : dans un texte paru en 1989, Adeline Hazan dénonçait une gauche *« décevante »*.

> « C'est en réaffirmant nos valeurs, et non en les abandonnant, que nous récupérerons nos électeurs »

Pour beaucoup de syndiqués, ces positions étaient cependant trop timides. Sous la pression d'une jeune garde qui critiquait vivement la direction du SM, plus proche, à ses yeux, des cabinets ministériels que de la base, le syndicat frôlait l'éclatement. Les rancœurs s'accumulaient, et Adeline Hazan, qui faisait partie des « anciens », s'éloignait peu à peu. En 1990, elle rejoignait le secrétariat général à l'intégration, puis, l'année suivante, la délégation interministérielle à la ville (DIV), où elle suivait les problèmes de prévention de la délinquance.

En plus de son cabinet de juge des enfants, au palais de justice de Paris, Adeline Hazan, qui a adhéré au PS en 1992, est aujourd'hui secrétaire nationale aux questions de société. *« C'est en réaffirmant nos valeurs, et non en les abandonnant, que nous récupérerons nos électeurs, y compris ceux qui fuient vers l'extrême droite »*, répète volontiers cette femme qui fait partie de la liste des candidats *« proscrits »* par le Front national. Au début de l'année, dans un rapport sur l'immigration, elle affirmait ainsi clairement vouloir rompre avec le mythe de *« l'immigration zéro »*, un objectif qui n'est, à ses yeux, *« ni réalisable ni souhaitable »*. *« Nous voulons rompre avec la politique actuelle, qui fait de tout étranger un suspect en puissance »*, concluait-elle alors.

Anne Chemin



Un actif partisan de l'union des Verts avec le PS

GUY HASCOËT
vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Il avait l'appui du PS, qui lui a cédé la difficile circonscription de Roubaix, autrefois celle de Jules Guesde. Arrivé en tête, contre toute attente, il s'est acquis entre les deux tours la sympathie et le soutien du maire UDF de la ville, René Vandierendonck, qui l'a jugé plus apte à résister au Front national que le député RPR sortant, Michel Ghysel. Malgré son « parachutage » tardif dans ce bastion historique du socialisme en déshérence, Guy Hascoët n'a pas tardé à imposer sa personnalité. [illegible]

[illegible]

Michel Delberghe

Une ex-figure du Syndicat de la magistrature

ADELINE HAZAN

[illegible]

« C'est en restant [illegible] nos valeurs et non en les abandonnant que nous récupérerons nos électeurs »

[illegible]

Une pensée économique keynésienne pimentée de marxisme

Sur les questions économiques, M. Jospin entend rompre avec le « bérégovisme » et favoriser une politique de relance

C'EST une *devinette* que Lionel Jospin ne répugne pas à raconter : qu'a-t-il fait, le mardi 12 mai 1981, au surlendemain de la victoire historique des socialistes ? Professeur d'économie à l'IUT de Sceaux, il a, tout bonnement, été assurer ses cours. Aux étudiants de première année, il a parlé du rôle de l'Etat dans l'économie, puis, devant ceux de deuxième année, il a évoqué la réforme du système monétaire international.

L'anecdote est révélatrice. Si François Mitterrand a longtemps affiché son désintérêt – pour ne pas dire son mépris – pour les questions strictement économiques, si Jacques Chirac a fortement fluctué au cours des ans – travailliste en 1975, libéral en 1986, quasi keynésien en 1995 –, M. Jospin, lui, a sur ces sujets une véritable expertise et, de surcroît, une pensée qui lui est propre. Plus que cela ! Malgré toutes les sinuosités de la politique économique socialiste au cours des deux derniers septennats, il n'a guère varié dans ses convictions économiques, et la plate-forme du PS, concoctée pour ces législatives, porte aussi sa marque, autant que celle des « économistes » du PS, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici ou François Hollande.

Le fil de la pensée jospinienne est, certes, parfois difficile à suivre. Premier secrétaire du PS lors du premier septennat de François Mitterrand, ministre de l'éducation nationale au début du second, il est tenu à une sorte d'obligation de réserve et ne dit les choses qu'à demi-mot. Pourtant, il les dit, et l'on peut suivre son cheminement. C'est clairement celui d'une génération de militants de gauche qui, ne pouvant plus se réclamer du marxisme, du fait de l'effondrement du communisme, se réfugie, en partie par défaut, dans les thèses keynésiennes, comme pour résister à la vague libérale qui gagne du terrain, au cours des années 80, jusque dans les rangs socialistes.

Ainsi, quand le gouvernement de Pierre Mauroy négocie le douloureux virage de la rigueur, en 1982-1983, M. Jospin n'a pas d'états d'âme. Il estime que son rôle est de le faire accepter par le PS, et il ne ménage pas sa peine. Il s'oppose donc à Jean-Pierre Chevènement, pour lequel la nouvelle politique économique n'est pas *« socialiste »*, et lâche, dans *L'Unité* (28 octobre 1983), sa fameuse formule : *« Est-ce une "parenthèse" ? Je dirais plutôt que c'est un passage obligé, qui nous a amenés à infléchir notre politique, et il est trop tôt pour dire quand cette parenthèse sera refermée. »*

Pourtant, si M. Jospin se convertit à la rigueur, il ne se rallie pas à la politique de l'offre, chère aux libéraux. Dès cette époque, il y a dans son propos, aussi contradictoire soit-il, comme une résistance à la « culture de gouvernement » qui submerge alors le PS. La notion même de « parenthèse » est en elle-même explicite. Alors que Pierre Bérégovoy va construire sa politique économique autour du credo de la « désinflation », M. Jospin est dans un autre état d'esprit. *« Si nous arrivons à rétablir nos grands équilibres – commerce extérieur, monnaie, inflation –, je crois que nous pourrons envisager à nouveau une phase de croissance relative. Pourquoi ne pas imaginer un modèle économique empruntant à la fois à Keynes – distribuer mieux – et à Marx – réformer les structures ? »*, écrit-il ainsi le 22 juillet 1983, dans l'hebdomadaire socialiste *Vendredi*.

Cette référence épisodique à Marx, dont François Mitterrand cesse de jouer au lendemain de 1981, est d'ailleurs symptomatique de ce refus du premier secrétaire du PS de se plier au conformisme économique du moment. *« Redécouvrir l'économie classique, c'est être aussi plus près de Marx. Voilà le paradoxe... »*, confie-t-il à *Libération* le 5 octobre 1985. Le marxisme, poursuit-il, *« c'est un instrument d'analyse, pas la bible du PS »*.

Un moment, certes, M. Jospin semble se plier à la nouvelle doctrine à laquelle le PS s'est ralliée, et son propos ne se distingue guère de ceux, d'une tonalité très libérale, qu'affectionnent tous les dirigeants socialistes, défendant la politique du franc fort. Au milieu des années 80, le premier secrétaire semble même en venir à des convictions mi-réalistes, mi-résignées. *« Il faut éviter deux écueils : le premier est de reprendre le discours trop optimiste de 1981 ; le second est de se résigner au chômage. Il faut dire, avec plus de modestie qu'auparavant, que l'on va prendre le harnais et tirer »*, confie-t-il au *Point* le 30 mars 1987.

Mais lorsque commence le second septennat de M. Mitterrand, les partisans de M. Jospin sont aux avant-postes pour reprocher à M. Bérégovoy de ne se préoccuper que des grands équilibres économiques, pas des équilibres sociaux, et de creuser ainsi les inégalités. Dans ce débat autour du règne de « l'argent fou » et des « années-fric », M. Jospin, qui est alors ministre de l'éducation nationale, ne peut tenir les premiers rôles. Mais par de petites phrases savamment distillées, il suggère épisodiquement que la politique économique suivie n'est pas la bonne.

Dans un *« apport à la discussion »* publié, le 26 juillet 1989, en vue du congrès de Rennes, il préconise que l'on aille *« vers une économie de partage »*. Il souhaite, en particulier, que l'on donne *« aux salaires une dynamique plus forte que celle des revenus non salariaux »* et que l'on conduise *« une grande réforme de notre fiscalité »*. Quelques semaines plus tard, réunissant ses partisans le 30 septembre 1989, il brocarde de nouveau implicitement son collègue du gouvernement, Pierre Bérégovoy, en soulevant cette question : *« Dans une politique d'inspiration libérale, quelle part voulons-nous faire aux idées, aux instruments socialistes ? »*

Par petites touches successives, M. Jospin, à qui les proches de Pierre Bérégovoy reprochent de conduire une politique budgétaire beaucoup trop coûteuse pour l'éducation nationale, va ainsi prendre de plus en plus ses distances avec cette politique libérale qu'il dénonce et poser les fondements d'une politique qui, si elle n'est pas hétérodoxe sur le plan monétaire, l'est fortement sur d'autres. Autrement dit, il commence progressivement – et il est l'un des premiers au PS à le faire – à dire qu'il faut revenir à une politique favorisant la demande, sans pour autant tomber dans les errements de 1981.

Cette « autre » politique, il en dessine les contours alors qu'il n'a pas même quitté le gouvernement. Depuis le virage de la rigueur, proteste-t-il ainsi dans *L'Evénement du jeudi* (12-18 septembre 1991), *« l'orthodoxie dominante a étouffé le débat »*. Dans *Vendredi*, le 27 septembre suivant, il se démarque du gouvernement en soulevant cette question iconoclaste : *« Le temps n'est-il pas venu de desserrer l'étau ? »*

Ne participant pas au gouvernement de M. Bérégovoy, M. Jospin, qui a émis des réserves sur le traité de Maastricht et qui, dans une formule lourde de sens, a appelé à dire *« non au non »*, plutôt qu'à dire un « oui » enthousiaste à l'Europe libérale qui se dessine, prend alors de plus en plus de libertés. Dans *La Tribune-Desfossés*, le 15 février 1993, il n'exclut pas *« une politique monétaire moins stricte »*.

Après l'effondrement de la gauche aux élections de 1993, M. Jospin va donc jusqu'au bout de sa pensée et tourne complètement le dos aux dogmes économiques des années antérieures. *« Le moment est venu de rompre avec l'orthodoxie économique »*, proclame-t-il dans *Libération* le 13 septembre 1993.

Admettant que sa démarche est un peu identique à celle de Philippe Séguin, il appelle à *« la définition d'une nouvelle pensée économique »* : *« Je précise bien qu'il ne s'agit pas de substituer la dévaluation compétitive à la désinflation compétitive, ou encore de revenir à 1981. Mais il faut inverser nos priorités de politique économique. Aujourd'hui, on fixe des objectifs quantifiables pour les prix, le déficit budgétaire, et le chômage va comme on peut. Inversons. Fixons des objectifs quantifiables pour l'emploi et voyons comment les atteindre ! (...) Le modèle dominant, avec lequel je propose une rupture, ce ne sont pas les socialistes qui l'ont inventé. Ils s'y sont ralliés. Ce modèle n'est pas le nôtre, et nous perdrions notre identité à vouloir nous y accrocher. »*

Déclaration prémonitoire ! Le basculement de la conjoncture explique en partie ces propos hétérodoxes. Alors que l'inflation a été vaincue, que le commerce extérieur est devenu fortement excédentaire, et que l'économie s'enfonce dans la récession, M. Jospin a de bonnes raisons d'enterrer le « bérégovisme » pour préconiser une politique de relance. Mais ce propos n'est pas seulement de circonstance. Rompant avec la politique de l'offre, d'inspiration fortement libérale, défendue pendant près de dix ans par Pierre Bérégovoy, M. Jospin affiche alors ouvertement une doctrine économique d'inspiration franchement keynésienne, qu'il n'a en fait jamais reniée. La plate-forme que le PS a présentée aux élections législatives trouve ici sa source.

Laurent Mauduit

Un agenda surchargé

Le nouveau premier ministre devra s'atteler en priorité à quelques dossiers importants

LIONEL JOSPIN n'a cessé de le répéter durant sa campagne : il entend appliquer son programme *« sur la durée »*. Dans les premières semaines, il ne sera pourtant pas maître de son agenda : il devra ouvrir les dossiers que lui imposent les calendriers français et européen. Il devra aussi donner des signes forts au peuple de gauche.

1 L'EUROPE

LES DOSSIERS EUROPÉENS SONT PARMI LES PLUS URGENTS

Le calendrier est sur ce point, très serré : visite de Tony Blair le 11 juin, sommet franco-allemand le 13, Conseil européen d'Amsterdam les 16-17 pour boucler les travaux de la conférence intergouvernementale en vue de la révision du traité de Maastricht. Avant d'entrer en campagne, M. Jospin avait précisé les conditions que le PS mettait au passage à la monnaie unique. Depuis, son programme a prévu quatre conditions : la participation de l'Italie, de l'Espagne et, *« s'il le souhaite »*, du Royaume-Uni ; un pacte pour la croissance et l'emploi entre les Quinze ; un *« gouvernement économique européen »* faisant contrepoids à la Banque centrale européenne ; un euro qui ne soit pas surévalué par rapport au dollar et au yen. Avec la bénédiction de Jacques Delors, Lionel Jospin a assuré, à la veille de la dissolution, qu'il ne faut pas lire les critères de Maastricht de manière stricte, mais *« en tendance »*.

2 COLLECTIF BUDGÉTAIRE ET PROJET DE LOI DE FINANCES 1998

M. JOSPIN FERA D'ABORD RÉALISER UN « AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES »

Il lui faut évaluer le plus précisément possible les marges de manœuvre budgétaires dont le nouveau gouvernement dispose pour financer ses priorités. Une loi de finances rectificative marquerait un acte politique fort et permettrait de marquer la priorité que la gauche donne à l'emploi. Selon Pierre Moscovici, responsable des études au bureau national du PS, ce collectif budgétaire pourrait comporter des mesures pour le logement, l'éducation, la recherche et la police. Le gouvernement pourrait aussi annoncer rapidement une baisse de la TVA sur les produits de première nécessité.

Parallèlement, le projet de budget 1998, déjà commencé par M. Juppé, devra être remis sur le métier. Le patron du PS, qui s'est engagé à ne pas augmenter les prélèvements obligatoires (45,7 % du PIB), dit vouloir mener une politique *« soucieuse des dépenses publiques »*.

3 SALAIRES ET EMPLOI

LE CALENDRIER N'IMPOSE À LA NOUVELLE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE QU'UN AJUSTEMENT DU SMIC AU 1er JUILLET

Il lui sera difficile de refuser un « coup de pouce ». Mais l'attente suscitée par sa victoire l'oblige à donner des signes forts. M. Jospin a indiqué que sa priorité sera de réunir une conférence (Etat, patronat, syndicats) sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail. Son gouvernement pourrait décider très rapidement de remplacer une partie de la cotisation maladie des salariés par la CSG élargie à tous les revenus. Enfin, il a l'intention de mettre très vite en chantier la loi-cadre sur les trente-cinq heures (payées trente-neuf), les partenaires sociaux ayant trois ans pour en négocier les modalités.

4 SÉCURITÉ SOCIALE

LA LOI LUI FAIT OBLIGATION DE RÉUNIR LA COMMISSION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE COURANT JUIN

Cette dernière devrait, logiquement, annoncer un déficit cumulé d'environ 72 milliards sur la période 1996-1997. M. Jospin, qui a exclu toute diminution des remboursements et toute hausse des cotisations, est resté elliptique sur les moyens de réduire le déficit actuel.

5 FRANCE TÉLÉCOM ET THOMSON

LE PS A FAIT SAVOIR QU'IL CONSULTERA LES SALARIÉS DE L'OPÉRATEUR PUBLIC

La période de réservation des actions de France Télécom devait s'ouvrir le 6 juin et l'introduction en Bourse intervenir le 7 juillet. M. Jospin a annoncé son intention de consulter les 165 000 salariés du quatrième opérateur téléphonique mondial et confirmé, ces derniers jours, sa décision de ne pas privatiser. Mais l'Etat attendait 30 à 50 milliards de cette opération pour financer les dotations en capital d'autres entreprises publiques. Le problème de cette manne perdue devra donc trouver une réponse très rapide. Quant à Thomson, le PS n'envisage pas sa privatisation.

Jean-Michel Bezat

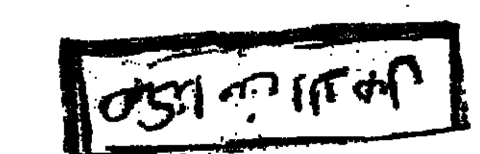


PATRICK ARTINIAN / CONTACT

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE. Les socialistes ont voulu placer leur campagne sous le signe *« du sympathique et du chaleureux »*, selon l'expression de Jean-Christophe Cambadélis. Ci-dessus, vendredi 30 mai à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Lionel Jospin et Dominique Voynet célèbrent l'alliance vert et rose sous l'œil des caméras. Ci-dessous, les jeunes militants du PS, jeudi 29 mai à Lille, accueillent leur chef de file dans la liesse, lors de l'ultime meeting unitaire de la gauche.



PATRICK ARTINIAN / CONTACT



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

A l'étranger, un président affaibli

LA spectaculaire défaite de la droite ne conduit pas seulement à un changement de majorité en France ; elle se traduit aussi et peut-être surtout par un affaiblissement considérable de Jacques Chirac sur la scène internationale. Déjà, à la veille du scrutin, la tonalité de la presse étrangère révélait une méfiance croissante des observateurs à l'égard d'un chef d'Etat qui ne semble pas capable d'apprécier l'évolution de l'opinion dans son propre pays. Dans les grandes capitales, en Europe comme ailleurs, l'échec de ce *« pari fou »* qu'était cette dissolution anticipée risque d'amener les principaux partenaires de la France à regarder d'un autre œil un homme qui va désormais devoir partager sa politique étrangère avec celui qui fut, lors de l'élection présidentielle, son principal adversaire.

Dès son arrivée à l'Elysée, à l'été 1995, Jacques Chirac avait clairement fait savoir au monde qu'il allait devoir, désormais, compter sur lui et, avec lui, sur la France. Quelques coups d'éclat y suffirent pour faire comprendre aux autres Grands de la planète que la France était de retour. Ce furent notamment la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique, une diplomatie plus active dans le bourbier bosniaque ou un numéro très volontariste au G 7, lors du sommet des sept grands pays industrialisés de Halifax au Canada, en juillet 1995. Le revirement spectaculaire, le 25 octobre 1995, en faveur de l'euro et de la rigueur propulsa enfin le président français au centre de la construction européenne. Après le couple Kohl-Mitterrand, le tandem Kohl-Chirac allait redevenir le moteur de l'Europe.

Par son dynamisme et son discours, Jacques Chirac était parvenu à impressionner ses pairs. Il avait, sur beaucoup d'entre eux, l'avantage de disposer dans son pays de toutes les manettes du pouvoir. Il avait aussi pour lui la durée. Ses grands partenaires avaient fini par croire qu'il avait aussi une vision, une détermination et une grande intelligence politique. Aujourd'hui, le scrutin révèle à la face du monde qu'il n'en était peut-être rien.

Jacques Chirac avait justifié la dissolution en expliquant qu'il voulait une nouvelle majorité pour que *« la France parle d'une seule voix »*. Il se faisait fort d'obtenir des électeurs un mandat européen plus clair. Il souhaitait une majorité resserrée, plus unie, pour aborder la dernière ligne de l'union économique et monétaire. Il entendait ainsi participer aux prochains grands rendez-vous internationaux de la France en position de force. L'échec est patent.

Le président français se rassurera peut-être en observant les difficultés que rencontre chez lui le chancelier Helmut Kohl. Leur temps serait-il passé ? La suite dira si un couple Blair-Jospin est en train de prendre, en Europe, la relève du couple Kohl-Chirac...

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance



Le « champ de ruines » de la droite

Suite de la première page

Si le Front national, qui ne comptera qu'un élu dans la nouvelle Assemblée en la personne du maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, a donc réussi mieux qu'il n'avait jamais pu le faire jusqu'alors à détacher son électorat de la droite, la cloison qui les sépare n'est pas hermétique. Là où le Front national n'était pas présent au second tour, le report de ses voix s'est fait très majoritairement en faveur de la droite. Un tiers des électeurs de l'extrême droite a préféré s'abstenir. Un cinquième a choisi de voter pour la gauche : le « gaucho-lepénisme » reste un phénomène controversé, mais le mouvement d'une frange de l'électorat vers le Front national au premier tour, puis vers la gauche au second, n'est pas contestable.

La deuxième explication de la victoire de la gauche réside dans l'abstention, qui a régressé au second tour – passant de 32,04 % le 25 mai à 28,87 % le 1er juin –, mais dans une proportion insuffisante pour rétablir la situation de l'ex-majorité. Plus exactement, le surcroît de participation enregistré d'un tour à l'autre semble avoir servi la droite, mais aussi la gauche, la crainte de la défaite mobilisant les électeurs de l'une, et le parfum de la victoire, les autres.

La droite est passée, d'un tour à l'autre, de 36,16 % des voix à plus de 46,04 %, la gauche de 42,10 % à 48,36 %. La progression de la droite s'explique par l'arrivée d'abstentionnistes du premier tour et par les reports de voix d'électeurs du Front national ; celle de la gauche par la plus forte participation et par les reports de voix de l'extrême gauche (2,18 % au premier tour). Si les renforts dont elle a bénéficié ont permis à la droite de sauver des sièges en Ile-de-France, dans le Centre, dans le Rhône et en Provence, par exemple, ceux qu'a reçus la gauche lui ont assuré de nets succès dans le Nord, l'Ouest, le Sud-Ouest et en Franche-Comté, où est élue Dominique Voynet, porte-parole des Verts.

La droite n'est donc pas parvenue à résorber la dissidence d'une partie de son électorat, fixée depuis de longues années maintenant sur un vote d'extrême droite. Le fossé s'est même creusé entre elle et ces électeurs qui, il y a neuf ans ou, même, il y a quatre ans encore, préféraient malgré tout soutenir au second tour le RPR ou l'UDF plutôt que de voir élus un socialiste ou un communiste. En même temps, les mouvements qui continuent à se produire d'un bord à l'autre démontrent que l'attitude adoptée par les dirigeants de l'ex-majorité, qui n'avaient jamais été aussi fermes que ces dernières années – du moins jusqu'à la veille du premier tour – dans la condamnation des positions du Front national, n'est pas partagée par la totalité de leurs électeurs, ni même par certains de leurs responsables ou élus locaux, prompts à flatter les sentiments des partisans de M. Le Pen en espérant leur reconnaissance.

En annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale moins d'un mois après la grande manifestation qui avait rassemblé des dizaines de milliers de personnes contre le Front national à Strasbourg, où celui-ci réunissait son congrès, Jacques Chirac pouvait imaginer que la mobilisation sociale contre l'extrême droite était propice à une offensive politique qui lui infligerait un recul sévère. C'est le contraire qui s'est produit : la barrière morale contre le lepénisme lui a interdit de faire élire plus d'un député, mais sa capacité de nuisance est demeurée forte dans les urnes. Sénateur (RPR), l'académicien Alain Peyrefitte propose, dans l'éditorial du *Figaro* du 2 juin, une solution : l'union pure et simple entre la droite et l'extrême droite, sur le modèle de celle que François Mitterrand avait nouée avec les communistes il y a vingt-cinq ans.

M. CHIRAC À CONTRE-EMPLOI

Défaite une nouvelle fois, comme en 1981 et comme en 1988, la droite présente aujourd'hui le spectacle du « champ de ruines » que Michel Rocard avait constaté à gauche en 1994. Pour le président de la République, affaibli par un revers électoral qu'il a lui-même provoqué en convoquant les électeurs un an avant l'échéance normale, l'effondrement de son camp comporte un risque grave : celui de le laisser sans soutien parlementaire face au gouvernement qu'il devait demander à Lionel Jospin, dès lundi matin, de former.

Les voix qui se sont fait entendre à droite pour refuser la « fatalité de l'échec » – comme disait aussi Michel Rocard, il y a vingt ans, parlant de la gauche – ne peuvent en effet laisser de doute à M. Chirac sur ce qui ressemble à l'ouverture prématurée d'une compétition pour la direction du bloc conservateur. La cohabitation qui commence sera marquée d'abord par la tension que feront régner à droite la mise en cause du chef de l'Etat et l'obligation pour celui-ci d'y rétablir sa position. Elu à contre-courant en 1995, ayant permis à la gauche de revenir au pouvoir à contre-temps, voilà M. Chirac condamné au contre-emploi d'un président-arbitre, alors qu'il demandait aux Français les moyens de redevenir un président de plein exercice s'appuyant, à la mode gaullienne, sur une majorité à sa main.

Non seulement cette majorité n'existe plus, mais l'heure est revenue, à droite, à la recherche d'une « reconstruction » maintes fois évoquée, depuis dix ans, de refondation libérale en « rénovation », de « primaires à la française » en rêve d'un « grand parti conservateur » à l'anglo-saxonne. Jusqu'à maintenant, la maladie chronique de la droite était attribuée par sa jeune génération aux effets délétères d'une vieille querelle entre ses chefs « historiques », Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. Cette explication n'est plus de saison, et la jeune génération, d'Alain Juppé à François Léotard en passant par Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy ou François Bayrou, doit désormais porter le poids de ses responsabilités.

Patrick Jarreau

Ne pas décevoir

Suite de la première page

Pour ouvrir la voie, fût-ce dans la défaite, à une adaptation libérale, à une vision de la droite inspirée du conservatisme éclairé qui règne par exemple en Allemagne, et que prône désormais ouvertement Edouard Balladur. Au reste, le test de la forclusion du gaullisme réside bel et bien dans l'incapacité à faire reculer l'extrême droite. Des origines du gaullisme à sa refondation, son histoire est jalonnée – entre autres – par une lutte victorieuse contre les formes françaises du fascisme, Vichy puis l'OAS. Les gaullistes d'aujourd'hui se seraient perpétués s'ils avaient réussi à écarter la menace du néo-fascisme.

Les Français ont aussi accordé leurs suffrages à qui paraissait le plus enclin à favoriser une nouvelle manière de faire de la politique. Là se trouve une bonne part de la promesse faite au pays par Lionel Jospin. L'homme a une image – rigoureuse – et a forgé une alliance – arc-en-ciel – qui l'une et l'autre, l'une au service de l'autre, peuvent aider à une perception plus positive, ou moins négative, de l'action publique. Au seuil de cette cohabitation, et naturellement sous réserve d'inventaire, il n'est pas interdit de penser que le leader socialiste s'attachera à tenir ses engagements. Il n'est pas exclu que cet homme soit au rendez-vous ; il n'est pas interdit de le souhaiter : en soi, une telle performance constituerait dans notre vie publique une véritable et salutaire révolution.

Sans doute devra-t-il considérer que le temps d'une approche modeste de la politique est venu : la société qui a refusé un chèque en blanc à la droite n'en a pas délivré un à la gauche. Ayant pris la parole à l'occasion de cette dissolution, il est probable qu'elle voudra la garder à travers mille et une manifestations qui imposeront au nouveau pouvoir de réhabiliter, d'abord et avant tout, un véritable dialogue social. A condition que la société cesse de tout attendre de l'Etat, et que ce dernier, en retour, s'attache à ses missions essentielles : sa propre réforme, la réduction de la *« fracture sociale »* et, avec la remise en marche du pays, une action significative contre le chômage dont il faut rappeler que la majorité sortante l'a laissé à un niveau sans précédent dans notre histoire économique et sociale.

TROIS EXIGENCES

Dans ce contexte, trois exigences apparaissent : ne pas décevoir ; restaurer ce que M. Jospin a appelé la *« vertu républicaine »* ; revivifier l'idéal européen.

Ne pas décevoir signifie affronter une difficulté que les socialistes français ne paraissent pas avoir, à ce stade, suffisamment appréhendée : comment inventer une nouvelle social-démocratie, préférable à l'ultra-libéralisme, dans une économie mondialisée ? Comment adapter les instruments de l'Etat-Providence lorsque l'Etat manque si cruellement de ressources ? Comment susciter plus de croissance, clé de tout progrès à venir, ce qui signifie allier haut niveau de confiance et bas taux d'intérêts, et donner plus de sécurité alors même que les pays qui font aujourd'hui plus de croissance l'obtiennent par davantage de « flexibilité », donc d'insécurité ? Plus généralement, le principal défi pour le PS de Lionel Jospin est le suivant : il a gagné en réhabilitant l'idée d'un parti « réformiste », dans une période qui ne l'est pas. Pourra-t-il, appuyé sur une géographie politique de l'Europe plus favorable depuis l'élection des travaillistes, être vraiment réformiste et s'opposer à la tyrannie des marchés ?

Dans l'immédiat, concédons-lui un temps d'observation : la gauche revient au pouvoir alors que le pays est dans une situation difficile. La croissance est encore hésitante, les rentrées fiscales très inférieures aux prévisions et le niveau des cotisations fait craindre une aggravation des déficits sociaux. Au-delà de l'organisation d'un *« audit »* des finances publiques, qui est de tradition et de bonne guerre, le problème des déficits va se poser de façon urgente. Au chapitre de la vertu, donc de la réforme des institutions, la voie est tracée. Le programme énoncé par le groupe des cinq constitutionnalistes dans nos colonnes est de nature à répondre aux attentes des Français : *« réviser la Constitution »* afin de ramener le mandat présidentiel à cinq ans, de *« vivifier »* le référendum, d'interdire tout cumul des mandats, d'achever la décentralisation et de *« rendre l'Etat impartial »*. Le débat est ouvert : on peut encore faire mieux... Dans tous les cas, au moment où M. Jospin s'apprête à former son gouvernement, il faut y ajouter le nécessaire renouvellement des acteurs et des actrices de la vie publique.

L'IDÉAL EUROPÉEN

Ranimer l'idéal européen est enfin une nécessité absolue. Après la victoire du travailliste Tony Blair en Grande-Bretagne, celle de la gauche en France peut ouvrir une nouvelle ère pour la construction européenne. Conscients des enjeux de la mondialisation, les peuples européens souhaitent l'Europe, mais comme en témoignent tous les scrutins récents, ils veulent une Europe qui soit aussi celle de la démocratie, de la croissance et de l'emploi. Le risque nécessaire de bousculer l'orthodoxie doit être sur ce sujet très précisément mesuré : européens convaincus, les socialistes français ne doivent pas renoncer à cette partie de leur héritage, même sous la pression de l'aile la plus nationaliste de la nouvelle coalition, Au contraire, face à une Amérique redevenue impériale, à une Asie en marche et à des marchés qui tous trois espèrent enrayer la marche vers la monnaie unique, c'est-à-dire un progrès décisif dans l'affirmation d'une identité européenne, Lionel Jospin, avec ses amis socialistes des autres pays européens – neuf sur quinze pays de l'Union sont dirigés par des sociaux-démocrates – doit confirmer la détermination des Quinze à réaliser l'euro, en temps et en heure.

Un nouveau chantier s'ouvre donc pour le pays. Un choix a été fait, clairement. La nouvelle majorité est forte, mais son socle électoral est limité. Cela impose à M. Jospin de souder la coalition victorieuse et de faire preuve d'un sens aigu du dialogue avec le pays.

Pourtant un doute subsiste : il concerne les institutions. *« S'il faut imaginer quelque chose qui ferait repartir la France en quête d'un nouveau régime, on peut forger un conte plausible : un président de rencontre, gérant mal sa légitimité, perdant le contrôle de la majorité présidentielle, abandonnant à des maires du Palais changeants ses bras vaincus, jetés comme de vaines armes : il serait temps alors de se demander si la Ve République a vécu »* : ce scénario date de 1992, il émane de l'éminent Georges Vedel et résume à lui seul le doute qui, après avoir longtemps entouré le candidat Chirac, atteint désormais le président, et à travers lui, sa fonction.

L'histoire de nos cinq prochaines années dira s'il revenait ou non à un gaulliste de dynamiter par erreur les institutions de la Ve République.

J.-M. C.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TERRORISME La violence a endeuillé la fin de la campagne électorale en Algérie. Dimanche 1er juin, un double attentat à la bombe dans le centre d'Alger a fait au moins six morts et soixante-cinq blessés. ● JEUDI 5 JUIN, près de 17 millions d'électeurs sont appelés à élire, pour la première fois au scrutin proportionnel, l'Assemblée populaire nationale algérienne. ● PRÈS D'UNE QUARANTAINE de partis politiques ont fait campagne, mais ceux qui peuvent espérer entrer en force dans la future Assemblée ne sont qu'une poignée. Le mieux placé est le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual. ● LA PERSPECTIVE d'un changement de majorité en France n'enchante pas les autorités algériennes. *« Le retour aux commandes du PS n'augure rien de positif sur les relations futures »* entre l'Algérie et la France, a averti le quotidien *El Watan*.

Plusieurs attentats endeuillent la fin de la campagne électorale en Algérie

Alors que les Algériens désignent, jeudi 5 juin, leurs députés, deux bombes ont fait, dimanche, au moins six morts et soixante-cinq blessés dans la capitale. Le nouveau parti du président Zeroual est donné largement favori, avec les islamistes « modérés » du cheikh Mahfoud Nahnah

ALGER
de notre envoyé spécial

Un brusque embouteillage dans un quartier de la banlieue est d'Alger, une rue barrée où attendent des ambulances, gyrophares allumés. *« Ça ne finira jamais »*, lâche un automobiliste. Attentat ou accident banal ? Qu'importe ce qui s'est passé, il y a trois jours, en fin d'après-midi aux Anassers, un quartier populaire de la capitale. La violence fait partie du décor depuis des années, comme les sirènes des ambulances et des voitures de police. Samedi, un colis piégé a explosé dans un cinéma du centre d'Alger. Tandis que les policiers recherchaient des indices, le film continuait à se dérouler sur l'écran. Le lendemain, toujours au cœur de la capitale, deux explosions successives ont tué au moins six personnes *(lire ci-dessous)*.

Pourtant, à écouter certains responsables politiques, à lire les éditorialistes, le pays a un *« rendez-vous historique »*, jeudi 5 juin. Le fait est qu'à l'issue du scrutin, de type proportionnel, le pays va être doté d'une Chambre des députés pluraliste. Près d'une quarantaine de partis politiques ont fait campagne, mais ceux qui peuvent espérer entrer en force dans la future Chambre ne sont qu'une poignée.

Le mieux placé est paradoxalement le plus jeune d'entre eux, le Rassemblement national démocratique (RND), parti du président Zeroual. Créé dans l'urgence il y a un peu plus de trois mois (après l'assassinat de celui qui devait en prendre la tête, le syndicaliste Abdelhak Benhamouda), pour récupérer la clientèle du Front de libération nationale (FLN) – l'ancien parti unique – démonétisé aux yeux de l'opinion publique, le RND est *« un nouveau-né avec des moustaches »*, ironisent ses détracteurs. Les Algériens l'ont aimablement baptisé *« parti Taïwan » pour dire* qu'il ne semble pas très solide.

Son principal adversaire sera le MSP (ex-Hamas), le parti des islamistes « modérés » de cheikh Mahfoud Nahnah. Candidat à l'élection présidentielle en 1995, celui-ci avait recueilli, selon les résultats *officiels*, le quart des suffrages. Habile et disposant d'un réseau d'associations sans équivalent en Algérie, cheikh Nahnah a fait de la récupération de l'électorat de l'ex-Front islamique du salut (FIS) son objectif principal. Il peut compter sur les voix des commerçants, mais les couches les plus démunies n'accordent, semble-t-il, qu'un crédit limité à cet ancien acteur de théâtre qui pratique à l'égard du pouvoir un jeu ambigu (deux des représentants du MSP siègent au gouvernement). Pourtant, l'audience de cheikh Nahnah inquiète le régime qui n'a pas hésité, relayé par la presse, à ressortir contre lui de vieilles affaires politiques et à le diaboliser.

FIGURATION

Si le FLN peut compter sur ses bastions traditionnels dans le sud du pays, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) vont se disputer les voix de la Kabylie. Mais il ne s'agit pas que de cela. Entre eux, le clivage est également politique. Le FFS d'Hocine Aït Ahmed (qui réside à l'étranger) a fait sa campagne sur le thème : *« Une chance pour la paix »*. Il milite pour une solution politique à la crise, un dialogue avec le FIS, ce dont ne veut pas le RCD de Saïd Sadi. Dans sa dénonciation du *« péril islamiste »* incarné par cheik Nahnah, le RCD est très proche de l'ANR de l'ancien premier ministre Redha Malek, chef de file des « éradicateurs » (avec son mot d'ordre : *« La peur doit changer de camp »*).

Qu'il s'agisse du PRA de Nourreddine Boukrouh, du Parti des travailleurs (PT, extrême gauche) qu'anime Louisa Hanoune, des islamistes d'Ennahda, les petites formations ne peuvent espérer faire autre chose que de la figuration à l'échelle nationale.

De l'aveu même de responsables politiques, la campagne électorale, qui s'achève lundi à minuit, a été morne, comparée à la présidentielle de 1995. Aucun débat contradictoire n'a eu lieu à la télévion d'Etat où sont venus défiler les candidats avec, en toile de fond, un décor unique, une carte de l'Algérie stylisée. *Ceux dont les messages* étaient trop critiques à l'encontre du régime, comme ce fut le cas du FFS et du PT, ont été censurés. Souvent difficiles à organiser pour les adversaires du pouvoir, les réunions publiques ont attiré leur lot de militants et de curieux que ne rebutaient ni la présence des forces de sécurité ni les fouilles à l'entrée. Et comme jadis le FLN, son héritier, le RND a bénéficié de l'appui efficace de l'administration.

Peu de candidats avaient les moyens de Djilali Mehri. Candidat à El Oued, dans le sud, où 12 listes s'y disputent 6 sièges, avec le soutien des islamistes du MSP, le milliardaire, un temps propriétaire en France de l'entreprise Chaffoteaux et Maury, a annoncé à ses électeurs la prochaine implantation d'une usine de traitement des dattes, promis, même en cas de défaite, de construire un club sportif, distribué des maillots de foot et des ballons... Pour expliquer pourquoi il voterait en faveur de Djilali Mehri, un jeune d'El Oued a répondu tout à trac : *« Il est riche, il n'aura pas besoin de voler. »*

Pour des raisons de sécurité, du 2 au 6 juin, les marchés hebdomadaires seront fermés en Algérie, la circulation des camions chargés de cailloux, de bois, de sable, interdite tout comme celle de *« tous véhicules de transport de marchandises et de citernes à carburant »*, a décrété le ministère de l'intérieur. De son côté, la Commission indépendante de surveillance des élections législatives (Cnisel) a interdit, également à compter du 2 juin et jusqu'à la fin du scrutin, la publication de sondages. Or personne ne se souvient à quand remonte dans le pays la publication du dernier sondage...

En cette fin de campagne irréelle, qui oscille entre drame et comédie, le résultat des législatives fait l'objet de spéculations infinies. Lors des dernières élections législatives véritablement libres, le 26 décembre 1991, à l'issue du premier tour de scrutin (le second allait être annulé par l'armée), le FIS avait raflé la mise en s'adjugeant 44 % des sièges tandis que le FLN s'effondrait et que les partis « démocratiques », à l'exception du FFS, ne réussissaient pas à percer,

Un peu plus de cinq ans après, la victoire du RND, en dépit du peu d'engouement qu'il suscite parmi les Algériens, ne fait de doute pour personne. Avec le renfort du FLN et de l'ANR de Redha Malek, le pouvoir disposera probablement, au sein de la future Chambre, d'une confortable majorité. La victoire, avec 61 % des suffrages exprimés, du président Zeroual à l'élection présidentielle, *le plébiscite en* faveur de la nouvelle Constitution, approuvée par 85 % des votants, laissent peu de place à l'opposition.

Jean-Pierre Tuquoi

Une centaine d'observateurs des Nations unies

Sous l'égide des Nations unies, cent quatre personnes sont chargées d'observer le scrutin. De l'Italie aux Etats-Unis en passant par la Roumanie et la Corée, trente-trois pays (mais pas la France) ont finalement accepté d'envoyer des représentants dont le nombre varie de deux (c'est le cas de la Grande-Bretagne) à plus d'une dizaine (comme la Grèce). La Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont envoyé une autre centaine d'observateurs. Les trois organismes travailleront indépendamment les uns des autres. Les observateurs de l'ONU ambitionnent d'être présents, au moins une fois dans la journée, dans près de 10 % des bureaux de vote. Ils devront vérifier que les urnes arrivent vides, puis surveiller le vote et le dépouillement. Si la fiabilité des listes électorales (16 773 087 électeurs inscrits dont 743 237 à l'étranger) est mise en doute par certains partis de l'opposition, d'autres possibilités de fraude existent.

Outre le fait que les observateurs ne surveilleront qu'une partie des bureaux (ceux où votent l'armée, les gardes communaux, les policiers leur échapperont en grande partie), les résultats globaux seront collectés en dehors de la présence de représentants de l'ONU malgré leur demande. Le 8 juin, la mission de l'ONU publiera un rapport où elle rapportera les infractions éventuelles constatées.

Un Parlement élu pour cinq ans

● **Le système électoral.** Les élections législatives du 5 juin se dérouleront pour la première fois au scrutin proportionnel, pour permettre à tous les partis ayant une assise nationale minimale de se voir représentés au sein de la future Assemblée populaire nationale (APN), élue pour cinq ans.

● **L'Assemblée.** Le Parlement algérien est bicaméral et comptera 524 sièges. La Chambre basse (380 sièges) sera composée de députés élus dans les 48 *wilayas* (préfectures), mais, comme le prévoit la Constitution adoptée en novembre 1996, elle pourra être censurée par la Chambre haute (144 sièges) dont le tiers des membres seront directement désignés par le président Liamine Zeroual.

● **Les partis.** Deux grands partis se dégagent parmi les 39 en lice et quelques dizaines d'indépendants (7 486 candidats au total) : le Rassemblement national démocratique (RND, parti pro-Zeroual) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-MSI [Mouvement pour la société *islamique]-Hamas du Cheikh* Mahfoud Nahnah, islamiste).

● **Les électeurs.** Près de 16,8 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour la troisième fois en un an et demi.



Nouvelles scènes d'horreur à Alger

VICTIMES aux jambes arrachées, enfants en sang, blessés évacués dans des voitures particulières : le centre d'Alger a vécu, de nouveau, des scènes d'horreur et de panique, dimanche 1er juin, lors de deux sanglants attentats à la bombe dans des bus. Ces attaques, en plein centre, ont fait au moins 6 morts et 65 blessés, selon les autorités, mais les témoignages recueillis laissent présager un bilan beaucoup plus lourd. En début de soirée, une nette tension était perceptible en ville, et les rues du centre étaient largement désertées, les habitants préférant rentrer plus tôt.

Pendant plus de deux heures, le centre et ses rues animées proches du port avaient retenti sans interruption du vacarme des sirènes de police et des ambulances.

En début de soirée, à l'hôpital central Mustapha, de vieilles femmes se lamentaient et suppliaient le personnel de leur donner des nouvelles d'un membre de leur famille ou d'un proche. Des témoins du second attentat ont raconté à un journaliste de l'AFP qu'ils avaient vu une femme, le corps à demi sorti d'une fenêtre de l'autobus, les jambes arrachées. *« Lorsque des gens l'ont tirée vers l'extérieur, il n'y avait plus qu'un tronc sans jambes. »* Ils ont également indiqué avoir vu un homme transformé en torche vivante, tandis qu'un autre, complètement affolé, courait dans la rue en hurlant.

La bombe avait apparemment été déposée au milieu de l'autobus. Le premier attentat, place des Martyrs, a créé un grand mouvement de panique. Un autre autobus a entièrement brûlé et a été éventré par l'explosion. Dans une clinique du centre, une journaliste de l'AFP a vu arriver deux femmes les jambes arrachées. Une vieille femme, le visage en sang, choquée, attendait des soins. *« C'est une catastrophe »*, se lamentait un jeune homme. – *(AFP)*

Le retour au pouvoir de la gauche en France inquiète les autorités

LA PERSPECTIVE d'un changement de majorité en France n'enchante pas les autorités algériennes, si l'on en juge par les premières réactions de la presse écrite, laquelle ne brille pas par son indépendance. *« Le retour aux commandes du PS n'augure rien de positif sur les relations futures »* entre l'Algérie et la France, a averti *El Watan*.

Dans son édition du dimanche 1er juin, le principal quotidien francophone privé regrette que les socialistes ne se soient pas démarqués de ce que fut, selon le journal, la ligne politique suivie par François Mitterrand pendant ses deux septennats. *« En prenant fait et cause pour l'ex-FIS, après l'annulation du second tour électoral des législatives de 1992, en courageant l'implantation sur le sol français d'une multitude d'associations religieuses algériennes dites caritatives, en réalité des relais de réseaux intégristes, l'ancien chef d'Etat français s'est impliqué dans le vaste plan de déstabilisation de l'Algérie »*, juge *El Watan*.

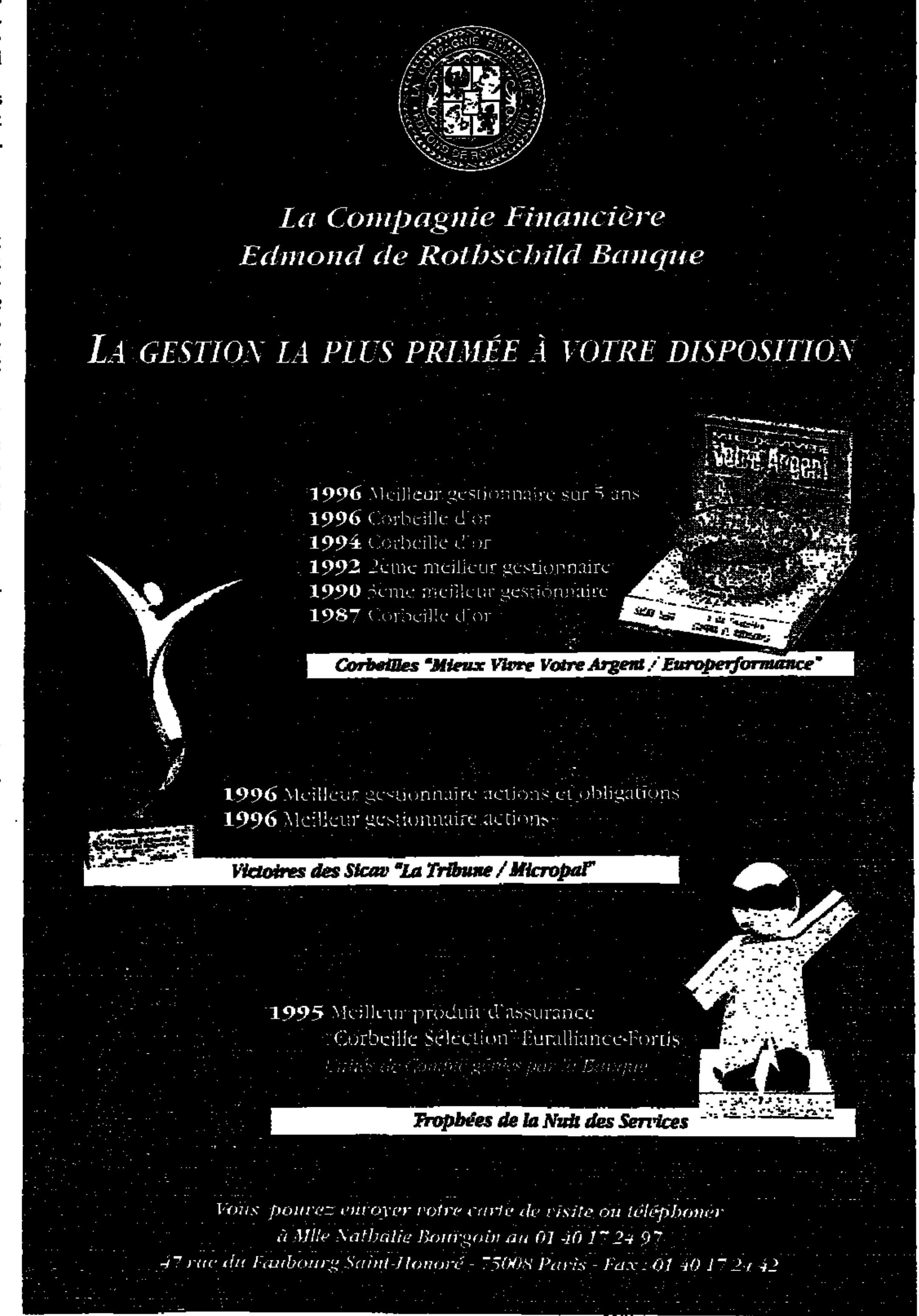
Or les dirigeants actuels du PS, ajoute le quotidien, campent sur les mêmes positions : *« Lionel Jospin, en pleine campagne électorale, n'a pas hésité à reproduire les clichés des années 90 puis à s'ingérer dans le scrutin législatif algérien du 5 juin, déclarant qu'il allait être antidémocratique »*. *« Bien sûr, tout cela peut évoluer sous le coup de la diplomatie »*, faisait observer quelques jours auparavant *Le Matin*, un quotidien où se retrouvent d'anciens communistes.

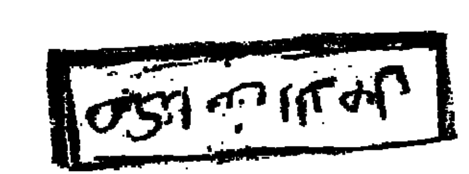
ORAISON FUNÈBRE

Il n'empêche : ce qui n'était alors que la *« probable »* victoire de la gauche française n'est pas *« une bonne nouvelle »*, et les *« craintes algériennes »* sont justifiées pour le pouvoir. *« Très récemment, en relation avec les thèses de l'Internationale socialiste, Lionel Jospin a eu à tenir des propos très ambigus sur la question du terrorisme, prêchant la réhabilitation du FIS en des termes à peine voilés »*, rappelait *Le Matin*. *« Très discrets sur la question et soucieux de ne pas s'ingérer dans une situation interne »*, les dirigeants algériens *« ont toujours évité de parler du sujet »*, ajoutait le quotidien avant de noter que *« sur le plan économique comme sur la question de l'émigration, l'Algérie a peu à craindre d'un gouvernement de gauche. »* Et de rappeler : *« C'est sous Mitterrand que les plus importants contrats commerciaux ont été signés* [et que] *la législation de la gauche en matière d'émigration a toujours été empreinte de plus d'humanité. »*

Inquiète de voir revenir au pouvoir les socialistes, la presse algérienne ne s'apitoie pas pour autant sur la défaite d'une droite qui a déçu Alger. Elle a surtout *« géré le détestable statu quo légué par ses adversaires, se gardant de prendre toute initiative hardie à l'égard de l'Algérie, optant pour la confortable position de l'attente post-législatives »*, écrit *El Watan* en guise d'oraison funèbre.

J.-P. T.





Ehoud Barak a toutes les chances d'être élu président du Parti travailliste israélien

L'ancien général devrait succéder, mardi 3 juin, à Shimon Pérès

Ehoud Barak, ancien généralissime de Tsahal d'avril 1991 à fin 1994, est quasiment assuré de prendre, mardi 3 juin, la tête du Parti travailliste israélien, lors des élections auxquelles participeront les 167 000 militants du parti. Pour succéder à l'ancien premier ministre, Shimon Pérès, trois autres candidats sont en lice : les députés Ephraïm Sneh, Shlomo Ben-Ami et l'ancien vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Bi-bi ! Bi-bi ! » Convention nationale travailliste, le 17 mai à Tel Aviv. Au fond de la salle, un petit groupe d'hommes entonne le slogan favori de la droite : *« Bi-bi ! Bi-bi ! »*. Des traîtres infiltrés par le Likoud pour hurler le sobriquet du premier ministre Nétanyahou et saboter la réunion du plus grand parti de l'opposition ? Non. L'ancien général Ehoud Barak vient simplement d'entrer dans la salle. Et les caciques de l'aile gauche travailliste manifestent leur opposition à celui qui a toutes les chances de succéder à Shimon Pérès, mardi 3 juin. *« Bibi »* ou Barak, pour eux, c'est la même chose. Ils le font savoir et chacun prend la mesure des divisions au sein de la direction d'un parti en déshérence, depuis son échec électoral il y a un an.

Tous les sondages le démontrent : l'impétrant le mieux placé pour battre Benyamin Nétanyahou en l'an 2000, c'est lui, Ehoud Barak, cinquante-cinq ans, le plus décoré des soldats d'Israël. Les trois autres candidats à la présidence du parti n'espèrent plus qu'une chose : obtenir à eux trois plus de 60 % des voix le 3 juin, ce qui empêcherait le général en retraite d'être élu dès le premier tour et renforcerait les chances de l'un d'eux lors de l'éventuel second tour, quinze jours après.

Perspective peu probable tant il est vrai, comme le confie M. Pérès, que les travaillistes, fondateurs et bâtisseurs de l'Etat, *« n'ont pas de culture d'opposition »* et ne visent qu'un objectif : revenir au pouvoir, quitte, selon M. Pérès, à participer à un *« gouvernement d'union »* avec la droite nationale religieuse. Même si beaucoup de commentateurs, comme Daniel Ben Simon (*Haaretz*), estiment qu'à un moment ou un autre *« le nouveau patron des travaillistes, quel qu'il soit, entamera de discrètes négociations pour l'union avec Nétanyahou »*, il s'agit d'abord d'élire celui qui les conduira.

« FAUCONS » ET « COLOMBES »

En juin 1995, cinq mois avant l'assassinat d'Itzhak Rabin, le Parti travailliste comptait quelque 250 000 militants encartés. Il en reste 167 000 et l'on s'étonne moins, avec David Newman, professeur de sciences politiques à l'université Ben-Gourion, de *« l'aphonie quasi totale des travaillistes depuis un an. Trop occupé à ses petites intrigues internes*, estime M. Newman, *le parti ne s'est pas trop inquiété, depuis sa chute, de ce qui arrivait au processus de paix israélo-arabe... »* Tous les candidats le proclament : cela changera après le 3 juin.

En attendant, les derniers militants encartés du parti doivent désigner le prochain challenger de *« Bibi »*. Se présentent à leurs suffrages deux « faucons » – Ehoud Barak et Ephraïm Sneh, cinquante-deux ans, ancien général lui aussi, connu pour son opposition à la restitution du Golan à la Syrie –, et deux « colombes », Yossi Beilin et Shlomo Ben-Ami. C'est probablement ce dernier, professeur d'histoire européenne à l'université de Tel Aviv, qui présente le programme le plus novateur. Mais l'unique candidat sépharade du quadrille travailliste, né au Maroc il y a cinquante-trois ans, est un intellectuel trop brillant pour avoir une chance de prendre la tête d'un parti qu'il juge *« sans âme »*, et d'une société qu'il perçoit encore comme *« fruste »*...

Le moins mal placé pour un éventuel face-à-face définitif avec M. Barak, le 18 juin, est Yossi Beilin, quarante-huit ans, ancien vice-ministre des affaires étrangères de M. Pérès et artisan, avec son mentor, des accords israélo-palestiniens dits d'Oslo. M. Beilin appartient à l'aile gauche de ce qu'on appelle ici *« l'aristocratie travailliste »*. La presse israélienne a fait ses gorges chaudes de l'éventuel affrontement final entre le *« yuppie de Tel Aviv et le macho des kibboutzim »*. Mais chacun admet que, si le duel doit avoir lieu, M. Barak l'emportera haut la main. Ancien patron des commandos d'élite de l'état-major, ancien chef des renseignements militaires, ancien généralissime de Tsahal, qu'il dirigea d'avril 1991 à fin 1994, l'homme qui se présente comme *« le dauphin d'Itzhak Rabin »* est d'autant plus énigmatique que, comme dit Susan Hattis-Roelef, politologue locale, il s'est employé à *« ne pas articuler le moindre commencement de programme politique »*.

PERPLEXITÉ

Il est pour *« la paix avec les Arabes »*, pour *« le rétablissement de la confiance avec les Palestiniens et la poursuite du processus d'Oslo »*, pour *« la reprise des négociations avec la Syrie »* sur le Golan occupé. Mais à quelles conditions ? Dans quelle perspective ? Mystère. Lorsque Shlomo Ben-Ami, soutenu par M. Beilin, proposa d'inscrire dans la plate-forme travailliste l'assentiment du parti à l'éventuelle naissance d'un Etat palestinien, M. Barak, qui affirme toujours *« préférer une solution de confédération avec la Jordanie qui modérerait l'entité palestinienne »*, s'y opposa. Puis il s'y résolut pour maintenir l'unité du parti et à condition qu'il soit mentionné dans la plate-forme que l'éventuel Etat n'aurait ni armée, ni souveraineté sur la vallée du Jourdain (un quart de la Cisjordanie occupée), ni sur son espace aérien, que l'armée d'Israël pourrait survoler à sa convenance.

Etranger à toute idéologie, sauf celle du sionisme, M. Barak tient à se maintenir *« au centre de l'échiquier national »*. Le centre ayant largement glissé à droite, M. Barak suit. Partisan déclaré d'une *« séparation avec les Palestiniens »*, son présupposé est que, sur la question des territoires occupés, la majorité de ses concitoyens reste attachée à l'idée du plus « grand Israël » possible.

En septembre 1995, alors ministre de l'économie, il fut le seul membre du gouvernement Rabin à ne pas ratifier l'accord dit d'Oslo 2, parce qu'il trouvait que tout cela allait trop vite, qu'il n'était point besoin de céder aussi rapidement autant de territoires (6 %...) aux Palestiniens. Très offensif sur la manière *« ridicule et dangereuse »* de gouverner de M. Nétanyahou, M. Barak, qui n'a jamais attaqué les objectifs de cette politique, avouait récemment sa perplexité : *« Cherche-t-il* [Nétanyahou] *à amener les Américains à intervenir directement dans nos affaires ? Ne comprend-il pas que le dessein américain dans la région est plus proche de celui d'Arafat que du nôtre ? »*

Patrice Claude

Des milliers de démocrates ont défilé à Hongkong

Les manifestants ont réclamé la libération des prisonniers politiques chinois et commémoré le massacre de Tiananmen

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Les démocrates de Hongkong ont rassemblé, dimanche 1er juin, un mois exactement avant le départ des Britanniques, la plus grosse manifestation enregistrée depuis plusieurs années contre les conceptions autoritaires des futurs maîtres des lieux. Quelque sept mille personnes se sont retrouvées en fin d'après-midi devant le siège local de l'agence Chine nouvelle, qui abrite la représentation de Pékin, pour réclamer la libération des prisonniers politiques chinois et une révision de la condamnation officielle par le gouvernement chinois du soulèvement de la place Tiananmen, à Pékin, en 1989.

HONGKONG

Le chiffre représente une goutte d'eau par rapport au million de Hongkongais qui avaient défilé, pour protester, au lendemain de la répression. Il traduit pourtant l'existence d'un noyau dur de récalcitrants avec lesquels Pékin va devoir traiter, d'une manière ou d'une autre. Dans un geste de défi peu apprécié des fonctionnaires continentaux, qui filmaient la scène de derrière leurs fenêtres, les manifestants ont suspendu sur la façade du bâtiment une représentation sur toile noire de l'emblème du soulèvement, la *« déesse de la démocratie »*. Celle-ci, du coup, masquait le blason de la République populaire de Chine. Les manifestants, emmenés par Tsang Kin-shing, député au Parlement hongkongais, instance que Pékin va dissoudre le 1er juillet, ont ensuite déposé une gerbe à la mémoire des victimes de la répression à Pékin.

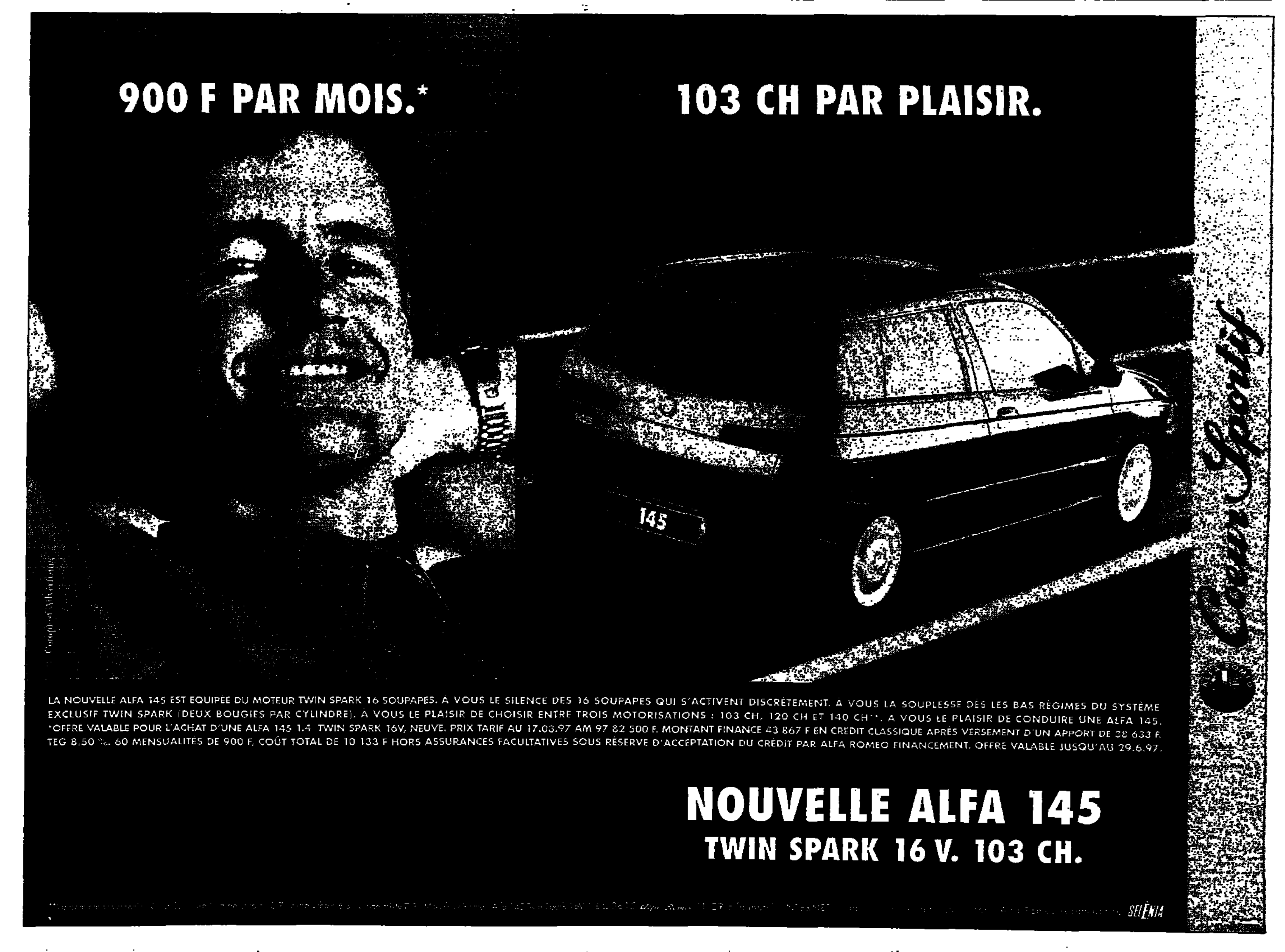
Ils avaient auparavant traversé le quartier des affaires depuis son centre en criant des slogans et en brandissant des pancartes à la gloire de la *« démocratie »* et de la *« liberté »*.

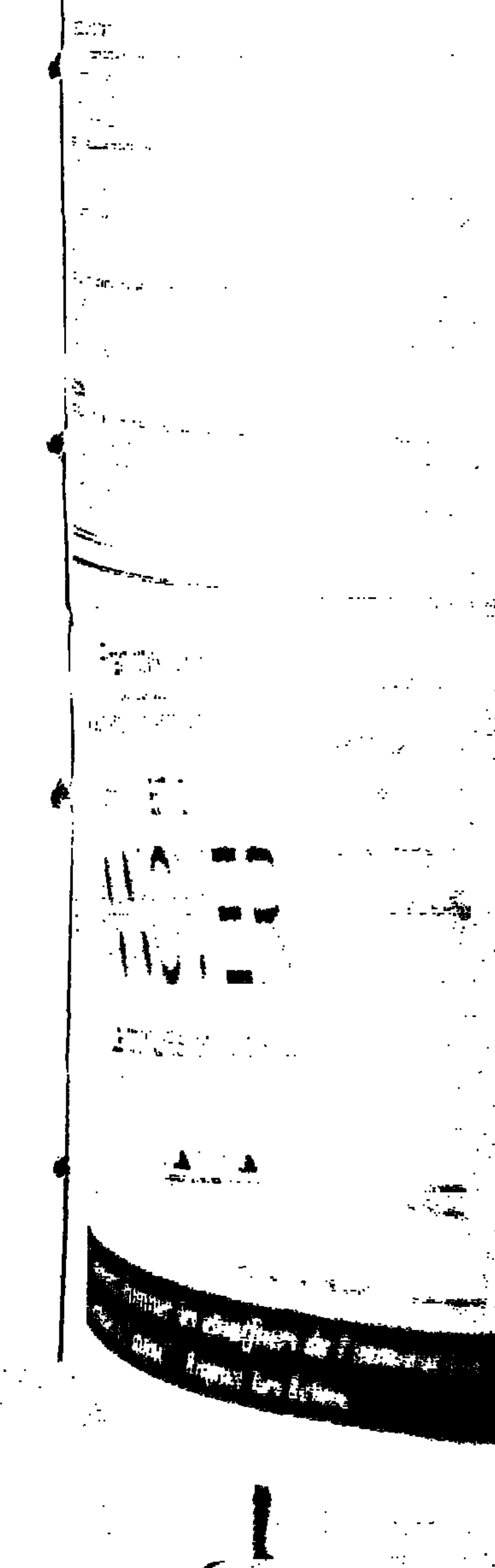
Par moments, la foule, qui est allée en grossissant au fur et à mesure que le cortège progressait dans une parfaite coordination entre les organisateurs et la police, chantait des airs continentaux glorifiant la « patrie » chinoise. Ce pied de nez se voulait un lointain écho à la manière dont les étudiants de Tiananmen avait récupéré à leur profit l'*Internationale* pour en clamer les accents à la figure des dirigeants de Pékin.

DRAPEAUX TAIWANAIS

L'aspect le plus révélateur de cette manifestation était probablement sa composition : une population de toutes conditions et de tous âges, représentative de la population du territoire. Les plus âgés n'étaient pas les moins ardents à reprendre les slogans lancés par M. Tsang. Ce dernier évita soigneusement de tomber dans le piège de provocations qui justifieraient une condamnation immédiate de telles manifestations par le nouvel administrateur sous souveraineté chinoise, Tung Chee-hwa. Ainsi, les drapeaux de Taïwan étaient tolérés, mais de façon marginale. Un manifestant lança un puissant *« A bas le Parti communiste chinois ! »*. Tout le monde pouffa, mais personne ne reprit le slogan.

Francis Deron





Des milliers de démocrates ont défilé à Hongkong

Les manifestants ont réclamé la libération des prisonniers politiques chinois et commémoré le massacre de Tiananmen

HONGKONG
de notre envoyé spécial

[illegible]

DRAPEAUX TAIWANAIS

[illegible]

Mise en garde américaine à M. Tudjman et M. Milosevic

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT américain, Madeleine Albright, a dénoncé, samedi 31 mai, les retards des présidents de Croatie et de Serbie, Franjo Tudjman et Slobodan Milosevic dans la mise en œuvre de leurs engagements de Dayton. Le chef de la diplomatie américaine a évoqué avec les deux dirigeants les questions des criminels de guerre, du retour des réfugiés et des libertés politiques, toujours en suspens dans les Balkans plus de dix-sept mois après la signature des accords de paix.

A Belgrade, Madeleine Albright a sèchement déclaré que la normalisation des relations n'était pas encore à l'ordre du jour. « *J'ai assuré* [M. Milosevic] *que si la Serbie ne respectait pas ses engagements, les Etats-Unis s'arrangeraient pour qu'elle ne participe pas à la tendance dynamique observée en Europe et qu'elle en reste au contraire très éloignée* », a dit le secrétaire d'Etat. Avec le président croate, Franjo Tudjman, à Zagreb, Madeleine Albright a estimé « *qu'il est du devoir des dirigeants de n'importe quel pays de fournir une direction morale et j'ai demandé au président Tudjman de fournir ce genre de comportement* », devant le chef d'Etat croate, qui présentait un visage lugubre.– *(AFP.)*

L'ambassadeur de France à Kinshasa a été reçu par M. Kabila

KINSHASA. Michel Rougagnou, l'ambassadeur de France à Kinshasa, a été recu dimanche 1er juin par le président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila. M. Rougagnou avait demandé audience la semaine dernière. Un premier contact officiel avec les nouvelles autorités avait eu lieu le 27 mai à l'occasion de la visite à Kinshasa de Jean-Pierre Lafon, envoyé spécial du Quai d'Orsay, venu s'enquérir de la sécurité des ressortissants français après l'assassinat de deux d'entre eux.

Par ailleurs, des soldats de la nouvelle armée congolaise ont ouvert le feu, lundi 26 mai, sur des manifestants qui défilaient à Uvira, dans l'est du pays, protestant contre l'assassinat de cinq personnes enlevées quelques jours plus tôt par des militaires, selon des sources humanitaires qui ont fait état d'une vingtaine de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

En Afghanistan, les talibans menacent de contre-attaquer

KABOUL. Les talibans, selon l'agence islamique afghane AIP, ont proposé, dimanche 1er juin, à leurs opposants qui résistent toujours dans le nord du pays de négocier, tout en dépêchant des milliers de combattants vers les zones de combat dans cette région. Ils ont affirmé, dans un communiqué, qu'ils voulaient un accord de paix, ajoutant que, si leur offre était refusée, une opération de grande envergure serait lancée contre leurs adversaires. Des milliers de talibans ont déjà été envoyés par avion en renfort vers les zones de combat du nord de l'Afghanistan, où l'aviation de ces « étudiants en religion » a bombardé, dimanche pour le deuxième jour consécutif, la capitale du Nord, Mazar-i-Charif. Dans le même temps, les talibans ont affirmé avoir repoussé une offensive dans la province septentrionale de Samangan, infligeant de lourdes pertes aux forces de l'opposition. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : le procès de l'ex-directeur général de la garde civile,** Luis Roldan, accusé de détournements de fonds, s'ouvre, lundi 2 juin, devant le Tribunal supérieur de justice de Madrid, et marque le début d'une série de grands procès contre plusieurs hauts responsables de l'ancien gouvernement socialiste.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : un enseignant de l'université de Gaza,** Ayoub Osman, auteur d'un article critiquant des cas de corruption au sein de l'Autorité palestinienne, a été arrêté samedi 31 mai. L'article a été publié par l'hebdomadaire indépendant *El Bilad*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : l'hodjatoleslam Ali Akbar Nategh-Nouri,** candidat conservateur battu à l'élection présidentielle, a été reconduit dimanche 1er juin par 211 voix – sur les 243 députés – à la présidence du Parlement. Deux vice-présidents, Hassan Rouhani et Mohamad Ali Movakédi-Kermani, proches de M. Nategh-Nouri, ont eux aussi été reconduits dans leurs fonctions. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un musicien de l'Opéra de Berlin,** Garret Reinke, joueur de cor de cinquante-quatre ans, qui a provoqué un scandale, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai, en signant une note de consommations du nom d'Adolf Hitler, a été renvoyé en Allemagne dimanche. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : les putschistes ont spectaculairement illustré,** dimanche 1er juin, la fraternisation avec les ex-rebelles, *en nommant* leur chef historique, le caporal Foday Sankoh, vice-président de la junte. Foday Sankoh est actuellement « retenu » au Nigeria par les autorités d'Abuja. – *(AFP.)*

Le gouvernement turc annonce la tenue prochaine d'élections anticipées

Tansu Ciller doit bientôt succéder à Necmettin Erbakan

Paralysée par l'antagonisme grandissant de l'armée et des institutions laïques du pays, la coalition dirigée par le premier ministre islamiste Necmettin Erbakan a décidé de jouer ses dernières cartes en demandant la tenue d'élections anticipées qui, selon le chef du gouvernement, feront office de *« référendum »*. M. Erbakan a aussi annoncé qu'il céderait sa place *« avant le mois de juin »* à Mme Tansu Ciller.

ISTANBUL
de notre correspondante

« *Nous voulons des valeurs nationales, morales. Certains sont contre le peuple. Ces gens veulent retourner au système du parti unique d'il y a cinquante ans* », a affirmé le premier ministre turc dans une référence mal déguisée à l'armée au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue, dimanche 1er juin, à Ankara. Accusant « *l'opposition gauchiste* » – qualificatif que le premier ministre accole à tous ses opposants, y compris le Parti, conservateur, de la Mère patrie (ANAP) – de bloquer le succès économique du pays, M. Erbakan a exprimé sa conviction que la coalition « *sortirait renforcée* » du scrutin anticipé.

Utilisant des graphiques et des chiffres, le premier ministre et son ministre des affaires étrangères, *Tansu Ciller, ont tenté de démontrer* le succès – très contesté – de leur alliance. Le premier ministre a expliqué qu'avant la fin du mois de juin et jusqu'aux élections, qui auront lieu dans un « *délai raisonnable* », il serait remplacé à la tête du gouvernement par Mme Ciller. Les deux partis ne se sont pas encore mis d'accord sur une date précise. Le Parti de la prospérité (RP) de M. Erbakan, qui pense pouvoir compter sur le soutien renouvelé de ses électeurs, souhaite aller aux urnes dès l'automne. Mme Ciller, dont la popularité a été érodée par son alliance avec les islamistes et par des allégations de corruption, espère demeurer au pouvoir jusqu'au printemps 1998.

Avant de pouvoir affronter l'électorat, les deux partenaires devront d'abord convaincre l'Assemblée nationale d'approuver la tenue d'élections. La réticence notoire des députés, confortablement installés au Parlement, à se départir des privilèges qui leur ont *été octroyés et qu'ils espéraient* garder jusqu'en l'an 2000, pourrait rendre cette tâche difficile. Mme Ciller, en particulier, aura du mal à obtenir le soutien de tous ses collègues du Parti de la juste voie (DYP), les dissidents craignant de ne pas être inclus sur les listes électorales en cas de législatives anticipées.

DÉFECTIONS

Cinq défections en l'espace de dix jours au sein du DYP ont cependant affaibli le gouvernement, qui a perdu, cette semaine, sa majorité absolue à l'Assemblée. Pour renflouer ses rangs dans l'immédiat, la coalition a donc entamé des négociations avec le Parti de la grande unité (BBP), une formation religieuse ultra-nationaliste, qui pourrait ajouter ses six sièges en devenant le troisième partenaire au sein du gouvernement. Bien que le transfert des pouvoirs à Mme Ciller ait été prévu par le protocole d'accord signé il y a onze *mois entre le RP et le DYP*, le premier ministre Erbakan devra soumettre sa démission au président de la République, ce qui présente un risque considérable. Traditionnellement, le chef de l'Etat choisit un premier ministre en tenant compte de la hiérarchie numérique à l'Assemblée. Le parti actuellement en seconde place, après le RP de M. Erbakan, est l'ANAP, qui dirige l'opposition.

De plus en plus, la Turquie est divisée en deux camps, tous deux s'exprimant au nom de la démocratie. Les défenseurs de la laïcité se mobilisent avec le soutien de l'armée – et notamment du Conseil national de sécurité, la puissante institution dominée par les militaires, qui depuis le 28 février est en guerre ouverte contre le premier ministre, accusé de vouloir « *islamiser* » les institutions. Le général Ilkan Kiliç a réaffirmé que « *tout le monde doit savoir que les principes de la République de Turquie, moderne et laïque, ne seront pas changés et ne peuvent pas être changés* ».

Nicole Pope

Le pape appelle la Pologne à dépasser ses divisions

WROCLAW
de notre envoyé spécial

La pluie glaciale, l'âge, les déceptions de la période postcommuniste n'y ont rien fait : avec émotion, le pape a retrouvé à Wroclaw, dans le sud-ouest de la Pologne, les assemblées ferventes et recueillies. Mais l'on n'a pourtant pas retrouvé, samedi 31 mai et dimanche 1er juin à Wroclaw, première étape d'un voyage de onze jours en Pologne, le ton de révolte qui était celui de Jean Paul II quand, en mai 1995, à Skoczow, près de la frontière tchèque, il dénonçait la « *mise à l'écart* » des croyants de son pays. Aujourd'hui, dans une Pologne entre deux échéances électorales, référendaire et législative, et divisée au sujet de l'Eglise – à propos de l'avortement et du concordat réglant ses relations avec l'Etat –, le pape a cherché à se placer dans un rôle de rassembleur, non plus de procureur.

Dans cette ville de Wroclaw, historiquement écartelée entre l'Allemagne (ex-Breslau) et la Pologne, symbole de toutes les divisions du continent, Jean-Paul II a clôturé dimanche, devant 200 000 fidèles, un congrès eucharistique international. Il a décrit les menaces qui pèsent sur une liberté si chèrement acquise et qui, dit-il, ne doit pas être galvaudée. Quel usage la société postcommuniste fait-elle de la liberté retrouvée ? C'est la question « *dramatique* » que Karol Wojtyla a *de nouveau posée à* « *la démocratie polonaise, inspirée par l'idéologie libérale* ». Le pape a affirmé que c'était faire un mauvais procès à l'Eglise polonaise de dire qu'elle est « *ennemie de la liberté* ». Une manière de faire taire l'anticléricalisme dont la hiérarchie déplore qu'il renaisse dans les partis libéraux et dans les médias.

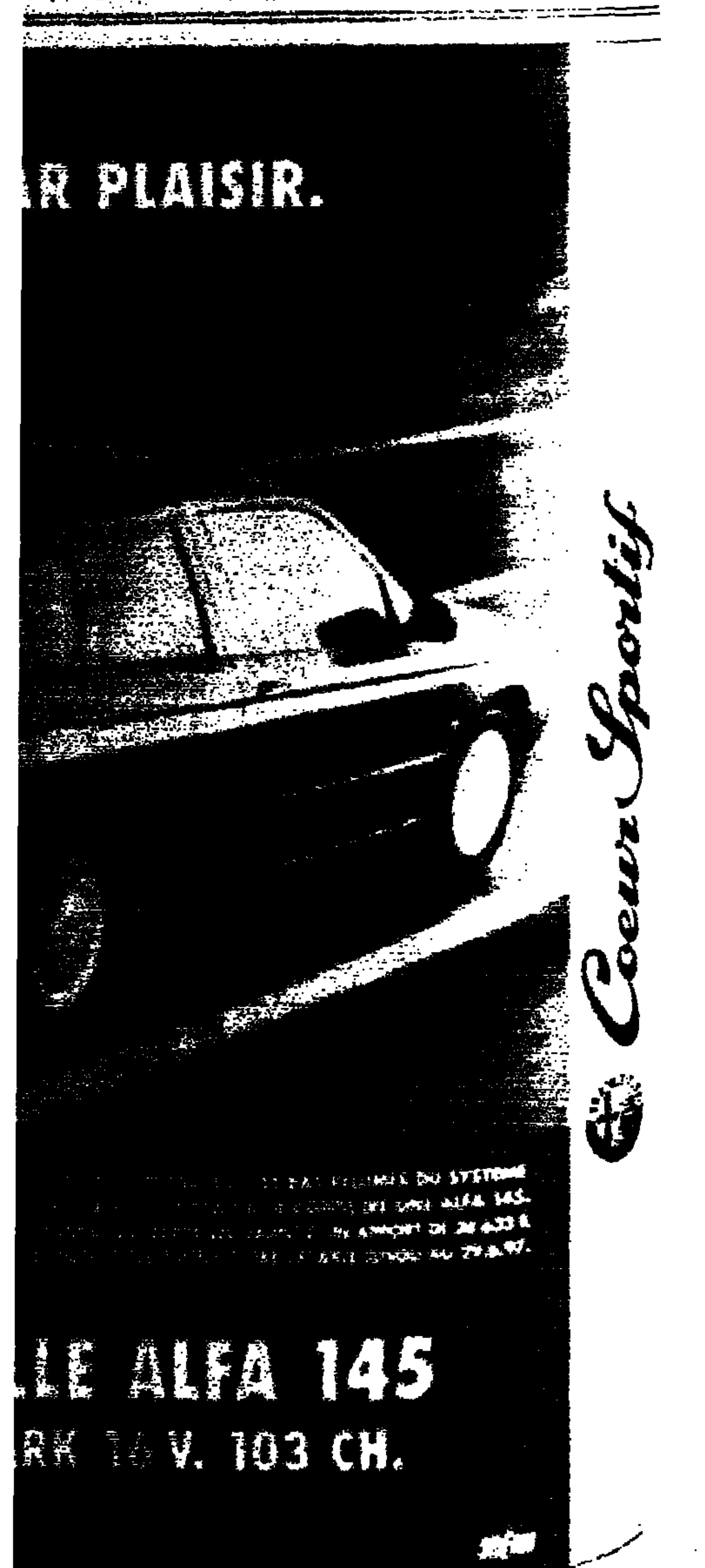
« TENSIONS DOULOUREUSES »

Dès son arrivée samedi matin à l'aéroport, devant le président Alexandre Kwasniewski (ex-communiste), présent à toutes les cérémonies religieuses, le pape a souligné les progrès démocratiques et économiques de la Pologne. Mais il s'est inquiété des « *tensions douloureuses* » qui traversent le pays. En ajoutant : « *Les Polonais sont dotés d'un énorme potentiel d'intelligence et de volonté. La Pologne est un pays capable de jouer, dans le concert des nations européennes, un rôle capital.* » Lors d'un tête-à-tête entre le pape et le président de la République, les sujets de friction n'ont pas été abordés. La préparation du concordat a seulement fait l'objet d'un entretien entre le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, et le premier ministre Cimoszewicz. Alexandre Kwasniewski a déclaré qu'il avait bon espoir que l'accord Eglise-Etat soit prochainement ratifié.

La même volonté de réconciliation s'est manifestée samedi soir dans la Halle Bulowa de Wroclaw, où a eu lieu un rassemblement œcuménique sans précédent en Pologne. Le pape avait tenu à inviter les représentants de toutes les religions du pays, chrétiens (orthodoxes, méthodistes, luthériens, baptistes, etc.), juifs et musulmans. L'accolade donnée à trois représentants de la communauté juive (moins de 10 000 membres) a été chaleureusement applaudie. Dans un pays où la majorité catholique est écrasante, le pape a répété que la division des confessions chrétiennes était un scandale et que la rencontre des religions devait être un signe d'unité pour la Pologne, pour l'Europe et toute l'humanité.

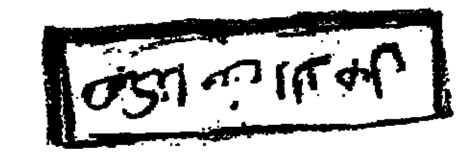
La rencontre prévue à Vienne, le 20 juin, entre les deux principaux patriarches de l'orthodoxie, Alexis de Moscou et Bartholomée de Constantinople, n'aura cependant pas lieu et le « sommet » sans précédent, prévu aussi fin juin à Vienne, entre le pape et Alexis II, patriarche de Russie, se heurte toujours à des réticences. Jean Paul II aura fort à faire pour éteindre aussi les incendies dans sa propre Eglise et dans son propre pays, si l'on en juge par le ton des propos échangés à son arrivée. Ceux du cardinal Glemp, primat de Pologne, déclarant le 29 mai que « *si le marxisme est tombé, il reste bien des marxistes* ». Ceux d'Adam Michnik, directeur de *Gazeta Wiborcza*, écrivant à propos de cette septième visite du pape : « *La démocratie en Pologne a besoin de l'Eglise, parce qu'elle a besoin de conscience, mais d'une Eglise qui prêche l'Evangile et non la croisade, qui soit un signe de contradiction et non d'obligation.* »

Henri Tincq









DÉTENTION Face à l'augmentation constante du nombre de suicides en prison (138 en 1996), l'administration pénitentiaire a lancé, pour la première fois, en avril, un programme de prévention du suicide, qui est actuellement expérimenté dans onze établissements pénitentiaires. ● LE DISPOSITIF reprend les conclusions d'un rapport confidentiel qui préconise notamment le perfectionnement du dispositif d'arrivée des détenus et l'amélioration des conditions de détention dans les quartiers disciplinaires. ● AUTEUR d'une thèse sur le suicide en prison, Nicolas Bourgoin, chercheur à l'INED (Institut national des études démographiques), constate que le geste suicidaire est à la fois lié aux conditions de détention et à la situation pénale et familiale du prisonnier. Dans des lettres, les détenus tentent d'expliquer leur geste.

Le ministère de la justice tente d'endiguer les suicides en prison

Face à l'augmentation constante, depuis 1990, des conduites suicidaires, l'administration pénitentiaire expérimente dans onze établissements un dispositif visant à améliorer les conditions de détention

EN MARS, c'est un détenu qui décède en se jetant du troisième étage de la maison d'arrêt de Toulon. En avril, ce sont deux prisonniers qui se suicident à quelques jours d'intervalle à la prison de Nantes. Une semaine plus tard, c'est la découverte d'un détenu pendu avec ses lacets de chaussures dans le quartier disciplinaire de la maison d'arrêt de Grasse (Alpes-Maritimes)... Chaque année, plus d'une centaine de détenus se donnent la mort dans les prisons françaises. Depuis six ans, leur nombre est en augmentation constante : il est passé de 67 en 1991 à 138 en 1996. Cette situation, dénoncée par l'Observatoire international des prisons (OIP) ne peut être expliquée par le seul accroissement de la population pénale.

Confrontée à l'aggravation d'un phénomène qui pose, en filigrane, le problème des conditions de détention, l'administration pénitentiaire a réagi en lançant il y a quelques semaines un programme de prévention du suicide en prison. L'essentiel du dispositif reprend les conclusions d'un rapport confidentiel sur *« la prévention du suicide en milieu pénitentiaire »* rédigé en mai 1996, par un groupe de travail composé de responsables de l'administration pénitentiaire, de magistrats, de médecins et de psychologues. Partant de l'existence d'une forte *« sursuicidité carcérale »* – un taux de suicide en moyenne six fois plus important en prison que dans le monde libre –, les auteurs du rapport s'interrogent sur *« les lacunes des politiques de prévention en France et sur les éventuels dysfonctionnements de l'institution carcérale »*.

PERSONNALITÉS PATHOLOGIQUES

Pour les rapporteurs, la « sursuicidité carcérale » s'explique notamment par le fait que *« la prison accueille de plus en plus de personnalités pathologiques, inadaptées au monde du travail, souffrant d'un véritable handicap relationnel* [amplifié] *par le fonctionnement habituel « totalitaire », non négocié, de la prison »*. Ce constat est aggravé par *« la surpopulation pénale actuelle* [qui] *accroît les difficultés de gestion et les rapports de force, diminue l'espace vital nécessaire à chacun, augmente le stress et limite les possibilités de mise en œuvre de projets d'individualisation »*.

Tout en estimant qu'il faut *« se garantir du mythe de la prévention totale »* du suicide, idée *« dangereuse »* car *« techniquement impossible »* et *« philosophiquement inacceptable »*, les rapporteurs préconisent, outre une sensibilisation accrue des surveillants aux souffrances psychologiques des détenus, une série de mesures simples, ciblées sur les moments où le risque suicidaire est maximal. Une partie notable des suicides étant perpétrée dans les quarante-huit heures qui suivent l'arrivée en prison, ils préconisent de limiter les écrous tardifs et de mieux faire circuler l'information sur les personnes incarcérées entre les magistrats qui placent en détention, et le personnel des établissements qui accueille les détenus.

Ils suggèrent également d'améliorer l'arrivée des détenus en leur distribuant une plaquette d'information sur les formalités en cours, en leur proposant douche et vêtements propres, et en instituant l'accueil du détenu par un *« agent référent »*, chargé de faire appel au médecin et à la direction s'il repère une fragilité chez l'arrivant. Ils insistent en outre sur la nécessité d'éviter le placement du détenu dans une cellule déjà occupée, qui leur paraît d'une *« efficacité douteuse »* pour prévenir le suicide. Les auteurs lui préfèrent l'affectation dans une cellule d'accueil équipée d'interphones ou de signaux d'alerte, ce qui facilite le contact avec les surveillants.

Les rapporteurs proposent aussi d'améliorer les conditions de vie en quartier disciplinaire, où le taux de suicide est sept fois supérieur à celui du reste de la détention. Le groupe de travail estime en effet que le placement en quartier disciplinaire, qui peut durer jusqu'à quarante-cinq jours, est *« extrêmement anxiogène en ce qu'il induit une perte des repères supplémentaires qui amplifie la déstabilisation inhérente au placement en détention »*. Plaidant pour un recours accru à des sanctions alternatives, comme le placement en cellule d'attente ou le confinement en cellule ordinaire à titre préventif, ils proposent de *« diminuer le choc »* du placement au « mitard » par une rencontre avec un gradé responsable du quartier ainsi que par la distribution d'un imprimé type expliquant les droits et restrictions que la punition implique.

AMÉLIORATION DE LA SALUBRITÉ

Le groupe insiste surtout sur l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité des cellules disciplinaires : l'instauration d'une arrivée d'air frais, d'une arrivée d'eau correcte indépendante de celle des toilettes et l'arrêt de la privation de douches devraient être obligatoires. Les rapporteurs suggèrent d'ailleurs que soit proscrits la pratique, *« non compatible avec le respect de la dignité humaine »*, qui consiste à dénuder entièrement les détenus présentant un risque suicidaire afin qu'ils évitent de se pendre avec leurs vêtements. Une note du directeur de l'administration pénitentiaire avait déjà, en février 1996, limité le recours aux mises à nu des détenus au quartier disciplinaire, et précisé que, le cas échéant, des sous-vêtements non tissés devaient leur être fournis.

Enfin, les auteurs du rapport suggèrent une meilleure prise en compte des signaux d'alerte que constituent les tentatives de suicide et actes de mutilation, au nombre de 680 en 1995. Ils demandent que l'*« après-suicide »* soit l'occasion d'un accompagnement des familles et d'une prise en charge des codétenus, voire du personnel de surveillance, sous la forme d'un *« debriefing »*, confidentiel et non critique, permettant d'aider *« à comprendre l'événement, atténuer le stress et permettre* [aux agents] *de récupérer plus facilement »*.

Véritable *aggiornamento* des conditions de détention, ce rapport a débouché, début 1997, sur la mise en place d'un programme de prévention du suicide, reprenant les grandes lignes des mesures préconisées. Très précis, le dispositif est actuellement expérimenté dans onze établissements pénitentiaires. Il devrait ensuite faire l'objet d'une évaluation, puis, d'une généralisation à l'ensemble des prisons françaises en 1998. Parmi les sites pilotes retenus figure la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (Essonne), qui a connu quatre suicides successifs en 1994 et où un comité de pilotage se réunit régulièrement pour discuter des conditions de réalisation du programme. *« Ici, la vague de suicides de 1994 a été vécue comme une expérience très traumatisante, avec un fort sentiment d'impuissance et de culpabilité*, explique Christine Peyrache, juge d'application des peines au tribunal d'Evry. *Le lancement du programme a donc été particulièrement apprécié. »*

A Fleury, on approuve largement l'expérience, tout en soulignant que certaines mesures concrètes ne pourront être mise en place sans crédits supplémentaires. C'est ainsi que la maison d'arrêt des femmes proposait des douches aux nouvelles détenues, jusqu'à ce que les installations tombent en panne sans qu'on pût les réparer, faute de moyens.

De même, des interphones existent dans les cellules d'attente, mais, hors service, ils n'ont jamais pu être remplacés. Malgré l'urgence de la mise en place des mesures préconisées par le rapport, aucune ligne budgétaire précise n'a été débloquée pour l'application du programme de prévention du suicide. L'administration pénitentiaire n'a prévu, pour l'heure, que de procéder à une nouvelle répartition des budgets annuels qui lui sont alloués, sans que l'on sache si ce redéploiement permettra de tout mettre en œuvre pour endiguer l'inquiétante augmentation des suicides en prison.

Cécile Prieur

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture dans les formes prévues aux articles L. 11-1, L. 11-4, R. 11-14-1 à R. 11-14-15 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique de l'enquête préalable :

a) à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la déviation Ouest de Meaux (section A.140-RD.5), sur le territoire des communes de VILLENOY, MAREUIL-LES-MEAUX, ISLES-LES-VILLENOY, NANTEUIL-LES-MEAUX et QUINCY-VOISINS.

b) au classement en autoroute du tronçon de déviation A.140-RD.5.

c) à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes précitées.

Cette enquête prescrite par arrêté préfectoral n° 97.DDE.ET.007 du 28 mai 1997 se déroulera pendant 44 jours consécutifs du 18 juin 1997 au 31 juillet 1997 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de MAREUIL-LES-MEAUX.

Pendant cette période, le dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie de MAREUIL-LES-MEAUX où le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations éventuelles, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie à savoir :

– les lundis de 14h30 à 18h
– les mercredis de 9h à 12h
– les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Pendant la même période, le dossier afférent au projet ainsi qu'un registre d'enquête subsidiaire, seront déposés dans les mairies citées ci-après où le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies indiqués ci-après :

VILLENOY :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h
les samedis de 8h30 à 12h.

ISLES-LES-VILLENOY :
les mardis et vendredis de 15h à 17h30
les mercredis de 9h à 12h
et les samedis de 9h30 à 12h.

NANTEUIL-LES-MEAUX :
du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30
les vendredis de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h
les samedis de 8h30 à 12h.

QUINCY-VOISINS :
les lundis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
les mardis, mercredis et jeudis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
les samedis de 8h30 à 12h.

Les personnes souhaitant faire connaître leurs observations par correspondance devront les adresser au Commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête.

Monsieur René DRUELLE Ingénieur Divisionnaire des Travaux Ruraux en retraite est désigné par le Président du Tribunal Administratif de MELUN pour assurer les fonctions de Commissaire-enquêteur.

Monsieur René DRUELLE sera à la disposition du public à :

– *la mairie de MAREUIL-LES-MEAUX :*
le 20 juin 1997 de 10h à 12h
le 26 juin 1997 de 15h à 17h
et le 30 juillet 1997 de 10h à 12h.

– *la mairie de VILLENOY :*
le 20 juin 1997 de 16h à 18h
le 26 juin 1997 de 10h à 12h
et le 31 juillet 1997 de 16h à 18h.

– *la mairie d'ISLES-LES-VILLENOY :*
le 24 juin 1997 de 15h à 17h
et le 1er juillet 1997 de 15h à 17h.

– *la mairie de NANTEUIL-LES-MEAUX :*
le 23 juin 1997 de 10h à 12h
et le 2 juillet 1997 de 14h30 à 16h30.

– *la mairie de QUINCY-VOISINS :*
le 23 juin 1997 de 14h30 à 16h30
et le 30 juin 1997 de 15h à 17h.

La copie du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur sera déposée dans les mairies de Villenoy, Isles-Les-Villenoy, Mareuil-Les-Meaux, Nanteuil-Les-Meaux et Quincy-Voisins, à la Préfecture de Seine-et-Marne à MELUN, à la Sous-Préfecture de MEAUX et au Tribunal Administratif de MELUN pour être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant une demande écrite au Préfet de Seine-et-Marne.

« Regardez ! cette existence n'a pu me retenir ! »

Nous publions des lettres écrites par les détenus avant de se donner la mort. Elles sont extraites de la thèse de Nicolas Bourgoin sur le suicide en prison.

● **« Madame la juge,**

Etant donné les actes que j'ai commis avec ce vol de voiture, et sachant que la justice sera sévère, ce que je trouve normal, je préfère arrêter ou plutôt couper court à ma vie, car la prison n'est pas une bonne solution pour moi (personnellement). Alors, il ne me reste qu'à vous saluer et sachez que je vous tiens aucune rancœur. Ni aux services de gendarmerie, qui ont fait formidablement leur travail et ont été très polis avec moi, ainsi que le service pénitentiaire où je me trouve. Bien à vous et à la justice. »

● **« Madame le juge d'instruction,**

Me voici encore une fois entre les mains de la justice, à qui la faute ? Depuis mon incarcération, je me suis posé beaucoup de questions et je vais vous donner mes conclusions qui seront d'ailleurs les dernières. Dès mon premier âge, votre justice des potes m'a enlevé à mes parents, qui sont à mes yeux les meilleurs, pour des peccadilles.

Votre justice m'a conditionné, formé, pour devenir ce que je suis. Grâce à elle, je suis rejeté de cette société (...) Je suis entré dans le monde de la drogue et qui dit drogue dit beaucoup d'argent, alors j'ai commis des méfaits. Je fus emprisonné, que croyez-vous que la justice a fait, au lieu de me guérir ? De me faire confiance ? Non. Elle m'a reconditionné et formé pour que, à ma sortie je retombe encore plus bas.

Ce monde indifférent, cette justice impitoyable et ces juges sans sentiments et dénués des principes les plus élémentaires de savoir-vivre, qui condamnent aveuglément sans essayer de comprendre les pourquoi, les comment un être humain peut en arriver à voler pour se droguer et effacer momentanément cette vie puérile. Eh bien, ce monde, je vais le quitter sans regrets et je laisserai cette soi-disante justice humaine et ces chefs comme vous, madame, avec leur bonne conscience. Voilà, madame, la justice aura fait une victime de plus ! »

● **« Docteur,**

Il ne m'a pas été possible de tenir l'engagement que j'avais pris devant vous il y a quelque temps, celui de ne pas récidiver une atteinte quelconque sur ma personne. En effet, bien que l'infrastructure et l'ambiance du CMPR *[centre médico-psychologique régional, ndlr]* soient les plus à même de faire s'atténuer un état dépressif, je ne puis plus, depuis longtemps, faire face à cette image de ma mère, tuée par moi ; sa mort, sans la mienne, est devenue par trop obsédante. Rester en vie, dans ces conditions, ne représente plus rien ; depuis mon geste fatal, toutes mes valeurs sont modifiées fondamentalement ; j'ai fait ce qui, pour moi, est la seule justice possible et également la seule solution à nombre de problèmes soulevés par mon crime. En regrettant de vous avoir déçu, veuillez accepter, docteur, toutes mes excuses ainsi que mon respect le plus profond. »

● **« Monsieur le directeur,**

Je m'excuse d'en arriver là, mais je pense avoir bien bien réfléchi, je ne tiens pas à être jugé encore une fois pour des faits que je n'ai pas commis. Comme vous le savez, j'ai pris trois ans pour un coup de pied et j'ai été jugé sur des mensonges. Cette fois encore, une machination est en train de se mettre en place. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, là je baisse les bras (...). Sur cette affaire qui est en cours, je me trouve dans l'incapacité de prouver mon innocence. (...) Je suis bel et bien impuissant, et la parole d'un garçon qui a un casier judiciaire n'a aucune valeur. J'ai décidé de quitter ce monde de cons, et injuste. Je souhaite pour tout le monde que la société changera un jour. Recevez, monsieur le directeur, tous mes respects. »

● **« Je voulais seulement** me retourner et dire : Regardez ! cette existence n'a pu me retenir ! Vous voyez ? je disparais ! Jamais plus je ne tomberai dans les pièges humains. Je renonce à ma religion ! Je renonce à mes passions ! Cet instant de gloire est à moi et à moi seul ! Je suis libre ! »

► ***Le suicide en prison***, **de Nicolas Bourgoin, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 1994, 272 pages, 150 francs.**

Une carte de la souffrance en milieu pénitentiaire

ANALYSE

Un geste lié aux conditions de détention et à la situation pénale et familiale

AUTEUR d'une thèse sur le suicide en prison, Nicolas Bourgoin, chercheur à l'Institut national des études démographiques, a recensé les facteurs de risque du suicide ainsi que les conditions du passage à l'acte. Analysant plus de 600 dossiers individuels dressés de 1982 à 1991 par l'administration pénitentiaire, il constate que le geste suicidaire est à la fois lié aux conditions de détention et à la situation pénale et familiale du prisonnier.

Les trois quarts des suicides sont perpétrés au cours de la première année de détention et la quasi-totalité dans un délai de deux ans. Le moment de l'incarcération, où l'individu perd progressivement ses repères, paraît très anxiogène : 14,5 % des détenus et 21 % des prévenus passent à l'acte au cours de la première semaine de détention, une part notable de ces suicides ayant lieu lors des quarante-huit heures suivant l'écrou. La propension à se suicider est plus forte chez les prévenus que chez les condamnés, du fait de l'incertitude qui caractérise la période d'avant-jugement.

La surveillance du personnel et la promiscuité des cellules obligent les détenus à employer des moyens radicaux pour se suicider. Dans neuf cas sur dix, ils choisissent la pendaison, réalisée avec les moyens du bord. Souvent, le détenu attend que la vigilance du personnel ou de ses codétenus se relâche et se donne la mort la nuit ou le samedi, jour des parloirs. Parfois, le passage à l'acte est pourtant « annoncé » par le détenu lui-même à travers des tentatives ratées ou des automutilations.

Procédant à des recoupements, le démographe a isolé plusieurs facteurs de risque. Les personnes issues d'un milieu social favorisé, qui ne connaissent pas le milieu délinquant, sont plus sujettes aux suicides. Pour elles, la perte de statut social et de considération de soi qu'implique l'incarcération peut être plus forte que l'instinct de vie. Le fait d'avoir de la famille et des enfants peut, paradoxalement, apparaître comme un facteur de risque, car la prison entraîne souvent des séparations et des divorces. De même, être incarcéré loin de son domicile constitue un facteur supplémentaire de détresse, car les visites des proches sont limitées.

« MOMENTS DÉCLENCHEURS »

Analysant des lettres laissées par les détenus avant leur suicide, le chercheur a remarqué que les auteurs de crimes passionnels ou de crimes par ascendant se donnent parfois la mort sous le poids du remords. A l'inverse, ce motif entre peu en compte pour le suicide des auteurs d'agression sexuelle, qui paraissent davantage liés à la longueur de la peine à purger. Enfin, le chercheur note que 18 % des suicides analysés sont le fait de détenus toxicomanes, certains étant consécutifs à des sevrages.

Plus généralement, Nicolas Bourgoin a repéré une série de *« moments déclencheurs »* du suicide en prison. L'échéance redoutée d'un procès ou d'une condamnation, le rejet d'un appel ou la révocation d'une semi-liberté peuvent conduire au geste fatal. De même, certains des épisodes qui jalonnent la vie en détention – le transfèrement dans un autre établissement, le départ d'un codétenu ou le placement en cellule d'isolement – correspondent souvent à un passage à l'acte. Un placement en quartier disciplinaire peut ainsi accentuer l'angoisse du prisonnier. *« L'analyse des suicides révèle une sorte de carte de la souffrance en milieu pénitentiaire »*, conclut le démographe.

C. P.

La défense de Bernard Tapie demande une confusion des peines

Trois semaines d'audience sur les comptes de l'OM n'ont pas permis d'établir le chef de corruption

Le tribunal correctionnel de Marseille rendra son jugement le 4 juillet dans l'affaire des comptes de l'OM. Bernard Tapie est intervenu, samedi 31 mai : « *Depuis trois ans, on m'a ruiné, déshonoré, humilié.* » Le procureur a requis à son encontre quatre ans de prison, dont deux ferme, et demandé que cette peine ne soit pas confondue avec la condamnation à huit mois de prison ferme dans l'affaire OM/VA.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le rituel est immuable. A l'issue de chacun de ses procès, Bernard Tapie prend la parole, comme s'il ne voulait laisser à personne le soin de conclure à sa place. Ainsi, samedi 31 mai, au moment où le procès des comptes de l'Olympique de Marseille allait s'achever, l'ancien président du club de football s'est avancé à la barre. Après quatre jours d'absence pour raisons de santé, il avait tenu à assister au baisser de rideau. Son épouse et sa mère étaient présentes dans la salle. S'adressant au tribunal, il a alors déclaré : « *Depuis trois ans, on m'a ruiné, déshonoré, humilié. Et on vous demande d'insister encore sur la seule chose qui me reste : la possibilité d'être au contact de ma famille.* »

PROCÈS

Les magistrats rendront leur jugement le 4 juillet. D'ici là, ils devront faire le tri du vrai et du faux, des invraisemblances et des évidences, dans ce dossier complexe où se mêlent factures douteuses, honoraires injustifiés et détournements de fonds, pour un montant total – 101 millions de francs – vivement contesté par la défense. En requérant à l'encontre de M. Tapie quatre ans d'emprisonnement, dont deux ferme, le parquet a fait de lui l'organisateur en chef d'une « *délinquance financière particulièrement structurée* » (*Le Monde* du 30 mai).

A ces réquisitions sont venues s'ajouter les plaidoiries, très incisives, de plusieurs avocats. Mᵉ Raymond Larnaudie, l'un des défenseurs de l'intermédiaire croate Ljubomir Barin, a qualifié l'ancien ministre de « *menteur* ». Mᵉ Gilbert Collard, l'avocat du « repenti » Jean-Pierre Bernès (ex-directeur général de l'OM), a fustigé ses « *méthodes fascistes* ». Dans un style plus sobre, la défense d'Alain Laroche (ex-directeur financier) a rappelé que ce dernier, souvent mis en cause, avait obéi à sa « *direction* ».

Les avocats de l'homme d'affaires ont riposté à ces attaques. Le bâtonnier Henri Bollet a suggéré aux instances du football d'« *arrêter l'hypocrisie consistant à dire que Tapie est responsable de tout* ». Mᵉ Jean-Yves Lienard s'est indigné de la manière dont les autres prévenus s'étaient retranchés derrière son client pour nier leurs responsabilités. Après avoir ironisé sur les « *extravagantes révélations* » de M. Bernès sur la corruption d'arbitres et de joueurs adverses, Mᵉ Lienard a évalué à « *4, 5 ou 6 millions* » le montant des fonds dont la destination finale demeure aujourd'hui mystérieuse. Enfin, il a demandé la confusion des peines entre cette affaire et celle de Valenciennes. Le parquet avait requis la non-confusion. Il est vrai que les délits reprochés ne sont pas les mêmes.

PLONGÉE EN COULISSES

En trois semaines d'audience, les magistrats marseillais auront donc effectué une longue plongée dans les coulisses du football. Au gré des circuits financiers, il fut ainsi question de comptes bancaires en Suisse, au Panama, à Dublin, Zagreb, Barcelone et Montevideo, mais aussi de retraits en espèces, effectués par des porteurs de valise peu regardants. Au passage, on apprit que certains arbitres appréciaient les « *cadeaux* » avant les matchs européens. L'OM, comme d'autres clubs, leur offrait des montres de marque, voire des « hôtesses ». Corruption ? « *Plutôt de la mise en condition* », à en croire les prévenus. Dans ce domaine, et dans celui des transferts, la défense n'a cessé de rappeler, à juste titre, que l'OM n'avait « *rien inventé* ».

Le tribunal a tout de même essayé de décortiquer les manœuvres des dirigeants, le rôle des agents de joueurs et autres négociateurs discrets... C'est ainsi que l'organigramme du club est apparu, avec ses hommes de confiance – MM. Bernès, Laroche et Jean-Louis Levreau, ancien rédacteur en chef du *Provençal* – et divers « intermédiaires ». D'étonnants personnages ont défilé à la barre : Manuel Barbosa, l'« impresario des favelas », spécialiste des stars brésiliennes ; M. Barin, dit « sacoche noire », réputé pour son entregent auprès des arbitres ; l'homme d'affaires Jean-Louis Haguenauer, qui, en raison de ses activités moscovites, semble craindre avant tout la mafia russe.

Si instructive fût-elle, cette exploration n'a pas apporté d'éléments décisifs sur le volet financier. Le tribunal n'a pu déterminer la destination d'une partie des fonds. Les débats n'ont pas davantage permis d'étayer les accusations de corruption, largement évoquées à l'instruction par M. Bernès et trois autres prévenus (*Le Monde* du 28 mai). Alors qu'il n'était pas poursuivi pour ce délit, M. Tapie a cherché à prouver, de manière définitive, que l'OM n'avait « *corrompu personne* » (sauf dans l'affaire VA–OM). Sur ce point, crucial aux yeux de l'opinion publique locale, il est reparti plutôt satisfait du palais de justice. Sur ce point seulement.

Philippe Broussard

Cumul ou non, ce que dit le code pénal

Les condamnations prononcées à l'encontre de Bernard Tapie – huit mois ferme dans l'affaire du match truqué OM-VA et deux ans de prison avec sursis dans l'affaire Testut – et celles éventuellement à venir – le *Phocéa* et les comptes de l'OM – posent la question du cumul ou de la confusion des peines. Il y a confusion de droit des peines *si la première condamnation n'est pas définitive* au moment où les faits de la deuxième infraction sont commis et si les faits sont les mêmes, se sont déroulés dans la même période et dans les mêmes circonstances. Dans le cas contraire, la règle de la séparation des peines s'applique. L'article 132-4 du nouveau code pénal précise que, « *lorsque, à l'occasion de procédures séparées, la personne poursuivie a été reconnue coupable de plusieurs infractions en concours, les peines prononcées s'exécutent cumulativement dans la limite du maximum légal le plus élevé* ». Une éventuelle confusion est néanmoins laissée à l'appréciation du tribunal.

Une association d'insertion dénonce l'attitude de l'Etat

L'ÉTAT n'a toujours pas fait suite à sa condamnation par le tribunal administratif de Paris, en février 1996, à verser 1,9 million de francs de dédommagement à l'association Espace-Sport-Insertion-Jeunes (ESIJ), viennent de faire savoir les responsables de cette dernière. Le tennisman Christophe Roger-Vasselin, engagé dans ce projet, a dénoncé, le 31 mai, cette attitude « *à peine croyable* » de « *L'Etat qui ne respecte même pas une décision de justice* ».

En 1991, le ministre de la ville, Michel Delebarre (PS), avait passé un contrat avec l'ESIJ. L'association devait utiliser les terrains inexploités du stade Camille-Besse de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour des activités de formation et d'insertion par le sport destinées à des jeunes des quartiers défavorisés. Mais ses successeurs n'ont pas donné suite. L'association, qui avait investi dans l'aménagement de deux cours de tennis couverts, s'est retrouvée lourdement endettée. L'Etat devait notamment prendre en charge le loyer du terrain. L'ESIJ chiffre aujourd'hui son préjudice à 7 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procès de Jean-Michel Boucheron**, ancien député et maire socialiste d'Angoulême, extradé d'Argentine le 25 mars après cinq années de fuite, devait s'ouvrir, lundi 2 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris. M. Boucheron devra répondre de « *complicité de faux en écriture, recel d'abus de biens sociaux, trafic d'influence et ingérence* ». Le 8 juillet 1994, il avait été condamné par défaut à quatre ans de prison ferme. Selon l'accusation, les sommes détournées « *n'étaient pas inférieures à 746 000 francs* ».

■ **L'ancien maire (PR) de Cannes Michel Mouillot**, qui observe une grève de la faim depuis le 17 mai, sera soumis, le 3 juin, à une confrontation à l'hôpital Pasteur de Nice, a annoncé, le 1ᵉʳ juin son épouse, sans autres précisions. Impliqué dans plusieurs affaires de corruption et détenu depuis le 19 juillet 1996, Michel Mouillot a été hospitalisé le 23 mai.

■ **ACCIDENT : trois personnes ont été tuées** et seize autres blessées dans un accident de la circulation, survenu samedi 31 mai en fin de journée sur une terrasse de café en plein centre-ville, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Une voiture, dont le conducteur a probablement été pris d'un malaise, selon la gendarmerie, a raté un virage et a fauché la terrasse du café, très fréquenté à cette heure-là.

■ **POLLUTION : la rupture d'une canalisation de fioul domestique**, dans l'enceinte de l'entrepôt pétrolier Total du Mans, a été à l'origine, vendredi 30 mai, d'une pollution de la Sarthe qui a entraîné l'arrêt de la navigation. Trois barrages flottants ont été placés sur la rivière, à la sortie du Mans, afin de contenir les 2 000 à 3 000 litres d'hydrocarbures flottant à la surface de l'eau.

■ **SECTES : le guide belge de la secte tibétaine Ogyen Kunzang Choling** (OKC), Robert Spatz, a été placé sous mandat d'arrêt, samedi 31 mai, à Bruxelles, dans le cadre de deux enquêtes de la justice belge sur les activités de l'OKC. Agé de cinquante-trois ans, il a été inculpé d'« *abus de confiance, association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, recel et séquestration arbitraire* ». Il avait été interpellé la veille, lors d'une opération des policiers belges et français contre la secte en Belgique et dans le sud-est de la France, à Castellane.

■ **ATTENTAT : le FLNC-canal historique a revendiqué**, samedi 31 mai, dans un communiqué authentifié, l'attentat qui avait visé, la nuit précédente, un bureau de poste à Marseille, et celui qui a détruit, dans la nuit de jeudi à vendredi, les locaux de la chambre de commerce et d'industrie à Propriano (Corse-du-Sud).

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Denise BRETON

nous a quittés, le 26 mai 1997, à l'âge de soixante-six ans. Après trente années de tétraplégie.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, sa paroisse.

Elle a été inhumée au cimetière de Montrouge, dans le caveau familial, auprès de son père,

Clément BRETON,
ingénieur des Arts et Métiers.

Vous qui les avez aimés, pensez à eux. Priez pour eux.

De la part de :
Mᵐᵉ Germaine Breton,
sa mère,
Annie Breton,
sa sœur,
Des familles Brugial, Ratier et tous ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41-43, rue des Plantes,
75014 Paris.

– Mᵐᵉ Paulette Buisan,
son épouse,
Claudine, Martine, Sylvie,
ses filles,
Julie, Antoine, Mathieu, Laurent, Guillaume, Bruno,
ses petits-enfants,
Denis Metaxas, Raymond Desormière, Gilles Melère,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger BUISAN,
médecin de la clinique médicale d'Arguel de 1946 à 1991,

à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation dans la sépulture de la famille a eu lieu dans l'intimité à Pierrefitte-Nestalas (Haute-Pyrénées).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Anniversaires de décès

Pour **LIORA,**

qui traversait la rue sur un passage protégé il y a dix-sept ans.

Sa famille et ses amis se retrouveront, *le 5 juin 1997 à 14 h 30, entrée principale* du cimetière de Pantin.

Familles Cicurel et Wiener.

Que ses amis et admirateurs se souviennent du grand photographe

Eric SCHWAB,

parti, il y a vingt ans, le 2 juin 1977.

Conférences

– *Mᵉ Robert Badinter présentera* son dernier ouvrage,

« Un antisémitisme ordinaire, Vichy et les avocats juifs, 1940-1944 »,

le jeudi 5 juin 1997 à 19 heures,

Au centre de documentation juive contemporaine, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 01-42-77-44-72 – Fax 01-48-87-12-50 (entrée libre).

– **« La morale laïque contre l'ordre moral »**, conférence de J. Baubérot. Egl. protestante de Bon-Secours, 5 juin 20 h 30, 20, rue Titon, 75011 Paris.

Communications diverses

Mercredi 4 juin 1997 à 20 h 30.

– Rencontre **« La médecine et l'action humanitaire dans le monde : ambition ou illusion »**, avec *Xavier Emmanuelli*, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire. Sous la présidence de **Robert Sebbag**, directeur de la Fondation Elf-Aquitaine. P.A.F. Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

– Le colloque prévu par la

COFRAS,

à la Maison de la chimie, le 6 juin 1997, est repoussé à une date ultérieure.

ATLAS
Assises de la Traduction Littéraire en Arles), table ronde, débats : **« Traduire le polar »**, le 7 juin à 15 heures. Mairie du 3ᵉ arrondissement, Paris.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

– Hélène CIXOUS : **« Poétique de la différence sexuelle : Essais de zèles II – zèles de famille »** 7, 14 et 21 juin 9 h 30-15 h 30, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Paolo FABBRI et Stefano MONTES : **« Aspects théoriques de la traduction textuelle »** 6, 13, 20 et 27 juin, 18 h-20 h, salle RCI, université Paris-7, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel REY : **« L'écriture de l'histoire : Michelet »**, 9 juin, 18 h- 20 h, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Stéphane ARGUILLÈRE : **« Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine »** 4 juin, 17 h-19 h, annexe de la Vᵉ section EPHE, Bât. CROUS, 29, rue Daviel, Paris.

Thierry MARCHAISSE : **« Le langage est-il une tasse de thé ? Wittgenstein et la question de l'essence du langage »**, 9 et 23 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-7, 2, place Jussieu, Paris.

François BALMES : **« Du Père à l'autre, Dieu dans la psychanalyse (II) »** 7 juin, 10 h 30-12 h 30, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

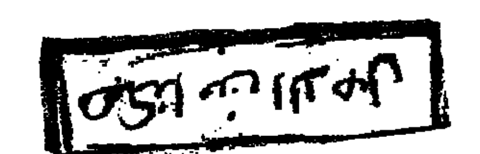
Guy SAMAMA : **« Formation du concept d'hypnose »**, 5 et 12 juin, 18 h-20 h, amphi (RdC, Bât. B), EHESS, 105, bld Raspail, Paris.

« Samedi autour d'un livre, Gide, Genet, Mishima. Intelligence de la perversion de Catherine Millot », sous, la responsabilité de Jean-Pierre MARCOS, avec M. David-Ménard, J.-P. Marcos, C. Millot, F. Noudelmann, E. Porge, 7 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94 ou 38-42





هكذا من الأهل

TRANSPORTS Le premier train régional transfrontalier a été mis en service, dimanche 1er juin, à l'initiative de la Regio, un espace trinational qui associe, côté français, le Haut-Rhin, en Allemagne, le sud du pays de Bade et, versant suisse, les deux cantons de Bâle. Huit rames du « Regio-S-Bahn » relient chaque jour Mulhouse à Frick et Laufenburg, dans le canton d'Argovie. ● IL AURA FALLU quinze ans pour réaliser une idée simple : attirer vers le rail le flux des 30 000 frontaliers haut-rhinois mais aussi celui des Suisses se dirigeant vers le pôle d'emploi de Bâle. ● L'OBJECTIF visé par les Suisses est de dissuader les salariés se rendant au centre industriel de Bâle d'utiliser leur voiture pour effectuer le trajet domicile-travail. ● LES AUTORITÉS bâloises et alsaciennes ont voulu faire de l'ouverture de la nouvelle ligne une fête populaire en organisant plusieurs manifestations et concerts durant le week-end.

Le premier train régional transfrontalier est né entre Bâle et Mulhouse

L'idée européenne a progressé dimanche 1er juin avec l'inauguration d'une ligne de navettes ferroviaires qui, à terme, reliera trois régions, française, suisse et allemande, fortes de deux millions d'habitants et culturellement très proches

BÂLE
de notre envoyé spécial

La Confédération helvétique n'est toujours pas candidate à l'entrée dans l'Union européenne. Elle a même refusé en décembre 1992, à l'issue d'un référendum, de s'associer au « Grand Marché » communautaire malgré la volonté de la ville de Bâle qui, elle, avait massivement voté pour un arrimage européen. Cet échec n'a pas pour autant découragé les Bâlois. Chaque fois qu'ils le peuvent, ils investissent dans des actions de coopération et de rapprochement avec les régions voisines de France et d'Allemagne.

Pour ce faire, ils jouent à fond la carte de la « Regio », un espace trinational qui associe, côté français, le Haut-Rhin en Allemagne, le sud du pays de Bade et, versant suisse, les deux cantons de Bâle (ville et campagne). En réalisant, avec la collaboration de leurs voisins alsaciens, le premier train express régional transfrontalier – le « Regio-S-Bahn » – les Suisses apportent un démenti à ceux qui disent un peu trop facilement que la « Regio » est une « *coquille vide* ».

Depuis dimanche 1er juin, huit rames par jour relient Mulhouse à Frick et Laufenburg, dans le canton d'Argovie. Il aura fallu quinze ans pour réaliser une idée simple : attirer vers le rail le flux des trente mille frontaliers haut-rhinois mais aussi celui des Suisses se dirigeant vers le pôle d'emploi de Bâle (chimie, métallurgie, charcuterie industrielle, etc.).

OBSTACLES TECHNIQUES

Les obstacles techniques furent une première difficulté. Les réseaux ferroviaires suisse et français ne sont pas aux mêmes normes de voltage. Pour éviter le changement de locomotive à Bâle, les trains Colibri – le matériel roulant suisse qui équipe la ligne – ont été dotés d'un double système électrique pouvant basculer selon le tronçon. La région Alsace a financé à hauteur de 40 % le coût de transformation des matériels (56 millions de francs français au total).

Les nouvelles navettes se devaient d'ignorer, en outre, les frontières douanières. Les administrations nationales ont finalement consenti à ne procéder qu'à des contrôles ponctuels. La vingtaine de gares desservies sur une distance de 70 kilomètres sont significatives de l'objectif visé par les Suisses : dissuader les salariés se rendant au centre industriel de Bâle d'utiliser leur voiture pour effectuer le trajet quotidien entre leur domicile et leur lieu de travail. Afin de parfaire le réseau des arrêts, proches des zones de résidence et d'activité, une station a été aménagée à la gare de marchandises de Bâle (Saint-Jean), à deux pas du géant de la chimie Novartis, né de la fusion entre Ciba et Sandoz.

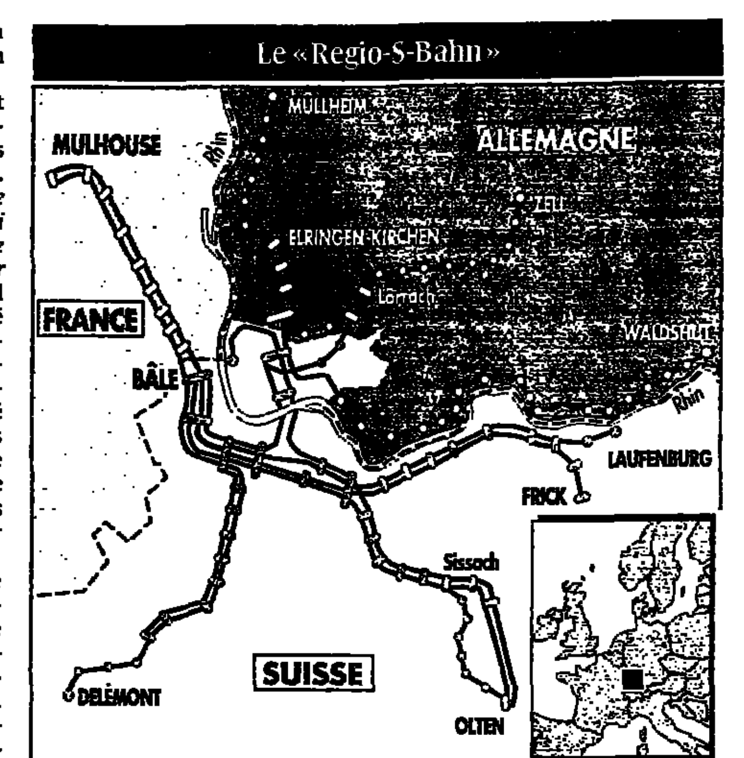
Jean-Luc Johaneck, président du comité de défense des frontaliers alsaciens, ne tarit pas d'éloges sur l'initiative suisse. « *Nous disposons désormais de trains rapides et confortables qui nous déposent à deux pas de notre travail et nous évitent de traverser en voiture le centre de Bâle.* » Il déplore, néanmoins, que le côté alsacien ne soit pas aussi bien loti que la partie suisse. Les parkings autour de la gare de Mulhouse n'ont pas une capacité d'accueil suffisante au regard des besoins et les usagers ne se voient pas offrir un système d'abonnement couvrant à la fois le transport en train et en bus sur le territoire français.

Mais ce qui compte, explique Jean-Louis Hoffet (PS), conseiller régional alsacien, c'est que « *la culture suisse sur les transports publics est en train de se diffuser au travers de la frontière* ». « *Nos voisins sont tellement restrictifs en matière de stationnement des voitures particulières,* précise-t-il, *que nous sommes petit à petit tenus d'aborder la question avec le même esprit qu'eux, à savoir accepter une sévère limitation de la circulation automobile.* » Pour ce proche de Jean-Marie Bockel (PS), maire de Mulhouse, les subventions qu'accordent les autorités suisses au fonctionnement du « Regio-S-Bahn » ne sont en rien comparables à ce que coûte la pollution. Le prix de l'abonnement hebdomadaire (87 FF) ou mensuel (334 FF) pour le trajet Mulhouse-Bâle en dit long sur la politique dissuasive des Bâlois à l'encontre de la voiture.

Même si les prévisions sur le nombre des utilisateurs sont modestes pour l'instant (2 000 passagers par jour), il est d'ores et déjà question, dans l'esprit de Stephan Maurer, responsable du trafic régional des Chemins de fer fédéraux, de passer à la cadence d'un train par heure à moyen terme au lieu de huit par jour. Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin et membre du conseil d'administration de la SNCF, chargé de la régionalisation des chemins de fer français, partage son optimisme : « *Parce que c'est un transport public de proximité, la réussite est au bout de l'entreprise.* »

La foi dans le succès des navettes franco-suisses est d'autant plus grande qu'il est prévu un raccordement en 2001 entre la cité allemande de Fribourg et la gare centrale de Bâle. Pour ce tronçon, l'objectif n'est pas tant d'améliorer le transport des travailleurs frontaliers que de compléter un réseau ferroviaire permettant à deux millions d'habitants vivant dans trois pays différents mais très proches par la géographie, la langue, la culture et l'histoire de renforcer leurs relations. C'est en tout cas la conviction affichée par Adrien Zeller (UDF-FD), président de la région Alsace, pour qui « *le rail transfrontalier est un choix d'avenir* ».

Marcel Scotto



La fête sur le rail

Afin de marquer l'importance qu'elles attachent à la réalisation du « Regio-S-Bahn », les autorités bâloises et alsaciennes ont voulu faire de l'ouverture de la nouvelle ligne une fête populaire. Samedi 31 mai et dimanche 1er juin, manifestations, concerts, expositions, guinguettes ont été organisés tout au long du parcours. Des itinéraires fléchés et des navettes de bus ont permis aux voyageurs descendant dans les stations d'aller à la découverte de musées, de châteaux ou d'autres centres d'attraction en Suisse, en France et en Allemagne. La circulation sur le réseau était illimitée pour un prix forfaitaire de 20 francs français.

Robinsons cherchent bateau, désespérément...

TOULON
de notre correspondant

A quelques encablures d'Hyères (Var), les îles de Porquerolles, Port-Cros et du Levant constituent un paradis naturel. Mais, dès que les touristes ont déserté ces trois « îles d'Or », le paradis se met à ressembler à une terre d'exil pour les six cents personnes qui y vivent en permanence. Constituées en association, elles ont déposé devant le tribunal administratif de Nice un recours pour excès de pouvoir contre le préfet du Var, qui passe outre à la modification d'un arrêté de 1984, source de tous les malheurs insulaires.

Le voyage à Port-Cros ou au Levant relève de l'odyssée dès lors qu'on a l'audace de vouloir s'y rendre en hiver. Calé entre deux cartons et un cageot de légumes, le voyageur a tout loisir de profiter des embruns dans le vrombissement d'un moteur qui rythme une heure de traversée particulièrement inconfortable. Ces petits désagréments, les « îliens » s'en plaindraient à peine s'ils pouvaient naviguer facilement et fréquemment entre leurs îles et le continent. C'est le privilège de la seule Porquerolles. Les deux autres îles ne bénéficient que de quatre navettes par semaine, à des horaires assez incongrus. Ainsi les enfants qui sont scolarisés sur le continent doivent-ils être pensionnaires ; ils ne peuvent rentrer chez eux le samedi s'ils ont cours jusqu'à midi et doivent en tout cas reprendre le bateau du dimanche après-midi.

LA RARETÉ A SON PRIX

Quand on vit sur l'une de ces îles, mieux vaut être rentier, oisif et fortuné. Comme l'explique un commerçant de Port-Cros : « *Si j'ai rendez-vous le mardi à Hyères, il faut quitter l'île le lundi à 14 h 45 et rentrer avec le bateau du mercredi à 9 h 30. Il est impossible de faire un aller-retour dans la journée ! Et, si le temps est mauvais, la navette peut même être supprimée...* » Faute de bateau, point de courrier, de provisions ou de pain quotidien. La rareté a son prix : ainsi le transport d'une bouteille d'eau (1,45 franc) double son prix d'achat (1,42 franc) et l'acheminement d'un médicament est facturé 15 francs quel que soit son volume.

Devant cette situation, les insulaires se sont regroupés au sein d'Utiles (Union des trois îles), une association qui souhaite obtenir un bateau par jour, des tarifs plus raisonnables pour les marchandises comme pour les insulaires qui paient 64 francs pour un aller-retour (22 milles) alors que le voyage en Corse (180 milles) ne coûte que 250 francs avec un navire grande vedette.

« *C'est pourquoi nous voulons également bénéficier de la continuité territoriale et éventuellement servir de modèle aux petites îles de Méditerranée qui ont les mêmes handicaps* », explique Philippe Anger, président d'Utiles. Le dossier a été confié à Me Gérard Germani, du barreau de Nice, qui, par le biais d'une « *action sur l'accès aux infrastructures portuaires du plan d'eau des îles d'Hyères* », soulève quelques vagues dans une organisation de la navigation jusque-là très consensuelle. Il demande au préfet du Var de trancher, alors même que « *l'Etat a abandonné depuis plus de dix ans à la commune d'Hyères l'organisation, selon son bon plaisir et avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie du Var, d'une véritable chasse gardée des installations portuaires et de l'ensemble du plan d'eau* ».

L'avocat demande que, « *conformément aux lois de janvier et juillet 1983, ces responsabilités soient transférées au département* ». Les insulaires auraient tout à gagner à une concurrence ouverte dans la desserte, jusque-là très exclusive, des îles hyéroises.

José Lenzini

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

2ème cycle
GESTION DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES
Titre homologué par l'État niveau II (bac+4)
Admission :
Titulaire d'un DEUG, DUT, BTS, Licence.

3ème cycle
MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Titre homologué par l'État niveau I (bac+5)
Admission :
Diplômes de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieur, écoles de commerce, IEP, maîtrise, ...)

IGS - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
CONTACT :
Christine Valfrey
Tél. 01 40 03 15 03
01 40 03 15 83

GROUPE IGS
UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Demande de documentation ☐ 2è Cycle ☐ 3è Cycle
à retourner : IGS 12 rue Alexandre Parodi 75010 Paris
Nom Prénom Age
Adresse
Code Postal Ville
Tél
Niveau d'Études

Au bout du tunnel du Somport, la route inachevée

PAU
de notre correspondante

Côté français, à la fin de l'année, tous les travaux de génie civil du tunnel du Somport, qui doit relier le Béarn et l'Aragon, seront achevés. En 1998, l'ensemble des équipements intérieurs seront mis en place. Cet ouvrage transpyrénéen à deux voies – d'une longueur totale de 8 597 mètres (dont seulement un tiers en France), d'une largeur utile de 9 mètres, le tout à 1 100 mètres d'altitude – ne devrait être mis en service que dans les premiers mois de 1999 : côté aragonais, les Espagnols ont pris du retard. Il reste même 300 mètres à percer.

Quoi qu'il en soit, ce tunnel est en phase d'achèvement. En revanche, au grand dam de tous ses partisans, la modernisation de la RN 134 (appelée à devenir l'E7) progresse beaucoup plus lentement. Si la RN 330, en Espagne, est maintenant aménagée, on ne peut pas en dire autant de son pendant béarnais. Si des travaux sont en cours, si des tronçons ont déjà été élargis, globalement, le retard pris est considérable. Ce contretemps est lié aux contraintes imposées par la protection de l'environnement, mais également à des problèmes financiers : au moins 700 millions de francs restent à trouver pour boucler les travaux.

Toutefois, avec les 230 millions consacrés au projet dans le XIe Plan (qui court jusqu'en 1999), la direction départementale de l'équipement (DDE) espère avoir amélioré plusieurs passages difficiles au moment de l'ouverture du tunnel. Mais on ignore toujours quand débuteront les travaux dans les secteurs les plus coûteux, comme la portion de la RN 134 située en contrebas du fort du Portalet : cet aménagement est estimé à quelque 150 millions de francs, pour un peu moins de 2 kilomètres de route. Peut-être faudra-t-il attendre une dizaine d'années...

Les élus favorables au tunnel, ainsi que les dirigeants de la chambre de commerce et d'industrie de Pau, sont excédés par ce retard. Ils rappellent que, côté espagnol, l'Europe a financé à hauteur de 80 % la route désormais si confortable et souhaitent une aide de l'Etat et de Bruxelles.

NON-SENS

Que l'on soit favorable ou non à ce tunnel, force est de constater que son existence, au bout d'une route dont la modernisation n'est pas garantie, relève du non-sens. Certes, les charmes incontestables de la vallée d'Aspe seraient gâchés par une circulation trop dense. Mais un itinéraire peu adapté, interdisant le développement du trafic, remettrait en question l'utilité même du tunnel. Celui-ci a pourtant entraîné un investissement considérable, dont le montant – 370 millions – est en cours de réévaluation.

Du côté des opposants, l'achèvement des travaux du tunnel a calmé les ardeurs. Eric Petetin a perdu de son panache, même s'il profite de toutes les occasions pour manifester publiquement sa colère. Les membres du collectif pour une alternative à l'axe européen E7, qui ont toujours estimé que la construction du tunnel conduirait inévitablement à l'aménagement autoroutier de la route de la vallée et à la transformation de celle-ci en couloir à camions, continuent à exprimer leur hostilité au saccage inévitable de cet espace encore sauvage des Pyrénées. Ils font cause commune avec les adhérents du Creloc, un comité qui lutte pour la réouverture de la ligne de chemin de fer Oloron-Canfranc qui empruntait la vallée.

Dans ce but, une délégation béarnaise a participé il y a quelques semaines, à Saragosse, à une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes, réclamant la réouverture de cette ligne comme alternative au trafic et au transport routier. Eric Petetin était présent, mais aussi Jean Lassalle (UDF-FD), conseiller général de la vallée d'Aspe et partisan acharné du tunnel, à la grande surprise, un peu agacée, des Béarnais. D'autant que Jean Lassalle se trouvait en tête du cortège et portait, avec quelques Espagnols, la banderole unitaire.

La plupart des Aragonais se battent pour la réouverture de cette liaison ferroviaire interrompue, côté français, depuis 1970, à la suite d'un accident. Cette ligne de chemin de fer, à l'époque, ne servait plus qu'au transport des marchandises. Mais elle reste pour eux le symbole de leur appartenance à l'Europe.

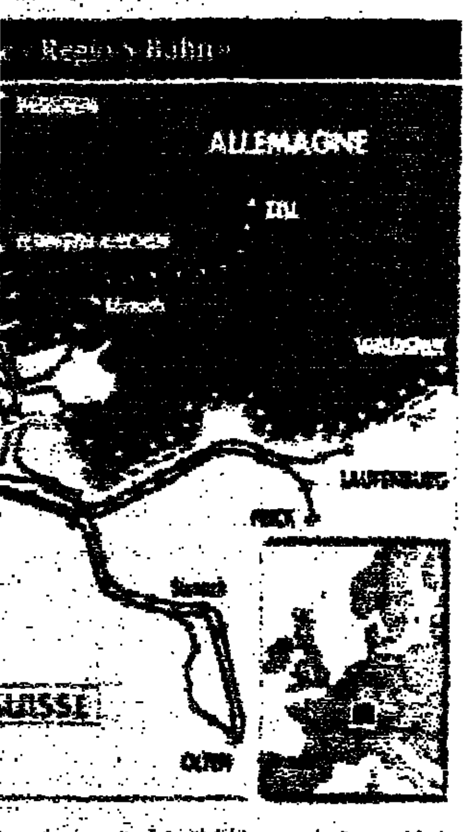
Côté français, la réouverture est largement soutenue, notamment par François Bayrou. Mais son collègue du gouvernement sortant, le ministre des transports et de l'équipement Bernard Pons, a indiqué qu'un tel investissement était exclu. Et le gouvernement espagnol ne manifeste pas davantage d'enthousiasme. D'autant que, si cette ligne est réouverte, en particulier pour le transport des marchandises, le tunnel s'avérera largement inutile...

Marie-Claude Aristegui



t né entre Bâle et Mulhou

ettes ferroviaires qui, à terme, reliera ...
et culturellement très proches



t, désespérément...

Somport, la route inachevée

BUDGET Engagé dans les années 80, le programme de privatisations allemand s'accélère. Contrainte budgétaire oblige, Bonn lancera de nouvelles opérations avant la fin de l'année. ● DEUTSCHE TELEKOM, dont l'introduction en Bourse a été un grand succès en novembre 1996, devrait voir une nouvelle partie de son capital passer au privé. A cette occasion, un partenaire tel que France Télécom pourrait être sollicité. ● D'AUTRES OPÉRATIONS sont en cours, comme la poursuite de la privatisation de Lufthansa. La vente de la Postbank est aussi envisagée. ● LE BUDGET allemand pourrait ainsi bénéficier en 1997 de recettes de privatisations bien supérieures aux 3,9 milliards de deutschemarks (11 milliards de francs) initialement prévus. ● LES PARTICIPATIONS de l'Etat fédéral ont diminué de moitié depuis 1982. Les Länder vendent également des pans entiers de leur immense patrimoine.

L'Allemagne accélère son programme de privatisations

Le gouvernement espère combler une partie de son déficit budgétaire et remplir les critères de Maastricht en continuant à vendre ses participations dans Deutsche Telekom ou Lufthansa. Bonn envisage également de faire basculer la Postbank dans le secteur privé

COLOGNE
correspondance

La nouvelle a fait l'effet d'une petite bombe : dans sa course au respect des critères de Maastricht, le gouvernement de Bonn veut accélérer la privatisation de Deutsche Telekom. L'Etat allemand détient encore 74 % de son capital et une cession partielle rapporterait quelques précieux milliards de deutschemarks. Rien n'est encore décidé, les spéculations vont bon train sur la méthode et le volume de la transaction, mais cette initiative met en lumière l'importance des privatisations en cours en Allemagne. Outre Deutsche Telekom, la Postbank et Lufthansa sont sur les rangs cette année, alors que les différents ministères ont jusqu'au 30 juin pour recenser leurs activités privatisables.

Dans le cas de Deutsche Telekom, introduite en Bourse en novembre 1996, les modalités de la cession sont à l'étude. La vente des quelque deux milliards de titres dans les mains du pouvoir fédéral pourraient rapporter environ 80 milliards de deutschemarks (270 milliards de francs), mais Bonn n'en cédera qu'une partie de manière à conserver la majorité jusqu'en 2000. La recette éventuelle est tout de même évaluée à une vingtaine de milliards.

Dans la mesure du possible, la Fédération voudrait aussi céder, cette année, 75 % du capital de la Postbank (les services financiers des PTT, aujourd'hui détachés) afin de récupérer entre 3 et 4 milliards de deutschemarks. La Poste allemande doit recevoir 17,5 % des titres et une proportion importante sera attribuée à des partenaires bancaires. Afin de profiter plus rapidement de cette manne, l'Etat pourrait dès les prochains mois vendre cet établissement financier à la banque publique Kreditanstalt für Wiederaufbau, qui n'interviendrait qu'à titre provisoire. Cette dernière se chargerait, dans un second temps, de céder la Postbank à des actionnaires privés ou de l'introduire en Bourse.

RENFORCEMENT DU PROCESSUS

Ce procédé de « portage » a déjà été utilisé en décembre 1996 pour Lufthansa. L'Etat avait alors cédé 36 % de la compagnie aérienne à la même Kreditanstalt für Wiederaufdau (avec un profit de 2,1 milliards de deutschemarks), qui doit maintenant mener à bien la privatisation dans le courant de cette année.

Autre candidat à la privatisation, le réseau autoroutier des stations-service rapporterait au maximum 1 milliard de deutschemarks. L'Etat se sépare aussi cette année de sociétés immobilières alors que des fleurons du service public, comme la Poste, la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn et les aéroports devraient suivre dans les prochaines années.

Si la vente accélérée de « l'argenterie », selon l'expression de la presse allemande, survient à point pour boucler le projet de budget 1998 et éviter, autant que possible, des hausses d'impôt, elle n'est pas nouvelle. Depuis le début des années 80, les privatisations s'inscrivent au cœur de la politique du gouvernement de Helmut Kohl. La coalition libérale et conservatrice en profite bien sûr pour assainir les finances publiques : en 1996, la vente des participations de l'Etat a rapporté 2,3 milliards de deutschemark (contre 9 milliards attendus), et en 1997, les prévisions portent sur 3,9 milliards, qui seront probablement dépassés en raison de l'accélération du programme.

Les raisons financières n'expliquent pas à elles seules cette volonté de privatiser : la libéralisation en Europe de pans entiers de l'économie, comme les télécommunications ou le transport aérien, doit s'accompagner en Allemagne de la fin des monopoles d'Etat, estime-t-on à Bonn. « *La privatisation est un investissement dans la concurrence, l'efficacité et l'innovation pour renforcer le site industriel allemand* », rappelait Theo Waigel, le ministre des finances, en mars.

Ainsi, le nombre des participations détenues par la Fédération a diminué de plus de moitié depuis 1982, passant de 958 entreprises à 424 fin 1995. Le mouvement a concerné de grands groupes, des producteurs d'énergie comme Veba et Viag, au milieu des années 80, au constructeur automobile Volkswagen, en 1988, après une première tranche dans les années 60.

L'unification allemande a conforté cette tendance. En moins de cinq ans, l'office spécialisé, la Treuhandanstalt, a privatisé des milliers d'entreprises issues des combinats de l'ex-RDA. En outre, l'obligation de fusionner les administrations de l'Est et de l'Ouest a incité l'Allemagne unie à revoir plus rapidement que ses voisins le fonctionnement de ses services publics. La réforme des statuts qui a suivi, comme l'éclatement des PTT et l'assainissement de la Deutsche Bahn, s'est souvent faite dans la perspective d'un passage au privé.

Enfin, certains Länder cèdent une partie de leur énorme patrimoine avec la bénédiction de Bonn. Les régions et les communes allemandes demeurent très engagées dans une multitude de secteurs. A l'image de la Basse-Saxe, qui détient près de 20 % de Volkswagen, elles sont présentes dans les banques régionales, des industries de pointe, les caisses d'épargne, des brasseries, les ports et les aéroports, et jusqu'à l'armement. On estime que le montant de leurs participations, et donc le potentiel privatisable, est très supérieur aux « réserves » dont dispose le gouvernement de Bonn.

Philippe Ricard

Trois méthodes pour une cession

De quelle manière l'Etat allemand cédera-t-il, comme il vient de le décider, une nouvelle tranche du capital de Deutsche Telekom ? Trois méthodes sont à l'étude. La première consisterait à placer ces actions en Bourse, à l'instar des 26 % déjà introduits en novembre, opération qui avait rencontré un grand succès auprès du public. Mais, selon la loi qui définit le statut de l'opérateur, cette hypothèse n'est pas possible avant l'an 2000 : pour revenir sur cet engagement, le gouvernement devrait faire voter un amendement à la loi. Deutsche Telekom n'y est guère favorable.

La deuxième solution viserait à vendre en bloc à un investisseur institutionnel. La formule pourrait intéresser quelques grandes banques, privées ou publiques. La troisième solution prendrait la forme d'une participation croisée avec un partenaire. Les noms de France Télécom et de l'américain Sprint, alliés traditionnels de l'opérateur allemand, sont évoqués par le gouvernement, qui cite également celui de la compagnie japonaise NTT.

Les petits laboratoires pharmaceutiques croient en leur survie

« ***NOUS VOULONS*** *remettre en cause l'idée selon laquelle nous sommes condamnés à terme.* » Pour François Rougaignon, président des laboratoires Théramex, les petites firmes pharmaceutiques ne sont pas condamnées par le mouvement de concentration mondiale. Le rachat, voici une semaine, des laboratoires allemands Boehringer Mannheim par le suisse Roche pour 11 milliards de dollars (62 milliards de francs) est l'illustration la plus récente de cette course au gigantisme qui semble devoir écraser les petites entreprises indépendantes.

C'est sur le terrain de la recherche qu'ont décidé de réagir ces pharmaciens, réunis au sein de l'ALFI (Association des laboratoires français indépendants). Créée en 1995, cette organisation entend résister à l'érosion de cette profession, qui a perdu la moitié des siens en une quinzaine d'années, passant de 61 à 31 laboratoires. Représentant 10 % des entreprises du secteur, ces PME pèsent malgré tout 25 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit le quart de l'activité de cette industrie, les trois quarts restants étant assurés par les grands laboratoires français, européens, suisses et américains.

La tactique des PME consiste à adopter une stratégie de « niches »

S'ils ne contestent pas l'intérêt des fusions géantes pour obtenir un effet de taille et une internationalisation des activités, les adhérents de l'ALFI leur dénient le monopole de l'innovation. Il ne faut pas assimiler la recherche (découverte de molécules) et le développement (commercialisation), dont les besoins de financement sont différents. En l'espace de vingt ans, les coûts pour la découverte et la mise sur le marché d'un médicament ont « explosé », passant de 300 millions à 2,5 milliards de dollars (14,2 milliards de francs), mais, sur ce montant, la part la plus importante relève du développement. « *On évoque aujourd'hui 20 % du total pour la recherche et 80 % pour le développement, quand ce n'est pas 10 % et 90 %, voire 5 % et 95 %* », note l'ALFI. Or, pour cette association, « *les stratégies de développement planétaire ne sont pas nécessairement adaptées à tous les produits, ni à l'ambition de toutes les entreprises* ».

La découverte de nouvelles molécules ne requérant pas de moyens considérables, la tactique des PME consiste à adopter une stratégie de « niches ». Ainsi, le laboratoire Lafon s'intéresse aux traitements de maladies rares comme celles concernant les cycles sommeil-veille. Son médicament, le Modafinil, est en cours d'enregistrement aux Etats-Unis. « *Notre innovation est à la taille de ce que nous représentons, cela permet de concilier nos objectifs et les moyens mis en jeu et d'avoir de la constance dans nos travaux* », souligne Armand Frydman, directeur de la recherche chez Lafon. D'autres entreprises privilégient la coopération avec les établissements publics (laboratoires de recherche, CEA, universités). « *Nous allons ainsi chercher des compétences, car larecherche publique est innovante* », explique Michel Seman, responsable de ce secteur chez Mayoly Spindler.

En cas de découverte d'un nouveau médicament, sa commercialisation qui, elle, nécessite d'importants moyens, n'apparaît pas comme un problème pour ces petites entreprises. « *A partir du moment où vous avez un bon produit, il n'existe aucun problème de diffusion. Les grands laboratoires vous sollicitent pour le diffuser* », explique le président de Théramex. Les exemples de ces partenariats sont fréquents.

Reste le problème de la succession au sein de ces sociétés, souvent familiales. Ce passage fragilise l'entreprise et la contraint à se vendre pour payer les droits de succession, comme dans le cas d'UPSA, vendue à l'américain Bristol Myers Squibb en 1994. « *On ne peut pas s'engager sur la pérennité de l'entreprise*, reconnaît François Rougaignon, *mais on peut garantir aux équipes une stabilité dans leurs travaux de recherche.* » Une critique implicite aux grands groupes récemment constitués, dont l'un des impératifs est de verser des dividendes aux actionnaires quitte à sacrifier s'il le faut, au nom de la rationalisation, certains programmes de recherches.

Dominique Gallois

Des compagnies aériennes mettent sur écoute leurs agents de réservation

MARDI 20 MAI, deux cadres supérieurs d'Air Liberté, le directeur des services informatiques et le chef des réservations, ont été interrogés par la police sur leur lieu de travail. Objet de la perquisition : enquêter sur le système d'écoutes des agents du service de réservation mis en place par la direction il y a plusieurs années. En janvier, un salarié, délégué syndical CGT qui a depuis perdu son emploi, avait déposé une plainte à ce sujet.

« *La procédure est en cours. La réglementation sur les écoutes dans les entreprises est floue* », considère Marc Rochet, président d'Air Liberté. « *Le droit n'incrimine que les écoutes des conversations privées : l'écoute des conversations professionnelles n'est en aucun cas prohibée*, précise M. Rohard, directeur juridique de la compagnie aérienne. *Les gens qui travaillent à la réservation ne sont pas censés avoir ou donner de coups de fil personnels. Ils ont des postes à leur disposition pour cela qui sont différents de leurs postes de travail. Ils savent que nous disposons d'un système d'interception d'appel qui permet au superviseur de se brancher sur la conversation d'un agent.* »

La direction d'Air Liberté justifie ce système par le besoin de contrôler et d'améliorer le service de réservation. « *Lorsqu'on s'aperçoit que le temps d'attente d'un client au téléphone ou que le temps de traitement de sa demande sont anormalement longs, on écoute pour savoir ce qui se passe. Il n'y a pas d'enregistrement* », explique le directeur juridique d'Air Liberté.

Toujours est-il que, depuis le passage de la police, les salariés concernés sont prévenus par un bip qu'ils sont écoutés. « *On a fait cela dans un souci d'apaisement social* », précise M. Rohard. Air Liberté sort d'une grève de plus de six semaines de ses personnels mécontents des conditions de la fusion avec TAT. Les syndicats, qui étaient il y a encore un an, quasiment inexistants, ont pris un nouveau poids dans la compagnie aérienne.

Les écoutes sont courantes dans les compagnies aériennes. Air France, par exemple, y a recours. « *C'est une dimension importante de la qualité de service* », explique la compagnie nationale. British Airways aussi ; « *en Angleterre, pas encore en France* », précise sa direction. Mais, chez British Airways, les agents de réservation sont informés de la date et de l'heure de l'écoute. « *Les conversations sont enregistrées. Le salarié et le superviseur écoutent ensuite l'appel ensemble et en commentent le contenu et la forme. Les bandes sont toutes détruites* », explique-t-on chez British Airways. AOM dit avoir adopté ce type de pratique il y a à peine un mois et demi. « *Nous avons mis en place un système qui permet au superviseur d'être certain de ne pas se brancher sur une conversation privée* », explique Christian Appadouray, chef du service de réservation d'AOM.

Virginie Malingre

Le passage à l'euro se fera de façon simultanée sur toutes les Bourses européennes

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les Bourses ont adopté l'harmonisation et le « big-bang » comme mots d'ordre en matière de monnaie unique. La Fédération des Bourses européennes a formellement décidé, vendredi 30 mai à Amsterdam, d'introduire en une fois, pour tous ses membres, l'usage de l'euro dès l'ouverture des marchés, le 4 janvier 1999, à charge « *pour les intermédiaires de faire les conversions pour leurs clients, lorsque cela sera nécessaire* », a précisé le président de la FBE, Antonio Zoido.

La FBE ne s'occupe cependant pas directement des implications techniques d'une telle décision, déjà prise par plusieurs places financières, dont Paris. « *Nous harmonisons les grands principes, chaque marché dispose de son propre cahier des charges, en fonction de ses particularités* », précise Jean-François Théodore, président de la Bourse de Paris.

ALLÈGEMENT DES FORMALITÉS

Parallèlement, la FBE, qui regroupe les Bourses des Quinze, ainsi que les places suisse et, depuis vendredi, islandaise, recommande la suppression des règles légales obligeant les sociétés cotées à préciser la valeur nominale de leurs titres, ce qui allégerait les formalités de passage à l'euro.

Si l'introduction de l'euro se fera sous le signe de l'harmonisation, la FBE n'a pris aucune mesure spécifique en cas de report du passage à la monnaie unique. « *Nous n'avons pas envisagé ce scénario* », affirme même Georges Möller, de la Bourse d'Amsterdam.

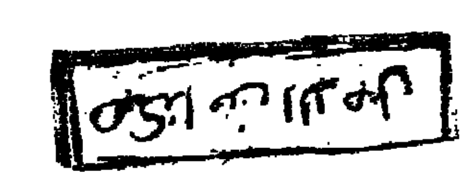
Pourtant, certains spécialistes s'inquiètent des risques de réaction brutale des marchés au cas où l'euro prendrait du retard. « *Nous organisons les marchés, nous ne dictons pas leur attitude* », dit-on à la FBE.

Par ailleurs, les Bourses européennes se sont dotées ces dernières années de moyens de lutte contre les corrections trop brutales : « *Nous disposons tous de coupe-circuits* », note Jean-François Théodore. « *L'harmonisation de ces instruments est inscrite sur l'agenda de toutes les fédérations boursières, sans que cela soit lié à l'introduction de l'euro* », rappelle-t-on à Amsterdam.

Une chose est certaine : les présidents des Bourses européennes sont convaincus que la monnaie unique aura des effets positifs pour les marchés boursiers. Jean-François Théodore pronostique : « *L'histoire nous prouve que chaque suppression de barrières entravant les échanges a accru le volume des transactions. La création d'une zone euro viendra s'ajouter à l'autre grande zone existant, le dollar. Ce grand marché unique attirera plus de capitaux que la somme actuelle des marchés nationaux.* »

Alain Franco





RUGBY Le Stade toulousain a remporté, samedi 31 mai, pour la quatrième fois consécutive, le titre de champion de France de rugby grâce à sa victoire (12-6), en finale, sur le Club sportif de Bourgoin-Jallieu. ● AUCUN ESSAI n'a été marqué au cours de cette rencontre, qui n'a pas tenu ses promesses et a souffert de la comparaison avec la finale du Super 12 gagnée 23-7 par les Auckland Blues face à l'Australian Capital Territory (ACT). ● A TOULOUSE, malgré la pluie, des milliers de supporteurs se sont rassemblés pour fêter samedi la victoire des Rouge et Noir, tandis qu'à Bourgoin-Jallieu (Isère) la défaite n'a pas altéré la foi des supporteurs, qui ont maintenu le bal populaire et le feu d'artifice prévus. ● JACQUES CHIRAC ET LIONEL JOSPIN ont assisté ensemble à la finale au Parc des Princes, vingt-quatre heures avant de connaître le résultat des élections législatives.

Le Stade toulousain confisque le bouclier de Brennus

En battant Bourgoin (12-6) en finale, sans marquer un seul essai, les Rouge et Noir sont devenus champions de France pour la quatrième année consécutive et la quatorzième fois de leur histoire

LE FACE-À-FACE n'a pas eu lieu. Sagement assis dans le recoin de la loge présidentielle, celui qui n'était encore qu'aspirant-député Lionel Jospin, mais déjà conseiller général de Cintegabelle (Haute-Garonne), a gardé l'œil rivé sur le terrain.

Pendant les quatre-vingts minutes d'une éprouvante finale, Jacques Chirac a semblé ne pas l'avoir reconnu. Et Lionel Jospin a réservé ses rares confidences à son voisin, Dominique Baudis, le maire de Toulouse. Point de salut, de poignée de main pour les caméras. On s'est somptueusement ignoré.

Au coup de sifflet final, les deux hommes ont, chacun de leur côté, félicité les vainqueurs, dispensé quelques mots de consolation aux vaincus. La routine... Jospin, le Toulousain, avait le sourire. Et sans doute a-t-il apprécié la tape amicale de Thomas Castaignède, une nouvelle fois champion de France avec le Stade. Jacques Chirac est resté grave, fonction oblige. Puis chacun s'en est allé de son côté, le président de la République ouvrant la marche, accompagné de Philippe Séguin, grand amateur de football.

DOUBLE MALAISE

Crispation de fin de campagne, protocole glacé d'une finale que l'événement électoral a transformé en passage obligé pour qui veut gouverner la France, le terrain fut un étrange reflet du malaise de la tribune.

Là aussi, sur ce carré de pelouse balayé par la douceur du soir, le face-à-face n'a pas eu lieu. Ce n'était pourtant pas affaire de politique, simplement de rugby, bataille à quinze contre quinze pour la conquête de ce risible et magnifique objet de tous les désirs, le bouclier de Brennus.


CHRISTIAN LIEWIG/TEMPSPORT

Bourgoin à la botte de Christophe Deylaud

Il est l'instrument du néoréalisme toulousain : en trois coups de pied de pénalité (aux 24e, 53e, et 83e minutes) et son inévitable drop (70e), le demi d'ouverture Christophe Deylaud a été le héros de la finale du championnat de France. Il a marqué tous les points de son équipe face à Bourgoin, samedi 31 mai.

La finale a vainement attendu le choc des styles, la confrontation du jeu complet de Bourgoin et de l'art du contre de Toulouse. Elle a longtemps espéré le coup d'éclat, la minute de folie d'un rugby qui enflamme, brise les antagonismes de supporteurs pour mieux les fondre dans la passion du jeu.

L'émotion était en panne. L'inspiration avait déserté le Parc des Princes, soudain reclus dans la mémoire de plus glorieuses parties. Elle s'effaçait, encore, derrière la rigueur toulousaine, et la botte impeccable de Christophe Deylaud, auteur des 12 points de son équipe.

Cet homme est un diable. Le démon s'est incarné en un drôle de pantin à moitié désarticulé, qui, hélas pour l'adversaire, ne prête jamais à rire. Les espoirs de jeu s'inclinaient, comme à regret, devant les maladresses de Berjalliens étouffés par l'emprise défensive des Stadistes, incapables de franchir la ligne d'en-but.

Rencontre sans essai, match sans envol, c'était ailleurs qu'il fallait chercher l'écho d'un sourire ou d'une grimace, des joies et des peines. Dans le plaisir douloureux de Thomas Castaignède, qui sait ? A vingt-deux ans, le trois-quart centre de l'équipe de France quitte Toulouse pour Castres. Il part, le devoir accompli.

Dans le bonheur de Nicolas Martin, le miraculé des lignes arrière, sorti sur le tard du chapeau des entraîneurs, et l'un des rares Toulousains à savourer son premier titre. Hier encore, il épuisait sa patience sur le banc des remplaçants. A vingt-cinq ans, il s'était dit que c'était cette saison ou jamais.

DÉFENSE ET PRUDENCE

Et voilà qu'à son tour il prenait toute sa part dans l'épopée rouge et noir, s'enivrait d'un morceau d'aventure stadiste. Il rejoignait la longue liste de ceux que le Stade toulousain a fait champions de France.

L'émotion ? Elle se lisait encore dans la détresse de Stéphane Glas, victime d'une fracture de la clavicule au milieu de la première mi-temps, privé de la tournée de l'équipe de France en Australie. Ou enfin dans la tristesse muette du demi de mêlée Dominique Mazille, une seconde fois défait à l'ultime étape. Battu avec Grenoble en 1993, il s'était jeté dans la bataille, avec toute l'ardeur de ses trente-cinq ans, comme si ce devait être la dernière fois. Il a perdu. Sans vraiment comprendre.

Bien sûr, jamais Bourgoin « *ne s'était heurté à une défense aussi bien organisée* ». N'empêche que lui et ses coéquipiers ont eu peur du risque, ils se sont effarouchés des plaquages tonitruants des gros bras toulousains, dispensés au détour de tous les regroupements.

La méthode, agrémentée d'une redoutable efficacité dans le jeu au pied, a suffi pour inscrire Toulouse dans la longue histoire du rugby français. Depuis le Stade bordelais (de 1904 à 1907), prince d'une époque où le rugby était réservé à une mince élite de gentlemen, aucune équipe n'avait réussi à gagner quatre fois consécutivement le titre de champion de France.

Le paradoxe veut que Toulouse atteint la gloire statistique en reniant à moitié ce qui avait fait sa réputation d'équipe joueuse, inventive, créatrice, prompte à provoquer, à rebondir. Tout au long de la saison, le Stade a présenté un nouveau visage, celui d'un réalisme farouche, où l'erreur est bannie, et le risque mis en cage. La situation semble toujours sous contrôle et tant pis si quatre-vingts minutes de rigueur toulousaine, c'est long comme l'éternité.

A l'issue de la rencontre, malgré son quatrième titre en tant qu'entraîneur, Guy Novès n'était pas content. Il soulignait que le procès est facile, qu'on oublie un peu vite les blessures d'Emile Ntamack, les absences répétées de Castaignède, les mille et un tracas d'une saison plus accidentée qu'à l'ordinaire.

Dans cette posture de mal-aimé, le club ne fait jamais que rejoindre une longue cohorte, emmenée par le Béziers des années 70, dont le « rugby à dix » excitait les critiques. Les Toulousains se sont taillés un palmarès unique, loin devant Biterrois et Lourdais, avec quatorze titres de champion de France. La petite finale, gagnée en ce samedi 31 mai, prouve qu'il leur reste à se faire aimer.

Pascal Ceaux

Le XV de France domine la Roumanie

Le XV de France a battu, dimanche 1er juin, la Roumanie 51-20 en inscrivant neuf essais dans un match de préparation pour sa prochaine tournée en Australie. Les Brivistes David Venditti et Sébastien Viars ont chacun marqué deux essais, tout comme le Palois Philippe Bernat-Salles. L'Agenais Abdel Benazzi, le Montferrandais Olivier Merle et l'ouvreur briviste Alain Penaud ont complété la marque de trois essais. Les Roumains ont tout de même réussi à franchir deux fois la ligne d'en-but. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les entraîneurs du XV de France, ont fait appel au Palois Nicolas Brusque pour la tournée en Australie. Il remplacera Stéphane Glas, le Berjallien victime d'une fracture de la clavicule, samedi 31 mai, lors de la finale du championnat.

Pour conserver le Super 12, les Néo-Zélandais d'Auckland ont laissé vivre le ballon

POUR L'AMATEUR de rugby, samedi 31 mai, le choix entre Auckland, en Nouvelle-Zélande, et le Parc des Princes, à Paris, est vite fait. Car quelques heures avant le triste spectacle de la finale du championnat de France, les deux équipes phares de l'hémisphère Sud – Auckland et Australian Capital Territory (ACT) – disputaient la finale du Super 12. Les conditions hivernales à l'Eden Park ne se prêtaient guère au jeu de ballon, mais, malgré la pluie persistante et une pelouse détrempée, les deux formations ont offert une démonstration qui souligne l'écart entre les deux hémisphères.

Certes, on n'y a pas vu la débauche de points à laquelle le Super 12 avait habitué, et les quatorze essais marqués en demi-finale par Auckland et les Sud-Africains du Natal sont restés un souvenir. Mais le niveau de jeu dans ces conditions fut époustouflant. Trois essais seulement furent marqués (Craig Dowd et Michael Jones pour Auckland, et Joe Roff pour ACT), mais on a vu qu'Auckland sous la pluie valait largement mieux que Toulouse en bras de chemise.

UN VÉRITABLE AFFRONTEMENT

Mieux, cette finale sudiste est un démenti formel pour tous ceux qui ont voulu dénigrer le Super 12 sous le prétexte qu'il s'apparente à une sorte de jeu de « baballe », sans aucun véritable affrontement physique. La lutte entre les deux packs fut simplement titanesque, et l'engagement et la précision des plaquages à des années-lumière de ce qu'on a vu au Parc des Princes.

Avant tout, on remarqua la discipline des joueurs sudistes par rapport à leurs confères du Nord, dès qu'il s'agit du jeu au sol. Tandis que cette phase de jeu a « pourri » la finale française, comme elle l'a fait lors de la finale anglaise à Twickenham récemment, elle est jouée et arbitrée avec une clarté remarquable dans le Super 12. Autrement dit, dès qu'un joueur se trouve hors jeu au sol ou en position de gêner la vie du ballon, il fait tout pour s'écarter, alors qu'en Europe, on fait tout pour tuer le jeu.

Obligé par les conditions et le ballon glissant de pratiquer un rugby plus classique, Auckland cherchait des points de fixation plus près de la mêlée que d'habitude, jouant plus dans l'axe profond. Son numéro huit et capitaine, Zinzan Brooke, a une fois de plus allié puissance et technique, jouant les fers de lance : percussions explosives et petits coups de génie.

C'est après une percée de Brooke, stoppé à vingt centimètres de la ligne, qu'Auckland a marqué son premier essai. Mais si Craig Dowd, le pilier gauche, a pu aplatir, c'est avant tout grâce au geste technique de Brooke, libérant la balle au sol à la perfection.

Après une heure de jeu, la domination d'Auckland était telle que les Australiens n'avaient mis les pieds dans les 22 mètres adverses qu'à trois occasions (contre seize pour Auckland). Le pack de Sean Fitzpatrick, Olo Brown, et des frères Brooke avait négocié deux fois plus de ballons (47 contre 20) dans les mauls et mêlées ouvertes.

En fin de match, ACT a répondu par quelques actions individualistes, notamment du demi de mêlée George Gregan et de l'excellent ailier Joe Roff, qui marqua un essai de 40 mètres. Malgré cette défaillance momentanée, la défense d'Auckland est restée ensuite intraitable jusqu'à la fin.

Ian Borthwick

Le dévoué Alberto Elli s'adjuge le Grand Prix cycliste du « Midi libre »

MILLAU
de notre envoyé spécial

Le 49e Grand Prix du *Midi libre* aura désigné un obscur. Alberto Elli n'appartient pas au panthéon du bitume. A trente-trois ans, il ne peut plus y prétendre. Sa silhouette longiligne, sa musculature sèche, son visage anguleux et cuivré lui donnent plutôt des allures de laboureur du peloton. Un homme discret et dur au mal, de ceux qui font, depuis des générations, les *gregari* (les équipiers), ces braves porteurs d'eau. Il termina septième du Tour de France en 1994, mais ses victoires ont été peu nombreuses jusque-là : à peine une vingtaine en dix ans de carrière. Celle-ci est la plus belle. « *J'ai passé des années à travailler pour les autres* », admet Alberto Elli.

VINGT ET UNIÈME MONDIAL

Cette victoire, qui en fait le successeur de Laurent Jalabert (1996) et Miguel Indurain (1995), console le coureur des environs de Côme, classé tout de même 21e coureur mondial, d'avoir raté le Giro.

« *C'est difficile de le regarder le soir à la télévision, mais ce n'est pas la première fois* », explique l'absent. En émigrant en début de saison dans une équipe française, Casino, l'Italien, savait que son Tour serait cette fois de France.

Sa préparation à l'épreuve reine passait donc par le Midi libre, comme pour les cinq premiers de la Grande Boucle 1996. La victoire s'est simplement dessinée trop tôt.

La course fut sans rime ni raison, avec des écarts à la grand-papa. Elle s'est scellée en deux échappées, reléguant le peloton à 11 minutes le premier jour et à 21 supplémentaires le deuxième. Alberto Elli eut la riche idée de s'y associer, s'assurant, au cumul, une confortable avance.

Des dix-huit équipes présentes, Casino était, semble-t-il, la seule formation intéressée par la victoire : elle lui est revenue d'office. Tout au long de la semaine, les favoris ont été passifs.

On attendait Pascal Richard, ce fut Elli. On espérait Richard Virenque et on eut Laurent Dufaux, un peu, et Laurent Brochard, beaucoup (trois victoires dont une, dimanche 1er juin, à Millau). On guettait Bjarne Riis ou Jan Ullrich et on vit Georg Totschnig, deuxième du classement général. Le Midi libre est redevenu un prix de camaraderie offert aux équipiers.

Eux, les grands, n'étaient venus là que pour se préparer. Riis avait reçu pour consigne d'essayer de ne pas dépasser 165 pulsations cardiaques par minute, même dans les plus fortes pentes, autant dire une misère. Dans ces conditions, sa 32e place au classement général est presque un exploit. « *Il n'est pas bon de dépenser trop d'énergie à vouloir gagner une course avant le Tour de France* », expliquait le Danois. Encore a-t-il mis un point d'honneur à terminer.

ABANDON MASSIF

Dimanche, sous une froide pluie et la menace d'une vilaine bronchite, la moitié du peloton a préféré abandonner. Roger Bène, le directeur général de l'épreuve, ne décolérait pas : « *Il y a quelques années, j'aurais refusé de les payer. Aujourd'hui, croyez bien que je le fais à contrecœur.* »

Le mode de préparation est devenu à ce point précis que les coureurs ne prennent plus le risque de multiplier les efforts. Laurent Jalabert, Alex Zülle, Abraham Olano et Tony Rominger, par exemple, ont préféré effectuer des stages sur mesure. Les cannibales ont disparu.

Benoît Hopquin



DÉPÊCHES

■ **HANDBALL : l'équipe de France obtient la médaille de bronze** au championnat du monde, disputé au Japon. La France a battu la Hongrie (28-27) à l'occasion du match pour la 3e place. Elle avait été dominée (25-24, après prolongation) en demi-finale, samedi 31 mai, par la Russie, qui a été sacrée championne du monde, dimanche 1er juin, après sa victoire (23-21) contre la Suède. – *(AFP.)*

■ **MOTOCYCLISME : Olivier Jacque a remporté le Grand Prix d'Autriche 250 cm³**, dimanche 1er juin, sur le circuit de Zeltweg, en dominant dans le dernier tour l'Allemand Ralf Waldmann. Après le Grand Prix du Brésil en 1996, c'est la deuxième victoire du Français. Son compatriote Régis Laconi, percuté par une autre moto, a été sérieusement blessé au départ de la course des 500 cm³, remportée par le champion du monde, l'Australien Michael Doohan. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : Nîmes et Wasquehal joueront en division 2** la saison prochaine. Les deux équipes ont terminé en tête des deux groupes du championnat de National 1 qui s'est achevé samedi 31 mai.

■ **ATHLÉTISME : Haïlé Gébrésélassié a amélioré la meilleure performance** mondiale des 2 miles (3 216 m) dans le temps de 8 min 01 s 08, samedi 31 mai, à Hengelo (Pays-Bas). L'ancienne meilleure performance mondiale était détenue par le Kenyan Daniel Komen en 8 min 03 s 54, depuis 1996. Le coureur éthiopien a facilement dominé l'Algérien Noureddine Morceli, hors de forme. Mais, faute d'être descendu sous les 8 minutes, il n'a pas gagné la prime d'un million de dollars offerte par un des principaux commanditaires de la Fédération internationale d'athlétisme. – *(AFP.)*

■ **VOILE : le départ de la Course de l'Europe** à la voile, prévu dimanche 1er juin, a été reporté au lundi 2 à 12 h 30. Cette décision du Comité d'organisation, après consultation des 16 skippers engagés, a été prise en raison d'un fort vent de nord-est (40 à 45 nœuds, environ 80 km/h) et d'une mer formée. Les bateaux doivent gagner Rotterdam, première des cinq étapes les conduisant le 23 juin à Stockholm.

Les problèmes de sureffectif de l'entraîneur brésilien Mario Zagallo

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Absent de la liste des vingt-deux joueurs brésiliens retenus pour le Tournoi de France, Sonny Anderson, le flamboyant canonnier monégasque, peut-il encore rêver au Mondial ? *« Je connais bien Anderson. Il avait dix-neuf ans lorsque je l'ai fait débuter chez les professionnels, au Vasco de Gama de Rio, à la fin des années 80. Je me souviens des sarcasmes que la presse m'avait réservés pour avoir dit qu'il avait l'étoffe d'un nouveau Jairzinho... »*, a confié au *Monde* Mario Zagallo, entraîneur de la sélection brésilienne. Après la plaidoirie, la sentence : *« Je ne ferai appel à Anderson qu'en cas d'extrême nécessité. Le football brésilien est aujourd'hui riche en qualité comme en quantité. »*

Sacré par ses pairs de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le meilleur joueur du dernier championnat de France n'est pas jugé apte à fréquenter le banc des remplaçants du Brésil. La chronique de Rio, pourtant contestataire, ne s'en offusque pas, tant le sacrifice de l'idole du stade Louis-II lui semble découler des contraintes de l'embarras du choix. C'est donc sous les meilleurs augures, côté effectifs, que Zagallo s'apprête, en vieux renard (il a soixante-cinq ans), à briguer sa cinquième couronne mondiale. La défaite qu'il appelait de ses voeux afin que son équipe *« ne cède pas à la facilité »*, s'est concrétisée, vendredi 30 mai, à Oslo, face à la Norvège (2-4). Au Onze de France échoit désormais le privilège d'affronter, mardi 3 juin, des champions du monde piqués au vif.

UN MONUMENT

Bâti sur une carrière commencée il y a un demi-siècle à l'America, un club de Rio autrefois prestigieux, le palmarès de Zagallo est un monument à la gloire du football brésilien. Aux deux titres mondiaux remportés, en 1958 (Suède) et en 1962 (Chili), avec le maillot numéro 11 de la sélection nationale, s'ajoutent ceux glanés en 1970 (Mexique) au poste d'entraîneur, et en 1994 (Etats-Unis) dans le rôle – *créé à son intention par la Confé*dération brésilienne de football – de coordonnateur technique aux pouvoirs occultes.

Au fil d'une trajectoire exceptionnelle, l'unique légitime *tetracampoao* (quadruple champion du monde) a été le partenaire du duo Pelé-Garrincha, le stratège de la campagne mexicaine primée par la conquête de la Coupe Jules-Rimet (décernée à titre définitif au premier vainqueur de trois coupes du monde), puis l'éminence de Carlos Alberto Parreira, l'entraîneur mal aimé qui a mis fin à une traversée du désert de vingt-quatre années. Des années que Zagallo a passées au Koweït, aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite, dont il a dirigé les sélections nationales.

Ces états de service ne lui ont pas toujours offert la popularité que lui valent les exhibitions de ses troupes. En octobre 1994, quand il a succédé à Parreira (dont il dit avoir été le « paratonnerre » durant le dernier *Mondial)*, sa réputation de *« retranqueiro »* (adepte de la défense renforcée) était critiquée par les gardiens du football à la brésilienne. Ses détracteurs ne lui pardonnaient pas d'avoir déclaré : *« Un match nul peut être un bon résultat. »* Rallié au « football compétitif », Zagallo aura attendu près d'un demi-siècle avant de devenir prophète en son pays.

« Les Brésiliens, dit-il, *valorisent davantage aujourd'hui la solidarité et l'effort collectif. »* Dans ce registre, l'ancien ailier gauche de façade aura fait oeuvre de pionnier. Dès les années 50, Zagallo a incarné le faux attaquant incorporé au premier rideau défensif. Il n'a pas laissé le souvenir d'une terreur des gardiens : les buts inscrits à son actif au cours des trente-trois matchs qu'il a joués, de 1958 à 1964, en équipe du Brésil, se comptent sur les doigts d'une main. Ex-soutier méritant, Zagallo s'est imposé en meneur d'hommes respecté.

Jean-Jacques Sévilla

Aimé Jacquet, sélectionneur de l'équipe de France de football

« Si j'avais un Platini, tout serait plus facile »

Les Tricolores inaugurent le Tournoi de France, mardi 3 juin à Lyon, en affrontant le Brésil

Le Tournoi de France de football, qui débute mardi 3 juin, à Lyon, est l'occasion d'un rodage grandeur nature en vue de la Coupe du monde 1998. Le Onze tricolore affrontera le Brésil, l'Angleterre et l'Italie. Dans un entretien au *Monde*, le sélectionneur Aimé Jacquet évoque la difficulté de préparer l'équipe de France avec des matches amicaux, passe ses troupes en revue et défend son système de jeu, souvent critiqué. Il adresse un avertissement aux joueurs qui pourraient être tentés par des clubs étrangers qui ne leur offriraient pas la garantie de jouer : ils risquent d'être écartés de l'équipe de France. Enfin, il annonce son retrait à l'issue de la Coupe du monde. Le tournoi servira également à tester la logistique en situation avec l'utilisation de quatre des stades concernés par le Mondial.

« Que représente pour vous le Tournoi de France qui débute le 3 juin et rassemble, outre l'équipe de France, le Brésil, l'Italie et l'Angleterre ?

– Le Tournoi de France sera un repère avant d'aborder notre dernière *saison vers le Mondial 1998. Ce sera* une base essentielle pour la suite. Je crains simplement que les joueurs ne puissent pas donner la pleine mesure de leur talent : ils ont vécu une saison très chargée. Nous n'avons pas pu préparer ce rendez-vous comme nous l'aurions voulu. La synthèse du Tournoi de France va me servir à mettre des choses en place et, à partir de janvier, notre préparation prendra une nouvelle tonalité : un rassemblement par mois, un match par mois.

– Est-il difficile de préparer une Coupe du monde avec des matches amicaux ?

– Très. La pression, elle existe. C'est moi qui la mets. Je veux qu'il y ait une motivation intérieure et je la crée. Mais il ne faut pas que j'aille trop loin.

– Pourquoi quitter la France juste avant la Coupe du monde pour jouer justement une série de matches amicaux ?

– Il vaut mieux s'en aller que subir ce qu'on va subir ici. Il faudra qu'on respire... On va aller s'oxygéner ailleurs et éviter l'imbécillité de gens qui se découvriront subitement supporteurs de l'équipe de France.

– Il vous a été reproché d'avoir pratiqué un football trop défensif lors du championnat d'Europe des Nations 1996. Allez-vous changer votre dispositif ?

– Le football européen, ce n'est pas de la rigolade. C'est un football de combat. Si on ne se présente pas avec cet esprit-là, on fait l'aller-retour direct, comme on l'a fait si souvent en France. Et puis on dira : *« Oh, on joue bien ! Nous avons une bonne équipe. Quel dommage ! »* Moi, je ne réfléchis pas comme ça. J'ai le devoir de mettre en place une équipe compétitive. Il n'y a que le résultat qui compte.

– En défense, votre dispositif est en place. En revanche, en attaque, vous semblez encore hésiter...

– *C'est plus facile en défense.* La France manque d'attaquants de pointe. Quand vous avez un bon joueur, les éducateurs le mettent au milieu. C'est assassin. C'est un poste exposé : on prend des coups. Alors les candidats sont de plus en plus rares. Christophe Dugarry, Nicolas Ouédec et Florian Maurice remplissent cette fonction. Mais Ouédec a été blessé. Dugarry, qui, n'en déplaise à certains, est un joueur de haut niveau, a éprouvé des difficultés dans son nouveau club. Et puis Maurice s'est abîmé le tendon alors qu'il entrait dans le groupe. On a perdu beaucoup de temps.

– Pourquoi ne pas avoir retenu le Monégasque Thierry Henry ?

– Dans le domaine offensif, j'attends encore. Si des joueurs sont très bons, l'équipe de France leur est ouverte. J'ai été clair avec le petit Henry. Pourquoi cette décision ? Vous voulez enlever à ce gamin la possibilité d'être champion du monde espoirs ? Figurez-vous que je le prenne avec moi et que je le laisse sur le banc de touche, que je lui fasse jouer des bribes de match et que ses copains deviennent champions du monde : il va m'en vouloir pendant toute sa vie.

– Comment situez-vous la valeur de votre équipe par rapport à celle des années Platini ?

– On n'est pas encore à la hauteur de cette équipe-là. On n'a pas l'homme providentiel. Si j'avais un Platini aujourd'hui, tout serait plus facile. Je ne l'ai pas. Alors, je compense par le collectif.

– Quel rôle assignez-vous à Zinedine Zidane ?

– Je pense que c'est l'homme-orchestre de l'équipe de France.

– Il semble pourtant plus à l'aise à la Juventus de Turin...

– Marcello Lippi, son entraîneur, l'utilise exactement comme je l'ai fait pendant le championnat d'Europe des Nations. Simplement, à Turin, Zinedine bénéficie d'appuis sur les ailes que nous n'avons pas eus lors de l'Euro. C'est pourquoi nous travaillons beaucoup ce secteur.

– L'association avec Youri Djorkaeff laisse encore à désirer...

– Peut-être qu'il faut faire un choix. Ou ils sont complémentaires et ils sont associés. Ou ils ne sont pas complémentaires et on les met en opposition. *Je suis là pour ça.* Et je pense toujours qu'il faut les associer.

– Cette saison, les joueurs ont semblé plus motivés par leur carrière européenne que par l'équipe de France...

– Cette saison, j'ai été peu exigeant. Place aux équipes, place aux championnats. L'année prochaine sera très différente. Je ne les lâcherai pas. Je le leur ai dit : « L'équipe de France va jouer la Coupe du monde sur son sol. L'objectif est tellement *important que le sélectionneur ne* fera aucun cadeau à celui qui a choisi un objectif financier plutôt qu'un objectif sportif. Celui qui ne jouera pas dans son club sera automatiquement éliminé de la sélection. Je vous demande impérativement de faire attention. Vous changez de club, d'entraîneur, de pays, de mentalité, informez-vous que l'entraîneur vous veut bien, que vous allez dans un grand club, que vous êtes bien entraîné et dites à vos managers de ne pas faire n'importe quoi. »

– Les problèmes du gardien Bernard Lama remettent-ils en cause sa place dans l'équipe de France ?

– Bernard Lama reste le « number one » total. Il m'a émerveillé. A l'Euro, c'était le meilleur. Mais il était averti. Après l'événement Barthez *[NDLR : suspendu lui aussi pour avoir été contrôlé positif au cannabis]*, tout le monde savait. Qu'il n'y en est pas un qui vienne me dire qu'il ne savait pas ou je deviens très méchant. Bernard Lama était averti. Il sera sanctionné. Il va payer.

– Vous passez pour un père tranquille et obstiné. Cette image vous gêne-t-elle ?

– Quand j'ai acquis certaines convictions, vous pouvez me dire tout ce que vous voulez, je ne changerai pas d'avis. Si je suis en phase avec moi-même, je suis redoutable. Je peux aller très loin. Quand je commence à bafouiller, je suis nul. Il vaut mieux m'éliminer. Chez moi, on dit en patois : *« Tu peux chanter, moi je ne bouge pas. »* Il faut écouter les gens, mais il ne faut pas être perturbé par l'écoute. Il faut garder le cap. Moi, je le garde.

– Quel sera votre avenir après le Mondial 1998 ?

– Le jour où l'équipe de France sera éliminée, le haut niveau, ça sera ter-mi-né pour Jacquet. Il faut savoir s'arrêter dans la vie. »

Propos recueillis par Pascal Ceaux et Benoît Hopquin

Le calendrier

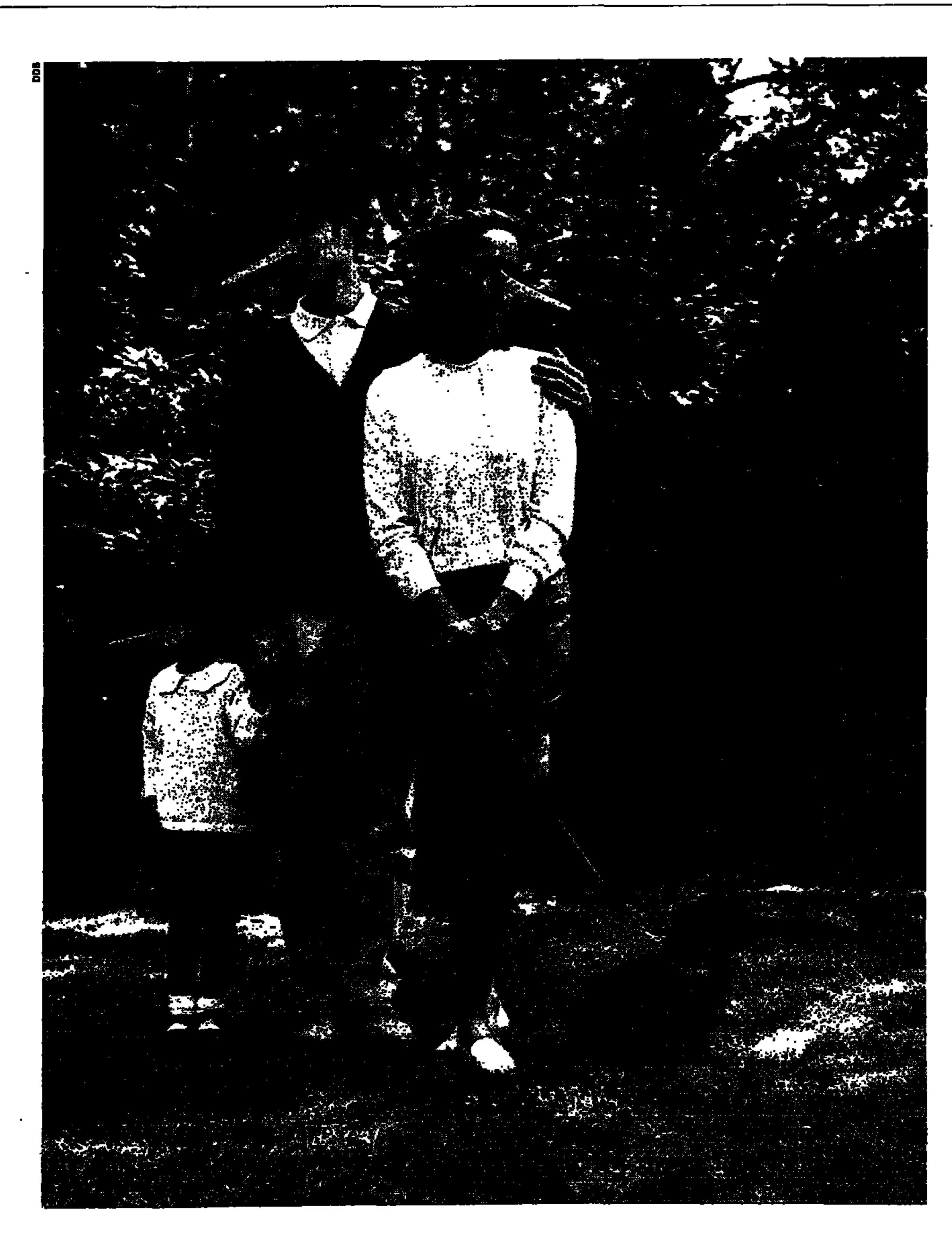
- **France-Brésil**, mardi 3 juin à Lyon (TF1, 20 h 45)
- **Italie-Angleterre**, mercredi 4 juin à Nantes (Canal Plus, 20 h 30)
- **France-Angleterre**, samedi 7 juin à Montpellier (TF1, 20 h 45)
- **Brésil-Angleterre**, mardi 10 juin au Parc des Princes (Canal Plus, 20 h 30)
- **France-Italie**, mercredi 11 juin au Parc des Princes (TF1, 20 h 45)

L'affaire des chaussures

L'affaire dite des chaussures, qui oppose les joueurs de l'équipe tricolore à la Fédération française de football (FFF), ne semble toujours pas réglée. Les footballeurs manifestent leur mécontentement face à un règlement qui les oblige à ne pas pouvoir évoluer en équipe nationale avec les chaussures de leur choix.

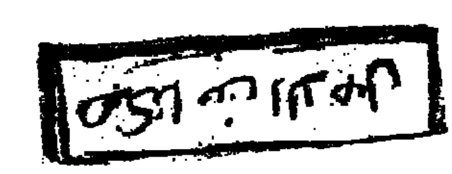
Le président de la FFF, Claude Simonet, a indiqué vendredi 30 mai à Zurich qu'il rencontrerait lundi 2 juin à Lyon les joueurs. *« Je n'ai pas changé d'avis sur la question,* a-t-il affirmé. *Il y a un règlement précis pour les chaussures qui n'est pas une nouveauté et stipule que les internationaux doivent porter en équipe de France la marque de notre équipementier, en l'occurrence Adidas. Il s'agit donc de respecter ce contrat qui court jusqu'en 2002 et comprend bien entendu le Mondial 98 ».*

DDB



Les Duchemin auraient adoré aller voter hier,
mais inexplicablement leur Golf est tombée en panne.





Magnus Norman, l'ambition version suédoise

Admirateur de Stefan Edberg, ce joueur, classé 65e mondial, rêve de finale après avoir éliminé Pete Sampras et Marc Rosset

MARC ROSSET avachit sa déception sur la table de conférence de presse. En ânonnant, il explique sa défaite avec plus de mauvaise grâce qu'à l'accoutumée. Il y a de quoi. Le géant suisse, demi-finaliste l'an passé, vient en ce dimanche 1er juin d'offrir son billet pour les quarts de finale à un blanc-bec, le Suédois Magnus Norman (4-6, 6-3, 7-6 [7/3], 6-3). *« Pendant deux sets et demi*, râle-t-il, *on a plus joué à la roulette russe qu'au tennis. »*

Les méchantes bourrasques qui balaient Roland-Garros depuis plusieurs jours font ingurgiter de sérieuses doses de terre battue aux joueurs comme aux spectateurs des loges. Bien plus qu'il n'en faut à Marc Rosset pour perdre son sang-froid. Magnus Norman, Suédois poupin au nez en trompette, sourit sous ses taches de rousseur. *« Peut-être que ça soufflait plus de son côté »*, dit-il, en admettant tout de même que le vent a gâché le spectacle.

Pognes de charcutier, physique de jeune bûcheron, Norman vit une extraordinaire semaine de grâce. Deux jours plus tôt, il s'est offert, pour célébrer son 21e anniversaire, la tête de Pete Sampras. Début mai, il a éliminé Andre Agassi et Petr Korda pour se hisser en demi-finale sur la terre battue rapide d'Atlanta. La semaine passée, il était encore en demi-finale sur celle de Sankt Pölten (Autriche).

Timide hors des courts, Magnus Norman acquiert, dès qu'il a une raquette en main, ce flegme propre aux joueurs suédois. Rosset à peine défait, il évoque sans arrogance aucune les trois matches qu'il lui reste à disputer. Car il compte être toujours en course dimanche 7 juin pour la finale. *« J'essaierai de ne pas me satisfaire de ce que j'ai réalisé jusqu'ici »*, dit-il. Rester concentré. Ne pas se réjouir. Pas encore. Alors que son honorable rang de 65e mondial est déjà un souvenir, alors que – il l'a compté – il a amassé en une semaine *« environ 700 000 couronnes suédoises »* (483 500 francs), soit sept fois plus d'argent qu'il n'en avait jamais gagné en un tournoi.

« PAS DE RESPECT »

Selon son entraîneur et compatriote, Thomas Hogstedt, ancien joueur qui a « raccroché » en 1994, Magnus a le potentiel pour figurer très vite parmi les vingt meilleurs mondiaux et y rester un moment. *« Les grands joueurs ne lui inspirent pas ce respect mêlé de crainte qui engendre la défaite. Je me suis efforcé de l'aider à ne pas se relâcher après sa victoire sur Sampras. Il a eu affaire à la presse pour la première fois et j'ai fini par débrancher le téléphone de la chambre d'hôtel à 23 h 30 pour qu'il se repose. J'avais peur qu'il ne craque. Pour mon premier déplacement avec lui, il m'impressionne terriblement par sa capacité d'écoute et d'adaptation. »*

L'entraîneur de Marc Rosset ne peut en dire autant, malgré les neuf années de professionnalisme et la place de 18e mondial de son élève. Bien qu'il dise être entré sur le court résigné à limiter les dégâts du vent sur son jeu, le grand Helvète, âgé de vingt-six ans, n'a cessé de récriminer. Casquette dûment piétinée de rage, sa raquette jetée par-dessus son épaule a atterri malencontreusement dans une tribune, ce qui lui a valu un avertissement. Pour se faire pardonner, Marc s'était pourtant agenouillé, comme en prière.

Joueur sensible au mental friable, il suppliait en réalité le vent de ne plus l'empêcher de s'exprimer dans son registre. Les faux rebonds et « bois » en tout genre ont ôté toute confiance à Rosset sur les engagements et les assauts du filet.

Plus malin, plus patient, Norman, puissant attaquant de fond de court, a su contenir son envie de cogner ses balles de service et de monter à tout va. *« Je lui ai conseillé la prudence à cause du vent. Non seulement il a essayé d'appliquer ma consigne, mais il a réussi »*, dit Hogstedt, abasourdi par la maturité de son disciple.

Après avoir débuté au tennis à l'âge de huit ans grâce à son père, Norman tournait encore il y a un an et demi avec l'équipe d'espoirs nationaux subventionnée par sa fédération. La saison passée, Magnus s'est retrouvé seul et rempli d'incertitudes, comme un oisillon chassé du nid. Avec Thomas Hogstedt, qui « coache » des jeunes, il a trouvé, depuis février, un compromis. Ensemble, ils préparent les échéances, puis Magnus les affronte seul, soutenu uniquement par ses compatriotes-joueurs.

Quoi qu'il lui arrive en quarts de finale, Norman prend date pour l'été. Son idole est Stefan Edberg. Et, comme lui, il raffole des courts en ciment...

Patricia Jolly

RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

● **Troisième quart du tableau**

P Rafter (Aus.) b. R. Krajicek (PB, nº 6) 6-3, 4-6, 6-4, 6-2 . M. Woodforde (Aus.) b. A. Costa (Esp., nº 11) 6-4, 7-6 (7/2) 6-3 ; P. Korda (Rep. tch.) b. W. Ferreira (RSA, nº 13) par forfait ; G. Blanco (Esp.) b. C. Woodruff (EU) 7-6 (8/6), 6-3, 7-6 (7/2).

● **Quatrième quart du tableau**

M. Rios (Chi., nº 7) b. A. Boetsch (Fr.) 7-6 (8/6), 6-3, 6-4 . H. Arazi (Mar.) b. M. Larsson (Suè.) 6-2, 6-3, 7-5 ; S. Bruguera (Esp., nº 16) b. D. Norman (Bel.) 6-3, 6-4, 6-3 , M. Chang (EU, nº 2) b. S. Simian (Fr.) 6-1, 5-2, ab.

Huitièmes de finale

M. Norman (Suè.) b. M. Rosset (Su., nº 15) 4-6, 6-3, 7-6 (7/3), 6-3 ; F. Dewulf (Bel.) b. A. Corretja (Esp., nº 8) 5-7, 6-1, 6-4, 7-5. E. Kafelnikov (Rus., nº 3) b. M. Philippoussis (Aust.) 6-2, 6-3, 7-5 , A. Medvedev (Ukr.) et G. Kuerten (Bré.) 7-5, 1-6, 2-6, 6-1, 2-2 match interrompu par la nuit.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

● **Premier quart du tableau**

M. Hingis (Sui., nº 1) b. A. Kournikova (Rus.) 6-1, 6-3 . B. Paulus (Aut., nº 16) b. S. Farina (It.) 6-4, 6-1 ; N. Zvereva (Bié.) b. B. Schultz-McCarthy (PB, nº 14) 7-5, 6-4 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 6) b. D. Van Roost (Bel.) 6-0, 6-3.

● **Deuxième quart du tableau**

M. Seles (EU, nº 3) b. N. Tauziat (Fra.) 6-0, 6-1 . M. Pierce (Fr., nº 10) b. S. Testud (Fr.) 6-1, 6-3 ; M.-J. Fernandez (EU, nº 12) b. F. Perfetti (It.) 6-3, 7-6 (7/4) ; L. Raymond (EU) b. K. Po (EU) 6-4, 2-6, 6-1.

Huitièmes de finale

M. Hingis b. B. Paulus 6-3, 0-6, 6-0 . A. Sanchez-Vicario b. N. Zvereva 6-4, 6-2. M. Seles b. M. Pierce 6-4, 7-5 ; M.-J. Fernandez b. L. Raymond 6-7 (4/7), 6-2, 6-2. I. Majoli (Cro., nº 9) b. L. Davenport (EU, nº 5) 5-7, 6-4, 6-2 ; R. Dragomir (Rou.) b. N. Arendt (EU) 6-1, 6-1. A. Coetzer (RSA, nº 11) b. C. Martinez (Esp., nº 7) 6-7 (4/7), 6-4, 6-3 ; S. Graf (All., nº 2) b. I. Spirlea (Rou., nº 13) 6-7 (4/7), 6-2, 6-2.



Monica Seles sans pitié pour Mary Pierce

Monica Seles, quatrième joueuse mondiale, battue (7-6, 7-6) lors du Tournoi de Rome par Mary Pierce, numéro dix du classement WTA, début mai, a pris sa revanche, et montré qu'il fallait plus que jamais compter avec elle. Dimanche 1er juin, en huitième de finale, l'ex-« Petite souris » américaine a éliminé l'ex-« Terreur » française (6-4, 7-5). Pour expliquer sa défaite, Pierce a invoqué la gastro-entérite dont elle a souffert comme Pete Sampras (*Le Monde* daté 1er et 2 juin) : *« Contre Monica, on a besoin d'être à un très haut niveau pour gagner. »*

● **Une « belle » Graf-Coetzer en quart de finale.** Il y a trois semaines, à Berlin, Amanda a infligé à Steffi la plus sévère défaite de sa carrière (6-0, 6-1) avant que l'Allemande ne prenne le meilleur sur la Sud-Africaine à Strasbourg en trois manches serrées. Le deux jeunes femmes se retrouveront mardi sur le court Suzanne-Lenglen en quart de finale des Internationaux de France de tennis. Dimanche 1er juin, Graf a éliminé la talentueuse jeune Roumaine Irina Spirlea (6-7 [4/7], 6-2, 6-2) et Coetzer a battu une des favorites du tournoi, l'Espagnole Conchita Martinez (6-7 [4/7], 6-4, 6-3).

● **Galo Blanco, la surprise.** De l'armada espagnole engagée dans ces Internationaux de France, il ne reste, au seuil de la seconde semaine, que l'ancien double vainqueur du tournoi, Sergi Bruguera, ce qui était attendu, et Galo Blanco, ce qui l'était moins. Vainqueur, samedi 31 mai, de l'Américain Chris Woodruff (7-6 [8/6], 6-3, 7-6 [7/2]), Blanco, âgé de vingt ans et classé 111e joueur mondial, devait affronter le Tchèque Petr Korda en huitième de finale.

Le Belge Filip Dewulf émerge de la tempête

LOIN DE L'EXTASE, Filip Dewulf a la victoire calme. Il dit : *« C'était un rêve de jouer sur le central de Roland-Garros, et je gagne. »* Issu des qualifications, vainqueur d'Alex Corretja – tête de série nº 8 et un des favoris espagnols du tournoi –, ce Flamand est devenu, dimanche 1er juin, le premier Belge à parvenir en quart de finale d'un tournoi du Grand Chelem depuis le début de l'ère open en 1968 (auparavant Jacky Brichant y était parvenu quatre fois à la fin des années 50).

Il le sait, sa victoire a été bizarre. Il y avait ce troisième adversaire, dimanche, le vent. Les bourrasques capricieuses ont jeté la brique pilée dans les yeux, baladé les balles. *« Il a tué mon jeu »*, souffle Corretja.

L'ORFÈVRE BALAYÉ

L'Espagnol, qui avait gagné dans les chaleurs paisibles d'Estoril ou de Rome, a découvert que son jeu d'orfèvre avait un défaut. A Paris, ces revers liftés, posés hier le long de la ligne, se sont évanouis dans les couloirs et dans les bâches, comme son service. Balayée, la précision délicate de son coup droit fouetté. En face d'Alex, Filip s'est adapté, son jeu plus rugueux, ses accélérations de coup droit plus rapides que le vent : *« Il a fait un grand match, c'est un grand joueur »*, a reconnu Corretja.

Filip Dewulf a vingt-cinq ans et des yeux limpides. Professionnel à dix-huit ans, il se promène tout d'abord seul sur le circuit. Son premier entraîneur ne voyage pas. De cette expérience difficile de solitude, il apprend la patience et le calme. En 1994, il rencontre Gabriel Gonzales. L'homme vient d'être renvoyé de l'équipe de Coupe Davis pour des raisons politiques. Il sera son entraîneur. Et son mentor.

A l'époque, Dewulf doute. C'est un perfectionniste qui ne supporte pas la défaite. A force de cauchemarder sur les échecs, il en vit et perd quelques matches serrés après avoir obtenu des balles de match. Sa réputation est faite. Depuis le début de la saison, il s'est attaché à l'effacer. Il y est parvenu en finissant enfin vainqueur des matches de longue haleine. A Paris, il est sorti des qualifications. Quart-de-finaliste, il prouve son courage. Il dit : *« Mon jeu n'a pas changé. La confiance est venue et les balles sont tombées plus souvent à l'intérieur du court. »*

JOUEURS SANS COMPLEXE

Un début de saison magnifique, et voilà le tennis belge qui exulte. Sabine Appelmans et Dominique Van Roost ont été quart-de-finalistes aux Internationaux d'Australie en janvier, et voici Dewulf brillant à Paris. En quinze ans, le tennis national s'est métamorphosé. Leurs complexes oubliés, les Belges sont sortis de leurs frontières pour gagner leur vie. Pour y arriver, il suffit de rentrer dans les cent meilleurs mondiaux.

Grâce à sa performance, Dewulf revient dans ce gotha et espère mieux. Son avenir à Paris ? Puisqu'il n'y a plus vraiment de favoris, dans ce tournoi qui part en tous sens, Dewulf s'amuse. *« Il me suffit de jouer aussi bien pendant les trois prochains matches. »* Le vent rend ivre.

Bénédicte Mathieu

La course au titre d'homme le plus rapide du monde a tourné court

TORONTO
de notre envoyé spécial

Un coup de tonnerre et un début de feu d'artifice ont salué la victoire. Mais peut-on vraiment parler de victoire ? Le Canadien Donovan Bailey, le champion olympique et recordman du monde du 100 mètres, a remporté, dimanche 1er juin, en 14 s 99, un 150 mètres censé attribuer le titre d'homme le plus rapide de la terre.

Il a franchi le premier la ligne d'arrivée de ce bras de fer avec Michael Johnson, le champion olympique et recordman du monde américain du 200 mètres. Seul ennui, mais de taille, la course a tourné court à mi-chemin de son parcours.

Peu après la sortie du virage, Michael Johnson a relevé un bras, rétréci une première foulée, puis une seconde, semblant indiquer une blessure à la cuisse pour finalement abandonner l'épreuve. Donovan Bailey a poursuivi jusqu'au bout son effort. Il l'a emporté, bien sûr, et enfoui dans ses poches un chèque de près de 9 millions de francs. Le public canadien du SkyDome de Toronto l'en a bruyamment félicité. Mais il attendait sûrement autre chose de ce match au sommet.

Au moment de son abandon, Michael Johnson était en retard sur Donovan Bailey. Le Canadien, placé à l'intérieur, avait déjà refait son handicap. Difficile, pourtant, d'en tirer la moindre conclusion. La victoire, Michael Johnson avait toujours prédit qu'il irait la chercher dans les dernières foulées. Une blessure l'en a empêché.

Dommage pour lui, même s'il reçoit près de 3 millions de francs. Mais dommage aussi, et plus encore peut-être, pour Donovan Bailey.

Alain Mercier

■ **LOTO : résultats des tirages nº 44 du samedi 31 mai.** PREMIER TIRAGE : 7, 17, 20, 31, 39, 41 ; numéro complémentaire : 34. Rapport pour 6 bons numéros : 1 832 315 F ; pour 5 numéros, plus le complémentaire : 87 740 F ; pour 5 numéros : 7 700 F ; pour 4 numéros : 168 F ; pour 3 numéros : 17 F.
SECOND TIRAGE : 1, 7, 12, 18, 30, 39 ; numéro complémentaire : 49 ; rapport pour 6 numéros : 20 967 860 F ; pour 5 numéros, plus le complémentaire : 62 740 F ; pour 5 numéros : 4 785 F ; pour 4 numéros : 109 F ; pour 3 numéros : 12 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 97113

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III					■						
IV				■							
V			■						■		
VI							■				
VII								■			
VIII					■					■	
IX						■					
X							■				
XI		■									

HORIZONTALEMENT

I. Le premier portrait de bébé. – II. Donne de la tenue mais rend cassant. Pèsent à la longue. – III. Il faut l'évacuer. Résonne quand il est agité. – IV. Assure des liaisons. Mauvais signe dans les sentiments. – V. Tête d'Ibère. Point de départ de la grande distribution. Voyelles. – VI. On peut compter dessus. Une des grandes échelles. – VII. Devait nous guérir de bien des maux. Le Nouveau Monde en VO. – VIII. Vallées noyées. Annonce la fin. – IX. Croisés de partout. Protégeait les cultures. – X. Une capitale dans la CEI. Base de construction. – XI. Remise à sa place après avoir été bien secouée.

VERTICALEMENT

1. Comme des larves rampantes. – 2. Toujours en retard au spectacle. – 3. Un passé récent. Leurs billes sont souvent fausses. – 4. Sortie pour les grandes occasions. Dépasse les bornes. – 5. Dans le cirage. Lieu d'ombre. Bout de poisson. – 6. Se prirent pour des lions. Dans les normes. – 7. Vient de la cour. Mouvement perpétuel. – 8. Au Cameroun. Jeta un pont sur la rivière Kwaï. – 9. Une jolie couleur de peau. Met le texte sous les yeux. – 10. Inconnues hier, elles sont devenues extraordinaires aujourd'hui. Division. – 11. Epuisée comme une bête.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97112

HORIZONTALEMENT

I. Actionnaire. – II. Leurre. Très. – III. Tr. Echecs. – IV. Entasse. STO. – V. Raimu. Ph. Or. – VI. Nia. Créés. – VII. Atroce. Pool. – VIII. Ecula. Nul. – IX. Ers. Bêlante. – X. Ui. Rentière. – XI. Rafistolées.

VERTICALEMENT

1. Alternateur. – 2. Cernait. Ria. – 3. Tu. Tiares. – 4. Ircam. Oc. Ri. – 5. Or. Succubes. – 6. Nées. Relent. – 7. Cèpe. Alto. – 8. Ath. Hep. Ail. – 9. Ires. Sonnée. – 10. Recto. Outre. – 11. Essorillées.

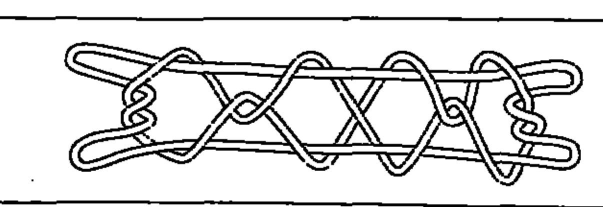
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME Nº 20

Tirer sur la cordelette



On tire sur les deux extrémités de la cordelette qui dessine le titre du journal.
Combien de nœuds se forment ?



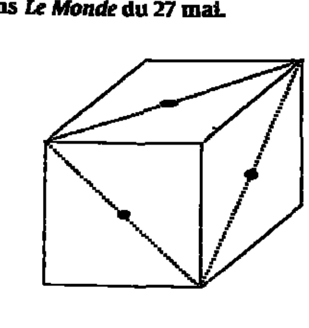
Exercice plus difficile. Un enfant a réalisé une *« échelle de Jacob »* avec un anneau de ficelle passé autour de ses doigts.

Sauriez-vous, en un minimum d'étapes, dénouer cette construction pour retrouver l'anneau initial ?

Solution dans *Le Monde* du 10 juin.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème nº 19 paru dans *Le Monde* du 27 mai.



Lorsqu'on incline le récipient de manière à rendre horizontal le plan des trois trous, le volume d'eau qui peut séjourner dans le bidon est celui d'un prisme droit à base triangulaire dont les trois côtés perpendiculaires mesurent 30 centimètres. Il vaut le produit de l'aire d'une base (triangle rectangle isocèle de 450 cm^2) par le tiers de la hauteur correspondante (30 cm), soit 4 500 cm^3 ou encore 4,5 litres.

On évitera l'inondation si le plombier arrive dans les trois jours.



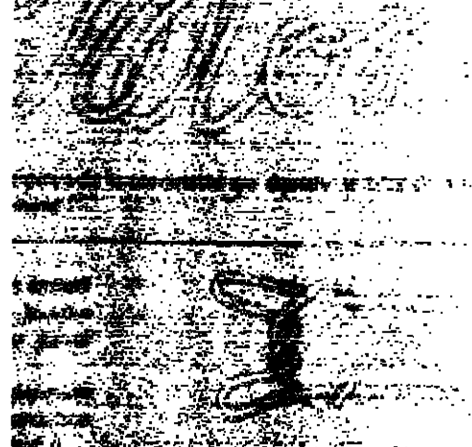
…ité pour Mary Pierce

La course au titre d'homm[e] le plus rapide du monde a tourné court

tempête

LOGIQUE

Tirer sur la cordelette



Le camping-car a gagné ses lettres de noblesse

Depuis deux ans, les ventes des « voitures-maison » battent des records, mais les prix restent assez élevés

COMME L'ONDÉE qui fait sortir l'escargot, les ponts de l'Ascension et de la Pentecôte auront été les premières grandes sorties de l'année pour nombre de camping-caristes. Cette espèce en voie d'expansion pour laquelle la langue française n'a pas inventé de terme propre commence cependant à s'affranchir du rythme des saisons. Les ultimes améliorations apportées à l'équipement intérieur (chauffage à air pulsé pour éviter la condensation sur les vitres, moquette isolante, volets isothermes...) ont permis aux derniers modèles de se transformer en vrais petits chalets mobiles pour sports d'hiver.

Longtemps considéré comme un simple dérivé de la caravane, en plus luxueux, le camping-car s'en est discrètement détourné. Largement dominante (1,5 million d'exemplaires en circulation en France) mais victime d'une image un tantinet surannée, la première voit ses ventes s'éroder. Le second (750 000 véhicules) avec ses allures de passe-partout plus attiré par les sites historiques que par le camping-pastis-pétanque, a gagné ses lettres de noblesse. Les immatriculations (6 588 unités par an) ont progressé de 15 % en 1996 après une croissance à peu près comparable en 1995 et cette année devrait confirmer la tendance.

Loin d'être un fil à la patte, le camping-car se vit souvent comme le pendant, confortable et civilisé, du camping sauvage. Il redonne de la spontanéité aux vacances : départ décidé au tout dernier moment pour une destination à géométrie variable. Avec leur énorme réservoir, le petit fourgon pour trois ou quatre personnes, la cellule aménagée et montée sur un châssis ou « l'intégral » spécialement carrossé peuvent jeter leur musette à peu près où bon leur semble.

LE BONHEUR DES ENFANTS

Entre deux étapes dans l'une des quelque 2 000 aires d'accueil que compte l'Hexagone et qui offrent pour un prix minime de faire le plein d'eau et de vidanger WC chimiques et eaux usées, la couvée camping-car se pose sur la première branche qui lui convient. Cette extrême facilité de mouvement qui correspond parfaitement au fractionnement des congés fait le bonheur des enfants qui imaginent de partir en expédition (prévoir d'arbitrer les conflits pour l'occupation du lit situé dans la capucine, au-dessus de la cabine du conducteur...).

Ce véhicule dont l'élégance n'est pas le point fort, s'est fondu dans l'univers des vacances. En haute saison, les environs immédiats de Disneyland-Paris ou du Futuroscope de Poitiers deviennent le territoire de concentrations impressionnantes de ces *« voitures-maisons »* comme disent les tout-petits. Ce succès tient aussi à une baisse des tarifs. Un véhicule neuf animé par un gros moteur turbo diesel capable de soutenir un bon 110 km/h sur autoroute et d'accueillir confortablement une famille de deux enfants (toilettes, mini-cuisine avec réfrigérateur silencieux, placards, canapés-lits) se négocie aux alentours de 180 000 francs contre plus de 200 000 francs il y a quelques années. Il en faudrait davantage pour que se lève un vrai vent de démocratisation. Pour près de la moitié d'entre eux (40 %), les camping-caristes sont des retraités. L'autre partie est composée de cadres, professions libérales ou d'enseignants.

« Les 175 000 familles françaises propriétaires d'un camping-car cherchent à diversifier leur pratique touristique. Ce sont souvent des gens qui ont une passion : ils peuvent d'autant mieux la satisfaire qu'ils disposent d'un moyen de transport et d'hébergement souple », insiste François Feuillet, président du Syndicat des véhicules de loisirs (Sicverl) et président du groupe Trigano. Bien adapté à la dimension européenne (près de la moitié des pratiquants français se lancent régulièrement dans des escapades à l'étranger), le camping-car est le reflet de l'air du temps. Plus tenté par la façade ouest que par le Midi, il se plie allègrement aux contraintes liées au tourisme culturel mais aussi à la pratique d'un sport ou d'un loisir.

INVESTISSEMENT ONÉREUX

Pourtant, cette forme de tourisme ne fait pas toujours l'unanimité. Des communes ont pris des arrêtés allant jusqu'au bannissement de ces gens du voyage au pouvoir d'achat pourtant bien supérieur à celui du touriste moyen mais pas forcément mieux protégés contre les réflexes grégaires et le manque de savoir-vivre. Les actions en justice engagées par le Sicverl ont opéré un effet dissuasif. Hier boudeuses, Narbonne, Hyères, Palavas-les-Flots, La Baule, Carnac, Cancale ou Courseulles-sur-Mer limitent désormais l'interdiction de stationnement au seul front de mer. Quelques stations balnéaires continuent cependant de faire la fine bouche.

Plus facile à conduire que ses proportions ne le suggèrent, le camping-car avec sa bonne-franquette confortable et insouciante inspire volontiers la sympathie. Mais il s'agit d'un investissement onéreux qui ne se justifie qu'à condition d'opter pour un certain type de vacances. En clair, il exige quelques moyens financiers mais aussi beaucoup de temps disponible. Fait révélateur : plus de la moitié des camping-caristes parcourent plus de 10 000 kilomètres par an.

Il faut, également, accepter quelques désagréments. Le plancher est souvent trop haut, ce qui ne facilite pas l'accès à l'habitacle. Sur route, il souffre d'une forte sensibilité au vent latéral et, à l'arrêt, d'une tendance au dandinement comparable à celle d'un bateau au mouillage. Toutefois, le principal obstacle à une pratique non exclusive est sans conteste le tarif de location de ces véhicules, encore trop élevé même s'il recouvre à la fois une dépense de transport et une dépense d'hébergement.

Les prix sont trop souvent dissuasifs (en haute saison, compter à partir de 6 000 francs la semaine, carburant non compris) pour permettre à une population beaucoup plus large de découvrir le camping-car.

Jean-Michel Normand

■ **VOLS : l'idée selon laquelle les BMW** sont les voitures les plus souvent volées a vécu. Selon les statistiques de la marque, 150 BMW immatriculées depuis début 1995 ont été déclarées volées l'an passé, soit un taux de vol inférieur à 0,3%. La responsabilité de cette baisse est attribuée à la généralisation de dispositifs antidémarrage à transpondeur.

■ **JEUNES : le Tour de France des jeunes conducteurs** aura lieu du 24 octobre au 1er novembre. Cette épreuve, fondée sur la qualité de la conduite, est organisée par le mouvement de liaison des associations de sécurité routière (Laser, tél. : 01-42-25-01-05).

■ **FIAT : la 2 000 000e Fiat Punto** est sortie des lignes de montage de l'usine de Melfi le 7 avril. Présentée fin 1993, la Punto est actuellement la voiture la plus vendue en Europe. Pour prolonger ce succès, Fiat vient de lancer deux séries limitées: la Punto 60 Opéra (52 200 francs) et la Punto Diva 60 SX (à partir de 60 500 francs).

■ **SÉCURITÉ : Volvo annonce qu'il vient de s'équiper** d'un *«superordinateur simulateur de crash-tests»*. Des simulations permettant de réduire les essais réels pourront être réalisées jusqu'à six fois par jour.

■ **RENAULT : la marque au losange a mis en place** depuis la fin du mois de mai des forfaits (pièces et main-d'œuvre) sur les opérations d'entretien. Selon les modèles, les *« forfaits révision »* vont de 600 à 1 350 francs.



GROUPE VOLKSWAGEN FRANCE SA

Belle et puissante, la nouvelle Passat de Volkswagen se lance à la conquête du marché européen. A partir du mois de juillet, la version break de la voiture allemande sera disponible au prix de base de 119 500 F. Ses promoteurs souhaitent « donner à l'automobiliste d'aujourd'hui un avant-goût de la voiture de demain ».

La Volkswagen Passat, star trop parfaite du marché

Le succès de ce modèle devrait s'amplifier avec le lancement en juillet de sa version break

LA NOUVELLE Volkswagen Passat est la vedette du marché automobile français. Alors que les immatriculations sont en chute libre depuis la suppression des primes gouvernementales, cette voiture bat des records. Entre janvier et avril, elle s'est vendue à 6 385 unités contre 3 300 l'an dernier à la même période et certaines versions imposent un délai d'attente de dix semaines.

Aux amateurs, il n'a pas échappé que, pour sa cinquième génération, la Passat est devenue une belle voiture. Son toit arrondi, inspiré de l'ancienne et de la future Coccinelle (la réincarnation sera effective dans deux ans) accentue un design sobrement aérodynamique signé Audi. Heureuse rupture avec les deux précédentes versions qui cultivaient la robustesse germanique avec un désespérant manque de subtilité. Stars de la catégorie, les Renault Laguna, Peugeot 406, Citroën Xantia, Ford Mondéo et Opel Vectra font d'autant plus grise mine que la politique commerciale de Volkswagen est agressive. La Passat est disponible à partir de 111 900 francs et le lancement, mi-juillet, de la version break (à partir de 119 500 francs) devrait amplifier ce succès.

Volkswagen, jusqu'alors incapable de sortir de la monoculture Polo-Golf, s'est enfin ouvert une brèche. Plus longue de 20 centimètres, la nouvelle Passat ne fait pas trop d'ombre à l'Audi A4, la sœur jumelle un peu mondaine dont elle partage les motorisations, y compris le très apprécié moteur 1,9 litre TDi. Spacieuse, silencieuse, peu gourmande, fabriquée avec grand soin et douce à conduire, elle évoque un peu de cette fausse modestie qui fait en France la gloire de la Golf, instrument inégalé de snobisme à rebours.

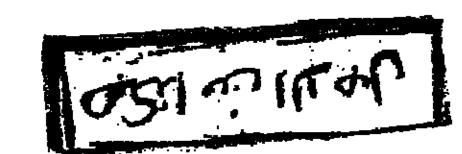
> L'absence quasi scientifique d'aspérités engendre une espèce de frustration

L'habitacle, aux dominantes noir et gris flanelle, affiche un réel souci ergonomique et la hauteur du pavillon renforce l'impression d'espace. En poussant dans ses ultimes retranchements le propriétaire d'une nouvelle Passat, on apprendra tout de même qu'en usage urbain les pare-chocs se couvrent trop vite de petites éraflures et que la visibilité latérale pourrait être améliorée.

Impressionnante, cette absence quasi scientifique d'aspérités engendre une espèce de frustration. La Passat est belle mais elle manque de charme. Cette voiture, qui se veut *« une voiture de rêve dans un monde de réalité »*, n'a, en fait, pas grand-chose d'onirique. Trop cartésienne pour faire tourner les têtes et trop distante pour inspirer un sentiment de complicité, la Passat parle à l'hémisphère droit, celui de la rationalité. Mais elle le fait avec élégance.

J.-M. N.





هكذا من الاصل

MUSIQUE Les musiques du Moyen Age et de la Renaissance, hier encore confinées au cercle restreint des mélomanes esthètes, prennent d'assaut salles de concert, églises et bacs des disquaires. ● PEUT-ÊTRE LASSÉ par le conformisme interprétatif et la redite qui gagnent les ensembles spécialisés dans le répertoire baroque quand les découvertes d'œuvres essentielles des XVII[e] et XVIII[e] siècle se font rares, le public se passionne dorénavant pour des musiques composées du XI[e] au XVI[e] siècle et pour leurs avatars contemporains : des compositeurs mettent au goût du jour ces styles en les formatant pour un marché friand de répertoire sacré. ● MI-ARGENTIN, MI-ALLEMAND, Pedro Memelsdorff a fondé l'Ensemble Mala Punica, il y a dix ans. Il s'est spécialisé dans le répertoire de la fin du XIV[e] siècle.

L'énigmatique déferlante des musiques médiévales

Réconciliant apparemment goût de la découverte, inclination du public et des compositeurs de cette fin de siècle pour le sacré, les musiques du Moyen Age et leurs avatars font vendre des disques et attirent un nombre croissant d'amateurs dans les salles de concert

ON N'OSERAIT AFFIRMER qui, du public, des programmateurs de concerts ou de la presse spécialisée, influence le goût ambiant pour tel ou tel répertoire... Il y a bien, aujourd'hui, un air du temps « musique de chambre », brandissant les vertus chaleureuses du partage musical, mais cet air du temps exhale aussi d'entêtantes effluves médiévales. A Paris, chaque semaine, c'est une vingtaine de concerts que l'on recense ; au disque, l'affolement n'est pas moindre, comme en témoignait, en avril, le sommaire des pages disques du mensuel *Diapason* : sur huit « Diapasons d'or » décernés – l'une des distinctions les plus recherchées –, quatre récompensaient des disques de musique ancienne ; un allait à la musique de la Renaissance, trois à des musiques médiévales. L'Ensemble Sequentia (les hérauts de Hildegard von Bingen chez Deutsche Harmonia Mundi) est à la une du même magazine, dont les pages « Actualité » s'ouvrent sur un portrait de Pedro Memelsdorff, fondateur et directeur musical de l'Ensemble Mala Punica. Impensable il y a dix ans...

Car, il y a dix ans, un mouvement similaire d'affection envers le répertoire baroque joué philologiquement atteignait enfin le public non spécialiste – vaste nébuleuse à laquelle, le dénominateur commun des instruments anciens aidant, on a pris l'habitude d'incorporer des musiques allant d'Eustache du Caurroy (1549-1609) au jeune Mendelssohn. Malheureusement, plutôt que de s'intéresser à du Caurroy ou à Etienne Moulinié (la musique sous Louis XIII demeure une terre musicale en friche), les interprètes, sous l'influence des maisons de disques qui dictent la loi du marché, ont trop souvent réenregistré les mêmes « standards », accumulant les versions des *Concertos brandebourgeois*, de Bach, du *Messie*, de Haendel, des *Leçons de ténèbres*, de François Couperin. Le contrepoison censé soigner ce conformisme de répertoire semble ne rien arranger : en multipliant les « redécouvertes » de petits maîtres, pas toujours aussi essentielles qu'on pouvait l'espérer, l'intérêt s'est émoussé, malgré d'étonnantes exceptions de temps à autre, de vraies réévaluations de compositeurs délaissés. Si le public semble s'être lassé du répertoire « baroque », désormais enseigné dans les conservatoires, c'est aussi que les interprètes, réfléchissant moins, devant produire vite, se sont laissé gagner par une sorte de routine : sous l'apparence rassurante d'une vérité stylistique s'abritant sous la protection de sainte Musicologie, un académisme moins décelable que celui de la grande tendance néoclassique des années 60 (Karl Münchinger dans Bach, Jean-François Paillard dans Rameau, I Musici dans Vivaldi), mais terriblement insidieux, a envahi le panorama « baroqueux », confinant dans une même approximation stylistique Gluck, Rameau et... Mozart.

On a beaucoup dit que la rupture du public avec la création contemporaine avait beaucoup servi la musique baroque, celle-ci tenant lieu d'exutoire à l'auditeur en quête de fraîcheurs inédites. En revanche, les liens de réciprocité entretenus par la musique médiévale et une certaine frange de la musique contemporaine – qu'on qualifiera de « planante » et néotonale, pour faire simple et rapide – ont, d'une certaine façon, réconcilié ces antagonismes apparents.

Les catalogues grossissent et engrangent, les abbayes se remplissent

Il est vrai que nombre de musiciens de la sphère médiévale et baroque ont porté leur curiosité sur la musique de leur temps, amenant les compositeurs à découvrir leurs instruments et leurs techniques de jeu. Quoi qu'il en soit, à la suite du succès planétaire de la *Troisième Symphonie* du Polonais Henryk Gorecki, les polyphonies hiératiques et très ouvertement néomédiévales de l'Estonien Arvo Pärt, les liturgies néo-orthodoxes du Britannique John Tavener (dont les premiers disques étaient parus sous le label Apple des Beatles...) et les austères thrènes du Géorgien Giya Kancheli ont gagné le cœur de nombreux mélomanes en froid avec la musique contemporaine, dite atonale. Cette image sonore, « cistercienne », réverbérée, pure et rayonnante, s'est imposée, a gagné les espaces acoustiques artificiels des musiques *cross over*, amenant une religieuse américaine à faire danser le rock à Hildegard von Bingen, les très sérieux membres du Hilliard Ensemble à laisser « contaminer » la polyphonie de Cristobal de Morales (1500-1553) par les effluves du saxophone de Jan Garbarek ou encore le Quatuor Kronos à inscrire des transcriptions de Guillaume de Machaut (vers 1300-1377) et de la même von Bingen (1098-1179) au programme de leurs derniers concerts.

Ces croisements, greffages et autres hybridations ont-ils servi ou desservi la cause stylistique et musicologique de ce répertoire ? De toute évidence, Hildegard von Bingen peut se passer d'une bonne sœur *new age*, et la musique de Pierre de Manchicourt (vers 1510-1564) bénéficier, chez Sony, des investissements promotionnels concédés aux grands chefs d'orchestre symphoniques. Il en va de même pour Pedro Memelsdorff chez Erato (c'est-à-dire Warner), le Hilliard ensemble chez ECM (c'est-à-dire Polygram), Sequentia chez Deutsche Harmonia Mundi (c'est-à-dire BMG), Sœur Marie Keyrouz et Anonymous 4 – ce *girls band* moyenâgeux a tenu les premières places des hit-parades classiques américains – chez Harmonia Mundi. Leurs disques se vendent infiniment mieux qu'une nouvelle interprétation du répertoire symphonique traditionnel, dont certaines parutions n'atteignent pas toujours les deux cents ou trois cents exemplaires dans les deux mois qui suivent leur publication en France, même si les symphonies de Beethoven par Harnoncourt et Gardiner ont dépassé les trente mille coffrets. Tant et si bien que les majors révisent tous leurs contrats, comme celui de Bernard Haitink, qui enregistrait pour Philips sa... troisième intégrale des symphonies de Mahler.

Les catalogues grossissent et engrangent, les abbayes se remplissent d'un public fasciné par ces polyphonies aux atours apparemment simples, par ce retour inconscient au sacré qu'elles induisent. Mais on s'interroge : cette abondance de biens va-t-elle générer son indispensable dose d'autocritique, ou ce phénomène va-t-il s'alourdir d'académisme et lasser son potentiel d'acheteur, mettant une fois encore en route la machine autodestructrice dont le disque classique souffre chroniquement depuis des années ? Déjà, les compilations aux titres suggestifs abondent, aussi peu signifiants qu'il est possible (*Agnus Dei*, *Stabat Mater*, *Angels*, etc.), mêlant le meilleur et le pire, annulant dans un même concept généraliste les différences historiques, culturelles, géographiques de cette période exceptionnellement riche et longue... Il ne faudrait pas non plus oublier le triomphe planétaire du chant grégorien affadi par les moines de l'abbaye espagnole de Silos.

Les interprètes de la musique médiévale, si ce courant d'intérêt se confirme, sauront-ils ne pas se laisser emporter par la spirale infernale de la *jet set* musicale internationale (un concert de « chant sur le livre » à New York le lundi, un récital de ballades de *neo-stilnovo* à Tokyo trois jours après, suivis d'une séance d'enregistrement de « chansons subtiles ») ? L'*ars subtilior*, à la fin du XIV[e] siècle, était une pratique « réservée », que les cercles d'avant-garde préservaient de toute contamination populaire. On ne souhaite pas à cette musique de se confiner, mais de rester élitiste et pure pour le plus grand nombre. Noble mais vaste tâche à accomplir...

Renaud Machart

A écouter

● ***Musique à la cour du Roi Janus à Nicosie (1374-1432).*** Ensemble Huelgas, Paul Van Nevel (direction) : 1 CD Sony Classical « Vivarte » SK 53 976.
Raffinement hypnotique, superpositions textuelles : la cour de Chypre s'isolait dans une superbe avant-garde sonore.

● ***Campus Stellae XII[e] siècle.*** Ensemble Discantus, Brigitte Lesne, direction : 1 CD Opus 111 OPS 30-102.
Manuscrit composé en Bourgogne pour Saint-Jacques de Compostelle. Qu'elle soit monodique ou polyphonique, cette musique pour voix de femmes rafraîchit l'âme.

● ***Hildegard von Bingen : Chants de l'extase.*** Ensemble Sequentia : 1 CD Deutsche Harmonia Mundi 05472 77555 2.
Femme « polyphonique », fascinante, versée dans la diététique, les médecines, la poésie, la musique... Un disque essentiel.

● ***En attendant : l'art de la citation dans l'Italie des Visconti, 1380-1410.*** Mala Punica, Pedro Memelsdorff (direction) : 1 CD Arcana A 23. La *subtilitas* française importée à Milan par un érudit, Magister Philipoctus, à la fin du XIV[e] siècle. Huit pièces pour passer du statut d'« homme rude » à celui d'« homme subtil »...

● ***Chant milanais.*** Ensemble Organum, Marcel Péres (direction) : 1 CD Harmonia Mundi HMC 901295.
La tradition ambrosienne (chanter « les hymnes et les psaumes selon la coutume des régions d'Orient ») fut quelque peu occultée par le chant romain et sa notation.

● ***Le Banquet du vœu.*** Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction) : 1 CD Virgin Veritas VC 791441-2.
Il nous manque les mets et les saveurs, mais la précision lyrique de Domique Vellard et de son ensemble, nous fait entendre l'atmosphère gourmande et raffinée qui régnait au mitan du XV[e] à la cour de Bourgogne.

Les constellations sonores et virtuelles de Pedro Memelsdorff

PORTRAIT
L'ensemble Mala Punica offre la « Missa cantilena » à Saint-Merri

EN JUILLET 1996, il traversait la cour blanche de lumière de l'abbaye aux Dames de Saintes avec des airs d'elfe égaré. Egaré dans le siècle et dans le monde, Pedro Memelsdorff, né en 1959, l'est probablement : mi-allemand, mi-argentin, il use de divers dialectes avec aise et vit en Italie, après avoir étudié en Suisse et en Hollande.

Flûtiste à bec, ancien membre d'Hesperion XX, l'ensemble de Jordi Savall, partenaire en *« délices désordonnés »* du claveciniste Andreas Staier, égaré, il l'est plus encore par les régions musicales qu'il arpente principalement à la tête d'un groupe exemplaire de musiciens européens, fondé il y a dix ans, s'attachant aux dernières années du XIV[e] siècle, une époque de sophistication musicale à côté de laquelle les intimidations arithmétiques du compositeur Brian Ferneyhough paraissent une blague de potaches inscrits à maths spé... Mala Punica est leur nom.

SYMBOLE DE LA FERTILITÉ

« Pommes de discorde », fruit défendu, ces grenades sont aussi le symbole de la fertilité. Emblème idéal de ces musiques cultivant le plus affolant raffinement et provoquant dans le même temps l'adhésion fascinée, voire une étonnante dérive érotique chez l'auditeur, perclus de sonorités pures, de déferlements ornementaux, de saisissantes dissonances formant une palette sensitive exacerbée. Cette avant-garde pourrait-elle être comparée aux avant-gardes qu'aura connues cette fin de XX[e] siècle ? Le lexique semble peu ou prou le même : *« L'esthétique vocale de Mala Punica*, explique Pedro Memelsdorff, *se fonde sur l'usage de techniques parmi les plus sophistiquées – nuances jouant des micro-intervalles, glissandos imperceptibles, jeux de diction usant de la micro-dynamique et de l'allitération – qui visent toutes au renforcement de l'effet rhétorique et émotif des textes. »* Si nos compositeurs rêvent de l'adhésion d'un grand public à leur propos artistique, les cercles de la fin du XIV[e] siècle n'avaient pas la moindre envie de communiquer au-delà d'un cénacle circonscrit, informé, initié où le faire et l'entendre se confondent – l'entendre superposant l'écoute et l'entendement intellectuel.

Au-delà de l'extrême raffinement sonore des polyphonies, l'élément verbal, ludique, référentiel est au centre du propos, les mises en musique des textes appelant toujours le souvenir, l'allusion, la citation, *« penchant général et médiévalissime à la récupération, à la réutilisation et à l'économie des matériaux »*. Dans la *Missa cantilena*, qu'ils viennent d'enregistrer pour Erato (après trois disques chez Arcana, ils ont signé un contrat d'exclusivité pour la filiale de Warner Classics), Zaccara da Teramo et Matteo da Perugia renvoient face à face, dos à dos, leurs propres compositions profanes, des cantilènes, reconditionnées en pièces sacrées destinées à l'usage liturgique.

« Par ce procédé, explique Memelsdorff, *ils ont eu en vue, en fait, de véritables allégories. Les textes de leurs compositions originelles sont alors devenus les métatextes de leurs messes : la passion sublimée et les destinatrices de leurs* ballate *– Cialamella, Rosa, Lucia, avec toutes leurs délicates implications symboliques et poétiques – chargent de nostalgie et d'amertume, parfois d'ironie et de curiosité, les* credo *et les* gloria *qu'elles peuplent secrètement. Elles s'insèrent dans la liturgie comme les portraits courtois dans les images saintes. »*

SOIN MALADIF

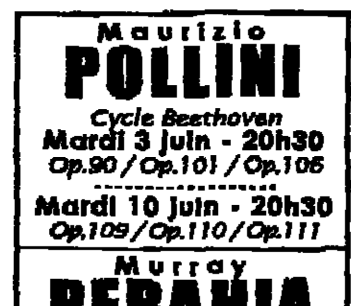
Cela ne pourrait être qu'une proposition intellectuelle. Mais le travail de Memelsdorff a ceci d'extraordinaire qu'il réserve autant de soin à l'accompagnement érudit de ses projets qu'à la mise en œuvre sonore : chacun des chanteurs et instrumentistes (dont l'étonnant *organetto*, petit orgue portatif médiéval, joué par un maître en la matière, Christophe Deslignes, ou l'instrument étonnant qu'est la voix de la soprano Jill Feldman) apporte un soin qu'on osera qualifier de maladif à ce qu'il fait.

Les concerts de Mala Punica sont une sorte de cérémonie rituelle étrangement belle, magique. A Saint-Merri, les portes seront grandes ouvertes sur ce microcosme vertigineux, sur ce monde sonore constellé d'images sonores virtuelles à haute teneur toxique. Pour une fois, ne pas s'abstenir : l'entrée est libre.

R. Ma.

★ *Missa cantilena* (fin XIV[e] - début XV[e] siècle, par l'Ensemble Mala Punica, le 3 juin, 20 h 30. Accueil Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4[e], M[o] Hôtel-de-Ville. Entrée libre. Et intégrale des motets de Ciconia (début XV[e] siècle), abbaye de Royaumont (Val-d'Oise), le 8 juin, à 17 h 30. Tél. : 01-34-68-05-50. 120 F.

CONCERTS

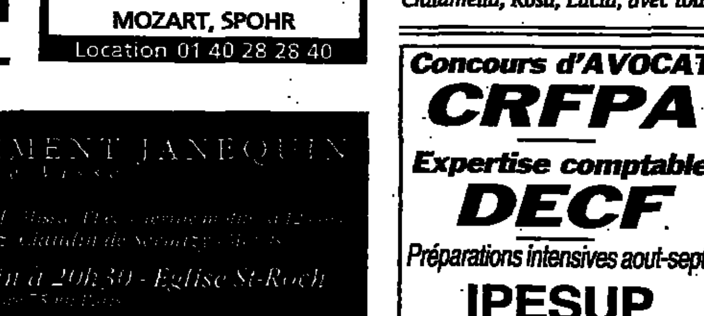

Maurizio
POLLINI
Cycle Beethoven
Mardi 3 juin - 20h30
Op.90 / Op.101 / Op.106
Mardi 10 juin - 20h30
Op.109 / Op.110 / Op.111
Murray
PERAHIA
Lundi 16 juin - 20h30
Haendel - Schumann
Mendelssohn - Chopin
Alfred
BRENDEL
Lundi 23 juin - 20h30
Récital Schubert
PLEYEL : 01 45 61 53 00

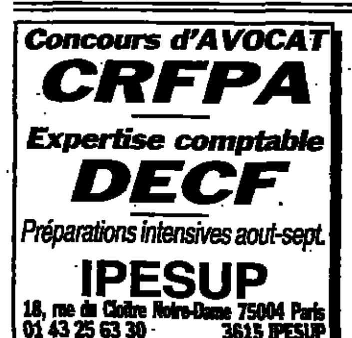
ensemble INTERCONTEMPORAIN
jeudi 12 juin à 18 h 30
œuvres de
Lindberg
Buquet création
Crumb
Berio
Rebotier
Catherine Estourelle soprano
Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Centre Georges-Pompidou
01 44 84 44 72

cité de la musique
• son musée
• ses activités
• ses concerts
Frédéric Chiu, piano
concert jeune public
10 juin < 14h30
Prokofiev, Chopin
12 juin < 20h
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

CHATELET
JEUDI 5 JUIN 20h
Michel Béroff, piano
Jean-Philippe Collard, piano
DEBUSSY
Location 01 40 28 28 40

CHATELET
DIMANCHE 8 JUIN 11h30
Musiciens
Orchestre de Paris
MOZART, SPOHR
Location 01 40 28 28 40




Concours d'AVOCAT
CRFPA
Expertise comptable
DECF
Préparations intensives aout-sept.
IPESUP
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ (2,23 F/MN)

Devenez manager d'entreprises culturelles
attaché(e) de presse, relations publiques
IC.COM propose des cycles de formation courts et longs encadrés par les meilleurs professionnels ouverts aux étudiants et salariés.
Institut de la Culture, de la Communication et du Management (IC.COM) 11, bd Magenta 75010 Paris - T. 01 42 40 42 66



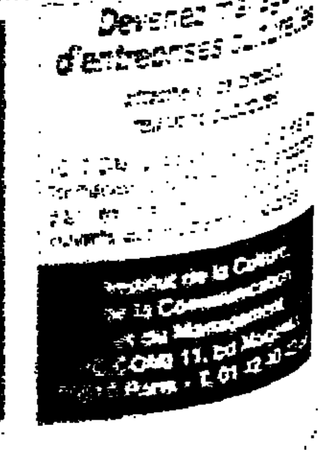
ARGENTIN, MI-ALLEMAND, Pedro Memelsdorff a fondé l'Ensemble Mala Punica. Il y a dix ans, il s'est spécialisé dans le répertoire de la fin du XIVe siècle.

...ues médiévales

...teurs de cette fin de siècle pour le sacre... croissant d'amateurs dans les salles de concert...

...virtuelles de Pedro Memelsdorff



LUNDI 2 JUIN

TF 1

21.15

L'AMI DE MON FILS
Téléfilm de Marion Sarraut, avec Mireille Darc, Nathalie Nerval (110 min). 4866734
L'amour passionné entre une veuve, professeur de lettres, et un étudiant, le meilleur ami de son fils...

23.05

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. L'enfance outragée : contre la loi du silence (85 min). 6369258
Deux affaires de pédophilie décortiquées par l'équipe de « Droit de savoir ».
0.30 et 1.10, 1.50, 2.55, 3.55, 4.40 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série. Renaud contre Renaud (rediff.).
1.25 Les Grandes Espérances. Feuilleton [1/12]. 2.00 et 3.05, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

21.15

▶ UN HOMME
Téléfilm de Robert Mazoyer, avec Etienne Chicot, Catherine Frot, Anaïs Jeanneret.
[1/2] Gisèle (115 min). 4865005
[2/2] Isabelle (105 min). 4850591
La saga d'un homme, ouvrier devenu grand entrepreneur, des années 70 à nos jours. Contremaître dans une usine de la banlieue de Vichy, Germain est confronté au problème de la future délocalisation de son entreprise dans le Nord. Alors que lui-même se sent prêt à déménager, sa femme, Gisèle, n'entend pas quitter cette terre qui l'a vue naître. Deux épisodes, comme un feuilleton. Ascension, succès, fêlures...
0.55 Journal, Météo.
1.10 Côté court 2. Magazine. 1.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Karl Marx. Invités : Robert Hue, Gil Ben Aych, Marc Guillaume, Jean-Pierre Vincent, Christine Fersen, le Père Jean-Yves Calvez. 2.35 Tennis. Roland-Garros. Résumé du jour. 3.00 Nous partîmes 2000. Documentaire. 4.25 24 heures d'info. 4.40 Météo. 4.42 D'un soleil à l'autre. (rediff., 48 min).

France 3

20.55

LE VIEUX FUSIL ■ ■
Film O de Robert Enrico, avec Romy Schneider, Philippe Noiret (1975, 105 min). 6708579
Un grand cri de douleur pour les victimes de la barbarie nazie.
22.40 Journal, Météo.

23.35

ROMY SCHNEIDER, LES CHOSES DE L'AMOUR
Documentaire de Jean-Claude Missiaen (50 min). 483685
0.25 1, 2, 3... théâtre. Une saison au Moyen Age. Pièce de Michel Pascal, avec Jean-François Balmer (60 min). 1977087
1.25 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.35 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le passager (60 min).

Arte

20.45

JE HAIS LES ACTEURS ■ ■
Film de Gérard Krawczyk, avec Jean Poiret, Michel Blanc (1986, 90 min). 470482
Filmée comme une série B américaine des années 40, une comédie d'humour noir ravageur, fidèle au roman de Ben Hecht. Des interprètes délirants.
22.15 Kinorama. Magazine.

22.25

MACHO ■
Film de Bigas Luna, avec Javier Bardem, Maria de Medeiros (1993, v.o., 90 min). 9884550
Une caricature très épaisse d'un arriviste aux moyens intellectuels plus que limités et qui semble ne raisonner qu'avec son sexe. Le machisme et les symboles phalliques sont décidément une obsession chez Bigas Luna.
23.55 Court circuit. El Secdleto de la tiompeta, court métrage de Javier Fesser ; Le Rythme dans la peau, court métrage de Javier Fesser (35 min). 9117918
0.30 Sicario ■ ■ Film de José Ramon Novoa, avec Gledys Ibarra (1994, v.o., rediff., 110 min). 4781661
2.20 You Bet Your Life. Documentaire. [1/2] (rediff., 25 min). 9892715

M 6

20.45

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE
Film O de Rob Cohen, avec Jason Scott Lee, Lauren Holly (1992, 130 min). 153192
Version hollywoodienne des films que tourna Bruce Lee.

22.55

RELATIONS INTERDITES
Téléfilm O de Warren Clarck, avec Michael Madsen (100 min). 935444
0.35 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. [2/2] Al Jarreau (60 min). 1077999
Le chanteur américain au festival Jazz à Vienne 1996.
1.35 Best of Céline Dion. 2.35 Fréquenstar. Florent Pagny (rediff.). 3.30 Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire. 3.55 Fan de (rediff.). 4.20 Turbo (rediff.). 5.05 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

ATHLÉTISME
Meeting de Saint-Denis. En direct du stade Auguste-Delaune (135 min). 2184550
22.30 Flash d'information.

22.35

JUSQU'AU BOUT DU MONDE ■
Film de Wim Wenders. (1991, v.o., 173 min). 81500314
En 1999, une jeune femme, elle-même suivie par un homme qui l'aime et un détective privé, court à travers le monde sur les traces du fils d'un savant enregistrant des images destinées à être vues mentalement par sa mère aveugle.
1.25 L'Educatrice ■ Film de Pascal Kané (1995, 95 min). 6230574

Radio

France-Culture
20.30 L'Histoire en direct. 1961 - 1963 : le rock débarque en France.
21.30 Fiction : Premier roman, première dramatique.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Poulet (Musée, nation, patrimoine). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique
20.30 Concert. Donné en direct du Nouveau Siècle, à Lille, par l'Orchestre national de Lille, dir. Gilbert Varga : Œuvres de Glinka ; Mozart et Scriabine.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Klee et la musique.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 30/5/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
22.00 Journal (France 2).
23.00 Le Crabe-tambour ■ ■ Film de Pierre Schoendoerffer (1977, 120 min). 70027956

Planète
20.35 ▶ White Jazz.
21.25 Sur l'autre rive. Des chantiers navals à Othello.
22.20 Amour, femmes et fleurs.
23.10 La Pêche aux éponges.
23.50 L'Effet magique.

Animaux
20.00 Le Monde de la nature.
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Alive et Well.

Paris Première
20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 Identification d'une femme ■ ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1981, v.o., 130 min). 44548444

France Supervision
20.30 Frou-Frou ■ Film d'Augusto Genina (1955, 110 min). 27172531
23.20 Stabat Mater, d'Anton Dvorák. Concert (90 min). 12326463

Ciné Cinéfil
20.30 Rome Express ■ Film de Christian Stengel (1949, N., 85 min). 75788889
21.55 La Belle que voilà ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1949, N., 115 min). 71400866

Ciné Cinémas
20.30 Hold-up ■ Film d'Alexandre Arcady (1984, 110 min). 5160685
22.20 Les Affameurs ■ ■ Film d'Anthony Mann (1952, v.o., 95 min). 21355598

Festival
20.05 La Baby-sitter. L'immaculée confection.
20.30 Raphaël le tatoué ■ Film de Christian-Jaque (1938, N., 90 min). 43982937
22.00 Gérard Jugnot.
23.05 Il était une fois le Splendid. D'André Halimi (55 min).

Série Club
20.45 Thérèse Humbert. On ne prête qu'aux riches.
21.45 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Hypnose.
23.00 Two.

Canal Jimmy
20.00 Mister Gun. Touche pas à ma femme !
20.30 Souvenir. A bout portant : Michel Fugain et le Big Bazar.
21.25 New York Police Blues. Feux rouges.
22.10 Chronique de la route.
22.15 La Poursuite impitoyable ■ ■ Film d'Arthur Penn (1965, 135 min). 42635192

Disney Channel
19.00 Petite fleur. Spécial.
19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Les Trois Princes. Téléfilm de Martin Topak (90 min). 7552111
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney (50 min).

Téva
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Passion interdite. Téléfilm de Warris Hussein (95 min). 501279918
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport
11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Huitièmes de finale, à Roland-Garros (480 min). 56138937
19.00 Football (horaire sous réserves). En direct. Festival espoirs de Toulon. Portugal - Etats-Unis (120 min). 825937
21.00 Football (horaire sous réserves). En différé. Festival espoirs de Toulon. Groupe A : Colombie - République tchèque.
22.00 et 22.30 Athlétisme.
0.00 Snooker (90 min).

Voyage
19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Nouvelle-Calédonie.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik
19.05 L'Invité. David Grimal.
20.00 L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf.
21.00 Un bal masqué. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi (150 min). 502840598
23.30 Le Concerto d'Aranjuez. Concert. Concerto pour guitare et orchestre, de Joaquin Rodrigo (30 min). 500003550
0.00 Le Journal de Muzzik.
0.30 Ashkenazy joue Schumann. Concert (55 min). 508477796

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45Odéon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MARDI 3 JUIN

TF 1
16.30 Dingue de toi. Série. Camarade de chambrée.
17.05 Melrose Place. [2/2] Désespoir.
18.00 Sous le soleil. Série. Oui ou non.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour ; Tiercé.

20.30

FOOTBALL
France - Brésil
Tournoi de France. En direct de Lyon (130 min). 8147947
En affrontant le Brésil de Ronaldo et Juninho, les tricolores, peu glorieux face à la Suède, rentrent dans le vif du sujet en ce qui concerne la préparation du mondial.

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 2899777
0.30 et 1.10, 1.45, 3.25 TF 1 nuit.
0.40 Reportages. Magazine. Vies de chien (rediff., 30 min). 2931704
Monique Bourdin, vétérinaire, spécialiste des troubles du comportement du chien...
1.20 Les Grandes Espérances. Feuilleton [2/12]. 1.55 Concert Haydn Florentz Beethoven. Concert. 3.35 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2
18.15 Seconde B. Série. Le beau ténébreux.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.30 Studio Gabriel. Invités : Bernard Azimut, Jean-Pierre Darras.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour : Roland-Garros ; A cheval ! ; Météo.

20.55

L'ANNÉE JULIETTE ■
Film de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh (1995, 90 min). 674319
L'histoire d'un mensonge.
22.25 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.40

LA PASSERELLE ■
Film O de Jean-Claude Sussfeld avec Mathilda May, Pierre Arditi (1987, 89 min). 698999
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Côté court 2. Magazine.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma. Invité : John Berry (85 min). 1818013
2.00 Tennis. Roland-Garros. Résumé du jour. 3.00 Chercheurs de disparus. Documentaire. 4.00 24 heures d'infos. Magazine. 4.10 Météo. 4.15 Prénom Marianne. Documentaire. 4.40 Nuit blanche. Documentaire. 4.55 Chip et Charly. Dessin animé. Le jour de l'avenir (30 min).

France 3
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 0.53 Un livre, un jour. *Appel aux Allemands*, de Thomas Mann.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.38 Côté court. En direct.

20.55

LES SAIGNEURS
Téléfilm d'Yvan Butler, avec Véronique Jannot (90 min). 661845
Une Française partie rejoindre son mari dans une plantation au Cambodge apprend sa mort à son arrivée. Mélo.
22.25 Journal, Météo.

22.55

▶ LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire de Laurence Graffin. L'archipel aux savants (55 min). 3264512
Les îles australes françaises abritent aujourd'hui d'importants laboratoires de recherche.
23.50 Cinéma étoiles. Magazine (30 min). 8933715
0.20 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano.
1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Le Helen May (55 min).

La Cinquième
17.50 Planète blanche. Passion glacée. 18.25 Le Monde des animaux. Sichuan, le pays des merveilles.

Arte
19.00 Collection Hollywood 1950. Série. Nulle part ailleurs, de Roy Kellino (1955).
19.30 7 1/2. Magazine. La contrefaçon.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 7086
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : HAMSA, LA RAGE AU VENTRE
Documentaire de Manu Bonmariage (1995, 50 min). 7297067
Manu Bonmariage brosse le portrait iconoclaste d'un jeune beur de Colombes, un ancien toxicomane atteint du sida (Le Monde *du 15 mars 1996).*

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : *MARIVAUDAGES*
Quand on badine avec l'amour...
21.40 Mensonges d'hommes ■ ■ Film de John Andrew Gallagher, avec Doug DeLuca (1994, v.o., 85 min). 2509999
23.05 The Dirdy Birdy. Court métrage de John R. Dilworth (1994, v.o., 10 min). 1002680
23.15 Comment font les gens ? Moyen métrage de Pascale Bailly (1992, 50 min). 5013088
0.05 Jalousie. Court métrage de Christian Ganzer (1992).
0.10 Cartes postales. Court métrage de Mark Rappaport (1990, 25 min). 99094
0.35 Samedi soir. Court métrage d'Ingo Knopf (1995, N., v.o., 15 min). 9695100
0.50 Orfeu Negro ■ ■ Film de Marcel Camus, avec Breno Mello (1959, rediff., 105 min). 50004346 2.35 You Bet Your Life. Documentaire. [2/2] (25 min).

M 6
18.00 Highlander. Série. Jeux dangereux.
19.00 Le Magicien. Série. Association de malfaiteurs.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Voyance.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les rapaces.

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN.
Série, avec Teri Hatcher, Dean Cain. Fantômes. Les "press" attaquent (60 min). 342832

22.45

LA REVANCHE *D'UNE FEMME FLIC*
Téléfilm O d'Armand Mastroianni, avec Lori Loughlin (90 min). 947777
0.15 Le Baroudeur. Téléfilm O de Bruce McFarlane et William Brayne, avec Klaus Lowitsch (90 min). 5475758
Téléfilm pilote d'une nouvelle série diffusée dès jeudi sur M 6.
1.45 Hot forme (rediff.). 2.10 Jazz 6 (rediff.). 3.35 Fan de (rediff.). 4.05 Fréquenstar. Olivier de Kersauson (rediff.). 4.50 Turbo (25 min).

Canal +
17.25 Cyclisme. Tour d'Italie : (17e étape) Dalmine - Vérone (190 km).
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Richard Branson, Barbara Schultz, Manuel Blanc ; OP 8.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MORTAL KOMBAT
Film de Paul Anderson, avec Christophe Lambert, Robin Shou (1995, 95 min). 885067
Adaptation d'un jeu vidéo d'une brutalité qui écœure.
22.10 Flash d'information.

22.20

LES GRIFFES DE LA NUIT ■
Film de Wes Craven, avec Robert Englund, Heather Langenkamp (1984, 89 min). 4773628
Film de terreur très impressionnant où la réalité quotidienne est investie par le subconscient.
23.50 La Dolce Vita ■ ■ ■ Film de Federico Fellini (1959, N., v.o., 165 min). 57614574
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture
20.30 Archipel médecine. L'informatique médicale. A l'occasion du SITM.
21.32 Grand Angle. (rediff.). Mal y voir, d'autres façons de voir.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Houellebecq (*Rester vivant*), (*La Poursuite du bonheur*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Musica Venezia ; 3.04, Hannah Arendt, entre politique et philosophie ; 5.29, Agora : Dominique Champault (*La Route de l'encens*) ; 5.58, Biron : le monument des vivants.

France-Musique
19.05 Jazz musique. Tendances hexagonales. 50e palmarès de l'Académie Charles-Cros.
22.30 Musique pluriel. Concerto pour violoncelle et orchestre Tout un monde lointain..., de Dutilleux, par l'Orchestre de Paris, dir. Serge Baudo, Mstislav Rostropovitch, violoncelle.
23.07 Atout Chœur. *Œuvres de Cavalli, Les Double Six*, Byrd, Xenakis.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Domeniconi, Cervantes, De Falla, Duarte, Zenamon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Philharmonique de Berlin, avec le témoignage de Claudio Abbado.
22.45 Les Soirées...(suite). Œuvres de Prokofiev, Moussorgski, Nono, Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Envoyé spécial.
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.45 Viva. Magazine.

Planète
20.35 Vol au-dessus des mers. [9/11]. Hornet, l'avion multi-missions.
21.25 Pianos en fête. Quatre pianos français au Brésil.
22.20 Un million d'oiseaux aux portes du désert.
23.15 ▶ White Jazz.

Animaux
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Rush, le daim.
23.00 Fauna.
23.30 Nature des choses.

Paris Première
20.00 et 0.20 20 h Paris Première.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Europe 51 ■ ■ ■ Film de Roberto Rossellini (1951, N., v.o., 110 min). 24210777

France Supervision
20.45 Simentera en concert. Concert (50 min). 30754609
21.35 Un violon sur le toit ■ ■ Film de Norman Jewison (1971, 130 min). 79488628

Ciné Cinéfil
20.30 Au hasard Balthazar ■ ■ Film de Robert Bresson (1966, N., 90 min). 5874319
22.00 Le Dernier des six ■ Film de Georges Lacombe (1941, N., 95 min). 5548863

Ciné Cinémas
20.30 Riaba, ma poule ■ Film d'Andreï Konchalovsky (1994, 115 min). 5138086
22.25 Medicine Man Film de John McTiernan (1991, v.o., 105 min). 71487715

Festival
20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg [5/6], (100 min). 49689690
22.10 Le Cœur du voyage. Téléfilm de François Leterrier, (90 min). 64193785

Série Club
20.45 ▶ L'Age de cristal. Episode pilote.
22.00 Rancune tenace.
22.50 Alfred Hitchcock présente. La bête.
23.15 Thérèse Humbert. On ne prête qu'aux riches.

Canal Jimmy
21.00 Spin City. Le temps des cadeaux.
21.25 Des agents très spéciaux.
22.20 Cambouis. Magazine.
23.15 Star Trek : la nouvelle génération. L'enfant (v.o.).

Disney Channel
20.10 Une femme disparait. Téléfilm d'Anthony Page (90 min). 7529883
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley.

Festival
20.55 Mon fils est innocent. Téléfilm de Susan Rohrer (95 min). 501239390
22.30 Murphy Brown.

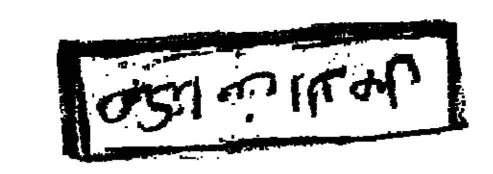
Voyage
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport
20.45 Football. En différé. Festival espoirs de Toulon : Croatie - Maroc.
22.00 Voitures de tourisme.

Muzzik
21.00 Symphonie n° 7, de Gustav Mahler. Concert enregistré en 1994 (85 min). 502559357
22.25 Casadesus et Francescatti jouent Beethoven. Concert enregistré en 1970 (60 min). 507643319
23.45 Jazz 625 : Coleman Hawkins Quintet. Concert (50 min). 500946777



Retrouvez jeudi un numéro très spécial de L'EVENEMENT DU JEUDI



Le Monde
MARDI 3 JUIN 1997

Une France pour deux

par Pierre Georges

AUX GRANDS DÉSARROIS, les grandes consolations. Au moins la droite a-t-elle sauvé l'essentiel ! Jean Tiberi a été réélu. Au Quartier latin, épicentre de la pensée française et de la formation des élites, son maire reconnaissant ! Filochard sauvé sous la Sorbonne, c'est tout de même grand.

Car, pour le reste, quelle claque ! Dans le défilé des chevaliers à la longue figure, des pénitents et flagellants, commençant à se frapper, les uns les autres, à coups de croix et de crosse, dans le concert des « *pourquoi ?* », des « *hélas !* » et des « *comment ?* », plusieurs égarés trouvèrent explication et baume à leurs plaies. Si la France les avait battus, c'est que la France était devenue « *ingouvernable* ». La belle explication ! Une France-girouette. Frivole maîtresse et mégère inapprivoisée. Collectionnant les aventures politiques et les passades cohabitationnistes. Une France couche-toi là, écervelée et infidèle, changeant de majorité comme de chemise et d'humeur.

Pauvres ! Quand la majorité sortante aura fait l'addition de toutes ses divisions – ce qui devrait l'occuper un moment –, peut-être seront-ils en situation de comprendre un fait simple : la France a plus de suite dans les idées qu'ils n'en eurent dans leur programme ou leurs promesses.

Dans la nuit qui fut finalement sage comme un Jospin, sans Bastille II, ni feu d'artifice rose-rouge-vert, on s'ennuyait un peu. L'alternance comme l'abonnement au gaz ! Mu par une sorte de conscience professionnelle, on fila à la documentation consulter un ouvrage de référence. Cela s'appelait *La France pour tous*. La jaquette était blanche, ornée d'un joli petit pommier vert aux fruits rouges. Et l'auteur en était Jacques Chirac.

A tous ceux que le doute ronge, que la fureur étouffe, que le désespoir emporte, on en conseille vivement la (re)lecture. L'explication est là. Nue et crue. Toute l'explication. Aucun auteur, aucun analyste ne saurait mieux expliquer à la droite comment se pendre, haut et court, au pommier d'abondance dans son verger d'Eden. Comment dire les choses et ne pas les faire. Comment énoncer le mal et ne point administrer la médecine. Comment tenir d'une même main le stylo et la gomme.

Il est même absolument fascinant, ce retour sur texte, deux ans après. Le plus bel acte manqué jamais réalisé par un politique ! C'est écrit noir sur blanc. Sous Chirac, déjà, perçait Jospin. Et le reste, d'une certaine manière, ne fut que péripéties et fausses manœuvres. A commencer par cette dissolution qui commença en coup de bluff – on n'ose dire de Jarnac –, tant la popularité du gouvernement était immense. Et qui s'achève à la manière des charges de cavalerie du brave général Custer : en liquette et scalpé.

La déroute est sévère, la droite en pièces et en morceaux. Seul son patron reste, solitaire, au Château, à contempler l'ampleur des dégâts et à méditer son chef-d'œuvre. Il n'en est pas encore au beau désespoir exprimé, un jour, par M. Thiers : « *Président de quoi ? Je suis comme une étiquette sur une bouteille vide !* ». Mais il doit désormais se faire à une idée, somme toute, très répandue : quand il y a une « *France pour tous* », il y en a pour deux !

L'ancienne majorité laisse le chômage à un niveau sans précédent malgré une légère baisse en avril

Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 0,2 % par rapport à mars

DANS l'effervescence qui a accompagné le changement de majorité dimanche 1er juin, les statistiques mensuelles des demandeurs d'emploi publiées lundi 2 juin par le ministère du travail, auraient pu passer inaperçues alors, qu'en réalité, elles expliquent en partie le revers qu'a essuyé la majorité sortante. Celle-ci a été sanctionnée pour des promesses en matière de lutte contre le chômage qui ne se sont jamais réalisées et, pour légèrement positifs qu'ils soient, les résultats du mois d'avril ne sont toujours pas à la hauteur du problème.

Un lecteur optimiste retiendra que, pour le troisième mois consécutif, le nombre de chômeurs a baissé de 0,2 % au mois d'avril, pour s'établir à 3 081 100 en données corrigées des variations saisonnières, soit 6 400 de moins qu'en mars. Mais ni le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT), ni le taux de chômage (12,8 % de la population active) n'ont reculé. De plus, si l'on retient l'ancien mode de calcul, qui tenait compte des personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante dix-huit heures dans le mois (aujourd'hui exclues du « baromètre officiel »), leur nombre progresse de 0,9 % (+ 4,7 % en un an) pour atteindre 3 494 200.

Le gouvernement sortant, qui avait depuis plusieurs mois donné la priorité à l'emploi des jeunes, après avoir privilégié les chômeurs de longue durée, enregistre quelques succès. Le chômage des moins de vingt-cinq ans recule de 1 %, et même de 1,5 % pour les hommes en avril. Sur un an, il a baissé de 2,5 % pour les hommes et de 3,7 % pour les femmes. En revanche, le chômage des plus de cinquante ans est en augmentation constante : + 0,4 % pour les hommes (+ 8 % sur un an) et + 0,9 % pour les femmes (+ 9,6 % sur un an). Sur un an, la catégorie des 25-49 ans n'a pas vu sa situation s'améliorer puisque chez les hommes et les femmes, le chômage y a respectivement progressé de 3,1 % et de 1,8 %.

Le chômage de longue durée, l'une des caractéristiques de la France, a un peu reculé en avril (-0,2 %), mais il a fortement progressé en un an (+ 7,9 %) et concerne plus d'un demandeur d'emploi sur trois (36,2 %). Le ministère du travail indique, toutefois, que ceux qui sont inscrits depuis plus de deux ans à l'ANPE, auxquels s'adresse en priorité le contrat initiative-emploi (CIE), ont vu leur nombre reculer de 0,6 % sur le mois.

« SIGNES FORTS »

Beaucoup de salariés se sont inscrits dans les agences pour l'emploi en avril (+ 7,6 %), notamment après la fin d'une mission d'intérim (+ 24,4 % en un mois) ou d'un contrat à durée déterminée (+ 6,9 %). Dans ces données, aucun indicateur ne traduit une véritable reprise du marché de l'emploi, même si le nombre d'offres déposées à l'ANPE est en progression de 3,7 % en avril et de 11,5 % sur les douze derniers mois.

L'économie française a beau commencer à recréer un peu d'emplois (environ 30 000 attendus au premier semestre, selon l'Insee), c'est d'une situation encore difficile qu'hérite Lionel Jospin après la victoire de la gauche. Dès l'annonce de ce succès, plusieurs syndicats (CGT, FO, SUD) ont fait savoir qu'ils exerceraient une forte pression sur le nouveau gouvernement pour faire aboutir leurs revendications, notamment en matière d'emploi. A l'unisson de l'opinion, ils attendent à la fois des décisions et des résultats rapides dans ce domaine. Entre les deux tours, le premier secrétaire du PS avait fait savoir que l'une de ses priorités serait d'instituer et de réunir la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail, où doivent se retrouver l'Etat, le patronat et les syndicats. Mais, tout en prenant l'engagement de donner quelques « *signes forts* » dès sa désignation à Matignon, M. Jospin n'a jamais caché qu'il lui faudrait travailler dans la durée pour inverser le cours des choses, s'il y parvient.

Jean-Michel Bezat

L'incertitude sur l'euro au centre des commentaires étrangers

LES PREMIERS commentaires suscités à l'étranger par la victoire de la gauche aux élections françaises soulignent pour la plupart l'incertitude qui en résulte pour le projet de monnaie unique européenne.

En Allemagne, la première chaine de télévision ARD estimait, dimanche 1er juin, que les adversaires de la monnaie unique se sentent encouragés à relever la tête, s'appuyant sur la supposée « tiédeur » maastrichtienne de Lionel Jospin. L'Allemagne des chrétiens-démocrates commence ensuite à se sentir isolée en Europe, après les élections britanniques. La gauche de la CDU, proche des milieux syndicaux, souligne elle, qu'à trop négliger les intérêts des salariés, la CDU risque de perdre les élections de l'automne 1998. Les sociaux-démocrates (SPD) devraient sortir renforcés de ces deux élections européennes, estime en général la presse allemande. « *L'Allemagne aura plus de mal qu'auparavant à obtenir l'application « pure » du traité de Maastricht* », selon Hans-Hagen Bremer de la *Frankfurter Rundschau*, quotidien libéral de gauche. La perspective de la cohabitation pourrait enfin rendre les contacts entre Bonn et Paris plus délicats à gérer au quotidien.

Pour les commentateurs britanniques, les résultats des élections françaises rappellent le succès de Tony Blair, le 1er mai. « *La victoire des socialistes français ouvre la voie à une alliance unique sur le plan européen avec le nouveau Labour de Tony Blair* », estime *The Guardian*, bien que les deux dirigeants se connaissent mal et que le Labour passe pour être plus proche des démocrates américains que des socialistes français.

« *Il semble maintenant impossible que l'avènement de l'euro respecte le calendrier prévu, et dans sa forme originelle. Lionel Jospin a fait campagne sur une interprétation de Maastricht plus laxiste. Il n'est pas prêt à imposer des coupes budgétaires claires ou des hausses d'impôts draconiennes sur une économie française en piètre état* », écrit pour sa part *The Independent* (centriste). À droite, même les commentateurs les plus modérés, comme l'ex-ministre conservateur Georges Walden, ne cachent pas leur satisfaction : « *L'impopularité de la monnaie unique a remis les socialistes en selle. Ni leur programme de gouvernement, ni les qualités de leur chef de file, un universitaire vieux jeu, Lionel Jospin, ne justifient cette victoire. La révolte des petites gens en France ne sera pas vaine si elle parvient à ébranler l'avenir de l'euro.* »

En Espagne, où le gouvernement a misé son avenir sur sa participation au groupe de tête de l'euro, tous interprètent le vote français comme un coup de frein, sinon à l'union monétaire, du moins à la façon dont elle a été mise en œuvre jusqu'ici. Le journal conservateur *ABC* explique avec inquiétude que la France vient « *d'élire le Parlement le plus hostile qui soit à la convergence européenne* ».

Dans le *Herald Tribune*, quotidien américain publié à Paris, deux éditorialistes voient dans la victoire de la gauche le reflet du conservatisme de la société française. Sous le titre « *en avant vers le passé* », John Vinocur estime ainsi que « *les Français ont voté contre toutes les méthodes nouvelles qui leur étaient proposées pour sortir leur pays du déclin économique et le pousser vers la compétitivité.* ». Alan Friedman, lui, prévoit que la victoire des socialistes en France « *contribuera à accroitre la confusion et le conflit politique à propos du projet d'union monétaire* ».

À NOS LECTEURS : en raison de l'horaire matinal du bouclage de cette édition, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques. Par ailleurs, ce numéro ne contient pas certaines de nos rubriques : Débats, Bourse, Guide culturel et Kiosque.

Tirage du *Monde* daté lundi 2 juin 1997 : 575 451 exemplaires. 1 2

Si petit, qu'il vous rend la vie plus facile.



Fini les téléphones portatifs trop encombrants. Le nouvel Ericsson GF 788 est si pratique qu'il s'adapte parfaitement à votre main et pourrait même s'y cacher. Fini les communications difficiles. Voici un téléphone qui retransmet fidèlement le son de votre voix.
Fini les conversations écourtées. L'autonomie du GF 788 vous permet de parler des heures. Possédant toutes les fonctions dont vous aurez besoin, il est très simple d'utilisation et existe en 4 coloris discrets. Le GF 788 est si petit, qu'il vous rend la vie plus facile.

3615 Ericsson (1,01F TTC la minute)





Le Monde

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

…e le chômage à un niveau …une légère baisse en avril

…a diminué de 0,2 % par rapport à mars

… le contrat initiative-emploi (CIE), ont …

Jean-Mich…

…end la vie plus facile.

ERICS…



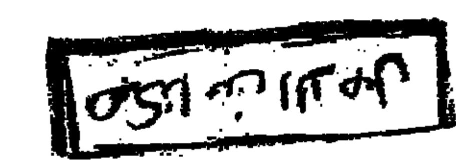
La nouvelle carte politique

Lille-Roubaix-Tourcoing
NORD
PAS-DE-CALAIS
SOMME
SEINE-MARITIME
AISNE
ARDENNES
MANCHE
CALVADOS
EURE
OISE
voir détail
SEINE-ET-MARNE
MARNE
MEUSE
MOSELLE
MEURTHE-ET-MOSELLE
BAS-RHIN
Strasbourg
FINISTÈRE
CÔTES-D'ARMOR
ILLE-ET-VILAINE
MAYENNE
ORNE
EURE-ET-LOIR
LOIRET
YONNE
AUBE
HAUTE-MARNE
VOSGES
HAUTE-SAÔNE
HAUT-RHIN
TER. DE BELFORT
MORBIHAN
SARTHE
LOIRE-ATLANTIQUE
MAINE-ET-LOIRE
INDRE-ET-LOIRE
LOIR-ET-CHER
NIÈVRE
DOUBS
Nantes
CHER
INDRE
SAÔNE-ET-LOIRE
DEUX-SÈVRES
VIENNE
ALLIER
AIN
HAUTE-SAVOIE
Lyon
CHARENTE-MARITIME
CHARENTE
HAUTE-VIENNE
CREUSE
PUY-DE-DÔME
RHÔNE
LOIRE
SAVOIE
Bordeaux
CORRÈZE
CANTAL
HAUTE-LOIRE
ISÈRE
DORDOGNE
HAUTES-ALPES
GIRONDE
LOT
ARDÈCHE
DRÔME
Toulouse
LOT-ET-GARONNE
LOZÈRE
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
ALPES-MARITIMES
LANDES
TARN-ET-GARONNE
AVEYRON
GARD
VAUCLUSE
GERS
TARN
HÉRAULT
BOUCHES-DU-RHÔNE
VAR
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
HAUTES-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE
ARIÈGE
AUDE
PYRÉNÉES-ORIENT.
Marseille
Nice
HAUTE-CORSE
CORSE-DU-SUD
ESSONNE
SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE
PARIS

RPR et apparentés
UDF et apparentés
DIVERS DROITE
PC et apparentés
PS et apparentés
DIVERS GAUCHE
FN
ÉCOLOGISTES

DANS LES DOM-TOM

St-Pierre-et-Miquelon
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Mayotte
Réunion
Polynésie française
Wallis-et-Futuna
Nouvelle-Calédonie



Les 577 députés élus et réélus de la nouvelle Assemblée nationale

Voici la liste des députés composant la nouvelle Assemblée nationale qui se réunira, pour la première fois, le jeudi 12 juin. Le nom des nouveaux élus est précédé d'un carré noir ; celui des élus du premier tour est précédé d'une étoile.

37 PC

■ Pierre Goldberg (Allier, 2e)
■ André Lajoinie (Allier, 3e)
Guy Hermier (Bouches-du-Rhône, 4e)
Jean Tardito (Bouches-du-Rhône, 9e)
Roger Meï (Bouches-du-Rhône, 10e)
■ Michel Vaxès (Bouches-du-Rhône, 13e)
■ Jean-Claude Sandrier (Cher, 2e)
■ Félix Leyzour (Côtes-d'Armor, 4e)
■ René Dutin (Dordogne, 3e)
■ Alain Clary (Gard, 1re)
■ Patrick Malavieille (Gard, 4e)
■ François Liberti (Hérault, 7e)
Gilbert Biessy (Isère, 2e)
■ Bernard Outin (Loire, 4e)
Georges Hage (Nord, 16e)
■ Patrick Leroy (Nord, 19e)
Alain Bocquet (Nord, 20e)
■ Patrice Carvalho (Oise, 6e)
■ Jean Vila (Pyrénées-Orientales, 1re)
André Gerin (Rhône, 14e)
■ Daniel Paul (Seine-Maritime, 8e)
■ Christian Cuvilliez (Seine-Maritime, 11e)
Maxime Gremetz (Somme, 1re)
Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine, 1re)
■ Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine, 4e)
Janine Jambu (Hauts-de-Seine, 11e)
Patrick Braouezec (Seine-Saint-Denis, 2e)
Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis, 3e)
■ Marie-Georges Buffet (Seine-Saint-Denis, 4e)
Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis, 5e)
François Asensi (Seine-Saint-Denis, 11e)
Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne, 10e)
■ Claude Billard (Val-de-Marne, 11e)
■ Robert Hue (Val-d'Oise, 5e)
■ Huguette Bello (Réunion, 2e)
★ Elie Hoarau (Réunion, 4e)
Claude Hoarau (Réunion, 5e)

7 MDC

■ Jacques Desallangre (Aisne, 4e)
■ Roland Carraz (Côte-d'Or, 3e)
■ Michel Suchod (Dordogne, 2e)
Jean-Pierre Michel (Haute-Saône, 2e)
Georges Sarre (Paris, 6e)
Pierre Carassus (Seine-et-Marne, 3e)
Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort, 2e)

245 PS

■ André Godin (Ain, 1re)
■ René Dosière (Aisne, 1re)
■ Odette Grzegrzulka (Aisne, 2e)
Jean-Pierre Balligand (Aisne, 3e)
■ François Colcombet (Allier, 1re)
■ Jean-Louis Bianco (Alpes-de-Haute-Provence, 1re)
■ Daniel Chevallier (Hautes-Alpes, 1re)
■ Pascal Terrasse (Ardèche, 1re)
■ Stéphane Alaize (Ardèche, 3e)
■ Claudine Ledoux (Ardennes, 1re)
■ Philippe Vuilque (Ardennes, 2e)
Augustin Bonrepaux (Ariège, 1re)
■ Henri Nayrou (Ariège, 2e)
■ Jean-Claude Perez (Aude, 1re)
■ Jacques Bascou (Aude, 2e)
■ Jean-Paul Dupré (Aude, 3e)
■ Sylvie Andrieux (Bouches-du-Rhône, 7e)
Marius Masse (Bouches-du-Rhône, 8e)
Henri d'Attilio (Bouches-du-Rhône, 12e)
■ Michel Vauzelle (Bouches-du-Rhône, 16e)
■ Philippe Duron (Calvados, 1re)
Louis Mexandeau (Calvados, 2e)
■ Yvette Roudy (Calvados, 3e)
■ Laurence Dumont (Calvados, 5e)
■ Jean-Claude Viollet (Charente, 1re)
■ Marie-Line Reynaud (Charente, 2e)
■ Jérôme Lambert (Charente, 3e)
Jean-Claude Beauchaud (Charente, 4e)
■ Bernard Grasset (Charente-Maritime, 2e)
■ Jean Rouger (Charente-Maritime, 3e)
■ Yann Galut (Cher, 3e)
■ François Hollande (Corrèze, 1re)
■ Philippe Nauche (Corrèze, 2e)
■ François Patriat (Côte-d'Or, 5e)
■ Danièle Bousquet (Côtes-d'Armor, 1re)
Charles Josselin (Côtes-d'Armor, 2e)
■ Didier Chouat (Côtes-d'Armor, 3e)
■ Alain Gouriou (Côtes-d'Armor, 5e)
■ Michel Vergnier (Creuse, 1re)
■ Michel Dasseux (Dordogne, 1re)
■ Germinal Peiro (Dordogne, 4e)
■ Jean-Louis Fousseret (Doubs, 1re)
■ Paulette Guinchard-Kunstler (Doubs, 2e)
■ Joseph Parrenin (Doubs, 3e)
■ Pierre Moscovici (Doubs, 4e)
■ Eric Besson (Drôme, 2e)
■ Michel Grégoire (Drôme, 3e)
■ Henri Bertholet (Drôme, 4e)
■ Alfred Recours (Eure, 2e)
■ François Loncle (Eure, 4e)
■ Catherine Picard (Eure, 5e)
■ Georges Lemoine (Eure-et-Loir, 1re)
■ Jean-Noël Kerdraon (Finistère, 2e)
■ François Cuillandre (Finistère, 3e)
■ Marylise Lebranchu (Finistère, 4e)
■ Koffi Yamgnane (Finistère, 6e)
■ Jacqueline Lazard (Finistère, 7e)
Louis Le Pensec (Finistère, 8e)
■ Alain Fabre-Pujol (Gard, 2e)
■ Gérard Revol (Gard, 3e)
■ Damien Alary (Gard, 5e)
■ Gérard Bapt (Haute-Garonne, 2e)
■ Pierre Cohen (Haute-Garonne, 3e)
■ Françoise Imbert (Haute-Garonne, 5e)
■ Hélène Mignon (Haute-Garonne, 6e)
■ Lionel Jospin (Haute-Garonne, 7e)
Jean-Louis Idiart (Haute-Garonne, 8e)
■ Claude Desbons (Gers, 1re)
■ Yvon Montané (Gers, 2e)
■ Conchita Lacuey (Gironde, 4e)
■ Pierre Brana (Gironde, 5e)
■ Michel Sainte-Marie (Gironde, 6e)
Pierre Ducout (Gironde, 7e)
■ François Deluga (Gironde, 8e)
■ Odette Trupin (Gironde, 9e)
■ Gilbert Mitterrand (Gironde, 10e)
■ Bernard Madrelle (Gironde, 11e)
■ Gilbert Roseau (Hérault, 1re)
■ Georges Frêche (Hérault, 2e)
■ Christine Lazerges (Hérault, 3e)
■ Bernard Nayral (Hérault, 5e)
■ Alain Barrau (Hérault, 6e)
Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine, 1re)
■ Edmond Hervé (Ille-et-Vilaine, 2e)
■ Marcel Rogemont (Ille-et-Vilaine, 3e)
■ Jean-Yves Gateaud (Indre, 1re)
■ Jean-Paul Chanteguet (Indre, 3e)
Jean-Jacques Filleul (Indre-et-Loire, 2e)
■ Marisol Touraine (Indre-et-Loire, 3e)
■ Yves Dauge (Indre-et-Loire, 4e)
Michel Destot (Isère, 3e)
Didier Migaud (Isère, 4e)
■ François Brottes (Isère, 5e)
■ Louis Mermaz (Isère, 8e)
■ André Vallini (Isère, 9e)
■ Alain Vidalies (Landes, 1re)
■ Jean-Pierre Dufau (Landes, 2e)
Henri Emmanuelli (Landes, 3e)
■ Jack Lang (Loir-et-Cher, 1re)
■ Gérard Lindeperg (Loire, 1re)
■ Patrick Rimbert (Loire-Atlantique, 1re)
■ Marie-Françoise Clergeau (Loire-Atlantique, 2e)
Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique, 3e)
Jacques Floch (Loire-Atlantique, 4e)
■ René Leroux (Loire-Atlantique, 7e)
■ Claude Evin (Loire-Atlantique, 8e)
Martin Malvy (Lot, 2e)
■ Alain Veyret (Lot-et-Garonne, 1re)
■ Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne, 2e)
■ Jérôme Cahuzac (Lot-et-Garonne, 3e)
■ Jean-Claude Chazal (Lozère, 1re)
■ Bernard Cazeneuve (Manche, 5e)
■ Jean-Jacques Denis (Meurthe-et-Moselle, 1re)
■ René Mangin (Meurthe-et-Moselle, 2e)
■ Nicole Feidt (Meurthe-et-Moselle, 5e)
Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle, 6e)
Jean-Paul Durieux (Meurthe-et-Moselle, 7e)
■ François Dosé (Meuse, 1re)
■ Jean-Louis Dumont (Meuse, 2e)
■ Jean-Yves Le Drian (Morbihan, 5e)
■ Gérard Terrier (Moselle, 1re)
■ Gilbert Maurer (Moselle, 5e)
■ Roland Metzinger (Moselle, 6e)
■ Jean-Marie Aubron (Moselle, 8e)
■ Michel Liebgott (Moselle, 10e)
Didier Boulaud (Nièvre, 1re)
■ Gaëtan Gorce (Nièvre, 2e)
■ Christian Paul (Nièvre, 3e)
■ Bernard Roman (Nord, 1re)
Bernard Derosier (Nord, 2e)
■ Alain Cacheux (Nord, 3e)
■ Martine Aubry (Nord, 5e)
■ Dominique Baert (Nord, 8e)
■ Jean-Pierre Balduyck (Nord, 10e)
■ Yves Durand (Nord, 11e)
■ Jean Le Garrec (Nord, 12e)
■ Michel Delebarre (Nord, 13e)
■ Monique Denise (Nord, 14e)
■ Jean Delobel (Nord, 15e)
■ Marc Dolez (Nord, 17e)
■ Brigitte Douay (Nord, 18e)
Christian Bataille (Nord, 22e)
■ Marcel Dehoux (Nord, 24e)
■ Yves Rome (Oise, 1re)
■ Béatrice Marre (Oise, 2e)
■ Michel Françaix (Oise, 3e)
Jean-Pierre Braine (Oise, 7e)
■ Catherine Génisson (Pas-de-Calais, 2e)
■ Guy Lengagne (Pas-de-Calais, 5e)
Dominique Dupilet (Pas-de-Calais, 6e)
■ André Capet (Pas-de-Calais, 7e)
■ Michel Lefait (Pas-de-Calais, 8e)
Bernard Seux (Pas-de-Calais, 9e)
Serge Janquin (Pas-de-Calais, 10e)
■ Marcel Cabiddu (Pas-de-Calais, 11e)
Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais, 12e)
Jean-Claude Bois (Pas-de-Calais, 13e)
■ Albert Facon (Pas-de-Calais, 14e)
■ Odile Saugues (Puy-de-Dôme, 1re)
■ Alain Néri (Puy-de-Dôme, 2e)
■ Jean-Paul Bacquet (Puy-de-Dôme, 4e)
■ Maurice Adevah-Pœuf (Puy-de-Dôme, 5e)
■ Jean Michel (Puy-de-Dôme, 6e)
■ Martine Lignières-Cassou (Pyrénées-Atlantiques, 1re)
André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques, 3e)
■ Nicole Péry (Pyrénées-Atlantiques, 5e)
Pierre Forgues (Hautes-Pyrénées, 1re)
Jean Glavany (Hautes-Pyrénées, 3e)
■ Jean Codognès (Pyrénées-Orientales, 2e)
■ Christian Bourquin (Pyrénées-Orientales, 3e)
Henri Sicre (Pyrénées-Orientales, 4e)
■ Catherine Trautmann (Bas-Rhin, 1re)
■ Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin, 5e)
■ Jean-Pierre Baeumler (Haut-Rhin, 7e)
■ Jean-Paul Bret (Rhône, 6e)
■ Jean-Jack Queyranne (Rhône, 7e)
■ Gabriel Montcharmont (Rhône, 11e)
Martine David (Rhône, 13e)
■ André Billardon (Saône-et-Loire, 3e)
Didier Mathus (Saône-et-Loire, 4e)
■ Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire, 6e)
■ Raymond Douyère (Sarthe, 2e)
■ Guy-Michel Chauveau (Sarthe, 3e)
■ Jean-Claude Boulard (Sarthe, 5e)
■ Tony Dreyfus (Paris, 5e)
■ Patrick Bloche (Paris, 7e)
■ Jean-Marie Le Guen (Paris, 9e)
■ Serge Blisko (Paris, 10e)
■ Christophe Caresche (Paris, 18e)
Daniel Vaillant (Paris, 19e)
■ Jean-Christophe Cambadelis (Paris, 20e)
■ Véronique Carrion-Bastok (Paris, 21e)
■ Pierre Bourguignon (Seine-Maritime, 3e)
Laurent Fabius (Seine-Maritime, 4e)
Jean-Claude Bateux (Seine-Maritime, 5e)
■ Paul Dhaille (Seine-Maritime, 6e)
Frédérique Bredin (Seine-Maritime, 9e)
■ Gérard Fuchs (Seine-Maritime, 10e)
Alain Le Vern (Seine-Maritime, 12e)
■ Nicole Bricq (Seine-et-Marne, 6e)
■ Daniel Vachez (Seine-et-Marne, 8e)
■ Jacques Heuclin (Seine-et-Marne, 9e)
■ Annette Peulvast-Bergeal (Yvelines, 8e)
■ Catherine Tasca (Yvelines, 11e)
■ Geneviève Perrin-Gaillard (Deux-Sèvres, 1re)
Ségolène Royal (Deux-Sèvres, 2e)
■ Vincent Peillon (Somme, 3e)
■ Francis Hammel (Somme, 4e)
■ Jacques Fleury (Somme, 6e)
Paul Quilès (Tarn, 1re)
■ Thierry Carcenac (Tarn, 2e)
■ Monique Collange (Tarn, 4e)
■ Roland Garrigues (Tarn-et-Garonne, 1re)
■ Robert Gaïa (Var, 2e)
Maurice Janetti (Var, 6e)
■ Elisabeth Guigou (Vaucluse, 1re)
■ André Borel (Vaucluse, 2e)
■ Alain Claeys (Vienne, 1re)
■ Philippe Decaudin (Vienne, 2e)
■ Pierre-Claude Lanfranca (Haute-Vienne, 1re)
■ Daniel Boisserie (Haute-Vienne, 2e)
■ Marie-Françoise Pérol-Dumont (Haute-Vienne, 3e)
Alain Rodet (Haute-Vienne, 4e)
■ Christian Pierret (Vosges, 2e)
■ Henri Nallet (Yonne, 2e)
■ Raymond Forni (Territoire de Belfort, 1re)
Jacques Guyard (Essonne, 1re)
■ Yves Tavernier (Essonne, 3e)
■ François Lamy (Essonne, 6e)
Julien Dray (Essonne, 10e)
■ Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis, 1re)
Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis, 6e)
Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis, 9e)
■ Alain Calmat (Seine-Saint-Denis, 12e)
Michel Pajon (Seine-Saint-Denis, 13e)
Laurent Cathala (Val-de-Marne, 2e)
■ René Rouquet (Val-de-Marne, 9e)
■ Patrick Sève (Val-de-Marne, 12e)
■ Dominique Gillot (Val-d'Oise, 2e)
■ Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise, 8e)
■ Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise, 9e)
Ernest Moutoussamy (Guadeloupe, 2e)
Léo Andy (Guadeloupe, 3e)
Camille Darsières (Martinique, 3e)
■ Michel Tamaya (Réunion, 1re)

13 PRS

■ Gérard Charasse (Allier, 4e)
■ Robert Honde (Alpes-de-Haute-Provence, 2e)
■ Jacques Dondoux (Ardèche, 2e)
■ Jean Rigal (Aveyron, 2e)
■ Alain Tourret (Calvados, 6e)
■ Michel Crépeau (Charente-Maritime, 1re)
Emile Zuccarelli (Haute-Corse, 1re)
■ François Huwart (Eure-et-Loir, 3e)
Bernard Charles (Lot, 1re)
Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais, 1re)
■ Jacques Rebillard (Saône-et-Loire, 2e)
■ Jean-Paul Nunzi (Tarn-et-Garonne, 2e)
Roger-Gérard Schwartzenberg (Val-de-Marne, 3e)

9 divers gauche

Gérard Saumade (Hérault, 4e)
■ Jean-Claude Daniel (Haute-Marne, 1re)
Aloyse Warhouver (Moselle, 4e)
■ Jean-Paul Mariot (Haute-Saône, 3e)
■ Christian Franqueville (Vosges, 4e)
Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis, 7e)
■ Daniel Marsin (Guadeloupe, 1re)
■ Alfred Marie-Jeanne (Martinique, 4e)
Christiane Taubira-Delannon (Guyane, 1re)

8 écologistes

■ André Aschiéri (Alpes-Maritimes, 9e)
■ Michèle Rivasi (Drôme, 1re)
■ Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir, 4e)
■ Noël Mamère (Gironde, 3e)
■ Dominique Voynet (Jura, 3e)
■ Jean-Michel Marchand (Maine-et-Loire, 4e)
■ Guy Hascoët (Nord, 7e)
■ Yves Cochet (Val-d'Oise, 7e)

109 UDF

5 UDF
■ Charles Millon (Ain, 3e)
Claude Gatignol (Manche, 4e)
Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme, 3e)
Raymond Barre (Rhône, 4e)
■ Dominique Caillaud (Vendée, 2e)

11 UDF-AD
Louise Moreau (Alpes-Maritimes, 8e)
Pierre Micaux (Aube, 1re)
Maurice Ligot (Maine-et-Loire, 5e)
Marc Laffineur (Maine-et-Loire, 7e)
Roger Lestas (Mayenne, 3e)
Jean-Claude Lenoir (Orne, 2e)
Jean Rigaud (Rhône, 5e)
Michel Meylan (Haute-Savoie, 3e)
Dominique Paillé (Deux-Sèvres, 4e)
Jean-Luc Préel (Vendée, 1re)
Pierre-André Wiltzer (Essonne, 4e)

43 UDF-FD
Michel Voisin (Ain, 4e)
Jean Briane (Aveyron, 1re)
Christian Kert (Bouches-du-Rhône, 11e)
■ Dominique Baudis (Haute-Garonne, 1re)
★ Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine, 5e)
Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine, 6e)
René Couanau (Ille-et-Vilaine, 7e)
■ Maurice Leroy (Loir-et-Cher, 3e)
François Rochebloine (Loire, 3e)
Jean-François Chossy (Loire, 7e)
■ Jacques Barrot (Haute-Loire, 1re)
Edouard Landrain (Loire-Atlantique, 5e)
Pierre Hériaud (Loire-Atlantique, 9e)
Hubert Grimault (Maine-et-Loire, 2e)
Christian Martin (Maine-et-Loire, 3e)
Charles-Amédée de Courson (Marne, 5e)
Loïc Bouvard (Morbihan, 4e)
Marc-Philippe Daubresse (Nord, 4e)
Jean-Claude Decagny (Nord, 23e)
Léonce Deprez (Pas-de-Calais, 4e)
■ François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques, 2e)
■ Philippe Douste-Blazy (Hautes-Pyrénées, 2e)
Marc Reymann (Bas-Rhin, 2e)
Yves Bur (Bas-Rhin, 4e)
Germain Gengenwin (Bas-Rhin, 5e)
Adrien Zeller (Bas-Rhin, 7e)
Jean-Jacques Weber (Haut-Rhin, 6e)
Bernadette Isaac-Sibille (Rhône, 1re)
Bernard Bosson (Haute-Savoie, 2e)
Claude Birraux (Haute-Savoie, 4e)
■ Claude Goasguen (Paris, 14e)
Patrick Herr (Seine-Maritime, 1re)
■ Anne-Marie Idrac (Yvelines, 3e)
Christine Boutin (Yvelines, 10e)
Jean-Marie Morisset (Deux-Sèvres, 3e)
Jean-Pierre Abelin (Vienne, 4e)
■ Pierre-Christophe Baguet (Hauts-de-Seine, 9e)
André Santini (Hauts-de-Seine, 10e)
Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine, 12e)
■ Henri Plagnol (Val-de-Marne, 1re)
Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne, 4e)
Henry Jean-Baptiste (Mayotte, 1re)
Gérard Grignon (Saint-Pierre et Miquelon, 1re)

6 UDF-PPDF
Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône, 2e)
Yves Coussain (Cantal, 1re)
Dominique Bussereau (Charente-Maritime, 4e)
■ Hervé de Charette (Maine-et-Loire, 6e)
Pierre Albertini (Seine-Maritime, 2e)
Pierre Lequiller (Yvelines, 4e)

41 UDF-PR
Renaud Dutreil (Aisne, 5e)
Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes, 1re)
Rudy Salles (Alpes-Maritimes, 3e)
Roland Blum (Bouches-du-Rhône, 1re)
Jean Roatta (Bouches-du-Rhône, 3e)
Guy Teissier (Bouches-du-Rhône, 6e)
Nicole Ameline (Calvados, 4e)
José Rossi (Corse-du-Sud, 1re)
François Sauvadet (Côte-d'Or, 4e)
Ladislas Poniatowski (Eure, 3e)
Alain Madelin (Ille-et-Vilaine, 4e)
Nicolas Forissier (Indre, 2e)
■ Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire, 1re)
Alain Moyne-Bressand (Isère, 6e)
Georges Colombier (Isère, 7e)
Yves Nicolin (Loire, 5e)
Pascal Clément (Loire, 6e)
Jean Proriol (Haute-Loire, 2e)
Antoine Carré (Loiret, 1re)
★ Jacques Blanc (Lozère, 2e)
■ François d'Aubert (Mayenne, 1re)
Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle, 3e)
■ François Goulard (Morbihan, 1re)
Aimé Kergueris (Morbihan, 2e)
Denis Jacquat (Moselle, 2e)
Sylvia Bassot (Orne, 3e)
■ Philippe Vasseur (Pas-de-Calais, 3e)
■ Bernard Perrut (Rhône, 9e)
Gérard Voisin (Saône-et-Loire, 1re)
Pierre Hellier (Sarthe, 1re)
■ Dominique Dord (Savoie, 1re)
Laurent Dominati (Paris, 1re)
★ Gilbert Gantier (Paris, 15e)
Pierre Cardo (Yvelines, 7e)
Gilles de Robien (Somme, 2e)
François Léotard (Var, 5e)
Arthur Paecht (Var, 7e)
Joël Sarlot (Vendée, 5e)
■ Michel Herbillon (Val-de-Marne, 8e)
Philippe Houillon (Val-d'Oise, 1re)
Francis Delattre (Val-d'Oise, 4e)

3 UDF-radicaux
■ Jean Leonetti (Alpes-Maritimes, 7e)
Jean-Louis Bernard (Loiret, 3e)
François Loos (Bas-Rhin, 8e)

140 RPR

Lucien Guichon (Ain, 2e)
■ Jacques Peyrat (Alpes-Maritimes, 2e)
■ Jean-Claude Guibal (Alpes-Maritimes, 4e)
■ Christian Estrosi (Alpes-Maritimes, 5e)
■ Lionnel Luca (Alpes-Maritimes, 6e)
Patrick Ollier (Hautes-Alpes, 2e)
Jean-Luc Warsmann (Ardennes, 3e)
Robert Galley (Aube, 2e)
■ François Baroin (Aube, 3e)
■ Jacques Godfrain (Aveyron, 3e)
Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône, 5e)
Jean-Bernard Raimond (Bouches-du-Rhône, 14e)
Léon Vachet (Bouches-du-Rhône, 15e)
★ Alain Marleix (Cantal, 2e)
■ Didier Quentin (Charente-Maritime, 5e)
■ Yves Fromion (Cher, 1re)
Jean-Pierre Dupont (Corrèze, 3e)
Jean-Paul de Rocca Serra (Corse-du-Sud, 2e)
Robert Poujade (Côte-d'Or, 1re)
Louis de Broissia (Côte-d'Or, 2e)
Jean Auclair (Creuse, 2e)
Roland Vuillaume (Doubs, 5e)
■ Jean-Louis Debré (Eure, 1re)
Gérard Hamel (Eure-et-Loir, 2e)
André Angot (Finistère, 1re)
Charles Miossec (Finistère, 5e)
Jean Diebold (Haute-Garonne, 4e)
Jean Valleix (Gironde, 1re)
■ Alain Juppé (Gironde, 2e)
Philippe Briand (Indre-et-Loire, 5e)
Richard Cazenave (Isère, 1re)
Jacques Pélissard (Jura, 1re)
Jean Charroppin (Jura, 2e)
Patrice Martin-Lalande (Loir-et-Cher, 2e)
Christian Cabal (Loire, 2e)
Michel Hunault (Loire-Atlantique, 6e)
Serge Poignant (Loire-Atlantique, 10e)
Eric Doligé (Loiret, 2e)
Xavier Deniau (Loiret, 4e)
Jean-Paul Charié (Loiret, 5e)
Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire, 1re)
Jean-Claude Lemoine (Manche, 1re)
★ René André (Manche, 2e)
Alain Cousin (Manche, 3e)
Jean Falala (Marne, 1re)
Jean-Claude Etienne (Marne, 2e)
Jean-Claude Thomas (Marne, 3e)
Bruno Bourg-Broc (Marne, 4e)
Philippe Martin (Marne, 6e)
François Cornut-Gentille (Haute-Marne, 2e)
Henri de Gastines (Mayenne, 2e)
François Guillaume (Meurthe-et-Moselle, 4e)
Jean-Charles Cavaillé (Morbihan, 3e)
Jean-Louis Masson (Moselle, 3e)
André Berthol (Moselle, 7e)
Jean-Marie Demange (Moselle, 9e)
Thierry Lazaro (Nord, 6e)
Patrick Delnatte (Nord, 9e)
Arthur Dehaine (Oise, 4e)
Lucien Degauchy (Oise, 5e)
Yves Deniaud (Orne, 1re)
Michel Inchauspé (Pyrénées-Atlantiques, 4e)
Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques, 6e)
■ André Schneider (Bas-Rhin, 3e)
Bernard Schreiner (Bas-Rhin, 9e)
Gilbert Meyer (Haut-Rhin, 1re)
Jean-Luc Reitzer (Haut-Rhin, 3e)
Jean Ueberschlag (Haut-Rhin, 4e)
■ Henry Chabert (Rhône, 2e)
Jean-Michel Dubernard (Rhône, 3e)
■ Robert Lamy (Rhône, 8e)
Jean Besson (Rhône, 10e)
Michel Terrot (Rhône, 12e)
■ Dominique Perben (Saône-et-Loire, 5e)
Christian Bergelin (Haute-Saône, 1re)
■ François Fillon (Sarthe, 4e)
■ Hervé Gaymard (Savoie, 2e)
Michel Bouvard (Savoie, 3e)
Bernard Accoyer (Haute-Savoie, 1re)
Pierre Mazeaud (Haute-Savoie, 5e)
Jean Tiberi (Paris, 2e)
Martine Aurillac (Paris, 3e)
Pierre Lellouche (Paris, 4e)
Jean de Gaulle (Paris, 8e)
Nicole Catala (Paris, 11e)
Edouard Balladur (Paris, 12e)
René Galy-Dejean (Paris, 13e)
★ Bernard Pons (Paris, 16e)
■ Françoise de Panafieu (Paris, 17e)
Jean-Yves Besselat (Seine-Maritime, 7e)
Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne, 1re)
Didier Julia (Seine-et-Marne, 2e)
Christian Jacob (Seine-et-Marne, 4e)
■ Guy Drut (Seine-et-Marne, 5e)
Charles Cova (Seine-et-Marne, 7e)
Etienne Pinte (Yvelines, 1re)
■ Franck Borotra (Yvelines, 2e)
Jacques Myard (Yvelines, 5e)
Michel Péricard (Yvelines, 6e)
Henri Cuq (Yvelines, 9e)
Jacques Masdeu-Arus (Yvelines, 12e)
Gautier Audinot (Somme, 5e)
Jacques Limouzy (Tarn, 3e)
■ Jean-Pierre Giran (Var, 3e)
Jean-Michel Couve (Var, 4e)
Jean-Michel Ferrand (Vaucluse, 3e)
Thierry Mariani (Vaucluse, 4e)
Louis Guédon (Vendée, 3e)
Arnaud Lepercq (Vienne, 3e)
Philippe Séguin (Vosges, 1re)
François Vannson (Vosges, 3e)
Philippe Auberger (Yonne, 3e)
Franck Marlin (Essonne, 2e)
■ Pierre Lasbordes (Essonne, 5e)
Jean Marsaudon (Essonne, 7e)
■ Nicolas Dupont-Aignan (Essonne, 8e)
Georges Tron (Essonne, 9e)
Frantz Taittinger (Hauts-de-Seine, 2e)
■ Jacques Kossowski (Hauts-de-Seine, 3e)
■ Olivier de Chazeaux (Hauts-de-Seine, 5e)
★ Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine, 6e)
Jacques Baumel (Hauts-de-Seine, 7e)
Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine, 8e)
Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine, 13e)
Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis, 8e)
Jean-Claude Abrioux (Seine-Saint-Denis, 10e)
Gilles Carrez (Val-de-Marne, 5e)
Michel Giraud (Val-de-Marne, 6e)
■ Pierre Aubry (Val-de-Marne, 7e)
Jean Bardet (Val-d'Oise, 3e)
Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise, 6e)
Philippe Chaulet (Guadeloupe, 4e)
Anicet Turinay (Martinique, 1re)
Pierre Petit (Martinique, 2e)
Léon Bertrand (Guyane, 2e)
★ Michel Buillard (Polynésie française, 1re)
★ Emile Vernaudon (Polynésie française, 2e)
★ Jacques Lafleur (Nouvelle-Calédonie, 1re)
Pierre Frogier (Nouvelle-Calédonie, 2e)
■ Victor Brial (Wallis-et-Futuna, 1re)

7 divers droite

■ Paul Patriarche (Haute-Corse, 2e)
Jacques Le Nay (Morbihan, 6e)
Jean-Louis Borloo (Nord, 21e)
Alain Ferry (Bas-Rhin, 6e)
■ Marc Dumoulin (Haut-Rhin, 2e)
Jean-Pierre Soisson (Yonne, 1re)
★ André Thien Ah Koon (Réunion, 3e)

1 LDI-MPF

■ Philippe de Villiers (Vendée, 4e)

1 FN

■ Jean-Marie Le Chevallier (Var, 1re)

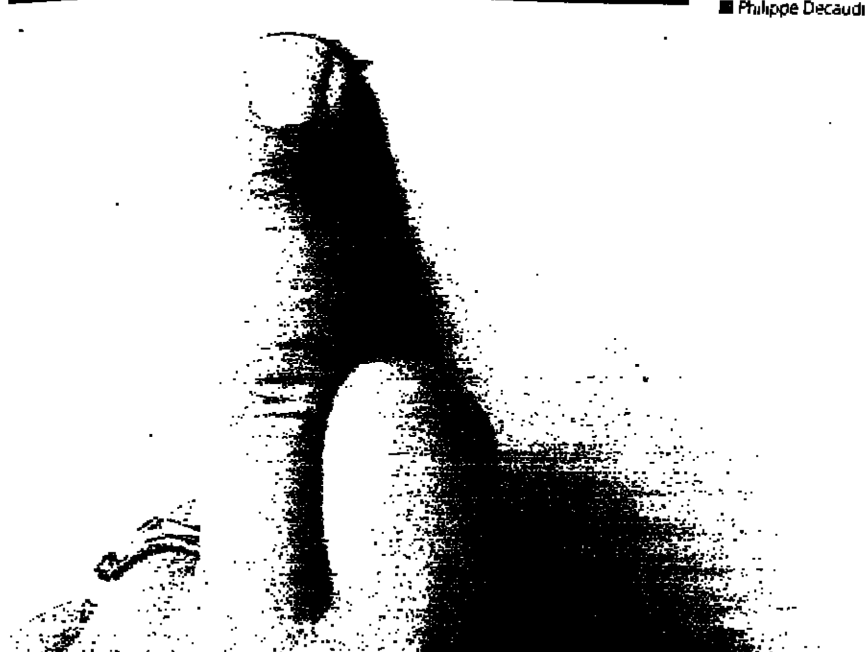
Manière de voir *LE MONDE diplomatique*
Le trimestriel édité par *Le Monde diplomatique*

PROCHE-ORIENT LA PAIX INTROUVABLE

Au sommaire :

- La poudrière du monde, par **Ignacio Ramonet.**
- Ne pas tirer un trait sur le passé, par **Georges Corm.**
- L'avenir brouillé des réfugiés, par **Rosemary Sayigh.**
- Troublante normalisation de la société israélienne, par **Dominique Vidal.**
- De la menace israélienne au péril islamiste, par **Mohamed Sid-Ahmed.**
- Les intellectuels arabes et le dialogue, par **Mohamed Sid-Ahmed.**
- Désordre persistant à Beyrouth, par **Samir Kassir.**
- La Syrie refuse la capitulation, par **Alain Gresh.**
- Ces choix hasardeux de la monarchie hachémite, par **Alain Renon.**
- Un pétrole toujours plus convoité, par **Nicolas Sarkis.**
- Poussée conservatrice au Koweït, par **Yehya Sadowski.**
- Les raisons de l'engagement de l'Union soviétique (juillet 1967), par **Bernard Féron.**
- Vœux pieux, froide réalité (novembre 1973), par **Claude Julien.**
- Et autres...

Chez votre marchand de journaux – 45 F



TIVES

ssemblée nationale

7 divers droite

1 LDI-MPF

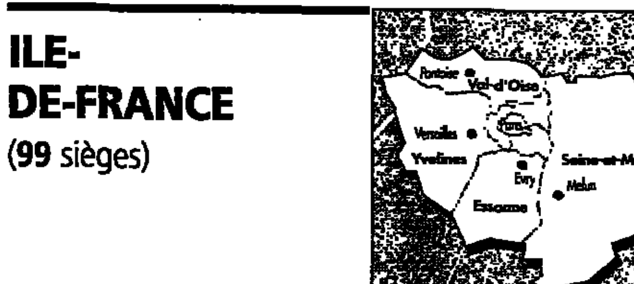
1 FN

La droite contient la poussée de la gauche en Ile-de-France, sauf dans le Val-d'Oise

Dans une région qui élit 99 députés, le PS progresse de 19 sièges, le PC et les Verts chacun de 1

LA MAJORITÉ SORTANTE, qui perd un tiers de l'ensemble des circonscriptions de Paris au profit du *Parti socialiste*, est parvenue tant bien que mal à limiter les dégâts dans les autres départements d'Ile-de-France. Pour l'essentiel, c'est en effet la forte progression du PS dans la capitale qui permet à la région de retrouver, pratiquement à l'identique, l'équilibre politique qu'elle *avait connu entre 1988 et 1993. Le* RPR et l'UDF, qui avaient obtenu, en 1993, 80 des 99 sièges franciliens (y compris Paris), en conserve 55 contre 44 à la gauche. En 1988, la droite détenait 54 sièges, contre 45 à la gauche.

En ne cédant que deux sièges, l'un *en Seine-et-Marne et l'autre dans le* Val-d'Oise, l'UDF résiste beaucoup mieux que le RPR, contraint d'abandonner douze sièges à la gauche. Le rapport de forces reste toutefois largement favorable au mouvement chiraquien, qui détient encore plus des deux tiers des sièges dévolus à la *droite en Ile-de-France. Au sein de la* gauche, le PS est le grand vainqueur du scrutin. Hors Paris, il parvient à conquérir douze sièges, alors que le PC n'en gagne qu'un. Le Mouvement des citoyens sauve de justesse le siège de Pierre Carassus, en Seine-et-Marne, tandis que les Verts franciliens font leur apparition à l'Assemblée nationale, grâce à la victoire d'Yves Cochet dans le Val-d'Oise.



ILE-DE-FRANCE

(99 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 56,11.

En Ile-de-France, le sort de la droite était en partie entre les mains des électeurs du Front national, dont les candidats étaient présents, au second tour, au sein de onze triangulaires. Faute de parvenir à l'élection de l'un des siens – Marie-Caroline Le *Pen étant distancée par la socialiste* Annette Peulvast-Bergeal dans les Yvelines –, le FN a ainsi provoqué la défaite de certains élus RPR-UDF, parmi lesquels le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult (RPR), en Seine-Saint-Denis. Plusieurs candidats de la majorité sortante *se sont toutefois sortis de* triangulaires a priori délicates en engrangeant à leur profit une partie des suffrages qui s'étaient portés, au premier tour, sur les candidats FN. C'est notamment le cas de Robert Pandraud (RPR) en Seine-Saint-Denis, de Philippe Houillon (UDF-PR) dans le *Val-d'Oise*, et du ministre des sports, Guy Drut (RPR), en Seine-et-Marne.

L'Essonne est paradoxalement le département où la droite, malgré son implication dans les affaires, parvient le mieux à contenir la progression de la gauche. Grâce aux victoires obtenues à l'arraché par les RPR Pierre Lasbordes et Nicolas Du*pont-Aignan face aux députés socia*listes sortants Jean-Marc Salinier et Michel Berson, elle conserve une prédominance acquise en 1993. Dans les Hauts-de-Seine, la droite ne cède globalement qu'un seul siège au Parti communiste – celui du maire de Suresnes, Christian Dupuy *(RPR), au profit du maire de Nan*terre, Jacqueline Fraysse –, aucun candidat socialiste ne parvenant à s'imposer.

Dans le Val-de-Marne, où droite et gauche disposent désormais de six députés chacun, la majorité sortante ne cède également qu'un seul siège, *celui du député RPR sortant Richard* dell'Agnola, conquis par le socialiste Patrick Sève. Dans ce département, le PS passe devant le PC, qui a été contraint de lui céder le siège de Paul Mercieca. Dans les Yvelines, comme en Seine-Saint-Denis – où avait été éliminé dès le premier tour le député RPR sortant Raoul Béteille –, deux sièges basculent de droite à gauche : outre Mme Peulvast-Bergeal, le PS parvient en effet à faire élire à l'Assemblée nationale Catherine Tasca, l'ancien ministre de la communication l'emportant d'une courte tête face au député RPR sortant Jean-Michel Fourgous.

En Seine-et-Marne, la gauche parvient à effacer les effets de la vague de 1993, rétablissant un rapport de forces identique à celui qui était sorti des urnes en 1988. Parmi les trois sièges qui basculent à gauche figure celui du député sortant et maire de Meaux, Jean-François Copé (RPR), *qui était le fer de lance de la « task* force » d'Alain Juppé à l'Assemblée nationale. En cédant le siège de Gérard Jeffray, l'UDF de Seine-et-Marne perd dans ce scrutin son unique représentant au Palais-Bourbon.

Contrairement à ses voisins fran*ciliens, seul le Val-d'Oise a* connu un mouvement d'une ampleur comparable à ce qui s'est produit dans le reste du pays. Dans ce département où la droite avait remporté une victoire écrasante en 1993, en ne laissant aucun siège à la gauche, celle-ci parvient à en reconquérir cinq. Reflet de la nouvelle majorité, trois sont détenus par le PS, un par les Verts, tandis que le PC y fait élire son secrétaire national, Robert Hue.

Jean-Baptiste de Montvalon

A Paris, la coalition RPR-UDF concède un tiers des circonscriptions au PS

LA DROITE parlementaire conserve douze des vingt et une circonscriptions parisiennes. Elle en concède sept au Parti socialiste alors que ce dernier n'en comptait qu'une, et que le MDC en détenait une autre. Comme aux muni*cipales, l'est de la capitale fournit la quasi-tota*lité des élus de gauche. Daniel Vaillant (PS), maire du 18e arrondissement, et Georges Sarre (MDC), maire du 11e, ont été facilement réélus dans leur circonscription respective. Jean-Christophe Cambadélis, dans la 20e circonscription (partie du 19e), retrouve le siège qu'il avait occupé de 1988 à 1993, de même que *Jean-Marie Le Guen dans la 9e circonscription* (partie du 13e), où il avait siégé en tant que suppléant de Paul Quilès.

Dans la 21e circonscription, Didier Bariani (UDF-rad.) s'est incliné comme l'annonçaient les résultats du premier tour, face à Véronique Carrion-Bastok, adjointe de Michel Charzat à la mairie du 20e, qui a occupé le siège de 1988 à 1993. *Patrick Stefanini, secrétaire général ad*joint du RPR, n'est pas parvenu à garder dans l'escarcelle de la majorité la 18e circonscription, dont Alain Juppé a été l'élu en 1988 et en 1993. Christophe Caresche, premier adjoint de M. Vaillant dans le 18e arrondissement, a confirmé l'ancrage à gauche de ce secteur de la capitale, révélé par les municipales.

Confirmation aussi, pour Tony Dreyfus dans *la 5e circonscription, élu face à* Claude-Gérard Marcus (RPR), à qui il avait ravi la mairie du 10e arrondissement en 1995. Le 13e arrondissement a fourni un député supplémentaire au PS en la personne de Serge Blisko, vainqueur de Jacques Toubon, maire de l'arrondissement, dans la 10e circonscription, dont l'ancien ministre de la justice était l'élu depuis 1988.

JEAN TIBERI PRÉSERVE SON SIÈGE

Enfin, la bannière écologiste de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, n'a pas convaincu les électeurs de la 7e circonscription (parties du 11e et du 12e), qui lui ont préféré Patrick Bloche (PS), adjoint de M. Sarre à la mairie du 11e, pour succéder à Alain Devaquet (RPR), *qui ne se représentait pas.*

Au sein de la droite parisienne, le RPR compte désormais neuf élus, contre quatorze (auxquels s'ajoutait un CNI) dans l'ancienne Assemblée. Après Bernard Pons, réélu au premier tour, Jean Tiberi, Martine Aurillac, Jean de Gaulle, Edouard Balladur et René Galy-Dejean ont été réélus et Françoise de Panafieu a retrouvé le siège laissé à son suppléant à l'occa*sion de sa nomination dans le premier gouver*nement Juppé. Pierre Lellouche succède sans difficulté à Gabriel Kaspereit (RPR diss.) dans la 4e circonscription (8e et 9e arrondissement). En revanche, Nicole Catala n'a été réélue que de justesse dans la 11e circonscription (partie du 14e), face au socialiste Pierre Castagnou.

Laurent Dominati (UDF-PR) n'a lui aussi de*vancé que de très peu Dominique Bertinotti* (PS) dans la 1re circonscription (les quatre premiers arrondissements), tandis que Claude Goasguen (UDF-FD) n'a eu aucune difficulté dans la 14e (sud du 16e arrondissement) à battre le député sortant Georges Mesmin (UDF diss.). Gilbert Gantier ayant été réélu dès le premier tour dans la circonscription voisine, l'UDF *compte trois élus à Paris, contre quatre en* 1993.

Pascale Sauvage

Sommaire

RÉGIONS

DÉPARTEMENTS

Abréviations et sigles

LES RÉSULTATS du second tour des élections législatives sont présentés par région. L'Ile-de-France est suivie des autres régions, classées par ordre alphabétique. Pour chaque région sont indiqués le nombre de sièges à pourvoir et le *résultat du second tour de l'élec*tion présidentielle de 1995. Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique.

Pour chaque département, après le nombre de sièges à pourvoir, nous présentons les noms des can*didats élus ou réélus, les noms des* députés sortants, en mentionnant ceux qui ne se représentent pas ou qui se représentent comme suppléant.

Pour chaque circonscription, les résultats sont suivis du rappel du premier tour, le cas échéant du rappel des résultats d'élections législatives partielles depuis mars 1993, du second tour des élections législatives du 28 mars 1993, et des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 7 mai 1995.

MANDATS

a.d. : ancien député.
adj.m. : adjoint au maire.
a.m. : ancien ministre.
a.prés. de *la Rép. : ancien pré*sident de la République.
a.pr. min. : ancien premier ministre.
c. de Paris : conseiller de Paris.
c.m. : conseiller municipal.
c.g. *: conseiller général.*
c.r. : conseiller régional.
c.t. *: conseiller territorial.*
d.e. : député européen.
d.s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
pr.c.g. : président de conseil général.
pr.c.r. : président de conseil régional.
pr.p. : président de province.
pr.t. : président de territoire.
sén. : sénateur.
s.d'E. : secrétaire d'Etat.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MAI ET JUIN 1997

4J : Union pour la semaine de 4 jours, de Pierre Larrouturou.
AREV : Alliance rouge et verte.
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste.
CPNT : Chasse, pêche, nature, traditions.
div. : divers (inclassables, ni de droite ni de gauche).
div.d. : divers droite.
div.g. : divers gauche.
EC : Ecologie citoyenne (regroupement des mouvements de Noël Mamère et d'Yves Pietrasanta)
écol. : divers écologistes.
ext.d. : extrême droite.
ext.g. : extrême gauche.
FN : Front national.
GE : Génération écologie, de *Brice Lalonde.*
IR : Initiative républicaine.
ind. : indépendantistes.
LDI-CNIP : La droite indépendante-Centre national des indépendants et paysans, d'Olivier d'Ormesson.
LDI-MPF : La droite indépendante-Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs, de Jean-Pierre Soisson.
*MEI : Mouvement écologiste in*dépendant, d'Antoine Waechter.
nat. : nationalistes.
NE : Les nouveaux écologistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PH : Parti humaniste.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PNR : Parti national républicain.
PPDG : Parti progressiste démo*cratique guadeloupéen.*
PPL : Parti pour la liberté, de Claude Reichman.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PRS : Parti radical-socialiste.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
rég. : régionalistes.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDF : Union pour la démocratie *française.*
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF.
UDF-FD : Force démocrate.
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-rad. : Parti radical.
Verts.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1993

EE : Entente des écologistes (Verts et GE).
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
maj.p. : majorité présidentielle.
MD : Mouvement des démocrates.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux (devenu Force démocrate).
UDF-P et R : Clubs perspectives et réalités (devenus PPDF).
UDF-PSD : Parti social-démocrate (a fusionné avec FD).
UPF : Union pour la France.

– La mention « app. » signale les *candidats qui sont proches d'un* parti sans y adhérer.
– La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus, ou qui s'en sont mis « en congé ».

Le Guide du Pouvoir publie

Les nouveaux députés

Biographies & photos, 128 p.
100 frs

Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

LÉGISLATIVES 97

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI LA BROCHURE

Le Monde
LÉGISLATIVES 97

Histoire d'une dissolution,
récits de six semaines de campagne,
les enjeux, les candidats, les programmes...
et les résultats des 577 circonscriptions

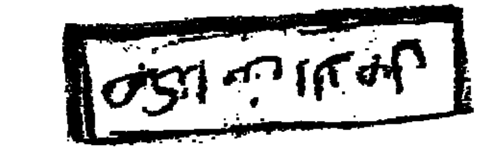
Une publication de référence, 150 pages, 45 F
à réserver chez votre marchand de journaux
ou par correspondance.
Parution :
11 juin

☐ **Oui,**
je souhaite recevoir ☐ ex. de la brochure législatives 97
Prix unitaire : **45 F** (frais de port compris).

NOM : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Ville : .... Code postal : ☐☐☐☐☐

☐ Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou postal.

Bon de commande à retourner à : Boutique *Le Monde*,
21 *bis*, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 05



PARIS (21)

Réélus : Laurent Dominati, UDF-PR (1re) ; Jean Tiberi, RPR (2e) ; Martine Aurillac, RPR (3e) ; Pierre Lellouche, RPR (4e) ; Georges Sarre, MDC (6e) ; Jean de Gaulle, RPR (8e) ; Nicole Catala, RPR (11e) ; Edouard Balladur, RPR (12e) ; René Galy-Dejean, RPR (13e) ; Daniel Vaillant, PS (19e).
Élus : Tony Dreyfus, PS (5e) ; Patrick Bloche, PS (7e) ; Jean-Marie Le Guen, PS (9e) ; Serge Blisko, PS (10e) ; Claude Goasguen, UDF-FD (14e) ; Françoise de Panafieu, RPR (17e) ; Christophe Caresche, PS (18e) ; Jean-Christophe Cambadélis, PS (20e) ; Véronique Carrion-Bastok, PS (21e).
Élus au 1er tour : Gilbert Gantier, UDF-PR (15e) ; Bernard Pons, RPR (16e).

Sortants : Laurent Dominati, UDF-PR ; Jean Tiberi, RPR ; Martine Aurillac, RPR, devenue député après l'entrée au gouvernement de Michel Roussin, RPR ; Gabriel Kaspereit, RPR ; Claude-Gérard Marcus, RPR ; Georges Sarre, MDC ; Alain Devaquet, RPR, *n.s.r.p.* ; Jean de Gaulle, RPR ; Patrick Trémège, UDF-PPDF, suppléant d'Anne-Marie Couderc, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme Couderc ; Lionel Assouad, RPR, suppléant de Jacques Toubon, RPR, depuis l'élection législative partielle des 10 et 17 septembre 1995, se représente comme suppléant de M. Toubon ; Nicole Catala, RPR ; Edouard Balladur, RPR, réélu le 24 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; René Galy-Dejean, RPR ; Georges Mesmin, UDF ; Gilbert Gantier, UDF-PR ; Pierre Rémond, RPR, suppléant de Bernard Pons, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Pons ; Roland Coche, RPR, suppléant de Françoise de Panafieu, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme de Panafieu ; Yves Verwaerde, UDF-PR, suppléant d'Alain Juppé, RPR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Daniel Vaillant, PS, élu le 6 février 1994, après la démission d'office de Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-AD ; Jacques Féron, app. RPR, n.s.r.p. ; Didier Bariani, UDF-rad.

1re - 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements
L., 56 067 ; V., 37 724 ; A., 32,71
B. et N., 1 258 ; E., 36 466.

Réélu : Laurent Dominati, UDF-PR, 18 350 (50,32).

Dominique Bertinotti, PS, c.g., 18 116 (49,67).

1er tour : A., 37,90 ; E., 33 866. Dominati, UDF-PR, 12 049 (35,57) ; Bertinotti, PS, 10 010 (29,55) ; Lombard, FN, 2 816 (8,31) ; Nicolier, PC, 1 890 (5,58) ; Contassot, Verts, 1 650 (4,87) ; Lardeux, LDI-MPF, 828 (2,44) ; Recan, LO, 720 (2,12) ; Renaudot, MDC, 575 (1,69) ; Rey, GE, 539 (1,59) ; Simon, CAP, 471 (1,39) ; Samary, LCR, 339 (1,00) ; Ha Duong Minh, EC, 302 (0,89) ; Barbara, 4J, 276 (0,81) ; Dumesnil, MEI, 247 (0,72) ; Reichman, PPL, 185 (0,54) ; Lagouge, NE, 179 (0,52) ; Giovanetti, IR, 138 (0,40) ; Goustour, MDR, 130 (0,38) ; Combe, div., 126 (0,37) ; Arnaudiès, PT, 112 (0,33) ; Clary, div., 104 (0,30) ; Gorlier, div., 77 (0,22) ; Macrez, PH, 69 (0,20) ; Wunenburger, PRS diss., 32 (0,09) ; Vitré, div., 2 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,56. Dominati, UDF-PR, 18 633 (55,78) ; Bertinotti, PS, 14 768 (44,21).
Prés. 1995 : A., 24,15. Chirac, 23 912 (55,67).

2e - 5e et partie du 6e arr.
L., 57 860 ; V., 40 660 ; A., 29,72
B. et N., 2 035 ; E., 38 625.

Réélu : Jean Tiberi, RPR, a.min., m. de Paris, 20 675 (53,52).

Lyne Cohen-Solal, PS, 17 950 (46,47).

1er tour : A., 34,32 ; E., 36 834. Tiberi, RPR, 12 326 (33,46) ; Cohen-Solal, PS, 10 293 (27,94) ; Mary, FN, 2 629 (7,13) ; Frémion, Verts, 1 811 (4,91) ; Walter, PPL, 1 684 (4,57) ; Farner, PC, 1 351 (3,66) ; Pierre, LDI-MPF, 1 261 (3,42) ; Barrière, div. g., 898 (2,43) ; Jolivet, EC, 707 (1,91) ; Dalmas, LO, 697 (1,89) ; Bechtel, MDC, 604 (1,64) ; Bonhomme, div., 369 (1,00) ; Divier, div. g., 319 (0,86) ; Ballarin, 4J, 316 (0,85) ; Boislaroussie, AREV, 307 (0,83) ; Carpentier, div. g., 299 (0,81) ; Budzyk, MEI, 216 (0,58) ; Axelrad, MDR, 165 (0,44) ; Tsorbazoglou, div., 124 (0,33) ; Raquin, GE, 120 (0,32) ; Champetier de Ribes, div. d., 95 (0,25) ; Buchner, IR, 70 (0,19) ; Migeon, div., 60 (0,16) ; Cazaumayou, PH, 47 (0,12) ; Gurgui, PLN, 33 (0,08) ; Fur, div., 14 (0,03) ; Brasilier, div., 13 (0,03) ; Deschamps, div., 5 (0,01) ; Lançon, div., 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 19,57. Chirac, 27 555 (60,34).

3e - Partie du 6e et 7e arr.
L., 46 283 ; V., 29 654 ; A., 35,92
B. et N., 1 042 ; E., 28 612.

Réélue : Martine Aurillac, RPR, m. du septième arrond., 20 298 (70,94).

Anne Kalch, PS, 8 314 (29,05).

1er tour : A., 37,09 ; E., 28 449. Aurillac, RPR, 12 568 (44,17) ; Kalch, PS, 5 356 (18,82) ; Hubin, LDI-CNIP, 3 829 (13,45) ; Le Henand, FN, 2 518 (8,85) ; Salvador, Verts, 881 (3,09) ; Mansoux, PC, 830 (2,91) ; Pictet, GE, 530 (1,86) ; Longuet, LO, 447 (1,57) ; Doligez, MEI, 401 (1,41) ; Bernard, PPL, 374 (1,31) ; Prevoteau, 4J, 252 (0,88) ; Perier, PNR, 122 (0,42) ; Petres, div., 103 (0,36) ; Grosset, div., 87 (0,30) ; Regnier, MDR, 71 (0,25) ; Mahy, PRS diss., 29 (0,10) ; Prodeau, div., 26 (0,09) ; Deslandes, PH, 25 (0,08).
Prés. 1995 : A., 20,63. Chirac, 26 517 (72,85).

4e - 8e et 9e arrondissements
L., 52 585 ; V., 32 872 ; A., 37,48

[illegible]

kelstajn, Verts, 804 (2,58) ; North, LDI-CNIP, 755 (2,42) ; Bensussan, LO, 589 (1,89) ; Deriaz, GE, 587 (1,86) ; Chatriot, div., 500 (1,60) ; Faure, MEI, 402 (1,29) ; Nguyen Va Ho, EC, 254 (0,81) ; Droin, 4J, 247 (0,79) ; Mathieu, PPL, 238 (0,76) ; Boyvineau, MDR, 128 (0,41) ; Gros, div., 120 (0,38) ; Pontier, PNR, 56 (0,18) ; El Jiries, div., 39 (0,12) ; Ouannou, div., 25 (0,08) ; Giorgi, PH, 11 (0,03) ; Gonzales, div., 11 (0,03).
Prés. 1995 : A., 24,45. Chirac, 27 354 (68,65).

5e - 10e arrondissement
L., 40 597 ; V., 26 793 ; A., 34,00
B. et N., 1 084 ; E., 25 709.

Élu : Tony Dreyfus, PS, sén., a.min., m. du 10e arr., 13 767 (53,54).

Claude-Gérard Marcus, RPR, d.s., c.g., 11 942 (46,45).

1er tour : A., 38,62 ; E., 24 250. Marcus, RPR, 7 534 (31,06) ; Dreyfus, PS, 7 197 (29,67) ; Monestier, FN, 2 822 (11,63) ; Léonard, PC, 1 610 (6,63) ; Dubarry, Verts, 1 308 (5,39) ; Cauquil, LO, 743 (3,06) ; Scherer, CAP, 518 (2,13) ; Quesson, LDI-CNIP, 463 (1,90) ; Maldonado, MDC, 453 (1,86) ; Barbey, GE, 437 (1,80) ; Larrouturou, 4J, 352 (1,45) ; Payoux, EC, 142 (0,58) ; Mariner, div., 115 (0,47) ; Hamade, MEI, 109 (0,44) ; Picco, PT, 109 (0,44) ; Chauvin, IR, 103 (0,42) ; Hautbois, PNR, 100 (0,41) ; Boussac, PH, 64 (0,26) ; Schemla, MDR, 63 (0,26) ; Vincent, PPL, 8 (0,03).
Lég. 1993 : A., 40,40. Marcus, RPR, 13 690 (57,83) ; Roussel, PS, 9 981 (42,16).
Prés. 1995 : A., 25,52. Chirac, 16 217 (52,74).

6e - Parties des 11e et 20e arr.
L., 57 319 ; V., 37 355 ; A., 34,82
B. et N., 1 576 ; E., 35 779.

Réélu : Georges Sarre, MDC, a.min., m. du 11e arr., 22 150 (61,90).

Arlette Braquy, UDF-rad., c.g., 13 629 (38,09).

1er tour : A., 39,51 ; E., 33 678. Sarre, MDC, 12 648 (37,55) ; Braquy, UDF-rad., 7 843 (23,28) ; Dantès, FN, 3 785 (11,23) ; Gegout, PC, 2 954 (8,77) ; Billard, Verts, 1 950 (5,79) ; Julien, LO, 1 063 (3,15) ; Chameau, LDI-CNIP, 699 (2,07) ; Bongiardino, GE, 675 (2,00) ; Darracq, EC, 535 (1,58) ; Merme, AREV, 401 (1,19) ; Fontaine, 4J, 382 (1,13) ; George, MEI, 261 (0,77) ; Rosel, PT, 178 (0,52) ; Ducq, PH, 121 (0,35) ; Foucault, MDR, 104 (0,30) ; Marie de Chastenay, PPL, 79 (0,23).
Lég. 1993 : A., 36,46. Sarre, PS, 18 174 (53,33) ; Cuillé, RPR, 15 901 (46,66).
Prés. 1995 : A., 24,73. Jospin, 22 055 (52,61).

7e - Parties des 11e et 12e arr.
L., 57 053 ; V., 38 078 ; A., 33,25
B. et N., 1 379 ; E., 36 699.

Élu : Patrick Bloche, PS, c.m. de Paris, 20 001 (54,50).

Corinne Lepage, écol., min., adj. m. de Cabourg, 16 698 (45,49).

1er tour : A., 38,52 ; E., 34 063. Bloche, PS, 10 909 (32,02) ; Lepage, écol., 10 288 (30,20) ; Fragny, FN, 3 510 (10,30) ; Franco, PC, 2 486 (7,29) ; Colas, Verts, 1 311 (3,84) ; Marsault, LO, 1 144 (3,35) ; Silhouette, CAP, 1 133 (3,32) ; Magne, LDI-MPF, 708 (2,07) ; Hardoin, GE, 615 (1,80) ; Orengo, EC, 415 (1,21) ; Gaudin, 4J, 380 (1,11) ; Tardif, MEI, 298 (0,87) ; Choucha, div. d., 219 (0,64) ; Mahot, IR, 174 (0,51) ; Pasco, div., 170 (0,49) ; Rolland, PNR, 148 (0,43) ; Baroche, PH, 103 (0,30) ; Ebel, PLN, 32 (0,09) ; Deguel, PPL, 20 (0,05).
Lég. 1993 : A., 37,13. Devaquet, RPR, 18 910 (56,21) ; Bloche, PS, 14 731 (43,78).
Prés. 1995 : A., 24,36. Chirac, 22 035 (51,75).

8e - Partie du 12e arrondissement
L., 63 360 ; V., 43 584 ; A., 31,21
B. et N., 1 827 ; E., 41 757.

Réélu : Jean de Gaulle, RPR, 22 050 (52,80).

Sandrine Mazetier, PS, c.m. du 12e arr., 19 707 (47,19).

1er tour : A., 35,59 ; E., 39 631. Mazetier, PS, 10 247 (25,85) ; de Gaulle, RPR, 9 285 (23,42) ; Bechter, RPR diss., 6 497 (16,39) ; Téot, FN, 4 134 (10,43) ; Espinosa, PC, 2 288 (5,77) ; Najdowski, Verts, 1 577 (3,97) ; Chauvin, LO, 954 (2,40) ; de Lausun, LDI-MPF, 851 (2,14) ; Sebag, MDC, 681 (1,71) ; Abramowicz, GE, 461 (1,16) ; Jaccaud, MEI, 447 (1,12) ; Darceaux, CAP, 329 (0,83) ; Pesme, LCR, 325 (0,82) ; Durand, div., 313 (0,79) ; Dandrel-Gagey, 4J, 310 (0,78) ; Thévenot, EC, 265 (0,66) ; Brockly, NE, 169 (0,42) ; Delecourt, PH, 114 (0,28) ; Métreau, PT, 98 (0,24) ; Taboulet, PPL, 90 (0,22) ; Stoesser, PNR, 69 (0,17) ; Cendrier, PRS diss., 67 (0,16) ; Maltret, MDR, 60 (0,15).
Lég. 1993 : A., 35,80. De Gaulle, RPR, 23 300 (61,71) ; Chevallier, PS, 14 453 (38,28).
Prés. 1995 : A., 21,57. Chirac, 28 571 (58,25).

9e - Partie du 13e arrondissement
L., 53 880 ; V., 37 409 ; A., 30,56
B. et N., 1 485 ; E., 35 924.

Élu : Jean-Marie Le Guen, PS, a.d., c.m. de Paris, 19 765 (55,01).

Anne-Marie Couderc, RPR, min., a.d., adj. m. de Paris, 16 159 (44,98).

1er tour : A., 35,92 ; E., 33 399. Le Guen, PS, 11 158 (33,40) ; Couderc, RPR, 10 433 (31,23) ; Champouillon, FN, 3 549 (10,62) ; Marchand, PC, 2 661 (7,96) ; Dufour, Verts, 1 231 (3,68) ; Joliveau, LO, 1 076 (3,22) ; Merchadou, GE, 585 (1,75) ; Gérinier, LDI-CNIP, 479 (1,43) ; Revue, EC, 418 (1,25) ; Petit, LCR, 374 (1,12) ; Sidoroff, MEI, 362 (1,08) ; Pelissier, AREV, 351 (1,05) ; Borensztejn, PT, 242 (0,72) ; Sinègre, PH, 124 (0,37) ; Kierzkowski, div., 123 (0,36) ; Bernardi, PNR, 104 (0,31) ; Kinsonnier, MDR, 73 (0,21) ; Onesto, PPL, 56 (0,16).
Lég. 1993 : A., 33,80. Couderc, RPR, 16 857 (52,09) ; Le Guen, PS, 15 502 (47,90).
Prés. 1995 : A., 22,29. Chirac, 20 574 (50,91).

10e - Parties des 13e et 14e arr.
L., 59 815 ; V., 42 471 ; A., 28,99
B. et N., 1 594 ; E., 40 877.

Élu : Serge Blisko, PS, a.d., c.m. de Paris, 21 039 (51,46).

Jacques Toubon, RPR, min., a.d., m. du 13e arr., 19 838 (48,53).

1er tour : A., 34,50 ; E., 38 045. Toubon, RPR, 13 305 (34,97) ; Blisko, PS, 11 334 (29,79) ; de Quemper, FN, 3 375 (8,87) ; Vaubaillon, PC, 2 414 (6,34) ; Steiler, Verts, 1 817 (4,77) ; Leborgne, LO, 1 081 (2,84) ; Culgnache-Gallois, [illegible]

bon, RPR, 10 314 (52,44) ; Serge Blisko, PS, 9 354 (47,55).
Lég. 1993 : A., 33,72. Toubon, RPR, 20 841 (56,34) ; Blisko, PS, 16 149 (43,65).
Prés. 1995 : A., 21,33. Chirac, 24 509 (53,09).

11e - Partie du 14e arrondissement
L., 55 088 ; V., 38 254 ; A., 30,55
B. et N., 1 470 ; E., 36 784.

Réélue : Nicole Catala, RPR, adj. m. de Paris, 18 553 (50,43).

Pierre Castagnou, PS, c. de Paris, 18 231 (49,56).

1er tour : A., 35,31 ; E., 34 668. Catala, RPR, 11 874 (34,25) ; Castagnou, PS, 9 842 (28,38) ; Robert, FN, 3 763 (10,85) ; Lassalle, PC, 2 303 (6,64) ; Le Strat, Verts, 1 828 (5,27) ; Graignic, div., 995 (2,87) ; Marcireau, LO, 896 (2,58) ; Morice, LDI-CNIP, 764 (2,20) ; Bache, MDC, 583 (1,68) ; Chauvin, LCR, 353 (1,01) ; Koutoujansky, 4J, 317 (0,91) ; Kobrynski, EC, 275 (0,79) ; Baudry, NE, 248 (0,71) ; Jutier, MEI, 234 (0,67) ; Pieroni, PT, 135 (0,38) ; Roblin, MDR, 122 (0,35) ; Néroud, PH, 81 (0,23) ; Armani, PLN, 37 (0,10) ; Chauve, PPL, 18 (0,05).
Lég. 1993 : A., 35,83. Catala, RPR, 19 127 (57,21) ; Castagnou, PS, 14 305 (42,78).
Prés. 1995 : A., 22,69. Chirac, 23 376 (55,12).

12e - Partie du 15e arrondissement
L., 63 142 ; V., 40 750 ; A., 35,46
B. et N., 1 519 ; E., 39 231.

Réélu : Edouard Balladur, RPR, a.pr. min., 25 585 (65,21).

Anne Le Moal, PS, 13 646 (34,78).

1er tour : A., 36,73 ; E., 38 860. Balladur, RPR, 19 175 (49,34) ; Le Moal, PS, 8 467 (21,78) ; Dor, FN, 3 283 (8,44) ; Falsanini, Verts, 1 282 (3,29) ; Contensous, PC, 1 265 (3,25) ; Deschard, LDI-MPF, 977 (2,51) ; Lacroix, LO, 775 (1,99) ; Fabrikant, div., 745 (1,91) ; Farbiaz, EC, 678 (1,74) ; Deroche, GE, 583 (1,50) ; Breton, MEI, 449 (1,15) ; Gagey, 4J, 270 (0,69) ; Fesquet, LCR, 250 (0,64) ; Thizon, div., 182 (0,46) ; Tilloy, div., 116 (0,29) ; Le Roux, MDR, 111 (0,28) ; Ségur, PRS diss., 95 (0,24) ; Montes de Oia, AREV, 67 (0,17) ; Andres, PH, 50 (0,12) ; Gilles, PLN, 25 (0,06) ; Maidanatz, PPL, 15 (0,03).
24 septembre 1995 : A., 68,33. Edouard Balladur, RPR, 13 572 (68,54) ; Laurence Dumont, PS, 6 228 (31,45).
Prés. 1995 : A., 21,26. Chirac, 32 977 (67,30).

13e - Partie du 15e arrondissement
L., 66 584 ; V., 43 057 ; A., 35,33
B. et N., 1 613 ; E., 41 444.

Réélu : René Galy-Dejean, RPR, m. du 15e arr., 25 588 (61,74).

Gilles Alayrac, PRS, 15 856 (38,25).

1er tour : A., 37,08 ; E., 40 710. Galy-Dejean, RPR, 18 452 (45,32) ; Alayrac, PRS, 8 217 (20,18) ; Péan, FN, 4 106 (10,08) ; Leborgne, PC, 1 761 (4,32) ; Chenais, Verts, 1 415 (3,47) ; Schneiter, MEI, 1 298 (3,18) ; Gandy, LDI-CNIP, 1 222 (3,00) ; Maury, LO, 918 (2,25) ; Jallamion, MDC, 748 (1,83) ; Agrimont, GE, 707 (1,73) ; Ruimy, LCR, 487 (1,19) ; Lindecker, 4J, 449 (1,10) ; Martory, EC, 207 (0,50) ; Baron, div., 159 (0,39) ; Fitoussi, PT, 145 (0,35) ; Grégoire, MDR, 123 (0,30) ; Chertier, PH, 120 (0,29) ; Delmas, PRS diss., 107 (0,26) ; Durand, div., 48 (0,11) ; Gerson, PPL, 21 (0,05).
Prés. 1995 : A., 21,86. Chirac, 33 239 (64,57).

14e - Partie du 16e arrondissement
L., 48 410 ; V., 27 427 ; A., 43,34
B. et N., 2 916 ; E., 24 511.

Élu : Claude Goasguen, UDF-FD, a.min., a.d., adj. m. de Paris, 16 005 (65,29).

Georges Mesmin, UDF-AD diss., d.s., 8 506 (34,70).

1er tour : A., 36,78 ; E., 29 842. Goasguen, UDF-FD, 12 163 (40,75) ; Mesmin, UDF-AD diss., 6 201 (20,77) ; Mano, PS, 4 144 (13,88) ; Lafay, FN, 2 965 (9,93) ; Junot, LDI-CNIP, 1 543 (5,17) ; Nieto, Verts, 736 (2,46) ; Garnier, PC, 561 (1,88) ; Rémy, GE, 497 (1,66) ; Sulzer, MDR, 374 (1,25) ; Deltour, 4J, 264 (0,88) ; Waechter, MEI, 256 (0,85) ; Rader, div., 80 (0,26) ; Clément, PLN, 58 (0,19).
Prés. 1995 : A., 18,52. Chirac, 31 731 (81,37).

17e - Parties des 17e et 18e arr.
L., 50 341 ; V., 32 399 ; A., 35,64
B. et N., 1 483 ; E., 30 916.

Élue : Françoise de Panafieu, RPR, a.min., adj. m. de Paris, 16 247 (52,55).

Annick Lepetit, PS, 14 669 (47,44).

1er tour : A., 39,03 ; E., 29 721. De Panafieu, RPR, 10 217 (34,37) ; Lepetit, PS, 7 380 (24,83) ; Reveau, FN, 4 153 (13,97) ; Rizzi, PC, 1 816 (6,11) ; Knowles, Verts, 1 061 (3,57) ; Nuel, LO, 919 (3,09) ; Bergeras, LDI-MPF, 867 (2,91) ; Douai, MEI, 482 (1,62) ; Gonneau, MDC, 469 (1,57) ; Bériot, GE, 460 (1,54) ; Fellous, EC, 393 (1,32) ; Chatelain, LCR, 341 (1,14) ; Manent, 4J, 292 (0,98) ; Bensoussan, MDR, 186 (0,62) ; Bouraba, ext. g., 167 (0,56) ; Trinquet, PT, 139 (0,46) ; Cabuzel, PNR, 108 (0,36) ; Alnajen-Azzam, div., 94 (0,31) ; Macrez, PH, 92 (0,31) ; Laulan, PPL, 84 (0,28) ; d'Avray, div., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,92. De Panafieu, RPR, 17 983 (60,78) ; Davant, PS, 11 601 (39,21).
Prés. 1995 : A., 25,09. Chirac, 21 666 (57,13).

18e - Partie du 18e arrondissement
L., 49 289 ; V., 33 926 ; A., 31,16
B. et N., 1 393 ; E., 32 533.

Élu : Christophe Caresche, PS, c.r., adj. m. du 18e arr., 16 782 (51,58).

Patrick Stéfanini, RPR, 15 751 (48,41).

1er tour : A., 36,21 ; E., 30 535. Stéfanini, RPR, 8 735 (28,60) ; Caresche, PS, 8 352 (27,35) ; Schleiter, FN, 3 871 (12,67) ; Mayer, PC, 2 113 (6,92) ; Le Strat, Verts, 2 058 (6,74) ; Chauvierre, div. d., 1 124 (3,68) ; Benito, LO, 836 (2,73) ; Folch, LDI-CNIP, 671 (2,19) ; Boulmier, MDC, 447 (1,46) ; Osganian, CAP, 384 (1,25) ; Drevet, LCR, 312 (1,02) ; Pofi, MEI, 306 (1,00) ; Uztarroz, EC, 291 (0,95) ; Sas, 4J, 252 (0,82) ; Abassi, GE, 241 (0,78) ; Hélie, PNR, 141 (0,46) ; Abadie, div., 131 (0,42) ; Elie, IR, 97 (0,31) ; Thévenot, PH, 81 (0,26) ; Pousse, div., 80 (0,26) ; Thomine-Desmazures, PPL, 9 (0,02) ; Lecavelier, ext. d., 3 (0,01).
Lég. 1993 : A., 38,27. Juppé, RPR, 18 647 (59,47) ; Caresche, PS, 12 708 (40,52).
Prés. 1995 : A., 23,85. Chirac, 20 752 (53,82).

19e - Parties des 18e et 19e arr.
L., 40 954 ; V., 26 976 ; A., 34,13
B. et N., 1 403 ; E., 25 573.

Réélu : Daniel Vaillant, PS, m. du 18e arr., [illegible]

AREV, 210 (0,86) ; Liboudan, NE, 194 (0,79) ; Stein, 4J, 183 (0,75) ; Schidlower, PT, 134 (0,55) ; Morel-Maroger, MEI, 127 (0,52) ; Dieuaide, PH, 73 (0,30) ; Piller, MDR, 44 (0,18) ; Telphon, PPL, 13 (0,05) ; Taïeb-Haddad, div., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,32. Pierre-Bloch, UDF-PSD, 12 262 (52,05) ; Vaillant, PS, 11 293 (47,94).
Prés. 1995 : A., 25,53. Jospin, 15 398 (50,13).

20e - Partie du 19e arrondissement
L., 57 405 ; V., 38 643 ; A., 32,68
B. et N., 1 904 ; E., 36 739.

Élu : Jean-Christophe Cambadélis, PS, c.m. de Paris, adj. m. du 19e arr., 19 863 (54,06).

Michel Bulté, RPR, c.r., adj. m. de Paris, 16 876 (45,93).

1er tour : A., 37,32 ; E., 34 917. Cambadélis, PS, 10 565 (30,25) ; Bulté, RPR, 9 867 (28,25) ; Voute, FN, 4 539 (12,99) ; Durlach, PC, 3 037 (8,69) ; Garros, Verts, 1 622 (4,64) ; Lacroix, LDI-MPF, 1 064 (3,04) ; Podgorny, LO, 988 (2,83) ; Brulé, CAP, 545 (1,56) ; Dieudonné, MDC, 502 (1,43) ; Krouck, GE, 466 (1,33) ; Berthault, LCR, 360 (1,03) ; Sandrossian, EC, 297 (0,85) ; Bardon, 4J, 240 (0,68) ; Dalmasso, MEI, 231 (0,66) ; Thireau, PRS diss., 199 (0,57) ; Puaux, PT, 172 (0,49) ; Gérard, PH, 72 (0,20) ; Dabeedin, MDR, 50 (0,14) ; Lagaisse, PLN, 46 (0,13) ; Epron, div., 41 (0,11) ; Arrigault, PPL, 14 (0,04).
6 février 1994 : A., 62,54. Daniel Vaillant, PS, 7 964 (53,60) ; Anne-Marie Pierre-Bloch, UDF-PSD, 6 893 (46,39).
Lég. 1993 : A., 36,50. Féron, UPF, 16 922 (50,68) ; Cambadélis, PS, 16 462 (49,31).
Prés. 1995 : A., 24,00. Chirac, 22 674 (52,55).

21e - Partie du 20e arrondissement
L., 66 049 ; V., 44 501 ; A., 32,62
B. et N., 1 872 ; E., 42 629.

Élue : Véronique Carrion-Bastok, PS, adj. m. du 20e arr., 23 303 (54,66).

Didier Bariani, UDF-rad., d.s., c.m. du 20e arr., 19 326 (45,33).

1er tour : A., 37,38 ; E., 40 086. Bariani, UDF-rad., 11 827 (29,50) ; Carrion-Bastok, PS, 11 009 (27,46) ; Lehideux, FN, 5 352 (13,35) ; Mansat, PC, 3 521 (8,78) ; Baupin, Verts, 1 980 (4,93) ; Autexier, MDC, 1 210 (3,01) ; Pinochet, LO, 1 172 (2,92) ; Bernard, LDI-CNIP, 664 (1,65) ; Jeantelot, GE, 620 (1,54) ; Delacquis, CAP, 497 (1,24) ; Dauce, LCR, 397 (0,99) ; Mallie, 4J, 338 (0,84) ; Guattari, EC, 270 (0,67) ; Lamaison, div., 220 (0,54) ; Bernard, PT, 220 (0,54) ; Barat, MEI, 152 (0,37) ; Leticee, MDR, 120 (0,29) ; Wanatbe, PNR, 117 (0,29) ; Raphose, IR, 116 (0,28) ; Uchlinger, PH, 87 (0,21) ; Quirot, PRS diss., 77 (0,19) ; Pezot, div., 61 (0,15) ; Benesse, div., 43 (0,10) ; Senal, PPL, 16 (0,04).
Lég. 1993 : A., 35,70. Bariani, UDF-rad., 21 388 (53,59) ; Charzat, PS, 18 520 (46,40).
Prés. 1995 : A., 22,71. Chirac, 25 585 (51,67).

ESSONNE (10)

Réélus : Jacques Guyard, PS (1re) ; Franck Marlin, RPR (2e) ; Pierre-André Wiltzer, UDF-AD (4e) ; Jean Marsaudon, RPR (7e) ; Georges Tron, RPR (9e) ; Julien Dray, PS (10e).
Élus : Yves Tavernier, PS (3e) ; Pierre Lasbordes, RPR (5e) ; François Lamy, PS (6e) ; Nicolas Dupont-Aignan, RPR (8e).

■ La droite conserve six des dix sièges de l'Essonne, mais dans des circonscriptions différentes. Elle en ravit deux au PS et lui en cède deux. Malgré sa récente mise en examen et une très forte abstention, Franck Marlin (RPR) garde son siège à Etampes face au candidat du FN. A Longjumeau, les imprécations de Jean-Marie Le Pen, qui avait placé Pierre-André Wiltzer (UDF-AD) sur la *« liste noire »* des candidats à battre, n'ont pas suffi à inquiéter ce dernier, largement réélu. En revanche, Jean Marsaudon (RPR), à Viry-Châtillon, et Georges Tron (RPR), à Draveil, conservent leur siège avec une courte avance, face aux candidats socialistes Marie-Noëlle Lienemann et Thierry Mandon, donnés favoris. Pierre Labordes, secrétaire départemental du RPR, reprend la 5e circonscription, Orsay, que le PS avait gagnée en 1995, à l'occasion d'une partielle, lorsque Michel Pelchat (UDF-PR) avait été élu sénateur. La véritable surprise vient de la victoire de Nicolas Dupont-Aignan (RPR), maire de Yerres depuis 1995, qui bat, à Brunoy, le socialiste Michel Berson, député depuis 1981.

Deux socialistes, Jacques Guyard, à Corbeil-Essonnes, et Julien Dray, à Morsang-sur-Orge, sont, eux, confortablement réélus, tandis que le PS retrouve deux de ses anciens bastions : Yves Tavernier redevient député de la 3e circonscription, Arpajon, en battant Jean de Boishue (RPR), ancien secrétaire d'Etat d'Alain Juppé ; François Lamy reprend la 6e, Massy, face au député RPR sortant, Odile Moirin. Bien que miné par les affaires de la droite, l'Essonne reste un département atypique qui boude la tendance générale.

Sortants : Jacques Guyard, PS ; Franck Marlin, RPR, élu député le 10 décembre 1995, en remplacement de Xavier Dugoin, RPR, élu sénateur ; Geneviève Colot, RPR, suppléante de Jean de Boishue, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléante de M. de Boishue ; Pierre-André Wiltzer, UDF-AD ; Jean-Marc Salinier, PS, élu député le 10 décembre 1995, en remplacement de Michel Pelchat, UDF-PR, élu sénateur ; Odile Moirin, RPR ; Jean Marsaudon, RPR ; Michel Berson, PS ; Georges Tron, RPR ; Julien Dray, PS.

1re - Corbeil-Essonnes

[illegible]

Lég. 1993 : A., 33,34. Berson, PS, 22 681 (53,17) ; Josse, RPR, 19 976 (46,82).
Prés. 1995 : A., 21,55. Chirac, 27 965 (53,92).

9e - Draveil
L., 67 441 ; V., 47 670 ; A., 29,31
B. et N., 2 587 ; E., 45 083.

Réélu : Georges Tron, RPR, m. de Draveil, 22 900 (50,79).

Thierry Mandon, PS, a.d., c.g., m. de Ris-Orangis, 22 183 (49,20).

1er tour : A., 33,68 ; E., 43 161. Tron, RPR, 13 022 (30,17) ; Mandon, PS, 11 818 (27,38) ; Lespagnon, FN, 7 280 (16,86) ; Soubiran, PC, 3 492 (8,09) ; Chastanet, Verts, 2 040 (4,72) ; Crémey, LO, 1 349 (3,12) ; Ribes, LDI-MPF, 1 289 (2,98) ; Laïk, GE, 1 208 (2,79) ; Penochet, MEI, 716 (1,65) ; Vienot, 4J, 583 (1,35) ; Poudrille, IR, 364 (0,84).
Lég. 1993 : A., 30,93. Tron, RPR, 23 349 (53,73) ; Mandon, PS, 20 107 (46,27).
Prés. 1995 : A., 19,94. Chirac, 28 399 (55,10).

10e - Morsang-sur-Orge
L., 55 732 ; V., 37 650 ; A., 32,44
B. et N., 2 226 ; E., 35 424.

Réélu : Julien Dray, PS, 20 742 (58,55).

Antoine Charrin, UDF-PR, c.g., c.m. de Morsang-sur-Orge, 14 682 (41,44).

1er tour : A., 34,99 ; E., 34 689. Dray, PS, 10 549 (30,41) ; Charrin, UDF-PR, 7 839 (22,59) ; Vasquez, PC, 5 957 (17,17) ; de Rostolan, FN, 5 854 (16,87) ; Pociecka, AREV, 1 292 (3,72) ; Hautin, LO, 1 046 (3,01) ; Claudel, LDI-MPF, 1 027 (2,96) ; Larrouturou, 4J, 420 (1,21) ; Schapira, PT, 213 (0,61) ; Jaillette, PLN, 172 (0,49) ; Zind, IR, 122 (0,35) ; Petipermon, MDR, 115 (0,33) ; Chotia, div., 83 (0,23).
Lég. 1993 : A., 32,54. Dray, PS, 17 755 (50,35) ; Charrin, UDF-PR, 17 502 (49,64).
Prés. 1995 : A., 21,52. Chirac, 20 894 (50,03).

HAUTS-DE-SEINE (13)

Réélus : Jacques Brunhes, PC (1re) ; Frantz Taittinger, RPR (2e) ; Jacques Baumel, RPR (7e) ; Jean-Jacques Guillet, RPR (8e) ; André Santini, UDF-FD (10e) ; Janine Jambu, PC (11e) ; Jean-Pierre Foucher, UDF-FD (12e) ; Patrick Devedjian, RPR (13e).
Élus : Jacques Kossowski, RPR (3e) ; Jacqueline Fraysse, PC (4e) ; Olivier de Chazeaux, RPR (5e) ; Pierre-Christophe Baguet, UDF-FD (9e).
Élu au 1er tour : Nicolas Sarkozy, RPR (6e).

■ Dans le département de Charles Pasqua, où le PC gagne un troisième siège et où le PS n'obtient aucun député, la droite résiste bien à la poussée de la gauche : le RPR retrouve sept de ses huit élus et l'UDF en garde trois.

Le PC garde Gennevilliers, avec Jacques Brunhes, et Bagneux, avec Janine Jambu. Il conquiert la 4e circonscription, Nanterre, où le maire de Suresnes, Christian Dupuy (RPR), est supplanté par le maire communiste de Nanterre, le sénateur Jacqueline Fraysse. En revanche, le PS n'enlève aucun siège. A Clichy-Levallois, la victoire du jeune maire RPR de Levallois, Olivier de Chazeaux, ruine les espoirs de Catherine Lalumière (PRS). A Antony-Sceaux, le rocardien Jean-François Merle est battu par le député RPR sortant Patrick Devedjian.

A droite, le RPR perd la 9e circonscription, Boulogne-Billancourt, après avoir perdu la mairie. Le député sortant Georges Gorse, âgé de quatre-vingt-deux ans, avait été éliminé dès le premier tour par le premier adjoint au maire de la ville, Pierre-Christophe Baguet (UDF-FD), qui lui succèdera au Palais Bourbon. A Courbevoie, c'est le dissident RPR Jacques Kossowski, maire de la commune, arrivé en tête au premier tour, qui l'emporte au second. Il succède au député sortant Jean-Yves Haby (UDF-PR).

Sortants : Jacques Brunhes, PC ; Frantz Taittinger, RPR ; Jean-Yves Haby, UDF-PR ; Christian Dupuy, RPR ; Patrick Balkany, RPR, n.s.r.p. ; Nicolas Sarkozy, RPR, réélu le 24 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Jacques Baumel, RPR ; Jean-Jacques Guillet, RPR ; Georges Gorse, RPR ; André Santini, UDF-FD ; Janine Jambu, PC ; Jean-Pierre Foucher, UDF-FD ; Patrick Devedjian, RPR.

[illegible]

3e - Courbevoie
L, 64 487; V., 44 370; A., 31,19
B. et N., 1 595; E., 42 775.

Élu : Jacques Kossowski, RPR, m. de Courbevoie, 18 081 (42,27).

Renaud Laheurte, PS, c.m. de Courbevoie, 15 591 (36,44) ; Jean-Yves Haby, UDF-PR, d.s., c.m. de Courbevoie, 9 103 (21,28).

1er tour : A., 35,60 ; E., 40 283. Kossowski, RPR diss., 10 001 (24,82) ; Haby, UDF-PR, 8 686 (21,56) ; Laheurte, PS, 8 523 (21,15) ; Perez, FN, 5 320 (13,20) ; Galicier, PC, 1 863 (4,62) ; Leroy-Burel, Verts, 1 737 (4,31) ; Schwartz, LO, 1 077 (2,67) ; Poultier du Mesnil, LDI-MPF, 1 064 (2,64) ; Laldi, GE, 855 (2,12) ; Le Ret, 4J, 577 (1,43) ; Denjean-Navaille, CAP, 430 (1,06) ; Habans, PNR, 113 (0,28) ; Rondepierre, PPL, 36 (0,08) ; Merrheim, PH, 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 33,54. Haby, UDF-PR, 25 348 (64,73) ; Roussel, PS, 13 811 (35,26).
Prés. 1995 : A., 20,40. Chirac, 31 483 (63,78).

4e - Nanterre
L, 59 518; V., 40 937; A., 31,21
B. et N., 1 937; E., 39 000.

Élue : *Jacqueline Fraysse, PC, sén., m.* de Nanterre, 20 731 (53,15).

Christian Dupuy, RPR, d.s., m. de Suresne, 18 269 (46,84).

1er tour : A., 35,30 ; E., 37 295. Dupuy, RPR, 10 793 (28,94) ; Fraysse, PC, 9 661 (25,90) ; Meyer, PS, 6 249 (16,75) ; Schmidt, FN, 5 211 (13,97) ; Monnot, EC, 1 441 (3,86) ; Marsault, LO, 739 (1,98) ; Georges, LDI-MPF, 663 (1,77) ; Cassou, MDC, 512 (1,37) ; Ferhat, GE, 484 (1,29) ; Schaub, 4J, 352 (0,94) ; Kersuzan, NE, 318 (0,85) ; Demercastel, Verts, 241 (0,64) ; Treppoz, LCR, 162 (0,43) ; Gardent, PT, 152 (0,40) ; Edorh-Lawson, MDR, 114 (0,30) ; Katz, IR, 103 (0,27) ; Thibault, div. d., 100 (0,26).
Lég. 1993 : A., 30,00. Dupuy, RPR, 20 714 (52,60) ; Fraysse, PC, 18 665 (47,39).
Prés. 1995 : A., 22,77. Chirac, 22 975 (51,21).

5e - Levallois-Perret
L, 52 006; V., 35 861; A., 31,04
B. et N., 2 052; E., 33 809.

Élu : Olivier de Chazeaux, RPR, m. de Levallois, 17 332 (51,26).

Catherine Lalumière, PRS, a.min., d.e., a.d., 16 477 (48,73).

1er tour : A., 35,10 ; E., 32 613. Lalumière, PRS, 7 521 (23,06) ; de Chazeaux, RPR, 7 247 (22,22) ; Gallais, FN, 4 718 (14,46) ; Balkany, RPR diss., 4 399 (13,48) ; Limousin, PC, 2 209 (6,77) ; Alfarroba, EC, 1 819 (5,57) ; Flahaut, LDI-CNIP, 1 242 (3,80) ; Fournier, Verts, 847 (2,59) ; Desmoulin, GE, 816 (2,50) ; Percevault, LO, 713 (2,18) ; Lamy, 4J, 322 (0,98) ; Semoun, div. d., 264 (0,80) ; Court, LCR, 232 (0,71) ; Benoît, PT, 166 (0,50) ; Zaslavsky, IR, 98 (0,30).
Lég. 1993 : A., 33,24. Balkany, RPR, 18 907 (57,94) ; Catoire, PS, 13 721 (42,05).
Prés. 1995 : A., 22,81. Chirac, 23 294 (58,22).

7e - Garches, Rueil-Malmaison
L, 74 946; V., 49 035; A., 34,57
B. et N., 2 196; E., 46 839.

Réélu : Jacques Baumel, RPR, a.min., m. de Rueil-Malmaison, 31 430 (67,10).

Christiane Maulion, PS, 15 409 (32,89).

1er tour : A., 34,22 ; E., 47 489. Baumel, RPR, 23 699 (49,90) ; Maulion, PS, 9 310 (19,60) ; Maréchal, FN, 5 505 (11,59) ; Pacouret, PC, 2 082 (4,38) ; Lagache, Verts, 1 357 (2,85) ; Tron, LDI-CNIP, 1 345 (2,83) ; Mortimore, 4J, 971 (2,04) ; Giroud, MDC, 835 (1,75) ; Cagnier, GE, 782 (1,64) ; Mugnier, EC, 693 (1,45) ; Cabot, NE, 360 (0,75) ; Peyrillier, div., 306 (0,64) ; Driout, div. d., 216 (0,45) ; Sujevic, PPL, 28 (0,05).
Prés. 1995 : A., 19,68. Chirac, 38 649 (66,73).

8e - Meudon
L, 63 940; V., 45 344; A., 29,08
B. et N., 2 049; E., 43 295.

Réélu : Jean-Jacques Guillet, RPR, c.r., adj. m. de Sèvres, 25 626 (59,18).

Jean Levain, PRS, m. de Chaville, 17 669 (40,81).

1er tour : A., 32,71 ; E., 41 483. Guillet, RPR, 16 697 (40,25) ; Levain, PRS, 9 844 (23,73) ; Brissaud, FN, 5 007 (12,07) ; Jasserand, PC, 3 058 (7,37) ; Mulleris-Konopnicki, Verts, 2 432 (5,86) ; Journe, LDI-CNIP, 1 796 (4,32) ; Ballot-Lena, GE, 1 340 (3,23) ; Etilé, 4J, 687 (1,65) ; Amsallem, écol., 600 (1,44) ; Markovitch, PPL, 22 (0,05).
Lég. 1993 : A., 49,64. Guillet, RPR, 21 260 (100,00).
Prés. 1995 : A., 18,73. Chirac, 31 626 (62,16).

9e - Boulogne-Billancourt
I., 53 287; V., 35 670; A., 33,06
B. et N., 1 298; E., 34 372.

Élu : Pierre-Christophe Baguet, UDF-FD, adj. m. de Boulogne-Billancourt, 23 464 (68,26).

Pierre Gaborit, PS, c.m. de Boulogne-Billancourt, 10 908 (31,73).

1er tour : A., 35,46 ; E., 33 437. Baguet, UDF-FD, 9 399 (28,11) ; Gaborit, PS, 6 367 (19,04) ; Gorse, RPR, 4 795 (14,34) ; Pichon, FN, 3 405 (10,18) ; Askinazi, RPR, 1 842 (5,50) ; Bruneau, LDI-MPF, 1 687 (5,04) ; Quilgars, PC, 1 128 (3,37) ; Choisel, RPR, 1 086 (3,24) ; Duthu, Verts, 1 000 (2,99) ; Janssen, GE, 602 (1,80) ; Maurice, LO, 561 (1,67) ; Deluz-Martineau, div., 359 (1,07) ; Hunsinger, div., 309 (0,92) ; Ricard, NE, 228 (0,68) ; Castagnetti, MEI, 147 (0,44) ; Herszkowicz, LCR, 147 (0,44) ; Tripon, MDR, 134 (0,40) ; Bensadoun, IR, 123 (0,36) ; Poignant de Fontenioux, PPL, 118 (0,35).
Prés. 1995 : A., 20,00. Chirac, 29 072 (69,93).

10e - Issy-les-Moulineaux
L, 54 252; V., 37 109; A., 31,59
B. et N., 1 478; E., 35 631.

Réélu : André Santini, UDF-FD, a.min., m. de Issy-les-Moulineaux, 20 031 (56,21).

Guy Janvier, PS, m. de Vanves, 15 600 (43,78).

1er tour : A., 34,83 ; E., 34 547. Santini, UDF-FD, 14 427 (41,76) ; Janvier, PS, 8 258 (23,90) ; Loustau, FN, 3 711 (10,74) ; Le Roy, MDC, 2 210 (6,39) ; Hervo, Verts, 1 645 (4,76) ; Brunet, LO, 878 (2,54) ; Bertrand, GE, 805 (2,33) ; Daujon, LDI-MPF, 740 (2,14) ; Janvier, div., 652 (1,88) ; Deniau, CAP, 448 (1,29) ; Wellenstein, 4J, 397 (1,14) ; Cretet, LCR, 193 (0,55) ; Vidal, PT, 182 (0,52) ; Bellaire, PH, 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 35,26. Santini, UDF-PSD, 20 242 (62,23) ; Biton, PS, 12 285 (37,76).
Prés. 1995 : A., 21,33. Chirac, 22 840 (55,71).

11e - Bagneux
L, 61 383; V., 39 979; A., 34,86
B. et N., 1 949; E., 38 030.

Réélue : Janine Jambu, PC, m. de Bagneux, 21 842 (57,43).

Jean-Loup Metton, UDF-PR, m. de Montrouge, 16 188 (42,56).

1er tour : A., 36,75 ; E., 37 724. Jambu, PC, 11 223 (29,75) ; Metton, UDF-PR, 9 506 (25,19) ; Bassinet, PS, 7 322 (19,40) ; Raketitch, FN, 4 621 (12,24) ; Bourges, EC, 1 211 (3,21) ; Ragot, GE, 972 (2,57) ; Pirois, LO, 965 (2,55) ; Baudry d'Asson, LDI-MPF, 707 (1,87) ; Batifol, 4J, 350 (0,92) ; Caro-Gillet, LCR, 240 (0,63) ; Bourdin, PT, 178 (0,47) ; Fages, écol., 176 (0,46) ; Deiss, PH, 173 (0,45) ; Sabatié, IR, 58 (0,15) ; Prunier, PPL, 22 (0,05).
Lég. 1993 : A., 34,53. Jambu, PC, 20 896 (53,54) ; Robert, RPR, 18 130 (46,45).
Prés. 1995 : A., 25,01. Jospin, 23 271 (53,07).

12e - Châtillon
L, 74 626; V., 53 355; A., 28,50
B. et N., 2 394; E., 50 961.

Réélu : Jean-Pierre Foucher, UDF-FD, m. de Clamart, 26 016 (51,05).

Pascal Buchet, PS, c.g., m. de Fontenay-aux-Roses, 24 945 (48,94).

1er tour : A., 32,23 ; E., 49 148. Buchet, PS, 13 780 (28,03) ; Foucher, UDF-FD, 11 607 (23,61) ; Pemezec, RPR diss., 8 748 (17,79) ; Le Berre, FN, 5 550 (11,29) ; Peyronneau, PC, 3 642 (7,41) ; Scrive, Verts, 1 993 (4,05) ; Larcher, LO, 1 240 (2,52) ; Germa, GE, 1 235 (2,51) ; Breitburd, 4J, 568 (1,15) ; Lecomte, LCR, 287 (0,58) ; Ilkis, PT, 271 (0,55) ; Grielen, div., 181 (0,36) ; Morillière, PH, 25 (0,05) ; Garrec, PPL, 21 (0,04).
Lég. 1993 : A., 32,82. Foucher, UDF-CDS, 27 656 (58,60) ; Buchet, PS, 19 534 (41,39).
Prés. 1995 : A., 21,42. Chirac, 30 970 (54,68).

13e - Antony, Sceaux
L, 81 386; V., 57 592; A., 29,23
B. et N., 2 863; E., 54 729.

Réélu : Patrick Devedjian, RPR, m. d'Antony, 30 569 (55,85).

Jean-François Merle, PS, 24 160 (44,14).

1er tour : A., 33,00 ; E., 52 764. Devedjian, RPR, 19 497 (36,95) ; Merle, PS, 13 112 (24,85) ; Martin, FN, 5 862 (11,11) ; Geslain, PC, 3 621 (6,86) ; Peurière, Verts, 2 307 (4,37) ; Rivière, LDI-MPF, 1 680 (3,18) ; Laval, GE, 1 401 (2,65) ; Orhan, LO, 1 330 (2,52) ; Lettron, MDC, 1 114 (2,11) ; Sexer, 4J, 938 (1,77) ; Schneiter, MEI, 884 (1,67) ; Le Net, PPL, 504 (0,95) ; Parlange, PT, 252 (0,47) ; Ansquer, div., 221 (0,41) ; Roman, PH, 41 (0,07).
Lég. 1993 : A., 31,96. Devedjian, RPR, 30 333 (59,24) ; Merle, PS, 20 864 (40,75).
Prés. 1995 : A., 20,05. Chirac, 35 617 (56,67).

SEINE-ET-MARNE (9)

Réélus : Jean-Claude Mignon, RPR (1re) ; Didier Julia, RPR (2e) ; Pierre Carassus, MDC (3e) ; Christian Jacob, RPR (4e) ; Charles Cova, RPR (7e).
Élus : Guy Drut, RPR (5e) ; Nicole Bricq, PS (6e) ; Daniel Vachez, PS (8e) ; Jacques Heuclin, PS (9e).

■ Le département retrouve son équilibre de 1988 avec cinq députés de droite et quatre de gauche. Le RPR se trouve conforté dans son hégémonie sur la droite départementale, après que l'UDF a disparu de la carte législative à la suite de la défaite, à Torcy, de son unique sortant, Gérard Jeffray (UDF-PR). Si les victoires des sortants gaullistes, Jean-Claude Mignon à Melun-Sud, Didier Julia à Fontainebleau, Christian Jacob à Provins et Guy Drut à Meaux-Sud étaient prévisibles, celle du député de Chelles, Charles Cova (RPR), devant le maire et ancien député Jean-Paul Planchou (PS), constitue en revanche la surprise de ce second tour. La gauche se consolera avec la victoire, à Melun-Nord, de son seul député sortant, Pierre Carassus (MDC), au terme d'un duel serré avec le maire de Montereau-fault-Yonne, Yves Jégo (RPR). A Meaux-Nord, la défaite du jeune maire Jean-François Copé, député sortant de Meaux-Sud (où Guy Drut se présentait), constitue la seconde surprise du scrutin. Ce proche d'Alain Juppé est battu au terme d'une triangulaire par une candidate bien peu connue dans la circonscription, Nicole Bricq (PS), ancien conseiller régional. Elle sera la première femme à siéger à l'Assemblée nationale pour le département.

Sortants : Jean-Claude Mignon, RPR ; Didier Julia, RPR ; Pierre Carassus, MDC, élu le 10 décembre 1995, en remplacement de Jean-Jacques Hyest, UDF-FD, élu sénateur ; Christian Jacob, RPR, élu le 10 décembre 1995, en remplacement d'Alain Peyrefitte, RPR, élu sénateur ; Jean-François Copé, RPR, suppléant de Guy Drut, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente dans la 6e circonscription ; Pierre Quillet, RPR, n.s.r.p. ; Charles Cova, RPR ; Gérard Jeffray, UDF-PR ; Jean-Pierre Cognat, RPR.

1re - Melun Sud
L, 79 367; V., 53 897; A., 32,09
B. et N., 2 729; E., 51 168.

Réélu : Jean-Claude Mignon, RPR, m. de Dammarie-lès-Lys, 27 687 (54,10).

Jean-Louis Mouton, PS, c.g., m. de Savigny-le-Temple, 23 481 (45,89).

1er tour : A., 36,24 ; E., 48 816. Mignon, RPR, 16 571 (33,94) ; Mouton, PS, 11 657 (23,87) ; Christment, FN, 7 195 (14,73) ; Walker, div. g., 3 082 (6,31) ; Jarry, PC, 2 978 (6,10) ; Zimmer, Verts, 1 855 (3,80) ; Lloubowny, LO, 1 449 (2,96) ; Isabelle, GE, 1 165 (2,38) ; Trousseau, LDI-MPF, 1 085 (2,22) ; Mathey, div. g., 899 (1,84) ; Beyssi, EC, 586 (1,20) ; Bonnet, PRS diss., 154 (0,31) ; Chalons, MDR, 132 (0,27) ; Debost, PPL, 8 (0,01).
Lég. 1993 : A., 34,74. Mignon, RPR, 29 872 (63,87) ; Mouton, PS, 16 896 (36,12).
Prés. 1995 : A., 21,21. Chirac, 32 705 (55,00).

2e - Fontainebleau
L, 69 727; V., 48 535; A., 30,39
B. et N., 2 697; E., 45 838.

Réélu : Didier Julia, RPR, c.r., 26 983 (58,86).

Nelly Renaud-Touchard, PS, 18 855 (41,13).

1er tour : A., 32,81 ; E., 45 094. Julia, RPR, 17 671 (39,18) ; Renaud-Touchard, PS, 9 088 (20,15) ; Louis, FN, 7 872 (17,45) ; Ganille, PC, 2 663 (5,90) ; Mouche, Verts, 1 924 (4,26) ; Fournier, LDI-MPF, 1 542 (3,42) ; Doublet, LO, 1 276 (2,83) ; Mignon, GE, 1 192 (2,64) ; Prieur, MDC, 654 (1,45) ; Montagnon, div. d., 624 (1,38) ; Risacher, PT, 363 (0,80) ; Dissat, div. g., 225 (0,49).
Prés. 1995 : A., 19,09. Chirac, 32 364 (60,03).

3e - Melun Nord
L, 69 946; V., 48 579; A., 30,54
B. et N., 2 771; E., 45 808.

Réélu : Pierre Carassus, MDC, m. de Vaux-le-Pénil, 23 141 (50,51).

Yves Jego, RPR, m. de Montereau-faut-Yonne, 22 667 (49,48).

1er tour : A., 34,24 ; E., 43 922. Jego, RPR, 13 397 (30,50) ; Carassus, MDC, 12 022 (27,37) ; Jalkh, FN, 8 466 (19,27) ; Mathieu, ext. d., 2 866 (6,52) ; Castello, LO, 1 521 (3,46) ; Beneteau, ext. d., 1 488 (3,38) ; Lienhardt, EC, 1 358 (3,09) ; De Marcos, GE, 1 321 (3,00) ; Jullemier, LDI-MPF, 1 139 (2,59) ; Lassiaz-Delaunes, PNR, 344 (0,78).
10 décembre 1995 : A., 61,44. Pierre Carassus, MDC, 15 038 (59,98) ; Grégory Prost, FN, 10 030 (40,01).
Lég. 1993 : A., 38,82. Hyest, UDF-CDS, 24 258 (69,70) ; Prost, FN, 10 541 (30,29).
Prés. 1995 : A., 21,04. Chirac, 28 557 (54,45).

4e - Provins
L, 72 169; V., 52 647; A., 27,05
B. et N., 1 710; E., 50 937.

Réélu : Christian Jacob, RPR, d.e., 22 524 (44,21).

Dominique Binet, PS, 19 656 (38,58) ; Jacques Gérard, FN, 8 757 (17,19).

1er tour : A., 32,59 ; E., 46 310. Jacob, RPR, 14 003 (30,23) ; Gérard, FN, 10 576 (22,83) ; Binet, PS, 10 049 (21,69) ; Rouveyre, PC, 4 378 (9,45) ; Durrande, LDI-MPF, 1 884 (4,06) ; Bouygues, GE, 1 668 (3,60) ; Sambourg, div., 1 186 (2,56) ; Cottin, PT, 1 171 (2,52) ; Acloque, EC, 798 (1,72) ; Paquin, PRS diss., 459 (0,99) ; Goncalves, PH, 138 (0,29).
10 décembre 1995 : A., 62,03. Christian Jacob, RPR, 13 594 (57,10) ; Jacques Gérard, FN, 10 213 (42,89).
Lég. 1993 : A., 35,83. Peyrefitte, RPR, 25 609 (67,67) ; Gérard, FN, 12 232 (32,32).
Prés. 1995 : A., 19,49. Chirac, 31 701 (57,66).

5e - Meaux Sud
L, 74 147; V., 53 865; A., 27,35
B. et N., 1 496; E., 52 369.

Élu : Guy Drut, RPR, min., a.d., m. de Coulommiers, 23 733 (45,31).

Marie Richard, PS, 20 990 (40,08) ; Didier Coquard, FN, c.m. de Meaux, 7 646 (14,60).

1er tour : A., 33,10 ; E., 47 532. Drut, RPR, 15 828 (33,30) ; Richard, PS, 11 725 (24,66) ; Coquard, FN, 9 777 (20,56) ; Jego, PC, 3 702 (7,78) ; André, LO, 1 360 (2,86) ; Bost, LDI-CNIP, 1 350 (2,84) ; Lambert, GE, 1 027 (2,16) ; Lambert, EC, 689 (1,45) ; Pierrot, écol., 554 (1,16) ; Tribouillard, PT, 471 (0,99) ; Garbell, MEI, 418 (0,87) ; Troublé, PRS diss., 217 (0,45) ; Besson, IR, 211 (0,44) ; de Kerdrel, PPL, 177 (0,37) ; Pindon, div. g., 26 (0,05).
Lég. 1993 : A., 36,36. Drut, RPR, 26 432 (70,21) ; Jaggi, FN, 11 213 (29,78).
Prés. 1995 : A., 20,61. Chirac, 31 926 (57,43).

6e - Meaux Nord
L, 70 113; V., 50 717; A., 27,66
B. et N., 1 452; E., 49 265.

Élue : Nicole Bricq, PS, 21 720 (44,08).

Jean-François Copé, RPR, d.s. de la 5e circ., m. de Meaux, 20 066 (40,73) ; Marie-Christine Arnautu, FN, 7 479 (15,18).

1er tour : A., 32,65 ; E., 45 362. Copé, RPR, 13 028 (28,72) ; Bricq, PS, 10 339 (22,79) ; Arnautu, FN, 9 800 (21,60) ; Bontoux, PC, 6 716 (14,80) ; Figour, GE, 2 592 (5,71) ; Millot, LO, 1 571 (3,46) ; Chalumeau, LDI-MPF, 1 109 (2,44) ; Khaldi, PRS diss., 207 (0,45).
Lég. 1993 : A., 38,57. Quillet, RPR, 21 810 (64,27) ; Jalkh, FN, 12 124 (35,72).
Prés. 1995 : A., 21,09. Chirac, 27 834 (53,44).

7e - Claye-Souilly
L, 77 582; V., 53 223; A., 31,39
B. et N., 2 832; E., 50 391.

Réélu : Charles Cova, RPR, 25 251 (50,11).

Jean-Paul Planchou, PS, a.d., m. de Chelles, 25 140 (49,88).

1er tour : A., 36,35 ; E., 47 614. Planchou, PS, 13 822 (29,02) ; Cova, RPR, 13 794 (28,97) ; Prillard, FN, 9 514 (19,98) ; Goutmann, PC, 3 891 (8,17) ; de Beckers, GE, 1 652 (3,47) ; Beunèche, LO, 1 541 (3,23) ; Victoria, EC, 1 309 (2,74) ; Berthu, LDI-MPF, 1 190 (2,49) ; Romain, MEI, 585 (1,22) ; Dargent, PNR, 315 (0,66) ; Dupeyrat, PH, 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,59. Cova, RPR, 25 004 (68,14) ; Prillard, FN, 11 690 (31,85).
Prés. 1995 : A., 22,13. Chirac, 31 849 (55,37).

8e - Torcy
L, 83 750; V., 57 484; A., 31,36
B. et N., 3 339; E., 54 145.

Élu : Daniel Vachez, PS, c.g., m. de Noisiel, 28 812 (53,21).

Gérard Jeffray, UDF-PR, d.s., c.m. de Torcy, 25 333 (46,78).

1er tour : A., 36,53 ; E., 50 982. Jeffray, UDF-PR, 12 728 (24,96) ; Vachez, PS, 12 418 (24,35) ; Heintz, FN, 8 196 (16,07) ; Brunel, PC, 4 380 (8,59) ; Fourré, MDC, 4 160 (8,16) ; Rist, Verts, 1 966 (3,85) ; Omnès, LDI-MPF, 1 555 (3,05) ; Duprey, LO, 1 519 (2,97) ; Correia, GE, 1 098 (2,15) ; David, NE, 724 (1,42) ; Carbonel, 4J, 598 (1,17) ; Bienne, EC, 583 (1,14) ; Sarouli, div., 375 (0,73) ; Sorokine, PT, 361 (0,70) ; Hallais, IR, 230 (0,45) ; Enselme, PLN, 91 (0,17).
Lég. 1993 : A., 33,79. Jeffray, UDF-PR, 25 296 (52,89) ; Fourré, PS, 22 530 (47,10).
Prés. 1995 : A., 21,25. Chirac, 32 454 (52,46).

9e - Brie-Comte-Robert
I., 86 681; V., 60 212; A., 30,53
B. et N., 3 750; E., 56 462.

Élu : *Jacques Heuclin, PS, a.d.*, c.r., m. de Pontault-Combault, 29 673 (52,55).

Jean-Pierre Cognat, RPR, d.s., c.g., c.m. de Pontault-Combault, 26 789 (47,44).

1er tour : A., 35,09 ; E., 53 671. Heuclin, PS, 16 495 (30,73) ; Cognat, RPR, 14 299 (26,64) ; Collette, FN, 9 303 (17,33) ; Gélinat, PC, 3 399 (6,33) ; Mouney, LO, 1 943 (3,62) ; Aimé, LDI-MPF, 1 693 (3,15) ; Benharrat, Verts, 1 556 (2,89) ; Martinez, GE, 1 449 (2,70) ; Calvet, EC, 1 221 (2,27) ; Marchand, div., 1 202 (2,24) ; Fedorovsky, MEI, 383 (0,71) ; Le Goff, PNR, 373 (0,69) ; Bouju, IR, 355 (0,66).
Lég. 1993 : A., 32,22. Cognat, RPR, 27 345 (54,01) ; Heuclin, PS, 23 279 (45,98).
Prés. 1995 : A., 20,02. Chirac, 35 358 (54,17).

SEINE-SAINT-DENIS (13)

Réélus : Patrick Braouezec, PC (2e) ; Muguette Jacquaint, PC (3e) ; Jean-Claude Gayssot, PC (5e) ; Claude Bartolone, PS (6e) ; Jean-Pierre Brard, CAP (7e) ; Robert Pandraud, RPR (8e) ; Véronique Neiertz, PS (9e) ; Jean-Claude Abrioux, RPR (10e) ; François Asensi, PC (11e) ; Michel Pajon, PS (13e).
Élus : Bruno Le Roux, PS (1re) ; Marie-Georges Buffet, PC (4e) ; Alain Calmat, app. PS (12e).

■ La majorité sortante perd 2 de ses 4 sièges au profit d'un divers gauche et d'un socialiste. Le Parti communiste conserve ses 6 sièges. Grand perdant des législatives de 1993, le Parti socialiste prend aujourd'hui sa revanche. Outre la réélection de ses trois députés sortants, Véronique Neiertz, Claude Bartolone et Michel Pajon (élu à la faveur d'une élection partielle en février 1996), il reprend à la droite la circonscription d'Epinay-sur-Seine après l'éviction, dès le premier tour, du RPR sortant Raoul Béteille. L'ancien ministre Alain Calmat, maire divers gauche de Livry-Gargan, sort vainqueur d'une triangulaire au Raincy face au ministre de la ville, Eric Raoult (RPR), handicapé par le maintien du Front national. Les deux autres triangulaires du département sont gagnées par le RPR. Robert Pandraud, ancien ministre de Jacques Chirac, ne l'emporte dans la circonscription de Rosny-sous-Bois que de 1 260 voix devant Jean-Luc Bennahmias (Verts), soutenu par la gauche. Il bénéficie sans doute d'une mobilisation de son électorat (l'abstention recule de 5 points) et du report d'une partie des voix du FN, dont le candidat perd 2 000 voix d'un tour à l'autre, mais aussi d'un mauvais report de la gauche sur le candidat écologiste. Même constat dans la circonscription d'Aulnay-sous-Bois, où le RPR Jean-Claude Abrioux l'emporte face à Harlem Désir, fondateur de SOS-Racisme, qui ne fait pas le plein de toutes les voix de gauche du premier tour.

Sortants : Raoul Béteille, RPR ; Patrick Braouzec, PC ; Muguette Jacquaint, PC ; Louis Pierna, PC, n.s.r.p. ; Jean-Claude Gayssot, PC ; Claude Bartolone, PS ; Jean-Pierre Brard, app. PC ; Robert Pandraud, RPR ; Véronique Neiertz, PS ; Jean-Claude Abrioux, RPR ; François Asensi, PC ; Pierre Bernard, div. d., suppléant d'Eric Raoult, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, n.s.r.p. ; Michel Pajon, PS, élu le 25 février 1996, en remplacement de Christian Demuynck, RPR, élu sénateur.

1re - Epinay-sur-Seine
L, 45 938; V., 29 197; A., 36,44
B. et N., 2 409; E., 26 788.

Élu : Bruno Le Roux, PS, c.g., m. d'Epinay-sur-Seine, 18 226 (68,03).

François-Xavier Sidos, FN, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 8 562 (31,96).

1er tour : A., 37,91 ; E., 27 678. Le Roux, PS, 7 691 (27,78) ; Sidos, FN, 5 471 (19,76) ; Dambreville, PC, 5 152 (18,61) ; Béteille, RPR, 5 032 (18,18) ; Bourgain, Verts, 1 211 (4,37) ; Le Balc'h, LO, 850 (3,07) ; Théret, GE, 835 (3,01) ; Chevreau, LDI-MPF, 549 (1,98) ; Pérégo, MDC, 455 (1,64) ; Dumez, PT, 192 (0,69) ; Oster, PH, 116 (0,41) ; Raymond, MDR, 75 (0,27) ; Raban, PNR, 49 (0,17).
Lég. 1993 : A., 38,87. Béteille, UPF, 14 630 (51,96) ; Andros, PC, 13 525 (48,03).
Prés. 1995 : A., 27,78. Jospin, 18 228 (55,03).

2e - Saint-Denis Nord
L, 47 870; V., 29 005; A., 39,40
B. et N., 2 169; E., 26 836.

Réélu : Patrick Braouezec, PC, m. de Saint-Denis, 18 691 (69,64).

Pierre Pauty, FN, c.m. de Saint-Denis, 8 145 (30,35).

1er tour : A., 40,18 ; E., 27 753. Braouezec, PC, 9 654 (34,78) ; Pauty, FN, 6 278 (22,62) ; Sali, PS, 4 134 (14,89) ; Delattre, UDF-PR, 3 251 (11,71) ; Zémor, Verts, 1 656 (5,96) ; Valdénébro, LO, 786 (2,83) ; Krivine, LCR, 715 (2,57) ; Attal, LDI-MPF, 486 (1,75) ; Arondel, 4J, 248 (0,89) ; Deplanque, PNR, 235 (0,84) ; Chevreau, PT, 228 (0,82) ; Dégé, PH, 82 (0,29).
Lég. 1993 : A., 38,08. Braouzec, PC, 17 022 (61,82) ; Timmermans, FN, 10 512 (38,17).
Prés. 1995 : A., 28,37. Jospin, 19 758 (60,61).

3e - Aubervilliers
L, 44 783; V., 28 104; A., 37,24
B. et N., 2 543; E., 25 561.

Réélue : Muguette Jacquaint, PC, c.g., adj. m. de La Courneuve, 17 052 (66,71).

Guilbert Hainaut, FN, 8 509 (33,28).

1er tour : A., 38,12 ; E., 26 806. Jacquaint, PC, 7 735 (28,85) ; Hainaut, FN, 5 837 (21,77) ; Salvator, PS, 4 841 (18,05) ; Gailland, UDF-FD, 4 793 (17,88) ; Ros, Verts, 1 083 (4,04) ; Jouannin, LO, 895 (3,33) ; Patin, LDI-MPF, 466 (1,73) ; Diaz-Florian, GE, 395 (1,47) ; Zarnitsky, IR, 259 (0,96) ; Maatouk, MEI, 183 (0,68) ; Cordova, AREV, 148 (0,55) ; Lascary, MDR, 106 (0,39) ; Dupinet, PH, 65 (0,24).
Lég. 1993 : A., 39,98. Jacquaint, PC, 15 524 (54,16) ; Gailland, UDF-CDS, 13 139 (45,84).
Prés. 1995 : A., 30,87. Jospin, 17 689 (55,74).

4e - Le Blanc-Mesnil
L, 43 294; V., 27 212; A., 37,14
B. et N., 2 237; E., 24 975.

Élue : Marie-Georges Buffet, PC, c.m. du Plessis-Robinson, 16 232 (64,99).

Yves Baudouin, FN, c.r., c.m. du Blanc-Mesnil, 8 743 (35,00).

1er tour : A., 38,76 ; E., 25 640. Buffet, PC, 7 055 (27,51) ; Baudouin, FN, 5 891 (22,97) ; Veyssière, RPR, 4 802 (18,72) ; Ramos, PS, 4 734 (18,46) ; Souben, Verts, 904 (3,52) ; Gaillard, LO, 723 (2,82) ; Auslander, LDI-MPF, 389 (1,51) ; Sabbah, GE, 374 (1,45) ; Lassarre, MEI, 255 (0,99) ; Cobo, PT, 218 (0,85) ; Le Masson, 4J, 170 (0,66) ; Ramassamy, MDR, 124 (0,48) ; Ségura, PH, 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 35,28. Pierna, PC, 14 137 (52,52) ; Veyssière, RPR, 12 776 (47,47).
Prés. 1995 : A., 27,59. Jospin, 16 613 (55,77).

5e - Bobigny
L, 51 369; V., 33 198; A., 35,37
B. et N., 2 614; E., 30 584.

Réélu : Jean-Claude Gayssot, PC, m. de Drancy, 20 617 (67,41).

Michel Personnaz, FN, c.m. de Drancy, 9 967 (32,58).

1er tour : A., 37,29 ; E., 31 247. Gayssot, PC, 10 960 (35,07) ; Personnaz, FN, 7 146 (22,86) ; Lagarde, UDF-FD, 5 759 (18,43) ; Emsalem, PS, 3 688 (11,80) ; Benkemoun, Verts, 902 (2,88) ; Roulaud, LO, 885 (2,83) ; Barthomeuf, MEI, 383 (1,22) ; Contat, CAP, 335 (1,07) ; Faujour, LCR, 334 (1,06) ; Giacalone, LDI-CNIP, 316 (1,01) ; Millard, PT, 289 (0,92) ; Dely, 4J, 199 (0,63) ; Yurkievich, MDR, 51 (0,16).
Lég. 1993 : A., 37,32. Gayssot, PC, 19 952 (63,95) ; Personnaz, FN, 11 245 (36,04).
Prés. 1995 : A., 28,38. Jospin, 20 138 (56,92).

6e - Pantin
L, 54 748; V., 35 804; A., 34,60
B. et N., 2 086; E., 33 718.

Réélu : Claude Bartolone, PS, m. du Pré-Saint-Gervais, 20 575 (61,02).

Jean-Jack Salles, *UDF-FD, a.d., c.r., m.* des Lilas, 13 143 (38,97).

1er tour : A., 37,31 ; E., 33 356. Bartolone, PS, 8 998 (26,97) ; Salles, UDF-FD, 6 772 (20,30) ; Bellanger, FN, 5 653 (16,94) ; Isabet, PC, 5 254 (15,75) ; Laguiller, LO, 2 686 (8,05) ; Mathon, Verts, 1 309 (3,92) ; Monier, GE, 729 (2,18) ; Lombardo, LCR, 705 (2,11) ; Mazillier-Bernard, LDI-CNIP, 526 (1,57) ; Fillion, PT, 215 (0,64) ; Azuélos, 4J, 176 (0,52) ; Chappellier, EC, 118 (0,35) ; Sfez, div. d., 85 (0,25) ; Martigue, MDR, 72 (0,21) ; Morel, PH, 58 (0,17).
Lég. 1993 : A., 36,56. Bartolone, PS, 17 330 (51,54) ; Salles, UDF-CDS, 16 289 (48,45).
Prés. 1995 : A., 26,27. Jospin, 21 339 (54,02).

7e - Montreuil
L, 45 497; V., 28 469; A., 37,42
B. et N., 2 460; E., 26 009.

Réélu : Jean-Pierre Brard, CAP, m. de Montreuil, 19 012 (73,09).

Serge Balassi, FN, c.m. de Montreuil, 6 997 (26,90).

1er tour : A., 41,31 ; E., 26 975. Brard, CAP, 9 203 (34,11) ; Balassi, FN, 4 500 (16,68) ; Airaud, PS, 4 128 (15,30) ; Guyon, UDF-AD, 4 020 (14,90) ; Blanc, Verts, 1 261 (4,67) ; Bauer, LO, 943 (3,49) ; Facon, GE, 763 (2,82) ; Zafari, LCR, 469 (1,73) ; Hauchard, LDI-CNIP, 463 (1,71) ; Frezouls, MEI, 440 (1,63) ; Dehay, div., 250 (0,92) ; Gluckstein, PT, 235 (0,87) ; Perreau-Saussine, 4J, 233 (0,86) ; Bariol, PH, 67 (0,24).
Lég. 1993 : A., 32,90. Brard, PC, 15 623 (53,97) ; Gaulin, RPR, 13 323 (46,02).
Prés. 1995 : A., 26,42. Jospin, 18 445 (57,60).

8e - Rosny-sous-Bois
L, 57 935; V., 39 863; A., 31,19
B. et N., 1 120; E., 38 743.

Réélu : Robert Pandraud, RPR, a.min., c.r., 17 321 (44,70).

Jean-Luc Bennahmias, Verts, adj. m. de Noisy-le-Grand, 16 060 (41,45) ; Martial Bild, FN, c.r., c.m. de Rosny-sous-Bois, 5 362 (13,83).

1er tour : A., 36,83 ; E., 35 067. Pandraud, RPR, 10 510 (29,97) ; Bennahmias, Verts, 9 479 (27,03) ; Bild, FN, 7 362 (20,99) ; Espanol, MDC, 1 756 (5,00) ; Lenoir, LO, 1 477 (4,21) ; Bruys, LDI-MPF, 1 456 (4,15) ; Philippe, MEI, 1 204 (3,43) ; Pruski, CAP, 909 (2,59) ; Binn, 4J, 536 (1,52) ; Salagnac, PT, 324 (0,92) ; Joly, PH, 51 (0,14) ; Carleschi, PC, 3 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,98. Pandraud, RPR, 21 106 (71,81) ; Bild, FN, 8 283 (28,18).
Prés. 1995 : A., 22,83. Chirac, 25 109 (58,46).

9e - Bondy
L, 52 601; V., 34 548; A., 34,32
B. et N., 2 895; E., 31 653.

Réélue : Véronique Neiertz, PS, a.min., c.g., 21 506 (67,94).

Gilles Barial, FN, c.m. de Romainville, 10 147 (32,05).

1er tour : A., 36,19 ; E., 32 456. Neiertz, PS, 9 281 (28,59) ; Barial, FN, 7 163 (22,07) ; Mons, PC, 6 064 (18,68) ; Vincent, UDF-PR, 5 477 (16,87) ; Gaillard, LO, 1 133 (3,49) ; Coronado, EC, 903 (2,78) ; Falkenburg, MEI, 689 (2,12) ; Couffignal, LDI-MPF, 627 (1,93) ; Nicolle, 4J, 297 (0,91) ; Lamontagne, LCR, 273 (0,84) ; Serre, PT, 224 (0,69) ; Colas, IR, 128 (0,39) ; Chanut, PH, 106 (0,32) ; Dibundu, div., 91 (0,28).
Lég. 1993 : A., 37,80. Neiertz, PS, 16 944 (52,38) ; Calais, UDF-P et R, 15 404 (47,62).
Prés. 1995 : A., 27,62. Jospin, 20 638 (55,10).

10e - Aulnay-sous-Bois
L, 47 160; V., 33 130; A., 29,74
B. et N., 1 144; E., 31 986.

Réélu : Jean-Claude Abrioux, RPR, m. d'Aulnay-sous-Bois, 15 217 (47,57).

Harlem Désir, PS, 12 137 (37,94) ; Philippe Milliau, FN, c.r., 4 632 (14,48).

1er tour : A., 35,33 ; E., 29 430. Abrioux, RPR, 8 862 (30,11) ; Milliau, FN, 6 309 (21,43) ; Désir, PS, 6 285 (21,35) ; Labbé, PC, 3 796 (12,89) ; Marquès de Figueiredo Queiroz, GE, 1 082 (3,67) ; Guillemot, LO, 852 (2,89) ; Jacob, LDI-MPF, 702 (2,38) ; Nanche, CAP, 498 (1,69) ; Bouriaud, 4J, 260 (0,88) ; Viarengo, PNR, 203 (0,69) ; Voisin, LCR, 187 (0,63) ; Pelaez, div. g., 173 (0,58) ; Dizazzo, PT, 171 (0,58) ; Ouihia, PH, 50 (0,17).
Lég. 1993 : A., 41,10. Abrioux, RPR, 14 781 (62,73) ; Roset, FN, 8 779 (37,26).
Prés. 1995 : A., 22,58. Chirac, 18 575 (53,41).

11e - Sevran
L, 53 987; V., 35 726; A., 33,82
B. et N., 3 183; E., 32 543.

Réélu : François Asensi, PC, m. de Tremblay-en-France, 21 699 (66,67).

Roger Holeindre, FN, a.d., c.r., c.m. de Sevran, 10 844 (33,32).

1er tour : A., 35,62 ; E., 33 497. Asensi, PC, 10 897 (32,53) ; Holeindre, FN, 7 349 (21,93) ; Oudot, RPR, 6 691 (19,97) ; Touati, PS, 3 781 (11,28) ; Baillon, Verts, 1 325 (3,95) ; Rosendale, LO, 856 (2,55) ; Bettahar, div., 509 (1,52) ; Clavie, LDI-CNIP, 451 (1,34) ; Garcette, GE, 386 (1,15) ; Le Calvez, MEI, 363 (1,08) ; Darceaux, CAP, 334 (0,99) ; Guillemette, PT, 247 (0,73) ; Raichman, EC, 213 (0,63) ; Auzeau, PH, 56 (0,16) ; Béaur, ext. d., 39 (0,11).
Lég. 1993 : A., 33,00. Asensi, PC, 17 630 (52,86) ; Oudot, RPR, 15 718 (47,13).
Prés. 1995 : A., 23,28. Jospin, 20 172 (51,96).

12e - Le Raincy
L, 56 819; V., 40 830; A., 28,14
B. et N., 1 099; E., 39 731.

Élu : Alain Calmat, app. PS, a.min., a.d., c.r., m. de Livry-Gargan, 17 473 (43,97).

Eric Raoult, RPR, min., a.d., c.r., m. du Raincy, 16 122 (40,57) ; Franck Timmermans, FN, c.r., 6 136 (15,44).

1er tour : A., 34,12 ; E., 36 188. Calmat, app. PS, 10 582 (29,24) ; Raoult, RPR, 9 842 (27,19) ; Timmermans, FN, 7 981 (22,05) ; Zoughébi, PC, 2 421 (6,69) ; Lemoine, LDI-MPF, 980 (2,70) ; Pennetier, LO, 869 (2,40) ; Magne, EC, 782 (2,16) ; Walther, GE, 684 (1,89) ; Ouvry, ext. d., 410 (1,13) ; Billon, MDC, 339 (0,93) ; Le Calvez, MEI, 305 (0,84) ; Paplorey, 4J, 211 (0,58) ; Valentin, div., 193 (0,53) ; Jolivet, PT, 146 (0,40) ; Dielna, div. g., 126 (0,34) ; Gambardella, div. d., 120 (0,33) ; Beyrand, PNR, 97 (0,26) ; Lebettre, PRS diss., 71 (0,19) ; Seibel, AREV, 29 (0,08).
Lég. 1993 : A., 39,32. Raoult, RPR, 19 752 (68,18) ; Pérea, FN, 9 215 (31,81).
Prés. 1995 : A., 21,08. Chirac, 24 499 (57,79).

13e - Noisy-le-Grand
I., 60 144; V., 39 921; A., 33,62
B. et N., 2 231; E., 37 690.

Réélu : Michel Pajon, PS, m. de Noisy-le-Grand, 20 636 (54,75).

Michel Champion, RPR, m. de Gournay-sur-Marne, 17 054 (45,24).

1er tour : A., 37,12 ; E., 36 544. Pajon, PS, 11 276 (30,85) ; Champion, RPR, 8 545 (23,38) ; Paulin, FN, 6 421 (17,57) ; Tavet, PC, 3 236 (8,85) ; Feuillet, Verts, 1 719 (4,70) ; Allain, LO, 1 088 (2,97) ; Pontone, UDF-PR diss., 887 (2,42) ; Cloarec, GE, 865 (2,36) ; Caffin, LDI-MPF, 713 (1,95) ; Dubois, 4J, 403 (1,10) ; Charier, LCR, 347 (0,95) ; Falkenburg, MEI, 340 (0,93) ; Gaudray, IR, 252 (0,69) ; Bavarin, MDR, 209 (0,57) ; Betfort, PT, 186 (0,50) ; Abid, PH, 57 (0,15).
25 février 1996 : A., 67,64. Michel Pajon, PS, 10 581 (57,89) ; Claude Pernès, UDF-rad., 7 695 (42,10).
Lég. 1993 : A., 32,86. Demuynck, RPR, 18 605 (51,98) ; Mahéas, PS, 17 187 (48,01).
Prés. 1995 : A., 21,76. Chirac, 23 053 (52,12).

VAL-DE-MARNE (12)

Réélus : Laurent Cathala, PS (2e) ; Roger-Gérard Schwartzenberg, PRS (3e) ; Jean-Jacques Jegou, UDF-FD (4e) ; Gilles Carrez, RPR (5e) ; Michel Giraud, RPR (6e) ; Jean-Claude Lefort, PC (10e).
Élus : Henri Plagnol, UDF-FD (1re) ; Pierre Aubry, RPR (7e) ; Michel Herbillon, UDF-PR (8e) ; René Rouquet, PS (9e) ; Claude Billard, PC (11e) ; Patrick Sève, PS (12e).

■ Le département, qui comptait sept élus de droite et cinq de gauche, en comporte désormais six de chaque camp. Le Parti socialiste, qui passe de 1 à 3 sièges, est le grand vainqueur du scrutin. Il retrouve les deux sièges qu'il avait perdus en 1993 : celui de Patrick Sève, qui a remporté son duel contre Richard Dell'Agnola (RPR) dans la circonscription de L'Haÿ-les-Roses, et celui de René Rouquet, qui a pris sa revanche sur Paul Mercieca (PC) à Vitry-sur-Seine-Est et Ouest. Les communistes, qui détenaient 3 sièges, en perdent donc 1. Ce succès du PS aux dépens du PC devrait relancer les frictions entre les deux alliés pour la domination du conseil général lors des prochaines cantonales. Roger-Gérard Schwarzenberg (PRS), qui semblait menacé, est aisément réélu. Il est même arrivé en tête dans deux villes ravies par la droite lors des élections municipales de 1995 : Boissy-Saint-Léger et Villeneuve-Saint-Georges, dont il était le maire jusqu'en 1995. Le RPR, qui perd 1 siège – celui de Richard Dell'Agnola –, est le grand battu du scrutin. L'UDF, en revanche, a réussi à conserver ses trois élus malgré des primaires très dures, au sein même de l'UDF, entre des députés sortants non investis – Jean-Louis Beaumont et Alain Griotteray – et des jeunes loups qui avaient l'aval de leur formation – Henri Plagnol et Michel Herbillon. En raison du cumul des mandats, les élections de Patrick Sève (PS), Michel Herbillon (UDF-PR) et Pierre Aubry (RPR) vont provoquer des élections cantonales partielles.

Sortants : Jean-Louis Beaumont, UDF-PPDF ; Laurent Cathala, PS ; Roger-Gérard Schwartzenberg, PRS ; Jean-Jacques Jegou, UDF-FD ; Gilles Carrez, RPR ; Michel Giraud, RPR, réélu le 25 juin 1995, après son départ du gouvernement, le décès de Robert-André Vivien, RPR, et la démission du suppléant de celui-ci ; Roland Nungesser, RPR, n.s.r.p. ; Alain Griotteray, UDF-PR ; Paul Mercieca, PC ; Jean-Claude Lefort, PC ; Georges Marchais, PC, n.s.r.p. ; Richard Dell'Agnola, RPR.

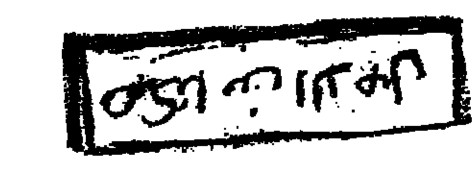
1re - Créteil Nord
I., 50 930; V., 35 954; A., 29,40
B. et N., 1 677; E., 34 277.

Élu : Henri Plagnol, UDF-FD, c.g., c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 19 913 (58,09).

Michèle Sabban, PS, 14 364 (41,90).

1er tour : A., 32,76 ; E., 33 008. Plagnol, UDF-FD, 8 986 (27,22) ; Sabban, PS, 6 910 (20,93) ; Beaumont, UDF-PPDF diss., 5 302 (16,06) ; Bouzard, FN, 4 286 (12,98) ; Douet, PC, 3 235 (9,80) ; Debas, GE, 834 (2,52) ; Gineste, écol., 804 (2,43) ; Gendre, LO, 793 (2,40) ; Coenen, NE, 427 (1,29) ; Portier, 4J, 387 (1,17) ; Treillet, LCR, 332 (1,00) ; Heurtault, MDR, 310 (0,93) ; Mitterrand, IR, 257 (0,77) ;

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



Pantobe, div. g., 133 (0,40) ; Sole, PH, 12 (0,03).
Lég. 1993 : A., 33,89. Beaumont, UPF, 20 884 (64,87) ; Maurin, PS, 11 305 (35,12).
Prés. 1995 : A., 19,18. Chirac, 24 891 (61,86).

2e - Créteil Ouest, Sud
L, 58 699; V., 39 133; A., 33,33
B. et N., 2 062; E., 37 071.
Réélu : Laurent Cathala, PS, a.min., m. de Créteil, 23 919 (64,52).
Marie-Michelle Bataille, RPR, c.r., c.m. de Créteil, 13 152 (35,47).
1er tour : A., 35,60 ; E., 36 605. Cathala, PS, 11 497 (31,40) ; Bataille, RPR, 7 072 (19,32) ; Davisse, PC, 5 644 (15,41) ; Serignat, FN, 5 306 (14,49) ; Viens, CAP, 1 848 (5,04) ; Calmet Reberioux, Verts, 1 262 (3,44) ; Lecat, LO, 966 (2,63) ; de Lacoste, LDI-MPF, 679 (1,85) ; De Bué, GE, 527 (1,44) ; Quoniam-Barré, MEI, 412 (1,12) ; Deville, 4J, 339 (0,92) ; Ben-Mami, NE, 285 (0,77) ; Barnier, LCR, 252 (0,68) ; Freixanet, IR, 210 (0,57) ; Barrois, PT, 182 (0,49) ; Basier, PH, 124 (0,33).
Lég. 1993 : A., 35,79. Cathala, PS, 20 665 (56,81) ; Bataille, RPR, 15 709 (43,18).
Prés. 1995 : A., 22,64. Jospin, 24 329 (55,39).

3e - Villeneuve-Saint-Georges
L, 62 988; V., 43 962; A., 30,20
B. et N., 2 386; E., 41 576.
Réélu : Roger-Gérard Schwartzenberg, PRS, a.min., c.m. de Villeneuve-Saint-Georges, 23 071 (55,49).
Christine Chauvet, UDF-PR, a.min., 18 505 (44,50).
1er tour : A., 33,60 ; E., 40 359. Schwartzenberg, PRS, 11 683 (28,94) ; Chauvet, UDF-PR, 9 897 (24,52) ; Le Scornec, FN, 6 765 (16,76) ; Herry, PC, 6 180 (15,31) ; Gaudin, GE, 1 531 (3,79) ; Montgénie, LDI-MPF, 1 190 (2,94) ; Benyacar, LO, 884 (2,19) ; Maresia, MEI, 541 (1,34) ; de Meyer, 4J, 481 (1,19) ; Nava, IR, 329 (0,81) ; Chagny, écol., 328 (0,81) ; Durbise, PT, 328 (0,81) ; Dayot, AREV, 222 (0,55).
Lég. 1993 : A., 31,21. Schwartzenberg, MRG, 20 155 (50,11) ; Savy, RPR, 20 061 (49,88).
Prés. 1995 : A., 20,80. Chirac, 25 457 (52,59).

4e - Villiers-sur-Marne
L, 61 689; V., 44 447; A., 27,94
B. et N., 2 356; E., 42 091.
Réélu : Jean-Jacques Jegou, UDF-FD, m. du Plessis-Trévise, 22 644 (53,79).
Michèle Ville, PS, c.m. de Sucy-en-Brie, 19 447 (46,20).
1er tour : A., 31,95 ; E., 40 439. Jegou, UDF-FD, 11 575 (28,62) ; Ville, PS, 9 795 (24,22) ; Schenardi, FN, 6 415 (15,86) ; Lefèvre d'Ormesson, LDI-CNIP, 3 797 (9,38) ; Hédouin, PC, 2 872 (7,10) ; Desseignes, Verts, 1 585 (3,91) ; Spido, GE, 1 560 (3,85) ; Demarque, LO, 1 099 (2,71) ; Simon, MEI, 699 (1,72) ; Rousseau, 4J, 527 (1,30) ; Guillemot, IR, 260 (0,64) ; Servo-Batista, LCR, 232 (0,57) ; Wagner, PPL, 23 (0,05) ; Glorieux, PH, 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 35,17. Jegou, UDF-CDS, 22 144 (67,08) ; Schenardi, FN, 10 867 (32,91).
Prés. 1995 : A., 18,04. Chirac, 28 429 (58,54).

5e - Champigny-sur-Marne Centre, Est
L, 55 382; V., 38 944; A., 29,68
B. et N., 2 058; E., 36 886.
Réélu : Gilles Carrez, RPR, m. du Perreux-sur-Marne, 20 175 (54,69).
Jean-Louis Bargero, PC, c.g., m. de Champigny-sur-Marne, 16 711 (45,30).
1er tour : A., 33,58 ; E., 35 571. Carrez, RPR, 11 467 (32,23) ; Bargero, PC, 7 385 (20,76) ; Picard, PS, 6 727 (18,91) ; Favre, FN, 5 225 (14,68) ; Daniault, LDI-MPF, 1 053 (2,96) ; Kasic, GE, 1 038 (2,91) ; Hunaut, LO, 976 (2,74) ; Deloire, MEI, 900 (2,53) ; Fernandez, 4J, 369 (1,03) ; Lamotte, LCR, 192 (0,54) ; Gène, AREV, 123 (0,34) ; Giulieri, PH, 116 (0,32).
Lég. 1993 : A., 35,44. Giraud, RPR, 21 246 (60,56) ; Bargero, PC, 13 836 (39,43).
Prés. 1995 : A., 21,65. Chirac, 23 433 (56,13).

6e - Fontenay-sous-Bois, Vincennes
L, 70 140; V., 47 570; A., 32,17
B. et N., 2 238; E., 45 332.
Réélu : Michel Giraud, RPR, a.min., pr. c.r., 24 516 (54,08).
Louis Bayeurte, PC, c.g., m. de Fontenay-sous-Bois, 20 816 (45,91).
1er tour : A., 36,26 ; E., 43 356. Giraud, RPR, 15 121 (34,87) ; Bayeurte, PC, 8 625 (19,89) ; Morzière, PS, 7 173 (16,54) ; Mousson, FN, 5 208 (12,00) ; Perrigueux-Carré, Verts, 1 893 (4,36) ; Duchiron, LDI-MPF, 1 304 (3,00) ; Pellier, GE, 914 (2,10) ; Decoupy, LO, 909 (2,09) ; Poirier, MDC, 535 (1,23) ; Chotel, 4J, 485 (1,11) ; Georges, div., 424 (0,97) ; Feld, MEI, 405 (0,93) ; Allais, LCR, 212 (0,48) ; Mery, PH, 72 (0,16) ; Menard, PLN, 58 (0,13) ; Thuret, PPL, 23 (0,05).
25 juin 1995 : A., 63,44. Michel Giraud, RPR, 15 321 (59,81) ; Louis Bayeurte, PC, 10 292 (40,18).
Lég. 1993 : A., 35,87. Vivien, RPR, 25 994 (60,34) ; Bayeurte, PC, 17 081 (39,65).
Prés. 1995 : A., 22,84. Chirac, 31 047 (59,03).

7e - Champigny-sur-Marne Ouest
L, 52 130; V., 36 873; A., 29,26
B. et N., 1 702; E., 35 171.
Élu : Pierre Aubry, RPR, c.g., m. de Joinville-le-Pont, 20 828 (59,21).
Anne-Marie Marty, PS, 14 343 (40,78).
1er tour : A., 32,78 ; E., 33 883. Aubry, RPR, 6 801 (20,07) ; Marty, PS, 6 571 (19,39) ; Martin, RPR diss., 4 777 (14,09) ; Fornal, FN, 4 074 (12,02) ; Favier, PC, 3 342 (9,86) ; Debaecker, div. d., 3 139 (9,26) ; Le Guénédal, Verts, 1 321 (3,89) ; Desmoulins-Lebeault, LDI-MPF, 934 (2,75) ; Franceschina, LO, 777 (2,29) ; Paillas, GE, 732 (2,16) ; Laval, MEI, 671 (1,98) ; Daurensan, 4J, 411 (1,21) ; Denis, PT, 223 (0,65) ; Héraud, PNR, 110 (0,32).
Lég. 1993 : A., 34,90. Nungesser, RPR, 20 951 (64,36) ; Besnard, PS, 11 599 (35,63).
Prés. 1995 : A., 19,96. Chirac, 25 329 (61,97).

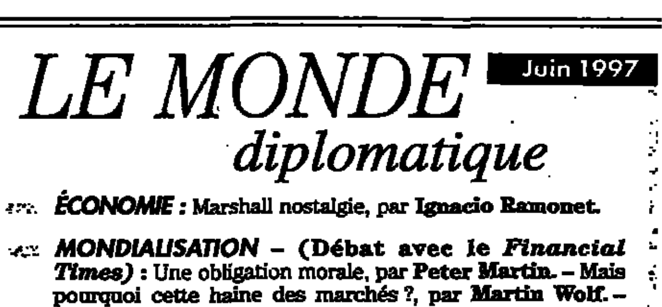
8e - Maisons-Alfort
L, 53 278; V., 36 645; A., 31,21
B. et N., 2 128; E., 34 517.
Élu : Michel Herbillon, UDF-PR, c.g., m. de Maisons-Alfort, 19 495 (56,47).
Raymond Riquier, PS, c.m. de Maisons-Alfort, 15 022 (43,52).
1er tour : A., 32,57 ; E., 34 755. Herbillon, UDF-PR, 9 126 (26,25) ; Riquier, PS, 7 620 (21,92) ; Griotteray, UDF-PR diss., 6 552 (18,85) ; Olivier, FN, 5 183 (14,91) ; Bruneau, PC, 1 659 (4,77) ; Fanartzis, Verts, 1 611 (4,63) ; Rieupet, LO, 889 (2,55) ; Gourgeon, MDC, 560 (1,61) ; Mathieu, MEI, 497 (1,43) ; Danel, 4J, 349 (1,00) ; Idjouadienne, EC, 314 (0,90) ; Spagnol, LCR, 237 (0,68) ; Deslandes, PH, 148 (0,42) ; Espallargas, div., 10 (0,02).
Lég. 1993 : A., 37,92. Griotteray, UDF-PR, 20 169 (74,03) ; Olivier, FN, 7 074 (25,96).
Prés. 1995 : A., 21,28. Chirac, 23 745 (58,55).

9e - Vitry-sur-Seine Est, Ouest
L, 45 452; V., 24 136; A., 46,89
B. et N., 6 918; E., 17 218.
Élu : René Rouquet, PS, sén., a.d., m. d'Alfortville, 17 218 (100,00).
1er tour : A., 34,26 ; E., 28 985. Rouquet, PS, 8 830 (30,46) ; Mercieca, PC, 7 131 (24,60) ; Saal, UDF-rad., 4 607 (15,89) ; Desbordes, FN, 4 354 (15,02) ; Brett, Verts, 819 (2,82) ; Gabet, LO, 751 (2,59) ; Haccoun, GE, 602 (2,07) ; Bertet, LDI-MPF, 463 (1,59) ; Vichy, MEI, 253 (0,87) ; Carrasquedo, ext. g., 240 (0,82) ; Moll, LCR, 202 (0,69) ; Monaury, écol., 190 (0,65) ; Fedick, 4J, 175 (0,60) ; Vercruysse, PT, 162 (0,55) ; Terrada, div. g., 134 (0,46) ; Le Duigou, PH, 72 (0,24).
Lég. 1993 : A., 35,55. Mercieca, PC, 15 680 (56,23) ; Saal, UDF-rad., 12 202 (43,76).
Prés. 1995 : A., 23,10. Jospin, 19 147 (57,41).

10e - Vitry-sur-Seine Nord
L, 54 072; V., 27 707; A., 48,75
B. et N., 7 742; E., 19 965.
Réélu : Jean-Claude Lefort, PC, 19 965 (100,00).
1er tour : A., 35,63 ; E., 33 749. Lefort, PC, 10 921 (32,35) ; Zaregradsky, PS, 6 011 (17,81) ; Le Franc, UDF-PR, 5 811 (17,21) ; Laprévotte, FN, 4 504 (13,34) ; Duchêne, CAP, 1 597 (4,73) ; Riche, LO, 1 234 (3,65) ; Abramowicz, GE, 954 (2,82) ; de Montis, LDI-MPF, 614 (1,81) ; Brand, MEI, 529 (1,56) ; Moussaoui, div. g., 524 (1,55) ; Barbier, LCR, 481 (1,42) ; Vaschalde, 4J, 323 (0,95) ; Rwayane, IR, 140 (0,41) ; Basier, PH, 68 (0,20) ; Gallien, PPL, 38 (0,11).
Lég. 1993 : A., 34,03. Lefort, PC, 21 173 (61,81) ; Tanguy, RPR, 13 079 (38,18).
Prés. 1995 : A., 24,98. Jospin, 22 891 (58,50).

11e - Villejuif
L, 52 074; V., 34 234; A., 34,25
B. et N., 1 724; E., 32 510.
Élu : Claude Billard, PC, sén., c.m. de Villejuif, 20 912 (64,32).
Daniel Richard, RPR, c.m. de Villejuif, 11 598 (35,67).
1er tour : A., 35,76 ; E., 32 552. Billard, PC, 9 900 (30,41) ; Richard, RPR, 6 745 (20,72) ; Lipietz, Verts, 6 675 (20,50) ; Duverger, FN, 4 150 (12,74) ; Bonhoure, MDC, 1 074 (3,29) ; Guillard, LO, 977 (3,00) ; Teyssedre, GE, 747 (2,29) ; Gaudry, LDI-MPF, 600 (1,84) ; Buhr, MEI, 450 (1,38) ; Follezou, div., 430 (1,32) ; Ghiotto, LCR, 409 (1,25) ; Jeanteur, 4J, 241 (0,74) ; Mondot, écol., 150 (0,46) ; Daumas, GE, 4 (0,01).
Lég. 1993 : A., 31,60. Marchais, PC, 18 908 (55,02) ; Richard, RPR, 15 453 (44,97).
Prés. 1995 : A., 24,08. Jospin, 22 024 (57,59).

12e - L'Haÿ-les-Roses
L, 58 744; V., 41 457; A., 29,42
B. et N., 1 823; E., 39 634.
Élu : Patrick Sève, PS, a.d., c.g., m. de L'Haÿ-les-Roses, 20 650 (52;10).
Richard Dell'Agnola, RPR, d.s., m. de Thiais, 18 984 (47,89).
1er tour : A., 26,49 ; E., 38 179. Dell'Agnola, RPR, 11 751 (30,77) ; Sève, PS, 11 042 (28,92) ; Denolle, FN, 5 190 (13,59) ; Grymonprez, PC, 4 480 (11,73) ; Boutet, LO, 1 438 (3,76) ; Jordan, GE, 1 163 (3,04) ; Bourgeois, écol., 981 (2,56) ; Boucrot, LDI-MPF, 867 (2,27) ; Bretagnol, MEI, 695 (1,82) ; Benque, 4J, 498 (1,30) ; Raynaud, PLN, 74 (0,19).
Lég. 1993 : A., 30,68. Dell'Agnola, RPR, 20 307 (53,63) ; Sève, PS, 17 552 (46,36).
Prés. 1995 : A., 21,08. Chirac, 22 955 (51,18).



LE MONDE diplomatique — Juin 1997

ÉCONOMIE : Marshall nostalgie, par Ignacio Ramonet.

MONDIALISATION – (Débat avec le *Financial Times*) : Une obligation morale, par Peter Martin. – Mais pourquoi cette haine des marchés ?, par Martin Wolf. – Pour sauver la société !, par Bernard Cassen. – Face au journalisme de marché, encourager la dissidence, par Serge Halimi. – Des réformes qui ne sont pas allées assez loin, par Guy de Jonquières. – Une machine infernale, par Riccardo Petrella.

PROCHE-ORIENT : Les certitudes bibliques des colons israéliens, par Patrick Coupechoux. – Le monde arabe orphelin de la démocratie, par Gilbert Achcar.

JAPON : Mue douloureuse de la société, par Christian Sautter.

ÉTATS-UNIS : Le narcissisme des micro-journaux, par Mathieu O'Neil.

HISTOIRE : Le génocide des juifs en débats, par Philippe Burrin.

RELIGION : Lourdes derrière la façade, par Hubert Prolongeau.

FEMMES : Le sexe des sciences, par Ingrid Carlander.

ART : Quand Bruxelles et Paris révolutionnaient la création, par Lionel Richard.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

VAL-D'OISE (9)

Réélus : Philippe Houillon, UDF-PR (1re) ; Jean Bardet, RPR (3e) ; Francis Delattre, UDF-PR (4e) ; Jean-Pierre Delalande, RPR (6e).
Élus : Dominique Gillot, PS (2e) ; Robert Hue, PC (5e) ; Yves Cochet, Verts (7e) ; Dominique Strauss-Kahn, PS (8e) ; Jean-Pierre Blazy, PS (9e).

■ La gauche devient majoritaire, mais en conservant quatre sièges la droite a mieux résisté qu'elle ne le craignait. A Enghien-les-Bains, Jean-Pierre Delalande (RPR), facilement réélu, faisait partie des candidats que Jean-Marie Le Pen avait promis de faire battre : non seulement il fait le plein des voix à droite mais il hérite d'une bonne partie des abstentionnistes du premier tour et sans doute de voix du FN. Les trois autres candidats de droite sont élus avec peu d'avance. Francis Delattre (UDF-PR) ne devance son challenger, François Gayet (PRS), que de 178 voix. A Franconville, dont il est le maire, il n'arrive qu'en seconde position, le candidat de gauche le précédant de 1 164 voix. Sur les cinq circonscriptions qui lui reviennent, la gauche en retrouve trois perdues en 1993 : Cergy, Argenteuil, avec Robert Hue (PC), et Sarcelles Nord-Est. Les triangulaires devaient bénéficier aux candidats de gauche, ce qui a été le cas à Sarcelles Sud-Ouest, au profit de Yves Cochet (Verts), soutenu par le PS dès le premier tour, et à Goussainville, où le maire socialiste de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, l'emporte devant le sortant RPR Marcel Porcher. A Pontoise, les abstentionnistes du premier tour et un report incomplet du FN sur sa candidate au deuxième ont permis à Philippe Houillon (UDF-PR) de conserver son siège.

Sortants : Philippe Houillon, UDF-PR ; Christian Gourmelen, UDF-PR, n.s.r.p. ; Jean Bardet, RPR ; Francis Delattre, UDF-PR ; Georges Mothron, RPR ; Jean-Pierre Delalande, RPR ; Raymond Lamontagne, RPR ; Pierre Lellouche, RPR, se représente dans la 4e circonscription de Paris ; Marcel Porcher, RPR.

1re - Pontoise
L, 68 488; V., 50 742; A., 25,91
B. et N., 1 556; E., 49 186.
Réélu : Philippe Houillon, UDF-PR, 21 183 (43,06).
Jean-Pierre Bequet, PS, a.d., m. d'Auvers-sur-Oise, 20 641 (41,96) ; Marie-Thérèse Philippe, FN, c.m. de Pontoise, 7 362 (14,96).
1er tour : A., 30,99 ; E., 45 212. Houillon, UDF-PR, 13 577 (30,03) ; Bequet, PS, 11 268 (24,92) ; Philippe, FN, 9 281 (20,52) ; Gilibert, PC, 3 755 (8,30) ; Tourbe, Verts, 2 109 (4,66) ; Michaud, LDI-MPF, 1 199 (2,65) ; Sayous, GE, 1 047 (2,31) ; Farjon, NE, 829 (1,83) ; Mennecier, PT, 826 (1,82) ; Lombard, 4J, 657 (1,45) ; Nodin, IR, 268 (0,59) ; Ameye, div. g., 248 (0,54) ; Massengo-Tiasse, MDR, 148 (0,32).
Lég. 1993 : A., 34,15. Houillon, UDF-PR, 23 766 (66,62) ; Philippe, FN, 11 904 (33,37).
Prés. 1995 : A., 18,93. Chirac, 28 964 (54,94).

2e - Cergy
L, 93 380; V., 65 811; A., 29,52
B. et N., 3 386; E., 62 425.
Élue : Dominique Gillot, PS, c.g., m. d'Éragny-sur-Oise, 32 362 (51,84).
Régis Humbert, UDF-PR, c.g., m. de Presles, 30 063 (48,15).
1er tour : A., 32,98 ; E., 60 057. Humbert, UDF-PR, 16 109 (26,82) ; Gillot, PS, 12 607 (20,99) ; Ernie, FN, 10 275 (17,10) ; Massin, div. g., 7 927 (13,19) ; Dumond, PC, 3 426 (5,70) ; Denis, Verts, 1 894 (3,15) ; Brison, LO, 1 564 (2,60) ; Bertrand, LDI-MPF, 1 372 (2,28) ; Iaconelli, GE, 1 086 (1,80) ; Hug, NE, 681 (1,13) ; Reyal, MDC, 619 (1,03) ; Schmit, 4J, 605 (1,00) ; Cohen, div., 527 (0,87) ; Jegou, LCR, 431 (0,71) ; Goudeau, écol., 402 (0,66) ; Trichard, PT, 336 (0,55) ; Rivoal, MDR, 192 (0,32) ; Mallebranche-Chabot, div., 4 (0,00).
Lég. 1993 : A., 30,38. Gourmelen, UDF-PR, 31 473 (55,47) ; Richard, PS, 25 259 (44,52).
Prés. 1995 : A., 18,90. Chirac, 37 394 (52,58).

3e - Taverny
L, 72 794; V., 51 716; A., 28,95
B. et N., 2 943; E., 48 773.
Réélu : Jean Bardet, RPR, 24 643 (50,52).
Maurice Boscavert, PS, c.g., m. de Taverny, 24 130 (49,47).
1er tour : A., 32,88 ; E., 46 616. Bardet, RPR, 13 549 (29,06) ; Boscavert, PS, 11 635 (24,95) ; Cuignache, FN, 8 097 (17,37) ; Cantin, PC, 5 630 (12,07) ; Vasseure, Verts, 1 679 (3,60) ; Lemoine, LDI-MPF, 1 401 (3,00) ; Tavernier, LO, 1 356 (2,90) ; Denne, GE, 1 130 (2,42) ; René, NE, 716 (1,53) ; Guedj, 4J, 618 (1,32) ; Morel, PT, 385 (0,82) ; Chrétien, div., 211 (0,45) ; Elalouf, div. g., 169 (0,36) ; Busnel, PPL, 40 (0,08).
Lég. 1993 : A., 43,37. Bardet, RPR, 16 564 (53,49) ; Galland, UDF-rad., 14 400 (46,50).
Prés. 1995 : A., 20,69. Chirac, 30 448 (55,49).

4e - Franconville
L, 69 026; V., 47 464; A., 31,23
B. et N., 3 108; E., 44 356.
Réélu : Francis Delattre, UDF-PR, m. de Franconville, 22 267 (50,20).
François Gayet, PRS, m. de Saint-Leu-la-Forêt, 22 089 (49,79).
1er tour : A., 35,11 ; E., 43 123. Delattre, UDF-PR, 11 071 (25,67) ; Gayet, PRS, 10 689 (24,78) ; Guidon, FN, 7 497 (17,38) ; Jaouen, PC, 3 398 (7,88) ; Poulet, Verts, 1 823 (4,22) ; Quarez, div. d., 1 637 (3,79) ; Blaise, GE, 1 482 (3,43) ; Michel, LDI-MPF, 1 407 (3,26) ; Bon, LO, 1 181 (2,73) ; Simeoni, MEI, 1 049 (2,43) ; Guigno, div. d., 584 (1,35) ; Vitran, 4J, 492 (1,14) ; Poussin, MDC, 469 (1,08) ; Courbaron, PT, 271 (0,62) ; Frappe, PLN, 70 (0,16) ; Baroche, PH, 3 (0,00).
Lég. 1993 : A., 38,01. Delattre, UDF-PR, 25 348 (72,53) ; Guidon, FN, 9 594 (27,46).
Prés. 1995 : A., 21,86. Chirac, 29 391 (57,13).

5e - Argenteuil
L, 59 027; V., 39 307; A., 33,40
B. et N., 2 545; E., 36 762.
Élu : Robert Hue, PC, c.g., m. de Montigny-lès-Cormeilles, 20 974 (57,05).
Georges Mothron, RPR, d.s., c.m. d'Argenteuil, 15 788 (42,94).
1er tour : A., 34,67 ; E., 37 430. Hue, PC, 11 377 (30,39) ; Mothron, RPR, 7 376 (19,70) ; Bischoff, FN, 6 971 (18,62) ; Valls, PS, 6 484 (17,32) ; Crunil, LO, 1 020 (2,72) ; Girard, ext. d., 968 (2,58) ; Thieblemont, GE, 830 (2,21) ; Alborghetti, NE, 822 (2,19) ; Blondeau, LDI-MPF, 475 (1,26) ; Mamet, LCR, 367 (0,98) ; Moranges, MEI, 331 (0,88) ; Frigara, PT, 211 (0,56) ; Dupin, PNR, 114 (0,30) ; Malet, MDR, 84 (0,22).
Lég. 1993 : A., 33,53. Mothron, RPR, 20 011 (52,92) ; Montdargent, PC, 17 797 (47,07).
Prés. 1995 : A., 24,57. Jospin, 23 562 (55,74).

6e - Enghien-les-Bains
L, 64 983; V., 44 516; A., 31,49
B. et N., 2 386; E., 42 130.
Réélu : Jean-Pierre Delalande, RPR, m. de Deuil-la-Barre, 23 672 (56,18).
Delphine Mayrargue, PS, 18 458 (43,81).
1er tour : A., 35,22 ; E., 40 576. Delalande, RPR, 13 961 (34,40) ; Mayrargue, PS, 9 317 (22,96) ; Dubois, FN, 7 480 (18,43) ; Jeantils, PC, 3 012 (7,42) ; Patingre, Verts, 1 740 (4,28) ; Tharreau, LDI-MPF, 1 255 (3,09) ; Cottençon, LO, 1 132 (2,79) ; Charbit, GE, 1 009 (2,48) ; Barrière, MDC, 695 (1,71) ; Bertres, MEI, 466 (1,14) ; Jacobs, PNR, 234 (0,57) ; Doyen, div. g., 222 (0,54) ; Mercery, PPL, 53 (0,13).
Lég. 1993 : A., 37,08. Delalande, RPR, 24 747 (72,19) ; Dubois, FN, 9 533 (27,80).
Prés. 1995 : A., 21,82. Chirac, 29 126 (59,24).

7e - Sarcelles Sud-Ouest
L, 72 155; V., 52 534; A., 27,19
B. et N., 1 296; E., 51 238.
Élu : Yves Cochet, Verts, 22 918 (44,72).
Raymond Lamontagne, RPR, d.s., 21 884 (42,71) ; Dominique Joly, FN, 6 436 (12,56).
1er tour : A., 33,21 ; E., 46 368. Lamontagne, RPR, 13 044 (28,13) ; Cochet, Verts, 12 526 (27,01) ; Joly, FN, 9 023 (19,46) ; Durand, PC, 3 582 (7,72) ; Paris, GE, 1 981 (4,27) ; Magarian, LDI-CNIP, 1 722 (3,71) ; Delobelle, LO, 1 574 (3,39) ; Lacoux, MDC, 1 489 (3,21) ; George, MEI, 751 (1,62) ; Lavaud, PNR, 361 (0,77) ; Valente-Dersion, MDR, 289 (0,62) ; Gehan, PPL, 26 (0,05).
Lég. 1993 : A., 32,40. Lamontagne, RPR, 27 130 (59,52) ; Lecuir, PS, 18 445 (40,47).
Prés. 1995 : A., 20,17. Chirac, 31 643 (56,37).

8e - Sarcelles Nord-Est
L, 45 824; V., 30 212; A., 34,06
B. et N., 1 768; E., 28 444.
Élu : Dominique Strauss-Kahn, PS, m. de Sarcelles, 16 967 (59,65).
Michel Montaldo, RPR, c.g., adj. m. de Garges-lès-Gonesse, 11 477 (40,34).
1er tour : A., 37,66 ; E., 27 454. Strauss-Kahn, PS, 10 055 (36,62) ; Montaldo, RPR, 5 749 (20,94) ; Vazeilles, FN, 5 517 (20,09) ; Lebeau, PC, 2 711 (9,87) ; Gellée, GE, 687 (2,50) ; Strub, LDI-MPF, 570 (2,07) ; El Marbati, LO, 530 (1,93) ; Cohen, NE, 519 (1,89) ; Giuliani, LCR, 231 (0,84) ; Herbez, MEI, 207 (0,75) ; Mevel, 4J, 201 (0,73) ; Anglo, MDR, 184 (0,67) ; Blondel, AREV, 171 (0,62) ; Lescoeur, div. g., 106 (0,38) ; Douay, PH, 15 (0,05) ; Lescoeur, div. g., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 35,79. Lellouche, RPR, 14 330 (51,21) ; Strauss-Kahn, PS, 13 648 (48,78).
Prés. 1995 : A., 23,71. Jospin, 17 377 (51,49).

9e - Goussainville
L, 56 032; V., 40 218; A., 28,22
B. et N., 1 304; E., 38 914.
Élu : Jean-Pierre Blazy, PS, m. de Gonesse, 17 858 (45,89).
Marcel Porcher, RPR, d.s., c.m. de Gonesse, 14 603 (37,52) ; Yves de Coatgoureden, FN, c.r., c.m. de Sarcelles, 6 453 (16,58).
1er tour : A., 33,11 ; E., 36 062. Porcher, RPR, 9 063 (25,13) ; Blazy, PS, 8 912 (24,71) ; de Coatgoureden, FN, 8 029 (22,26) ; Toumazet, PC, 5 443 (15,09) ; Carey, LO, 1 170 (3,24) ; Korchia, GE, 972 (2,69) ; Toussaint, LDI-MPF, 831 (2,30) ; Lapeyre, NE, 782 (2,16) ; Sicard, MEI, 328 (0,91) ; Mandarino, PNR, 208 (0,57) ; Jean-Etienne, MDR, 175 (0,48) ; Jeannin, div., 149 (0,41).
Lég. 1993 : A., 37,80. Porcher, RPR, 16 965 (60,65) ; Cottinet, FN, 11 004 (39,34).
Prés. 1995 : A., 20,82. Chirac, 21 784 (51,93).

YVELINES (12)

Réélus : Etienne Pinte, RPR (1re) ; Pierre Lequillier, UDF-PPDF (4e) ; Jacques Myard, RPR (5e) ; Michel Péricard, RPR (6e) ; Pierre Cardo, UDF-PR (7e) ; Henri Cuq, RPR (9e) ; Christine Boutin, UDF-FD (10e) ; Jacques Masdeu-Arus, RPR (12e).
Élus : Franck Borotra, RPR (2e) ; Anne-Marie Idrac, UDF-FD (3e) ; Annette Peulvast-Bergeal, PS (8e) ; Catherine Tasca, PS (11e).

■ Après avoir gagné en 1993 toutes les circonscriptions des Yvelines, la majorité en reperd deux au profit du PS : celles de Mantes-la-Jolie et celle de Trappes. Pierre Cardo (UDF-PR), en revanche, dans la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine, conserve le siège qu'il avait ravi à Michel Rocard (PS) et que n'a pas réussi à reconquérir Jean-Paul Huchon (PS), successeur de l'ancien premier ministre à la mairie de Conflans. A Mantes-la-Jolie, dans le cadre d'une triangulaire, Annette Peulvast-Bergeal (PS), maire de Mantes-la-Ville, a rassemblé plus de voix que n'en totalisait toute la gauche au premier tour. Elle devance ainsi Pierre Bédier, sortant RPR, qui n'a pas bénéficié des 4 points perdus par Marie-Caroline Le Pen (FN) et qui accuse une perte de confiance dans sa propre ville de Mantes-la-Jolie, où il ne devance le PS que de 366 voix. La circonscription de Trappes est également regagnée par le PS avec une courte majorité de 563 voix. L'ancien ministre socialiste Catherine Tasca, très soutenue par son suppléant Guy Malandain, député PS sortant en 1993, a bénéficié intégralement du report des voix de gauche, en particulier du Parti communiste, bien implanté dans cette circonscription dont il dirige trois des six communes. Dans la circonscription rurale d'Aubergenville, où avait lieu la seconde triangulaire du département, le candidat du FN, Michel Bayvet, n'a pas réussi à jouer les arbitres et enregistre une forte baisse de voix par rapport au premier tour et aux législatives de 1993. Henri Cuq (RPR) est réélu.

Sortants : Etienne Pinte, RPR ; André Damien, UDF-FD, suppléant de Franck Borotra, RPR, depuis une élection partielle, le 26 mars 1996, n.s.r.p. ; Paul-Louis Tenaillon, UDF-FD, n.s.r.p. ; Pierre Lequillier, UDF-PPDF ; Jacques Myard, RPR ; Michel Péricard, RPR ; Pierre Cardo, UDF-PR ; Pierre Bédier, RPR ; Henri Cuq, RPR ; Christine Boutin, UDF-FD ; Jean-Michel Fourgous, RPR ; Jacques Masdeu-Arus, RPR.

1re - Versailles Nord
L, 83 173; V., 57 410; A., 30,97
B. et N., 2 632; E., 54 778.
Réélu : Etienne Pinte, RPR, m. de Versailles, 33 645 (61,42).
Anne-Marie Doux, PS, adj. m. de Guyancourt, 21 133 (38,57).
1er tour : A., 33,28 ; E., 53 755. Pinte, RPR, 21 833 (40,61) ; Doux, PS, 12 033 (22,38) ; Lemaire, FN, 6 241 (11,61) ; de Lesquen, LDI-MPF, 2 898 (5,39) ; Leroy, PC, 2 531 (4,70) ; Calemard, div., 2 349 (4,37) ; Yalaoui, Verts, 2 134 (3,97) ; Blanchelande, GE, 1 467 (2,72) ; Bock, CAP, 1 077 (2,00) ; Selz, 4J, 1 050 (1,95) ; Marsouin, div., 104 (0,19) ; Large, PPL, 32 (0,06) ; Lang, div., 6 (0,01).
Lég. 1993 : A., 32,47. Pinte, RPR, 34 283 (67,36) ; Nadaus, PS, 16 610 (32,63).
Prés. 1995 : A., 17,53. Chirac, 41 939 (64,18).

2e - Versailles Sud
L, 72 243; V., 51 178; A., 29,15
B. et N., 2 663; E., 48 515.
Élu : Franck Borotra, RPR, min., a.d., pr. c.g., 29 401 (60,60).
Jacques Lollioz, PS, m. de Magny-les-Hameaux, 19 114 (39,39).
1er tour : A., 32,66 ; E., 46 679. Borotra, RPR, 18 555 (39,75) ; Lollioz, PS, 10 440 (22,36) ; Colombani, FN, 5 896 (12,63) ; Casanova, PC, 2 464 (5,27) ; Schafer, Verts, 2 407 (5,15) ; Julien-Labruyère, GE, 2 127 (4,55) ; Gabriau, LDI-MPF, 2 049 (4,39) ; Sliksik, 4J, 1 013 (2,17) ; Biver, MDC, 571 (1,22) ; Frau, div. g., 516 (1,10) ; Reix, PT, 348 (0,74) ; Chinsy, IR, 293 (0,62).
25 février 1996 : A., 69,54. Franck Borotra, RPR, 11 187 (54,14) ; Jacques Lollioz, PS, 9 476 (45,86).
Lég. 1993 : A., 33,29. Borotra, RPR, 29 790 (67,23) ; Gribe, PS, 14 516 (32,76).
Prés. 1995 : A., 17,64. Chirac, 36 119 (63,33).

3e - Le Chesnay
L, 65 485; V., 45 190; A., 30,99
B. et N., 1 946; E., 43 244.
Élue : Anne-Marie Idrac, UDF-FD, s.E., 30 222 (69,88).
Michèle Valladon, PS, adj. m. de Villepreux, 13 022 (30,11).
1er tour : A., 33,10 ; E., 42 566. Idrac, UDF-FD, 15 145 (35,58) ; Valladon, PS, 8 163 (19,17) ; Brillault, RPR diss., 7 728 (18,15) ; Pinchaux, FN, 4 161 (9,77) ; Buffetaut, LDI-MPF, 1 604 (3,76) ; Amosse, PC, 1 449 (3,40) ; de Bue, GE, 1 305 (3,06) ; Desmoineaux, div., 848 (1,99) ; Mancel, MEI, 823 (1,93) ; Jonis, 4J, 695 (1,63) ; Bugeaud, PPL, 390 (0,91) ; Barget, IR, 255 (0,59).
Lég. 1993 : A., 53,12. Tenaillon, UDF-CDS, 23 489 (100,00).
Prés. 1995 : A., 18,52. Chirac, 37 420 (71,58).

4e - Houilles
L, 67 823; V., 47 780; A., 29,55
B. et N., 3 054; E., 44 726.
Réélu : Pierre Lequillier, UDF-PPDF, c.g., m. de Louveciennes, 27 954 (62,50).
Jean-Pierre Mottura, PS, c.m. de Marly-le-Roi, 16 772 (37,49).
1er tour : A., 34,24 ; E., 43 183. Lequillier, UDF-PPDF, 18 973 (43,93) ; Mottura, PS, 9 081 (21,02) ; Cottin, FN, 5 301 (12,27) ; Boivin, PC, 2 521 (5,83) ; Giroux, Verts, 1 934 (4,47) ; de Compreignac, LDI-MPF, 1 665 (3,85) ; Ajzenberg, LO, 1 058 (2,45) ; Mojika, MEI, 955 (2,21) ; Jacquey, 4J, 864 (2,00) ; Fehringer, NE, 561 (1,29) ; Foulard, IR, 270 (0,62).
Prés. 1995 : A., 18,88. Chirac, 33 457 (63,46).

5e - Sartrouville
L, 64 129; V., 44 650; A., 30,37
B. et N., 2 412; E., 42 238.
Réélu : Jacques Myard, RPR, m. de Maisons-Laffitte, 25 695 (60,83).
Michel Scarbonchi, PRS, d.e., c.m. de Montesson, 16 543 (39,16).
1er tour : A., 33,37 ; E., 41 194. Myard, RPR, 15 395 (37,37) ; Scarbonchi, PRS, 7 574 (18,38) ; Giraud, FN, 6 457 (15,67) ; Alexandre, PC, 2 836 (6,88) ; Sahali, Verts, 2 383 (5,78) ; Guérard, GE, 1 402 (3,40) ; Elzenfisz, div., 900 (2,18) ; Quenot, LO, 821 (1,99) ; Lavaud, UDF diss., 695 (1,68) ; Stein, 4J, 627 (1,52) ; Laurin, div., 521 (1,26) ; Kleinbauer, div., 411 (0,99) ; Tudoux, LCR, 400 (0,97) ; Karbas, div., 396 (0,96) ; Prost, PT, 219 (0,53) ; Schwartz, IR, 157 (0,38).
Lég. 1993 : A., 39,59. Myard, RPR, 18 097 (54,66) ; Wetzel, UDF-CDS, 15 007 (45,33).
Prés. 1995 : A., 19,74. Chirac, 31 569 (62,85).

6e - Saint-Germain-en-Laye
L, 55 352; V., 37 242; A., 32,71
B. et N., 2 030; E., 35 212.
Réélu : Michel Péricard, RPR, m. de Saint-Germain-en-Laye, 21 644 (61,46).
Jean Laurent, PS, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 13 568 (38,53).
1er tour : A., 33,33 ; E., 35 569. Péricard, RPR, 14 969 (42,08) ; Laurent, PS, 6 593 (18,53) ; Lecaillon, FN, 4 310 (12,11) ; Soulat, PC, 3 586 (10,08) ; Podvin, LDI-CNIP, 1 694 (4,76) ; Frydman, Verts, 1 450 (4,07) ; Dorosz, GE, 861 (2,42) ; Michau, 4J, 785 (2,20) ; Hamon, LO, 754 (2,12) ; Christophe, EC, 567 (1,59).
Prés. 1995 : A., 19,44. Chirac, 28 073 (64,99).

7e - Conflans-Sainte-Honorine
L, 66 860; V., 48 400; A., 27,60
B. et N., 2 423; E., 45 977.
Réélu : Pierre Cardo, UDF-PR, c.g., m. de Chanteloup-les-Vignes, 24 164 (52,55).
Jean-Paul Huchon, PS, m. de Conflans-Sainte-Honorine, 21 813 (47,44).
1er tour : A., 32,12 ; E., 43 759. Cardo, UDF-PR, 14 257 (32,58) ; Huchon, PS, 12 448 (28,44) ; Baeckeroot, FN, 7 747 (17,70) ; Minguy, PC, 2 236 (5,11) ; Ferrier, Verts, 1 634 (3,73) ; Bélier, LO, 1 244 (2,84) ; Jalenques, LDI-MPF, 1 175 (2,68) ; Martin, GE, 783 (1,78) ; Mioso, 4J, 646 (1,47) ; Fourchon, NE, 553 (1,26) ; Jouanet, MDC, 448 (1,02) ; Séry, EC, 383 (0,87) ; Cousin, MDR, 163 (0,37) ; Frau, PRS diss., 42 (0,09).
Lég. 1993 : A., 26,43. Cardo, UDF-PR, 24 399 (52,84) ; Rocard, PS, 21 770 (47,15).
Prés. 1995 : A., 19,64. Chirac, 28 684 (55,60).

8e - Mantes-la-Jolie
L, 58 075; V., 44 066; A., 24,12
B. et N., 1 075; E., 42 991.
Élue : Annette Peulvast-Bergeal, PS, c.r., m. de Mantes-la-Ville, 17 321 (40,28).
Pierre Bédier, RPR, d.s., m. de Mantes-la-Jolie, 15 313 (35,61) ; Marie-Caroline Le Pen, FN, c.r., 10 357 (24,09).
1er tour : A., 30,07 ; E., 39 311. Le Pen, FN, 11 197 (28,48) ; Bédier, RPR, 10 372 (26,38) ; Peulvast-Bergeal, PS, 9 656 (24,56) ; Saint-Amaux, PC, 3 853 (9,80) ; Moscodier, GE, 1 745 (4,43) ; Benard, LO, 880 (2,23) ; Bamou, div., 463 (1,17) ; Dupin, PNR, 376 (0,95) ; Berthier, 4J, 342 (0,87) ; Lefebvre, PT, 288 (0,73) ; Gerbaudi, IR, 139 (0,35).
Lég. 1993 : A., 37,48. Bédier, RPR, 18 864 (60,36) ; d'André, FN, 12 387 (39,63).
Prés. 1995 : A., 19,30. Chirac, 23 015 (52,10).

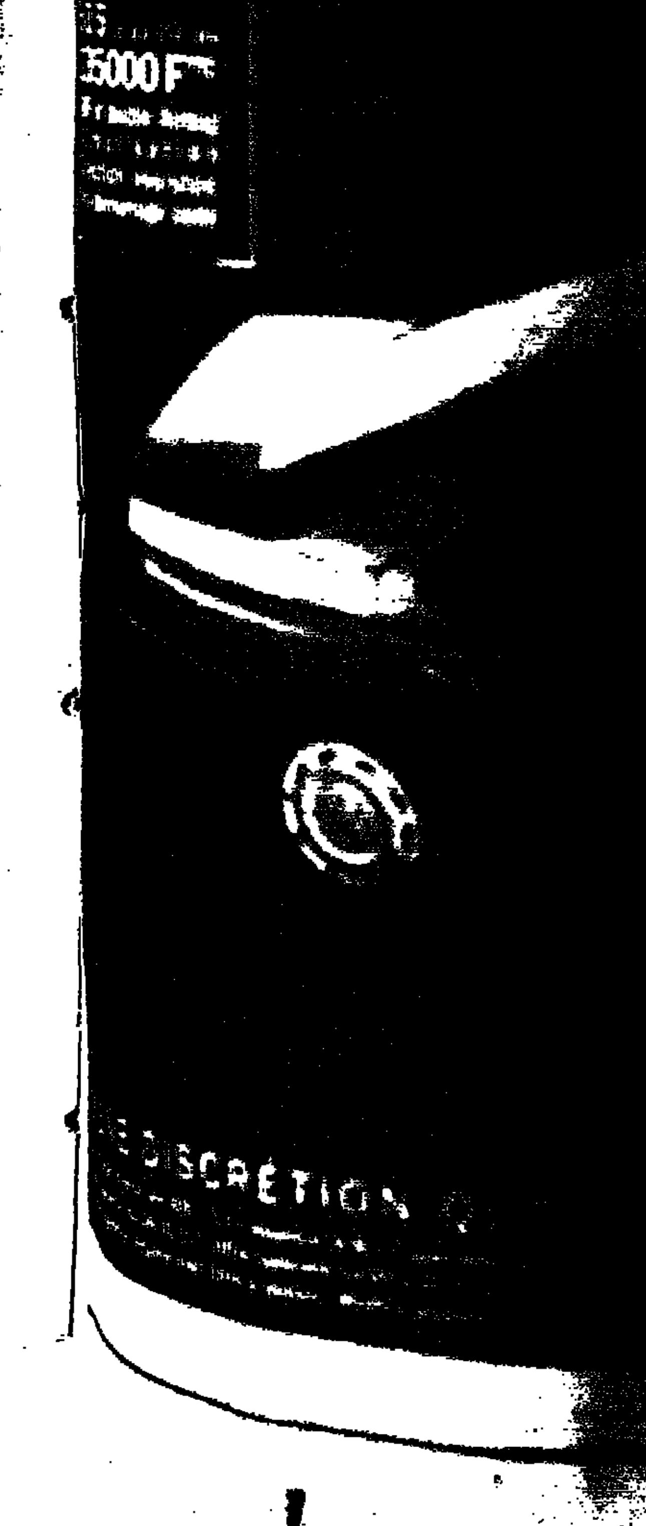
9e - Aubergenville
L, 74 598; V., 56 209; A., 24,65
B. et N., 1 634; E., 54 575.
Réélu : Henri Cuq, RPR, c.g., 25 320 (46,39).
Jean-Alain Rousseau, PS, adj. m. des Mureaux, 19 273 (35,31) ; Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 9 982 (18,29).
1er tour : A., 29,82 ; E., 50 383. Cuq, RPR, 16 609 (32,96) ; Bayvet, FN, 11 893 (23,60) ; Rousseau, PS, 9 870 (19,59) ; Tréhel, PC, 3 621 (7,18) ; Delhaye, MEI, 2 028 (4,02) ; Bischerour, EC, 1 526 (3,02) ; Luguet, LO, 1 479 (2,93) ; Le Marcis, LDI-MPF, 1 283 (2,54) ; de Mesmay, 4J, 668 (1,32) ; Delarue, PT, 481 (0,95) ; Levesque, MDC, 406 (0,80) ; Cordon, div., 313 (0,62) ; Bouhours, PNR, 206 (0,40).
Lég. 1993 : A., 33,84. Cuq, RPR, 27 884 (67,80) ; Bayvet, FN, 13 239 (32,19).
Prés. 1995 : A., 18,29. Chirac, 33 909 (58,19).

10e - Rambouillet
L, 89 341; V., 65 223; A., 26,99
B. et N., 3 464; E., 61 759.
Réélue : Christine Boutin, UDF-FD, c.g., adj. m. de Rambouillet, 33 915 (54,91).
Anny Poursinoff, Verts, c.r., 27 844 (45,08).
1er tour : A., 30,96 ; E., 58 928. Boutin, UDF-FD, 16 867 (28,62) ; Poursinoff, Verts, 14 290 (24,25) ; Michel, FN, 8 311 (14,10) ; Pailleux, RPR diss., 8 179 (13,88) ; Beaumanoir, PC, 4 783 (8,11) ; Haye, MEI, 3 615 (6,13) ; Desvaud, 4J, 1 354 (2,29) ; Melquiond, EC, 1 139 (1,93) ; Rieu, div. g., 390 (0,66).
Lég. 1993 : A., 30,74. Boutin, UDF-CDS, 36 171 (64,50) ; Beaugendre, PS, 19 905 (35,49).
Prés. 1995 : A., 16,80. Chirac, 42 599 (59,78).

11e - Trappes
L, 52 187; V., 36 154; A., 30,72
B. et N., 1 853; E., 34 301.
Élue : Catherine Tasca, PS, a.min., 17 432 (50,82).
Jean-Michel Fourgous, RPR, d.s., m. d'Elancourt, 16 869 (49,17).
1er tour : A., 34,24 ; E., 32 843. Fourgous, RPR, 10 337 (31,47) ; Tasca, PS, 8 047 (24,50) ; Espinat, PC, 5 114 (15,57) ; de Beaulieu, FN, 4 258 (12,96) ; Ivars, GE, 1 236 (3,76) ; Egasse, LO, 964 (2,93) ; Dubarry, EC, 674 (2,05) ; Nacou, LDI-MPF, 586 (1,78) ; Peiffert, div., 497 (1,51) ; Rueff, 4J, 437 (1,33) ; Malinovsky, LCR, 288 (0,87) ; Décharte, div. g., 151 (0,46) ; Vincent, AREV, 139 (0,42) ; Laurent, div., 72 (0,21) ; Nivet, PPL, 42 (0,12) ; Finck, UDF diss., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 31,77. Fourgous, RPR, 16 224 (50,96) ; Malandain, PS, 15 608 (49,03).
Prés. 1995 : A., 19,95. Chirac, 20 000 (50,94).

12e - Poissy
L, 64 552; V., 45 322; A., 29,78
B. et N., 2 459; E., 42 863.
Réélu : Jacques Masdeu-Arus, RPR, m. de Poissy, 23 205 (54,13).
Marie-France Ladet, PS, c.m. de Plaisir, 19 658 (45,86).
1er tour : A., 33,96 ; E., 41 014. Masdeu-Arus, RPR, 13 913 (33,92) ; Ladet, PS, 8 704 (21,22) ; Varanne, FN, 6 466 (15,76) ; Thomas-Florès, PC, 3 791 (9,24) ; Dorange, Verts, 2 303 (5,61) ; Bellenger, LDI-MPF, 1 200 (2,92) ; Gabarain, GE, 1 079 (2,63) ; Abadie, LO, 1 034 (2,52) ; Mercier, EC, 892 (2,17) ; Poutet, 4J, 588 (1,43) ; Huet, div. g., 496 (1,20) ; Dos Santos Silva, MDC, 290 (0,70) ; Carreau, PNR, 223 (0,54) ; Lobjoit, PPL, 35 (0,08).
Lég. 1993 : A., 32,13. Masdeu-Arus, RPR, 23 899 (60,71) ; Trentarossi, PS, 15 467 (39,29).
Prés. 1995 : A., 19,23. Chirac, 28 443 (56,96).

Le Guide du Pouvoir public
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Éditions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



ALSACE
(16 sièges)

Strasbourg
Bas-Rhin
Colmar
Haut-Rhin

Prés. 1995 : Chirac, 58,26.

La région reste très largement acquise à la droite, qui dispose de 13 sièges sur 16. Le PS, qui, depuis 1993, n'avait plus aucun député, reprend néanmoins pied en Alsace, en conquérant trois circonscriptions, dont deux dans le Haut-Rhin et une dans le Bas-Rhin.
Le fait marquant est la victoire, d'extrême justesse, avec 99 voix d'avance, du maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann. Le FN, qui avait appelé à voter contre elle, n'est pas parvenu à ses fins et n'obtient lui-même aucun élu, bien qu'il ait présenté des candidats dans onze circonscriptions. Le maire socialiste de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, retrouve son siège perdu en 1993.

BAS-RHIN (9)

Réélus : Marc Reymann, UDF-FD (2e) ; Yves Bur, UDF-FD (4e) ; Germain Gengenwin, UDF-FD (5e) ; Alain Ferry, MDR (6e) ; Adrien Zeller, UDF-FD (7e) ; François Loos, UDF-rad. (8e) ; Bernard Schreiner, RPR (9e).
Élus : Catherine Trautmann, PS (1re) ; André Schneider, RPR (3e).

■ Catherine Trautmann (PS) l'emporte de 99 voix seulement sur le député sortant, l'UDF Harry Lapp. L'appel de Jean-Marie Le Pen à une sanction contre le maire de Strasbourg a donc été entendu par une partie de l'électorat mais n'a pas empêché celle-ci de devenir le premier député socialiste du centre-ville de Strasbourg depuis la seconde guerre mondiale. En revanche, son adjoint Jean-Claude Petitdemange n'a pu empêcher l'UDF Marc Reymann d'être réélu sur la circonscription où il avait lui-même battu le maire de Strasbourg en 1988. Le RPR André Schneider l'emporte sans surprise contre le Front national Stéphane Bourhis à Schiltigheim, après l'élimination au premier tour d'Alfred Muller (div. g.). Le FN, en duel avec les sortants UDF ou RPR dans cinq circonscriptions, améliore son score du premier tour et *culmine à 33 % à Haguenau. En revanche*, à Sélestat, où le PS avait pu se maintenir dans une triangulaire, le FN est en baisse. Au total, la droite détient sept sièges sur neuf et peut compter sur un allié, Alain Ferry (Mouvement des réformateurs), réélu à Molsheim.

Sortants : Harry Lapp, UDF-PR ; Marc Reymann, UDF-FD ; Alfred Muller, div. g. ; Yves Bur, UDF-FD, élu le 25 juin 1995, en remplacement d'André Durr, RPR, déchu de plein droit de son mandat par le Conseil constitutionnel ; Germain Gengenwin, UDF-FD ; Alain Ferry, MDR ; Adrien Zeller, UDF-FD ; François Loos, UDF-rad. ; Bernard Schreiner, RPR.

1re - Strasbourg Centre
I., 48 269 ; V., 32 961 ; A., 31,71
B. et N., 1 132 ; E., 31 829.

Élue : Catherine Trautmann, PS, a.min., d.e., m. de Strasbourg, 15 964 (50,15).

Harry Lapp, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Strasbourg, 15 865 *(49,84)*.

1er tour : A., 35,72 ; E., 30 227. Trautmann, PS, 11 880 (39,30) ; Lapp, UDF-PR, 9 493 (31,40) ; Riegert, FN, 4 236 (14,01) ; Dreyssé, Verts, 1 008 (3,33) ; Paillot, LDI-MPF, 701 (2,31) ; Kugler, LO, 684 (2,26) ; Huder, PC, 578 (1,91) ; Geiger, MEI, 493 (1,63) ; Plotkin, GE, 370 (1,22) ; Sciard, 4J, 259 (0,85) ; Gomez, LCR, 241 (0,79) ; Webanck, NE, 237 (0,78) ; Pichois, PLN, 47 (0,15).
Lég. 1993 : A., 49,01. Lapp, UDF diss., 13 388 *(64,84)* ; Koehl, UDF-CDS, 7 258 *(35,15)*.
Prés. 1995 : A., 24,66. Chirac, 20 150 (55,51).

2e - Strasbourg Sud
I., 49 151 ; V., 32 242 ; A., 34,40
B. et N., 1 829 ; E., 30 413.

Réélu : Marc Reymann, UDF-FD, c.m. de Strasbourg, 16 216 (53,31).

Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m. de Strasbourg, 14 197 (46,68).

1er tour : A., 37,65 ; E., 29 595. Reymann, UDF-FD, 8 343 (28,19) ; Petitdemange, PS, 8 077 (27,29) ; Wehr, FN, 6 059 (20,47) ; Fritz, Verts, 1 155 (3,90) ; Spieler, ext. d., 1 110 (3,75) ; Metz, PC, 988 (3,33) ; Rouillon, LO, 975 (3,29) ; Koutoujansky, LDI-MPF, 578 (1,95) ; Amann, MEI, 421 (1,42) ; Moretti, GE, 412 (1,39) ; Meyer, LCR, 409 (1,38) ; Sattler, NE, 408 (1,37) ; Chevet, 4J, 349 (1,17) ; Gerber, IR, 258 (0,87) ; Piron, PLN, 53 (0,17).
Lég. 1993 : A., 42,45. Reymann, UDF-CDS, 16 167 (59,71) ; Schmitt, PS, 10 905 (40,28).
Prés. 1995 : A., 25,42. Chirac, 18 987 (53,56).

3e - Strasbourg Nord
I., 62 191 ; V., 38 025 ; A., 38,86
B. et N., 4 151 ; E., 33 872.

Élu : André Schneider, RPR, m. d'Hoenheim, 23 833 (70,36).

Stéphane Bourhis, FN, c.m. d'Hoenheim, 10 039 (29,63).

1er tour : A., 39,01 ; E., 36 673. Schneider, RPR, 8 586 (23,41) ; Bourhis, FN, 8 310 (22,66) ; Desportes, PS, 6 551 (17,86) ; Muller, div. g., 6 311 (17,20) ; Brom, Verts, 1 269 (3,46) ; Baader, PC, 1 068 (2,91) ; Zorner, GE, 1 056 (2,88) ; Baud-Berthier, LO, 918 (2,50) ; Stoffel, LDI-MPF, 909 (2,47) ; Ennacer-Latreche, div., 338 (0,92) ; Jacquey, 4J, 313 (0,85) ; Kling-Moreau, MDC, 278 (0,75) ; Heintz, IR, 217 (0,59) ; Verschuren, PT, 192 (0,52) ; Bresse, EC, 182 (0,49) ; Greitzer, div., 175 (0,47).
Lég. 1993 : A., 40,32. Muller, ADFP, 18 757 (53,47) ; Grossmann, RPR, 16 321 (46,52).
Prés. 1995 : A., 27,95. Chirac, 22 704 (52,75).

4e - Illkirch-Graffenstaden
I., 100 410 ; V., 66 832 ; A., 33,44
B. et N., 6 896 ; E., 59 936.

Réélu : Yves Bur, UDF-FD, c.g., m. de Lingolsheim, 43 105 (71,91).

Georges-Pierre Noth, FN, c.m. d'Illkirch-Graffenstaden, 16 831 (28,08).

1er tour : A., 34,76 ; E., 62 553. Bur, UDF-FD, 21 847 (34,92) ; Noth, FN, 13 905 (22,22) ; Beutel, *PS, 11 714 (18,72)* ; Stoeffler, *LDI-MPF*, 3 750 (5,99) ; Fernique, Verts, 2 353 (3,76) ; Sohm, ext. d., 2 163 (3,45) ; Robert, LO, 1 804 (2,88) ; Maurer, MEI, 1 623 (2,59) ; Biberian, PC, 1 132 (1,81) ; Traballoni, GE, 1 108 (1,77) ; Bapst, NE, 999 (1,59) ; Goschescheck, EC, 155 (0,24).
25 juin 1995 : A., 67,98. Yves Bur, UDF-CDS, 23 272 (75,59) ; Georges-Pierre Noth, N.C., 7 515 (24,41).
Lég. 1993 : A., 41,31. Durr, RPR, 34 694 (70,46) ; Noth, FN, 14 545 (29,54).
Prés. 1995 : A., 21,53. Chirac, 44 039 (60,74).

5e - Sélestat
I., 86 111 ; V., 60 777 ; A., 29,42
B. et N., 2 788 ; E., 57 989.

Réélu : Germain Gengenwin, UDF-FD, c.r., m. de Schaeffersheim, 28 339 (48,86).

Jean-Jacques Renaudet, PS, c.g., adj. m. de Sélestat, 18 075 (31,16); Christian Cotelle, FN, 11 575 (19,96).

1er tour : A., 32,75 ; E., 54 396. Gengenwin, *UDF-FD, 20 412 (37,52)* ; Cotelle, *FN*, 12 426 (22,84) ; Renaudet, PS, 12 221 (22,46) ; Moog, Verts, 2 464 (4,53) ; Schaal, LDI-MPF, 1 995 (3,66) ; Wessang, GE, 1 912 (3,51) ; Hemmerlé, PC, 1 164 (2,14) ; Garnet, MEI, 976 (1,79) ; Waag, rég., 826 (1,51).
Lég. 1993 : A., 33,37. Gengenwin, UDF-CDS, 31 560 (60,13) ; Estève, PS, 20 922 (39,86).
Prés. 1995 : A., 21,11. Chirac, 37 260 (60,41).

6e - Molsheim
I., 74 512 ; V., 47 619 ; A., 36,09
B. et N., 3 987 ; E., 43 632.

Réélu : Alain Ferry, MDR, 33 296 (76,31).

Marlène Heng, FN, 10 336 (23,68).

1er tour : A., 29,96 ; E., 46 123. Ferry, MDR, 20 933 (45,38) ; Heng, FN, 8 993 (19,49) ; Boehm, PS, 5 398 (11,70) ; Morel, div., 3 719 (8,06) ; Metz, Verts, 1 864 (4,04) ; Stoll, ext. d., 1 699 (3,68) ; Fabacher, PC, 1 317 (2,85) ; Staenzel, LDI-MPF, 1 281 (2,77) ; Traballoni, GE, 919 (1,99).
Lég. 1993 : A., 33,06. Ferry, div., 21 148 (50,43) ; Caro, UDF-CDS, 20 784 (49,56).
Prés. 1995 : A., 20,24. Chirac, 30 727 (60,56).

7e - Saverne
I., 75 385 ; V., 52 178 ; A., 30,78
B. et N., 5 314 ; E., 46 864.

Réélu : Adrien Zeller, UDF-FD, pr. c.r., m. de Saverne, 31 979 (68,23).

Yvan Blot, FN, d.e., c.r., c.m. de Strasbourg, 14 885 (31,76).

1er tour : A., 28,66 ; E., 49 830. Zeller, UDF-FD, 22 603 (45,36) ; Blot, FN, 12 574 (25,23) ; Stoeckel, Verts, 4 864 (9,76) ; Bloch, MDC, 2 872 (5,76) ; Girard, PC, 1 508 (3,02) ; Dupalx, LDI-CNIP, 1 474 (2,95) ; Cacheux, NE, 1 133 (2,27) ; Traballoni, GE, 1 041 (2,09) ; Perals, MEI, 924 (1,85) ; Jocz, EC, 827 (1,66).
Prés. 1995 : A., 19,84. Chirac, 32 975 (60,37).

8e - Wissembourg
I., 65 209 ; V., 43 714 ; A., 32,96
B. et N., 4 591 ; E., 39 123.

Réélu : François Loos, UDF-rad., c.r., 28 319 (72,38).

Joël Killy, FN, 10 804 (27,61).

1er tour : A., 31,30 ; E., 41 844. Loos, UDF-rad., 19 498 (46,59) ; Killy, FN, 8 440 (20,17) ; Liehn, PS, 6 576 (15,71) ; Hémonet, Verts, 2 790 (6,66) ; Rauscher, ext. d., 2 185 (5,22) ; Lemaire, LDI-MPF, 771 (1,84) ; Roudy, PC, 638 (1,52) ; Wolff, EC, 522 (1,24) ; Lagas, écol., 424 (1,01).
Lég. 1993 : A., 34,11. Loos, UDF-rad., 20 742 (53,14) ; Bertrand, RPR, 18 285 (46,85).
Prés. 1995 : A., 21,07. Chirac, 28 059 (59,89).

9e - Haguenau
I., 92 067 ; V., 61 986 ; A., 32,67
B. et N., 6 799 ; E., 55 187.

Réélu : Bernard Schreiner, RPR, m. de Brumath, 36 852 (66,77).

François Schultz, FN, c.r., c.m. d'Haguenau, 18 335 (33,22).

1er tour : A., 31,19 ; E., 59 472. Schreiner, RPR, 20 937 (35,20) ; Schultz, FN, 14 298 (24,04) ; Riedlin, PS, 9 776 (16,43) ; Spieler, ext. d., 4 006 (6,73) ; Rombourg, LDI-MPF, 1 895 (3,18) ; Schmitt, EC, 1 864 (3,13) ; Luchessa, LO, 1 762 (2,96) ; Krauth, NE, 1 400 (2,35) ; Begeot, MEI, 1 389 (2,33) ; Cnapelynck, GE, 1 183 (1,98) ; Colas, PC, 852 (1,43) ; Vermont, PPL, 110 (0,18).
Prés. 1995 : A., 21,57. Chirac, 40 302 (61,49).

HAUT-RHIN (7)

Réélus : Gilbert Meyer, RPR (1re) ; Jean-Luc Reitzer, RPR (3e) ; *Jean Ueberschlag, RPR (4e)* ; Jean-Jacques Weber, UDF-FD (6e).
Élus : Marc Dumoulin, div. d. (2e) ; Jean-Marie Bockel, PS (5e) ; Jean-Pierre Baeumler, PS (7e).

■ Dans ce département, où tous les députés sortants appartenaient à l'ancienne majorité, l'érosion des voix de droite, manifeste dès le premier tour, s'est confirmée au second, puisque deux *circonscriptions, celle de Mulhouse Est*, Ouest et Sud, et celle de Cernay, reviennent au Parti socialiste. Dans celle de Mulhouse Est, Ouest et Sud, le maire de la ville, Jean-Marie Bockel, arrivé en tête au premier tour, est élu, devant le député sortant, Joseph Klifa (UDF), qui obtient 31,93 % des voix. Au premier tour, Joseph Klifa, avec 21,95 % des suffrages, avait été devancé par le candidat du Front national, Gérard Freulet (26,81 %), mais il a bénéficié d'une mobilisation des électeurs pour cette triangulaire très disputée. En revanche, dans la circonscription de Mulhouse Nord, que l'on estimait à la portée de la gauche, le sortant, Jean-Jacques Weber (UDF-FD) sauve son siège avec 41,49 % (contre 40,10 % au socialiste Joseph Spiegel). Autre surprise de ce second tour : la lourde défaite, dans la circonscription de Kaysersberg, de Jean-Paul Fuchs (UDF-FD), qui briguait son sixième mandat. Il est nettement battu par Marc Dumoulin (div. d. se réclamant de la « majorité présidentielle »), le directeur de la Maison de l'Alsace à Paris.

Sortants : Gilbert Meyer, RPR ; Jean-Paul Fuchs, UDF-FD ; Jean-Luc Reitzer, RPR ; Jean Ueberschlag, RPR ; *Joseph Klifa, UDF-FD ; Jean-Jacques* Weber, UDF-FD ; Michel Habig, RPR.

1re - Colmar
I., 64 175 ; V., 43 808 ; A., 31,73
B. et N., 3 041 ; E., 40 767.

Réélu : Gilbert Meyer, RPR, m. de Colmar, 23 882 (58,58).

Serge Rosenblieh, PS, c.m. de Colmar, 16 885 (41,41).

1er tour : A., 32,69 ; E., 40 945. Meyer, RPR, 15 686 (38,31) ; Rosenblieh, PS, 9 788 (23,90) ; Becker, FN, 7 235 (17,67) ; Breuzard, GE, 1 831 (4,47) ; Waehren, Verts, 1 798 (4,39) ; Peter, UDF diss., 1 549 (3,78) ; Rousset, LO, 1 221 (2,98) ; Huck-Bargmann, LDI-MPF, 1 037 (2,53) ; Michel, PC, 800 (1,95).
Lég. 1993 : A., 54,85. Meyer, RPR, 21 257 (100,00).
Prés. 1995 : A., 22,06. Chirac, 26 578 (58,65).

2e - Kayserberg
I., 68 154 ; V., 44 528 ; A., 34,66
B. et N., 7 533 ; E., 36 995.

Élu : Marc Dumoulin, *div. d.*, 21 765 (58,83).

Jean-Paul Fuchs, UDF-FD, d.s., d.e., c.m. de Colmar, 15 230 (41,16).

1er tour : A., 30,58 ; E., 44 361. Fuchs, UDF-FD, 10 808 (24,36) ; Dumoulin, div., 8 158 (18,39) ; Fricker, FN, 8 092 (18,24) ; Stoll, Verts, 7 025 (15,83) ; Mayer-Barthet, div. g., 5 551 (12,51) ; Zimmerlin, LO, 1 845 (4,15) ; Armusieaux, GE, 1 544 (3,48) ; Buecher, PC, 1 338 (3,01).
Lég. 1993 : A., 36,87. Fuchs, UDF-CDS, 21 858 (55,67) ; Barthet, GE, 17 403 (44,32).
Prés. 1995 : A., 20,22. Chirac, 30 906 (61,67).

3e - Altkirch, Thann
I., 74 259 ; V., 52 403 ; A., 29,43
B. et N., 3 534 ; E., 48 869.

Réélu : Jean-Luc Reitzer, RPR, c.g., m. d'Altkirch, 32 394 (66,28).

Michel Habib, PS, c.g., adj. m. de Thann, 16 475 (33,71).

1er tour : A., 27,87 ; E., 50 664. Reitzer, RPR, 23 622 (46,62) ; Habib, PS, 9 041 (17,84) ; Binder, FN, 8 871 (17,50) ; Waechter, MEI, 3 942 (7,78) ; Rolandez, LO, 1 325 (2,61) ; Simeoni, PC, 1 192 (2,35) ; Boigeol, div., 927 (1,83) ; Rolland, LDI-MPF, 878 (1,73) ; Hell, rég., 866 (1,70).
Prés. 1995 : A., 19,14. Chirac, 33 172 (60,80).

4e - Huningue
I., 65 183 ; V., 42 426 ; A., 34,91
B. et N., 5 820 ; E., 36 606.

Réélu : Jean Ueberschlag, RPR, m. de Saint-Louis, 27 093 (74,01).

Pascal Tresch, FN, 9 513 (25,98).

1er tour : A., 33,97 ; E., 40 878. Ueberschlag, RPR, 15 353 (37,55) ; Tresch, FN, 6 621 (16,19) ; Wiederkehr, PS, 6 163 (15,07) ; Johaneck, div., 4 746 (11,61) ; Schneider, rég., 1 729 (4,23) ; Agrimont, GE, 1 402 (3,43) ; Wicky, MEI, 1 391 (3,40) ; Weber-Kopp, LDI-MPF, 1 255 (3,07) ; Cluti, LO, 920 (2,25) ; Labarre, PC, 798 (1,95) ; Wagner, div., 500 (1,22).
Lég. 1993 : A., 39,20. Ueberschlag, RPR, 26 598 (76,70) ; Yung, FN, *8 077 (23,29)*.
Prés. 1995 : A., 22,03. Chirac, 28 604 (61,29).

5e - Mulhouse Est, Ouest, Sud
I., 51 336 ; V., 36 125 ; A., 29,63
B. et N., 1 120 ; E., 35 005.

Élu : Jean-Marie Bockel, PS, a.min., a.d., c.g., m. de Mulhouse, 14 584 (41,66).

Joseph Klifa, UDF-FD, d.s., 11 179 (31,93); Gérard Freulet, FN, a.d., c.r., c.m. de Mulhouse, 9 242 (26,40).

1er tour : A., 35,90 ; E., 31 598. *Bockel*, PS, 9 298 (29,42) ; Freulet, FN, 8 472 (26,81) ; Klifa, UDF-FD, 6 938 (21,95) ; Arnaud, div. d., 1 514 (4,79) ; Caristan-Lentin, GE, 1 085 (3,43) ; Hoppe, MEI, 920 (2,91) ; Ruch, LO, 897 (2,83) ; Bechler, PC, 667 (2,11) ; Vuillard, LDI-MPF, 565 (1,78) ; Schweitzer, MDR, 447 (1,41) ; Dienad, div., 286 (0,90) ; Vigouret, MDC, 281 (0,88) ; Anstett, div. d., 228 (0,72).
Lég. 1993 : A., 31,38. Klifa, UDF-PSD, 13 690 (39,39) ; Bockel, PS, 13 588 (39,09) ; Freulet, FN, 7 476 (21,51).
Prés. 1995 : A., 24,29. Chirac, 21 016 (56,52).

6e - Mulhouse Nord
I., 68 467 ; V., 48 676 ; A., 28,90
B. et N., 1 518 ; E., 47 158.

Réélu : Jean-Jacques Weber, UDF-FD, pr. c.g., m. de Sausheim, 19 566 (41,49).

Joseph Spiegel, PS, c.r., c.g., m. de Kingersheim, *18 915 (40,10)* ; *Aldo Zasio, FN*, c.m. de Mulhouse, 8 677 (18,39).

1er tour : A., 33,68 ; E., 43 370. Weber, UDF-FD, 13 082 (30,16) ; Spiegel, PS, 12 474 (28,76) ; Zasio, FN, 9 936 (22,91) ; Becq, GE, 1 267 (2,92) ; Flory, MEI, 1 216 (2,80) ; Kaspar, div. g., 1 151 (2,65) ; Morel, PC, 1 071 (2,46) ; Pheulpin, LO, 1 053 (2,42) ; Manchon, LDI-MPF, 801 (1,84) ; Lamouchi, div., 664 (1,53) ; Vinel, div., 371 (0,85) ; Lander, MDC, 284 (0,65).
Lég. 1993 : A., 37,35. Weber, UDF-CDS, 25 999 *(69,93) ; Thévenot, FN, 11 175 (30,06)*.
Prés. 1995 : A., 23,46. Chirac, 24 941 (52,20).

7e - Cernay
I., 66 480 ; V., 49 048 ; A., 26,22
B. et N., 1 889 ; E., 47 159.

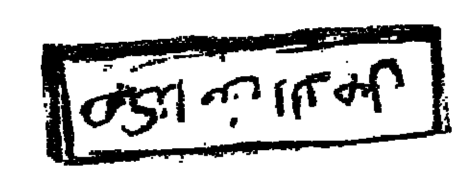
Élu : Jean-Pierre Baeumler, PS, a.d., c.r., m. de Thann, 20 406 (43,27).

Michel Habig, RPR, d.s., c.g., m. d'Ensisheim, 17 929 (38,01); Jean-Marie Schneider, FN, c.m. de Cernay, 8 824 (18,71).

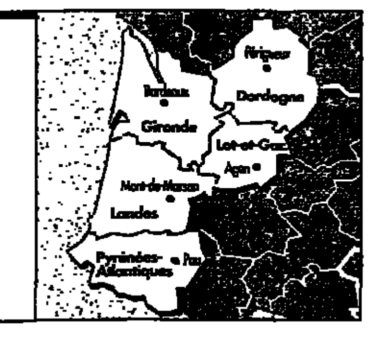
1er tour : A., 29,90 ; E., 44 184. Baeumler, PS, 12 380 (28,01) ; Habig, RPR, 12 158 (27,51) ; Schneider, FN, 10 013 (22,66) ; Muller, Verts, 2 411 (5,45) ; Cordonnier, rég., 1 844 (4,17) ; Siboni, div., 1 636 (3,70) ; Sense, LO, 1 530 (3,46) ; Muré, PC, 1 362 (3,08) ; Gonneau, LDI-MPF, 850 (1,92).
Lég. 1993 : A., 31,87. Habig, RPR, 21 348 (52,95) ; Baeumler, PS, 18 963 (47,04).
Prés. 1995 : A., 20,62. *Jospin*, 24 103 (51,20).



(1) Prix spécial pour une 605 - 2.0 l. essence, A.M. 97 avec ABR, double Airbag(2), climatisation(3), direction assistée, anti-démarrage codé – au lieu de 164 000 F TTC (tarif conseillé au 28/01/97). Offre spéciale valable du 1er avril au 30 juin dans le Réseau Peugeot affichant l'opération. (2) Coussins gonflables de sécurité. (3) Réfrigération régulée avec filtre à pollen. Modèle présenté : 605. 2.0 l. essence, A.M. 97 avec les options peinture métallisée et toit ouvrant.



AQUITAINE
(27 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 50,23.

Inversion totale du rapport de forces en Aquitaine : la gauche passe de quatre à vingt et un députés dont dix-neuf PS ; le RPR et l'UDF, qui disposaient de vingt-trois des vingt-sept sièges de la région depuis 1993, se retrouvent avec cinq députés, dont Alain Juppé en Gironde. Le RPR perd dix de ses quatorze députés et l'UDF n'en conserve qu'un sur ses neuf sortants, le centriste François Bayrou dans les Pyrénées-Atlantiques où le ministre du budget, Alain Lamassoure (UDF-PR), est battu comme le ministre de l'Outre-mer, Jean-Jacques de Peretti (RPR), en Dordogne.

Ce département, avec les Landes et le Lot-et-Garonne, repasse totalement à gauche. Noël Mamère (EC) donne à la Gironde un député écologiste.

DORDOGNE (4)

Élus : Michel Dasseux, PS (1re) ; Michel Suchod, MDC (2e) ; René Dutin, PC (3e) ; Germinal Peiro, PS (4e).

■ La dynamique en faveur de la gauche, amorcée au premier tour, s'est largement amplifiée : les quatre députés sortants RPR sont battus avec une marge plus importante que ne le laissaient prévoir les simples reports. La hausse de la participation n'a pas profité à la majorité sortante, bien au contraire. La défaite la plus cinglante est celle du ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti (RPR), battu à Sarlat par un jeune instituteur socialiste au prénom riche en symboles : Germinal Peiro, qui enregistre le meilleur score de la gauche dans le département. Défaite sévère à Nontron pour Frédéric de Saint-Sernin (RPR), qui n'a pu résister à l'assaut du communiste René Dutin. Victoire aisée pour le socialiste Michel Dasseux à Périgueux. Enfin, Michel Suchod, le secrétaire général du Mouvement des citoyens, retrouve son siège à Bergerac à l'issue d'un duel très serré avec le sortant, le maire RPR Daniel Garrigue.

Sortants : François Roussel, RPR ; Daniel Garrigue, RPR ; Frédéric de Saint-Sernin, RPR ; Dominique Bousquet, suppléant de Jean-Jacques de Peretti, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. de Peretti.

1re - Périgueux
I., 71 519 ; V., 56 977 ; A., 20,33
B. et N., 3 585 ; E., 53 392.

Élu : Michel Dasseux, PS, c.g., m. de Coulounieix-Chamiers, 29 219 (54,72).

François Roussel, RPR, d.s., m. de Neuvic, 24 173 (45,27).

1er tour : A., 26,04 ; E., 50 058. Roussel, RPR, 17 141 (34,24) ; Dasseux, PS, 15 908 (31,77) ; Le Goff, PC, 7 825 (15,63) ; Courtois, FN, 4 377 (8,74) ; Labetaa, Verts, 1 521 (3,03) ; Jullien, GE, 1 501 (2,99) ; Jardry, LDI-CNIP, 997 (1,99) ; Crespin, 4J, 788 (1,57).
Lég. 1993 : A., 24,01. Roussel, RPR, 28 603 (56,02) ; Bioulac, PS, 22 454 (43,97).
Prés. 1995 : A., 15,71. Jospin, 29 938 (51,84).

2e - Bergerac
L., 75 266 ; V., 58 534 ; A., 22,23
B. et N., 4 328 ; E., 54 206.

Élu : Michel Suchod, MDC, a.d., 27 474 (50,68).

Daniel Garrigue, RPR, d.s., m. de Bergerac, 26 732 (49,31).

1er tour : A., 28,55 ; E., 51 635. Garrigue, RPR, 16 102 (31,18) ; Suchod, MDC, 9 468 (18,33) ; Doré, PS, 7 978 (15,45) ; Durin, FN, 6 811 (13,19) ; Bourgeois, PS diss., 6 014 (11,64) ; Morand-Monteil, LDI-MPF, 1 970 (3,81) ; Cozza, MEI, 1 592 (3,08) ; Pontalier, rég., 920 (1,78) ; Garello, 4J, 780 (1,51).
Lég. 1993 : A., 32,00. Garrigue, RPR diss., 20 215 (54,91) ; Trayssac, UDF, 16 598 (45,08).
Prés. 1995 : A., 15,40. Chirac, 30 865 (51,11).

3e - Nontron
L., 70 945 ; V., 58 816 ; A., 17,09
B. et N., 3 006 ; E., 55 810.

Élu : René Dutin, PC, c.g., m. de Saint-Estèphe, 30 198 (54,10).

Frédéric de Saint-Sernin, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Nontron, 25 612 (45,89).

1er tour : A., 20,96 ; E., 52 906. De Saint-Sernin, RPR, 18 377 (34,73) ; Dutin, PC, 13 976 (26,41) ; Cazeau, PS, 13 455 (25,43) ; Lebrun, FN, 3 573 (6,75) ; Chanseau, GE, 2 157 (4,07) ; Rigaud, LDI-MPF, 1 291 (2,44) ; Lemonnier, PPL, 77 (0,14).
Lég. 1993 : A., 18,88. De Saint-Sernin, RPR, 28 268 (50,46) ; Dutin, PC, 27 745 (49,53).
Prés. 1995 : A., 13,03. Chirac, 30 070 (50,28).

4e - Sarlat-la-Canéda
L., 80 091 ; V., 65 671 ; A., 18,00
B. et N., 3 419 ; E., 62 252.

Élu : Germinal Peiro, PS, c.g., m. de Castelnaud-la-Chapelle, 35 031 (56,27).

Jean-Jacques de Peretti, RPR, min., c.g., m. de Sarlat, 27 221 (43,72).

1er tour : A., 23,79 ; E., 57 699. De Peretti, RPR, 19 186 (33,25) ; Peiro, PS, 16 914 (29,31) ; Auzou, PC, 11 953 (20,71) ; de Lesquen, FN, 4 736 (8,20) ; d'Eaubonne, GE, 1 429 (2,47) ; Armagnac, Verts, 1 416 (2,45) ; Garreau, LDI-MPF, 1 284 (2,22) ; Desdemaines-Hugon, MEI, 781 (1,35).
Lég. 1993 : A., 19,69. De Peretti, RPR, 33 033 (55,01) ; Dumas, PS, 27 014 (44,98).
Prés. 1995 : A., 13,14. Chirac, 33 736 (50,38).

GIRONDE (11)

Réélus : Jean Valleix, RPR (1re) ; Pierre Ducout, PS (7e).
Élus : Alain Juppé, RPR (2e) ; Noël Mamère, EC (3e) ; Conchita Lacuey, PS (4e) ; Pierre Brana, PS (5e) ; Michel Sainte-Marie, PS (6e) ; François Deluga, PS (8e) ; Odette Trupin, PS (9e) ; Gilbert Mitterrand, PS (10e) ; Bernard Madrelle, PS (11e).

■ Avec neuf sièges sur onze au lieu de deux, la gauche se retrouve en position plus avantageuse qu'avant 1993. Elle n'avait alors que huit élus. D'une manière générale, cette victoire a été plus massive que ne l'espéraient les socialistes girondins. Les circonscriptions retournent donc à la famille politique à laquelle elles appartenaient depuis cinquante ans. A Arcachon, François Deluga, ancien chevènementiste resté au PS, a su profiter des divisions de la majorité, en dépit d'un bon report des voix de droite vers son adversaire. Au second tour, la mobilisation s'est plutôt faite à gauche, comme à Cenon, où Conchita Lacuey (PS) réussit le meilleur score du département. A Libourne, Gilbert Mitterrand effectue un beau retour et dépasse même son résultat de 1988. Comme Bernard Madrelle, frère du président du conseil général, qui retrouve son siège de Blaye, perdu en 1993, en améliorant son score de 1988. Il faut noter la très bonne performance de Noël Mamère, à Bordeaux-Sud, qui ne bénéficiait que d'un soutien fort tiède de la part du PS local et glacial de la part du PC.

La droite ne conserve que la 1re circonscription, Bordeaux-Nord, où Jean Valleix a largement bénéficié des voix du FN, et la 2e circonscription, Bordeaux-Centre, où Alain Juppé réussit un score que personne n'espérait dans les milieux qui lui étaient le plus favorables. Il semble que la mobilisation des abstentionnistes ait joué en sa faveur, mobilisation sans doute favorisée par l'appel du FN à voter contre lui.

Sortants : Jean Valleix, RPR ; Jacques Chaban-Delmas, RPR, n.r.s.p. ; Jean-Claude Barran, RPR, devenu député le 3 septembre 1993, en remplacement de Gérard Castagnera, RPR, décédé ; Pierre Garmendia, PS, n.s.r.p. ; Xavier Pintat, UDF-PR ; Pierre Favre, UDF-PR ; Pierre Ducout, PS ; Robert Cazalet, UDF-PR ; Philippe Dubourg, RPR ; Jean-Claude Bireau, RPR ; Daniel Picotin, UDF-rad.

1re - Bordeaux Nord
L., 69 956 ; V., 49 904 ; A., 28,66
B. et N., 2 304 ; E., 47 600.

Réélu : Jean Valleix, RPR, m. du Bouscat, 26 175 (54,98).

Béatrice Desaigues, PS, 21 425 (45,01).

1er tour : A., 32,83 ; E., 45 084. Valleix, RPR, 16 950 (37,59) ; Desaigues, PS, 11 725 (26,00) ; Colombier, FN, 5 095 (11,30) ; Maurin, PC, 3 048 (6,76) ; de Bentzmann, LDI-MPF, 1 746 (3,87) ; Le Goff, Verts, 1 138 (2,52) ; Lacoste, LO, 881 (1,95) ; Fedou, div. d., 815 (1,80) ; Ballias, GE, 700 (1,55) ; Albouy, 4J, 691 (1,53) ; Rabelsen, MEI, 562 (1,24) ; Fournier, MDC, 557 (1,23) ; Garuz, NE, 429 (0,95) ; Durin, LCR, 417 (0,92) ; Copin, LO diss., 243 (0,53) ; Touya, PLN, 87 (0,19).
Lég. 1993 : A., 35,69. Valleix, RPR, 26 531 (62,81) ; Dusseau, PS, 15 706 (37,18).
Prés. 1995 : A., 20,10. Chirac, 31 186 (57,25).

2e - Bordeaux Centre
L., 50 651 ; V., 34 412 ; A., 32,06
B. et N., 1 395 ; E., 33 017.

Élu : Alain Juppé, RPR, pr. min., m. de Bordeaux, 17 827 (53,99).

Gilles Savary, PS, c.m. de Bordeaux, 15 190 (46,00).

1er tour : A., 35,87 ; E., 31 521. Juppé, RPR, 12 158 (38,57) ; Savary, PS, 8 827 (28,00) ; Sirgue, FN, 3 196 (10,13) ; Mellier, PC, 1 866 (5,92) ; Prost, Verts, 1 175 (3,72) ; Benand, GE, 1 029 (3,26) ; Picard, LDI-MPF, 970 (3,07) ; Théry, div., 618 (1,96) ; Zeboulon, div., 531 (1,68) ; Couturier, LCR, 529 (1,67) ; Gautheron, 4J, 365 (1,15) ; Darroquy, div., 114 (0,36) ; Delmas, rég., 90 (0,28) ; Dubern, div. d., 31 (0,09) ; Diaz, PLN, 22 (0,07).
Lég. 1993 : A., 43,56. Chaban-Delmas, RPR, 18 346 (75,09) ; Sirgue, FN, 6 084 (24,90).
Prés. 1995 : A., 22,38. Chirac, 22 061 (56,52).

3e - Bordeaux Sud
L., 63 168 ; V., 44 934 ; A., 28,86
B. et N., 3 044 ; E., 41 890.

Élu : Noël Mamère, EC, d.e., m. de Bègles, 25 515 (60,90).

Jean-Claude Barran, RPR, d.s., c.g., 16 375 (39,09).

1er tour : A., 31,68 ; E., 41 554. Mamère, EC, 14 131 (34,00) ; Barran, RPR, 10 380 (24,98) ; Paris, PC, 6 892 (16,58) ; Lastrade, FN, 4 266 (10,26) ; Coat, GE, 1 022 (2,45) ; Texier, LO, 987 (2,37) ; de Sabran-Ponteves, LDI-CNIP, 835 (2,00) ; Joly, MDC, 785 (1,88) ; Boye, 4J, 765 (1,84) ; Noël, MEI, 696 (1,67) ; Nicolas, LCR, 533 (1,28) ; Barthélémy, LO diss., 262 (0,63).
Lég. 1993 : A., 32,94. Castagnera, RPR, 19 877 (51,35) ; Barrande, PS, 18 825 (48,64).
Prés. 1995 : A., 20,42. Jospin, 27 862 (57,20).

4e - Cénon
L., 72 535 ; V., 51 985 ; A., 28,33
B. et N., 3 772 ; E., 48 213.

Élue : Conchita Lacuey, PS, adj. m. de Floirac, 30 715 (63,70).

Jean-Pierre Favroul, RPR, m. de Bouliac, 17 498 (36,29).

1er tour : A., 29,99 ; E., 48 708. Lacuey, PS, 12 588 (25,84) ; Favroul, RPR, 9 213 (18,91) ; Souble, PS diss., 7 485 (15,36) ; Munier, FN, 7 200 (14,78) ; Iglesias, PC, 5 106 (10,48) ; Bathélémy, LO, 1 215 (2,49) ; Gabaude, LDI-MPF, 1 202 (2,46) ; Scazza, Verts, 1 123 (2,30) ; Fernandez, GE, 1 036 (2,12) ; Petit, 4J, 663 (1,36) ; Mainhagu, LCR, 547 (1,12) ; Poitou, MEI, 539 (1,10) ; Teillet, PT, 461 (0,94) ; Dubuc, LO diss., 330 (0,67).
Lég. 1993 : A., 32,16. Garmendia, PS, 24 959 (56,80) ; Favroul, RPR, 18 983 (43,20).
Prés. 1995 : A., 19,31. Jospin, 33 232 (60,04).

5e - Blanquefort
L., 79 669 ; V., 59 853 ; A., 24,87
B. et N., 3 351 ; E., 56 502.

Élu : Pierre Brana, PS, a.d., c.g., m. d'Eysines, 31 013 (54,88).

Xavier Pintat, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Soulac-sur-mer, 25 489 (45,11).

1er tour : A., 29,35 ; E., 53 522. Brana, PS, 18 024 (33,67) ; Pintat, UDF-PR, 16 846 (31,47) ; Lavalette, FN, 7 898 (14,75) ; Cimbron, PC, 4 071 (7,60) ; Gaillat, Verts, 1 503 (2,80) ; Toulet-Bayti, 4J, 966 (1,80) ; Grimbert, LO diss., 955 (1,78) ; Baillargé, MDC, 869 (1,62) ; di Giulio, LDI-CNIP, 842 (1,57) ; Saubusse, MEI, 726 (1,35) ; Mostolat, NE, 677 (1,26) ; Joubert, PRS, 145 (0,27).
Lég. 1993 : A., 29,05. Pintat, UDF-PR, 28 440 (55,96) ; Brana, PS, 22 380 (44,03).
Prés. 1995 : A., 18,04. Jospin, 31 870 (51,64).

6e - Mérignac
L., 74 142 ; V., 54 730 ; A., 26,18
B. et N., 2 777 ; E., 51 955.

Élu : Michel Sainte-Marie, PS, a.d., m. de Mérignac, 28 962 (55,74).

Pierre Favre, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Jean-d'Illac, 22 991 (44,25).

1er tour : A., 30,17 ; E., 49 562. Sainte-Marie, PS, 18 415 (37,15) ; Favre, UDF-PR, 14 834 (29,93) ; Taveau, FN, 5 186 (10,46) ; Lacoste, PC, 3 598 (7,26) ; Svahn, Verts, 1 595 (3,21) ; Lacaze, GE, 1 468 (2,96) ; Malaty, LO, 1 429 (2,88) ; Meyniac, LDI-CNIP, 943 (1,90) ; Oui, 4J, 940 (1,89) ; Leclair, MDC, 581 (1,17) ; Lafon, LO diss., 316 (0,63) ; Rocher, IR, 195 (0,39) ; Le Floch, PLN, 62 (0,12).
Lég. 1993 : A., 26,41. Favre, UDF-PR, 24 663 (50,03) ; Sainte-Marie, PS, 24 633 (49,97).
Prés. 1995 : A., 17,16. Jospin, 29 731 (50,68).

7e - Pessac
L., 83 576 ; V., 60 634 ; A., 27,45
B. et N., 3 162 ; E., 57 472.

Réélu : Pierre Ducout, PS, c.g., m. de Cestas, 34 873 (60,67).

Michel Dufranc, RPR, c.r., m. de La Brède, 22 599 (39,32).

1er tour : A., 29,84 ; E., 56 197. Ducout, PS, 23 219 (41,31) ; Dufranc, RPR, 14 883 (26,48) ; Le Gentil, FN, 5 647 (10,04) ; Allemandou, PC, 4 328 (7,70) ; Dufour, Verts, 1 946 (3,46) ; Durand, LO, 1 479 (2,63) ; Roche, 4J, 1 062 (1,89) ; Weber-Holtzsherer, LDI-CNIP, 1 061 (1,88) ; Seailles, GE, 961 (1,71) ; Andueza, MEI, 863 (1,53) ; Brugère, LO diss., 552 (0,98) ; Caubet, MDR, 196 (0,34).
Lég. 1993 : A., 28,62. Ducout, PS, 28 767 (53,44) ; Letamendia, UDF-CDS, 25 059 (46,55).
Prés. 1995 : A., 17,44. Jospin, 34 876 (53,66).

8e - Arcachon
L., 92 338 ; V., 68 973 ; A., 25,30
B. et N., 3 711 ; E., 65 262.

Élu : François Deluga, PS, m. du Teich, 33 894 (51,93).

Robert Cazalet, UDF-PR, d.s., c.g., 31 368 (48,06).

1er tour : A., 29,02 ; E., 62 020. Deluga, PS, 20 505 (33,06) ; Cazalet, UDF-PR, 15 355 (24,75) ; Espied, UDF-PPDF diss., 8 612 (13,88) ; Monier, FN, 7 796 (12,57) ; Cleaz, PC, 4 021 (6,48) ; Hennequin, LDI-CNIP, 1 939 (3,12) ; Daverat, Verts, 1 189 (1,91) ; Magné, GE, 1 084 (1,74) ; Pommier, 4J, 768 (1,23) ; Brieux, MEI, 638 (1,02) ; Ferard, PLN, 113 (0,18).
Lég. 1993 : A., 30,09. Cazalet, UDF-PR, 34 370 (59,84) ; Acot-Mirande, PS, 23 062 (40,15).
Prés. 1995 : A., 17,50. Chirac, 39 709 (54,54).

9e - Langon
L., 86 548 ; V., 66 831 ; A., 22,78
B. et N., 3 851 ; E., 62 980.

Élue : Odette Trupin, PS, 35 182 (55,86).

Philippe Dubourg, RPR, d.s., c.g., m. d'Illats, 27 798 (44,13).

1er tour : A., 26,54 ; E., 60 457. Dubourg, RPR, 17 782 (29,41) ; Trupin, PS, 16 073 (26,58) ; Augey, PC, 10 861 (17,96) ; de Peretti, FN, 7 945 (13,14) ; Hoffmann, Verts, 1 664 (2,75) ; Laguérie, LDI-MPF, 1 449 (2,39) ; Seguin, GE, 991 (1,63) ; Beaumon, MDC, 986 (1,63) ; Cittone, MEI, 862 (1,42) ; Hutzler, 4J, 826 (1,36) ; Margalef, IR, 476 (0,78) ; Merop, div., 425 (0,70) ; Villattes, PLN, 117 (0,19).
Lég. 1993 : A., 27,11. Dubourg, RPR, 30 815 (52,50) ; Castagnet, PS, 27 871 (47,49).
Prés. 1995 : A., 16,25. Jospin, 37 050 (53,53).

10e - Libourne
L., 72 147 ; V., 54 785 ; A., 24,06
B. et N., 3 102 ; E., 51 683.

Élu : Gilbert Mitterrand, PS, a.d., m. de Libourne, 28 818 (55,75).

Jean-Claude Bireau, RPR, d.s., c.g., m. de Sablons, 22 865 (44,24).

1er tour : A., 27,86 ; E., 49 463. Mitterrand, PS, 19 592 (39,60) ; Bireau, RPR, 15 300 (30,93) ; Labégorre, FN, 6 979 (14,11) ; Namin, PC, 3 471 (7,01) ; Rousset, Verts, 1 376 (2,78) ; Roberti, MEI, 1 331 (2,69) ; Garello, 4J, 858 (1,73) ; Bossuet, div., 556 (1,12).
Lég. 1993 : A., 25,21. Bireau, RPR, 27 842 (54,71) ; Mitterrand, PS, 23 048 (45,29).
Prés. 1995 : A., 16,72. Chirac, 28 828 (50,14).

11e - Blaye
L., 71 584 ; V., 55 309 ; A., 22,73
B. et N., 3 188 ; E., 52 121.

Élu : Bernard Madrelle, PS, a.d., c.g., m. de Blaye, 30 263 (58,06).

Daniel Picotin, UDF-rad., d.s., c.g., m. de Saint-Ciers-sur-Gironde, 21 858 (41,93).

1er tour : A., 26,63 ; E., 49 795. Madrelle, PS, 18 830 (37,81) ; Picotin, UDF-rad., 15 166 (30,45) ; Roche, FN, 6 280 (12,61) ; Baldès, PC, 4 138 (8,31) ; Massé, Verts, 1 751 (3,51) ; Verret, MEI, 970 (1,94) ; Sagaspe, LDI-MPF, 955 (1,91) ; Brindet, div., 732 (1,47) ; Vallart, 4J, 729 (1,46) ; Richou, PNR, 244 (0,49).
Lég. 1993 : A., 25,40. Picotin, UDF-rad., 26 074 (52,32) ; Madrelle, PS, 23 755 (47,67).
Prés. 1995 : A., 16,78. Jospin, 30 734 (54,10).

LANDES (3)

Réélu : Henri Emmanuelli, PS (3e).
Élus : Alain Vidalies, PS (1re) ; Jean-Pierre Dufau, PS (2e).

■ Les Landes s'inscrivent totalement à gauche, avec trois députés socialistes. Henri Emmanuelli est réélu pour la septième fois dans sa circonscription de Saint-Sever, avec un score quasi-plébiscitaire, comme lors des élections législatives partielles de 1993. Dans les deux autres circonscriptions, Louis Lauga (RPR) et Henri Lalanne (UDF-PR) sont battus. A Mont-de-Marsan, Alain Vidalies (PS), maire adjoint de la ville, triomphe de Louis Lauga dans une « belle » (gagnant en 1988, il avait perdu en 1993). Dans la circonscription de Dax, Jean-Pierre Dufau, maire de Capbreton et conseiller général socialiste de Saint-Vincent-de-Tyrosse, arrive partout en tête, sauf dans le canton de Dax-Sud et à Dax même.

Sortants : Louis Lauga, RPR ; Henri Lalanne, UDF-PR ; Henri Emmanuelli, PS, réélu le 19 septembre 1993, après avoir démissionné à la suite de sa mise en examen dans l'affaire Urba.

1re - Mont-de-Marsan
L., 79 080 ; V., 60 462 ; A., 23,54
B. et N., 3 291 ; E., 57 171.

Élu : Alain Vidalies, PS, adj. m. de Mont-de-Marsan, 30 943 (54,12).

Louis Lauga, RPR, d.s., 26 228 (45,87).

1er tour : A., 27,44 ; E., 54 335. Vidalies, PS, 21 435 (39,45) ; Lauga, RPR, 18 417 (33,89) ; Paroutaud, FN, 5 199 (9,56) ; Curculosse, PC, 4 521 (8,32) ; Dupouy, EC, 2 781 (5,11) ; Bertrand, LDI-CNIP, 1 982 (3,64).
Lég. 1993 : A., 24,48. Lauga, RPR, 29 573 (52,25) ; Vidalies, PS, 27 016 (47,74).
Prés. 1995 : A., 15,76. Jospin, 32 372 (50,48).

2e - Dax
L., 86 735 ; V., 65 207 ; A., 24,82
B. et N., 3 466 ; E., 61 741.

Élu : Jean-Pierre Dufau, PS, c.r., c.g., m. de Capbreton, 34 585 (56,01).

Henri Lalanne, UDF-PR, d.s., c.r., 27 156 (43,98).

1er tour : A., 28,96 ; E., 58 203. Dufau, PS, 21 135 (36,31) ; Lalanne, UDF-PR, 19 558 (33,60) ; Fontenas, PC, 7 952 (13,66) ; Prenat, FN, 5 397 (9,27) ; Lauga, Verts, 3 075 (5,28) ; Heraud, LO diss., 1 086 (1,86).
Lég. 1993 : A., 26,16. Lalanne, UDF-PR, 30 299 (52,25) ; Dufau, PS, 27 690 (47,75).
Prés. 1995 : A., 16,23. Jospin, 35 690 (51,79).

3e - Saint-Sever
L., 76 514 ; V., 59 923 ; A., 21,68
B. et N., 3 163 ; E., 56 760.

Réélu : Henri Emmanuelli, PS, a.min., pr. c.g., 34 586 (60,93).

Pierre Dufourcq, UDF-rad., c.g., m. de Grenade-sur-Adour, 22 174 (39,06).

1er tour : A., 22,16 ; E., 56 151. Emmanuelli, PS, 25 943 (46,20) ; Dufourcq, UDF-rad., 16 444 (29,28) ; Lahoun, PC, 6 003 (10,69) ; Rochefort, FN, 3 434 (6,11) ; Papon, EC, 1 637 (2,91) ; Robbe, LDI-MPF, 1 425 (2,53) ; Le Maire, 4J, 811 (1,44) ; Lemoine, div. d., 454 (0,80).
Lég. 1993 : A., 21,31. Emmanuelli, PS, 31 179 (54,13) ; de Guenin, UDF, 26 413 (45,86).
Prés. 1995 : A., 13,04. Jospin, 35 927 (55,90).

LOT-ET-GARONNE (3)

Élus : Alain Veyret, PS (1re) ; Gérard Gouzes, PS (2e) ; Jérôme Cahuzac, PS (3e).

■ Trois socialistes remplaceront trois élus de droite, seize ans après la vague rose de 1981, mais avec deux hommes nouveaux. Si Gérard Gouzes, ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a pris sur Georges Richard (RPR) une revanche prévisible à Marmande, on attendait moins les deux autres élus. Alain Veyret bat le maire d'Agen, Paul Chollet (UDF-FD), après avoir enlevé le canton de Laplume à Jean François-Poncet. A Villeneuve-sur-Lot, Jérôme Cahuzac, depuis peu installé dans la circonscription, a redonné du dynamisme à un Parti socialiste jusque-là en perte de vitesse. Il bâtit son succès notamment dans les cantons du Fumélois, en proie à une grave crise économique et sociale.

Sortants : Paul Chollet, UDF-FD ; Georges Richard, RPR ; Daniel Soulage, UDF-FD.

1re - Agen
L., 76 267 ; V., 58 064 ; A., 23,86
B. et N., 4 146 ; E., 53 918.

Élu : Alain Veyret, PS, c.g., c.m. d'Agen, 29 387 (54,50).

Paul Chollet, UDF-FD, d.s., m. d'Agen, 24 531 (45,49).

1er tour : A., 27,99 ; E., 51 824. Veyret, PS, 15 695 (30,28) ; Chollet, UDF-FD, 15 019 (28,98) ; Marsan, FN, 8 819 (17,01) ; Vindis, PC, 4 817 (9,29) ; Delgado, div., 2 193 (4,23) ; Camou, EC, 2 001 (3,86) ; Pouzelgues, LDI-MPF, 1 599 (3,08) ; Schmitt, Verts, 733 (1,41) ; Charollois, MEI, 606 (1,16) ; Touati, div. d., 342 (0,66).
Lég. 1993 : A., 29,46. Chollet, UDF, 28 192 (58,62) ; Auradou, PS, 19 896 (41,37).
Prés. 1995 : A., 16,34. Chirac, 31 419 (52,12).

2e - Marmande
L., 73 449 ; V., 57 340 ; A., 21,93
B. et N., 5 020 ; E., 52 320.

Élu : Gérard Gouzes, PS, a.d., c.g., m. de Marmande, 28 025 (53,56).

Georges Richard, RPR, d.s., c.r., m. de Miramont, 24 295 (46,43).

1er tour : A., 25,67 ; E., 50 744. Gouzes, PS, 15 355 (30,26) ; Richard, RPR, 14 142 (27,86) ; Clément, FN, 7 638 (15,05) ; Querbes, PC, 7 316 (14,41) ; Jay, LDI-MPF, 2 322 (4,57) ; Salane, Verts, 2 005 (3,95) ; Mathevet, NE, 1 281 (2,52) ; Sage, MEI, 685 (1,35).
Lég. 1993 : A., 22,38. Richard, RPR, 31 172 (59,09) ; Gouzes, PS, 21 574 (40,90).
Prés. 1995 : A., 14,48. Chirac, 30 185 (50,91).

3e - Villeneuve-sur-Lot
L., 71 460 ; V., 54 149 ; A., 24,22
B. et N., 3 319 ; E., 50 830.

Élu : Jérôme Cahuzac, PS, 25 788 (50,73).

Daniel Soulage, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Monflanquin, 25 042 (49,26).

1er tour : A., 27,90 ; E., 48 684. Cahuzac, PS, 13 437 (27,60) ; Soulage, UDF-FD, 11 036 (22,66) ; Gonelle, RPR diss., 7 522 (15,45) ; Laporte, FN, 7 226 (14,84) ; Garrigue, PC, 3 238 (6,65) ; Mabilon, Verts, 2 183 (4,48) ; Garay, LCR, 1 325 (2,72) ; Delrieu, LDI-MPF, 1 282 (2,63) ; Chambon, MDC, 765 (1,57) ; Azni, div., 492 (1,01) ; Jammes-Tamazount, div., 178 (0,36).
Lég. 1993 : A., 32,31. Soulage, UDF, 19 876 (50,20) ; Gonelle, RPR, 19 715 (49,79).
Prés. 1995 : A., 16,26. Chirac, 30 421 (53,18).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (6)

Réélus : François Bayrou, UDF-FD (2e) ; André Labarrère, PS (3e) ; Michel Inchauspé, RPR (4e) ; Michèle Alliot-Marie, RPR (6e).
Élus : Martine Lignières-Cassou, PS (1re) ; Nicole Pery, PS (5e).

■ Du côté béarnais, dans la 1re circonscription, Pau-Centre, Nord et Ouest, Martine Lignières-Cassou (PS), conseillère générale et premier adjoint au maire de Pau, qui se présentait pour la première fois à des législatives, a ravi son siège au député sortant Jean Gougy (RPR). André Labarrère (PS) va entamer son huitième mandat dans la 3e circonscription, Jurançon. A Pau-Est et Sud, François Bayrou, président de Force démocrate, est réélu avec un score bien inférieur à celui réalisé en 1993 : 50,92 % contre 61,23 %. En Pays basque, les deux sortants RPR, Michel Inchauspé, à Oloron-Sainte-Marie, et Michèle Alliot-Marie, à Biarritz, Hendaye, sont réélus malgré la nette progression de leurs adversaires socialistes. La surprise vient de Bayonne, où le ministre du budget et porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure (UDF-PR), est battu de 703 voix par la socialiste Nicole Péry : chaque camp a fait le plein de ses voix. L'abstention a reculé de 5,4 points.

Sortants : Jean Gougy, RPR ; Pierre Laguilhon, RPR, suppléant de François Bayrou, UDF-FD, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Bayrou ; André Labarrère, PS ; Michel Inchauspé, RPR ; Jean Grenet, RPR, suppléant d'Alain Lamassoure, UDF-PR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Lamassoure ; Michèle Alliot-Marie, RPR, réélue le 17 septembre 1995 après son départ du gouvernement.

1re - Pau Centre, Nord, Ouest
L., 62 736 ; V., 45 605 ; A., 27,30
B. et N., 2 541 ; E., 43 064.

Élue : Martine Lignières-Cassou, PS, c.g., adj. m. de Pau, 22 784 (52,90).

Jean Gougy, RPR, d.s., c.g., 20 280 (47,09).

1er tour : A., 32,82 ; E., 40 012. Lignières-Cassou, PS, 13 491 (33,71) ; Gougy, RPR, 13 281 (33,19) ; Henriot, FN, 4 670 (11,67) ; Lerou, PC, 2 578 (6,44) ; Pic, EC, 1 403 (3,50) ; Delyfer, LDI-MPF, 1 287 (3,21) ; Belaubre, Verts, 901 (2,25) ; Ufferte, LO diss., 704 (1,75) ; Bornet, 4J, 667 (1,66) ; Mauhourat, MEI, 596 (1,49) ; Dumont, MDC, 434 (1,08).
Lég. 1993 : A., 30,31. Gougy, RPR, 22 611 (57,58) ; Majesté, PS, 16 655 (42,41).
Prés. 1995 : A., 18,73. Chirac, 25 252 (52,63).

2e - Pau Est, Sud
L., 64 672 ; V., 49 662 ; A., 23,20
B. et N., 2 840 ; E., 46 822.

Réélu : François Bayrou, UDF-FD, min., pr. c.g., 23 844 (50,92).

Georges Labazée, PS, c.r., c.g., m. de Beuste, 22 978 (49,07).

1er tour : A., 28,30 ; E., 43 813. Bayrou, UDF-FD, 17 365 (39,63) ; Labazée, PS, 14 321 (32,68) ; Fourcade, FN, 4 656 (10,62) ; Carassus, PC, 2 906 (6,63) ; Juyoux-Pavillon, Verts, 2 290 (5,22) ; Boisson, LDI-MPF, 1 203 (2,74) ; Boullis, MEI, 1 072 (2,44).
Lég. 1993 : A., 26,59. Bayrou, UDF-CDS, 26 486 (61,22) ; Labazée, PS, 16 775 (38,77).
Prés. 1995 : A., 15,63. Chirac, 27 800 (53,74).

3e - Jurançon
L., 74 283 ; V., 56 476 ; A., 23,97
B. et N., 3 475 ; E., 53 001.

Réélu : André Labarrère, PS, a.min., m. de Pau, 31 405 (59,25).

Lucien Basse-Cathalinat, app. RPR, c.g., m. de Salies-de-Béarn, 21 596 (40,74).

1er tour : A., 27,62 ; E., 50 755. Labarrère, PS, 21 759 (42,87) ; Basse-Cathalinat, app. RPR, 15 093 (29,73) ; Arette-Hourquet, FN, 4 835 (9,52) ; Estoueigt, PC, 3 656 (7,20) ; Mignot, LDI-MPF, 1 146 (2,25) ; de Proyart, EC, 1 142 (2,25) ; Dubois, CAP, 1 088 (2,14) ; Mauhourat, MEI, 1 053 (2,07) ; Ribette, 4J, 983 (1,93).
Lég. 1993 : A., 23,00. Labarrère, PS, 28 218 (51,24) ; Basse-Cathalinat, UPF-CNI, 26 850 (48,75).
Prés. 1995 : A., 15,59. Jospin, 31 319 (51,98).

4e - Oloron-Sainte-Marie
L., 78 185 ; V., 57 949 ; A., 25,88
B. et N., 3 878 ; E., 54 071.

Réélu : Michel Inchauspé, RPR, a.min., c.g., 28 456 (52,62).

François Maitia, PS, c.r., m. d'Ispoure, 25 615 (47,37).

1er tour : A., 30,02 ; E., 51 255. Inchauspé, RPR, 21 709 (42,35) ; Maitia, PS, 13 885 (27,09) ; Demay, PC, 4 544 (8,86) ; Goyenetche, nat., 3 410 (6,65) ; Labaquère, FN, 3 231 (6,30) ; Moure, Verts, 1 251 (2,44) ; Esquérré, LDI-MPF, 1 250 (2,43) ; Perrier, GE, 883 (1,72) ; Patie, NE, 549 (1,07) ; Peillen, rég., 543 (1,05).
Prés. 1995 : A., 16,09. Chirac, 36 067 (56,79).

5e - Anglet, Bayonne
L., 72 062 ; V., 51 171 ; A., 28,99
B. et N., 2 708 ; E., 48 463.

Élue : Nicole Pery, PS, d.e., c.m. de Bayonne, 24 583 (50,72).

Alain Lamassoure, UDF-PR, min., adj. m. d'Anglet, 23 880 (49,27).

1er tour : A., 34,39 ; E., 44 826. Lamassoure, UDF-PR, 16 654 (37,15) ; Pery, PS, 12 941 (28,86) ; Rupert, FN, 4 034 (8,99) ; Garcia, PC, 3 698 (8,25) ; Lissar, Verts, 2 225 (4,96) ; Cherquefosse, nat., 1 189 (2,65) ; Linval, LDI-MPF, 1 023 (2,28) ; Pagola, rég., 877 (1,95) ; Paul-Dejean, MDC, 738 (1,64) ; Da Silva, CAP, 502 (1,12) ; Rousset, LO diss., 474 (1,05) ; Lestrade, PT, 471 (1,05).
17 septembre 1995 : A., 64,81. Alain Lamassoure, UDF-PR, 14 182 (58,90) ; Jean-Pierre Vergnolle, PS, 9 894 (41,09).
Lég. 1993 : A., 32,66. Lamassoure, UDF-PR, 26 452 (59,63) ; Pery, PS, 17 908 (40,37).
Prés. 1995 : A., 19,30. Chirac, 28 830 (52,56).

6e - Biarritz, Hendaye
L., 77 802 ; V., 54 268 ; A., 30,24
B. et N., 3 516 ; E., 50 752.

Réélue : Michèle Alliot-Marie, RPR, a.min., d.e., m. de Saint-Jean-de-Luz, 28 183 (55,53).

Raphaël Lassallette, PS, c.g., m. de Hendaye, 22 569 (44,46).

1er tour : A., 35,08 ; E., 47 715. Alliot-Marie, RPR, 18 996 (39,81) ; Lassallette, PS, 11 778 (24,68) ; Ginoux, FN, 4 161 (8,72) ; Irazusta, nat., 3 151 (6,60) ; Ponce-Nazabal, PC, 2 910 (6,09) ; Noblia, nat., 2 127 (4,45) ; Desplat, LDI-MPF, 1 859 (3,89) ; Alaman, MEI, 1 766 (3,70) ; Sarda, MDC, 967 (2,02).
17 septembre 1995 : A., 64,08. Michèle Alliot-Marie, RPR, 17 792 (67,18) ; Jean-Paul Madrid, PS, 8 690 (32,81).
Lég. 1993 : A., 33,05. Alliot-Marie, RPR, 30 587 (64,54) ; Lassallette, PS, 16 803 (35,45).
Prés. 1995 : A., 19,85. Chirac, 35 136 (59,14).

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances changez de vie, pas de quotidien

*Faites suivre * votre abonnement sur votre lieu de vacances*
* ou suspendre

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES
☐ Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances
du : └┘└┘97 inclus au └┘└┘97 inclus (en France métropolitaine uniquement)

▶ *Mon adresse habituelle :*
Nom : ______ Prénom : ______
Code postal : └┴┴┴┴┘ (impératif)
Mon numéro d'abonné* : └┴┴┴┴┴┴┴┘ (impératif)
* Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche

▶ *Mon adresse en vacances :*
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : └┴┴┴┴┘ Localité : ______

SUSPENSION VACANCES
☐ Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances*
du : └┘└┘97 inclus au └┘└┘97 inclus.
* Votre abonnement sera prolongé d'autant

▶ *Mon adresse habituelle :*
Nom : ______ Prénom : ______
Code postal : └┴┴┴┴┘ (impératif)
Mon numéro d'abonné : └┴┴┴┴┴┴┴┘ (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à : LE MONDE, service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc – 60646 Chantilly Cedex – Tél. : 03-42-17-32-90

**Finalement,
même pour le leader mondial
de l'Informatique en Réseau,
le meilleur moyen de devenir célèbre,
c'est encore de passer à la télévision.**

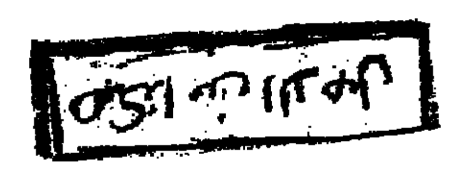
Sun
microsystems

Deux passages à la télévision. Il n'en fallait pas plus pour qu'un nombre considérable de téléspectateurs découvrent le nom d'un des tout premiers constructeurs informatiques. TF1 a en effet choisi Sun Microsystems pour être son partenaire informatique tout au long des deux soirées électorales. A vrai dire, il était temps de faire connaissance. Créé en 1982 dans la Silicon Valley, Sun Microsystems commercialise des solutions, des technologies et des services destinés à l'informatique des entreprises. La société emploie plus de 20 000 personnes dans le monde pour un chiffre d'affaires supérieur à 8 milliards de dollars, dont la moitié réalisée hors des Etats-Unis. Créateur de Java, Sun Microsystems est reconnu aujourd'hui comme l'un des constructeurs les plus aptes à déployer les serveurs Intranet des entreprises - plus de 100 000 systèmes Sun sont déjà installés en France. Aussi, comme on le fait lors des soirées exceptionnelles à la télévision, nous voudrions ici remercier les entreprises qui nous ont fait confiance : sans elles, Sun Microsystems ne serait jamais devenu leader mondial. ● http://www.sun.fr



CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

LEADER MONDIAL DE L'INFORMATIQUE EN RESEAU



AUVERGNE
(14 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 53,46.

La logique politique reprend ses droits en Auvergne. Les départements « rouges », l'Allier et le Puy-de-Dôme, retrouvent, à l'issue du second tour, une représentation conforme à leur histoire alors que les hautes terres de droite, le Cantal et la Haute-Loire, reconduisent à l'unanimité leurs parlementaires UDF et RPR. La victoire des candidats socialistes et communistes, parmi lesquels les battus de 1993 sont majoritaires, permet à la gauche d'envisager favorablement les prochaines élections cantonales. Celles-ci pourraient lui permettre de regagner la majorité au sein des conseils généraux de l'Allier et du Puy-de-Dôme, où la droite semble désormais en posture délicate.

ALLIER (4)

Élus : François Colcombet, PS (1re) ; Pierre Goldberg, PC (2e) ; André Lajoinie, PC (3e) ; Gérard Charasse, PRS (4e).

■ La gauche reprend les quatre sièges perdus lors des dernières élections législatives. Trois des battus de 1993 retrouvent leur poste, en particulier deux communistes. Pierre Goldberg, retrouve son siège à Montluçon avec 61,83 % des voix alors qu'André Lajoinie, dans le bocage bourbonnais, conforte les résultats du premier tour et l'emporte avec un net avantage, à 54,37 % des suffrages exprimés. A Moulins, le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol (RPR), subit un revers face à François Colcombet (PS), qui reprend son siège grâce à son implantation rurale et en obtenant de bons résultats dans l'agglomération moulinoise. En revanche, c'est un sévère échec que subit Claude Malhuret, (UDF-PR) face à Gérard Charasse (PRS). Le maire de Vichy a, certes, subi un vote-sanction de la part de l'électorat du FN, mais il perd des points dans toute la circonscription, y compris dans sa ville.

Sortants : Guy Canard, RPR, suppléant de Pierre-André Périssol, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Périssol ; Jean Gravier, UDF-PPDF ; Bernard Coulon, UDF-PR ; Claude Malhuret, UDF-PR.

1re - Moulins
L, 58 251 ; V., 44 339 ; A., 23,88
B. et N., 2 039 ; E., 42 300.

Élu : François Colcombet, PS, a.d., 22 989 (54,34).

Pierre-André Périssol, RPR, min., m. de Moulins, 19 311 (45,65).

1er tour : A., 28,94 ; E., 39 273. Périssol, RPR, 14 077 (35,84) ; Colcombet, PS, 12 712 (32,36) ; Mairal, PC, 6 620 (16,85) ; Dufour, FN, 3 435 (8,74) ; Debeaud-Laforest, Verts, 1 487 (3,78) ; Talon, LDI-MPF, 942 (2,39).
Lég. 1993 : A., 28,02. Périssol, RPR, 20 190 (50,73) ; Colcombet, PS, 19 602 (49,26).
Prés. 1995 : A., 18,51. Jospin, 23 119 (50,97).

2e - Montluçon
L, 66 816 ; V., 48 118 ; A., 27,98
B. et N., 3 601 ; E., 44 517.

Élu : Pierre Goldberg, PC, a.d., m. de Montluçon, 27 523 (61,82).

Jean Gravier, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Villebret, 16 994 (38,17).

1er tour : A., 31,37 ; E., 43 159. Goldberg, PC, 17 180 (39,80) ; Gravier, UDF-PPDF, 10 766 (24,94) ; Coux, PS, 7 096 (16,44) ; Vuarchex, FN, 3 879 (8,98) ; Gérinier, LDI-CNIP, 1 640 (3,80) ; Missonnier, Verts, 1 477 (3,42) ; Guillaumin, écol., 1 121 (2,59).
Lég. 1993 : A., 25,51. Gravier, UDF, 25 438 (53,02) ; Goldberg, PC, 22 532 (46,97).
Prés. 1995 : A., 20,38. Jospin, 27 904 (55,01).

3e - Gannat - Saint-Pourçain
L, 70 139 ; V., 55 013 ; A., 21,56
B. et N., 2 947 ; E., 52 066.

Élu : André Lajoinie, PC, a.d., c.r., 28 308 (54,36).

Bernard Coulon, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Pourçain-sur-Sioule, 23 758 (45,63).

1er tour : A., 26,57 ; E., 48 752. Lajoinie, PC, 15 882 (32,57) ; Coulon, UDF-PR, 15 599 (31,99) ; Maliot, PS, 7 804 (16,00) ; Compagnon, FN, 4 559 (9,35) ; Moury, Verts, 2 135 (4,37) ; de Vaulx, LDI-MPF, 1 637 (3,35) ; Bernard, GE, 1 136 (2,33).
Lég. 1993 : A., 22,82. Coulon, UDF-PR, 27 059 (51,23) ; Lajoinie, PC, 25 759 (48,76).
Prés. 1995 : A., 16,20. Jospin, 28 664 (50,85).

4e - Vichy
L, 63 013 ; V., 46 256 ; A., 26,59
B. et N., 3 214 ; E., 43 042.

Élu : Gérard Charasse, PRS, 23 997 (55,75).

Claude Malhuret, UDF-PR, d.s., a.min., m. de Vichy, 19 045 (44,24).

1er tour : A., 32,14 ; E., 40 199. Malhuret, UDF-PR, 11 506 (28,62) ; Charasse, PRS, 11 222 (27,91) ; Mayadoux, FN, 6 484 (16,13) ; Bardet, PC, 6 176 (15,36) ; Quilleret, Verts, 2 669 (6,63) ; Debrabant, LDI-MPF, 2 142 (5,32).
Lég. 1993 : A., 32,11. Malhuret, UDF-PR, 22 500 (56,07) ; Charasse, MRG, 17 625 (43,92).
Prés. 1995 : A., 18,75. Chirac, 27 422 (56,01).

CANTAL (2)

Réélu : Yves Coussain, UDF-PPDF (1re).
Élu au 1er tour : Alain Marleix, RPR (2e).

■ La droite, particulièrement en zone rurale, s'est mobilisée pour conserver le siège de député de la circonscription d'Aurillac. La hausse de la participation, passée de 70,35 % au premier tour à 77,07 %, profite au député UDF sortant, Yves Coussain. Ce dernier semble également bénéficier d'un bon report des voix FN. En revanche, l'agglomération d'Aurillac plébiscite le socialiste René Souchon, ancien maire. Majoritaire au premier tour, la gauche perd au second, malgré le désistement du candidat divers gauche soutenu par le maire actuel, Yvon Bec. Les querelles fratricides qui secouent le conseil municipal pourraient bien avoir coûté la victoire à M. Souchon, devancé de seulement 404 voix.

Sortants : Yves Coussain, UDF-PPDF ; Alain Marleix, RPR.

1re - Aurillac
L, 63 159 ; V., 48 675 ; A., 22,93
B. et N., 2 263 ; E., 46 412.

Réélu : Yves Coussain, UDF-PPDF, c.g., c.m. d'Arpajon, 23 408 (50,43).

René Souchon, PS, a.min., a.d., c.g., c.m. d'Aurillac, 23 004 (49,56).

1er tour : A., 31,22 ; E., 41 782. Coussain, UDF-PPDF, 15 435 (36,94) ; Souchon, PS, 13 808 (33,04) ; Georgelin, div. g., 5 089 (12,18) ; Bardot, FN, 2 430 (5,81) ; Roume, PC, 2 286 (5,47) ; Brugère, RPR diss., 886 (2,12) ; Gahery, LDI-MPF, 747 (1,78) ; Bazelle, PT, 569 (1,36) ; Squizzato, MDC, 532 (1,27).
Lég. 1993 : A., 23,45. Coussain, UDF, 27 514 (60,10) ; Souchon, PS, 18 266 (39,90).
Prés. 1995 : A., 15,43. Chirac, 29 971 (57,55).

HAUTE-LOIRE (2)

Réélu : Jean Proriol, UDF-PR (2e).
Élu : Jacques Barrot, UDF-FD (1re).

■ La Haute-Loire conserve ses deux députés de droite, mais elle avait quelque peu perdu l'habitude d'attendre le second tour pour connaître l'issue de ces scrutins. L'affaire s'annonçait plus délicate pour Jean Proriol que pour Jacques Barrot. Effectivement, le ministre de la santé a été réélu aisément, les voix du FN se partageant, semble-t-il, de façon à peu près égale entre lui et son adversaire socialiste. Dans l'autre circonscription, celle du Puy-Ouest, les abstentionnistes et les adeptes du vote blanc ou nul ont été sensiblement moins nombreux qu'au Puy-Est, ce qui a profité au député sortant, qui a ainsi vraisemblablement bénéficié de bons reports des voix d'extrême droite.

Sortants : Serge Monnier, UDF-FD, suppléant de Jacques Barrot, UDF-FD, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Barrot ; Jean Proriol, UDF-PR.

1re - Le Puy Est
L, 81 039 ; V., 60 278 ; A., 25,61
B. et N., 5 044 ; E., 55 234.

Élu : Jacques Barrot, UDF-FD, min., pr. c.g., m. d'Yssingeaux, 30 220 (54,71).

Jean-Paul Thivel, PS, m. de Lantriac, 25 014 (45,28).

1er tour : A., 26,79 ; E., 54 666. Barrot, UDF-FD, 21 632 (39,57) ; Thivel, PS, 13 238 (24,21) ; Odier-Cenat de L'Herme, FN, 9 575 (17,51) ; Bouet, PC, 3 180 (5,81) ; Faure, Verts, 3 052 (5,58) ; Favre, LDI-MPF, 2 161 (3,95) ; Hugon, MEI, 1 330 (2,43) ; Friedel, div., 498 (0,91).
Prés. 1995 : A., 16,95. Chirac, 36 936 (58,60).

2e - Le Puy Ouest
L, 77 194 ; V., 56 534 ; A., 26,76
B. et N., 3 563 ; E., 52 971.

Réélu : Jean Proriol, UDF-PR, c.r., m. de Beauzac, 27 854 (52,58).

André Roure, PS, m. d'Espaly, 25 117 (47,41).

1er tour : A., 29,37 ; E., 50 471. Proriol, UDF-PR, 21 171 (41,94) ; Roure, PS, 14 616 (28,95) ; Le Guezennec, FN, 5 300 (10,50) ; Valentin, PC, 3 926 (7,77) ; Pommarel, Verts, 3 635 (7,20) ; Mondani, LDI-MPF, 1 823 (3,61).
Prés. 1995 : A., 16,98. Chirac, 35 045 (56,88).

PUY-DE-DÔME (6)

Réélu : Valéry Giscard d'Estaing, UDF (3e).
Élus : Odile Saugues, PS (1re) ; Alain Neri, PS (2e) ; Jean-Paul Bacquet, PS (4e) ; Maurice Adevah-Poeuf, PS (5e) ; Jean Michel, PS (6e).

■ En s'adjugeant aisément cinq circonscriptions sur les six que compte le département, le PS replace le Puy-de-Dôme, bastion de la gauche, en phase avec son histoire. Une participation plus importante qu'au premier tour et un excellent report des voix communistes ont permis aux candidats socialistes de l'emporter sans difficulté. Odile Saugues, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, qui regagne avec plus de 58 % des voix la circonscription de Clermond-Nord, détenue jusqu'en 1993 par Maurice Pourchon, la première femme à siéger à l'Assemblée nationale pour le département. Un autre score retient l'attention : dans la circonscription de Clermond-Montagne, où l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing l'emporte avec près de 54 % des voix, son adversaire Danielle Auroi (Verts), soutenue par le PS, obtient 46,20 % des voix, la meilleure performance jamais réalisée par la gauche.

Sortants : Michel Fanget, UDF-AD ; Michel Cartaud, UDF-PPDF ; Valéry Giscard d'Estaing, UDF ; Pierre Pascallon, RPR ; Jean-Marc Chartoire, UDF-AD ; Gérard Boche, UDF-PR.

1re - Clermont-Ferrand Nord
L, 57 556 ; V., 40 044 ; A., 30,42
B. et N., 2 344 ; E., 37 700.

Élue : Odile Saugues, PS, c.g., adj. m. de Clermont-Ferrand, 21 883 (58,04).

Michel Fanget, UDF-AD, d.s., c.m. de Clermont-Ferrand, 15 817 (41,95).

1er tour : A., 34,91 ; E., 35 569. Saugues, PS, 12 412 (34,89) ; Fanget, UDF-AD, 10 083 (28,34) ; Poitrineau, FN, 3 976 (11,17) ; Martin, PC, 2 648 (7,44) ; Leycuras, Verts, 1 557 (4,37) ; Séguy, LO, 1 104 (3,10) ; Laffont, LCR, 969 (2,72) ; Jacouton, LDI-MPF, 800 (2,24) ; Despalle, GE, 608 (1,70) ; Naudier, MEI, 555 (1,56) ; Bonnet, MDC, 435 (1,22) ; Beaufils, PT, 252 (0,70) ; Vacheron, div., 131 (0,36) ; Delaunay, PH, 39 (0,11).
Lég. 1993 : A., 31,32. Fanget, UDF, 19 444 (53,57) ; Pourchon, PS, 16 852 (46,42).
Prés. 1995 : A., 19,97. Jospin, 23 308 (53,20).

2e - Clermont-Ferrand Sud
L, 68 537 ; V., 50 082 ; A., 26,92
B. et N., 3 083 ; E., 46 999.

Élu : Alain Neri, PS, a.d., c.g., m. de Beauregard-L'Evêque, 28 197 (59,99).

Michel Cartaud, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Pont-du-Château, 18 802 (40,00).

1er tour : A., 31,32 ; E., 44 543. Neri, PS, 16 734 (37,56) ; Cartaud, UDF-PPDF, 11 990 (26,91) ; Royer, FN, 4 398 (9,87) ; Taque, PC, 3 532 (7,92) ; Carvana, Verts, 2 075 (4,65) ; Mainville, LO, 1 571 (3,52) ; Testi, GE, 1 417 (3,18) ; Lombardi, LDI-MPF, 1 195 (2,68) ; Leroux, 4J, 675 (1,51) ; Stéphan, LCR, 485 (1,08) ; Lecat, PT, 302 (0,67) ; Cunat, div., 169 (0,37).
Lég. 1993 : A., 28,63. Cartaud, UDF-PR, 23 038 (51,49) ; Néri, PS, 21 702 (48,50).
Prés. 1995 : A., 17,45. Jospin, 27 619 (51,80).

3e - Chamalières
L, 68 848 ; V., 49 448 ; A., 28,17
B. et N., 2 708 ; E., 46 740.

Réélu : Valéry Giscard d'Estaing, UDF, a.pr. Rép., pr. c.r., 25 147 (53,80).

Danielle Auroi, Verts, adj. m. de Clermont-Ferrand, 21 593 (46,19).

1er tour : A., 31,19 ; E., 44 861. Giscard d'Estaing, UDF, 15 542 (34,64) ; Auroi, Verts, 13 208 (29,44) ; Teillot, div. d., 5 089 (11,34) ; Jaffrès, FN, 3 420 (7,62) ; Dugay, PC, 2 894 (6,45) ; Sabatier, LDI-MPF, 1 517 (3,38) ; Lavigne, GE, 1 175 (2,61) ; Bernard, MEI, 925 (2,06) ; Miguet, MDC, 843 (1,87) ; Roucher, div., 248 (0,55).
Prés. 1995 : A., 17,23. Chirac, 32 698 (59,60).

4e - Issoire
L, 69 674 ; V., 52 906 ; A., 24,06
B. et N., 2 961 ; E., 49 945.

Élu : Jean-Paul Bacquet, PS, m. de Coudes, 28 431 (56,92).

Pierre Pascallon, RPR, d.s., c.g., m. d'Issoire, 21 514 (43,07).

1er tour : A., 29,36 ; E., 46 142. Bacquet, PS, 16 892 (36,60) ; Pascallon, RPR, 14 639 (31,72) ; Souchal, PC, 4 251 (9,21) ; Maillard, FN, 3 654 (7,91) ; Mantelet, Verts, 1 710 (3,70) ; Mignon, LDI-MPF, 1 163 (2,52) ; Puertas, GE, 927 (2,00) ; Goyeau, LCR, 858 (1,85) ; Upellini, div., 760 (1,64) ; Chaise, 4J, 649 (1,40) ; Sirol, MEI, 639 (1,38).
Lég. 1993 : A., 28,48. Pascallon, RPR, 24 423 (53,27) ; Bacquet, PS, 21 418 (46,72).
Prés. 1995 : A., 16,37. Jospin, 27 842 (50,17).

5e - Thiers
L, 64 216 ; V., 47 720 ; A., 25,68
B. et N., 3 860 ; E., 43 860.

Élu : Maurice Adevah-Poeuf, PS, a.d., m. de Thiers, 23 299 (53,12).

Jean-Marc Chartoire, UDF-AD, d.s., c.g., 20 561 (46,87).

1er tour : A., 30,87 ; E., 41 576. Chartoire, UDF-AD, 12 213 (29,37) ; Adevah-Poeuf, PS, 11 585 (27,86) ; Chassaigne, PC, 8 403 (20,21) ; Chanet, FN, 4 954 (11,91) ; Dufour, LO, 1 199 (2,88) ; Constancias, MEI, 1 178 (2,83) ; Bonnot, LDI-MPF, 988 (2,37) ; Vincent, GE, 869 (2,09) ; Chanier, div., 187 (0,45).
Lég. 1993 : A., 27,09. Chartoire, UDF, 25 021 (56,69) ; Adevah-Poeuf, PS, 19 109 (43,30).
Prés. 1995 : A., 17,36. Jospin, 25 321 (50,12).

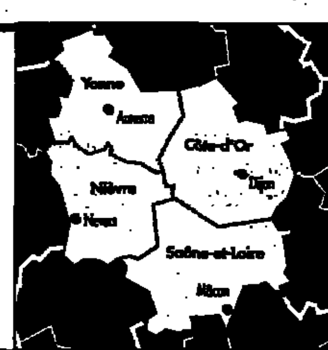
6e - Riom
L, 81 706 ; V., 62 393 ; A., 23,63
B. et N., 3 889 ; E., 58 504.

Élu : Jean Michel, PS, m. de Lapeyrouse, 31 730 (54,23).

Gérard Boche, UDF-PR, d.s., c.g., 26 774 (45,76).

1er tour : A., 30,03 ; E., 53 418. Boche, UDF-PR, 17 117 (32,04) ; Michel, PS, 16 221 (30,36) ; Brunet, PC, 7 837 (14,67) ; Dufresne, FN, 5 370 (10,05) ; Mollon, Verts, 1 951 (3,65) ; Montfort, LDI-MPF, 1 863 (3,48) ; Joet, MEI, 1 714 (3,20) ; Archer, 4J, 1 057 (1,97) ; De Olivera, div., 288 (0,53).
Lég. 1993 : A., 25,11. Boche, UDF-PR, 30 083 (52,51) ; Vacant, PS, 27 201 (47,48).
Prés. 1995 : A., 15,44. Chirac, 33 759 (51,33).

BOURGOGNE
(17 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 51,58.

Sur les dix-sept sièges des quatre départements bourguignons, la droite en comptait quinze depuis 1993 ; elle n'en détient plus que sept. La gauche n'en occupait que deux ; elle en compte dix. La Nièvre mitterrandienne retourne à gauche. En Saône-et-Loire, le rapport de force, favorable à la droite (5 RPR-UDF pour 1 socialiste), s'inverse au profit de la gauche (2 RPR-UDF pour 4 PS ou PRS). En Côte-d'Or, la stratégie du FN a échoué. A Dijon, Louis de Broissia (RPR) est réélu, malgré la présence du FN en triangulaire. Le désistement du FN en sa faveur n'a pas fait élire Lucien Brenot (LDI-CNIP). René Beaumont (UDF-PR), président du conseil général de Côte-d'Or, est battu par le jeune avocat Arnaud Montebourg.

CÔTE-D'OR (5)

Réélus : Robert Poujade, RPR (1re) ; Louis de Broissia, RPR (2e) ; François Sauvadet, UDF-PR (4e).
Élus : Roland Carraz, MDC (3e) ; François Patriat, PS (5e).

■ Les socialistes François Patriat et Roland Carraz retrouvent leurs sièges perdus en 1993 : le premier, rocardien, l'emporte facilement contre le maire de Beaune, Alain Suguenot ; le second, maire de Chenôve et candidat du Mouvement des citoyens, avait la partie plus difficile, le représentant du FN, Charles Cavin, fort de ses 22,63 % du premier tour, ayant appelé à voter pour le sortant, Lucien Brenot (CNI). Un soutien contre lequel s'étaient insurgés les autres candidats RPR et UDF du département. La stratégie a échoué : à Chenôve, ville de forte immigration, Roland Carraz approche 61 %, les voix de l'extrême droite ayant, semble-t-il, nui au sortant. Le FN n'a pas réussi non plus à faire battre Louis de Broissia (RPR) à Dijon, en provoquant la seule triangulaire du département : le député sortant l'emporte de peu sur Colette Popard (PS). Robert Poujade, maire de Dijon, est aussi réélu, mais avec un score à la baisse, comme François Sauvadet (UDF-PR) à Montbard.

Sortants : Robert Poujade, RPR ; Louis de Broissia, RPR ; Lucien Brenot, app. RPR-CNIP ; François Sauvadet, UDF-PR ; Alain Suguenot, RPR.

1re - Dijon V, VI, VII
L, 62 352 ; V., 44 623 ; A., 28,43
B. et N., 2 397 ; E., 42 226.

Réélu : Robert Poujade, RPR, a.min., m. de Dijon, 22 651 (53,64).

François Rebsamen, PS, c.r., c.m. de Dijon, 19 575 (46,35).

1er tour : A., 32,55 ; E., 40 457. Poujade, RPR, 11 847 (29,28) ; Rebsamen, PS, 10 476 (25,89) ; Thiériot, FN, 6 212 (15,35) ; Japiot, div. d., 3 111 (7,69) ; Dumerin, Verts, 1 894 (4,68) ; Thyébault, LDI-MPF, 1 587 (3,92) ; Porteret, PC, 1 540 (3,80) ; Zylberberg, GE, 865 (2,13) ; Coste, LO, 787 (1,94) ; Masson, MEI, 475 (1,17) ; Vantorre, 4J, 440 (1,08) ; Péchoux, CAP, 343 (0,84) ; Cinquin, LCR, 327 (0,80) ; Georget, div., 304 (0,75) ; Carruge, PT, 249 (0,61).
Prés. 1995 : A., 18,95. Chirac, 28 222 (57,95).

2e - Dijon I, III, VIII
L, 56 588 ; V., 41 295 ; A., 27,02
B. et N., 1 157 ; E., 40 138.

Réélu : Louis de Broissia, RPR, pr. c.g., adj. m. de Montigny-sur-Vingeanne, 18 002 (44,85).

Colette Popard, PS, c.m. de Dijon, 16 862 (42,01) ; Liliane Floiras, FN, 5 274 (13,13).

1er tour : A., 32,73 ; E., 36 350. De Broissia, RPR, 12 282 (33,78) ; Popard, PS, 9 210 (25,33) ; Floiras, FN, 7 168 (19,71) ; Julien, PC, 1 878 (5,16) ; Colas, div., 1 220 (3,35) ; Pipon, Verts, 1 041 (2,86) ; Lambert, LO, 887 (2,44) ; Maheu, GE, 728 (2,00) ; Virat, 4J, 442 (1,21) ; Caignol, écol., 431 (1,18) ; Campagnac, LCR, 422 (1,16) ; Delebarre, MEI, 365 (1,00) ; Bertholle, CAP, 276 (0,75).
Lég. 1993 : A., 34,97. De Broissia, RPR, 20 955 (61,40) ; Popard, PS, 13 170 (38,59).
Prés. 1995 : A., 19,73. Chirac, 23 818 (54,43).

3e - Chenôve, Dijon II, IV
L, 61 091 ; V., 44 069 ; A., 27,86
B. et N., 2 970 ; E., 41 099.

Élu : Roland Carraz, MDC, a.min., a.d., m. de Chenôve, 22 046 (53,64).

Lucien Brenot, LDI-CNIP, d.s., m. de Chevigny - Saint-Sauveur, 19 053 (46,35).

1er tour : A., 32,01 ; E., 39 672. Carraz, MDC, 12 389 (31,22) ; Brenot, LDI-CNIP, 10 636 (26,81) ; Cavin, FN, 8 980 (22,63) ; de Almeida, PC, 2 488 (6,27) ; Saunié, Verts, 2 167 (5,46) ; Jurado, MEI, 997 (2,51) ; Niang, LO, 964 (2,43) ; Patinet, LCR, 580 (1,46) ; Bony, PT, 471 (1,18).
Lég. 1993 : A., 32,23. Brenot, UPF-CNI, 19 313 (50,10) ; Carraz, PS, 19 231 (49,89).
Prés. 1995 : A., 20,30. Jospin, 24 065 (52,18).

4e - Montbard
L, 67 135 ; V., 49 527 ; A., 26,22
B. et N., 2 792 ; E., 46 735.

Réélu : François Sauvadet, UDF-PR, m. de Vitteaux, 25 049 (53,59).

Michel Neugnot, PS, c.r., c.g., m. de Semur-en-Auxois, 21 686 (46,40).

1er tour : A., 29,46 ; E., 45 063. Sauvadet, UDF-PR, 18 013 (39,97) ; Neugnot, PS, 11 859 (26,31) ; Pellan, FN, 7 034 (15,60) ; Fourgeux, PC, 2 854 (6,33) ; Diano, Verts, 1 689 (3,74) ; Marchet, LO, 1 258 (2,79) ; Diano, div. g., 1 029 (2,28) ; Kencker, MEI, 871 (1,93) ; Desanti, LCR, 456 (1,01).
Lég. 1993 : A., 32,03. Sauvadet, UDF-PR, 26 512 (63,12) ; Hory, MRG, 15 490 (36,87).
Prés. 1995 : A., 17,73. Chirac, 28 773 (54,07).

5e - Beaune
L, 74 511 ; V., 55 047 ; A., 26,12
B. et N., 3 317 ; E., 51 730.

Élu : François Patriat, PS, a.d., c.g., m. de Chailly-sur-Armençon, 27 853 (53,84).

Alain Suguenot, RPR, d.s., m. de Beaune, 23 877 (46,15).

1er tour : A., 30,73 ; E., 49 198. Patriat, PS, 16 351 (33,23) ; Suguenot, RPR, 13 551 (27,54) ; Jaboulet-Vercherre, FN, 8 926 (18,14) ; Guerret, PC, 2 209 (4,49) ; de Truchis, LDI-MPF, 1 843 (3,74) ; Bernard, Verts, 1 731 (3,51) ; Couzon, div. d., 1 553 (3,15) ; Mayet, LO, 1 148 (2,33) ; Malka, LCR, 974 (1,98) ; Chaudron, MEI, 912 (1,85).
Lég. 1993 : A., 30,03. Suguenot, RPR, 26 985 (54,95) ; Patriat, PS, 22 123 (45,05).
Prés. 1995 : A., 18,24. Chirac, 32 476 (56,04).

NIÈVRE (3)

Réélu : Didier Boulaud, PS (1re).
Élus : Gaëtan Gorce, PS (2e) ; Christian Paul, PS (3e).

■ Après avoir désavoué deux députés socialistes sur trois en 1993, les Nivernais ont manifesté sans ambiguïté leur volonté de redonner sa « vraie couleur » à un département ancré à gauche. Ce retour est accompagné d'un rajeunissement des cadres, avec Gaëtan Gorce (PS), âgé de trente-huit ans, nouveau député de la 2e circonscription, Cosne-Cours-sur-Loire, et Christian Paul (PS), trente-sept ans, qui a repris à Simone Rignault (RPR) la très mitterrandienne circonscription de Château-Chinon-Clamecy. Dans cette vague rose, Didier Bouleau (PS), député sortant de la 1re circonscription, Nevers, assoit sa réputation d'élu de terrain, en gardant le siège qui lui était échu après la mort de Pierre Bérégovoy.

Sortants : Didier Boulaud, PS, devenu député le 1er mai 1993, après le décès de Pierre Bérégovoy, PS ; Didier Béguin, UDF-PPDF ; Simone Rignault, RPR.

1re - Nevers
L, 55 497 ; V., 38 910 ; A., 29,88
B. et N., 2 358 ; E., 36 552.

Réélu : Didier Boulaud, PS, m. de Nevers, 23 696 (64,82).

Constantin Sollogoub, UDF-AD, 12 856 (35,17).

1er tour : A., 31,52 ; E., 36 275. Boulaud, PS, 14 819 (40,85) ; Sollogoub, UDF-AD, 8 450 (23,29) ; Bily, FN, 4 101 (11,30) ; Surieu, PC, 3 825 (10,54) ; Lemoine, LO, 1 260 (3,47) ; Nicolas, Verts, 1 046 (2,88) ; Boizot, LDI-MPF, 858 (2,36) ; Berscheid, NE, 726 (2,00) ; Franchini, div. g., 521 (1,43) ; Daguin, MEI, 444 (1,22) ; Fréguin, JR, 225 (0,62).
Lég. 1993 : A., 26,42. Bérégovoy, PS, 20 904 (53,69) ; Rostein, RPR, 18 027 (46,30).
Prés. 1995 : A., 18,66. Jospin, 25 669 (59,17).

2e - Cosne - Cours-sur-Loire
L, 58 745 ; V., 43 456 ; A., 26,02
B. et N., 2 870 ; E., 40 586.

Élu : Gaëtan Gorce, PS, c.m. de Cosne-Cours-sur-Loire, 24 409 (60,14).

Didier Béguin, UDF-PPDF, d.s., m. de Cosne-Cours-sur-Loire, 16 177 (39,85).

1er tour : A., 28,83 ; E., 39 701. Gorce, PS, 11 094 (27,94) ; Béguin, UDF-PPDF, 9 892 (24,91) ; Périnaud, PC, 8 965 (22,58) ; Bouter, FN, 4 958 (12,48) ; Dreumont, Verts, 1 161 (2,92) ; Mazoyer, LDI-MPF, 1 042 (2,62) ; Lalaison, GE, 653 (1,64) ; Girand, div. g., 606 (1,52) ; Duployez, NE, 553 (1,39) ; Chougny, MDC, 445 (1,12) ; Maillard, div., 332 (0,83).
Lég. 1993 : A., 29,58. Béguin, UDF-PR, 19 392 (50,66) ; Mignard, PS, 18 883 (49,33).
Prés. 1995 : A., 18,86. Jospin, 25 824 (56,65).

3e - Clamecy, Decize
L, 56 118 ; V., 42 802 ; A., 23,72
B. et N., 2 119 ; E., 40 683.

Élu : Christian Paul, PS, c.g., m. de Lormes, 23 203 (57,03).

Simone Rignault, RPR, d.s., c.r., m. de Saint-Honoré-les-Bains, 17 480 (42,96).

1er tour : A., 27,77 ; E., 38 327. Paul, PS, 14 690 (38,32) ; Rignault, RPR, 13 033 (34,00) ; Cadéna, PC, 5 348 (13,95) ; de la Croix-Vaubois, FN, 4 121 (10,75) ; de Geffrier, LDI-CNIP, 1 135 (2,96).
Lég. 1993 : A., 26,38. Rignault, RPR, 20 239 (50,14) ; Bardin, PS, 20 120 (49,85).
Prés. 1995 : A., 17,17. Jospin, 25 070 (55,41).

SAÔNE-ET-LOIRE (6)

Réélus : Gérard Voisin, UDF-PR (1re) ; Didier Mathus, PS (4e).
Élus : Jacques Rebillard, PRS (2e) ; André Billardon, PS (3e) ; Dominique Perben, RPR (5e) ; Arnaud Montebourg, PS (6e).

■ Quatre à gauche, deux à droite, le rapport des forces s'est complètement inversé en Saône-et-Loire, où la surprise qui s'était manifestée au premier tour s'est confirmée : René Beaumont (UDF-PR), conseiller général depuis plus de vingt ans, président du conseil général depuis douze ans et député depuis 1986, subit un sérieux échec à Chalon-sur-Saône - Sud. Le PS avait prévenu, il y a quelques mois, au moment de la publication d'un rapport de la chambre régionale des comptes, qu'il saurait exploiter les *« errements »* du président du conseil général. Arnaud Montebourg (PS), avocat parisien natif du pays, l'a fait en insistant sur l'aspect *« féodal »* du comportement de son adversaire. Moins spectaculaire, mais aussi surprenante, est la victoire de Jacques Rebillard (PRS), sur le député sortant Jean-Marc Nesme (UDF-PPDF). Il rend à la gauche radicale la 2e circonscription, Paray-le-Monial, qui lui avait longtemps été fidèle sous la houlette de Paul Duraffour.

Sortants : Gérard Voisin, UDF-PR ; Jean-Marc Nesme, UDF-PPDF ; Jean-Paul Anciaux, RPR ; Didier Mathus, PS ; André Gentien, RPR, suppléant de Dominique Perben, RPR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Perben ; René Beaumont, UDF-PR.

1re - Mâcon
L, 60 371 ; V., 42 920 ; A., 28,90
B. et N., 2 901 ; E., 40 019.

Réélu : Gérard Voisin, UDF-PR, c.g., m. de Charnay-lès-Mâcon, 22 588 (56,44).

Michel-Antoine Rognard, PS, c.r., m. de Mâcon, 17 431 (43,55).

1er tour : A., 33,99 ; E., 37 264. Voisin, UDF-PR, 14 529 (38,98) ; Rognard, PS, 9 133 (24,50) ; Martin, FN, 5 105 (13,70) ; Bathias, PC, 2 615 (7,01) ; Bonnin, EC, 2 224 (5,96) ; Denne, GE, 1 384 (3,71) ; Boudier, LO, 918 (2,46) ; Caltran, 4J, 742 (1,99) ; Mitterrand, IR, 614 (1,64).
Lég. 1993 : A., 56,76. Voisin, UDF-PR, 18 462 (100,00) ; Couturier, RPR, 0 (0,00).
Prés. 1995 : A., 21,00. Chirac, 25 304 (55,18).

2e - Paray-le-Monial
L, 63 961 ; V., 46 257 ; A., 27,67
B. et N., 2 469 ; E., 43 788.

Élu : Jacques Rebillard, PRS, c.g., c.m. de Montceaux-l'Etoile, 22 619 (51,65).

Jean-Marc Nesme, UDF-PPDF, d.s., c.r., m. de Paray-le-Monial, 21 169 (48,34).

1er tour : A., 30,08 ; E., 41 614. Nesme, UDF-PPDF, 15 444 (37,11) ; Rebillard, PRS, 12 446 (29,90) ; Aufranc, FN, 4 166 (10,01) ; Louis, PC, 3 690 (8,86) ; Duclos, LDI-MPF, 1 953 (4,69) ; Aymes, Verts, 1 504 (3,61) ; Bailly, div. g., 1 477 (3,54) ; Mitaine, MDC, 934 (2,24).
Prés. 1995 : A., 19,29. Chirac, 26 438 (53,65).

3e - Autun, Le Creusot
L, 67 903 ; V., 49 792 ; A., 26,67
B. et N., 3 311 ; E., 46 481.

Élu : André Billardon, PS, a.min., a.d., m. du Creusot, 26 556 (57,13).

Jean-Paul Anciaux, RPR, d.s., c.m. d'Autun, 19 925 (42,86).

1er tour : A., 29,61 ; E., 44 684. Billardon, PS, 17 017 (38,08) ; Anciaux, RPR, 13 622 (30,48) ; Terret, FN, 5 911 (13,22) ; Rodier, PC, 3 456 (7,73) ; Vachon, GE, 1 595 (3,57) ; Matusinski, LO, 1 049 (2,34) ; Talon, LDI-MPF, 954 (2,13) ; Paillard, 4J, 657 (1,47) ; Reyne-Davanture, PT, 423 (0,94).
Lég. 1993 : A., 27,65. Anciaux, RPR, 24 804 (53,41) ; Billardon, PS, 21 637 (46,59).
Prés. 1995 : A., 18,56. Jospin, 27 697 (52,65).

4e - Montceau-les-Mines
L, 61 823 ; V., 42 853 ; A., 30,68
B. et N., 2 478 ; E., 40 375.

Réélu : Didier Mathus, PS, m. de Montceau-les-Mines, 24 837 (61,51).

Pierre Corneloup, RPR diss., m. de Montchanin, 15 538 (38,48).

1er tour : A., 32,24 ; E., 39 600. Mathus, PS, 16 843 (42,53) ; Corneloup, RPR diss., 7 368 (18,60) ; Girardon, UDF-rad., 4 421 (11,16) ; Szczepanski, FN, 4 168 (10,52) ; Mathivet, PC, 3 514 (8,87) ; Bonin, Verts, 1 058 (2,67) ; Deroche, LO, 1 015 (2,56) ; Labarge, LDI-MPF, 801 (2,02) ; Jurado, MEI, 412 (1,04).
Lég. 1993 : A., 33,14. Mathus, PS, 19 796 (50,27) ; Thomas, RPR, 19 577 (49,72).
Prés. 1995 : A., 21,16. Jospin, 24 377 (51,94).

5e - Chalon-sur-Saône Centre
L, 60 707 ; V., 43 133 ; A., 28,94
B. et N., 2 413 ; E., 40 720.

Élu : Dominique Perben, RPR, min., a.d., m. de Chalon-sur-Saône, 20 782 (51,03).

Bettina Laville, PS, 19 938 (48,96).

1er tour : A., 32,39 ; E., 38 858. Perben, RPR, 14 692 (37,80) ; Laville, PS, 10 906 (28,06) ; Coupat, FN, 5 284 (13,59) ; Chevalier, PC, 3 138 (8,07) ; Cordier, Verts, 1 652 (4,25) ; Juillet, LDI-MPF, 1 299 (3,34) ; Dufraigne, LO, 1 063 (2,73) ; Tixidre, GE, 824 (2,12).
Prés. 1995 : A., 21,29. Chirac, 23 787 (52,49).

6e - Chalon-sur-Saône Sud, Louhans
L, 77 759 ; V., 57 383 ; A., 26,20
B. et N., 4 515 ; E., 52 868.

Élu : Arnaud Montebourg, PS, 28 373 (53,66).

René Beaumont, UDF-PR, d.s., pr. c.g., m. de Varennes-Saint-Sauveur, 24 495 (46,33).

1er tour : A., 30,32 ; E., 49 818. Montebourg, PS, 17 348 (34,82) ; Beaumont, UDF-PR, 16 118 (32,35) ; Evrard, FN, 6 721 (13,49) ; Jacques, PC, 4 030 (8,08) ; Lascoumes, LDI-MPF, 2 235 (4,48) ; Grosjean, Verts, 1 943 (3,90) ; Muraz, GE, 1 423 (2,85).
Prés. 1995 : A., 19,51. Chirac, 31 054 (51,87).

YONNE (3)

Réélus : Jean-Pierre Soisson, MDR (1re) ; Philippe Auberger, RPR (3e).
Élu : Henri Nallet, PS (2e).

■ Le second tour a confirmé les tendances esquissées dimanche 25 mai. Les électeurs de la 1re circonscription, Auxerre, ont renforcé l'avertissement adressé au premier tour au maire d'Auxerre, Jean-Pierre Soisson (MDR). Il n'obtient qu'une très faible majorité dans sa ville et n'est élu que grâce à l'appui des cantons ruraux. Dans la 2e circonscription, Tonnerre-Avallon, l'ancien ministre socialiste Henri Nallet retrouve aisément le siège qu'il avait perdu en 1993. Enfin, dans la 3e circonscription, Sens-Joigny, le front républicain, face au candidat FN, Pierre Peres, a largement profité au sortant, Philippe Auberger (RPR), élu avec plus de 68 % des suffrages.

Sortants : Jean-Pierre Soisson, MDR ; Yves Van Haecke, RPR ; Philippe Auberger, RPR.

1re - Auxerre
L, 73 063 ; V., 51 490 ; A., 29,52
B. et N., 3 857 ; E., 47 633.

Réélu : Jean-Pierre Soisson, MDR, a.min., m. d'Auxerre, 25 422 (53,37).

Guy Ferez, PS, c.m. d'Auxerre, 22 211 (46,62).

1er tour : A., 33,74 ; E., 45 699. Soisson, MDR, 14 463 (31,64) ; Ferez, PS, 8 751 (19,14) ; Fois-

sier, FN, 7 738 (16,93) ; Langoureau, PC, 4 156 (9,09) ; Dassié, LDI-MPF, 2 455 (5,37) ; Martin, Verts, 1 551 (3,39) ; Wolf, LO, 1 139 (2,49) ; Rousseau, MDC, 989 (2,16) ; Revillon, div. d., 804 (1,75) ; Gomez, GE, 728 (1,59) ; Guidet, div., 718 (1,57) ; Millot, div., 674 (1,47) ; Archambault, MEI, 571 (1,24) ; Villerey, PT, 569 (1,24) ; Malewski, LCR, 393 (0,86).
Lég. 1993 : A., 34,24. Soisson, MDR, 26 819 (63,02) ; Bordier, UDF-PR, 15 737 (36,98).
Prés. 1995 : A., 19,19. Chirac, 31 051 (54,91).

2e - Avallon
L., 70 619 ; V., 52 071 ; A., 26,26
B. et N., 3 733 ; E., 48 338.

Élu : Henri Nallet, PS, a.min., c.g., m. de Tonnerre, 26 079 (53,95).

Yves Van Haecke, RPR, d.s., c.g., m. d'Avallon, 22 259 (46,04).

1er tour : A., 30,97 ; E., 46 106. Van Haecke, RPR, 12 063 (26,16) ; Nallet, PS, 11 730 (25,44) ; *Moreau, FN, 8 409 (18,23) ; Lavrat, PC, 5 452* (11,82) ; Gillon, Verts, 2 829 (6,13) ; de Belmont, LDI-MPF, 1 405 (3,04) ; Delafon, div., 1 366 (2,96) ; Gaudiau, LO, 1 356 (2,94) ; Valentin, div. d., 919 (1,99) ; Letort, LCR, 577 (1,25).
Lég. 1993 : A., 30,30. Van Haecke, RPR, 26 043 (56,65) ; Nallet, PS, 19 928 (43,34).
Prés. 1995 : A., 18,49. Chirac, 28 362 (51,57).

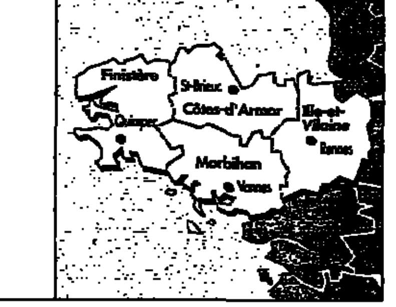
3e - Sens
L., 82 394 ; V., 57 983 ; A., 29,62
B. et N., 9 542 ; E., 48 441.

Réélu : Philippe Auberger, RPR, c.g., m. de Joigny, 33 012 (68,14).

Pierre Peres, FN, c.r., 15 429 (31,85).

1er tour : A., 29,95 ; E., 55 127. Auberger, RPR, 14 468 (26,24) ; Peres, FN, 11 245 (20,39) ; Cordillot, PC, 9 511 (17,25) ; Bourgoin, div. d., 7 525 (13,65) ; Calvary, PS, 6 667 (12,09) ; Prieur, LDI-MPF, 1 322 (2,39) ; Barillet, écol., 1 288 (2,33) ; Pesquet, Verts, 1 179 (2,13) ; *Olejniczak, écol.*, 634 (1,15) ; Boulleaux, MDC, 427 (0,77) ; Rousset, div., 421 (0,76) ; Teper, IR, 238 (0,43) ; *Blaess, PNR*, 202 (0,36).
Lég. 1993 : A., 33,97. Auberger, RPR, 29 662 (67,99) ; Peres, FN, 13 961 (32,00).
Prés. 1995 : A., 19,00. Chirac, 36 378 (57,57).

BRETAGNE
(26 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 50,60.

Quinze sièges pour la gauche, sur vingt-six, alors que seuls trois socialistes avaient été élus en 1993 : la vague rose a emporté la Bretagne. Les Côtes-d'Armor réalisent à nouveau le grand chelem de 1988, avec le sénateur communiste Félix Leyzour. Dans le Finistère, malgré la défaite du maire socialiste de Quimper, Bernard Poignant, le RPR ne conserve que deux sièges. En Ille-et-Vilaine, le maire de Rennes, Edmond Hervé (PS), bat le député sortant Yvon Jacob (RPR), tandis qu'à Rennes-Ouest Marcel Rogemont (PS) crée la surprise. De même, à Châteaulin, l'ancien secrétaire d'Etat à l'intégration Koffi Yamgnane bat l'UDF Jean-Yves Cozan. Seule la droite du Morbihan résiste à cette poussée, mais perd un siège.

CÔTES-D'ARMOR (5)

Réélu : Charles Josselin, PS (2e).
Élus : Danièle Bousquet, PS (1re) ; Didier Chouat, PS (3e) ; Félix Leyzour, PC (4e) ; Alain Gouriou, PS (5e).

■ Comme en 1988, les Côtes-d'Armor auront cinq députés de gauche sur cinq. L'un d'eux sera communiste. C'est d'ailleurs le seul élu du PCF en Bretagne. Il s'agit de Félix Leysour, sénateur, maire de Callac, qui s'impose aux dépens de l'apparenté RPR Daniel Pennec. Cette élection entraînera une élection sénatoriale partielle. A Saint-Brieuc, circonscription réservée à une femme par le PS, Danielle Bousquet répond aux attentes de son parti et devance le sortant RPR Christian Daniel en améliorant de 3 points le score *de Lionel Jospin à la présidentielle.* A Lannion et Loudéac, où le premier tour avait été le plus serré, les candidats socialistes Alain Gouriou et Didier Chouat, bénéficiant de bons reports communistes et écologistes, creusent un écart significatif. Charles Josselin (PS), ancien ministre, s'offre, à Dinan, une victoire sans émotion avec 60,18 % des suffrages, tandis que la droite sort affaiblie de la bataille, après une primaire sauvage.
Sortants : Christian Daniel, RPR ; Charles Josselin, PS ; Marc Le Fur, RPR ; Daniel Pennec, app. RPR ; Yvon Bonnot, UDF-FD.

1re - Saint-Brieuc
L., 80 945 ; V., 60 105 ; A., 25,74
B. et N., 2 879 ; E., 57 226.

Élue : Danièle Bousquet, PS, c.m. de Saint-Brieuc, 33 069 (57,78).

Christian Daniel, RPR, d.s., 24 157 (42,21).

1er tour : A., 31,75 ; E., 52 658. Daniel, RPR, 15 570 (29,56) ; Bousquet, PS, 14 380 (27,30) ; Derian, PC, 8 327 (15,81) ; Blanc, FN, 4 214 (8,00) ; Boivin, Verts, 1 820 (3,45) ; Collet, LO, 1 441 (2,73) ; Audoux, GE, 1 373 (2,60) ; Pedron, rég., 1 161 (2,20) ; Michel, LDI-MPF, 1 034 (1,96) ; Paraire, MDC, 972 (1,84) ; Maillet, EC, 857 (1,62) ; Cosson, LCR, 611 (1,16) ; Denis, PT, 360 (0,68) ; Lemaire, div. d., 210 (0,39) ; Allain, div. g., 176 (0,33) ; Dazin, MDR, 152 (0,28).
Lég. 1993 : A., 27,36. Daniel, RPR, 29 585 (53,66) ; Dollo, PS, 25 543 (46,33).
Prés. 1995 : A., 17,54. Jospin, 35 364 (54,81).

2e - Dinan
L., 81 622 ; V., 62 915 ; A., 22,91
B. et N., 3 418 ; E., 59 497.

Réélu : Charles Josselin, PS, a.min., pr. c.g., m. de Pleslin-Trigavou, 35 805 (60,17).

Didier Lechien, UDF-FD, c.m. de Dinan, 23 692 (39,82).

1er tour : A., 25,82 ; E., 59 983. Josselin, PS, 26 499 (44,17) ; Lechien, UDF-FD, 10 107 (16,85) ; Vaspart, RPR diss., 9 727 (16,21) ; du Boishamon, FN, 4 435 (7,39) ; Faucheur, PC, 3 496 (5,82) ; Lucas, Verts, 2 270 (3,78) ; Hesry, GE, 1 858 (3,09) ; Boilot, LDI-MPF, 1 056 (1,76) ; Aubin, UDF-rad. diss., 322 (0,53) ; Houres, div. g., 213 (0,35).
Lég. 1993 : A., 20,72. Josselin, PS, 33 142 (53,28) ; Benoît, UDF-PR, 29 062 (46,72).
Prés. 1995 : A., 13,54. Jospin, 35 827 (52,22).

3e - Lamballe
L., 80 723 ; V., 65 961 ; A., 18,28
B. et N., 2 197 ; E., 63 764.

Élu : Didier Chouat, PS, a.d., m. de Loudéac, 34 036 (53,37).

Marc Le Fur, RPR, d.s., 29 728 (46,62).

1er tour : A., 24,25 ; E., 58 342. Chouat, PS, 22 972 (39,37) ; Le Fur, RPR, 22 894 (39,24) ; *Le Cam, PC, 4 329 (7,42) ; Launay, FN, 3 496* (5,99) ; Barbo, Verts, 1 894 (3,24) ; Rouxel, GE, 1 690 (2,89) ; Scour, LDI-MPF, 724 (1,24) ; Lesage, div., 343 (0,58).
Lég. 1993 : A., 21,13. Le Fur, RPR, 31 883 (51,33) ; Chouat, PS, 30 226 (48,66).
Prés. 1995 : A., 12,94. Jospin, 35 614 (51,77).

4e - Guingamp
L., 77 594 ; V., 62 994 ; A., 18,81
B. et N., 2 504 ; E., 60 490.

Élu : Félix Leyzour, PC, sén., c.g., m. de Callac, 34 404 (56,87).

Daniel Pennec, app. RPR, d.s., c.m. de Guingamp, 26 086 (43,12).

1er tour : A., 23,60 ; E., 57 173. Pennec, app. RPR, 18 215 (31,85) ; Leyzour, PC, 17 009 (29,75) ; Le Floc'h, PS, 13 188 (23,06) ; de Coat*parquet, FN, 2 988 (5,22) ; Prigent, Verts, 1 874* (3,27) ; Boisson, GE, 1 331 (2,32) ; L'Hereec, rég., 1 261 (2,20) ; Marteil, LDI-CNIP, 671 (1,17) ; Daniel, LCR, 636 (1,11).
Lég. 1993 : A., 7,10. Pennec, div. d., 30 599 (50,18) ; Le Verge, PC, 30 377 (49,81).
Prés. 1995 : A., 13,53. Jospin, 38 825 (58,83).

5e - Lannion
L., 92 574 ; V., 69 868 ; A., 24,52
B. et N., 2 765 ; E., 67 103.

Élu : Alain Gouriou, PS, c.g., c.r., m. de Lannion, 36 657 (54,62).

Yvon Bonnot, UDF-FD, d.s., c.r., m. de Perros-Guirec, 30 446 (45,37).

1er tour : A., 30,67 ; E., 61 579. Bonnot, UDF-FD, 21 166 (34,37) ; Gouriou, PS, 19 127 (31,06) ; Prigent, PC, 6 102 (9,90) ; de Trogoff, FN, 5 429 (8,81) ; Morvan, rég., 1 921 (3,12) ; Le Fol, LO, 1 838 (2,98) ; Ernoult, Verts, 1 729 (2,80) ; Vital, AREV, 1 095 (1,77) ; Le Meur, GE, 906 (1,47) ; Baulier, EC, 796 (1,29) ; Fournier, div., 600 (0,97) ; Courland, MEI, 425 (0,69) ; *LO Monaco, PT, 399 (0,64) ; Durechou, LDI-MPF*, 46 (0,07).
Lég. 1993 : A., 25,60. Bonnot, UDF-CDS, 34 640 (52,57) ; Trémel, PS, 31 245 (47,42).
Prés. 1995 : A., 16,67. Jospin, 39 603 (53,06).

FINISTÈRE (8)

Réélus : André Angot, RPR (1re) ; Charles Miossec, RPR (5e) ; Louis Le Pensec, PS (8e).
Élus : Jean-Noël Kerdraon, PS (2e) ; François Cuillandre, PS (3e) ; Maryse Lebranchu, PS (4e) ; Koffi Yamgnane, PS (6e) ; Jacqueline Lazard, PS (7e).

■ A droite, le RPR ne conserve que deux sièges pour quatre sortants : si Charles Miossec (RPR), président du conseil général, gagne assez facilement à Landerneau *et si André Angot (RPR) bat* Bernard Poignant (PS), maire de Quimper, les néogaullistes perdent leurs deux circonscriptions brestoises. La victoire de Jean-Noël Kerdraon (PS), à Brest-Centre, était prévisible. Celle de François Cuillandre (PS), à Brest-Ouest, intervient sur une terre réputée à droite. Six candidats socialistes, dont deux femmes, l'emportent au second tour. L'UDF, qui comptait trois députés, n'en a plus aucun. La plus grosse surprise vient de la victoire de Jacqueline Lazard (PS), nouvelle venue, qui, dans la circonscription de Douarnenez, bat un baron centriste, Ambroise Guellec (UDF-FD), ancien ministre de la mer. A Morlaix, Marylise Lebranchu (PS) prend sa revanche de 1993 sur le député Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-FD). Dans la circonscription de Châteaulin, Koffi Yamgnane (PS), ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, transforme l'essai du premier tour en battant Jean-Yves Cozan (UDF-AD), autre baron centriste. Un vrai bouleversement puisque la gauche n'avait qu'un député sortant, Louis Le Pensec (PS), ancien ministre des DOM-TOM, facilement réélu.
Sortants : André Angot, RPR ; Bertrand *Cousin, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Louis* Goasduff, RPR, n.s.r.p. ; Arnaud Cazin d'Honincthun, UDF-FD ; Charles Miossec, RPR ; Jean-Yves Cozan, UDF-AD ; Ambroise Guellec, UDF-FD ; Louis Le Pensec, PS.

1re - Quimper
L., 74 222 ; V., 57 117 ; A., 23,04
B. et N., 2 541 ; E., 54 576.

Réélu : André Angot, RPR, m. d'Edern, 28 891 (52,93).

Bernard Poignant, PS, a.d., m. de Quimper, 25 685 (47,06).

1er tour : A., 29,10 ; E., 50 471. Angot, RPR, 19 571 (38,77) ; Poignant, PS, 15 026 (29,77) ; Dor, FN, 4 260 (8,44) ; Rainéro, PC, 3 853 (7,63) ; Uguen, Verts, 2 598 (5,14) ; Maréchal, GE, 1 332 (2,63) ; Malejacq, LDI-MPF, 981 (1,94) ; Gentric, LCR, 900 (1,78) ; François, 4J, 894 (1,77) ; Delignière, MEI, 788 (1,56) ; De Cambourg, div., 268 (0,53).
Lég. 1993 : A., 25,01. Angot, RPR, 28 225 (55,40) ; Poignant, PS, 22 718 (44,59).
Prés. 1995 : A., 15,57. Jospin, 31 059 (51,72).

2e - Brest Centre
L., 68 716 ; V., 47 885 ; A., 30,31
B. et N., 1 655 ; E., 46 230.

Élu : Jean-Noël Kerdraon, PS, c.r., adj. m. de Brest, 25 424 (54,99).

Jacques Berthelot, RPR, c.g., 20 806 (45,00).

1er tour : A., 34,15 ; E., 43 816. Kerdraon, PS, 13 084 (29,86) ; Berthelot, RPR, 9 210 (21,02) ; Marzin, UDF-AD, 6 160 (14,05) ; Morize, FN, 3 689 (8,41) ; Gourmelon, div. g., 2 632 (6,00) ; Héré, PC, 2 250 (5,13) ; Loussouarn, Verts, 1 862 (4,25) ; Cherblanc, LO, 1 143 (2,60) ; Aminot, CAP, 995 (2,27) ; Tanguy, GE, 992 (2,26) ; Gueguenlat, rég., 827 (1,88) ; Rolland, LDI-MPF, 801 (1,82) ; Mevellec, div., 103 (0,23) ; Lejanne, PLN, 68 (0,15).
Lég. 1993 : A., 33,41. Cousin, RPR, 23 807 (52,97) ; Gourmelon, PS, 21 130 (47,02).
Prés. 1995 : A., 20,60. Jospin, 27 651 (50,95).

3e - Brest Ouest
L., 83 103 ; V., 60 710 ; A., 26,94
B. et N., 2 412 ; E., 58 298.

Élu : François Cuillandre, PS, adj. m. de Brest, 29 329 (50,30).

Jean-Louis Lamour, RPR, 28 969 (49,69).

1er tour : A., 30,84 ; E., 55 255. Cuillandre, PS, 15 213 (27,53) ; Lamour, RPR, 10 838 (19,61) ; Foricher, div. d., 8 073 (14,61) ; Le Floch, UDF-PR, 4 876 (8,82) ; Bodiger, FN, 4 657 (8,42) ; Maloisel, PC, 3 005 (5,43) ; Briand, Verts, 2 413 (4,36) ; Muniglia, GE, 1 654 (2,99) ; Bachelier, CAP, 1 500 (2,71) ; de Kermenguy, LDI-MPF, 1 335 (2,41) ; Sage, PT, 872 (1,57) ; Fourel, rég., 819 (1,48).
Lég. 1993 : A., 33,38. Goasduff, RPR, 29 269 (56,24) ; Cuillandre, PS, 22 770 (43,75).
Prés. 1995 : A., 17,90. Chirac, 36 017 (54,43).

4e - Morlaix
L., 76 117 ; V., 59 012 ; A., 22,47
B. et N., 1 986 ; E., 57 026.

Élue : Marylise Lebranchu, PS, c.r., m. de Morlaix, 30 022 (52,64).

Arnaud Cazin d'Honincthun, UDF-FD, d.s., c.r., 27 004 (47,35).

1er tour : A., 28,41 ; E., 52 180. Cazin d'Honincthun, UDF-FD, 19 778 (37,90) ; Lebranchu, PS, 18 540 (35,53) ; David, PC, 4 098 (7,85) ; Tronyo, FN, 3 351 (6,42) ; Frère, Verts, 2 740 (5,25) ; Cherrier, GE, 1 484 (2,84) ; Bonnefous, LDI-MPF, 1 144 (2,19) ; Folgalvez, rég., 1 045 (2,00).
Lég. 1993 : A., 27,29. Cazin d'Honincthun, UDF-CDS, 28 555 (52,98) ; Lebranchu, PS, 25 342 (47,01).
Prés. 1995 : A., 15,43. Jospin, 32 281 (50,87).

5e - Landerneau
L., 79 862 ; V., 59 213 ; A., 25,85
B. et N., 2 331 ; E., 56 882.

Réélu : Charles Miossec, RPR, pr. c.g., m. de Landivisiau, 30 884 (54,29).

Jean-Pierre Thomin, PS, m. de Landerneau, 25 998 (45,70).

1er tour : A., 28,32 ; E., 54 669. Miossec, RPR, 23 523 (43,02) ; Thomin, PS, 16 530 (30,23) ; Pacreau, FN, 4 375 (8,00) ; Borvon, Verts, 3 139 (5,74) ; Tanguy, PC, 2 534 (4,63) ; Cosnard, LDI-MPF, 1 751 (3,20) ; Bruillot, GE, 1 637 (2,99) ; Louis, 4J, 1 180 (2,15).
Prés. 1995 : A., 15,90. Chirac, 38 133 (58,43).

6e - Châteaulin
L., 83 102 ; V., 65 677 ; A., 21,15
B. et N., 3 071 ; E., 62 606.

Élu : Koffi Yamgnane, PS, c.r., c.g., a.min., m. de Saint-Coulitz, 33 649 (53,74).

Jean-Yves Cozan, UDF-AD, d.s., c.g., 28 957 (46,25).

1er tour : A., 27,70 ; E., 57 704. Yamgnane, PS, 21 155 (36,66) ; Cozan, UDF-AD, 20 255 (35,10) ; Creoff, PC, 5 594 (9,69) ; Calmejane, FN, 4 842 (8,39) ; Beby, GE, 2 484 (4,30) ; *Pierre, rég., 1 848 (3,20) ; Nieto, LDI-CNIP*, 1 526 (2,64).
Lég. 1993 : A., 25,89. Cozan, UDF-CDS, 31 983 (53,20) ; Yamgnane, PS, 28 132 (46,79).
Prés. 1995 : A., 15,98. Chirac, 35 073 (51,52).

7e - Douarnenez
L., 74 955 ; V., 56 018 ; A., 25,26
B. et N., 2 445 ; E., 53 573.

Élue : Jacqueline Lazard, PS, adj. m. de Penmarc'h, 26 849 (50,11).

Ambroise Guellec, UDF-FD, d.s., a.min., c.r., m. de Pouldreuzic, 26 724 (49,88).

1er tour : A., 30,17 ; E., 49 846. Guellec, UDF-FD, 20 098 (40,32) ; Lazard, PS, 14 173 (28,43) ; Tupin, PC, 5 206 (10,44) ; Saoutic, FN, 3 955 (7,93) ; Moriceau, Verts, 3 173 (6,36) ; Playon, GE, 1 647 (3,30) ; Le Bris, LDI-MPF, 1 594 (3,19).
Prés. 1995 : A., 18,40. Chirac, 30 277 (50,85).

8e - Concarneau
L., 74 317 ; V., 54 247 ; A., 27,00
B. et N., 2 452 ; E., 51 795.

Réélu : Louis Le Pensec, PS, a.min., c.g., m. de Mellac, 30 669 (59,21).

Jean Lomenech, app. RPR, c.g., m. de Rédéné, 21 126 (40,78).

1er tour : A., 28,92 ; E., 49 763. Le Pensec, PS, 20 788 (41,77) ; Lomenech, app. RPR, 15 719 *(31,58) ; Couvez, PC, 4 610 (9,26)* ; Xerleo, FN, 4 237 (8,51) ; Navellou, Verts, 1 450 (2,91) ; Dufleit, GE, 1 312 (2,63) ; Moign, rég., 1 105 (2,22) ; Corné, MEI, 542 (1,08).
Lég. 1993 : A., 25,33. Le Pensec, PS, 27 084 (50,54) ; Lomenech, div. d., 26 503 (49,45).
Prés. 1995 : A., 17,59. Jospin, 31 787 (53,55).

ILLE-ET-VILAINE (7)

Réélus : Jean-Michel Boucheron, PS (1re) ; Alain Madelin, UDF-PR (4e) ; Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD (6e) ; René Couanau, UDF-FD (7e).
***Élus : Edmond* Hervé, PS (2e) ; Marcel Rogemont, PS (3e).**
Élu au 1er tour : *Pierre Méhaignerie*, UDF-FD (5e).

■ Le Parti socialiste, qui n'avait qu'un élu, Jean-Michel Boucheron (Rennes-Sud), ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, en a désormais trois. L'élection d'Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes, intervient au terme d'une campagne dans laquelle son adversaire, le député sortant RPR Yvon Jacob, n'avait pas ménagé des attaques parfois outrancières. Mais la surprise est venue de la circonscription de Rennes-Ouest, où le candidat du PS, Marcel Rogemont, devance Gérard Pourchet (UDF-FD), vice-président du conseil régional. Le candidat socialiste, comme dans les autres circonscriptions du département, a bénéficié d'un report sans faille des voix de l'ensemble de la gauche comme des écologistes. Les succès d'Alain Madelin (UDF-PR) à Redon, de René Couanau (UDF-FD) à Saint-Malo, de Marie-Thérèse Boisseau (UDF-FD) à Fougères, députés sortants, étaient attendus à l'issue du premier tour.
Sortants : Jean-Michel Boucheron, PS ; Yvon Jacob, RPR ; Yves Fréville, UDF-FD, n.s.r.p. ; *Alain Madelin, UDF-PR, réélu* le 8 octobre 1995 après son départ du gouvernement ; Pierre Méhaignerie, UDF-FD, réélu le 18 juin 1995 après son départ du gouvernement ; Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD ; René Couanau, UDF-FD.

1re - Rennes Sud
L., 68 781 ; V., 45 559 ; A., 33,76
B. et N., 2 212 ; E., 43 347.

Réélu : Jean-Michel Boucheron, PS, c.m. de Rennes, 27 473 (63,37).

Jean-Pierre Dagorn, UDF-PPDF, c.g., c.m. de Rennes, 15 874 (36,62).

1er tour : A., 37,12 ; E., 41 294. Boucheron, PS, 16 041 (38,84) ; Dagorn, UDF-PPDF, 10 462 (25,33) ; Benoist, PC, 3 196 (7,74) ; Maugendre, FN, 2 969 (7,19) ; Merrien, Verts, 1 946 (4,71) ; Grimaud, LO, 1 728 (4,18) ; Loget, EC, 1 346 (3,26) ; Minec, GE, 823 (1,99) ; Le Moing, LDI-MPF, 730 (1,76) ; Bribard, 4J, 604 (1,46) ; Juin, LCR, 494 (1,19) ; Hamon, CAP, 409 (0,99) ; Mauxion, div. g., 404 (0,97) ; Baudoin, PH, 95 (0,23) ; Brusq, PLN, 47 (0,11).
Lég. 1993 : A., 36,13. Boucheron, PS, 22 131 (52,91) ; Dagorn, UDF, 19 696 (47,08).
Prés. 1995 : A., 23,43. Jospin, 31 420 (59,60).

2e - Rennes Nord
L., 81 822 ; V., 59 793 ; A., 26,92
B. et N., 2 850 ; E., 56 943.

Élu : Edmond Hervé, PS, a.min., a.d., m. de Rennes, 31 249 (54,87).

Yvon Jacob, RPR, d.s., c.r., c.m. de Rennes, 25 694 (45,12).

1er tour : A., 31,87 ; E., 53 200. Hervé, PS, 19 662 (36,95) ; Jacob, RPR, 15 621 (29,36) ; Tocqué, FN, 3 379 (6,35) ; Jambois, UDF-AD diss., 2 790 (5,24) ; Poirier, PC, 2 386 (4,48) ; Kiil-Nielsen, Verts, 2 324 (4,36) ; Madec, LO, *1 833 (3,44) ; Boullier, EC, 1 248 (2,34)* ; Mathieu, LDI-MPF, 1 194 (2,24) ; Peeters, GE, 1 074 (2,01) ; Ars, div. g., 598 (1,12) ; Leseigneur, LCR, 586 (1,10) ; Joubry, MDR, 403 (0,75) ; Louvet, PLN, 75 (0,14) ; Rennesson, PH, 17 (0,03) ; Renouard, div. g., 10 (0,01).
Lég. 1993 : A., 29,01. Jacob, RPR, 29 747 (54,90) ; Hervé, PS, 24 437 (45,10).
Prés. 1995 : A., 18,72. Jospin, 34 617 (52,69).

3e - Rennes Ouest
L., 76 347 ; V., 55 605 ; A., 27,16
B. et N., 2 583 ; E., 53 022.

Élu : Marcel Rogemont, PS, c.r., adj. m. de Rennes, 28 529 (53,80).

Gérard Pourchet, UDF-FD, c.r., m. de Le Rheu, 24 493 (46,19).

1er tour : A., 32,49 ; E., 48 802. Pourchet, UDF-FD, 16 768 (34,35) ; Rogemont, PS, 16 312 (33,42) ; Neveux, FN, 3 576 (7,32) ; Berroche, PC, 2 789 (5,71) ; Hache, Verts, 2 633 (5,39) ; Gaudin, LO, 1 921 (3,93) ; Cadoret, GE, 1 411 (2,89) ; Houbé-Delamaire, LDI-MPF, 1 119 (2,29) ; Génin, rég., 733 (1,50) ; Malle, PT, 624 (1,27) ; Gérard, div. g., 544 (1,11) ; Vichy, MEI, 366 (0,75) ; Montane, PH, 6 (0,01).
Lég. 1993 : A., 33,85. Fréville, UDF-CDS, 28 492 (60,04) ; Rogemont, PS, 18 956 (39,95).
Prés. 1995 : A., 19,14. Jospin, 31 543 (51,87).

4e - Redon
L., 87 599 ; V., 61 823 ; A., 29,42
B. et N., 2 600 ; E., 59 223.

Réélu : Alain Madelin, UDF-PR, a.min., c.r., m. de Redon, 32 659 (55,14).

Simone Bourges, PS, 26 564 (44,85).

1er tour : A., 30,22 ; E., 58 297. Madelin, UDF-PR, 27 281 (46,79) ; Bourges, PS, 14 354 (24,62) ; Langlois, FN, 4 084 (7,00) ; Frostin, PC, 2 999 (5,14) ; Hervé, Verts, 2 490 (4,27) ; Stenger, LO, 2 180 (3,73) ; Granville, rég., 1 359 (2,33) ; Renaud, GE, 1 285 (2,20) ; Robine, LDI-MPF, 1 019 (1,74) ; Fourchon, NE, 668 (1,14) ; Quémener, div. g., 459 (0,78) ; Corbin, PLN, 116 (0,19) ; Guibert, PH, 3 (0,00).
Prés. 1995 : A., 17,06. Chirac, 35 261 (50,67).

6e - Fougères
L., 70 715 ; V., 51 036 ; A., 27,82
B. et N., 3 015 ; E., 48 021.

Réélue : Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD, 26 818 (55,84).

Clément Théaudin, PS, m. de Liffré, 21 203 (44,15).

1er tour : A., 29,26 ; E., 46 664. Boisseau, UDF-FD, 19 812 (42,45) ; Théaudin, PS, 13 059 (27,98) ; Ressort, FN, 3 204 (6,86) ; Guillerm, PC, 2 997 (6,42) ; Langlois, Verts, 2 227 (4,77) ; Hébert, LDI-MPF, 1 383 (2,96) ; Mérienne, GE, 1 019 (2,18) ; Taheulle, div. g., 947 (2,02) ; Delarue, LCR, 772 (1,65) ; Lecourt, EC, 664 (1,42) ; Grégoire, MDR, 411 (0,88) ; Thia-Kime, PLN, 126 (0,27) ; Baudouin, PH, 43 (0,09).
Lég. 1993 : A., 29,16. Boisseau, UDF-CDS diss., 27 471 (59,39) ; Feuvrier, MDR, 18 778 (40,60).
Prés. 1995 : A., 15,99. Chirac, 31 722 (55,71).

7e - Saint-Malo
L., 88 145 ; V., 62 480 ; A., 29,11
B. et N., 3 196 ; E., 59 284.

Réélu : René Couanau, UDF-FD, m. de Saint-Malo, 31 971 (53,92).

Isabelle Thomas, PS, 27 313 (46,07).

1er tour : A., 32,75 ; E., 56 157. Couanau, UDF-FD, 22 046 (39,25) ; Thomas, PS, 13 423 (23,90) ; Dore, FN, 5 256 (9,35) ; Lalonde, GE, 3 946 (7,02) ; Le Sager, PC, 2 982 (5,31) ; Le Breton, Verts, 2 172 (3,86) ; Bastide, LDI-MPF, 1 313 (2,33) ; Gourmelen, rég., 1 249 (2,22) ; Berbouche, PRS, 1 219 (2,17) ; Joulain, PT, 648 (1,15) ; Houzet, div., 613 (1,09) ; Caharel, LCR, 441 (0,78) ; Portais, div. g., 426 (0,75) ; Cazal, PNR, 261 (0,46) ; Bertholio, PLN, 98 (0,17) ; Simmonet, PPL, 63 (0,11) ; Gebdrot-Delacour, div., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 33,43. Couanau, UDF-CDS, 35 027 (65,08) ; Thomas, PS, 18 793 (34,91).
Prés. 1995 : A., 18,22. Chirac, 37 572 (54,20).

MORBIHAN (6)

Réélus : Aimé Kergueris, UDF-PR (2e) ; Jean-Charles Cavaillé, RPR (3e) ; Loïc Bouvard, UDF-FD (4e) ; Jacques Le Nay, div. d. (6e).
Élus : François Goulard, UDF-PR (1re) ; Jean-Yves Le Drian, PS (5e).

■ Dans une Bretagne où la gauche progresse, le Morbihan fait bande à part. La droite détenait six sièges et peut s'enorgueillir de n'en perdre qu'un, malgré l'importante progression de l'ensemble des voix socialistes sur le département. L'ancien ministre socialiste de la mer, Jean-Yves Le Drian, a reconquis la circonscription de Lorient, où le député UDF sortant, Michel Godard, ne se représentait pas. Après avoir été mis pour la première fois en ballottage au premier tour, trois députés sortants de droite retrouvent leur siège sans trop de problème : Aimé Kerguéris, à Auray ; Jean-Charles Cavaillé, à Pontivy ; Loïc Bouvard, à Ploërmel. Plus difficile a été la réélection du divers droite Jacques Le Nay à Hennebont, face à un nouveau venu socialiste, Jean-Pierre Bageot. Quant au successeur désigné de Raymond Marcellin à Vannes, l'UDF « parachuté » François Goulard, sa nette victoire (10 points d'avance) sur la candidate PS devrait faciliter son implantation locale.
Sortants : Raymond Marcellin, UDF-PR, n.s.r.p. ; Aimé Kergueris, UDF-PR ; Jean-Charles Cavaillé, RPR ; Loïc Bouvard, UDF-FD ; Michel Godard, UDF-PPDF, n.s.r.p. ; Jacques Le Nay, div. d.

1re - Vannes
L., 82 138 ; V., 59 046 ; A., 28,11
B. et N., 2 730 ; E., 56 316.

Élu : François Goulard, UDF-PR, 30 998 (55,04).

Micheline Rakotonirina, PS, c.m. de Vannes, 25 318 (44,95).

1er tour : A., 29,88 ; E., 55 223. Rakotonirina, PS, 14 381 (26,04) ; Goulard, UDF-PR, 14 200 (25,71) ; Pavec, UDF-FD diss., 11 866 (21,48) ; Petit, FN, 6 219 (11,26) ; Joubin, PC, 2 752 (4,98) ; Guillais, Verts, 1 935 (3,50) ; Landa, GE, 1 517 (2,74) ; Baron, rég., 1 203 (2,17) ; Ségala, 4J, 905 (1,63) ; Le Goff, PLN, 195 (0,35) ; Sautet, PPL, 50 (0,09).
Lég. 1993 : A., 34,42. Marcellin, UDF-PR, 30 601 (64,05) ; Le Fur, PS, 17 171 (35,94).
Prés. 1995 : A., 16,62. Chirac, 37 529 (57,21).

2e - Auray
L., 75 957 ; V., 55 154 ; A., 27,38
B. et N., 2 715 ; E., 52 439.

Réélu : Aimé Kergueris, UDF-PR, c.g., 28 502 (54,35).

Benoit Hamon, PS, 23 937 (45,64).

1er tour : A., 29,09 ; E., 51 017. Kergueris, UDF-PR, 16 849 (33,02) ; Hamon, PS, 10 656 (20,88) ; Le Scouarnec, PC, 6 437 (12,61) ; Bouin, FN, 6 349 (12,44) ; Pierre, LDI-MPF, 2 670 (5,23) ; Kéraudran, div. d., 2 399 (4,70) ; Thévenot, GE, 2 085 (4,08) ; Guénal, div., 1 477 (2,89) ; Vernay, rég., 1 209 (2,37) ; Le Borgnic, MDR, 886 (1,73).
Prés. 1995 : A., 17,75. Chirac, 33 190 (55,78).

3e - Pontivy
L., 72 280 ; V., 53 799 ; A., 25,56
B. et N., 2 421 ; E., 51 378.

Réélu : Jean-Charles Cavaillé, RPR, c.g., m. de Noyal-Pontivy, 28 224 (54,93).

Jean-Pierre Le Roch, PS, m. de Pontivy, 23 154 (45,06).

1er tour : A., 26,04 ; E., 50 729. Cavaillé, RPR, 23 714 (46,74) ; Le Roch, PS, 14 602 (28,78) ; Iglesias-Melich, FN, 4 767 (9,39) ; Jamo, PC, 3 818 (7,52) ; Bourbon, GE, 2 631 (5,18) ; Gironnay, rég., 1 197 (2,36).
Prés. 1995 : A., 14,99. Chirac, 32 078 (54,40).

4e - Malestroit, Ploërmel
L., 77 251 ; V., 55 847 ; A., 27,70
B. et N., 2 183 ; E., 53 664.

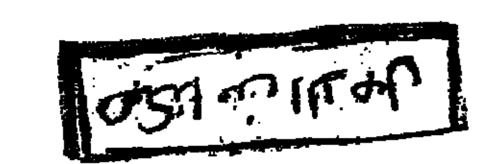
Réélu : Loïc Bouvard, UDF-FD, c.r., 30 644 (57,10).

Paul Paboeuf, PS diss., m. de Questembert, 23 020 (42,89).

1er tour : A., 28,46 ; E., 52 242. Bouvard, UDF-FD, 23 699 (45,36) ; Pabœuf, PS diss., 13 661 (26,14) ; Tingaud, FN, 4 284 (8,20) ; Rouillé, Verts, 2 644 (5,06) ; Le Borgne, div. d., 2 445 (4,68) ; Baratte, MDC, 1 699 (3,25) ; Dubreuil, LDI-MPF, 1 489 (2,85) ; Renaud, GE, 1 324 (2,53) ; Desury, rég., 997 (1,90).
Prés. 1995 : A., 16,11. Chirac, 35 695 (56,50).

EP
PEQUIGNET

Liste des points de vente : Montres PEQUIGNET - Tél : 03 81 67 30 66



5e - Lorient
L., 80 144 ; V., 53 431 ; A., 33,33
B. et N., 3 029 ; E., 50 402.

Élu : Jean-Yves Le Drian, PS, a.min., a.d., m. de Lorient, 28 625 (56,79).

Catherine Giquel, RPR, c.g., c.m. de Lorient, 21 777 (43,20).

1er tour : A., 37,15 ; E., 48 387. Le Drian, PS, 15 851 (32,75) ; Giquel, RPR, 13 117 (27,10) ; Gilles, PC, 5 918 (12,23) ; Mettetal, FN, 5 775 (11,93) ; Jeannès, Verts, 1 516 (3,13) ; Le Bail, LO, 1 325 (2,73) ; Bellanger, div. d., 1 220 (2,52) ; Guégan, rég., 1 219 (2,51) ; Lemoine, GE, 906 (1,87) ; Vigreux, NE, 676 (1,39) ; Le Puil, div. d., 437 (0,90) ; Kernaléguen, LCR, 427 (0,88).
Lég. 1993 : A., 31,85. Godard, UDF-P et R, 26 873 (53,39) ; Le Drian, PS, 23 458 (46,60).

Prés. 1995 : A., 22,40. Jospin, 30 478 (51,52).

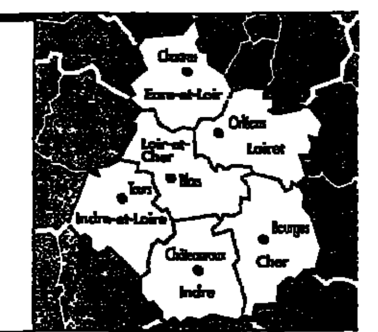
6e - Hennebont
L., 79 189 ; V., 60 983 ; A., 22,99
B. et N., 2 629 ; E., 58 354.

Réélu : Jacques Le Nay, div. d., c.g., m. de Plouay, 29 537 (50,61).

Jean-Pierre Bageot, PS, m. d'Inzinzac-Lochrist, 28 817 (49,38).

1er tour : A., 26,76 ; E., 55 494. Le Nay, div. d., 18 341 (33,05) ; Bageot, PS, 14 963 (26,96) ; Morvant, RPR diss., 7 085 (12,76) ; Le Borgne, PC, 6 485 (11,68) ; Schwaller, FN, 4 242 (7,64) ; Rolland, Verts, 1 652 (2,97) ; Leseigneur, GE, 1 439 (2,59) ; Guyonvarc'h, rég., 1 287 (2,31).
Lég. 1993 : A., 34,35. Le Nay, div. d., 21 684 (50,12) ; Morvant, RPR, 21 575 (49,87).
Prés. 1995 : A., 15,63. Jospin, 33 451 (51,84).

CENTRE
(23 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 52,57.

Dans le Loiret, *les cinq députés sortants de droite sont réélus,* et Jean-Pierre Sueur (PS) échoue. En Eure-et-Loir, Marie-Hélène Aubert (Verts) bat Maurice Dousset (UDF-PR), député sortant et président du conseil régional. Georges Lemoine (PS), maire de Chartres, est élu. Gérard Hamel (RPR) est réélu, aux dépens de Marie-France Stirbois (FN), grâce au retrait de la gauche. Dans le Cher, Vierzon retrouve un député communiste, avec Jean-Claude Sandrier. En Indre-et-Loire, Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR), codirecteur de la campagne de la majorité sortante, reprend le siège laissé vacant à Tours par Jean Royer. Dans le Loir-et-Cher, Jack Lang retrouve son siège. Dans l'Indre, Nicolas Forissier (UDF-PR) l'emporte sur André Laignel (PS).

CHER (3)

Élus : Yves Fromion, RPR (1re) ; Jean-Claude Sandrier, PC (2e) ; Yann Galut, PS (3e).

■ La défaite de Serge Lepeltier, maire de Bourges et député RPR, qui se représentait à Saint-Amand-Montrond face à un candidat PS âgé de trente et un ans, Yann Galut, constitue la surprise de ce second tour. Pratiquement inconnu, le jeune avocat, qui avait 6 points de retard sur son adversaire, dimanche 25 mai, a augmenté de plus de 4 000 voix les suffrages de la gauche. A Vierzon, le communiste Jean-Claude Sandrier bat le député sortant, Franck Thomas-Richard (UDF-PR). La droite ne conserve que la 1re circonscription, Bourges, laissée par l'ancien ministre UDF Jean-François Deniau, avec la victoire du RPR Yves Fromion sur l'ancien préfet du Cher, apparenté PS, Roland Hodel.

Sortants : Jean-François Deniau, UDF-PR, n.s.r.p. ; Franck Thomas-Richard, UDF-PR ; Serge Lepeltier, RPR.

1re - Bourges
L., 73 673 ; V., 53 535 ; A., 27,33
B. et N., 3 476 ; E., 50 059.

Élu : Yves Fromion, RPR, c.r., m. d'Aubigny-sur-Nère, 25 410 (50,76).

Roland Hodel, div. g., 24 649 (49,23).

1er tour : A., 31,60 ; E., 47 654. Fromion, RPR, 15 646 (32,83) ; Hodel, div. g., 9 537 (20,01) ; Camuzat, PC, 8 764 (18,39) ; d'Ogny, FN, 6 586 (13,82) ; Cerveau, LO, 1 808 (3,79) ; Roussel, LDI-MPF, 1 762 (3,69) ; Crotté, Verts, 1 361 (2,85) ; Paris, div., 1 267 (2,65) ; Baboin, MDC, 919 (1,92) ; Sadtchikoff, PPL, 4 (0,00).
Lég. 1993 : A., 31,92. Deniau, UDF-PR, 30 326 (64,65) ; Camuzat, PC, 16 582 (35,35).
Prés. 1995 : A., 20,31. Chirac, 30 322 (54,24).

2e - Vierzon
L., 67 021 ; V., 48 335 ; A., 27,88
B. et N., 3 276 ; E., 45 059.

Élu : Jean-Claude Sandrier, PC, c.g., c.m. de Bourges, 25 993 (57,68).

Franck Thomas-Richard, UDF-PR, d.s., adj. m. de Bourges, 19 066 (42,31).

1er tour : A., 31,87 ; E., 42 979. Sandrier, PC, 12 794 (29,76) ; Thomas-Richard, UDF-PR, 11 791 (27,43) ; Bodin, PS, 7 005 (16,29) ; Scheid, FN, 6 494 (15,11) ; Robin, LO, 2 243 (5,21) ; Tessiot, LDI-MPF, 1 441 (3,35) ; Débéda, MDC, 1 209 (2,81) ; Raffestin, PPL, 2 (0,00).
Lég. 1993 : A., 29,87. Thomas-Richard, *UDF-PR, 23 442 (52,05) ; Rimbault, PC, 21 589* (47,94).
Prés. 1995 : A., 21,41. Jospin, 26 736 (53,56).

3e - Saint-Amand-Montrond
L., 83 866 ; V., 61 976 ; A., 26,10
B. et N., 3 415 ; E., 58 561.

Élu : Yann Galut, PS, 31 553 (53,88).

Serge Lepeltier, RPR, d.s., m. de Bourges, 27 008 (46,11).

1er tour : A., 30,80 ; E., 54 429. Lepeltier, RPR, 17 615 (32,36) ; Galut, PS, 13 726 (25,21) ; Perrot, PC, 8 141 (14,95) ; Drougard, FN, 6 825 (12,53) ; Durand, MDC, 2 700 (4,96) ; Cordat, LO, 2 260 (4,15) ; Deffontaines, LDI-MPF, 1 898 (3,48) ; Néron, div., 1 264 (2,32).
Lég. 1993 : A., 29,00. Lepeltier, RPR, 30 895 (55,14) ; Calmat, maj. p., 25 131 (44,85).
Prés. 1995 : A., 19,22. Chirac, 32 933 (50,80).

EURE-ET-LOIR (4)

Réélu : Gérard Hamel, RPR (2e).
Élus : Georges Lemoine, PS (1re) ; François Huwart, PRS (3e) ; Marie-Hélène Aubert, Verts (4e).

■ Trois circonscriptions sur quatre basculent à gauche. Seul, Gérard Hamel (RPR), à Dreux, obtient sa réélection face à Marie-France Stirbois (FN) à la faveur, pour la quatrième fois depuis 1993, du retrait de la gauche. La surprise est venue du sud du département, dans la 4e circonscription, Châteaudun, détenue depuis 1973 par Maurice Dousset (UDF-PR). L'actuel président du conseil régional du Centre est en effet battu par la candidate des Verts, Marie-Hélène Aubert, qui avait pris nettement position contre l'implantation du troisième aéroport parisien à Beauvilliers. A Chartres, le maire, l'ancien ministre socialiste Georges Lemoine, retrouve le siège perdu en 1993 face au RPR Gérard Cornu. Une courte victoire cependant, acquise avec un peu plus de 800 voix d'avance. Dans la 3e circonscription, Nogent-le-Rotrou, Lucé, la triangulaire a été fatale au député sortant Patrick Hoguet (UDF-PR), battu par le maire de Nogent-le-Rotrou, François Huwart (PRS).

Sortants : *Gérard Cornu, RPR ;* Gérard Hamel, RPR ; Patrick Hoguet, UDF-PR ; Maurice Dousset, UDF-PR.

1re - Chartres
L., 74 608 ; V., 53 884 ; A., 27,77
B. et N., 3 033 ; E., 50 851.

Élu : Georges Lemoine, PS, a.min., c.g., a.d., m. de Chartres, 25 844 (50,82).

Gérard Cornu, RPR, d.s., c.g., m. de Fontenay-sur-Eure, 25 007 (49,17).

1er tour : A., 31,26 ; E., 48 730. Lemoine, PS, 15 330 (31,45) ; Cornu, RPR, 14 932 (30,64) ; Le Nagat, FN, 7 990 (16,39) ; Padois, PC, 2 649 (5,43) ; Epineau, Verts, 2 125 (4,36) ; Leveillard, *LDI-MPF, 1 896 (3,89) ; Godde, LO, 1 872* (3,84) ; Milkevitch, GE, 1 624 (3,33) ; Hatton, div., 312 (0,64).
Lég. 1993 : A., 28,16. Cornu, RPR, 26 668 (54,34) ; Lemoine, PS, 22 407 (45,65).
Prés. 1995 : A., 19,03. Chirac, 30 793 (53,90).

2e - Dreux
L., 63 619 ; V., 44 057 ; A., 30,74
B. et N., 5 274 ; E., 38 783.

Réélu : Gérard Hamel, RPR, m. de Dreux, 21 789 (56,18).

Marie-France Stirbois, FN, d.e., a.d., c.g., c.m. de Dreux, 16 994 (43,81).

1er tour : A., 33,86 ; E., 40 611. Stirbois, FN, *12 755 (31,40) ; Hamel, RPR, 11 041 (27,18) ;* Hessel, PS, 9 671 (23,81) ; M'Bala Bala, div., 3 145 (7,74) ; Barré, LDI-MPF, 1 716 (4,22) ; Sourdain, GE, 1 399 (3,44) ; Jaffrenou, PT, 849 (2,09) ; Quérité, PC, 35 (0,08).
Lég. 1993 : A., 30,25. Hamel, RPR, 19 935 (50,13) ; Stirbois, FN, 19 829 (49,86).
Prés. 1995 : A., 21,95. Chirac, 26 765 (57,25).

3e - Nogent-le-Rotrou
L., 67 798 ; V., 49 965 ; A., 26,30
B. et N., 1 913 ; E., 48 052.

Élu : François Huwart, PRS, c.r., m. de Nogent-le-Rotrou, 20 502 (42,66).

Patrick Hoguet, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Nogent-le-Rotrou, 19 745 (41,09) ; Philippe Loiseau, FN, 7 805 (16,24).

1er tour : A., 31,98 ; E., 43 586. Hoguet, UDF-PR, 12 886 (29,56) ; Huwart, PRS, 11 557 (26,51) ; Loiseau, FN, 8 653 (19,85) ; Mainou, PC, 2 631 (6,03) ; Lépine, Verts, 1 922 (4,41) ; Deballon, LDI-MPF, 1 623 (3,72) ; Jo, LO, 1 393 (3,19) ; Patronoff, GE, 1 344 (3,08) ; Rey, PPL, 686 (1,57) ; Lambert, MDC, 600 (1,37) ; Thoumieux, div., 291 (0,66).
Lég. 1993 : A., 29,38. Hoguet, UDF-PR, 25 512 (57,68) ; Gallet, PS, 18 716 (42,31).
Prés. 1995 : A., 19,67. Chirac, 27 224 (52,73).

4e - Châteaudun
L., 63 780 ; V., 47 447 ; A., 25,60
B. et N., 3 655 ; E., 43 792.

Élue : *Marie-Hélène Aubert, Verts,* c.r., 22 975 (52,46).

Maurice Dousset, UDF-PR, d.s., pr. c.r., m. de Lutz-en-Dunois, 20 817 (47,53).

1er tour : A., 28,47 ; E., 42 900. Aubert, Verts, 9 906 (23,09) ; Dousset, UDF-PR, 9 692 (22,59) ; Maissen, FN, 7 274 (16,95) ; Billard, div. d., 6 155 (14,34) ; Hardy, PC, 3 682 (8,58) ; Lhopiteau, LDI-MPF, 2 621 (6,11) ; Meyer, GE, 2 081 (4,85) ; Hudault, LDI-CNIP, 1 489 (3,47).
Lég. 1993 : A., 30,62. Dousset, UDF-PR, 23 949 (67,07) ; Maissen, FN, 11 755 (32,92).
Prés. 1995 : A., 17,75. Chirac, 26 622 (53,49).

INDRE (3)

Réélu : Nicolas Forissier, UDF-PR (2e).
Élus : Jean-Yves Gateaud, PS (1re) ; Jean-Paul Chanteguet, PS (3e).

■ Les électeurs de l'Indre se sont rendus plus nombreux aux urnes pour le second tour (un surcroît de près de 5 points), mais un seul député sortant de droite sauve son siège : Nicolas Forissier (UDF-PR) l'emporte avec une très courte avance de 406 voix, à Issoudun, sur le maire de la ville et ancien ministre socialiste, André Laignel, seul des anciens députés de la vague rose de 1988 à ne pas réussir son retour. Le maire de Châteauroux, Jean-Yves Gateaud (PS), prend sa revanche sur son vainqueur de 1993, Michel Blondeau (UDF-FD). Le maire socialiste de Le Blanc, Jean-Paul Chanteguet devance largement le député sortant René Chabot (RPR), pour lequel le fort taux de participation (76,81 %) n'a pas suffi.

Sortants : Michel Blondeau, UDF-FD ; Nicolas Forissier, UDF-PR ; René Chabot, RPR.

1re - Châteauroux
L., 54 882 ; V., 39 772 ; A., 27,53
B. et N., 2 723 ; E., 37 049.

Élu : Jean-Yves Gateaud, PS, a.d., m. de Châteauroux, 19 692 (53,15).

Michel Blondeau, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Déols, 17 357 (46,84).

1er tour : A., 31,64 ; E., 35 228. Gateaud, PS, 11 648 (33,06) ; Blondeau, UDF-FD, 11 009 (31,25) ; Poulain, FN, 4 850 (13,76) ; Dolidier, PC, 3 522 (9,99) ; Delavergne, Verts, 1 736 (4,92) ; Colin, LDI-MPF, 939 (2,66) ; Bouyat, NE, 820 (2,32) ; Ballanger, MDC, 704 (1,99).
Lég. 1993 : A., 26,70. Blondeau, UDF-CDS, 22 091 (59,09) ; Gateaud, PS, 15 291 (40,90).
Prés. 1995 : A., 19,43. Jospin, 21 157 (50,80).

2e - Issoudun
L., 64 190 ; V., 49 927 ; A., 22,21
B. et N., 2 761 ; E., 47 166.

Réélu : Nicolas Forissier, UDF-PR, m. de La Châtre, 23 787 (50,43).

André Laignel, PS, a.min., d.e., a.d., c.g., m. d'Issoudun, 23 379 (49,56).

1er tour : A., 27,52 ; E., 43 791. Forissier, UDF-PR, 16 747 (38,24) ; Laignel, PS, 14 754 (33,69) ; Tarditi, FN, 4 734 (10,81) ; Martin, PC, 4 421 (10,09) ; Némo, Verts, 2 482 (5,66) ; Filleitte, div., 653 (1,49).
Lég. 1993 : A., 23,28. Forissier, UDF-PR, 25 230 (53,21) ; Laignel, PS, 22 185 (46,78).
Prés. 1995 : A., 17,43. Jospin, 25 838 (50,91).

3e - Le Blanc
L., 57 932 ; V., 44 492 ; A., 23,19
B. et N., 2 957 ; E., 41 535.

Élu : Jean-Paul Chanteguet, PS, a.d., c.g., m. du Blanc, 23 153 (55,74).

René Chabot, RPR, d.s., c.g., m. de Martizay, 18 382 (44,25).

1er tour : A., 27,52 ; E., 38 988. Chanteguet, PS, 13 980 (35,85) ; Chabot, RPR, 9 428 (24,18) ; Flammen, FN, 5 094 (13,06) ; Fradet, PC, 3 948 (10,12) ; Blanchet, MDR, 3 636 (9,32) ; Des Places, LDI-MPF, 2 902 (7,44).
Lég. 1993 : A., 24,44. Chabot, RPR, 22 737 (53,32) ; Chanteguet, PS, 19 903 (46,67).
Prés. 1995 : A., 17,01. Chirac, 23 567 (50,83).

INDRE-ET-LOIRE (5)

Réélus : Jean-Jacques Filleul, PS (2e) ; Philippe Briand, RPR (5e).
Élus : Renaud Donnedieu de Vabres, UDF-PR (1re) ; Marisol Touraine, PS (3e) ; Yves Dauge, PS (4e).

■ *L'Indre-et-Loire,* qui ne comptait qu'un député socialiste, en a désormais trois, auxquels s'ajoutent deux représentants de la majorité sortante. A Amboise, Jean-Jacques Filleul, maire PS de Montlouis, conserve en effet son siège en battant l'ancien ministre Bernard Debré, maire RPR d'Amboise. A Montbazon, Marisol Touraine, déléguée nationale du PS, fille du sociologue Alain Touraine et ancienne conseillère de Michel Rocard à Matignon, réussit son parachutage. A Joué-lès-Tours, Yves Dauge, maire PS de Chinon, l'emporte de peu devant Hervé Novelli (UDF-PR), proche d'Alain Madelin. La majorité conserve les 1re et 5e circonscriptions. A Tours, Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR), codirecteur de la campagne nationale pour la majorité et directeur du cabinet de François Léotard, gagne le siège que Jean Royer a laissé vacant après trente-huit ans. Quant à Philippe Briand (RPR), proche de Jacques Chirac, il bat de justesse, à Saint-Cyr-sur-Loire, la socialiste Claude Roiron, maire adjoint de Tours.

Sortants : Jean Royer, div. d., n.s.r.p. ; Jean-Jacques Filleul, PS, élu le 24 septembre 1995, en remplacement de Michèle Beuzelin, RPR, démissionnaire pour tenter de laisser son siège à Bernard Debré, RPR, dont elle était la suppléante, et qui n'était plus membre du gouvernement ; Jean-Jacques Descamps, UDF-PPDF ; Hervé Novelli, UDF-PR ; Philippe Briand, RPR.

1re - Tours
L., 52 735 ; V., 34 910 ; A., 33,80
B. et N., 1 632 ; E., 33 278.

Élu : Renaud Donnedieu de Vabres, UDF-PR, c.r., 16 998 (51,07).

Jean-Patrick Gille, PS, adj. m. de Tours, 16 280 (48,92).

1er tour : A., 38,65 ; E., 31 208. Gille, PS, 8 694 (27,85) ; Donnedieu de Vabres, UDF-PR, 6 470 (20,73) ; Beuzelin, RPR diss., 5 606 (17,96) ; Verdon, FN, 3 795 (12,16) ; Texier, PC, 1 496 (4,79) ; Boutin, Verts, 1 339 (4,29) ; Roy, LDI-MPF, 881 (2,82) ; Guillaumaud, GE, 877 (2,81) ; Hernandez, LO, 829 (2,65) ; Mesmin, MDC, 476 (1,52) ; Ramdane, LCR, 419 (1,34) ; De Tarlé, 4J, 326 (1,04).
Lég. 1993 : A., 38,75. Royer, UPF, 18 350 (60,42) ; Germain, PS, 12 017 (39,57).
Prés. 1995 : A., 24,98. Chirac, 20 653 (52,94).

2e - Amboise
L., 78 069 ; V., 58 061 ; A., 25,62
B. et N., 3 205 ; E., 54 856.

Réélu : Jean-Jacques Filleul, PS, c.r., m. de Montlouis-sur-Loire, 28 768 (52,44).

Bernard Debré, RPR, a.d., m. d'Amboise, 26 088 (47,55).

1er tour : A., 30,14 ; E., 51 689. Filleul, PS, 17 274 (33,41) ; Debré, RPR, 16 832 (32,56) ; Hubault, FN, 6 599 (12,76) ; Carreau, PC, 2 615 (5,05) ; Riolet, LDI-MPF, 1 973 (3,81) ; Bellanger, GE, 1 941 (3,75) ; Cherblanc, LO, 1 600 (3,09) ; Canot, Verts, 1 407 (2,72) ; Pohier, 4J, 601 (1,16) ; Méry, PT, 503 (0,97) ; Gervais, div., 344 (0,66).
24 septembre 1995 : A., 56,22. Filleul, PS, 16 657 (50,49) ; Debré, RPR, 16 331 (49,50).
Lég. 1993 : A., 30,49. Debré, RPR, 28 876 (59,46) ; Filleul, PS, 19 685 (40,53).
Prés. 1995 : A., 18,78. Chirac, 30 391 (50,76).

3e - Montbazon
L., 84 204 ; V., 62 778 ; A., 25,44
B. et N., 3 258 ; E., 59 520.

Élue : Marisol Touraine, PS, 31 834 (53,48).

Jean-Jacques Descamps, UDF-PPDF, d.s., a.min., 27 686 (46,51).

1er tour : A., 29,86 ; E., 55 516. Descamps, UDF-PPDF, 17 450 (31,43) ; Touraine, PS, 16 226 (29,22) ; Beaufils, PC, 6 560 (11,81) ; Chalmel, FN, 6 485 (11,68) ; Kerisit, LDI-MPF, 2 308 (4,15) ; Klun, GE, 1 781 (3,20) ; Deguet, LO, 1 701 (3,06) ; Thalineau, EC, 1 374 (2,47) ; Pierre, MDC, 1 061 (1,91) ; Kuchmann, PT, 570 (1,02).
Lég. 1993 : A., 38,06. Descamps, UDF-PR, 21 485 (56,10) ; Baeskens, RPR, 16 813 (43,90).
Prés. 1995 : A., 18,07. Jospin, 33 971 (51,77).

4e - Joué-lès-Tours
L., 79 073 ; V., 56 934 ; A., 27,99
B. et N., 3 194 ; E., 53 740.

Élu : Yves Dauge, PS, c.r., c.g., m. de Chinon, 27 325 (50,84).

Hervé Novelli, UDF-PR, d.s., 26 415 (49,15).

1er tour : A., 32,67 ; E., 50 387. Novelli, UDF-PR, 16 457 (32,66) ; Dauge, PS, 14 884 (29,53) ; Belbéoch, FN, 6 715 (13,32) ; Lepezel, PC, 3 147 (6,24) ; Prodhomme, LO, 2 212 (4,39) ; Gaulandeau, LDI-MPF, 2 132 (4,23) ; Chevet, Verts, 1 905 (3,78) ; De Lespinay, GE, 1 550 (3,07) ; Gerard, MDC, 1 385 (2,74).
Lég. 1993 : A., 31,02. Novelli, UDF-PR, 27 980 (55,46) ; Proveux, PS, 22 464 (44,53).
Prés. 1995 : A., 20,75. Jospin, 29 994 (50,33).

5e - Saint-Cyr-sur-Loire
L., 69 307 ; V., 50 787 ; A., 26,72
B. et N., 2 614 ; E., 48 173.

Réélu : Philippe Briand, RPR, c.r., m. de Saint-Cyr-sur-Loire, 24 294 (50,43).

Claude Roiron, PS, adj. m. de Tours, 23 879 (49,56).

1er tour : A., 31,86 ; E., 44 602. Briand, RPR, 15 662 (35,11) ; Roiron, PS, 13 630 (30,55) ; Le Goux, FN, 5 539 (12,41) ; Lambert, PC, 2 548 (5,71) ; Huault, LDI-MPF, 2 102 (4,71) ; Thiebault, LO, 2 032 (4,55) ; Ries, Verts, 1 318 (2,95) ; Girardot, GE, 1 052 (2,35) ; Bryche, NE, 719 (1,61).
Lég. 1993 : A., 31,91. Briand, RPR, 24 815 (58,02) ; Testu, PS, 17 948 (41,97).
Prés. 1995 : A., 19,72. Chirac, 28 100 (52,56).

LOIR-ET-CHER (3)

Réélu : Patrice Martin-Lalande, RPR (2e).
Élus : Jack Lang, PS (1re) ; Maurice Leroy, UDF-FD (3e).

■ La représentation du Loir-et-Cher est inchangée : un RPR, un UDF, un PS. A Blois, Jack Lang (PS) retrouve son siège. A Vendôme, Maurice Leroy (UDF-FD) succède à Jean Desanlis. Ce collaborateur de Charles Pasqua retrouvera à l'Assemblée nationale d'anciens camarades sur les bancs communistes : il fut pendant plus de quinze ans militant du PC. La surprise vient de Romorantin-Lanthenay, où le RPR Patrice Martin-Lalande sauve son siège de justesse à l'issue d'une fin de campagne marquée par la diffusion de tracts mettant en cause le maire PS de Romorantin, Jeanny Lorgeoux. L'électorat du FN semble avoir marqué sa préférence à droite en zone rurale ; à Blois, il s'est réparti entre la droite et la gauche.

Sortant : *Michel Fromet, PS, élu le 6 février 1994, après la démission d'office de Jack Lang, PS, prononcée par le Conseil constitutionnel, se représente comme suppléant de Jack Lang ; Patrice Martin-Lalande, RPR ; Jean Desanlis, UDF-AD, se représente comme suppléant de Maurice Leroy, UDF-FD.*

1re - Blois
L., 84 104 ; V., 61 549 ; A., 26,81
B. et N., 4 173 ; E., 57 376.

Élu : Jack Lang, PS, a.min., d.e., a.d., m. de Blois, 30 516 (53,18).

Jacqueline Gourault, UDF-FD, c.r., m. de La Chaussée Saint-Victor, 26 860 (46,81).

1er tour : A., 30,05 ; E., 55 770. Lang, PS, 18 923 (33,93) ; Gourault, UDF-FD, 15 869 (28,45) ; de Peyrecave, FN, 9 011 (16,15) ; Le Moing, PC, 4 572 (8,19) ; Dutheil, Verts, 3 307 (5,93) ; Thouard-Fontagné, LDI-MPF, 2 266 (4,06) ; Combredet, MEI, 1 053 (1,88) ; Richez, IR, 769 (1,37).
6 février 1994 : A., 38,02. Michel Fromet, PS, 28 564 (59,70) ; Jacqueline Gourault, UDF-CDS, 19 278 (40,29).
Lég. 1993 : A., 23,17. Lang, PS, 30 790 (51,41) ; Gourault, UDF-CDS, 29 091 (48,58).
Prés. 1995 : A., 18,83. Jospin, 32 313 (50,19).

2e - Romorantin-Lanthenay
L., 73 885 ; V., 55 912 ; A., 24,32
B. et N., 3 145 ; E., 52 767.

Réélu : Patrice Martin-Lalande, RPR, c.r., c.g., m. de Lamotte-Beuvron, 26 455 (50,13).

Jeanny Lorgeoux, PS, a.d., c.g., m. de Romorantin, 26 312 (49,86).

1er tour : A., 28,46 ; E., 49 996. Martin-Lalande, RPR, 18 006 (36,01) ; Lorgeoux, PS, 17 208 (34,41) ; Pelletier, FN, 7 540 (15,08) ; Hemme, PC, 4 376 (8,75) ; Daub, GE, 1 499 (2,99) ; Bourgeois, MEI, 1 367 (2,73).
Lég. 1993 : A., 25,63. Martin-Lalande, RPR, 29 612 (57,80) ; Lorgeoux, PS, 21 616 (42,19).
Prés. 1995 : A., 17,96. Chirac, 30 201 (52,61).

3e - Vendôme
L., 67 620 ; V., 50 644 ; A., 25,10
B. et N., 3 531 ; E., 47 113.

Élu : Maurice Leroy, UDF-FD, c.g., m. de Le Poislay, 26 090 (55,37).

Daniel Chanet, PS, c.g., m. de Vendôme, 21 023 (44,62).

1er tour : A., 28,21 ; E., 45 514. Leroy, UDF-FD, 16 190 (35,57) ; Chanet, PS, 11 894 (26,13) ; de Boisgrollier, FN, 7 016 (15,41) ; Calu, PC, 4 281 (9,40) ; Colin-Montheron, LDI-MPF, 2 626 (5,77) ; Joubert, Verts, 1 665 (3,65) ; Hardouin, GE, 1 046 (2,29) ; Rateau, MEI, 796 (1,74).
Lég. 1993 : A., 27,84. Desanlis, UDF-CDS, 26 804 (59,71) ; Chanet, PS, 18 086 (40,29).
Prés. 1995 : A., 17,82. Chirac, 27 951 (53,34).

LOIRET (5)

Réélus : Antoine Carré, UDF-PR (1re) ; Eric Doligé, RPR (2e) ; Jean-Louis Bernard, UDF-rad. (3e) ; Xavier Deniau, RPR (4e) ; Jean-Paul Charié, RPR (5e).

■ Insensible au changement, le Loiret *fait de la résistance et reconduit les cinq* députés de l'ancienne majorité. Jean-Pierre Sueur, le maire socialiste d'Orléans, et c'est une surprise, échoue de peu à Orléans Sud face à Antoine Carré (UDF-PR), qui a bénéficié d'un excellent report des voix de l'extrême droite. Celle-ci avait recueilli 12,3 % des suffrages au premier tour. Eric Doligé (RPR), à Orléans Ouest, Jean-Louis Bernard (UDF-rad.), à Orléans Est, et Jean-Paul Charié (RPR), à Fleury-les-Aubrais, retrouvent leur siège moins facilement qu'en 1993. Ils perdent respectivement *10, 9 et 18 points par rapport au second* tour de 1993. *M.* Charié avait fait face au second tour à un candidat du FN. A Montargis, Xavier Deniau (RPR), en perte de vitesse et vivement accroché au premier tour, l'emporte face au candidat du FN, Maurice Etienne. Ce dernier améliore son score de 15 points par rapport au premier tour. Le nombre de votes blancs et nuls atteint 16,5 %.

Sortants : Antoine Carré, UDF-PR ; Eric Doligé, RPR ; Jean-Louis Bernard, UDF-rad. ; Xavier Deniau, RPR ; Jean-Paul Charié, RPR.

1re - Orléans Sud
L., 72 848 ; V., 54 050 ; A., 25,80
B. et N., 2 879 ; E., 51 171.

Réélu : Antoine Carré, UDF-PR, m. de Saint-Jean-le-Blanc, 26 166 (51,13).

Jean-Pierre Sueur, PS, a.min., a.d., m. d'Orléans, 25 005 (48,86).

1er tour : A., 31,00 ; E., 47 863. Carré, UDF-PR, 15 790 (32,99) ; Sueur, PS, 15 756 (32,91) ; Guillemot, FN, 5 891 (12,30) ; Ricoud, PC, 2 890 (6,03) ; Brugnon, LDI-MPF, 1 846 (3,85) ; Hauchère, LO, 1 499 (3,13) ; Martin, Verts, 1 486 (3,10) ; Lahitte, GE, 942 (1,96) ; Richard, MEI, 914 (1,91) ; Perrin, CAP, 737 (1,54) ; Bonjean, div. g., 112 (0,23).
Lég. 1993 : A., 25,79. Carré, UDF-PR, 26 831 (54,96) ; Sueur, PS, 21 981 (45,03).
Prés. 1995 : A., 17,56. Chirac, 31 465 (55,66).

2e - Orléans Ouest
L., 74 147 ; V., 52 564 ; A., 29,10
B. et N., 3 667 ; E., 48 897.

Réélu : Eric Doligé, RPR, pr. c.g., m. de Meung-sur-Loire, 25 926 (53,02).

Nino-Anne Dupieux, Verts, adj. m. d'Orléans, 22 971 (46,97).

1er tour : A., 32,69 ; E., 47 267. Doligé, RPR, 15 433 (32,65) ; Dupieux, Verts, 10 608 (22,44) ; Rothe, FN, 6 930 (14,66) ; Guérin, PC, 6 041 (12,78) ; Guérin, LDI-MPF, 2 643 (5,59) ; Costard, LO, 1 646 (3,48) ; Warusfel, GE, 1 605 (3,39) ; Duval, MEI, 1 074 (2,27) ; Ruiz, LCR, 665 (1,40) ; Boucherie, MDC, 622 (1,31).
Lég. 1993 : A., 30,34. Doligé, RPR, 29 027 (62,97) ; Lebon, PS, 17 069 (37,02).
Prés. 1995 : A., 19,43. Chirac, 31 199 (55,42).

3e - Orléans Est
L., 78 156 ; V., 56 759 ; A., 27,37
B. et N., 3 592 ; E., 53 167.

Réélu : Jean-Louis Bernard, UDF-rad., c.m. d'Orléans, 27 987 (52,63).

Jean-Pierre Lapaire, PS, a.d., c.r., m. de Saint-Jean-de-Braye, 25 180 (47,36).

1er tour : A., 31,98 ; E., 50 469. Bernard, UDF-rad., 16 437 (32,56) ; Lapaire, PS, 14 194 (28,12) ; Lebrard, FN, 8 386 (16,61) ; Prat, PC, 3 400 (6,73) ; Clément, div., 1 980 (3,92) ; Benaïch, LDI-MPF, 1 796 (3,55) ; Saadani, LO, 1 281 (2,53) ; Bouclet, GE, 1 094 (2,16) ; Beaudin, MEI, 964 (1,91) ; Vitel, div., 937 (1,85).
Lég. 1993 : A., 29,39. Bernard, UDF-rad., 30 813 (61,26) ; Lapaire, PS, 19 480 (38,73).
Prés. 1995 : A., 18,70. Chirac, 33 840 (56,29).

4e - Montargis
L., 86 179 ; V., 58 986 ; A., 31,55
B. et N., 9 731 ; E., 49 255.

Réélu : Xavier Deniau, RPR, a.min., m. d'Escrignelles, 32 378 (65,73).

Maurice Etienne, FN, c.r., 16 877 (34,26).

1er tour : A., 31,31 ; E., 56 528. Deniau, RPR, 11 818 (20,90) ; Etienne, FN, 10 916 (19,31) ; Bonneau, PS, 10 058 (17,79) ; Nublat, PC, 8 562 (15,14) ; Paré, RPR diss., 7 334 (12,97) ; Bauche, div. d., 1 631 (2,88) ; Cassin, LO, 1 578 (2,79) ; Mercadier-Girardin, LDI-MPF, 1 370 (2,42) ; Paudex, GE, 1 249 (2,21) ; Burgunder, Verts, 1 222 (2,16) ; Lavoux, MEI, 568 (1,00) ; Tazartes, div. d., 222 (0,39).
Lég. 1993 : A., 30,90. Deniau, RPR, 34 547 (63,43) ; Nublat, PC, 19 910 (36,56).
Prés. 1995 : A., 19,48. Chirac, 36 768 (56,39).

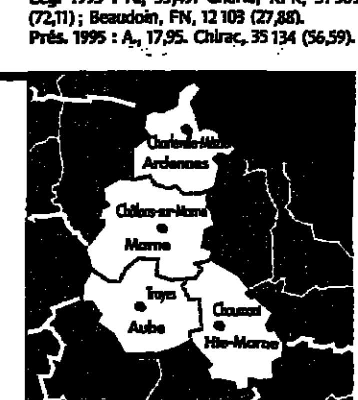
5e - Fleury-les-Aubrais
L., 80 537 ; V., 58 714 ; A., 27,09
B. et N., 3 820 ; E., 54 894.

Réélu : Jean-Paul Charié, RPR, 29 864 (54,40).

Chantal Cornier-Estève, PS, 25 030 (45,59).

1er tour : A., 29,32 ; E., 54 026. Charié, RPR, 19 369 (35,85) ; Cornier-Estève, PS, 12 005 (22,22) ; *Chauvet, FN, 9 854 (18,23) ; Romero,* PC, 4 449 (8,23) ; Bérenger, LDI-MPF, 2 273 (4,20) ; Lamiable, LO, 1 696 (3,13) ; Gascoin, Verts, 1 507 (2,78) ; Guéreau, GE, 1 458 (2,69) ; Rodin, MEI, 723 (1,33) ; Gillard, PT, 692 (1,28).
Lég. 1993 : A., 33,49. Charié, RPR, 31 305 (72,11) ; Beaudoin, FN, 12 103 (27,88).
Prés. 1995 : A., 17,95. Chirac, 35 134 (56,59).

CHAMPAGNE-ARDENNE
(14 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 52,59.

La droite conserve onze des quatorze circonscriptions qu'elle détenait dans cette région. Dans l'Aube, l'ancien ministre Robert Galley retrouve son siège, de même que l'ancien porte-parole de Jacques Chirac, François Baroin. Jean-Claude Daniel, maire de Chaumont (div. g.), a profité du *retrait du député sortant UDF, qui ne se représentait pas, pour conquérir* la circonscription de Chaumont (Haute-Marne). Dans les Ardennes, Claudine Ledoux et Philippe Vuilque, candidats socialistes, redonnent à la gauche deux des trois circonscriptions que la droite lui avait ravies en 1993. Le Front national, qui avait réalisé une forte percée au premier tour, est en légère régression au second.

ARDENNES (3)

Réélu : Jean-Luc Warsmann, RPR (3e).
Élus : Claudine Ledoux, PS (1re) ; Philippe Vuilque, PS (2e).

■ Dans ce département, qui a une longue tradition de gauche, la droite perd deux députés sur trois. Le FN, qui avait enregistré une forte progression le 25 mai, s'installe durablement dans le paysage politique local : ses deux candidats, présents au second tour, empêchent les deux candidats du PS d'atteindre la majorité absolue. Le scrutin montre surtout une volonté des électeurs de renouveler et de rajeunir leur personnel politique : le socialiste Jean-Paul Bachy, maire de Sedan, est largement battu par Jean-Luc Warsmann (RPR), âgé de trente et un ans ; Michel Vuibert, maire *(UDF-FD) de Rethel, est éliminé* par une jeune inconnue de trente-huit ans, Claudine Ledoux (PS).

Sortants : Michel Vuibert, UDF-FD ; Philippe Mathot, UDF-PR ; Jean-Luc Warsmann, RPR, devenu député le 12 décembre 1995, à la suite du décès de Claude Vissac, div. d.

1re - Charleville Sud
L., 69 165 ; V., 51 711 ; A., 25,23
B. et N., 1 399 ; E., 50 312.

Élue : Claudine Ledoux, PS, 22 845 (45,40).

Michel Vuibert, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Rethel, 19 741 (39,23) ; Emile-Georges Wagner, FN, 7 726 (15,35).

1er tour : A., 31,57 ; E., 45 368. Vuibert, UDF-FD, 13 415 (29,56) ; Ledoux, PS, 12 440 (27,42) ; Wagner, FN, 9 893 (21,80) ; Dallarosa, PC, 3 849 (8,48) ; Lenoir, Verts, 2 222 (4,89) ; Loux, LO, 1 474 (3,24) ; Rebaudengo, LDI-MPF, 1 403 (3,09) ; Baudry, 4J, 672 (1,48).
Lég. 1993 : A., 29,99. Vuibert, UDF-CDS, 25 619 (56,57) ; Mas, PS, 19 664 (43,42).
Prés. 1995 : A., 18,98. Jospin, 27 590 (51,29).

2e - Charleville Nord
L., 62 541 ; V., 45 754 ; A., 26,84
B. et N., 1 117 ; E., 44 637.

Élu : Philippe Vuilque, PS, c.r., 22 176 (49,68).

Philippe Mathot, UDF-PR, d.s., c.m. de Charleville-Mézières, 15 925 (35,67) ; Michel Dierckens, FN, c.r., c.m. de Charleville-Mézières, 6 536 (14,64).

1er tour : A., 31,85 ; E., 41 275. Mathot, UDF-PR, 10 702 (25,92) ; Vuilque, PS, 10 597 (25,67) ; Dierckens, FN, 8 485 (20,55) ; Visse, PC, 7 138 (17,29) ; Lorandeau, Verts, 1 777 (4,30) ; Bourriaud, LO, 828 (2,00) ; Dequet, LDI-MPF, 695 (1,68) ; Baudoin, PT, 425 (1,03) ; Fournaise, LCR, 414 (1,00) ; Delisle, PNR, 146 (0,35) ; Oury, PPL, 68 (0,16).
Lég. 1993 : A., 33,96. Mathot, UDF-PR, 20 002 (50,92) ; Istace, PS, 19 278 (49,07).
Prés. 1995 : A., 22,04. Jospin, 27 543 (57,97).

3e - Sedan
L., 57 778 ; V., 43 867 ; A., 24,07
B. et N., 1 965 ; E., 41 902.

Réélu : Jean-Luc Warsmann, RPR, c.g., m. de Douzy, 23 387 (55,81).

Jean-Paul Bachy, PS, a.d., c.r., m. de Sedan, 18 515 (44,18).

1er tour : A., 27,84 ; E., 40 372. Warsmann, RPR, 16 026 (39,69) ; Bachy, PS, 10 876 (26,93) ; Delbé, FN, 6 791 (16,82) ; Henry, PC, 2 744 (6,79) ; Boullnier, LO, 998 (2,47) ; Hannesse, Verts, 979 (2,42) ; Le Nechet, GE, 867 (2,14) ; Valent, LDI-MPF, 732 (1,81) ; Bessadi, LCR, 359 (0,88).
Lég. 1993 : A., 27,97. Vissac, div. d., 20 962 (52,35) ; Bachy, PS, 19 080 (47,65).
Prés. 1995 : A., 18,29. Jospin, 23 220 (50,75).

AUBE (3)

Réélus : Pierre Micaux, UDF-AD (1re) ; Robert Galley, RPR (2e).
Élu : François Baroin, RPR (3e).

■ Tous les députés sortants de l'ancienne majorité ont été reconduits, malgré le maintien du Front national dans les trois circonscriptions. Pierre Micaux (Troyes-Est) a remporté sans difficulté sa triangulaire. Robert Galley (Troyes-Sud) conserve son siège de justesse, avec 180 voix d'avance sur le candidat PS, après un appel du pied aux électeurs du FN ; appel *apparemment suivi* d'effet puisque le candidat lepéniste a perdu 5 points par rapport au premier tour. François Baroin (Troyes-Ouest) a gagné facilement son duel avec le FN, mais sans faire le plein des voix du front républicain constitué entre les deux tours : près de 19 % des électeurs ont voté blanc ou nul.

Sortants : Pierre Micaux, UDF-AD ; Robert Galley, RPR ; Gérard Menuel, app. RPR, suppléant de François Baroin, RPR, entré au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Baroin.

1re - Troyes Est
I., 53 623 ; V., 40 319 ; A., 24,81
B. et N., 1 548 ; E., 38 771.

Réélu : Pierre Micaux, UDF-AD, 17 004 (43,85).

Marc Bret, PS, c.m. de Troyes, 15 112 (38,97) ; Bruno Subtil, FN, c.r., c.m. de Troyes, 6 655 (17,16).

1er tour : A., 30,49 ; E., 35 286. Micaux, *UDF-AD, 9 038 (25,61)* ; Bret, PS, 7 936 (22,49) ; Subtil, FN, 7 102 (20,12) ; Morin, UDF-PR diss., 3 080 (8,72) ; Zajac, PC, 2 099 (5,94) ; Pescarolo, CPNT, 1 848 (5,23) ; Bonhomme, LO, 1 143 (3,23) ; Veltin, LDI-MPF, 1 028 (2,91) ; Fretey, Verts, 880 (2,49) ; Jeantelot, GE, 673 (1,90) ; Ménissier, MEI, 459 (1,30).
Lég. 1993 : A., 33,71. Micaux, UDF, 19 851 (66,82) ; Subtil, FN, 9 855 (33,17).
Prés. 1995 : A., 17,89. Chirac, 24 006 (57,26).

2e - Troyes Sud
I., 66 498 ; V., 49 481 ; A., 25,59
B. et N., 1 862 ; E., 47 619.

Réélu : Robert Galley, RPR, a.min., 20 109 (42,22).

Yves Fournier, PS, m. d'Aix-en-Othe, 19 929 (41,85) ; Marc Malarmey, FN, c.m. de Troyes, 7 581 (15,92).

1er tour : A., 32,11 ; E., 42 872. Fournier, PS, 10 216 (23,82) ; Galley, RPR, 9 672 (22,56) ; Malarmey, FN, 8 738 (20,38) ; Deroin, UDF, 5 407 (12,61) ; Cornevin, PC, 3 144 (7,33) ; Thillerot, Verts, 1 770 (4,12) ; Karl, div. d., 1 549 (3,61) ; Cousin, LO, 1 367 (3,18) ; Cella, MEI, 1 009 (2,35).
Lég. 1993 : A., 32,14. Galley, RPR, 23 159 (57,08) ; Chérain, PS, 17 408 (42,91).
Prés. 1995 : A., 17,99. Chirac, 28 893 (55,52).

3e - Troyes Ouest
I., 68 942 ; V., 46 226 ; A., 32,94
B. et N., 8 691 ; E., 37 535.

Élu : François Baroin, RPR, a.min., m. de Troyes, 25 133 (66,95).

Jean-Pierre Constant, FN, 12 402 (33,04).

1er tour : A., 32,39 ; E., 44 573. Baroin, RPR, 15 149 (33,98) ; Constant, FN, 9 030 (20,25) ; Dujancourt, PS, 7 563 (16,96) ; Mathieu, PC, 4 486 (10,06) ; Cartelet, PRS, 3 157 (7,08) ; Billet, Verts, 1 405 (3,15) ; Bissey, LO, 1 301 (2,91) ; Goussard, LDI-MPF, 1 088 (2,44) ; Bernardie, GE, 837 (1,87) ; Ménissier, MEI, 557 (1,25).
Lég. 1993 : A., 50,77. Baroin, RPR, 22 661 (100,00).
Prés. 1995 : A., 19,65. Chirac, 28 280 (53,55).

MARNE (6)

Réélus : Jean Falala, RPR (1re) ; Jean-Claude Etienne, RPR (2e) ; Jean-Claude Thomas, RPR (3e) ; Bruno Bourg-Broc, *RPR (4e)* ; Charles-Amédée de Courson, UDF-FD (5e) ; Philippe Martin, RPR (6e).

■ A contre-courant du pays, la droite réalise le grand chelem dans la Marne. Ses six sortants retrouvent leur siège ; certains de justesse. Si le maire de Reims, Jean Falala (RPR), s'est plutôt bien rattrapé du plus mauvais premier tour de sa longue carrière, la ville de Reims, partagée en trois circonscriptions, a voté majoritairement à gauche. Le maire RPR de Châlons-sur-Marne, Bruno Bourg-Broc, est réélu mais son adversaire PS, Gérard Berthiot, s'impose dans la ville. Marie-Angèle Klaine (Verts), jusqu'alors peu connue, a inquiété Philippe Martin (RPR) sur Epernay-Sézanne. Sur Reims-Suippes, la secrétaire nationale du PS Adeline Hazan échoue de peu face au RPR Jean-Claude Thomas. Elle figurait sur la liste des candidats à battre dressée par le Front national. Le résultat le plus net revient à Charles de Courson (UDF-FD) qui s'impose à Vitry-le-François dans la seule triangulaire de la Marne, face à un représentant du FN et au maire PS de la ville, Jean-Pierre Bouquet.

Sortants : Jean Falala, RPR ; Jean-Claude Etienne, RPR ; Jean-Claude Thomas, RPR ; Bruno Bourg-Broc, RPR ; Charles-Amédée de Courson, UDF-FD ; Philippe Martin, RPR, élu le 12 décembre 1993 après annulation par le Conseil constitutionnel de l'élection de mars 1993.

1re - Reims I, II, V, VI
I., 55 194 ; V., 35 671 ; A., 35,37
B. et N., 1 414 ; E., 34 257.

Réélu : Jean Falala, RPR, m. de Reims, 18 321 (53,48).

Hubert Carpentier, PS, 15 936 (46,51).

1er tour : A., 38,99 ; E., 32 718. Falala, RPR, 12 344 (37,72) ; Carpentier, PS, 8 455 (25,84) ; Catté, FN, 4 795 (14,65) ; Guillaudeau, PC, 2 071 (6,33) ; Thomas-Mauro, LDI-MPF, 1 386 (4,23) ; Lenice, Verts, 1 221 (3,73) ; Ducamp, LO, 1 073 (3,28) ; Ngo-Pougue, écol., 928 (2,83) ; Petit, LCR, 445 (1,36).
Prés. 1995 : A., 24,93. Chirac, 22 138 (54,94).

2e - Reims III, VII, IX
I., 62 364 ; V., 42 846 ; A., 31,29
B. et N., 2 171 ; E., 40 675.

Réélu : Jean-Claude Etienne, RPR, c.r., 20 724 (50,95).

Jean-Claude Laval, PS, c.g., c.m. de Reims, 19 951 (49,04).

1er tour : A., 34,98 ; E., 38 807. Etienne, RPR, 12 855 (33,12) ; Laval, PS, 10 267 (26,45) ; La Rosa, FN, 6 437 (16,58) ; Mourot, PC, 2 478 (6,38) ; Orban, Verts, 1 622 (4,18) ; Goiset, LO, 1 320 (3,40) ; de Dinechin, LDI-MPF, 1 298 (3,34) ; Poplimont, écol., 1 172 (3,02) ; Delmotte, écol., 758 (1,95) ; Le Ray, LCR, 600 (1,54).
Lég. 1993 : A., 36,10. Etienne, RPR, 20 680 (56,58) ; Voisin, PS, 15 864 (43,41).
Prés. 1995 : A., 21,54. Chirac, 24 422 (52,49).

3e - Reims IV, VIII, X
I., 58 849 ; V., 40 354 ; A., 31,42
B. et N., 2 258 ; E., 38 096.

Réélu : Jean-Claude Thomas, RPR, c.g., c.m. de Reims, 19 633 (51,53).

Adeline Hazan, PS, 18 463 (48,46).

1er tour : A., 34,89 ; E., 36 772. Thomas, RPR, 11 779 (32,03) ; Hazan, PS, 10 144 (27,58) ; Le Touzé, FN, 7 275 (19,78) ; Maréchal, écol., 2 530 (6,88) ; Mauduit, PC, 2 524 (6,86) ; Ruinart, LDI-MPF, 1 679 (4,56) ; Perret, LCR, 841 (2,28).
Lég. 1993 : A., 40,21. Thomas, RPR, 21 090 (71,98) ; Le Touzé, FN, 8 210 (28,02).
Prés. 1995 : A., 21,79. Chirac, 23 219 (52,98).

4e - Châlons-sur-Marne
I., 57 543 ; V., 39 653 ; A., 31,08
B. et N., 2 313 ; E., 37 340.

Réélu : Bruno Bourg-Broc, RPR, m. de Châlons-sur-Marne, 19 671 (52,68).

Gérard Berthiot, PS, c.m. de Châlons-sur-Marne, 17 669 (47,31).

1er tour : A., 34,83 ; E., 35 783. Bourg-Broc, RPR, 13 289 (37,13) ; Berthiot, PS, 7 385 (20,63) ; Jeremita, FN, 6 026 (16,84) ; Barberousse, PC, 4 758 (13,29) ; Leloup, Verts, 1 818 (5,08) ; Cochet, écol., 1 323 (3,69) ; Brun, LDI-MPF, 1 184 (3,30).
Lég. 1993 : A., 35,31. Bourg-Broc, RPR, 21 715 (62,97) ; Reyssier, PC, 12 768 (37,02).
Prés. 1995 : A., 22,08. Chirac, 23 901 (55,88).

5e - Vitry-le-François
I., 60 773 ; V., 46 305 ; A., 23,80
B. et N., 1 572 ; E., 44 733.

***Réélu :** Charles-Amédée de Courson,* UDF-FD, c.g., m. de Vanault-les-Dames, 20 918 (46,76).

Jean-Pierre Bouquet, PS, c.g., m. de Vitry-le-François, 17 309 (38,69) ; Jérôme Malarmey, FN, c.r., c.m. de Vitry-le-François, 6 506 (14,54).

1er tour : A., 29,25 ; E., 41 035. De Courson, UDF-FD, 14 951 (36,43) ; Bouquet, PS, 11 794 (28,74) ; Malarmey, FN, 8 048 (19,61) ; Larique, PC, 2 023 (4,93) ; Kupfer, écol., 1 756 (4,27) ; Camonin, LO, 1 216 (2,96) ; Puiseux, LDI-MPF, 1 018 (2,48) ; Lori, IR, 229 (0,55).
Lég. 1993 : A., 27,29. De Courson, UDF-CDS, 23 361 (55,70) ; Bouquet, PS, 18 575 (44,29).
Prés. 1995 : A., 17,45. Chirac, 26 194 (55,19).

6e - Epernay
I., 66 258 ; V., 46 133 ; A., 30,37
B. et N., 2 898 ; E., 43 235.

Réélu : Philippe Martin, RPR, d.e., m. de Cumières, 22 545 (52,14).

Marie-Angèle Klaine, Verts, c.m. d'Epernay, 20 690 (47,85).

1er tour : A., 33,90 ; E., 41 695. Martin, RPR, 11 564 (27,73) ; Klaine, Verts, 8 202 (19,67) ; Caillez, FN, 7 394 (17,73) ; Galataud, PC, 5 567 (13,35) ; Jardel, UDF-FD diss., 5 407 (12,96) ; Collin, écol., 1 705 (4,08) ; Vasse, LDI-MPF, 1 252 (3,00) ; Pawloski, 4J, 604 (1,44).
12 décembre 1993 : A., 45,30. Philippe Martin, div. d., 18 543 (54,97) ; Bernard Stasi, UDF-CDS, 15 189 (45,02).
Lég. 1993 : A., 39,31. Martin, div. d., 16 520 (50,07) ; Stasi, UDF-CDS, 16 471 (49,92).
Prés. 1995 : A., 21,74. Chirac, 27 356 (55,69).

HAUTE-MARNE (2)

Réélu : François Cornut-Gentille, RPR (2e).
Élu : Jean-Claude Daniel, div. g. (1re).

■ Détenue par la droite depuis 1958, la circonscription de Chaumont passe à gauche avec la victoire de Jean-Claude Daniel (div. g.). Le maire de Chaumont réalise un score pratiquement comparable à celui obtenu, au second tour de *scrutin de 1993, par le député sortant* Charles Fèvre (UDF-PR), qui ne se représentait pas. Dans la circonscription de Saint-Dizier, François Cornut-Gentille (RPR), réélu, obtient, dans le cadre d'une triangulaire, quasiment le même nombre de voix qu'en 1993 face à un candidat socialiste, Jean-François Sauvaget, qui fait le plein des voix de gauche.

***Sortants :** Charles Fèvre, UDF-PR,* n.s.r.p. ; François Cornut-Gentille, RPR.

1re - Chaumont
I., 76 802 ; V., 56 151 ; A., 26,88
B. et N., 3 600 ; E., 52 551.

Élu : Jean-Claude Daniel, div. g., m. de Chaumont, 27 215 (51,78).

Luc Chatel, UDF-PR, c.m. de Chaumont, 25 336 (48,21).

1er tour : A., 31,71 ; E., 48 733. Daniel, div. g., 19 094 (39,18) ; Chatel, UDF-PR, 16 731 (34,33) ; Drouot, FN, 8 889 (18,24) ; Simon, LO, 2 143 (4,39) ; Malgras, PT, 1 876 (3,85).
Lég. 1993 : A., 32,58. Fèvre, UDF-PR, 28 767 (60,82) ; Baillet, PS, 18 531 (39,17).
Prés. 1995 : A., 18,52. Chirac, 31 312 (52,44).

2e - Saint-Dizier
I., 66 819 ; V., 48 141 ; A., 27,95
B. et N., 1 691 ; E., 46 450.

Réélu : François Cornut-Gentille, RPR, m. de Saint-Dizier, 20 003 (43,06).

Jean-François Sauvaget, PS, 17 680 (38,06) ; Franck Amman, FN, c.m. de Saint-Dizier, 8 767 (18,87).

1er tour : A., 33,24 ; E., 42 173. Cornut-Gentille, RPR, 13 273 (31,47) ; Amman, FN, 10 118 (23,99) ; Sauvaget, PS, 9 009 (21,36) ; Fontaine, PC, 4 087 (9,69) ; Harat, UDF-FD diss., 1 451 (3,44) ; Wowak, Verts, 1 427 (3,38) ; Fruthiot, LO, 1 199 (2,84) ; Fournier, div., 1 018 (2,41) ; Royer, 4J, 591 (1,40).
Lég. 1993 : A., 40,32. Cornut-Gentille, RPR, 20 217 (64,27) ; Martin, UDF-PR, 11 235 (35,72).
Prés. 1995 : A., 21,65. Chirac, 25 404 (51,84).

CORSE
(4 sièges)

Prés. 1995 : Chirac, 59,43.

En Corse-du-Sud comme en Haute-Corse, il s'en est fallu de peu, mais au bout du compte chacune des circonscriptions de l'île conserve sa couleur politique – trois à droite, une seule à gauche – et, à l'exception d'une, son *député de 1993. Mais la poussée de la gauche est spectaculaire, dans une* terre ancrée à droite de longue date, au moins pour les scrutins nationaux. Les élections régionales de 1998, qui revêtent en Corse une importance particulière, permettront sans doute de dire si la gauche est vraiment en passe de reprendre pied sur l'île, ou si sa progression a surtout été favorisée par l'absence des nationalistes aux législatives.

CORSE-DU-SUD (2)

Réélus : José Rossi, UDF-PR (1re) ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR (2e).

■ José Rossi (UDF-PR) retrouve son siège dans la 1re circonscription, Ajaccio, avec un millier de voix d'avance sur Simon Renucci (PS). Dans la ville elle-même (dont le maire bonapartiste Marc Marcangeli est son suppléant), l'ancien ministre ne devance son adversaire que de 560 voix. A Sartène, Jean-Paul de Roca-Serra (RPR) est réélu pour la onzième fois consécutive depuis 1962 – c'était selon lui sa dernière élection, à l'âge de quatre-vingt-six ans –, mais il n'obtient que 489 voix de plus que Denis de Roca-Serra (div. d.), son rival local, qu'il ne devance *que de 128 voix* à Porto-Vecchio. « L'inattendu du second tour », Dominique Bucchini (PC), obtient un résultat remarquable.

Sortants : José Rossi, UDF-PR, réélu le 10 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR.

1re - Ajaccio
I., 37 077 ; V., 24 906 ; A., 32,82
B. et N., 936 ; E., 23 970.

Réélu : José Rossi, UDF-PR, a.min., pr. c.g., adj. m. d'Ajaccio, 12 509 (52,18).

Simon Renucci, PS, 11 461 (47,81).

1er tour : A., 41,27 ; E., 20 945. *Rossi*, UDF-PR, 9 394 (44,85) ; Renucci, PS, 5 259 (25,10) ; Luciani, PC, 2 728 (13,02) ; Deluca, FN, 1 896 (9,05) ; Alfonsi, aut., 789 (3,76) ; Buteau, Verts, *586 (2,79)* ; Petrou, GE, 293 (1,39).
Lég. 1993 : A., 45,77. Rossi, UDF-PR, 11 413 (67,37) ; Alfonsi, div., 5 526 (32,62).
Prés. 1995 : A., 25,12. Chirac, 16 643 (60,42).

2e - Sartène
I., 42 171 ; V., 31 603 ; A., 25,05
B. et N., 818 ; E., 30 785.

Réélu : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, pr. c.r., m. de Porto-Vecchio, 10 738 (34,88).

Denis de Rocca Serra, div. d., c.m. de Porto-Vecchio, 10 249 (33,29) ; Dominique Bucchini, PC, c.r., c.g., m. de Sartène, 9 798 (31,82).

1er tour : A., 35,56 ; E., 26 494. De Rocca Serra, RPR, 6 772 (25,56) ; de Rocca Serra, div. d., 6 452 (24,35) ; Bucchini, PC, 5 328 (20,11) ; Polverini, RPR, 1 920 (7,24) ; Boschi-Andreani, PS, *1 875 (7,07) ; Paccini, FN, 1 743 (6,57) ; Musso,* RPR, 872 (3,29) ; Fieschi, aut., 703 (2,65) ; Bègué-Tramoni, écol., 311 (1,17) ; Aceveto, GE, 286 (1,07) ; Filoni, MDC, 232 (0,87).
Lég. 1993 : A., 43,18. De Rocca Serra, RPR, 13 493 (66,28) ; de Rocca Serra, div. d., 6 864 (33,71).
Prés. 1995 : A., 24,99. Chirac, 19 781 (63,64).

HAUTE-CORSE (2)

Réélu : Emile Zuccarelli, PRS (1re).
Élu : Paul Patriarche, div. d. (2e).

■ Gauche et droite continuent de se partager les deux sièges. Emile Zuccarelli (PRS), réélu à Bastia, bénéficie du report des voix du PC. Son adversaire, le RPR Jean-Louis Albertini, semble pâtir des contestations qui ont précédé son investiture, comme le montrent les taux d'abstention, en progression dans les communes de droite limitrophes de Bastia. Dans la 2e circonscription, Corte et Calvi, Paul Patriarche, exclu du RPR depuis 1993, remporte une nette victoire, après le retrait, contraint et forcé, de Pierre Pasquini (RPR). A gauche, son adversaire malheureux Paul Giacobbi (PRS) a le mérite de fédérer l'ensemble des voix de la gauche dans une circonscription où *celle-ci était souvent divisée.*

Sortants : Emile Zuccarelli, PRS ; Jean-Claude Bonaccorsi, RPR, suppléant de Pierre Pasquini, RPR, nommé membre du gouvernement le 18 mai 1995.

1re - Bastia
I., 43 558 ; V., 30 830 ; A., 29,22
B. et N., 1 715 ; E., 29 115.

Réélu : Emile Zuccarelli, PRS, a.min., m. de Bastia, 15 813 (54,31).

Jean-Louis Albertini, RPR, c.g., 13 302 (45,68).

1er tour : A., 38,86 ; E., 25 311. Albertini, RPR, 8 953 (35,37) ; Zuccarelli, PRS, 8 629 (34,09) ; Stefani, PC, 3 699 (14,61) ; Leonardi, FN, 2 027 (8,00) ; Stefani, aut., 1 168 (4,61) ; Le Palabe, GE, 434 (1,71) ; Guerrini, Verts, 401 (1,58).
Lég. 1993 : A., 22,90. Zuccarelli, MRG, 15 364 (51,50) ; Baggioni, UDF-PR, 14 464 (48,49).
Prés. 1995 : A., 23,78. Chirac, 18 001 (55,60).

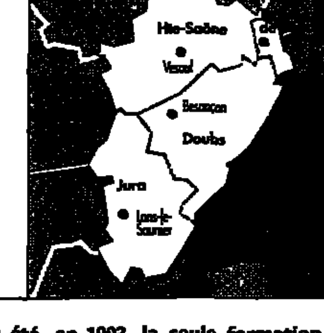
2e - Corte, Calvi
I., 53 622 ; V., 36 281 ; A., 32,33
B. et N., 1 162 ; E., 35 119.

Élu : Paul Patriarche, div. d., c.r., c.g., m. de Novella, 19 535 (55,62).

Paul Giaccobi, PRS, c.r., c.g., m. de Venaco, 15 584 (44,37).

1er tour : A., 36,21 ; E., 33 182. Patriarche, div. d., 8 684 (26,17) ; Giaccobi, PRS, 8 257 (24,88) ; Pasquini, RPR, 8 187 (24,67) ; Riolacci, PC, 3 081 (9,28) ; Agostini, aut., 2 202 (6,63) ; Jacob, FN, 1 557 (4,69) ; Cardi, LDI-MPF, 554 (1,67) ; *Vitali, écol., 372 (1,12) ; Aloujes, GE, 288* (0,86).
Lég. 1993 : A., 44,79. Pasquini, RPR, 12 950 (51,55) ; Patriarche, div. d., 12 170 (48,44).
Prés. 1995 : A., 25,78. Chirac, 23 107 (58,55).

FRANCHE-COMTÉ
(13 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 51,49.

Le Mouvement des citoyens avait été, en 1993, la seule formation de gauche à résister à la vague qui avait porté à l'Assemblée onze RPR ou UDF sur treize députés de Franche-Comté. En 1995, Jacques Chirac totalisait encore 51,49 % des voix au second tour de la présidentielle. Dans cette région ancrée à droite, le désaveu des élections législatives – seules quatre circonscriptions restent acquises à l'ancienne majorité – est d'autant plus spectaculaire qu'il s'accompagne de l'enracinement de personnalités de gauche, tels Dominique Voynet (Verts) dans le Jura et Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du PS, dans le Doubs, département où la défaite de la droite est la plus spectaculaire.

DOUBS (5)

Réélu : Roland Vuillaume, RPR (5e).
Élus : Jean-Louis Fousseret, PS (1re) ; Paulette Guinchard-Kunstler, PS (2e) ; Joseph Parrenin, PS (3e) ; Pierre Moscovici, PS (4e).

■ La gauche, qui n'avait aucun sortant, conquiert quatre des cinq sièges. Seul le *RPR* Roland Vuillaume est reconduit à Pontarlier. Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du PS, proche de Lionel Jospin, confirme son implantation locale à Audincourt. Les résultats du premier tour laissaient prévoir son succès contre le député RPR sortant, Jean Geney, ancien cadre de Peugeot, qui l'avait battu il y a quatre ans. En revanche, la victoire de Jean-Louis Fousseret et de Colette Guinchard-Kunstler à Besançon et celle de Joseph Parrenin à Montbéliard semblaient plus aléatoires. Ce dernier devance lui aussi un ancien cadre de Peugeot, Monique Rousseau (RPR). Le très bon report des voix de gauche, ajouté à de très bons taux de participation, explique en partie ces résultats. Le Front national avait engagé ses électeurs à voter contre Monique Rousseau *« parce qu'elle avait insulté »* son candidat.

Sortants : Claude Girard, RPR ; Michel Jacquemin, UDF-FD ; Monique Rousseau, RPR ; Jean Geney, RPR ; Roland Vuillaume, RPR.

1re - Besançon Ouest
I., 60 577 ; V., 46 056 ; A., 23,97
B. et N., 2 747 ; E., 43 309.

Élu : Jean-Louis Fousseret, PS, c.g., adj. m. de Besançon, 23 067 (53,26).

Claude Girard, RPR, d.s., c.g., c.m. de Vertière, 20 242 (46,73).

1er tour : A., 29,90 ; E., 40 360. Girard, RPR, *12 488 (30,94) ; Fousseret, PS, 11 560 (28,64)* ; Sennerich, FN, 6 536 (16,19) ; Bultot, AREV, 2 144 (5,31) ; Boucly, Verts, 2 054 (5,08) ; Ménétrier, PC, 1 822 (4,51) ; Friess, LO, 1 156 (2,86) ; Vuillemin, LDI-MPF, 1 150 (2,84) ; Binder, MEI, 671 (1,66) ; Cote-Colisson, rég., 519 (1,28) ; Boyer, PT, 260 (0,64).
Lég. 1993 : A., 24,76. Girard, RPR, 22 515 (54,36) ; Schwint, PS, 18 901 (45,63).
Prés. 1995 : A., 16,78. Jospin, 24 475 (50,60).

2e - Besançon Est
I., 66 538 ; V., 50 480 ; A., 24,13
B. et N., 3 024 ; E., 47 456.

Élue : Paulette Guinchard-Kunstler, PS, c.r., adj. m. de Besançon, 24 573 (51,78).

Michel Jacquemin, UDF-FD, d.s., c.r., c.m. de Besançon, 22 883 (48,21).

1er tour : A., 30,23 ; E., 43 712. Guinchard-*Kunstler, PS, 12 205 (27,92) ; Jacquemin,* UDF-FD, 12 176 (27,85) ; Montel, FN, 7 009 (16,03) ; Ternant, PC, 2 307 (5,27) ; Alauzet, Verts, 2 248 (5,14) ; Roche, LO, 1 426 (3,26) ; Chomette, div. d., 1 293 (2,95) ; Joly, LDI-MPF, 1 281 (2,93) ; Meyer, CAP, 972 (2,22) ; Pomez, EC, 944 (2,16) ; Helvas, MDR, 933 (2,13) ; Grass, MEI, 918 (2,10).
Lég. 1993 : A., 27,27. Jacquemin, UDF-CDS, 25 174 (57,10) ; Fousseret, PS, 18 912 (42,89).
Prés. 1995 : A., 16,50. Chirac, 28 126 (52,64).

3e - Montbéliard
I., 63 155 ; V., 48 004 ; A., 23,99
B. et N., 2 943 ; E., 45 061.

Élu : Joseph Parrenin, PS, c.r., c.g., m. de Maîche, 23 842 (52,91).

Monique Rousseau, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Montbéliard, 21 219 (47,08).

1er tour : A., 28,61 ; E., 42 687. Rousseau, RPR, 13 870 (32,49) ; Parrenin, PS, 12 650 (29,63) ; Colino, FN, 6 634 (15,54) ; Touzot, Verts, 2 130 (4,99) ; Del'Rizzo, PC, 2 061 (4,82) ; Driano, LO, 1 485 (3,47) ; Choffat, LDI-MPF, 1 312 (3,07) ; Sommer, CAP, 1 170 (2,74) ; Vola, GE, 774 (1,81) ; Pietoukhoff, NE, 601 (1,40).
Lég. 1993 : A., 27,95. Rousseau, RPR, 23 165 *(55,38) ; Bêche, PS, 18 662 (44,61).*
Prés. 1995 : A., 16,91. Chirac, 25 688 (51,48).

4e - Audincourt
I., 63 842 ; V., 47 509 ; A., 25,58
B. et N., 3 193 ; E., 44 316.

Élu : Pierre Moscovici, PS, d.e., c.g., c.m. de Montbéliard, 25 771 (58,15).

Jean Geney, RPR, d.s., c.g., m. d'Etupes, 18 545 (41,84).

1er tour : A., 29,35 ; E., 42 989. Moscovici, PS, *14 204 (33,04) ; Geney, RPR, 11 563 (26,89)* ; Sébille, FN, 7 862 (18,28) ; Adami, PC, 2 067 (4,80) ; Grimme, CAP, 1 864 (4,33) ; Paz, GE, 1 729 (4,02) ; Mouquand, MDC, 1 604 (3,73) ; Kvartskhava, LO, 1 217 (2,83) ; Lutz, LDI-MPF, 879 (2,04).
Lég. 1993 : A., 30,30. Geney, RPR, 22 310 (53,39) ; Moscovici, PS, 19 472 (46,60).
Prés. 1995 : A., 19,89. Jospin, 26 831 (54,79).

5e - Pontarlier
I., 66 398 ; V., 49 341 ; A., 25,68
B. et N., 3 382 ; E., 45 959.

Réélu : Roland Vuillaume, RPR, c.g., 26 325 (57,27).

Christian Bouday, PS, m. de La Rivière-Drugeon, 19 634 (42,72).

1er tour : A., 28,23 ; E., 44 064. Vuillaume, RPR, 17 275 (39,20) ; Bouday, PS, 11 305 (25,65) ; Bart, FN, 6 262 (14,21) ; d'Alès, LDI-MPF, 2 631 (5,97) ; Vuillaume, PC, 1 824 (4,13) ; Hintzy, Verts, 1 454 (3,30) ; Poissenot, LO, 1 081 (2,45) ; Presse, EC, 767 (1,74) ; Crabbé, AREV, 754 (1,71) ; Laval, NE, 711 (1,61).
Prés. 1995 : A., 14,45. Chirac, 33 801 (62,19).

JURA (3)

Réélus : Jacques Pelissard, RPR (1re) ; Jean Charroppin, RPR (2e).
Élue : Dominique Voynet, Verts (3e).

■ C'est Dominique Voynet qui obtient le meilleur score des trois députés jurassiens, remportant haut la main son siège face au sortant, le député UDF Gilbert Barbier, maire de Dole. Le porte-parole des Verts, première femme député du Jura, a bénéficié d'un excellent report des voix communistes. Malgré une forte progression de la gauche, la droite réussit à conserver les deux autres circonscriptions. Jacques Pélissard, député RPR sortant, maire de Lons-le-Saunier, a résisté au socialiste Yves Colmou, ancien chef de cabinet de Michel Rocard, qui se pose néanmoins comme un opposant crédible pour l'avenir. L'autre député RPR réélu, Jean Charropin, entame son quatrième mandat.

Sortants : Jacques Pélissard, RPR ; Jean Charroppin, RPR ; Gilbert Barbier, UDF-AD.

1re - Lons-le-Saunier
I., 60 464 ; V., 45 037 ; A., 25,51
B. et N., 3 031 ; E., 42 006.

Réélu : Jacques Pelissard, RPR, m. de Lons-le-Saunier, 22 255 (52,98).

Yves Colmou, PS, 19 751 (47,01).

1er tour : A., 30,72 ; E., 39 028. Pelissard, RPR, 14 629 (37,48) ; Colmou, PS, 9 954 (25,50) ; Béjean, FN, 5 394 (13,82) ; Pernet, PC, 3 538 (9,06) ; Mayet, MEI, 1 427 (3,65) ; Conte, LDI-MPF, 1 075 (2,75) ; Revoy, LO, 1 041 (2,66) ; Pierlot, AREV, 856 (2,19) ; Girod, div., 610 (1,56) ; Doridant, PPL, 504 (1,29).
Lég. 1993 : A., 28,66. Pelissard, RPR, 23 324 (57,55) ; Brune, PS, 17 203 (42,44).
***Prés. 1995 :** A., 17,65. Chirac, 25 212 (53,09).*

2e - Saint-Claude
I., 50 747 ; V., 37 108 ; A., 26,87
B. et N., 2 761 ; E., 34 347.

Réélu : Jean Charroppin, RPR, m. de Champagnole, 17 795 (51,80).

Denis Vuillermoz, app. PS, c.g., m. de Saint-Lupicin, 16 552 (48,19).

1er tour : A., 31,45 ; E., 32 527. Charroppin, RPR, 9 966 (30,63) ; Vuillermoz, app. PS, 6 745 (20,73) ; Bernard, FN, 5 595 (17,20) ; Lahaut, PC, 3 400 (10,45) ; Millet, LDI-MPF, 2 326 (7,15) ; Moreau, CAP, 2 121 (6,52) ; Roy, Verts, 1 594 (4,90) ; Chanard, MDC, 780 (2,39).
Lég. 1993 : A., 50,98. Charroppin, RPR, 15 264 (100,00).
Prés. 1995 : A., 18,58. Chirac, 21 715 (55,85).

3e - Dole
I., 63 144 ; V., 49 749 ; A., 21,21
B. et N., 3 555 ; E., 46 194.

Élue : Dominique Voynet, Verts, c.m. de Dole, 25 847 (55,95).

Gilbert Barbier, UDF-AD, d.s., m. de Dole, 20 347 (44,04).

1er tour : A., 25,81 ; E., 44 506. Voynet, Verts, 13 847 (31,11) ; Barbier, UDF-AD, 12 404 (27,87) ; Normand, FN, 7 884 (17,71) ; Giniès, PC, 5 428 (12,19) ; Perrot, LDI-MPF, 1 416 (3,18) ; Bordat, GE, 1 163 (2,61) ; Corot, LO, 896 (2,01) ; Thorez, MDC, 607 (1,36) ; Berthault, PT, 500 (1,12) ; Fontaine, AREV, 361 (0,81).
Lég. 1993 : A., 25,97. Barbier, UDF, 23 457 (53,86) ; Voynet, Verts, 20 088 (46,13).
Prés. 1995 : A., 15,96. Jospin, 25 887 (51,21).

HAUTE-SAÔNE (3)

Réélus : Christian Bergelin, RPR (1re) ; Jean-Pierre Michel, MDC (2e).
Élu : Jean-Paul Mariot, div. g. (3e).

■ Comme les résultats du premier tour le laissaient prévoir, Christian Bergelin (RPR), président du conseil général et député de Vesoul, et Jean-Pierre Michel (MDC), président de la commission des lois en 1981, sortant à Lure, sont réélus. En revanche, à Luxeuil-les-Bains, le député sortant Philippe Legras, président départemental du RPR, est battu par Jean-Paul Mariot (div. g.), conseiller général et maire de Port-sur-Saône. Dans cette circonscription, Pierre Dabezies (div. g.) et Jean-Noël Jeanneney (div. g.) avaient échoué en 1988 et 1993 à déloger la droite.

Sortants : Christian Bergelin, RPR ; Jean-Pierre Michel, MDC ; Philippe Legras, RPR.

1re - Vesoul
I., 60 091 ; V., 46 026 ; A., 23,40
B. et N., 3 124 ; E., 42 902.

Réélu : Christian Bergelin, RPR, a.min., pr. c.g., m. de Gray, 23 031 (53,68).

Loïc Niepceron, PS, c.r., c.m. de Vesoul, 19 871 (46,31).

1er tour : A., 26,36 ; E., 41 575. Bergelin, RPR, 15 848 (38,11) ; Niepceron, PS, 10 679 (25,68) ; Grognu, FN, 6 414 (15,42) ; Bernabé, PC, 3 049 (7,33) ; Bailly, LDI-MPF, 1 531 (3,68) ; Lheureux, LO, 1 262 (3,03) ; Jurvillier, GE, 1 146 (2,75) ; Durand-Migeon, MEI, 972 (2,33) ; Bultot, AREV, 674 (1,62).
Prés. 1995 : A., 15,62. Chirac, 25 772 (53,74).

2e - Lure
I., 57 351 ; V., 44 262 ; A., 22,82
B. et N., 2 252 ; E., 42 010.

Réélu : Jean-Pierre Michel, MDC, c.g., m. d'Héricourt, 21 843 (51,99).

Gilles Roy, UDF-rad., c.g., c.m. de Lure, *13 577 (32,31) ; Jean-Marc Brissaud, FN,* c.r., 6 590 (15,68).

1er tour : A., 27,46 ; E., 38 741. Michel, MDC, 13 702 (35,36) ; Roy, UDF-rad., 8 750 (22,58) ; Brissaud, FN, 7 662 (19,77) ; Lazar, PC, 3 809 (9,83) ; Robert, MEI, 1 854 (4,78) ; Hennequin, LO, 1 598 (4,12) ; Brocard, LDI-MPF, 1 366 (3,52).
Lég. 1993 : A., 23,64. Michel, PS, 20 735 (51,65) ; *Moschetti, UDF-PR, 19 408 (48,34).*
Prés. 1995 : A., 15,67. Jospin, 24 129 (53,31).

3e - Luxeuil-les-Bains
I., 50 895 ; V., 39 706 ; A., 21,98
B. et N., 2 750 ; E., 36 956.

Élu : Jean-Paul Mariot, div. g., c.g., m. de Port-sur-Saône, 19 383 (52,44).

Philippe Legras, RPR, d.s., c.g., m. de Radon-et-Chapendu, 17 573 (47,55).

1er tour : A., 27,80 ; E., 33 741. Legras, RPR, 11 345 (33,62) ; Mariot, div. g., 9 396 (27,84) ; Ligney, FN, 6 015 (17,82) ; Coly, MDC, 3 470 (10,28) ; Dumora, PC, 1 944 (5,76) ; Tribout, LDI-MPF, 1 084 (3,21) ; Poulet, PNR, 487 (1,44).
Lég. 1993 : A., 26,80. Legras, RPR, 20 903 (59,80) ; Jeanneney, ADFP, 14 051 (40,19).
Prés. 1995 : A., 16,06. Chirac, 20 431 (50,54).

Le Monde POCHES

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

Le premier jeudi de chaque mois dans *Le Monde* daté vendredi

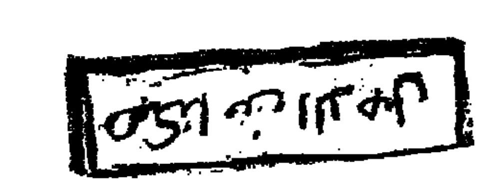
Le Guide du Pouvoir publie

Les nouveaux députés

Biographies & photos, 128 p.

100 frs

Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



TERRITOIRE DE BELFORT (2)

Réélu : Jean-Pierre Chevènement, MDC (2e).
Élu : Raymond Forni, PS (1re).

■ Dans la circonscription de Belfort-Centre, Raymond Forni (PS), qui avait mis le RPR sortant Jean Rosselot en ballottage difficile, l'emporte beaucoup plus largement qu'on ne pouvait le prévoir. Dans celle de Belfort-Ouest, Jean-Pierre Chevènement, qui avait déjà dépassé de plus de 6 points, au premier tour, son score de 1993, fait le plein des voix de gauche et retrouve aisément son siège, devant Jacques Bichet (UDF-PR). Celui-ci, arrivé en troisième position au premier tour derrière Michel Algrin (FN), a regagné du terrain. Il améliore son résultat de plus de 6 points tandis que le Front national perd près de 2 points par rapport à son score du 25 mai.
Sortants : Jean Rosselot, RPR ; Jean-Pierre Chevènement, MDC.

1re - Belfort Centre
L., 41 625 ; V., 31 056 : A., 25,39
B. et N., 2 408 ; E., 28 648.

Élu : Raymond Forni, PS, a.d., c.g., m. de Delle, 14 761 (51,52).

Jean Rosselot, RPR, d.s., c.g., 13 887 (48,47).

1er tour : A., 30,25 ; E., 27 433. Forni, PS, 8 789 (32,03) ; Rosselot, RPR, 7 992 (29,13) ; Vuillemin, FN, 5 008 (18,25) ; Tecknayan, Verts, 1 366 (4,97) ; Clerc, PC, 1 346 (4,90) ; Lacaille, LO, 899 (3,27) ; Glon-Villeneuve, LDI-MPF, 727 (2,65) ; Freyburger, GE, 648 (2,36) ; Meyer, PT, 231 (0,84) ; Bitterlin, MEI, 227 (0,82) ; Krauss, CAP, 200 (0,72).
Lég. 1993 : A., 25,87. Rosselot, RPR, 14 844 (51,38) ; Forni, PS, 14 043 (48,61).
Prés. 1995 : A., 17,72. Chirac, 16 323 (50,89).

2e - Belfort Ouest
L., 44 781 ; V., 33 652 ; A., 24,85
B. et N., 1 610 ; E., 32 042.

Réélu : Jean-Pierre Chevènement, MDC, a.min., m. de Belfort, 17 720 (55,30).

Jacques Bichet, UDF-PR, a.d., c.g., 8 343 (26,03) ; Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort, 5 979 (18,65).

1er tour : A., 28,26 ; E., 30 485. Chevènement, MDC, 12 339 (40,47) ; Algrin, FN, 6 228 (20,43) ; Bichet, UDF-PR, 6 043 (19,82) ; Mettétal, Verts, 2 143 (7,03) ; Couqueberg, PC, 1 503 (4,93) ; Belot, LO, 1 291 (4,23) ; Roussel, LDI-MPF, 938 (3,07).
Lég. 1993 : A., 25,71. Chevènement, PS, 17 529 (56,49) ; Bichet, UDF-PR, 13 501 (43,51).
Prés. 1995 : A., 14,86. Jospin, 18 575 (53,52).

LANGUEDOC-ROUSSILLON
(21 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 50,59.

Le Languedoc-Roussillon renoue avec la tradition en donnant à la gauche la totalité de sa représentation parlementaire à l'exception du siège de Jacques Blanc, président UDF-PR du conseil régional, qui résiste dans son fief de Lozère où il a été réélu dès dimanche 25 mai. Tout a joué en faveur du PS et du PC : les abstentionnistes du premier tour, le report des suffrages entre les formations de gauche, et même les triangulaires imposées par le FN. Dans les duels, les voix des candidats du FN éliminés se sont moins portées qu'attendu sur les candidats RPR et UDF. La région a ainsi spectaculairement annulé la courte majorité (50,59 %) qu'elle avait donnée à Jacques Chirac en 1995.

AUDE (3)

Élus : Jean-Claude Perez, PS (1re) ; Jacques Bascou, PS (2e) ; Jean-Paul Dupré, PS (3e).

■ Les électeurs de l'Aude ont mis fin sans ambiguïté à la période qui avait vu la droite, en 1993, installer des élus dans ce département de tradition socialiste. Ils donnent la victoire à trois députés PS – Jean-Claude Perez, Jacques Bascou et Jean-Paul Dupré – qui ont tous franchi la barre des 60 %. Jacques Bascou, à Narbonne, ravit au RPR Alain Madalle le siège symbolique qui fut celui de Léon Blum. Les trois candidats socialistes ont bénéficié de très bons reports des voix des communistes et des Verts, mais sans doute aussi d'une mobilisation des abstentionnistes du premier tour. Pour les députés sortants, le report des suffrages du FN a été inégal selon les circonscriptions, mais généralement faible.
Sortants : Gérard Larrat, UDF-PR ; Alain Madalle, RPR ; Daniel Arata, RPR.

1re - Carcassonne
L., 64 547 ; V., 49 230 ; A., 23,72
B. et N., 3 150 ; E., 46 080.

Élu : Jean-Claude Perez, PS, adj. m. de Limoux, 27 975 (60,70).

Gérard Larrat, UDF-PR, d.s., adj. m. de Carcassonne, 18 105 (39,29).

1er tour : A., 27,50 ; E., 44 867. Perez, PS, 15 447 (34,42) ; Larrat, UDF-PR, 10 836 (24,15) ; Escortell, FN, 6 757 (15,06) ; Garino, PC, 6 589 (14,68) ; Pagel, LDI-MPF, 1 161 (2,58) ; Gils, Verts, 1 075 (2,39) ; Duchemin, GE, 620 (1,38) ; Laffont, NE, 586 (1,30) ; Vieules, PT, 540 (1,20) ; Pivan, MDC, 478 (1,06) ; Doucet, écol., 433 (0,96) ; Douladoure, 4J, 345 (0,76).
Lég. 1993 : A., 25,15. Larrat, UDF-PR, 22 460 (51,35) ; Vidal, PS, 21 275 (48,64).
Prés. 1995 : A., 15,17. Jospin, 28 887 (55,60).

2e - Narbonne
L., 90 135 ; V., 67 364 ; A., 25,26
B. et N., 4 931 ; E., 62 433.

Élu : Jacques Bascou, PS, 38 561 (61,76).

Alain Madalle, RPR, d.s., c.r., c.m. de Narbonne, 23 872 (38,23).

1er tour : A., 28,09 ; E., 61 756. Bascou, PS, 20 345 (32,94) ; Madalle, RPR, 13 291 (21,52) ; Garnier, FN, 9 756 (15,79) ; Perez, PC, 8 654 (14,01) ; Feste, div. d., 2 586 (4,18) ; Arditi, Verts, 2 040 (3,30) ; Viard, MDC, 1 111 (1,79) ; Sauvain, LDI-MPF, 1 044 (1,69) ; Bernand, GE, 816 (1,32) ; Lecacheur, NE, 775 (1,25) ; Floutier, LCR, 646 (1,04) ; Laviolette, 4J, 469 (0,75) ; Amouroux, PNR, 206 (0,33) ; Drouard, PPL, 17 (0,02).
Lég. 1993 : A., 25,04. Madalle, UPF, 31 571 (52,63) ; Baraïlla, PS, 28 416 (47,37).
Prés. 1995 : A., 16,85. Jospin, 39 004 (56,00).

3e - Castelnaudary
L., 69 273 ; V., 54 382 ; A., 21,49
B. et N., 3 511 ; E., 50 871.

Élu : Jean-Paul Dupré, PS, c.g., m. de Limoux, 31 031 (60,99).

Daniel Arata, RPR, d.s., c.g., 19 840 (39,00).

1er tour : A., 24,44 ; E., 49 709. Dupré, PS, 20 327 (40,89) ; Arata, RPR, 13 584 (27,32) ; Cordier, FN, 5 922 (11,91) ; Cazcarra, PC, 4 709 (9,47) ; Cornuet, Verts, 1 523 (3,06) ; Leclerc, LDI-MPF, 1 264 (2,54) ; Raynaud, GE, 692 (1,39) ; Urban, 4J, 644 (1,29) ; Bourgeau, EC, 561 (1,12) ; Jacques, NE, 483 (0,97).
Lég. 1993 : A., 21,54. Arata, RPR, 26 424 (51,59) ; Cambolive, PS, 24 787 (48,40).
Prés. 1995 : A., 14,10. Jospin, 31 520 (55,18).

GARD (5)

Élus : Alain Clary, PC (1re) ; Alain Fabre-Pujol, PS (2e) ; Gérard Revol, PS (3e) ; Patrick Malavieille, PC (4e) ; Damien Alary, PS (5e).

■ Le maire UDF-PR de Beaucaire, Jean-Marie André, illustre la déroute de la droite, qui perd ses cinq sièges. Le député sortant pensait limiter l'influence du FN en chassant sur les terres lepénistes de la sécurité et de l'immigration. Talonné au premier tour par un candidat du FN en progression de 5 points par rapport au scrutin de 1993, il perd la 2e circonscription, Vauvert, victime du maintien du candidat lepéniste et de la poussée de la gauche, représentée par le premier adjoint au maire de Nîmes, le socialiste Alain Fabre-Pujol. Le maire communiste de Nîmes, Alain Clary, et celui, socialiste, de Bagnols-sur-Cèze, Gérard Revol, à Villeneuve-lès-Avignon, sortent vainqueurs des triangulaires, qui les opposaient à des candidats de droite et de l'extrême droite. Les deux duels gauche-droite, à Alès, ont profité à Damien Alary (PS) et au jeune conseiller général communiste Patrick Malavieille, qui a bénéficié, face au maire UDF-PR d'Alès, Max Roustan, d'un excellent report des voix socialistes.
Sortants : Jean Bousquet, UDF-rad., n.s.r.p. ; Jean-Marie André, UDF-PR ; Gilbert Baumet, MDR ; Max Roustan, UDF-PR ; Alain Danilet, RPR.

1re - Nîmes
L., 73 468 ; V., 53 150 ; A., 27,65
B. et N., 1 732 ; E., 51 418.

Élu : Alain Clary, PC, c.g., m. de Nîmes, 21 186 (41,20).

Yvon Lachaud, UDF-FD, 20 819 (40,48) ; Serge Martinez, FN, c.m. de Nîmes, 9 413 (18,30).

1er tour : A., 34,49 ; E., 46 302. Lachaud, UDF-FD, 12 304 (26,57) ; Martinez, FN, 11 782 (25,44) ; Clary, PC, 10 100 (21,81) ; Finiel, PS, 7 120 (15,37) ; Gros-Aguilera, Verts, 1 257 (2,71) ; Martin, LDI-MPF, 813 (1,75) ; Laccour-Olé, div. d., 627 (1,35) ; Dos Santos, GE, 624 (1,34) ; Staroziwski, MEI, 522 (1,12) ; Cavalié, div., 368 (0,79) ; de Chambrun, div. d., 358 (0,77) ; Aycard, 4J, 328 (0,70) ; Plantié, PLN, 99 (0,21).
Lég. 1993 : A., 35,59. Bousquet, UDF, 24 091 (62,71) ; de Saint-Affrique, FN, 14 325 (37,28).
Prés. 1995 : A., 20,71. Chirac, 30 658 (55,46).

2e - Vauvert
L., 92 535 ; V., 68 619 ; A., 25,84
B. et N., 2 163 ; E., 66 456.

Élu : Alain Fabre-Pujol, PS, adj. m. de Nîmes, 27 736 (41,73).

Jean-Marie André, UDF-PR, d.s., m. de Beaucaire, 26 203 (39,42) ; Max Janin, FN, 12 517 (18,83).

1er tour : A., 32,27 ; E., 59 777. André, UDF-PR, 16 390 (27,41) ; Janin, FN, 15 224 (25,46) ; Fabre-Pujol, PS, 12 829 (21,46) ; Gayraud, PC, 8 831 (14,77) ; Gaini, EC, 1 360 (2,27) ; Braud, LDI-MPF, 1 260 (2,10) ; Paoli, GE, 931 (1,55) ; Amayon, NE, 898 (1,50) ; Mignot, LCR, 694 (1,16) ; Reynaud, PNR, 604 (1,01) ; Aoupia, div. g., 516 (0,86) ; Dworzak, écol., 240 (0,40).
Lég. 1993 : A., 33,83. André, UDF, 29 208 (61,33) ; de Chambrun, FN, 18 412 (38,66).
Prés. 1995 : A., 19,22. Chirac, 36 929 (53,47).

3e - Villeneuve-lès-Avignon
L., 93 198 ; V., 71 182 : A., 23,62
B. et N., 2 840 ; E., 68 342.

Élu : Gérard Revol, PS, m. de Bagnols-sur-Cèze, 29 920 (43,77).

Jean-Marc Roubaud, RPR, m. de Villeneuve-lès-Avignon, 27 486 (40,21) ; Marie-Josée Cros, FN, 10 936 (16,00).

1er tour : A., 29,41 ; E., 62 311. Roubaud, RPR, 14 197 (22,78) ; Revol, PS, 13 941 (22,37) ; Cros, FN, 12 999 (20,86) ; Bastaroli, PC, 7 088 (11,37) ; Baumet, MDR, 6 314 (10,13) ; Bartolino, Verts, 2 015 (3,23) ; Roullaud, LDI-MPF, 1 451 (2,32) ; Boyer, GE, 899 (1,44) ; Sabatier, écol., 772 (1,23) ; Aurousseau, EC, 767 (1,23) ; Kassaballan, MDC, 753 (1,20) ; Aurès, NE, 746 (1,19) ; Gamard, div. g., 369 (0,59).
Lég. 1993 : A., 25,60. Baumet, MDR, 33 620 (54,65) ; Savonne, RPR, 27 895 (45,34).
Prés. 1995 : A., 16,93. Chirac, 38 100 (52,98).

4e - Alès Est
L., 77 150 ; V., 58 605 ; A., 24,03
B. et N., 4 347 ; E., 54 258.

Élu : Patrick Malavieille, PC, m. de La Grand-Combe, 31 304 (57,69).

Max Roustan, UDF-PR, d.s., m. d'Alès, 22 954 (42,30).

1er tour : A., 28,94 ; E., 52 228. Malavieille, PC, 14 344 (27,46) ; Roustan, UDF-PR, 12 273 (23,49) ; Coulet, PS, 9 780 (18,72) ; Roudil, FN, 9 447 (18,08) ; Moralès, LDI-MPF, 1 595 (3,05) ; Alais, Verts, 1 346 (2,57) ; Villanueva, LO, 1 288 (2,46) ; Paoli, GE, 707 (1,35) ; Meynadier, NE, 625 (1,19) ; Rivron, PT, 371 (0,71) ; Delannoy, div. g., 319 (0,61) ; Villard, div., 133 (0,25).
Lég. 1993 : A., 25,94. Roustan, UDF-PR, 27 716 (52,52) ; Millet, PC, 25 047 (47,47).
Prés. 1995 : A., 18,66. Jospin, 31 180 (53,47).

5e - Alès Ouest
L., 78 029 ; V., 58 758 ; A., 24,69
B. et N., 4 418 ; E., 54 340.

Élu : Damien Alary, PS, c.r., c.g., 32 287 (59,41).

Alain Danilet, RPR, d.s., 22 053 (40,58).

1er tour : A., 28,87 ; E., 52 532. Alary, PS, 13 049 (24,84) ; Danilet, RPR, 12 137 (23,10) ; Suau, PC, 9 428 (17,94) ; Masson, FN, 8 718 (16,59) ; Alfortit, écol., 1 807 (3,44) ; Travier, Verts, 1 602 (3,05) ; Estève, LO, 1 591 (3,02) ; Bardot, LDI-MPF, 1 195 (2,27) ; Hermann, GE, 785 (1,49) ; Gelis-Clément, MDC, 669 (1,27) ; Pic, NE, 650 (1,23) ; Deshons, 4J, 556 (1,05) ; Peidro, div. g., 268 (0,51) ; Guichard, PLN, 77 (0,14).
Lég. 1993 : A., 27,92. Danilet, RPR, 24 994 (50,10) ; Journet, PS, 24 886 (49,89).
Prés. 1995 : A., 18,43. Jospin, 32 474 (53,55).

HÉRAULT (7)

Réélu : Gérard Saumade, div. g. (4e).
Élus : Gilbert Roseau, PS (1re) ; Georges Frêche, PS (2e) ; Christine Lazerges, PS (3e) ; Bernard Nayral, PS (5e) ; Alain Barrau, PS (6e) ; François Liberti, PC (7e).

■ La droite, qui détenait six des sept circonscriptions, les cède toutes à la gauche. Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, retrouve le siège qu'il avait perdu en 1993 et Gérard Saumade (div. g.), président du conseil général, conserve le sien à Lodève. A Sète, le communiste François Liberti sort vainqueur du duel qui l'opposait à Lucien Brouillet (FN), tout comme la socialiste Christine Lazerges, à Lunel, face à Jean-Louis Pelletier (FN). Celle-ci arrive cependant derrière le frontiste dans la station balnéaire de La Grande-Motte. Les deux représentants du FN ont bénéficié des suffrages des électeurs de la droite parlementaire : Lucien Brouillet totalise 10 401 voix de plus qu'au premier tour et Jean-Louis Pelletier 12 832 voix de plus. Les deux triangulaires profitent au PS. A Montpellier Sud, Gilbert Roseau entre à l'Assemblée nationale en devançant Willy Dimeglio (UDF-PR) et Jean-Claude Martinez (FN). A Béziers, Alain Barrau récupère le fauteuil qu'il avait dû céder à Raymond Couderc (PR) en 1993. Les reports des communistes et des écologistes ont parfaitement fonctionné au bénéfice des socialistes. En revanche, l'électorat du FN s'est sensiblement érodé au profit de la droite parlementaire.
Sortants : Willy Dimeglio, UDF-PR ; Bernard Serrou, RPR ; René Couveinhes, RPR ; Gérard Saumade, div. g. ; Marcel Roques, UDF-FD ; Raymond Couderc, UDF-PR ; Yves Marchand, UDF-FD.

1re - Montpellier Sud
L., 60 857 ; V., 43 637 ; A., 28,29
B. et N., 1 405 ; E., 42 232.

Élu : Gilbert Roseau, PS, c.g., 18 680 (44,23).

Willy Dimeglio, UDF-PR, d.s., c.g., 17 801 (42,15) ; Jean-Claude Martinez, FN, d.e., a.d., c.m. de Montpellier, 5 751 (13,61).

1er tour : A., 33,76 ; E., 38 821. Dimeglio, UDF-PR, 11 377 (29,30) ; Roseau, PS, 10 214 (26,31) ; Martinez, FN, 7 765 (20,00) ; Blanc, PC, 3 058 (7,87) ; Roumegas, Verts, 1 786 (4,60) ; Voyer, div., 1 355 (3,49) ; Cartaud, LDI-MPF, 872 (2,24) ; Nicon, écol., 678 (1,74) ; Hermet, LCR, 605 (1,55) ; Strauman, écol., 493 (1,27) ; Frutz, 4J, 425 (1,09) ; Betis, div. g., 116 (0,29) ; Grand-Collot, PLN, 77 (0,19).
Lég. 1993 : A., 39,66. Dimeglio, UDF-PR, 20 819 (70,70) ; Jamet, FN, 8 625 (29,29).
Prés. 1995 : A., 20,56. Chirac, 26 086 (54,98).

2e - Montpellier Nord
L., 53 652 ; V., 38 247 ; A., 28,71
B. et N., 2 655 ; E., 35 592.

Élu : Georges Frêche, PS, a.d., m. de Montpellier, 19 134 (53,75).

Bernard Serrou, RPR, d.s., c.r., 16 458 (46,24).

1er tour : A., 33,34 ; E., 34 740. Frêche, PS, 10 706 (30,81) ; Serrou, RPR, 9 294 (26,75) ; Jamet, FN, 6 228 (17,92) ; Biau, CAP, 2 306 (6,63) ; Zannettacci, PC, 2 241 (6,45) ; Chaynes, LO, 1 060 (3,05) ; Brouillet, MDC, 874 (2,51) ; Corral, LDI-MPF, 813 (2,34) ; Dubois, 4J, 643 (1,85) ; Meynier, div., 343 (0,98) ; Kastler, PNR, 232 (0,66).
Lég. 1993 : A., 33,19. Serrou, RPR, 17 815 (52,83) ; Lamarque, app. PS, 15 905 (47,16).
Prés. 1995 : A., 20,24. Chirac, 21 834 (51,37).

3e - Lunel
L., 98 384 ; V., 70 665 ; A., 28,17
B. et N., 8 677 ; E., 61 988.

Élue : Christine Lazerges, PS, c.m. de Montpellier, 36 309 (58,57).

Jean-Louis Pelletier, FN, 25 679 (41,42).

1er tour : A., 30,37 ; E., 65 303. Lazerges, PS, 17 579 (26,91) ; Pelletier, FN, 12 847 (19,67) ; Couveinhes, RPR, 10 957 (16,77) ; Grand, RPR diss., 10 168 (15,57) ; Genibrel, PC, 5 386 (8,24) ; Moschetti-Stamm, Verts, 2 387 (3,65) ; Maillot, LDI-MPF, 1 312 (2,00) ; Olivier, écol., 1 051 (1,60) ; Darnaud, MDC, 851 (1,30) ; Gutierrez, MEI, 834 (1,27) ; Descleves, 4J, 822 (1,25) ; Lentheric, EC, 768 (1,17) ; Bezard, PNR, 189 (0,28) ; Frachet, PPL, 152 (0,23).
Lég. 1993 : A., 29,15. Couveinhes, RPR, 35 120 (59,44) ; Vallès, PS, 23 965 (40,56).
Prés. 1995 : A., 16,95. Chirac, 41 819 (54,85).

4e - Lodève
L., 104 714 ; V., 78 012 ; A., 25,49
B. et N., 5 675 ; E., 72 337.

Réélu : Gérard Saumade, div. g., pr. c.g., 42 392 (58,60).

Robert Lecou, UDF-rad., c.g., m. de Lodève, 29 945 (41,39).

1er tour : A., 28,83 ; E., 71 136. Lecou, UDF-rad., 15 777 (22,17) ; Saumade, div. g., 14 348 (20,17) ; Mandroux-Colas, PS, 12 171 (17,10) ; Pascal, FN, 11 961 (16,81) ; Tali, PC, 7 056 (9,91) ; Duplan, Verts, 3 078 (4,32) ; Privat, LDI-MPF, 1 979 (2,78) ; Buffa, GE, 1 582 (2,22) ; Coulet, EC, 1 182 (1,66) ; Duverger, PT, 1 067 (1,50) ; Delahaye, 4J, 935 (1,31).
Lég. 1993 : A., 25,26. Saumade, PS diss., 34 738 (51,15) ; Bousquet, RPR, 33 175 (48,84).
Prés. 1995 : A., 15,86. Jospin, 42 270 (51,42).

5e - Pézenas
L., 82 422 ; V., 62 750 ; A., 23,86
B. et N., 4 121 ; E., 58 629.

Élu : Bernard Nayral, PS, c.g., m. de Capestang, 34 034 (58,04).

Marcel Roques, UDF-FD, d.s., c.r., m. de Lamalou-les-Bains, 24 595 (41,95).

1er tour : A., 27,46 ; E., 57 035. Nayral, PS, 17 431 (30,56) ; Roques, UDF-FD, 15 173 (26,60) ; Bousquet, PC, 9 784 (17,15) ; Denis, FN, 9 157 (16,05) ; Comps, Verts, 2 175 (3,81) ; Palmier, LDI-MPF, 1 204 (2,11) ; Pieyre, EC, 1 091 (1,91) ; Litaudon, 4J, 555 (0,97) ; Comunale, MEI, 321 (0,56) ; Salamero, PH, 144 (0,25).
Lég. 1993 : A., 26,44. Roques, UDF-CDS, 27 809 (50,68) ; Nayral, PS, 27 059 (49,31).
Prés. 1995 : A., 16,77. Jospin, 35 278 (54,87).

6e - Béziers
L., 76 929 ; V., 56 294 ; A., 26,82
B. et N., 1 953 ; E., 54 341.

Élu : Alain Barrau, PS, a.d., c.m. de Béziers, 23 652 (43,52).

Raymond Couderc, UDF-PR, d.s., m. de Béziers, 20 043 (36,88) ; Yves Untereiner, FN, c.m. de Béziers, 10 646 (19,59).

1er tour : A., 32,49 ; E., 49 544. Couderc, UDF-PR, 12 970 (26,17) ; Untereiner, FN, 12 487 (25,20) ; Barrau, PS, 12 141 (24,50) ; Rumeau, PC, 6 911 (13,94) ; Degans, écol., 1 207 (2,43) ; Quilès, LDI-MPF, 1 103 (2,22) ; Escartin, EC, 826 (1,66) ; Riant, MDC, 705 (1,42) ; Mollex, LCR, 574 (1,15) ; Poirier, 4J, 455 (0,91) ; Georges, PNR, 165 (0,33).
Lég. 1993 : A., 38,70. Couderc, UDF-PR, 21 128 (57,02) ; Cugnenc, RPR, 15 923 (42,97).
Prés. 1995 : A., 19,27. Chirac, 30 750 (52,91).

7e - Sète
L., 94 274 ; V., 66 595 ; A., 29,36
B. et N., 7 605 ; E., 58 990.

Élu : François Liberti, PC, c.g., m. de Sète, 35 684 (60,49).

Lucien Brouillet, FN, 23 306 (39,50).

1er tour : A., 29,81 ; E., 63 635. Liberti, PC, 15 719 (24,70) ; Marchand, UDF-FD, 14 420 (22,66) ; Brouillet, FN, 12 905 (20,28) ; Passerieux, PS, 11 672 (18,34) ; Pietrasanta, EC, 4 003 (6,29) ; Balher, Verts, 1 561 (2,45) ; Subirats, LDI-MPF, 962 (1,51) ; Nardone, div. g., 610 (0,95) ; Manus, MEI, 512 (0,80) ; Clarge, 4J, 488 (0,76) ; Silberman, MDC, 487 (0,76) ; Cranet, PNR, 296 (0,46).
Lég. 1993 : A., 26,61. Marchand, UDF-CDS, 31 981 (52,94) ; Liberti, PC, 28 429 (47,06).
Prés. 1995 : A., 18,99. Chirac, 35 613 (51,03).

LOZÈRE (2)

Élu : Jean-Claude Chazal, PS (1re).
Élu au 1er tour : Jacques Blanc, UDF-PR (2e).

■ L'élection du socialiste Jean-Claude Chazal, avec 786 voix d'avance sur le maire de Mende, Jean-Jacques Delmas (UDF-rad.), député sortant, constitue une petite révolution dans le département de Jacques Blanc (UDF-PR), président de la région Languedoc-Roussillon, élu au premier tour. M. Chazal a bénéficié d'un très bon report de voix à gauche. Non seulement les Cévennes, traditionnellement socialistes, mais aussi plusieurs cantons ruraux de la région de la Margeride, habituellement à droite, ont placé le candidat socialiste en tête. Il faut remonter à l'après-guerre pour trouver un député de gauche en Lozère. Gilbert de Chambrun, issu de la Résistance, proche des communistes, y avait exercé quatre mandats, de 1945 à 1956.
Sortants : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. ; Jacques Blanc, UDF-PR.

1re - Mende
L., 30 299 ; V., 23 610 ; A., 22,07
B. et N., 1 050 ; E., 22 560.

Élu : Jean-Claude Chazal, PS, c.g., 11 673 (51,74).

Jean-Jacques Delmas, UDF-rad., d.s., c.g., m. de Mende, 10 887 (48,25).

1er tour : A., 27,51 ; E., 20 742. Delmas, UDF-rad., 8 246 (39,75) ; Chazal, PS, 6 632 (31,97) ; Mersadier, PC, 1 890 (9,11) ; Codderrens, FN, 1 659 (7,99) ; Damperat, Verts, 1 443 (6,95) ; Favier, LDI-MPF, 511 (2,46) ; Blanc, div. d., 361 (1,74).
Lég. 1993 : A., 44,22. Delmas, UDF-rad. diss., 11 212 (100,00).
Prés. 1995 : A., 15,42. Chirac, 13 959 (56,38).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4)

Réélu : Henri Sicre, PS (4e).
Élus : Jean Vila, PC (1re) ; Jean Codognès, PS (2e) ; Christian Bourquin, PS (3e).

■ Le département, qui comptait trois sortants de droite sur quatre députés, retrouve, avec quatre élus de gauche (1 PC et 3 PS), la situation qui était la sienne en 1981 alors qu'il n'y avait que deux circonscriptions (l'une PC, l'autre PS). Le seul député sortant à être réélu est, à Céret, Henri Sicre, maire (PS) de la ville. A Prades, François Calvet (UDF-PR), qui avait été élu en 1993 avec 54,83 % des voix, est distancé de plus de 7 points par Christian Bourquin (PS), maire de Millas. La Côte-Radieuse revient à gauche avec l'élection de l'avocat Jean Codognès face au député sortant André Bascou (RPR). Enfin, à Perpignan, après l'élimination du maire Jean-Paul Alduy (UDF-FD) à l'issue du premier tour, le député sortant RPR, Claude Barate, toujours réélu depuis 1986, est battu par le maire communiste de Cabestany, Jean Vila.
Sortants : Claude Barate, RPR ; André Bascou, RPR ; François Calvet, UDF-PR ; Henri Sicre, PS.

1re - Perpignan
L., 56 939 ; V., 42 387 ; A., 25,55
B. et N., 1 220 ; E., 41 167.

Élu : Jean Vila, PC, c.r., m. de Cabestany, 17 504 (42,51).

Claude Barate, RPR, d.s., 13 675 (33,21) ; Jean-Louis de Noëll, FN, c.m. de Perpignan, 9 988 (24,26).

1er tour : A., 31,20 ; E., 37 800. Vila, PC, 11 162 (29,52) ; de Noëll, FN, 10 129 (26,79) ; Barate, RPR, 7 804 (20,64) ; Alduy, UDF-FD diss., 5 387 (14,25) ; Picard, LO, 672 (1,77) ; Gamerre, GE, 621 (1,64) ; Lapergue, écol., 550 (1,45) ; Geraud, NE, 518 (1,37) ; Rous, LDI-CNIP, 450 (1,19) ; Sageloli, rég., 270 (0,71) ; Viala, PNR, 237 (0,62).
Lég. 1993 : A., 37,46. Barate, RPR, 17 343 (57,43) ; Martinez, FN, 12 851 (42,56).
Prés. 1995 : A., 19,17. Chirac, 24 063 (55,78).

2e - La Côte-Radieuse
L., 76 283 ; V., 58 166 ; A., 23,75
B. et N., 1 791 ; E., 56 375.

Élu : Jean Codognès, PS, c.m. de Saint-Cyprien, 25 352 (44,97).

André Bascou, RPR, d.s., m. de Rivesaltes, 21 721 (38,52) ; Denis Saenz, FN, 9 302 (16,50).

1er tour : A., 30,30 ; E., 50 659. Bascou, RPR, 14 458 (28,54) ; Codognès, PS, 12 540 (24,75) ; Saenz, FN, 11 654 (23,00) ; Sarda, PC, 7 556 (14,91) ; Plana, LO, 854 (1,68) ; Vaissade, NE, 785 (1,55) ; Tamdjirt, GE, 481 (0,94) ; Barande, rég., 474 (0,93) ; Bergé, PNR, 468 (0,92) ; Hernandez-Rous, MDC, 418 (0,82) ; Rougeyres, écol., 359 (0,70) ; Drouillard, PT, 327 (0,64) ; Bono, MEI, 285 (0,56).
Lég. 1993 : A., 30,40. Bascou, RPR, 26 567 (57,20) ; Estève, PS, 19 873 (42,79).
Prés. 1995 : A., 18,34. Chirac, 29 992 (52,07).

3e - Prades
L., 59 383 ; V., 43 414 ; A., 26,89
B. et N., 2 609 ; E., 40 805.

Élu : Christian Bourquin, PS, c.g., m. de Millas, 21 806 (53,43).

François Calvet, UDF-PR, d.s., c.r., m. du Soler, 18 999 (46,56).

1er tour : A., 33,15 ; E., 37 868. Calvet, UDF-PR, 11 227 (29,64) ; Bourquin, PS, 11 165 (29,48) ; Guillemaud, FN, 6 579 (17,37) ; Tignières, PC, 4 817 (12,72) ; Ferrand, Verts, 836 (2,20) ; Amouroux, LDI-MPF, 824 (2,17) ; Bosc, GE, 606 (1,60) ; Cazauran, NE, 508 (1,34) ; Cholet, LCR, 486 (1,28) ; Le Dosseur, MDC, 425 (1,12) ; Pano, rég., 395 (1,04).
Lég. 1993 : A., 35,19. Calvet, UDF-PR, 19 600 (54,83) ; Bourquin, PS, 16 145 (45,16).
Prés. 1995 : A., 20,00. Chirac, 23 286 (51,48).

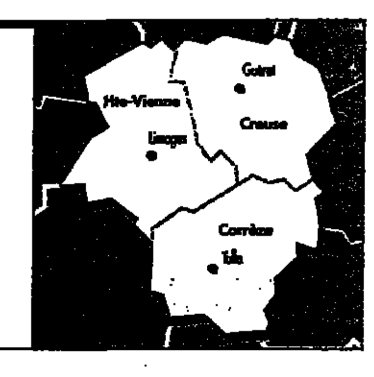
4e - Céret, Thuir
L., 73 164 ; V., 54 054 ; A., 26,11
B. et N., 4 105 ; E., 49 949.

Réélu : Henri Sicre, PS, c.g., m. de Céret, 28 796 (57,65).

Pierre Becque, UDF-FD, m. de Banyuls-sur-Mer, 21 153 (42,34).

1er tour : A., 29,80 ; E., 49 731. Sicre, PS, 15 715 (31,60) ; Becque, UDF-FD, 9 756 (19,61) ; Monterrat, FN, 8 943 (17,98) ; Garcia, PC, 6 396 (12,86) ; Rède, RPR diss., 3 796 (7,63) ; Campo, LDI-MPF, 1 076 (2,16) ; Boutet, Verts, 905 (1,82) ; Roubertou, NE, 701 (1,41) ; Vera, rég., 691 (1,38) ; Pantobe, div., 594 (1,19) ; Pia, MEI, 592 (1,19) ; Della Santina, GE, 566 (1,13).
Lég. 1993 : A., 29,77. Sicre, PS, 25 125 (57,29) ; Monterrat, FN, 18 727 (42,70).
Prés. 1995 : A., 17,62. Jospin, 28 945 (51,40).

LIMOUSIN
(9 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 53,82.

La droite qui, en 1993, avait effectué une percée spectaculaire en Limousin en emportant huit sièges sur neuf, n'a pas résisté. Sur ces vieilles terres de gauche, les socialistes ont récupéré six sièges en sus de celui d'Alain Rodet, le maire de Limoges, seul PS réélu lors du précédent scrutin. En Haute-Vienne, où l'ancien substitut Alain Marsaud est battu à Limoges-centre, le RPR perd trois députés et le PS s'arroge l'exclusivité de la représentation parlementaire. En Corrèze, fief du président de la République, la gauche détient désormais deux sièges sur trois. François Hollande, porte-parole du PS, l'emporte à Tulle. Le RPR sauve un élu creusois, Jean Auclair, à Aubusson, mais perd Guéret.

CORRÈZE (3)

Réélu : Jean-Pierre Dupont, RPR (3e).
Élus : François Hollande, PS (1re) ; Philippe Nauche, PS (2e).

■ Cela ne s'était pas vu depuis 1981 : deux des trois députés de la Corrèze sont de gauche. Dans la circonscription de Brive, les rapports tendus entre Bernard Murat, député RPR sortant, et Jean Charbonnel, ancien député, ancien maire de la ville, ancien ministre, qui se réclamait de la « majorité présidentielle », ont été fatals au sortant : Philippe Nauche (PS) augmente même le score des forces de gauche du premier tour (+ 4 200 voix). Dans la circonscription de Tulle, François Hollande bénéficie d'un excellent report des voix communistes et retrouve son siège. En revanche, dans la circonscription d'Ussel, le RPR Jean-Pierre Dupont, successeur de Jacques Chirac, est logiquement réélu.
Sortants : Lucien Renaudie, RPR, suppléant de Raymond-Max Aubert, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Aubert ; Bernard Murat, RPR ; Jean-Pierre Dupont, RPR.

1re - Tulle
L., 64 559 ; V., 53 221 ; A., 17,56
B. et N., 2 836 ; E., 50 385.

Élu : François Hollande, PS, a.d., c.m. de Tulle, 27 472 (54,52).

Raymond-Max Aubert, RPR, a.min., a.d., c.g., m. de Tulle, 22 913 (45,47).

1er tour : A., 22,06 ; E., 47 000. Aubert, RPR, 17 985 (38,26) ; Hollande, PS, 16 639 (35,40) ; Grador, PC, 8 556 (18,20) ; Dambrin, FN, 2 781 (5,91) ; Chatenet, MDC, 1 099 (2,21).
Lég. 1993 : A., 18,31. Aubert, RPR, 27 009 (53,30) ; Hollande, PS, 23 663 (46,69).
Prés. 1995 : A., 11,59. Chirac, 32 615 (58,40).

2e - Brive
L., 63 343 ; V., 49 727 ; A., 21,49
B. et N., 3 076 ; E., 46 651.

Élu : Philippe Nauche, PS, c.m. de Brive, 24 220 (51,91).

Bernard Murat, RPR, d.s., m. de Brive, 22 431 (48,08).

1er tour : A., 25,48 ; E., 44 490. Murat, RPR, 14 384 (32,33) ; Nauche, PS, 12 934 (29,07) ; Charbonnel, div. d., 5 170 (11,62) ; Pamboutzoglou, PC, 5 114 (11,49) ; Ducreux, FN, 3 895 (8,75) ; Bernis, Verts, 1 969 (4,42) ; Aznar, LDI-MPF, 1 024 (2,30).
Lég. 1993 : A., 24,22. Murat, RPR, 24 895 (56,44) ; Nauche, PS, 19 211 (43,55).
Prés. 1995 : A., 13,94. Chirac, 32 263 (61,03).

3e - Ussel
L., 53 465 ; V., 42 982 : A., 19,60
B. et N., 2 111 ; E., 40 871.

Réélu : Jean-Pierre Dupont, RPR, pr. c.g., m. de Bort-les-Orgues, 21 649 (52,96).

Bernadette Bourzai, PS, c.r., c.g., c.m. d'Egletons, 19 222 (47,03).

1er tour : A., 21,73 ; E., 39 237. Dupont, RPR, 17 976 (45,81) ; Bourzai, PS, 10 414 (26,54) ; Julien, PC, 6 204 (15,81) ; Bonneau, FN, 2 098 (5,34) ; Gouelou-Caplat, Verts, 1 567 (3,99) ; Fruitier, LDI-MPF, 978 (2,49).
Prés. 1995 : A., 11,66. Chirac, 30 691 (65,25).

CREUSE (2)

Réélu : Jean Auclair, RPR (2e).
Élu : Michel Vergnier, PS (1re).

■ Le socialiste Michel Vergnier a été élu dans la circonscription de Guéret en bénéficiant d'un report sans faille des voix de gauche. A droite, les brouilles ont laissé des traces, au détriment de Bernard de Froment, le député RPR sortant, qui a été largement distancé – plus de 13 points d'écart. Il n'a pu renouveler, contre le même adversaire, ce qu'il avait fait lors d'une cantonale précédente à Guéret-Nord. Dans la circonscription d'Aubusson, Jean Auclair (RPR), député sortant, conserve son siège grâce à de bons reports à droite, y compris en provenance du FN. Mais son score est étroit face à un nouveau venu, le maire socialiste de Gentioux, Pierre Desrozier.
Sortants : Bernard de Froment, RPR ; Jean Auclair, RPR.

1re - Guéret
L., 52 075 ; V., 39 519 ; A., 24,11
B. et N., 2 068 ; E., 37 451.

Élu : Michel Vergnier, PS, adj. m. de Guéret, 21 243 (56,72).

Bernard de Froment, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Saint-Fiel, 16 208 (43,27).

1er tour : A., 31,35 ; E., 33 627. Vergnier, PS, 10 768 (32,02) ; de Froment, RPR, 9 446 (28,09) ; Dezet, PC, 4 575 (13,60) ; Gaudriot, UDF-FD diss., 2 768 (8,23) ; Lamouche, FN, 2 177 (6,47) ; Chata, div. d., 1 733 (5,15) ; Delpaut, Verts, 1 309 (3,89) ; Perret, CAP, 450 (1,33) ; Mercier, 4J, 343 (1,02) ; Geneston, IR, 58 (0,17).



Lég. 1993 : A., 27,92. De Froment, RPR, 19 402 (53,45) ; Lejeune, PS, 16 894 (46,54).
Prés. 1995 : A., 18,78. Jospin, 20 570 (50,06).

2e - Aubusson
I., 51 375 ; V., 39 252 ; A., 23,59
B. et N., 2 164 ; E., 37 088.

Réélu : Jean Auclair, RPR, c.g., m. de Cressat, 19 160 (51,66).

Pierre Desrozier, PS, m. de Gentioux, 17 928 (48,33).

1er tour : A., 28,74 ; E., 34 467. Auclair, RPR, 13 905 (40,34) ; Desrozier, PS, 9 501 (27,56) ; Teissedre, PC, 3 457 (10,03) ; Roux, FN, 2 294 (6,65) ; Gorsse, div. g., 1 988 (5,76) ; Latour, LDI-MPF, 1 751 (5,08) ; Peyraud, Verts, 1 057 (3,06) ; Lainé, LCR, 514 (1,49).
Lég. 1993 : A., 24,85. Auclair, RPR diss., 23 232 (60,95) ; Rimareix, PS, 14 883 (39,04).
Prés. 1995 : A., 16,63. Chirac, 24 100 (57,26).

HAUTE-VIENNE (4)

Réélu : Alain Rodet, PS (4e).
Élus : Pierre-Claude Lanfranca, PS (1re) ; Daniel Boisserie, PS (2e) ; Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS (3e).

■ Grand chelem pour le Parti socialiste, qui ne comptait qu'un député sortant, Alain Rodet, maire de Limoges, et qui enlève les quatre sièges en compétition. Il emporte la victoire en particulier dans la difficile circonscription de Limoges-Centre, conquise en 1993 par le juge Alain Marsaud (RPR), obligé de rendre les armes aujourd'hui. Les reports ont fonctionné correctement dans les deux camps. Le PS n'a rien perdu des voix de gauche et écologistes émiettées au premier tour sur de nombreux petits candidats ; les voix du FN et des villiéristes se sont reportées sans déperdition sur les candidats RPR. C'est le recul de l'abstention, de 2 à plus de 4 points selon les circonscriptions, qui a creusé l'écart et assuré au PS une victoire sans ambiguïté. Elle lui redonne l'exclusivité (perdue en 1993) de la représentation parlementaire (quatre députés, deux sénateurs) dans le département.
Sortants : Alain Marsaud, RPR ; Evelyne Guilhem, RPR ; Jacques-Michel Faure, RPR ; Alain Rodet, PS.

1re - Limoges Centre
I., 52 523 ; V., 39 529 ; A., 24,73
B. et N., 2 218 ; E., 37 311.

Élu : Pierre-Claude Lanfranca, PS, c.g., adj. m. de Limoges, 19 473 (52,19).
Alain Marsaud, RPR, d.s., c.g., c.m. de Limoges, 17 838 (47,80).
1er tour : A., 29,09 ; E., 34 955. Marsaud, RPR, 12 477 (35,69) ; Lanfranca, PS, 10 163 (29,07) ; Chapeaublanc, MDC, 4 031 (11,53) ; Orabona, FN, 2 832 (8,10) ; Biardeaud, Verts, 1 394 (3,98) ; Dumon, LO, 1 187 (3,39) ; Dufour, LDI-MPF, 918 (2,62) ; Clérambeaux, LCR, 658 (1,88) ; Balber, GE, 488 (1,39) ; Bertrand, MEI, 392 (1,12) ; Della Chiesa, div., 272 (0,77) ; de Bourbon Caudie, div. d., 143 (0,40).
Lég. 1993 : A., 22,77. Marsaud, RPR, 22 694 (60,72) ; Savy, PS, 14 677 (39,27).
Prés. 1995 : A., 17,56. Chirac, 22 231 (53,07).

2e - Saint-Junien
I., 71 008 ; V., 57 553 ; A., 18,94
B. et N., 3 286 ; E., 54 267.

Élu : Daniel Boisserie, PS, c.g., m. de Saint-Yrieix-la-Perche, 31 960 (58,89).

Evelyne Guilhem, RPR, d.s., 22 307 (41,10).

1er tour : A., 22,46 ; E., 51 667. Boisserie, PS, 16 835 (32,58) ; Guilhem, RPR, 15 859 (30,69) ; Dussouchaud, CAP, 9 888 (19,13) ; Fredon, FN, 3 331 (6,44) ; Daniel, Verts, 1 724 (3,33) ; Coinaud, LO, 1 461 (2,82) ; Lornac, LDI-MPF, 1 030 (1,99) ; Lagarrigue, div., 858 (1,66) ; Dougier, MEI, 681 (1,31).
Lég. 1993 : A., 22,09. Guilhem, RPR, 26 670 (51,20) ; Peyronnet, PS, 25 418 (48,79).
Prés. 1995 : A., 14,56. Jospin, 30 157 (51,61).

3e - Bellac
I., 66 104 ; V., 50 431 ; A., 23,70
B. et N., 3 479 ; E., 46 952.

Élue : Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS, c.r., c.g., 28 463 (60,62).

Jacques-Michel Faure, RPR, d.s., m. de Bellac, 18 489 (39,37).

1er tour : A., 27,91 ; E., 44 252. Pérol-Dumont, PS, 14 683 (33,18) ; Faure, RPR, 12 553 (28,36) ; Barbier, PC, 6 857 (15,49) ; Labesse, FN, 3 615 (8,16) ; Mournetas, LO, 1 677 (3,79) ; Kopciowski, div. g., 1 421 (3,21) ; Voeltzel, Verts, 1 196 (2,70) ; Eoche-Duval, LDI-MPF, 1 101 (2,48) ; Escure, GE, 760 (1,71) ; Maraillat, écol., 388 (0,87) ; Coussot, div. g., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 24,81. Faure, RPR, 24 694 (53,32) ; Broullie, PS, 21 613 (46,67).
Prés. 1995 : A., 16,80. Jospin, 27 479 (52,34).

4e - Ambazac
I., 69 054 ; V., 52 163 ; A., 24,46
B. et N., 3 967 ; E., 48 196.

Réélu : Alain Rodet, PS, m. de Limoges, 32 624 (67,69).

Camille Geutier, RPR, c.m. de Limoges, 15 572 (32,30).

1er tour : A., 26,35 ; E., 47 393. Rodet, PS, 19 950 (42,09) ; Geutier, RPR, 10 249 (21,62) ; Normand, PC, 6 444 (13,59) ; Daugan, FN, 4 141 (8,73) ; Roussie, LO, 1 867 (3,93) ; Maréchal, Verts, 1 751 (3,69) ; Lièvre, LDI-MPF, 907 (1,91) ; Caussé, MEI, 829 (1,74) ; Vaillendet, LCR, 727 (1,53) ; Delhoume, div. d., 300 (0,63) ; Dutéis, IR, 228 (0,48).
Lég. 1993 : A., 23,95. Rodet, PS, 25 240 (52,95) ; Geutier, RPR, 22 420 (47,04).
Prés. 1995 : A., 16,24. Jospin, 30 403 (55,48).

LORRAINE
(23 sièges)

Prés. 1995 : Chirac, 50,43.

La majorité RPR-UDF a été sérieusement étrillée en Lorraine. Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale sortante, a certes été réélu avec 58 % des suffrages. Mais victime des affaires, le président du conseil régional, Gérard Longuet (UDF-PR), a été battu dans la Meuse ainsi que Jean-Pierre Thomas (UDF-PR), trésorier du PR, dans les Vosges. André Rossinot (UDF-rad.), maire de Nancy, a aussi été défait en Meurthe-et-Moselle. La Meuse passe à gauche. Basculement en Meurthe-et-Moselle où la droite n'a plus que deux sièges et la gauche en détient désormais cinq. En Moselle, le PS a réalisé un score au-delà de ses espérances en remportant cinq des dix circonscriptions tenues par la droite.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

Réélus : Claude Gaillard, UDF-PR (3e) ; François Guillaume, RPR (4e) ; Jean-Yves Le Déaut, PS (6e) ; Jean-Paul Durieux, PS (7e).
Élus : Jean-Jacques Denis, PS (1re) ; René Mangin, PS (2e) ; Nicole Feidt, PS (5e).

■ La droite sort étrillée de ce scrutin. Sur les sept circonscriptions du département, on compte aujourd'hui cinq députés socialistes. André Rossinot (UDF-rad.), président du Parti radical, maire de Nancy, est battu à Nancy-Est, Nord et Sud par Jean-Jacques Denis (PS), un inconnu, adoubé par le PS au début de cette année, mais un problème d'inéligibilité ayant été soulevé entre les deux tours à l'encontre de M. Denis pourrait provoquer une nouvelle élection. Gérard Léonard (RPR), un proche de Jacques Chirac, est battu sur Vandœuvre-lès-Nancy, par René Mangin (PS), tandis qu'Aloys Geoffroy (UDF-rad.), à Toul, est défait sévèrement par Nicole Feidt (PS). Seuls deux députés sortants de la majorité sauvent leurs sièges d'extrême justesse : Claude Gaillard (UDF-PR), à Laxou, Nancy-Ouest, et François Guillaume (RPR) à Lunéville. Jean-Paul Durieux (PS), député sortant de Longwy, partait en promenade, Frédéric Brigidi (PC), arrivé second au premier tour, s'étant retiré conformément à un accord national PC-PS.
Sortants : André Rossinot, UDF-rad., réélu le 17 septembre 1995 après son départ du gouvernement et la démission de son suppléant, Jean-Marc Schleret, UDF ; Gérard Léonard, RPR ; Claude Gaillard, UDF-PR ; François Guillaume, RPR ; Aloys Geoffroy, UDF-rad. ; Jean-Yves Le Déaut, PS ; Jean-Paul Durieux, PS.

1re - Nancy Est, Nord, Sud
I., 49 083 ; V., 32 480 ; A., 33,82
B. et N., 1 677 ; E., 30 803.

Élu : Jean-Jacques Denis, PS, 15 465 (50,20).
André Rossinot, UDF-rad., d.s., a.min., m. de Nancy, 15 338 (49,79).
1er tour : A., 38,95 ; E., 28 779. Rossinot, UDF-rad., 9 191 (31,93) ; Denis, PS, 7 733 (26,87) ; Bargoin, FN, 4 106 (14,26) ; Hatzig, PC, 1 558 (5,41) ; Boiche, LDI-MPF, 1 444 (5,01) ; Nimsgern, LO, 1 224 (4,25) ; Fischer, CAP, 1 201 (4,17) ; Nowakowski, MEI, 930 (3,23) ; Conty, div., 716 (2,48) ; Chartier, LCR, 522 (1,81) ; L'Hermite, PPL, 154 (0,53).
17 septembre 1995 : A., 70,64. André Rossinot, UDF-rad., 7 655 (55,65) ; Jean-Jacques Guyot, PS, 6 099 (44,34).
Lég. 1993 : A., 40,02. Rossinot, UDF-rad., 17 642 (62,43) ; Guyot, PS, 10 614 (37,56).
Prés. 1995 : A., 21,77. Chirac, 19 571 (52,74).

2e - Vandœuvre-lès-Nancy
I., 75 020 ; V., 52 110 ; A., 30,53
B. et N., 2 959 ; E., 49 151.

Élu : René Mangin, PS, c.r., 25 157 (51,18).
Gérard Léonard, RPR, d.s., c.r., m. de Saint-Max, 23 994 (48,81).
1er tour : A., 35,01 ; E., 46 199. Léonard, RPR, 14 398 (31,16) ; Mangin, PS, 13 324 (28,84) ; Neguiral, FN, 7 346 (15,90) ; Cantineaux, Verts, 3 236 (7,00) ; Barth, PC, 2 947 (6,37) ; Rouart, LO, 1 868 (4,04) ; Camuzeaux, LDI-MPF, 1 510 (3,26) ; Levy, LCR, 845 (1,82) ; Gondrexon, écol., 426 (0,92) ; Burge, PNR, 299 (0,64).
Lég. 1993 : A., 35,75. Léonard, RPR, 26 500 (59,69) ; Mangin, PS, 17 891 (40,30).
Prés. 1995 : A., 20,05. Chirac, 28 819 (51,06).

3e - Laxou, Nancy Ouest
I., 57 052 ; V., 38 637 ; A., 32,27
B. et N., 1 943 ; E., 36 694.

Réélu : Claude Gaillard, UDF-PR, c.g., adj. m. de Nancy, 18 354 (50,01).

Claudine Barthélemy, PS, c.m. de Nancy, 18 340 (49,98).

1er tour : A., 36,53 ; E., 34 761. Gaillard, UDF-PR, 10 978 (31,58) ; Barthélemy, PS, 9 129 (26,26) ; Pelot, FN, 4 899 (14,09) ; Mathieu, PC, 2 477 (7,12) ; Docq, LDI-MPF, 1 332 (3,83) ; Crolotte, Verts, 1 326 (3,81) ; Barbin, LO, 1 285 (3,69) ; Lemay, GE, 1 274 (3,66) ; Bauer, div. d., 983 (2,82) ; Gérard, LCR, 579 (1,66) ; Louis, écol., 499 (1,43).
Lég. 1993 : A., 38,85. Gaillard, UDF-PR, 20 010 (59,27) ; Grandbastien, PS, 13 749 (40,72).
Prés. 1995 : A., 21,60. Chirac, 22 616 (51,90).

4e - Lunéville
I., 73 632 ; V., 51 902 ; A., 29,51
B. et N., 4 044 ; E., 47 858.

Réélu : François Guillaume, RPR, a.min., d.e., 23 935 (50,01).

Michel Closse, PS, m. de Lunéville, 23 923 (49,98).

1er tour : A., 33,04 ; E., 46 556. Guillaume, RPR, 13 210 (28,37) ; Closse, PS, 10 753 (23,09) ; Bardet, FN, 8 838 (18,98) ; Villaume, PC, 5 838 (12,54) ; Heillette, LO, 2 370 (5,09) ; Ducret, Verts, 2 147 (4,61) ; Claire, MEI, 1 669 (3,58) ; Luporsi, LDI-MPF, 1 387 (2,97) ; Gondrexon, div., 344 (0,73).
Lég. 1993 : A., 33,58. Guillaume, RPR, 23 828 (52,63) ; Reiner, PS, 21 440 (47,36).
Prés. 1995 : A., 20,23. Jospin, 27 974 (50,31).

5e – Toul
I., 67 392 ; V., 48 542 ; A., 27,97
B. et N., 3 228 ; E., 45 314.

Élue : Nicole Feidt, PS, c.g., m. de Foug, 23 712 (52,32).

Aloys Geoffroy, UDF-rad., d.s., c.g., 21 602 (47,67).

1er tour : A., 30,72 ; E., 42 566. Feidt, PS, 11 787 (27,69) ; Geoffroy, UDF-rad., 9 301 (21,85) ; Davion, FN, 7 058 (16,58) ; Gossot, div. d., 5 768 (13,55) ; Allait, Verts, 2 453 (5,76) ; Brossat, LO, 1 906 (4,47) ; Debargue, div., 1 721 (4,04) ; Chariot, MDC, 1 328 (3,12) ; Morel, LDI-MPF, 1 244 (2,92).
Lég. 1993 : A., 30,04. Geoffroy, UDF-rad., 22 086 (51,07) ; Dinet, PS, 21 159 (48,92).
Prés. 1995 : A., 18,83. Chirac, 26 191 (51,16).

6e - Pont-à-Mousson
I., 73 180 ; V., 51 359 ; A., 29,81
B. et N., 3 093 ; E., 48 266.

Réélu : Jean-Yves Le Déaut, PS, 30 712 (63,63).

Guy Vattier, UDF-PR, c.g., m. de Briey, 17 554 (36,36).

1er tour : A., 33,11 ; E., 46 534. Le Déaut, PS, 15 255 (32,78) ; Vattier, UDF-PR, 10 433 (22,42) ; Massart, FN, 7 776 (16,71) ; Gilles, PC, 6 043 (12,98) ; Lacarrère, LO, 1 958 (4,20) ; Descamps, GE, 1 218 (2,61) ; Olivier, CAP, 995 (2,13) ; Camin, LDI-MPF, 919 (1,97) ; Lenel, NE, 852 (1,83) ; Varlet, div., 614 (1,31) ; Renaud, div., 471 (1,01).
Lég. 1993 : A., 33,15. Le Déaut, PS, 24 531 (54,26) ; François, UDF-PR, 20 672 (45,73).
Prés. 1995 : A., 20,58. Jospin, 31 446 (57,54).

7e - Longwy
I., 68 751 ; V., 29 802 ; A., 56,65
B. et N., 8 447 ; E., 21 355.

Réélu : Jean-Paul Durieux, PS, c.g., m. de Longwy, 21 355 (100,00).

1er tour : A., 36,40 ; E., 42 079. Durieux, PS, 12 944 (30,76) ; Brigidi, PC, 9 396 (22,32) ; Ferrari, UDF-rad., 8 143 (19,35) ; Peyrou, FN, 6 017 (14,29) ; Rennie, div., 1 399 (3,32) ; Bertomeu, LO, 1 277 (3,03) ; Sengulen, GE, 1 193 (2,83) ; Parance, Verts, 948 (2,25) ; Kurzawa, LDI-MPF, 762 (1,81).
Lég. 1993 : A., 36,76. Durieux, PS, 20 755 (51,83) ; Ferrari, UDF-rad., 19 287 (48,16).
Prés. 1995 : A., 23,00. Jospin, 31 021 (61,28).

MEUSE (2)

Élus : François Dosé, PS (1re) ; Jean-Louis Dumont, PS (2e).

■ Les deux circonscriptions passent sous la bannière du PS. A Bar-le-Duc, l'ancien ministre de l'industrie Gérard Longuet (UDF-PR) est évincé par François Dosé (PS), conseiller général, maire de Commercy, qui se présentait pour la troisième fois à une élection législative. Jean-Marie Le Pen avait appelé les électeurs à battre M. Longuet. A la publication des résultats, celui-ci a déclaré que « *la coalition de l'extrême droite, de l'extrême gauche et de l'extrême calomnie* [le] *prive d'un succès que dix-huit ans de travail au service de la Meuse* [lui] *permettaient d'espérer* ». A Verdun, Jean-Louis Dumont (PS) retrouve son siège en éliminant Arsène Lux (RPR), député sortant et maire de Verdun.
Sortants : André Droitcourt, UDF-PR, suppléant de Gérard Longuet, UDF-PR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Arsène Lux, RPR.

1re - Bar-le-Duc
I., 77 592 ; V., 58 649 ; A., 24,41
B. et N., 3 636 ; E., 55 013.

Élu : François Dosé, PS, c.r., c.g., m. de Commercy, 29 050 (52,80).

Gérard Longuet, UDF-PR, a.min., a.d., pr. c.r., 25 963 (47,19).

1er tour : A., 28,44 ; E., 52 414. Longuet, UDF-PR, 16 938 (32,31) ; Dosé, PS, 16 145 (30,80) ; Lamotte, FN, 9 682 (18,47) ; Geuring, Verts, 4 174 (7,96) ; Serrier, PC, 2 341 (4,46) ; Bertrand, EC, 1 618 (3,08) ; Riegert, LDI-MPF, 1 516 (2,89).
Prés. 1995 : A., 18,11. Chirac, 31 330 (51,92).

2e - Verdun
I., 60 443 ; V., 43 531 ; A., 27,98
B. et N., 2 874 ; E., 40 657.

Élu : Jean-Louis Dumont, PS, a.d., 22 461 (55,24).

Arsène Lux, RPR, d.s., m. de Verdun, 18 196 (44,75).

1er tour : A., 31,34 ; E., 39 464. Dumont, PS, 12 268 (31,08) ; Lux, RPR, 8 293 (21,01) ; Rouyer, FN, 6 789 (17,20) ; Biwer, UDF-PR diss., 5 143 (13,03) ; Ronga, Verts, 3 145 (7,96) ; Fonte, PC, 2 666 (6,75) ; Optel, LDI-MPF, 1 160 (2,93).
Lég. 1993 : A., 30,28. Lux, UPF, 22 671 (56,92) ; Dumont, PS, 17 158 (43,07).
Prés. 1995 : A., 18,97. Chirac, 24 769 (52,76).

MOSELLE (10)

Réélus : Denis Jacquat, UDF-PR (2e) ; Jean-Louis Masson, RPR (3e) ; Aloyse Warhouver, div. g. (4e) ; André Berthol, RPR (7e) ; Jean-Marie Demange, RPR (9e).
Élus : Gérard Terrier, PS (1re) ; Gilbert Maurer, PS (5e) ; Roland Metzinger, PS (6e) ; Jean-Marie Aubron, PS (8e) ; Michel Liebgott, PS (10e).

■ Le PS, qui en 1993 avait perdu tous ses sièges, en a retrouvé cinq, soit autant qu'en 1981. Parallèlement, la majorité des sortants passe de neuf à quatre députés. Le premier tour avait laissé entrevoir des surprises. Le second les a confirmées et en a apporté d'autres. Ainsi, les trois sortants en difficulté, François Grosdidier (RPR), à Metz-I, Jean Kiffer (RPR), à Rombas, et Pierre Lang (RDF-PR), à Forbach, sont battus. De même, les deux circonscriptions tenues par la majorité où les titulaires ne se représentaient pas passent à gauche. Si le résultat n'est pas étonnant à Moyeuvre-Grande, où Michel Liebgott (PS) l'emporte facilement, la surprise est grande à Sarreguemines – acquise à la majorité sortante depuis le début de la Ve République – avec la victoire de Gilbert Maurer (PS). Dans quatre des cinq circonscriptions où il y avait une triangulaire avec un candidat du FN, le résultat est favorable à la gauche en dépit d'un moindre score des représentants frontistes. Seul le député messin Denis Jacquat (UDF-PR), à Metz-IV, est victorieux, grâce à une meilleure mobilisation. L'UDF n'a plus qu'un seul représentant contre quatre dans l'Assemblée sortante. Le RPR passe, de son côté, de cinq à trois députés.
Sortants : François Grosdidier, RPR ; Denis Jacquat, UDF-PR ; Jean-Louis Masson, RPR ; Aloyse Warhouver, div. g. ; Jean Seitlinger, UDF-AD, n.s.r.p. ; Pierre Lang, UDF-PR ; André Berthol, RPR ; Jean Kiffer, RPR ; Jean-Marie Demange, RPR ; Alphonse Bourgasser, UDF-PR, n.s.r.p.

1re - Metz I, Woippy
I., 67 574 ; V., 47 765 ; A., 29,31
B. et N., 1 402 ; E., 46 363.

Élu : Gérard Terrier, PS, m. de Maizières-lès-Metz, 20 410 (44,02).

François Grosdidier, RPR, d.s., c.r., 19 025 (41,03) ; Guy Herlory, FN, a.d., c.r., 6 928 (14,94).

1er tour : A., 33,86 ; E., 42 809. Grosdidier, RPR, 12 321 (28,78) ; Terrier, PS, 10 329 (24,12) ; Herlory, FN, 8 651 (20,20) ; Abate, PC, 4 020 (9,39) ; Brum, PRS, 2 506 (5,85) ; Monniaux, LO, 1 512 (3,53) ; Campani, GE, 1 027 (2,39) ; Colnot, MEI, 808 (1,88) ; Renault, LDI-MPF, 756 (1,76) ; Druelle, CAP, 620 (1,44) ; Godot, PNR, 259 (0,60).
Lég. 1993 : A., 35,70. Grosdidier, RPR, 20 503 (52,46) ; Laurain, PS, 18 577 (47,53).
Prés. 1995 : A., 21,76. Jospin, 26 298 (53,01).

2e - Metz IV, Montigny-lès-Metz
I., 69 765 ; V., 48 813 ; A., 30,03
B. et N., 1 505 ; E., 47 308.

Réélu : Denis Jacquat, UDF-PR, c.g., c.m. de Metz, 21 182 (44,77).

Marie-Thérèse Gansoinat, PS, 18 627 (39,37) ; Jean-Marie Nicolay, FN, c.r., c.m. de Montigny-les-Metz, 7 499 (15,85).

1er tour : A., 35,80 ; E., 42 593. Jacquat, UDF-PR, 13 978 (32,81) ; Gansoinat, PS, 10 895 (25,57) ; Nicolay, FN, 9 151 (21,48) ; Secondé, GE, 3 437 (8,06) ; Bori, PC, 1 833 (4,30) ; Schutz, LO, 1 783 (4,18) ; Caspard, LDI-MPF, 1 516 (3,55).
Lég. 1993 : A., 37,10. Jacquat, UDF-PR, 24 541 (62,28) ; Gros, PS, 14 863 (37,72).
Prés. 1995 : A., 21,91. Chirac, 27 883 (55,08).

3e - Metz II, III
I., 67 041 ; V., 45 021 ; A., 32,84
B. et N., 2 779 ; E., 42 242.

Réélu : Jean-Louis Masson, RPR, c.g., c.m. de Metz, 22 580 (53,45).

Marie-Anne Isler-Beguin, Verts, 19 662 (46,54).

1er tour : A., 36,69 ; E., 40 535. Masson, RPR, 11 164 (27,54) ; Isler-Beguin, Verts, 7 966 (19,65) ; Marchal, FN, 7 494 (18,48) ; Griesbeck, div. d., 5 873 (14,48) ; Delrez, IR, 1 899 (4,68) ; Kugler, GE, 1 762 (4,34) ; Maréchal, PC, 1 423 (3,51) ; Hodara, LO, 1 260 (3,10) ; Crippa, div. d., 856 (2,11) ; Kiffer, LDI-CNIP, 838 (2,06).
Lég. 1993 : A., 37,56. Masson, RPR, 20 010 (54,65) ; Griesbeck, div. d., 16 604 (45,34).
Prés. 1995 : A., 21,74. Chirac, 27 946 (57,14).

4e - Sarrebourg
I., 65 823 ; V., 48 503 ; A., 26,31
B. et N., 2 183 ; E., 46 320.

Réélu : Aloyse Warhouver, div. g., c.g., m. de Xouaxange, 22 247 (48,02).

Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg, 15 344 (33,12) ; Bernard Brion, FN, 8 729 (18,84).

1er tour : A., 27,71 ; E., 44 735. Warhouver, div. g., 13 802 (30,85) ; Marty, RPR, 11 511 (25,73) ; Brion, FN, 9 144 (20,44) ; Trompette, PS, 4 361 (9,74) ; Beguin, Verts, 2 755 (6,15) ; Hanryon, LO, 1 433 (3,20) ; Ravoire, LDI-MPF, 930 (2,07) ; Chamagne, PC, 799 (1,78).
Lég. 1993 : A., 28,37. Warhouver, maj. p., 24 419 (54,65) ; Marty, RPR, 20 260 (45,34).
Prés. 1995 : A., 14,42. Chirac, 30 135 (60,53).

5e - Sarreguemines
I., 71 595 ; V., 49 455 ; A., 30,92
B. et N., 4 236 ; E., 45 219.

Élu : Gilbert Maurer, PS, m. de Goetzenbruck, 22 732 (50,27).

Hubert Roth, RPR, c.r., c.g., m. de Hambach, 22 487 (49,72).

1er tour : A., 33,56 ; E., 44 413. Roth, RPR, 12 026 (27,07) ; Maurer, PS, 9 662 (21,75) ; Berger, FN, 8 814 (19,84) ; Ludwig, div. d., 7 328 (16,50) ; Schenck, GE, 2 924 (6,58) ; Cristinelli, LDI-MPF, 2 056 (4,62) ; Beckrich, PC, 1 603 (3,60).
Lég. 1993 : A., 36,56. Seitlinger, UDF-CDS, 20 548 (51,50) ; Roth, div. d., 19 351 (48,50).
Prés. 1995 : A., 21,64. Chirac, 27 692 (53,95).

6e - Forbach
I., 70 371 ; V., 46 321 ; A., 34,17
B. et N., 1 717 ; E., 44 604.

Élu : Roland Metzinger, PS, 19 975 (44,78).

Pierre Lang, UDF-PR, d.s., m. de Freyming-Merlebach, 17 762 (39,82) ; Pierre Balle, FN, 6 867 (15,39).

1er tour : A., 39,54 ; E., 40 281. Metzinger, PS, 12 399 (30,78) ; Lang, UDF-PR, 12 121 (30,09) ; Balle, FN, 8 883 (22,05) ; Leick, EC, 2 594 (6,44) ; Turlan, PC, 1 662 (4,12) ; Varenne, LO, 1 540 (3,82) ; Raguccia, LDI-MPF, 1 082 (2,68).
Lég. 1993 : A., 43,53. Lang, UDF-PR, 21 859 (62,21) ; Bousch, RPR, 13 276 (37,78).
Prés. 1995 : A., 25,93. Jospin, 24 894 (51,33).

7e - Saint-Avold
I., 73 989 ; V., 48 431 ; A., 34,54
B. et N., 7 498 ; E., 40 933.

Réélu : André Berthol, RPR, c.g., 25 170 (61,49).

Arthur Matecki, FN, 15 763 (38,50).

1er tour : A., 33,31 ; E., 46 012. Berthol, RPR, 15 116 (32,85) ; Matecki, FN, 10 648 (23,14) ; Duppré, PS, 8 809 (19,14) ; Poirot, Verts, 2 593 (5,63) ; Boyer, PRS, 2 092 (4,54) ; Brem, PC, 1 644 (3,57) ; Bousset, LO, 1 559 (3,38) ; Mantout, div., 1 182 (2,56) ; Mockowiak, div., 980 (2,13) ; Breza, LDI-MPF, 638 (1,38) ; Koch, div., 387 (0,84) ; Simon, PLN, 364 (0,79).
Lég. 1993 : A., 39,05. Berthol, RPR, 25 651 (66,77) ; Matecki, FN, 12 764 (33,22).
Prés. 1995 : A., 21,85. Chirac, 27 831 (52,64).

8e - Rombas
I., 69 062 ; V., 49 733 ; A., 27,98
B. et N., 1 730 ; E., 48 003.

Élu : Jean-Marie Aubron, PS, m. de Guénange, 21 908 (45,63).

Jean Kiffer, RPR, d.s., c.g., m. de Amnéville, 18 612 (38,77) ; Michelle Lhuillier, FN, 7 483 (15,58).

1er tour : A., 32,28 ; E., 44 404. Kiffer, RPR, 14 117 (31,79) ; Aubron, PS, 12 989 (29,25) ; Lhuillier, FN, 9 307 (20,96) ; Renn, Verts, 3 068 (6,90) ; Laricchiuta, PC, 2 542 (5,72) ; Jolivet, LO, 2 381 (5,36).
Lég. 1993 : A., 35,31. Kiffer, UPF, 24 653 (60,34) ; Liebgott, PS, 16 202 (39,65).
Prés. 1995 : A., 20,20. Jospin, 27 172 (53,50).

9e - Thionville
I., 66 765 ; V., 44 399 ; A., 33,49
B. et N., 2 365 ; E., 42 034.

Réélu : Jean-Marie Demange, RPR, m. de Thionville, 21 909 (52,12).

Bertrand Mertz, PS, 20 125 (47,87).

1er tour : A., 37,78 ; E., 39 527. Demange, RPR, 14 538 (36,78) ; Mertz, PS, 9 139 (23,12) ; Manoux, FN, 6 923 (17,51) ; Secondé, GE, 2 722 (6,88) ; Meli, PC, 1 868 (4,72) ; Lievrard, LO, 1 411 (3,57) ; Palz, div. g., 966 (2,44) ; Doublier, LDI-MPF, 754 (1,90) ; Rabatel, CAP, 727 (1,83) ; Cardillo, MDC, 479 (1,21).
Lég. 1993 : A., 42,19. Demange, RPR, 22 057 (69,96) ; Manoux, FN, 9 471 (30,04).
Prés. 1995 : A., 22,23. Chirac, 25 729 (52,96).

10e - Moyeuvre-Grande
I., 66 825 ; V., 44 105 ; A., 33,99
B. et N., 4 401 ; E., 39 704.

Élu : Michel Liebgott, PS, m. de Fameck, 26 361 (66,39).

Guy Alexandre, FN, 13 343 (33,60).

1er tour : A., 23,78 ; E., 40 319. Liebgott, PS, 10 987 (27,25) ; Alexandre, FN, 8 869 (21,99) ; Rolland-May, UDF-PR, 6 702 (16,62) ; Corradi, PC diss., 4 831 (11,98) ; Schaefer, PC, 4 344 (10,77) ; Thierry, LO, 2 112 (5,23) ; Quinqueton, MDC, 976 (2,42) ; Kiffer, LDI-CNIP, 779 (1,93) ; Dal Pozzolo, PT, 719 (1,78).
Lég. 1993 : A., 37,25. Bourgasser, UPF, 19 806 (51,58) ; Drouin, PS, 18 592 (48,41).
Prés. 1995 : A., 22,23. Jospin, 29 963 (61,93).

VOSGES (4)

Réélus : Philippe Séguin, RPR (1re) ; François Vannson, RPR (3e).
Élus : Christian Pierret, PS (2e) ; Christian Franqueville, div. g. (4e).

■ Mis en ballottage à l'issue du premier tour, Philippe Séguin (RPR) améliore son score de plus de 10 points, pour l'emporter facilement sur son adversaire socialiste. A Epinal, ville dont il est le maire, qui ne lui avait pas accordé, dimanche 25 mai, la majorité de ses suffrages, il réunit 58 % des voix. A Saint-Dié, Christian Pierret (PS) retrouve le siège qu'il avait perdu de peu en 1993 : il est, lui aussi, confortablement élu, comme le laissait augurer son excellent score du premier tour. La surprise provient de la chute, à Neufchâteau, de Jean-Pierre Thomas, trésorier national du PR, toujours sous le coup d'une mise en examen. Lui-même attribue sa défaite à un complot fomenté par Christian Poncelet. Le président (RPR) du conseil général a pris soin d'éviter cette circonscription durant la campagne, comme il a d'ailleurs totalement oublié Epinal. En revanche, il a apporté son soutien actif à son poulain François Vannson (RPR), qui est réélu de justesse à Remiremont.
Sortants : Philippe Séguin, RPR ; Gérard Cherpion, RPR ; François Vannson, RPR ; Jean-Pierre Thomas, UDF-PR.

1re - Epinal
I., 72 379 ; V., 52 982 ; A., 26,79
B. et N., 3 190 ; E., 49 792.

Réélu : Philippe Séguin, RPR, a.min., m. d'Epinal, 28 103 (56,44).
Gérard Welzer, PS, c.m. d'Epinal, 21 689 (43,55).
1er tour : A., 29,41 ; E., 48 457. Séguin, RPR, 21 610 (44,59) ; Welzer, PS, 11 744 (24,23) ; Freppel, FN, 7 393 (15,25) ; Deltour, Verts, 2 557 (5,27) ; Martin, PC, 1 852 (3,82) ; Poissenot, LO, 1 310 (2,70) ; Weber, LDI-MPF, 1 021 (2,10) ; Faron, PT, 660 (1,36) ; Berruet, div. g., 310 (0,64).
Prés. 1995 : A., 18,47. Chirac, 29 264 (52,59).

2e - Saint-Dié
I., 71 036 ; V., 52 535 ; A., 26,04
B. et N., 3 582 ; E., 48 951.

Élu : Christian Pierret, PS, a.d., m. de Saint-Dié, 28 576 (58,37).
Gérard Cherpion, RPR, d.s., c.r., 20 375 (41,62).
1er tour : A., 30,05 ; E., 46 803. Pierret, PS, 19 148 (40,91) ; Cherpion, RPR, 13 607 (29,07) ; Cassin, FN, 6 998 (14,95) ; Staphe, PC, 2 709 (5,78) ; Marin, div., 1 792 (3,82) ; Goepfert, MEI, 915 (1,95) ; Lachaux, LDI-CNIP, 796 (1,70) ; Berruet, div. g., 354 (0,75) ; Antonot, div., 281 (0,60) ; Roussel, PLN, 203 (0,43).
Lég. 1993 : A., 26,37. Cherpion, UPF, 25 050 (50,41) ; Pierret, PS, 24 639 (49,58).
Prés. 1995 : A., 19,19. Jospin, 28 874 (53,46).

3e - Remiremont
I., 64 363 ; V., 48 078 ; A., 25,30
B. et N., 3 250 ; E., 44 828.

Réélu : François Vannson, RPR, c.g., 22 799 (50,85).
Guy Vaxelaire, PS, c.g., m. de La Bresse, 22 029 (49,14).
1er tour : A., 29,13 ; E., 42 462. Vannson, RPR, 14 318 (33,72) ; Vaxelaire, PS, 12 610 (29,69) ; Douissard, FN, 7 871 (18,53) ; Fleck, Verts, 1 776 (4,18) ; Mire, LDI-CNIP, 1 620 (3,81) ; Ragot, PC, 1 576 (3,71) ; Defranould, LCR, 1 385 (3,26) ; Pinot, div., 1 054 (2,48) ; Ledran, div. g., 252 (0,59).
Lég. 1993 : A., 29,19. Vannson, UPF, 23 238 (54,64) ; Vaxelaire, PS, 19 288 (45,35).
Prés. 1995 : A., 17,90. Chirac, 26 240 (53,60).

4e - Neufchâteau
I., 67 339 ; V., 50 551 ; A., 24,93
B. et N., 3 418 ; E., 47 133.

Élu : Christian Franqueville, div. g., c.g., m. de Bulgnéville, 23 789 (50,47).
Jean-Pierre Thomas, UDF-PR, d.s., c.r., 23 344 (49,52).
1er tour : A., 28,13 ; E., 45 473. Thomas, UDF-PR, 16 414 (36,09) ; Franqueville, div. g., 11 973 (26,33) ; Flamérion, FN, 7 657 (16,83) ; Boyer, Verts, 4 091 (8,99) ; Bernard, div., 2 920 (6,42) ; Gérard, PC, 2 418 (5,31).
Lég. 1993 : A., 31,53. Thomas, UDF-PR, 21 106 (54,16) ; Cablé, div. d., 17 857 (45,83).
Prés. 1995 : A., 16,88. Chirac, 28 251 (53,20).

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



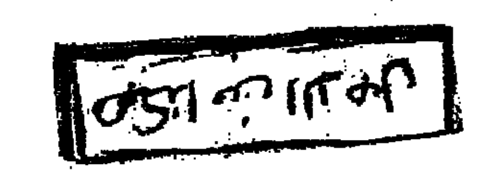
Une visite s'impose...
à tous ceux qui souhaitent

CONSULTER ou **SE PROCURER** des anciens numéros du *Monde*, du *Monde diplomatique*, du *Monde de l'éducation*, du *Monde Dossiers et documents...*

RECHERCHER des informations précises grâce à l'accès au CD-ROM du quotidien.

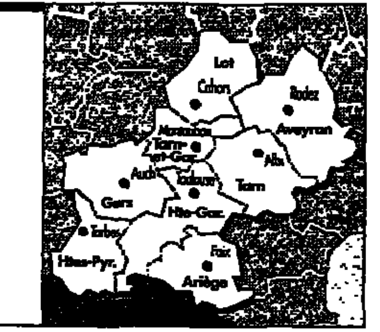
AVOIR UN PETIT BOUT DU MONDE toujours avec soi, en choisissant un souvenir parmi la gamme naissante des objets aux couleurs du *Monde*.

La Boutique du Monde est ouverte sans interruption du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à 13 heures.
Adresse : 21 *bis*, rue Claude-Bernard – 75242 Paris Cedex 05
Métro : Censier-Daubenton – Tél. : 01-42-17-29-97



MIDI-PYRÉNÉES

(26 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 51,96.

La gauche socialiste triple sa mise en Midi-Pyrénées : le Parti socialiste passe de six à dix-sept députés sur les vingt-six de la région ; le Parti radical-socialiste progresse dans les mêmes proportions en obtenant trois sièges.
Cette remontée se fait au détriment de l'UDF, et notamment des centristes, dont Dominique Baudis, le maire de Toulouse, reste l'unique représentant en Haute-Garonne. Ce département voit l'élection de cinq socialistes autour de Lionel Jospin. Si le Lot et les Hautes-Pyrénées conservent la même représentation, l'Ariège, le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne basculent à gauche. L'Aveyron, avec le ministre de la coopération Jacques Godfrain, résiste mieux à l'assaut.

ARIÈGE (2)

Réélu : Augustin Bonrepaux, PS (1re).
Élu : Henri Nayrou, PS (2e).

■ La parenthèse ouverte en 1993, lorsque le vieux bastion socialiste de l'Ariège avait perdu sa représentation monocolore, a été refermée. Augustin Bonrepaux, député socialiste sortant de la circonscription de Foix, augmente de plus de 13 points son score précédent et frôle les 70 % des suffrages exprimés. Dans la circonscription de Pamiers, les électeurs se sont plus mobilisés pour le second tour. Cette augmentation du nombre des votants a profité au candidat socialiste, qui a bénéficié en outre d'un bon report des électeurs communistes. Henri Nayrou, conseiller général et maire PS de La Bastide-de-Sérou, enlève ainsi le siège qu'André Trigano, UDF-rad, avait conquis il y a quatre ans.

Sortants : Augustin Bonrepaux, PS ; André Trigano, UDF-rad.

1re - Foix

L, 52 387 ; V., 37 416 ; A., 28,57
B. et N., 2 819 ; E., 34 597.

Réélu : Augustin Bonrepaux, PS, c.g., m. d'Ax-les-Thermes, 24 185 (69,90).
Henri de Tappie, RPR, 10 412 (30,09).

1er tour : A., 28,47 ; E., 35 365. Bonrepaux, PS, 15 729 (44,47) ; de Tappie, RPR, 6 621 (18,72) ; Cassan, PC, 4 323 (12,22) ; Mesplié, FN, 3 523 (9,96) ; Matricon, Verts, 1 710 (4,83) ; Soulet, LO, 928 (2,62) ; Darnaud, LDI-CNIP, 806 (2,27) ; Torrecillas, 4J, 645 (1,82) ; Garaud, NE, 612 (1,73) ; Gerbaud, IR, 346 (0,97) ; Graulle, div. g., 122 (0,34).
Lég. 1993 : A., 27,68. Bonrepaux, PS, 20 145 (56,83) ; Garaud, UPF-CNI, 15 299 (43,16).
Prés. 1995 : A., 16,91. Jospin, 25 839 (61,84).

2e - Pamiers

L, 53 549 ; V., 41 861 ; A., 21,82
B. et N., 2 317 ; E., 39 544.

Élu : Henri Nayrou, PS, c.g., m. de La Bastide-du-Serrou, 24 054 (60,82).
André Trigano, UDF-rad., d.s., c.r., m. de Pamiers, 15 490 (39,17).

1er tour : A., 25,85 ; E., 37 872. Nayrou, PS, 14 152 (37,36) ; Trigano, UDF-rad., 10 504 (27,73) ; Souque, PC, 4 604 (12,15) ; Daure, FN, 3 351 (8,84) ; Sutra, Verts, 1 235 (3,26) ; Andrieu, écol., 1 206 (3,18) ; Salomon, LDI-MPF, 820 (2,16) ; Barioulet, GE, 610 (1,61) ; Pince, rég., 515 (1,36) ; Constant, 4J, 349 (0,92) ; Souffié, LCR, 348 (0,91) ; Cossic, IR, 178 (0,47).
Lég. 1993 : A., 22,97. Trigano, UDF-rad., 19 839 (50,28) ; Massat, PS, 19 617 (49,71).
Prés. 1995 : A., 15,44. Jospin, 25 343 (57,91).

AVEYRON (3)

Réélu : Jean Briane, UDF-FD (1re).
Élus : Jean Rigal, PRS (2e) ;
Jacques Godfrain, RPR (3e).

■ Malmené au premier tour, en particulier dans sa ville de Millau, le ministre de la coopération, Jacques Godfrain (RPR), retrouve son siège de député. Son électorat lui a été fidèle en milieu rural, mais, dans le canton de Millau-Est, son adversaire socialiste arrive en tête. Au total, Alain Fauconnier double le score obtenu par la gauche en 1993 dans cette circonscription. A Villefranche-de-Rouergue, le député sortant, Serge Roques (UDF), a été largement battu par le maire, Jean Rigal (PRS), qui a bénéficié d'un bon report de voix communistes. Jean Briane (FD) a été réélu dans la circonscription de Rodez. Mais la jeune candidate socialiste Anne Her a réalisé, dans ce fief de la droite, un score sans précédent pour le PS.

Sortants : Jean Briane, UDF-FD ; Serge Roques, UDF-PR ; Georges Privat, RPR, suppléant de Jacques Godfrain, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Godfrain.

1re - Rodez

L, 69 619 ; V., 51 384 ; A., 26,19
B. et N., 3 102 ; E., 48 282.

Réélu : Jean Briane, UDF-FD, 27 184 (56,30).
Anne Her, PS, 21 098 (43,69).

1er tour : A., 27,37 ; E., 47 455. Briane, UDF-FD, 12 254 (25,82) ; Her, PS, 11 121 (23,43) ; Rey, UDF-PR diss., 6 475 (13,64) ; Taussat, RPR diss., 6 466 (13,62) ; Carrasco, FN, 3 990 (8,40) ; Carlin, Verts, 2 961 (6,24) ; Drillin, PC, 2 540 (5,35) ; Vaurs, LDI-CNIP, 847 (1,78) ; Boisseau, 4J, 801 (1,68).
Lég. 1993 : A., 50,17. Briane, UDF-CDS, 24 590 (100,00).
Prés. 1995 : A., 14,88. Chirac, 34 785 (61,08).

2e - Villefranche-de-Rouergue

L, 71 138 ; V., 55 303 ; A., 22,25
B. et N., 2 733 ; E., 52 570.

Élu : Jean Rigal, PRS, a.d., c.r., m. de Villefranche-de-Rouergue, 30 043 (57,14).
Serge Roques, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Villefranche-de-Rouergue, 22 527 (42,85).

1er tour : A., 24,75 ; E., 50 248. Rigal, PRS, 22 271 (44,32) ; Roques, UDF-PR, 18 363 (36,54) ; Rousseau, PC, 4 803 (9,55) ; Marçais, FN, 2 946 (5,86) ; Jean, LDI-MPF, 1 085 (2,15) ; Bournazel, div., 780 (1,55).
Prés. 1995 : A., 15,23. Jospin, 29 801 (50,68).

3e - Millau

L, 68 980 ; V., 53 564 ; A., 22,34
B. et N., 3 223 ; E., 50 341.

Élu : Jacques Godfrain, RPR, min., a.d., m. de Millau, 28 277 (56,17).
Alain Fauconnier, PS, c.m. de Saint-Affrique, 22 064 (43,82).

1er tour : A., 24,63 ; E., 48 608. Godfrain, RPR, 22 870 (47,05) ; Fauconnier, PS, 13 313 (27,38) ; Cabillie, FN, 3 867 (7,95) ; Perez, PC, 2 866 (5,89) ; Galtier, Verts, 2 597 (5,34) ; Marchive, écol., 1 368 (2,81) ; Triquet, LDI-MPF, 1 115 (2,29) ; Aycard, 4J, 612 (1,25).
Prés. 1995 : A., 14,27. Chirac, 32 712 (57,43).

HAUTE-GARONNE (8)

Réélus : Jean Diébold, RPR (4e) ;
Jean-Louis Idiart, PS (8e).
Élus : Dominique Baudis, UDF-FD (1re) ; Gérard Bapt, PS (2e) ; Pierre Cohen, PS (3e) ;
Françoise Imbert, PS (5e) ;
Hélène Mignon, PS (6e) ;
Lionel Jospin, PS (7e).

■ 1997 a presque refermé la « parenthèse » du scrutin de 1993. Six circonscriptions sur huit reviennent au PS, qui avait évité la « cuillère de bois » en conservant l'unique siège rural du département lors du précédent scrutin. Jean Diebold (RPR), adjoint de Dominique Baudis, est le seul rescapé du « petit chelem » de la droite, mais avec seulement trente voix d'avance sur son adversaire socialiste. La gauche est à nouveau largement majoritaire en Haute-Garonne et regagne environ 50 000 voix. A Cintegabelle, Lionel Jospin a « lavé l'affront ». Le premier secrétaire du PS retrouve haut la main son siège perdu en 1993, améliorant son score de 15 points face à la suppléante de son « tombeur », Jean-Pierre Bastiani (UDF-FD), qui ne se représentait pas. A Toulouse-Centre, Dominique Baudis – contraint pour la première fois à un ballottage – retrouve ses scores antérieurs. Mais les 17 500 voix capitalisées par son opposante, Marie-Françoise Mendez, tête de file régionale des Verts soutenue par le PS, démontrent que la stratégie d'union de la nouvelle majorité a parfaitement fonctionné dans le département. Le PS envoie à l'Assemblée quatre anciens députés et deux nouveaux, dont une femme, Françoise Imbert, dont c'était le baptême du feu électoral.

Sortants : Jean-Claude Paix, UDF-FD, se représente comme suppléant de Dominique Baudis, UDF-FD ; Robert Huguenard, RPR ; Serge Didier, UDF-PR ; Jean Diébold, RPR ; Grégoire Carneiro, RPR ; Alain Barrès, UDF-FD, suppléant de Françoise de Veyrinas, UDF-FD, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme de Veyrinas ; Jean-Pierre Bastiani, UDF-FD, n.s.r.p. ; Jean-Louis Idiart, PS.

1re - Toulouse I, IV, V, VII

L, 61 288 ; V., 39 058 ; A., 36,27
B. et N., 1 462 ; E., 37 596.

Élu : Dominique Baudis, UDF-FD, a.d., d.e., m. de Toulouse, 20 096 (53,45).
Marie-Françoise Mendez, Verts, 17 500 (46,54).

1er tour : A., 38,90 ; E., 36 392. Baudis, UDF-FD, 15 025 (41,28) ; Mendez, Verts, 9 921 (27,26) ; Aliot, FN, 4 195 (11,52) ; Fontès, PC, 2 748 (7,55) ; Desmoulins, LCR, 1 093 (3,00) ; Combes, LO, 911 (2,50) ; Lafite, MEI, 704 (1,93) ; Durand, LDI-MPF, 661 (1,81) ; Ravanel, MDC, 502 (1,37) ; Durup, 4J, 382 (1,05) ; Dancale, div., 161 (0,44) ; Guegan, div., 35 (0,09) ; Verdier, PLN, 32 (0,08) ; Christophe, PH, 22 (0,06).
19 juin 1994 : A., 71,45. Paix, UDF-CDS, 10 479 (63,75) ; Mirassou, PS, 5 958 (36,24).
Prés. 1995 : A., 26,36. Chirac, 22 217 (50,94).

2e - Toulouse VI, VIII, XV

L, 90 447 ; V., 66 767 ; A., 26,18
B. et N., 4 467 ; E., 62 300.

Élu : Gérard Bapt, PS, a.d., c.g., m. de Saint-Jean, 34 631 (55,58).
Robert Huguenard, RPR, d.s., c.g., c.m. de Balma, 27 669 (44,41).

1er tour : A., 29,89 ; E., 60 219. Bapt, PS, 20 692 (34,36) ; Huguenard, RPR, 16 566 (27,51) ; Riey, FN, 8 464 (14,05) ; Marziani, PC, 4 289 (7,12) ; Brugarolas, Verts, 1 887 (3,13) ; Podgorny, LO, 1 670 (2,77) ; de Scoraille, LDI-CNIP, 1 464 (2,43) ; Hourquet, GE, 1 111 (1,84) ; Metz, 4J, 825 (1,37) ; Vidal, MDC, 820 (1,36) ; Sanchez, LCR, 688 (1,14) ; Balacey, NE, 686 (1,13) ; Cabare, écol., 415 (0,68) ; Vilote, rég., 341 (0,56) ; Kipen, IR, 225 (0,37) ; Mestejanot, PLN, 76 (0,12).
Lég. 1993 : A., 28,22. Huguenard, RPR, 30 548 (52,50) ; Bapt, PS, 27 639 (47,50).
Prés. 1995 : A., 18,59. Jospin, 35 803 (51,31).

3e - Toulouse IX, X

L, 73 849 ; V., 54 840 ; A., 25,74
B. et N., 2 757 ; E., 52 083.

Élu : Pierre Cohen, PS, m. de Ramonville-Saint-Agne, 28 826 (55,34).
Serge Didier, UDF-PR, d.s., c.r., c.m. de Toulouse, 23 257 (44,65).

1er tour : A., 29,41 ; E., 50 010. Cohen, PS, 17 266 (34,52) ; Didier, UDF-PR, 15 096 (30,18) ; Laroze, FN, 5 417 (10,83) ; Zanesco, PC, 3 769 (7,53) ; Gilbon, EC, 2 184 (4,36) ; Santi, LO, 1 517 (3,03) ; Chaumette, LDI-MPF, 1 382 (2,76) ; Arevalo, Verts, 1 035 (2,07) ; Monnier, 4J, 932 (1,86) ; Blanchard, MEI, 722 (1,44) ; Coustures, LCR, 592 (1,18) ; Pons, PLN, 98 (0,19).
Lég. 1993 : A., 28,60. Didier, UDF-PR, 25 412 (53,83) ; Beneteau, PS, 21 789 (46,16).
Prés. 1995 : A., 18,39. Jospin, 30 517 (52,90).

4e - Toulouse II, III, XI

L, 49 737 ; V., 32 493 ; A., 34,67
B. et N., 1 739 ; E., 30 754.

Réélu : Jean Diébold, RPR, c.g., c.m. de Toulouse, 15 392 (50,04).
Yvette Benayoun-Nakache, PS, c.m. de Toulouse, 15 362 (49,95).

1er tour : A., 39,04 ; E., 29 290. Diébold, RPR, 10 071 (34,38) ; Benayoun-Nakache, PS, 8 788 (30,00) ; Serbera, FN, 4 008 (13,68) ; Ainardi, PC, 2 465 (8,41) ; Roig, LO, 790 (2,69) ; Licari, GE, 757 (2,58) ; Borras, LCR, 657 (2,24) ; Beaume, LDI-MPF, 472 (1,61) ; Monnier, 4J, 420 (1,43) ; Levy, NE, 341 (1,16) ; Lay, AREV, 267 (0,91) ; Deltorn, IR, 157 (0,53) ; Wahl, div., 63 (0,21) ; Graude, PLN, 34 (0,11) ; Baritel, PH, 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 39,11. Diébold, RPR, 16 772 (58,47) ; Loidi, PS, 11 912 (41,52).
Prés. 1995 : A., 26,84. Jospin, 18 462 (52,30).

5e - Toulouse XIII, XIV

L, 104 866 ; V., 80 433 ; A., 23,29
B. et N., 5 018 ; E., 75 415.

Élue : Françoise Imbert, PS, 45 531 (60,37).
Grégoire Carneiro, RPR, d.s., m. de Castelginest, 29 884 (39,62).

1er tour : A., 26,94 ; E., 72 640. Imbert, PS, 26 094 (35,92) ; Carneiro, RPR, 18 467 (25,42) ; Balssa, FN, 9 976 (13,73) ; Seube, PC, 6 276 (8,64) ; Puel, LO, 2 473 (3,40) ; Descamps, NE, 1 678 (2,31) ; de Nuce, LDI-MPF, 1 486 (2,04) ; Lamort de Gail, 4J, 1 319 (1,81) ; Dadillon, LCR, 1 214 (1,67) ; Rigout, CAP, 1 059 (1,45) ; Cazaux, div., 1 046 (1,44) ; Sordes, div., 812 (1,11) ; Queija, MEI, 732 (1,00) ; Villega, PPL, 6 (0,00) ; Debuisson, PRS, 2 (0,00).
Lég. 1993 : A., 25,70. Carneiro, RPR, 35 210 (51,38) ; Roger-Machart, PS, 33 319 (48,62).
Prés. 1995 : A., 16,46. Jospin, 45 984 (55,88).

6e - Muret

L, 96 557 ; V., 72 481 ; A., 24,93
B. et N., 4 464 ; E., 68 017.

Élue : Hélène Mignon, PS, a.d., 39 766 (58,46).
Françoise de Veyrinas, UDF-FD, a.min., a.d., c.g., adj. m. de Toulouse, 28 251 (41,53).

1er tour : A., 28,63 ; E., 65 965. Mignon, PS, 23 062 (34,96) ; de Veyrinas, UDF-FD, 17 745 (26,90) ; Atoch, FN, 10 020 (15,19) ; Marquié, PC, 5 793 (8,78) ; Guiraud, LO, 2 240 (3,39) ; Liot, Verts, 2 129 (3,22) ; Arnaudie, GE, 1 605 (2,43) ; Maitrejean, LDI-MPF, 1 170 (1,77) ; Leguevaques, 4J, 1 129 (1,71) ; Christiane, NE, 957 (1,45) ; Beauvallet, PLN, 115 (0,17).
Lég. 1993 : A., 27,74. De Veyrinas, UDF, 32 783 (55,32) ; Mignon, PS, 26 469 (44,67).
Prés. 1995 : A., 17,74. Jospin, 40 914 (55,39).

7e - Villefranche-de-Lauragais

L, 95 807 ; V., 75 638 ; A., 21,05
B. et N., 4 597 ; E., 71 041.

Élu : Lionel Jospin, PS, a.min., a.d., c.r., c.g., 45 024 (63,37).
Marie-Denise Xerri, UDF-FD, m. de Caraman, 26 017 (36,62).

1er tour : A., 22,65 ; E., 70 618. Jospin, PS, 30 868 (43,71) ; Xerri, UDF-FD, 11 152 (15,79) ; Chatillon, div. d., 7 771 (11,00) ; Buras, FN, 7 374 (10,44) ; Veyssière, PC, 4 897 (6,93) ; Laflorentie, LO, 1 715 (2,42) ; Dedieu-Casties, EC, 1 321 (1,87) ; Belhomme, div., 1 161 (1,64) ; Massip, GE, 1 097 (1,55) ; de Perignon, LDI-MPF, 1 018 (1,44) ; Adjedj, NE, 692 (0,98) ; Garofalo, 4J, 643 (0,91) ; Borras, LCR, 549 (0,77) ; Nestasio, PT, 257 (0,36) ; Giral, PLN, 64 (0,09) ; Daborge-Debru, div., 39 (0,05).
Lég. 1993 : A., 21,94. Bastiani, UDF-CDS, 35 315 (52,16) ; Jospin, PS, 32 387 (47,83).
Prés. 1995 : A., 13,93. Jospin, 45 900 (58,56).

8e - Saint-Gaudens

L, 77 419 ; V., 57 388 ; A., 25,87
B. et N., 3 687 ; E., 53 701.

Réélu : Jean-Louis Idiart, PS, c.g., m. de Mazères, 34 111 (63,52).
Bernard Battle, RPR, c.r., 19 590 (36,47).

1er tour : A., 29,35 ; E., 51 410. Idiart, PS, 22 822 (44,39) ; Battle, RPR, 12 857 (25,00) ; Voloscenko, FN, 5 151 (10,01) ; Marquerie, PC, 4 179 (8,12) ; Rière, LDI-MPF, 1 766 (3,43) ; Dodos, Verts, 1 276 (2,48) ; Vacher, LO, 1 077 (2,09) ; Moutonnet, NE, 691 (1,34) ; Domergue, LCR, 484 (0,94) ; Constant, 4J, 446 (0,86) ; Lutz, MEI, 354 (0,68) ; Barrère, IR, 307 (0,59).
Lég. 1993 : A., 24,44. Idiart, PS, 28 299 (50,44) ; Rouleau, RPR, 27 805 (49,56).
Prés. 1995 : A., 16,44. Jospin, 35 053 (56,31).

GERS (2)

Élus : Claude Desbons, PS (1re) ;
Yvon Montané, PS (2e).

■ Les deux sortants de droite sont battus par les deux candidats socialistes. Dans la circonscription d'Auch, Claude Desbons (PS) confirme et amplifie son avance du premier tour, glanant plus de 5 000 voix supplémentaires par rapport au total de la gauche et des Verts du 25 mai, infligeant ainsi une cuisante défaite (plus de 10 points d'avance) à Yves Rispat (RPR), président du conseil général. Grosse surprise dans la circonscription de Condom, où Aymeri de Montesquiou (UDF-rad.) est devancé de 282 voix par Yvon Montané (PS), candidat au pied levé qui, après l'« empêchement légal » de l'ex-préfet du Gers Philippe Martin, a compensé son handicap initial par une campagne menée tambour battant.

Sortants : Yves Rispat, RPR ; Aymeri de Montesquiou, UDF-AD.

1re - Auch

L, 69 708 ; V., 54 564 ; A., 21,72
B. et N., 2 935 ; E., 51 629.

Élu : Claude Desbons, PS, c.g., m. d'Auch, 28 821 (55,82).
Yves Rispat, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Lupiac, 22 808 (44,17).

1er tour : A., 27,78 ; E., 47 372. Desbons, PS, 17 856 (37,69) ; Rispat, RPR, 15 866 (33,49) ; Bassac, PC, 3 771 (7,96) ; Pelletan, FN, 3 750 (7,91) ; Chavarot, Verts, 2 042 (4,31) ; Fabre, LDI-MPF, 1 500 (3,16) ; Falco, AREV, 778 (1,62) ; Cheymol, 4J, 663 (1,40) ; Dupin, PT, 531 (1,12) ; Brocard, GE, 325 (0,68) ; Gouteux, IR, 217 (0,45) ; Cohen, PLN, 81 (0,17).
Lég. 1993 : A., 26,03. Rispat, RPR, 25 963 (53,10) ; Desbons, PS, 22 930 (46,89).
Prés. 1995 : A., 15,34. Jospin, 29 523 (51,97).

2e - Condom

L, 64 349 ; V., 50 578 ; A., 21,40
B. et N., 2 982 ; E., 47 596.

Élu : Yvon Montané, PS, m. de Mauvezin, 23 939 (50,29).
Aymeri de Montesquiou, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Marsan, 23 657 (49,70).

1er tour : A., 27,19 ; E., 43 971. De Montesquiou, UDF-AD, 16 239 (36,93) ; Montané, PS, 14 168 (32,22) ; Maitre, FN, 3 989 (9,07) ; Caperan, PC, 3 746 (8,51) ; Arnaud, LDI-MPF, 1 969 (4,47) ; Chambon, Verts, 1 745 (3,96) ; Le Maire, 4J, 827 (1,88) ; Saint-Avit, AREV, 742 (1,68) ; Colas, GE, 451 (1,02) ; Viault, PLN, 95 (0,21).
Lég. 1993 : A., 25,16. De Montesquiou, UDF-rad., 27 977 (61,53) ; Joseph, PS, 17 487 (38,46).
Prés. 1995 : A., 15,37. Chirac, 26 366 (50,52).

LOT (2)

Réélus : Bernard Charles, PRS (1re) ;
Martin Malvy, PS (2e).

■ L'ancrage à gauche du département est confirmé par la victoire confortable des deux députés sortants, Bernard Charles (PRS) dans la circonscription de Cahors, et Martin Malvy (PS) dans celle de Figeac. Le premier, avec 56 % des suffrages, augmente son score de plus de 5 points par rapport à 1993 tandis que le maire de Figeac dépasse les 60 % de voix. A droite, dans la première circonscription, Michel Roumégoux (UDF-PPDF) fait 6 points de moins que Pierre Mas en 1993, et, dans la seconde, Alain Chastagnol (RPR) recule de presque 7 points ; à Souillac, ville dont il est le maire, il devance son concurrent d'à peine 49 voix.

Sortants : Bernard Charles, PRS ; Martin Malvy, PS.

1re - Cahors

L, 62 464 ; V., 48 006 ; A., 23,14
B. et N., 3 831 ; E., 44 175.

Réélu : Bernard Charles, PRS, m. de Cahors, 24 790 (56,11).
Michel Roumégoux, UDF-PPDF, c.g., c.m. de Cahors, 19 385 (43,88).

1er tour : A., 26,73 ; E., 42 841. Charles, PRS, 14 175 (33,08) ; Roumégoux, UDF-PPDF, 12 291 (28,69) ; Iragnes, PC, 5 786 (13,50) ; de Lavedan, FN, 3 691 (8,61) ; Chambaret, Verts, 1 916 (4,47) ; Le Grand, MEI, 1 250 (2,91) ; Fargnier, GE, 907 (2,11) ; Guillaumin, LCR, 892 (2,08) ; Fabre, LDI-MPF, 891 (2,08) ; Calvet, div., 732 (1,70) ; Lopez, IR, 301 (0,70) ; Grinféder, GE, 9 (0,02).
Lég. 1993 : A., 20,34. Charles, MRG, 23 353 (50,43) ; Mas, UDF-CDS, 22 949 (49,56).
Prés. 1995 : A., 13,62. Jospin, 27 463 (52,89).

2e - Figeac

L, 60 420 ; V., 47 542 ; A., 21,31
B. et N., 3 141 ; E., 44 401.

Réélu : Martin Malvy, PS, m. de Figeac, 26 893 (60,56).
Alain Chastagnol, RPR, a.d., c.r., c.g., m. de Souillac, 17 508 (39,43).

1er tour : A., 23,90 ; E., 43 029. Malvy, PS, 17 930 (41,67) ; Chastagnol, RPR, 12 988 (30,18) ; Baloche, PC, 4 143 (9,62) ; Vayssouze, FN, 2 727 (6,33) ; Issart, div., 1 438 (3,34) ; Maynard, EC, 1 226 (2,84) ; Isnard, LO, 886 (2,05) ; Chabaud, div., 603 (1,40) ; Zin, Verts, 587 (1,36) ; Vilmen, MEI, 501 (1,16).
Lég. 1993 : A., 19,29. Malvy, PS, 25 209 (53,80) ; Chastagnol, RPR, 21 643 (46,19).
Prés. 1995 : A., 12,86. Jospin, 25 888 (50,85).

HAUTES-PYRÉNÉES (3)

Réélus : Pierre Forgues, PS (1re) ;
Jean Glavany, PS (3e).
Élu : Philippe Douste-Blazy, UDF-FD (2e).

■ Les trois députés sortants sont réélus. Les socialistes Pierre Forgues, à Bagnères-de-Bigorre, et Jean Glavany, à Tarbes, ont bénéficié du report des voix de gauche et passent la barre des 61 % devant de jeunes challengers. Jean Glavany, ancien conseiller de François Mitterrand et ex-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, « parachuté » il y a neuf ans, fait maintenant figure de leader des forces de gauche du département. Philippe Douste-Blazy, maire de Lourdes, a sauvé son siège, les 8,73 % du FN ne s'étant pas portés sur son adversaire radical-socialiste Claude Gaits, en dépit de l'appel de Jean-Marie Le Pen à faire battre le ministre de la culture.

Sortants : Pierre Forgues, PS, élu le 10 décembre 1995, en remplacement de Gérard Trémège, UDF, démissionnaire ; Jean-François Calvo, RPR, suppléant de Philippe Douste-Blazy, UDF-FD, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Douste-Blazy ; Jean Glavany, PS.

1re - Bagnères-de-Bigorre

L, 58 119 ; V., 42 462 ; A., 26,93
B. et N., 2 781 ; E., 39 681.

Réélu : Pierre Forgues, PS, c.r., adj. m. de Tarbes, 24 447 (61,60).
François-Xavier Brunet, UDF-PR, 15 234 (38,39).

1er tour : A., 32,04 ; E., 37 095. Forgues, PS, 14 722 (39,68) ; Brunet, UDF-PR, 9 996 (26,94) ; Cassagne, PC, 4 526 (12,20) ; Barrère, FN, 3 124 (8,42) ; Cohn-Bendit, EC, 1 701 (4,58) ; Chambeyron, LDI-MPF, 1 103 (2,97) ; Morin, MEI, 680 (1,83) ; Lebeau, 4J, 645 (1,73) ; Charbonnier, LCR, 598 (1,61).
10 décembre 1995 : A., 46,30. Pierre Forgues, PS, 17 226 (58,73) ; Roland Castells, UDF-FD, 12 105 (41,27).
Lég. 1993 : A., 26,04. Trémège, UDF-PR, 20 889 (51,47) ; Forgues, PS, 19 690 (48,52).
Prés. 1995 : A., 16,91. Jospin, 26 194 (56,30).

2e - Lourdes, Tarbes I, II

L, 60 597 ; V., 45 093 ; A., 25,58
B. et N., 2 363 ; E., 42 730.

Élu : Philippe Douste-Blazy, UDF-FD, min., a.d., c.g., m. de Lourdes, 22 587 (52,85).
Claude Gaits, PRS, a.d., adj. m. de Tarbes, 20 143 (47,14).

1er tour : A., 27,96 ; E., 41 592. Douste-Blazy, UDF-FD, 18 424 (44,29) ; Gaits, PRS, 10 645 (25,59) ; Barouillet, MDC, 4 147 (9,97) ; Raybaud, FN, 3 629 (8,72) ; Agius, Verts, 1 719 (4,13) ; L'Hostis, LO, 1 066 (2,56) ; Zueras, LCR, 798 (1,91) ; Danjau, MEI, 695 (1,67) ; Senmartin, LDI-MPF, 469 (1,12).
Prés. 1995 : A., 18,18. Chirac, 24 261 (50,87).

3e - Tarbes III, IV, V

L, 51 481 ; V., 36 550 ; A., 29,00
B. et N., 2 334 ; E., 34 216.

Réélu : Jean Glavany, PS, a.min., c.r., c.g., m. de Maubourguet, 20 951 (61,23).
Pierre Lagonelle, UDF-FD, 13 265 (38,76).

1er tour : A., 32,28 ; E., 32 995. Glavany, PS, 11 649 (35,30) ; Lagonelle, UDF-FD, 8 710 (26,39) ; Barrière, PC, 5 345 (16,19) ; Bonin, FN, 3 275 (9,92) ; Dubalen, EC, 1 825 (5,53) ; Laserge, LO, 1 150 (3,48) ; Duffau, LDI-MPF, 1 041 (3,15).
Lég. 1993 : A., 30,22. Glavany, PS, 16 941 (50,32) ; Journé, UDF-rad., 16 724 (49,67).
Prés. 1995 : A., 20,03. Jospin, 21 754 (55,19).

TARN (4)

Réélus : Paul Quilès, PS (1re) ;
Jacques Limouzy, RPR (3e).
Élus : Thierry Carcenac, PS (2e) ;
Monique Collanges, PS (4e).

■ La surprise de ce second tour vient de la circonscription de Mazamet, où la candidate socialiste a évincé Bernard Carayon (RPR), parachuté en 1993 et qui avait conquis depuis un siège de conseiller général puis de maire à Lavaur. Ce sont les communes rurales qui ont offert cette victoire à Monique Collanges, elle-même maire de l'Albarède (253 habitants), alors que Mazamet et Lavaur donnaient une courte avance au député sortant. A Albi Centre-Sud, le président du conseil général, Thierry Carcenac (PS), confirme son avance du premier tour, le score élevé du Front national le 25 mai n'ayant pas profité au maire de la ville, le député RPR sortant Philippe Bonnecarrère. Dans la circonscription de Castres, Jacques Limouzy (RPR) assure sa réélection après avoir bénéficié dans la semaine du retrait du candidat indépendant de droite, Philippe Folliot. Paul Quilès, à Albi Nord-Est - Nord-Ouest, obtient une confortable réélection.

Sortants : Paul Quilès, PS ; Philippe Bonnecarrère, RPR ; Jacques Limouzy, RPR ; Bernard Carayon, RPR.

1re - Albi Nord-Est, Nord-Ouest, Carmaux

L, 55 272 ; V., 42 733 ; A., 22,68
B. et N., 3 340 ; E., 39 393.

Réélu : Paul Quilès, PS, a.min., m. de Cordes-sur-Ciel, 25 514 (64,76).
Richard Canac, UDF-PPDF, adj. m. d'Albi, 13 879 (35,23).

1er tour : A., 24,29 ; E., 39 280. Quilès, PS, 16 561 (42,16) ; Canac, UDF-PPDF, 8 827 (22,47) ; Foissac, PC, 4 835 (12,30) ; Cabrolier, FN, 3 961 (10,08) ; Vieules, LDI-MPF, 1 464 (3,72) ; Caminade, Verts, 1 418 (3,61) ; Lopez, LO, 753 (1,91) ; Jeanjean, LCR, 523 (1,33) ; Leroy, 4J, 513 (1,30) ; Valentin, GE, 425 (1,08).
Lég. 1993 : A., 23,07. Quilès, PS, 21 590 (53,72) ; Canac, UDF-PR, 18 596 (46,27).
Prés. 1995 : A., 15,36. Jospin, 26 792 (59,74).

2e - Albi Centre, Sud

L, 70 757 ; V., 55 895 ; A., 21,00
B. et N., 3 479 ; E., 52 416.

Élu : Thierry Carcenac, PS, pr. c.g., 27 388 (52,25).
Philippe Bonnecarrère, RPR, d.s., m. d'Albi, 25 028 (47,74).

1er tour : A., 26,14 ; E., 49 201. Carcenac, PS, 16 612 (33,76) ; Bonnecarrère, RPR, 15 825 (32,16) ; Fabas, FN, 7 352 (14,94) ; Vayre, PC, 3 567 (7,25) ; Crépin, Verts, 1 751 (3,55) ; Taurines, LDI-MPF, 1 363 (2,77) ; Popelier, 4J, 794 (1,61) ; Lutaud, PT, 612 (1,24) ; Sinet, MEI, 496 (1,00) ; Laisney, div., 481 (0,97) ; Katz, IR, 253 (0,51) ; Verdié, PLN, 95 (0,19).
Lég. 1993 : A., 24,89. Bonnecarrère, RPR, 27 635 (55,53) ; Pistre, PS, 22 130 (44,46).
Prés. 1995 : A., 15,70. Chirac, 28 922 (50,80).

3e - Castres

L, 57 861 ; V., 44 882 ; A., 22,43
B. et N., 3 895 ; E., 40 987.

Réélu : Jacques Limouzy, RPR, 21 057 (51,37).
Jacques Esclassan, PS, c.g., adj. m. de Castres, 19 930 (48,62).

1er tour : A., 26,36 ; E., 40 236. Esclassan, PS, 10 787 (26,80) ; Limouzy, RPR, 9 256 (23,00) ; Folliot, div. d., 7 283 (18,10) ; Antony, FN, 5 759 (14,31) ; Tignères, PC, 3 299 (8,19) ; Bastide, Verts, 1 518 (3,77) ; Tressens, LO, 956 (2,37) ; Buffet, LDI-MPF, 501 (1,24) ; Dodeman, 4J, 494 (1,22) ; Boitel de Dienval, MDR, 383 (0,95).
Lég. 1993 : A., 27,03. Limouzy, RPR, 23 512 (59,98) ; Raynaud, MRG, 15 688 (40,02).
Prés. 1995 : A., 16,05. Chirac, 25 695 (55,61).

4e - Mazamet

L, 69 271 ; V., 55 889 ; A., 19,31
B. et N., 3 432 ; E., 52 457.

Élue : Monique Collanges, PS, m. de Labarède, 26 915 (51,30).
Bernard Carayon, RPR, d.s., c.g., m. de Lavaur, 25 542 (48,69).

1er tour : A., 23,21 ; E., 49 906. Carayon, RPR, 17 609 (35,28) ; Collanges, PS, 15 979 (32,01) ; Aubin, FN, 7 148 (14,32) ; Odetti, PC, 4 163 (8,34) ; Couchet, CAP, 2 075 (4,15) ; Saussier, 4J, 787 (1,57) ; Emaille, GE, 779 (1,56) ; Fabres, LDI-MPF, 768 (1,53) ; Viaule, rég., 598 (1,19).
Lég. 1993 : A., 20,92. Carayon, RPR, 28 642 (56,31) ; Alquier, PS, 22 221 (43,68).
Prés. 1995 : A., 13,90. Chirac, 28 348 (50,30).

TARN-ET-GARONNE (2)

Élus : Roland Garrigues, PS (1re) ;
Jean-Paul Nunzi, PRS (2e).

■ Les deux circonscriptions ont basculé à gauche. A Montauban, le maire socialiste Roland Garrigues consolide son avance du premier tour. Il devance nettement Jean-Pierre Cave (UDF) grâce à un très bon report des voix du PC et des Verts. Dans la circonscription de Castelsarrasin, Jacques Briat, UDF-PR, que beaucoup donnaient gagnant à la veille du second tour, perd finalement son siège sur un score très net, bien que Jean-Marie Le Pen ait publiquement invité ses électeurs (15 %) à reporter leurs votes sur son nom. Jean-Paul Nunzi, maire PRS de Moissac, retrouve ainsi le siège qu'il avait occupé de 1988 à 1993, en remplacement de Jean-Michel Baylet, dont il était le suppléant.

Sortants : Jean-Pierre Cave, UDF-FD ; Jacques Briat, UDF-PR.

1re - Montauban

L, 74 178 ; V., 57 985 ; A., 21,82
B. et N., 3 464 ; E., 54 521.

Élu : Roland Garrigues, PS, m. de Montauban, 28 393 (52,07).
Jean-Pierre Cave, UDF-FD, d.s., c.r., c.m. de Montauban, 26 128 (47,92).

1er tour : A., 27,26 ; E., 51 063. Garrigues, PS, 16 877 (33,05) ; Cave, UDF-FD, 16 652 (32,61) ; Vincent, FN, 7 436 (14,56) ; Greder, PC, 3 388 (6,63) ; Debaigt, Verts, 2 488 (4,87) ; Bruggraf, LDI-MPF, 1 214 (2,37) ; Espinosa, LO, 1 037 (2,03) ; Cavaillé, CAP, 581 (1,13) ; Le Maire, 4J, 577 (1,13) ; Carrara, LCR, 488 (0,95) ; Lefèvre, IR, 185 (0,36) ; Hussenot, PLN, 140 (0,27).
Lég. 1993 : A., 22,67. Cave, UDF-CDS, 31 204 (58,26) ; Gouze, PS, 22 348 (41,73).
Prés. 1995 : A., 15,40. Chirac, 31 327 (52,25).

2e - Castelsarrasin

L, 74 683 ; V., 57 360 ; A., 23,19
B. et N., 4 216 ; E., 53 144.

Élu : Jean-Paul Nunzi, PRS, c.r., c.g., m. de Moissac, 27 439 (51,63).
Jacques Briat, UDF-PR, d.s., 25 705 (48,36).

1er tour : A., 27,05 ; E., 51 228. Nunzi, PRS, 13 395 (26,14) ; Briat, UDF-PR, 13 247 (25,85) ; Michel, FN, 7 585 (14,80) ; Dagen, div. g., 5 232 (10,21) ; Bertrand, PC, 4 786 (9,34) ; Fraisse, Verts, 2 034 (3,97) ; Delfau, LDI-MPF, 1 285 (2,50) ; Lavéron, MDC, 1 033 (2,01) ; Rigoni, CAP, 803 (1,56) ; Le Feuvre, 4J, 577 (1,12) ; Ruffinoni, MEI, 550 (1,07) ; Loezer, div. g., 377 (0,73) ; Leygue, div., 324 (0,63).
Lég. 1993 : A., 22,74. Briat, UDF-PR, 29 925 (55,73) ; Baylet, MRG, 23 771 (44,27).
Prés. 1995 : A., 15,69. Jospin, 30 200 (50,40).

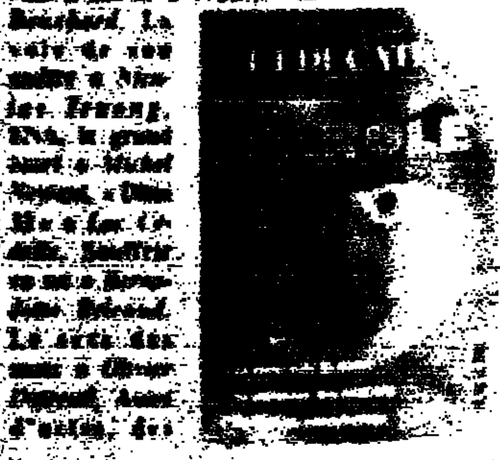
• *Julia Kristeva*, La passion de dire • *Sylvain Auroux*, Je comprendre vous • *Françoise Atlani*, Phonétiquement correct – Entretien avec Ivan Fonagy • *Nicolas Truong/Marc Dupuis*, L'éthique du verbe – Entretien avec le philosophe Paul Ricœur • *Alain Rey*, Le « vécu » ambigu du langage • *Patrick Champagne*, Communication, piège à « con » • *Alain Garrigou*, Qui ne dit mot consent • *Joëlle Gardes-Tamine*, La règle libératrice • *Roger Pol-Droit*, La voix à suivre • *Francis Marmande*, L'air du temps • *Pascal Bouchard*, La voix de son maître • *Nicolas Truong*, ENA, le grand écart • *Michel Neyraut*, « Dites 33 » • *Luc Cédelle*, Souffrir en soi • *Bernadette Bricoud*, Le sexe des mots • *Olivier Dutreuil*, Assez d'actes, des mots • *Philippe-Jean Catinchi*, La loi du silence • *Philippe Breton*, Des promesses, toujours des promesses • *Marc Fumaroli*, Mots en fête... • *Pierre Boncenne*, Jean Lebrun, le moine ironique de France-Culture ...

L'ÉDUCATION PAROLE

UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR

Et aussi :
• *Michel Serres*, L'émergence de grands récits • *Jean-Michel Gaillard*, Le baccalauréat : entre ambitions et illusions • *Hervé Hamon*, Lettre ouverte à ceux qui se taisent • *Macha Séry*, Le renouveau du conte • Le militantisme en débat, avec *Christophe Aguiton*, *Dan Franck* et *Albert Jacquard*...

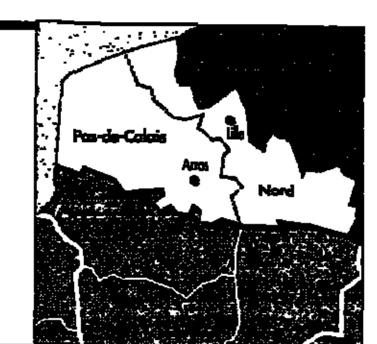
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



NORD-PAS-DE-CALAIS

(38 sièges)

Prés. 1995 : Jospin, 55,08.



Le renouvellement de la gauche est sensible dans cette région où elle retrouve sa situation dominante d'avant 1993 : trois femmes socialistes sont élues dans le Nord, avec pour chef de file Martine Aubry près de Lille, et une dans le Pas-de-Calais ; un candidat des Verts, Guy Hascoët, vient colorer la représentation du département le plus peuplé de France. Ces nouveaux visages côtoieront ceux des caciques de gauche, tels Michel *Delebarre ou Jean Le Garrec qui, dans le Nord,* avaient fait les frais de la vague bleue de 1993, Jean-Pierre Kucheida ou Dominique Dupilet, réélus dans le Pas-de-Calais.

Le reflux du RPR est aussi impressionnant que l'avait été sa progression en 1993.

NORD (24)

Réélus : **Bernard Derosier, PS (2e) ; Marc-Philippe Daubresse, UDF-FD (4e) ; Thierry Lazaro, RPR (6e) ; Patrick Delnatte, RPR (9e) ; Georges Hage, PC (16e) ; Alain Bocquet, PC (20e) ; Jean-Louis Borloo, div. d. (21e) ; Christian Bataille, PS (22e) ; Jean-Claude Decagny, UDF-FD (23e).**

Élus : **Bernard Roman, PS (1re) ; Alain Cacheux, PS (3e) ; Martine Aubry, PS (5e) ; Guy Hascoët, Verts (7e) ; Dominique Baert, PS (8e) ; Jean-Pierre Balduyck, PS (10e) ; Yves Durand, PS (11e) ; Jean Le Garrec, PS (12e) ; Michel Delebarre, PS (13e) ; Monique Denise, PS (14e) ; Jean Delobel, PS (15e) ; Marc Dolez, PS (17e) ; Brigitte Douay, PS (18e) ; Patrick Leroy, PC (19e) ; Marcel Dehoux, PS (24e).**

■ Avec quinze sièges sur vingt-quatre, le PS atteint un score qu'il n'avait jamais connu jusqu'alors : il conserve les trois sièges qu'il avait sauvés en 1993 et en gagne douze autres. Les victoires socialistes sont signées notamment de Bernard Roman, qui récupère Lille-Sud, l'ancienne circonscription de Pierre Mauroy ; de Martine Aubry à Haubourdin, Seclin ; de Jean Le Garrec, à Dunkerque-Ouest, et de Michel Delebarre, à Dunkerque-Est. Des fiefs qui paraissaient imprenables reviennent au PS avec la chute bien imprévue de Claude Dhinnin (RPR), à Lille-Centre et Nord, la défaite de Gérard Vignoble (UDF-FD) à Roubaix-Ouest, l'échec de François-Xavier Villain (div. d.) à Cambrai au profit de Brigitte Douay (PS), ancienne collaboratrice de Pierre Mauroy à Matignon. Les deux circonscriptions des Flandres, terre traditionnelle de droite où les sortants ne se représentaient pas, basculent à gauche. Le Nord envoie aussi à l'Assemblée nationale un Vert soutenu par le PS : Guy Hascoët représentera la circonscription de Jules Guesde et de Jean Lebas, Roubaix-Est. Le PC, sans surprise, conserve ses trois sièges. La gauche obtient ainsi un total de dix-neuf sièges.

A droite, la défaite est rude, voire cuisante pour le RPR, vainqueur du scrutin de 1993 et qui ne sauve que deux sortants sur dix, dont l'un d'extrême justesse à Pont-à-Marcq. Quant au FN, il ne réussit pas à transformer en sièges ses scores *importants du premier tour.*

Sortants : Jacques Richir, UDF-FD, suppléant de Colette Codaccioni, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme Codaccioni ; Bernard Derosier, PS ; Claude Dhinnin, RPR ; Marc-Philippe Daubresse, UDF-FD ; Bernard Davoine, PS, se représente comme suppléant de Martine Aubry, PS ; Thierry Lazaro, RPR ; Michel Ghysel, RPR ; Gérard Vignoble, UDF-FD ; Patrick Delnatte, RPR, devenu député le 14 septembre 1994, après le décès de Serge Charles, RPR ; Christian Vanneste, RPR ; Michel Dessaint, UDF-FD, suppléant de Françoise Hostalier, UDF-PPDF, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, n.s.r.p. ; Régis Fauchois, div. g. ; Emmanuel Dewees, *RPR ; Gabriel Deblock, RPR,* n.s.r.p. ; Marie-Fanny Gournay, RPR, n.s.r.p. ; Georges Hage, PC ; Jacques Vernier, RPR ; Claude Pringale, RPR, se représente comme suppléant de François Villain, RPR ; René Carpentier, PC, décédé ; Alain Bocquet, PC ; Jean-Louis Borloo, div. d. ; Christian Bataille, PS ; Jean-Claude Decagny, UDF-FD ; Alain Poyart, RPR.

1re - Lille Sud

L., 56 038; V., 35 159; A., 37,25
B. et N., 1 916; E., 33 243.

Élu : Bernard Roman, PS, c.g., adj. m. de Lille, 19 415 (58,40).

Colette Codaccioni, RPR, a.min., a.d., c.g., c.m. de Faches-Thumesnil, 13 828 (41,59).

1er tour : A., 40,78 ; E., 32 022. Roman, PS, 11 699 (36,53) ; Codaccioni, RPR, 8 511 (26,57) ; Coolzaet, FN, 5 050 (15,77) ; Hénaut, PC, 2 108 (6,58) ; Penez, Verts, 1 393 (4,35) ; Baudrin, LO, 1 179 (3,68) ; Mirabel, LDI-MPF, 702 (2,19) ; Salfi, GE, 488 (1,52) ; Labis, NE, 457 (1,42) ; Mercier, AREV, 282 (0,88) ; Demey, PNR, 153 (0,47).

Lég. 1993 : A., 33,06. Codaccioni, RPR, 17 096 (50,86) ; Roman, PS, 16 514 (49,13).

Prés. 1995 : A., 27,03. Jospin, 21 240 (54,28).

2e - Lille Est, Villeneuve-d'Ascq

L., 67 864; V., 45 690; A., 32,67
B. et N., 2 886; E., 42 804.

Réélu : Bernard Derosier, PS, c.g., m. d'Hellemmes, 27 268 (63,70).

Dominique Rosselle, RPR, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 15 536 (36,29).

1er tour : A., 34,46 ; E., 42 734. Derosier, PS, 15 497 (36,26) ; Rosselle, RPR, 8 608 (20,14) ; Bernard, FN, 6 605 (15,45) ; de Grève, PC, 3 715 (8,69) ; Boury, LO, 1 906 (4,46) ; Marmier, EC, 1 814 (4,24) ; Lamon, LDI-CNIP, 915 (2,14) ; Breton, div., 742 (1,73) ; Flahaut, NE, 663 (1,55) ; Ovan, GE, 610 (1,42) ; Alis, 4J, 596 (1,39) ; Nordez, LCR, 549 (1,28) ; Charbaut, Verts, 514 (1,20).

Lég. 1993 : A., 33,45. Derosier, PS, 21 839 (51,12) ; Degraeve, UDF-PR, 20 880 (48,87).

Prés. 1995 : A., 22,78. Jospin, 29 077 (58,33).

3e - Lille Centre, Nord

L., 57 537; V., 36 553; A., 36,47
B. et N., 1 982; E., 34 571.

Élu : Alain Cacheux, PS, c.r., adj. m. de Lille, 17 436 (50,43).

Claude Dhinnin, RPR, d.s., m. de La Madeleine, 17 135 (49,56).

1er tour : A., 40,37 ; E., 33 063. Dhinnin, RPR, 10 692 (32,33) ; *Cacheux, PS, 8 527 (25,79) ;* Castermans, FN, 5 360 (16,21) ; Delacroix, PC, 2 617 (7,91) ; Plancke, Verts, 1 964 (5,94) ; Bouche, LDI-MPF, 953 (2,88) ; Bauin, GE, 687 (2,07) ; Donne, PT, 588 (1,77) ; Laude, 4J, 586 (1,77) ; Fachetti, NE, 557 (1,68) ; Gérardin, LCR, 532 (1,60).

Lég. 1993 : A., 38,37. Dhinnin, RPR, 19 789 (61,69) ; Besson, PS, 12 285 (38,30).

Prés. 1995 : A., 25,36. Chirac, 21 493 (52,66).

4e - Lille Ouest

L., 65 602; V., 45 640; A., 30,42
B. et N., 2 425; E., 43 215.

Réélu : Marc-Philippe Daubresse, UDF-FD, m. de Lambersart, 23 351 (54,03).

Thérèse Loridan, PS, adj. m. de Saint André, 19 864 (45,96).

1er tour : A., 32,47 ; E., 42 302. Daubresse, UDF-FD, 15 544 (36,74) ; Loridan, PS, 10 302 (24,35) ; Alexandre, FN, 6 888 (16,28) ; Renard, PC, 3 876 (9,16) ; Vandewoestyne, LDI-CNIP, 1 245 (2,94) ; Loubry, Verts, 1 179 (2,78) ; Knecht, GE, 1 092 (2,58) ; Deleplanque, 4J, 716 (1,69) ; Peyrot, NE, 624 (1,47) ; Ducamp-Lajournade, MDC, 503 (1,18) ; Quehen-Bobin, div., 333 (0,78).

Lég. 1993 : A., 35,81. Daubresse, UDF-CDS, 26 931 (73,97) ; Alexandre, FN, 9 477 (26,03).

Prés. 1995 : A., 22,15. Chirac, 26 506 (54,83).

5e - Haubourdin, Seclin

L., 79 755; V., 57 343; A., 28,10
B. et N., 3 936; E., 53 407.

Élue : Martine Aubry, PS, a.min., adj. m. de Lille, 32 475 (60,80).

Jacques Donnay, RPR, d.e., pr. c.g., 20 932 (39,19).

1er tour : A., 28,91 ; E., 54 051. Aubry, PS, 18 751 (34,69) ; Donnay, RPR, 12 208 (22,58) ; Bourrez, FN, 9 751 (18,04) ; Willem, PC, 6 816 (12,61) ; Debliqui, LO, 1 769 (3,27) ; Gil, Verts, 1 286 (2,37) ; Pote, NE, 955 (1,76) ; Bathiat, LDI-MPF, 854 (1,58) ; Delrue, MEI, 597 (1,10) ; Delayen, div. g., 440 (0,81) ; Beldjilali, GE, 354 (0,65) ; Delforge, div. d., 270 (0,50).

Lég. 1993 : A., 30,57. Davoine, PS, 25 003 (50,14) ; Deraedt, RPR, 24 863 (49,86).

Prés. 1995 : A., 20,57. Jospin, 32 725 (55,40).

6e - Pont-à-Marcq

L., 70 843; V., 54 988; A., 22,38
B. et N., 3 067; E., 51 921.

Réélu : Thierry Lazaro, RPR, c.g., c.m. de Phalempin, 26 013 (50,10).

Dominique Bailly, PS, 25 908 (49,89).

1er tour : A., 25,08 ; E., 50 275. Lazaro, RPR, 16 422 (32,66) ; Bailly, PS, 13 776 (27,40) ; Grenier, FN, 7 535 (14,98) ; Roillet, PC, 4 576 (9,10) ; Faber-Rossi, Verts, 1 983 (3,94) ; de Villepoix, LDI-MPF, 1 915 (3,80) ; Colin, NE, 1 036 (2,06) ; Viegue, 4J, 1 019 (2,02) ; Lemaire, MEI, *916 (1,82) ; Pineau, LCR, 803 (1,59) ;* Somerlinck, PNR, 294 (0,58).

Lég. 1993 : A., 24,92. Lazaro, RPR, 27 968 (59,13) ; Bailly, PS, 19 327 (40,86).

Prés. 1995 : A., 15,56. Chirac, 29 016 (51,67).

7e - Roubaix Est

L., 66 443; V., 46 452; A., 30,08
B. et N., 1 332; E., 45 120.

Élu : Guy Hascoët, Verts, c.r., 21 090 (46,74).

Michel Ghysel, RPR, d.s., c.g., 15 288 (33,88); Philippe Guérard, FN, 8 742 (19,37).

1er tour : A., 34,93 ; E., 41 187. Hascoët, Verts, 12 467 (30,26) ; Ghysel, RPR, 10 127 (24,58) ; Guérard, FN, 9 809 (23,81) ; Maes, MDC, 2 460 (5,97) ; Cecon, LO, 1 664 (4,04) ; Carlier, GE, 1 170 (2,84) ; Vanhoutte, NE, 813 (1,97) ; Dauphin, div. d., 811 (1,96) ; Rokia, div. g., 589 *(1,43) ; Playoust, LDI-CNIP, 536 (1,30) ;* Caron, div. d., 353 (0,85) ; Gourmelon, PNR, 191 (0,46) ; Selosse, PLN, 107 (0,26) ; Taffin, PPL, 90 (0,21).

Lég. 1993 : A., 30,71. Ghysel, RPR, 17 809 (40,35) ; Carton, PS, 15 312 (34,69) ; Ceyrac, FN, 11 007 (24,94).

Prés. 1995 : A., 23,98. Jospin, 25 569 (53,63).

8e - Roubaix Ouest

L., 66 909; V., 44 866; A., 32,94
B. et N., 1 144; E., 43 722.

Élu : Dominique Baert, PS, c.m. de Wattrelos, 19 048 (43,56).

Gérard Vignoble, UDF-FD, d.s., m. de Wasquehal, 16 970 (38,81); Carl Lang, FN, d.e., c.r., c.m. de Lille, 7 704 (17,62).

1er tour : A., 37,83 ; E., 39 886. Vignoble, UDF-FD, 11 619 (29,13) ; Baert, PS, 9 845 (24,68) ; Lang, FN, 8 863 (22,22) ; Thilliez, PC, 2 456 (6,15) ; Dubrul, LO, 1 430 (3,58) ; Chahine, LDI-CNIP, 1 131 (2,83) ; Pertel, GE, 1 000 (2,50) ; Haddouche, IR, 889 (2,22) ; Mortal, LCR, 820 (2,05) ; Bouillon, NE, 574 (1,43) ; Droulez, MEI, 513 (1,28) ; Habbas, div. g., 455 (1,14) ; Detournay, div. d., 291 (0,73).

Lég. 1993 : A., 36,88. Vignoble, UDF-CDS, 25 936 (68,30) ; Gendron, FN, 12 036 (31,69).

Prés. 1995 : A., 26,75. Jospin, 24 745 (53,72).

9e - Marcq-en-Barœul

L., 64 330; V., 42 540; A., 33,87
B. et N., 2 096; E., 40 444.

Réélu : Patrick Delnatte, RPR, c.g., c.m. de Tourcoing, 25 814 (63,82).

Colette Huvenne, PRS, adj. m. de Tourcoing, 14 630 (36,17).

1er tour : A., 35,10 ; E., 40 082. Delnatte, RPR, 17 099 (42,66) ; Huvenne, PRS, 9 428 (23,52) ; Ximenes, FN, 7 598 (18,95) ; Bourgois, LDI-MPF, 1 982 (4,94) ; Forest, GE, 1 479 (3,69) ; Le*mai, UDF-PPDF diss., 959 (2,39) ;* Wozniak, NE, 915 (2,28) ; Desoutter, 4J, 611 (1,52) ; Dumoustier, PC, 11 (0,02).

Prés. 1995 : A., 24,19. Chirac, 30 107 (65,25).

10e - Tourcoing Nord

L., 70 855; V., 50 893; A., 28,17
B. et N., 1 559; E., 49 334.

Élu : Jean-Pierre Balduyck, PS, a.d., m. de Tourcoing, 20 991 (42,54).

Christian Vanneste, RPR, d.s., c.r., c.m. de Tourcoing, 18 733 (37,97); Christian Baeckeroot, FN, a.d., c.m. de Tourcoing, 9 610 (19,47).

1er tour : A., 32,55 ; E., 45 705. Balduyck, PS, 13 532 (29,60) ; Vanneste, RPR, 12 194 (26,68) ; Baeckeroot, FN, 11 496 (25,15) ; de Clec-Danel, PC, 2 750 (6,01) ; Vargiu, LO, 1 380 (3,01) ; Beeusaert, GE, 1 260 (2,75) ; Desrumaux, LDI-CNIP, 1 061 (2,32) ; Hagard, NE, 946 (2,07) ; Zighem, div. g., 522 (1,14) ; Bouchery, 4J, 469 (1,02) ; *Giot, div. d., 95 (0,20).*

Lég. 1993 : A., 28,05. Vanneste, RPR, 18 578 (38,60) ; Balduyck, PS, 16 372 (34,01) ; Baeckeroot, FN, 13 178 (27,38).

Prés. 1995 : A., 23,56. Chirac, 25 539 (51,15).

11e - Armentières

L., 80 294; V., 58 347; A., 27,33
B. et N., 3 775; E., 54 572.

Élu : Yves Durand, PS, a.d., c.g., m. de Lomme, 32 260 (59,11).

Françoise Hostalier, UDF-PPDF, a.min., a.d., c.m. d'Armentières, 22 312 (40,88).

1er tour : A., 28,13 ; E., 55 148. Durand, PS, 18 896 (34,26) ; Hostalier, UDF-PPDF, 12 804 (23,21) ; Gannat, FN, 9 770 (17,71) ; Bocquet, PC, 5 456 (9,89) ; Bernier, LDI-MPF, 1 861 (3,37) ; Sénéchal, LO, 1 712 (3,10) ; Maniez, Verts, 1 534 (2,78) ; Montagne, NE, 946 (1,71) ; Genelle, div., 908 (1,64) ; Speziari, 4J, 702 (1,27) ; Lemaire, MEI, 559 (1,01).

Lég. 1993 : A., 27,66. Hostalier, UDF-PR, 27 015 (51,24) ; Durand, PS, 25 707 (48,76).

Prés. 1995 : A., 20,75. Jospin, 31 921 (54,00).

12e - Dunkerque Ouest

L., 67 333; V., 48 582; A., 27,84
B. et N., 4 759; E., 43 823.

Élu : Jean Le Garrec, PS, a.min., a.d., c.r., 28 158 (64,25).

Patrick Lorant, FN, 15 665 (35,74).

1er tour : A., 28,76 ; E., 45 392. Le Garrec, PS, 10 782 (23,75) ; Lorant, FN, 10 342 (22,78) ; Hutin, div. d., 8 192 (18,04) ; Faucholt, div. g., 6 047 (13,32) ; Liennart, PC, 3 739 (8,23) ; Wailly, LO, 2 396 (5,27) ; Dusart, LDI-MPF, 967 (2,13) ; Moret, EC, 900 (1,98) ; Castelain, NE, 594 (1,30) ; Romano, GE, 522 (1,15) ; Dubois, MEI, 475 (1,04) ; de Veylder, Verts, 436 (0,96).

Lég. 1993 : A., 27,91. Fauchois, div. g., 29 212 (67,20) ; Delebarre, PS, 14 254 (32,79).

Prés. 1995 : A., 20,63. Jospin, 30 878 (62,91).

13e - Dunkerque Est

L., 64 454; V., 45 505; A., 29,39
B. et N., 2 865; E., 42 640.

Élu : Michel Delebarre, PS, a.min., a.d., c.r., m. de Dunkerque, 24 262 (56,89).

Emmanuel Dewees, RPR, d.s., c.g., c.m. de Dunkerque, 18 378 (43,10).

1er tour : A., 32,07 ; E., 41 839. Delebarre, PS, 15 731 (37,59) ; Dewees, RPR, 10 653 (25,46) ; *Eymery, FN, 7 329 (17,51) ; Miroux, PC, 2 038* (4,87) ; Lefèvre, Verts, 1 353 (3,23) ; de Miribel, LDI-CNIP, 1 210 (2,89) ; Volant, LO, 1 183 (2,82) ; Darbes, GE, 708 (1,69) ; Lenglet, NE, 637 (1,52) ; Fossaert, LCR, 386 (0,92) ; Schein, PT, 305 (0,72) ; Joseph, PPL, 165 (0,39) ; Delbecq, div. d., 141 (0,33).

Lég. 1993 : A., 29,66. Dewees, RPR, 24 638 (60,00) ; Delattre, PS, 16 422 (39,99).

Prés. 1995 : A., 21,70. Jospin, 24 103 (50,94).

14e - Bourbourg

L., 66 931; V., 53 037; A., 20,75
B. et N., 3 343; E., 49 694.

Élue : Monique Denise, PS, c.r., adj. m. de Dunkerque, 25 090 (50,48).

Jean-Pierre Decool, RPR, c.g., m. de Brouckerque, 24 604 (49,51).

1er tour : A., 23,84 ; E., 47 638. Decool, RPR, 16 712 (35,08) ; Denise, PS, 14 487 (30,41) ; Le Floch, FN, 7 266 (15,25) ; Dochez, PC, 2 783 (5,84) ; Tredez, Verts, 1 887 (3,96) ; Peene, div. d., 1 816 (3,81) ; Roseau, NE, 925 (1,94) ; Jonckheere, MDC, 889 (1,86) ; Westelynck, GE, 873 (1,83).

Lég. 1993 : A., 21,96. Deblock, CNI, 29 231 (62,89) ; Le Garrec, PS, 17 247 (37,10).

Prés. 1995 : A., 14,34. Chirac, 27 568 (51,16).

15e - Bailleul, Hazebrouck

L., 66 497; V., 51 402; A., 22,70
B. et N., 3 461; E., 47 941.

Élu : Jean Delobel, PS, c.g., m. de Bailleul, 25 952 (54,13).

Paul Blondel, div. d., c.g., m. d'Hazebrouck, 21 989 (45,86).

1er tour : A., 25,46 ; E., 46 506. Delobel, PS, 13 438 (28,89) ; Blondel, div. d., 13 269 (28,53) ; Maes, FN, 6 463 (13,89) ; Pocholle, PC, 4 465 (9,60) ; Defebvre, div. g., 3 040 (6,53) ; Masson, LDI-MPF, 2 383 (5,12) ; Chambaut, GE, 1 420 (3,05) ; Vanhoutte, NE, 1 020 (2,19) ; Dubois, écol., 1 008 (2,16).

Lég. 1993 : A., 24,36. Gournay, RPR, 25 211 (55,50) ; Delobel, PS, 20 213 (44,49).

Prés. 1995 : A., 16,60. Jospin, 26 860 (51,76).

16e - Marchiennes

L., 76 705; V., 45 270; A., 40,98
B. et N., 12 168; E., 33 102.

Réélu : Georges Hage, PC, 33 102 (100,00).

1er tour : A., 27,41 ; E., 53 083. Hage, PC, 20 013 (37,70) ; Marquaille, PS, 9 859 (18,57) ; Gamblez, FN, 7 025 (13,23) ; Vanandreweldt, UDF diss., 6 972 (13,02) ; Gaillot, RPR, 4 089 (7,70) ; Viguie, LO, 1 773 (3,34) ; Bernard, Verts, 1 487 (2,80) ; Pottier, NE, 1 068 (2,01) ; Sniadach, LDI-CNIP, 857 (1,61).

Lég. 1993 : A., 28,50. Hage, PC, 30 845 (60,54) ; Vanandreweldt, UPF, 20 097 (39,45).

Prés. 1995 : A., 19,68. Jospin, 38 121 (65,65).

17e - Douai

L., 71 593; V., 51 446; A., 28,14
B. et N., 2 010; E., 49 436.

Élu : Marc Dolez, PS, a.d., c.r., c.m. de Douai, 29 437 (59,54).

Jacques Vernier, RPR, d.s., m. de Douai, 19 999 (40,45).

1er tour : A., 30,74 ; E., 47 812. Dolez, PS, 15 029 (31,43) ; Vernier, RPR, 13 702 (28,65) ; Lefebvre, PC, 7 673 (16,04) ; Lamare, FN, 6 677 (13,96) ; Marie, LO, 1 296 (2,71) ; Pirierros, Verts, 1 027 (2,14) ; Sergent, LDI-CNIP, 794 (1,66) ; Campari, GE, 695 (1,45) ; Makala, 4J, 462 (0,96) ; Duquesne, MEI, 255 (0,53) ; Versini, PNR, 202 (0,42).

Lég. 1993 : A., 29,99. Vernier, RPR, 24 114 (50,34) ; Dolez, PS, 23 780 (49,65).

Prés. 1995 : A., 22,35. Jospin, 30 289 (56,65).

18e - Cambrai

L., 75 767; V., 57 812; A., 23,69
B. et N., 3 425; E., 54 387.

Élue : Brigitte Douay, PS, 28 123 (51,70).

François-Xavier Villain, div. d., c.g., m. de Cambrai, 26 264 (48,29).

1er tour : A., 26,56 ; E., 52 562. Villain, div. d., 16 224 (30,86) ; Douay, PS, 12 873 (24,49) ; Ponthieux, FN, 8 617 (16,39) ; Dessaint, PC, 7 252 (13,79) ; *Doise, div. d., 2 563 (4,87) ;* Cuvillier, Verts, 1 908 (3,63) ; Cambier, LDI-MPF, 1 110 (2,11) ; Mamane, NE, 874 (1,66) ; Sailly, div. d., 616 (1,17) ; Sartiaux, MDC, 525 (0,99).

Lég. 1993 : A., 24,35. Pringalle, RPR, 29 490 (55,36) ; Warin, PS, 23 779 (44,63).

Prés. 1995 : A., 16,70. Jospin, 31 142 (51,84).

19e - Valenciennes Sud

L., 75 851; V., 43 975; A., 42,02
B. et N., 12 400; E., 31 575.

Élu : Patrick Leroy, PC, c.g., adj. m. de Demain, 31 575 (100,00).

1er tour : A., 27,90 ; E., 52 202. Leroy, PC, 17 340 (33,21) ; François, PS, 11 607 (22,23) ; Thomes, FN, 9 208 (17,63) ; Godin, RPR, 7 778 (14,90) ; Dubois, LO, 2 001 (3,83) ; Nenert, LDI-MPF, 1 153 (2,20) ; Dejaeghere, NE, 912 (1,74) ; Moreau, EC, 896 (1,71) ; Traballoni, GE, 799 (1,53) ; Zarembski, div. g., 508 (0,97).

Lég. 1993 : A., 30,13. Carpentier, PC, 30 090 (61,04) ; Godin, RPR, 19 199 (38,95).

Prés. 1995 : A., 20,31. Jospin, 37 437 (65,44).

20e - Saint-Amand-les-Eaux

L., 77 319; V., 52 763; A., 31,75
B. et N., 5 836; E., 46 927.

Réélu : Alain Bocquet, PC, c.r., m. de Saint-Amand-les-Eaux, 32 535 (69,33).

Michelle Béal, FN, 14 392 (30,66).

1er tour : A., 30,20 ; E., 51 654. Bocquet, PC, 21 228 (41,09) ; Béal, FN, 10 442 (20,21) ; Cochy, PS, 7 242 (14,02) ; Massart, UDF-rad., 7 013 (13,57) ; Atzori, GE, 1 351 (2,61) ; Lecesne, LO, 1 314 (2,54) ; Bénit, LDI-MPF, 1 118 (2,16) ; Bernard, NE, 979 (1,89) ; Bardiaux, MDR, 967 (1,87).

Lég. 1993 : A., 30,67. Bocquet, PC, 28 792 (57,00) ; Larcanché, UDF-PSD, 21 720 (43,00).

Prés. 1995 : A., 22,66. Jospin, 34 012 (60,70).

21e - Valenciennes

L., 74 292; V., 52 229; A., 29,69
B. et N., 2 553; E., 49 676.

Réélu : Jean-Louis Borloo, div. d., m. de Valenciennes, 26 199 (52,73).

Fabien Thiémé, PC, a.d., c.m. de Marly, 23 477 (47,26).

1er tour : A., 30,84 ; E., 49 667. Borloo, div. d., 17 019 (34,26) ; Thiémé, PC, 11 154 (22,45) ; Slabolepszy, FN, 7 879 (15,86) ; Frimat, PS, 7 230 (14,55) ; Duée, RPR diss., 2 136 (4,30) ; Esmans, LO, 1 167 (2,35) ; Deruche, EC, 1 078 (2,17) ; Raymond, LDI-MPF, 888 (1,78) ; Martin, NE, 778 (1,56) ; Borgogno, MDC, 338 (0,68).

Lég. 1993 : A., 30,40. Borloo, div. d., 31 622 (63,07) ; Thiémé, PC, 18 514 (36,92).

Prés. 1995 : A., 21,86. Jospin, 29 415 (53,40).

22e - Le Quesnoy

L., 72 487; V., 55 422; A., 23,54
B. et N., 3 489; E., 51 933.

Réélu : Christian Bataille, PS, c.r., m. de Rieux-en-Cambrésis, 32 784 (63,12).

Jean-Marie Lemaire, div. d., c.g., m. de Fontaine-au-Pire, 19 149 (36,87).

1er tour : A., 24,80 ; E., 51 923. Bataille, PS, 16 456 (31,69) ; Baudoux, PC, 10 804 (20,80) ; *Lemaire, div. d., 10 650 (20,51) ; Duhamel, FN,* 8 003 (15,41) ; Leblanc, LDI-MPF, 2 473 (4,76) ; El Marbati, LO, 1 133 (2,18) ; Malpaux, Verts, 882 (1,69) ; Trapon, GE, 870 (1,67) ; Hemoult, NE, 652 (1,25).

Lég. 1993 : A., 24,05. Bataille, PS, 25 671 (50,62) ; Machepy, UDF-PSD, 25 036 (49,37).

Prés. 1995 : A., 15,93. Jospin, 33 057 (57,22).

23e - Maubeuge

L., 65 076; V., 44 038; A., 32,32
B. et N., 5 372; E., 38 666.

Réélu : Jean-Claude Decagny, UDF-FD, m. de Maubeuge, 23 185 (59,96).

Claude Deresnes, FN, c.r., 15 481 (40,03).

1er tour : A., 31,37 ; E., 42 828. Deresnes, FN, 11 091 (25,89) ; Decagny, UDF-FD, 9 492 (22,16) ; Mattighello, PC, 6 125 (14,30) ; Bard, PS, 6 061 (14,15) ; Battist, PS diss., 4 604 (10,75) ; Dupont, LO, 1 280 (2,98) ; Degardin, LDI-CNIP, 1 274 (2,97) ; Thiriaux, div. d., 1 078 (2,51) ; Leroy, NE, 934 (2,18) ; Pulpito, MEI, 850 (1,98) ; Gayot, ext. d., 20 (0,04) ; Achour, div. d., 19 (0,04).

Lég. 1993 : A., 29,96. Decagny, UDF-PSD, 19 481 (43,32) ; Jarosz, PC, 15 614 (34,72) ; Deresnes, FN, 9 870 (21,95).

Prés. 1995 : A., 23,57. Jospin, 24 381 (51,48).

24e - Avesnes-sur-Helpe

L., 63 254; V., 46 431; A., 26,59
B. et N., 3 111; E., 43 320.

Élu : Marcel Dehoux, PS, a.d., c.g., m. de Wiegnehies, 25 341 (58,49).

Alain Poyart, RPR, d.s., c.g., m. d'Avesnes-sur-Helpe, 17 979 (41,50).

1er tour : A., 28,95 ; E., 42 807. Dehoux, PS, 12 114 (28,29) ; Poyart, RPR, 9 360 (21,86) ; Wilmotte, div. d., 6 614 (15,45) ; Berthéaux, PC, 6 091 (14,22) ; Zanardi, FN, 5 372 (12,54) ; Coumut, LO, 1 328 (3,10) ; Ramondou, Verts, 772 (1,80) ; Lefèvre, NE, 560 (1,30) ; Dubois, GE, 551 (1,28) ; Zeggai, ext. d., 45 (0,10).

Lég. 1993 : A., 26,35. Poyart, RPR, 23 954 (54,26) ; Dehoux, PS, 20 193 (45,74).

Prés. 1995 : A., 19,58. Jospin, 24 671 (51,01).

PAS-DE-CALAIS (14)

Réélus : Jean-Pierre Defontaine, PRS (1re) ; Léonce Deprez, UDF-FD (4e) ; Dominique Dupilet, PS (6e) ; Bernard Seux, PS (9e) ; Serge Janquin, PS (10e) ; Jean-Pierre Kucheida, PS (12e) ; Jean-Claude Bois, PS (13e).

Élus : Catherine Génisson, PS (2e) ; Philippe Vasseur, UDF-PR (3e) ; Guy Lengagne, PS diss. (5e) ; André Capet, PS (7e) ; Michel Lefait, PS (8e) ; Marcel Cabiddu, PS (11e) ; Albert Facon, PS (14e).

■ L'année 1993 est effacée : à un siège près, celui récupéré par Guy Lengagne (socialiste dissident) à Boulogne-sur-Mer-Sud, le Pas-de-Calais retrouve la situation de 1988.

Le RPR perd ses deux seuls élus, Jean-*Jacques Delvaux, à Saint-Omer,* et Claude Demassieux, à Calais. L'UDF en conserve deux sur quatre. Philippe Vasseur est réélu à Saint-Pol-sur-Ternoise (mais au second tour, avec seulement 53,43 % des voix, contre 54,20 % en 1993 dès le premier tour), et Léonce Deprez à Montreuil, sur la côte d'Opale, où il est sauvé par Le Touquet, qui a accordé 77,95 % de ses suffrages au maire qu'elle avait congédié en 1995. Les deux autres élus UDF de 1993, Jean-Pierre Pont, à Boulogne-sur-Mer, et Charles Gheerbrant à Arras, sont battus par des socialistes.

A gauche, outre les victoires d'André Capet à Calais et de Michel Lefait à Saint-Omer, remportées sur des sortants RPR, le succès d'une femme, Catherine Génisson, marque la « cuvée » 1997 : à Arras, après une « primaire » réussie contre le MDC, elle ramène la circonscription de Guy Mollet à gauche. Dans le bassin minier, quatre députés socialistes étaient seuls en lice. A Hénin-Beaumont, Albert Facon retrouve son siège perdu en 1993 en battant Jean Urbaniak (divers droite), victime d'une « triangulaire » imposée par le candidat du Front national, Steeve Briois. Sur le littoral, à Boulogne-sur-Mer-Nord, le socialiste Dominique Dupilet est réélu.

Sortants : Jean-Pierre Defontaine, PRS ; Charles Gheerbrant, UDF-FD ; Brigitte de Prémont, RPR, suppléante de Philippe Vasseur, UDF-PR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se *représente comme suppléant de* M. Vasseur ; Léonce Deprez, UDF-FD ; Jean-Pierre Pont, UDF-FD ; Dominique Dupilet, PS ; Claude Demassieux, RPR ; Jean-Jacques Delvaux, RPR ; Bernard Seux, PS, élu le 19 mai 1995, en remplacement de Jacques Mellick, PS, démissionnaire ; Serge Janquin, PS ; Rémy Auchedé, PC ; Jean-Pierre Kucheida, PS ; Jean-Claude Bois, PS ; Jean Urbaniak, div. d.

1re - Arras Ouest, Sud

L., 75 428; V., 58 488; A., 22,45
B. et N., 3 978; E., 54 510.

Réélu : Jean-Pierre Defontaine, PRS, c.r., c.m. d'Arras, 32 930 (60,41).

Jean-Marie Prestaux, RPR, adj. m. d'Arras, 21 580 (39,58).

1er tour : A., 23,76 ; E., 54 229. Defontaine, PRS, 21 438 (39,53) ; Prestaux, RPR, 11 566 (21,32) ; Heaulme, FN, 7 061 (13,02) ; Capron, PC, 3 952 (7,28) ; Pavy, div. d., 3 282 (6,05) ; Lamoril, LDI-MPF, 2 382 (4,39) ; Flautre, Verts, 2 322 (4,28) ; Lescouf, écol., 1 213 (2,23) ; Pero, 4J, 898 (1,65) ; Hanot, PLN, 115 (0,21).

Lég. 1993 : A., 22,02. Defontaine, MRG, 28 448 (52,68) ; Weppe, RPR, 25 544 (47,31).

Prés. 1995 : A., 14,19. Jospin, 31 698 (51,71).

2e - Arras Nord

L., 70 318; V., 55 021; A., 21,75
B. et N., 3 484; E., 51 537.

Élue : Catherine Génisson, PS, c.m. d'Arras, 29 321 (56,89).

Charles Gheerbrant, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Nicolas-les-Arras, 22 216 (43,10).

1er tour : A., 23,26 ; E., 51 077. Gheerbrant, UDF-FD, 13 480 (26,39) ; Génisson, PS, 13 115 (25,67) ; Alexandre, MDC, 11 844 (23,18) ; Lherbier, FN, 7 344 (14,37) ; Pennequin, EC, 3 565 (6,98) ; Lamiet, LDI-MPF, 1 729 (3,38).

Lég. 1993 : A., 23,43. Gheerbrandt, UPF, 25 704 (52,89) ; Alexandre, PS, 22 889 (47,10).

Prés. 1995 : A., 15,13. Jospin, 29 996 (53,43).

3e - Saint-Pol-sur-Ternoise

L., 69 098; V., 58 659; A., 15,10
B. et N., 2 246; E., 56 413.

Élu : Philippe Vasseur, UDF-PR, min., c.r., m. de Saint-Pol-Ternoise, 30 141 (53,42).

Jean-Claude Leroy, PS, c.g., m. de Lumbres, 26 272 (46,57).

1er tour : A., 15,99 ; E., 55 692. Vasseur, UDF-PR, 25 954 (46,60) ; Leroy, PS, 19 182 (34,44) ; d'Hollander, FN, 4 586 (8,23) ; Libert, PC, 3 641 (6,53) ; Delecroix, Verts, 1 341 (2,40) ; Hibon, GE, 988 (1,77).

Prés. 1995 : A., 10,23. Chirac, 31 207 (52,38).

4e - Montreuil

L., 72 733; V., 55 668; A., 23,46
B. et N., 2 603; E., 53 065.

Réélu : Léonce Deprez, UDF-FD, c.r., 27 161 (51,18).

Danielle Lhomme, PS, m. de Berck, 25 904 (48,81).

1er tour : A., 27,69 ; E., 50 030. Deprez, UDF-FD, 19 535 (39,04) ; Lhomme, PS, 15 951 (31,84) ; Leroy, FN, 5 687 (11,36) ; Baillet, PC, 4 096 (8,18) ; Vandamme, LDI-MPF, 2 005 (4,00) ; Lebas, Verts, 1 485 (2,96) ; Tison, GE, 1 291 (2,58).

Lég. 1993 : A., 25,68. Deprez, UDF-PSD, 31 353 (61,89) ; Krajewski, PS, 19 300 (38,10).

Prés. 1995 : A., 16,56. Chirac, 30 189 (52,29).

5e - Boulogne-sur-Mer Sud

L., 60 802; V., 42 707; A., 29,76
B. et N., 3 010; E., 39 697.

Élu : Guy Lengagne, PS diss., a.min., a.d., m. de Boulogne-sur-Mer, 22 767 (57,35).

Jean-Pierre Pont, UDF-FD, d.s., m. de Neufchâtel-Hardelot, 16 930 (42,64).

1er tour : A., 32,64 ; E., 39 248. Pont, UDF-FD, 9 823 (25,02) ; Lengagne, PS diss., 8 167 (20,80) ; Cuilbert, PS, 6 930 (17,65) ; Juda, PC, 5 928 (15,10) ; Mollens, FN, 4 269 (10,87) ; Bernard, LO, 1 352 (3,44) ; Geneau, Verts, 1 307 (3,33) ; de Penfentenyo, LDI-MPF, 956 (2,43) ; Lebrun, MEI, 516 (1,31).

Lég. 1993 : A., 30,05. Pont, UDF-CDS, 20 367 (52,01) ; Lengagne, PS, 18 792 (47,98).

Prés. 1995 : A., 20,25. Jospin, 25 585 (55,63).

6e - Boulogne-sur-Mer Nord

L., 68 142; V., 48 082; A., 29,43
B. et N., 3 260; E., 44 822.

Réélu : Dominique Dupilet, PS, c.g., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 26 959 (60,14).

Bernard Deram, RPR, adj. m. de Marquise, *17 863 (39,85).*

1er tour : A., 32,79 ; E., 43 566. Dupilet, PS, 15 520 (35,62) ; Deram, RPR, 10 374 (23,81) ; Fourny, FN, 5 327 (12,22) ; Cocquerelle, PC, 4 544 (10,43) ; Dubout, div. g., 2 416 (5,54) ; Papyle, Verts, 2 338 (5,36) ; Pichon, LO, 1 822 (4,18) ; Cheaufour, LDI-MPF, 1 225 (2,81).

Lég. 1993 : A., 30,69. Dupilet, PS, 23 696 (53,62) ; Lapotre, UPF, 20 492 (46,37).

Prés. 1995 : A., 21,01. Jospin, 27 848 (54,10).

7e - Calais

L., 77 353; V., 55 177; A., 28,66
B. et N., 3 540; E., 51 637.

Élu : André Capet, PS, a.d., c.r., adj. m. de Calais, 31 144 (60,31).

Claude Demassieux, RPR, d.s., c.r., 20 493 (39,68).

1er tour : A., 32,41 ; E., 49 357. Capet, PS, 15 606 (31,61) ; Demassieux, RPR, 13 616 (27,58) ; Henin, PC, 6 961 (14,10) ; Mortier, FN, 6 213 (12,58) ; Gest, Verts, 3 343 (6,77) ; Deroi, LDI-MPF, 1 840 (3,72) ; Guffroy, PT, 1 778 (3,60).

Lég. 1993 : A., 31,84. Demassieux, RPR, 25 164 (52,28) ; Capet, PS, 22 964 (47,71).

Prés. 1995 : A., 21,45. Jospin, 31 214 (54,60).

8e - Saint-Omer

L., 64 090; V., 50 864; A., 20,63
B. et N., 2 719; E., 48 145.

Élu : Michel Lefait, PS, c.g., m. d'Arques, *27 777 (57,69).*

Jean-Jacques Delvaux, RPR, d.s., c.g., m. de Saint-Omer, 20 368 (42,30).

1er tour : A., 22,69 ; E., 46 904. Lefait, PS, 18 691 (39,84) ; Delvaux, RPR, 15 311 (32,64) ; Lorthiois, FN, 5 052 (10,77) ; Cailliau, Verts, 2 201 (4,69) ; Bonnier, MDC, 2 115 (4,50) ; Charlon, LO, 1 881 (4,01) ; Dhorne, LDI-MPF, 1 653 (3,52).

Lég. 1993 : A., 21,23. Delvaux, RPR, 24 787 *(53,00) ; Lefait, PS, 21 973 (46,99).*

Prés. 1995 : A., 15,36. Jospin, 27 556 (54,11).

9e - Béthune

L., 76 303; V., 55 440; A., 27,34
B. et N., 4 692; E., 50 748.

Réélu : Bernard Seux, PS, c.g., c.m. de Béthune, 32 942 (64,91).

Jean-Pierre Deruelle, UDF-FD, c.m. de Béthune, 17 806 (35,08).

1er tour : A., 26,99 ; E., 52 568. Seux, PS, 17 918 (34,08) ; Deruelle, UDF-FD, 9 578 (18,22) ; Andries, PC, 8 513 (16,19) ; Cantola Iradi, FN, 5 797 (11,02) ; Deleflie, div. d., 5 761 (10,95) ; Duquenne, LO, 2 180 (4,14) ; Pacheka, Verts, 1 628 (3,09) ; Hecquet, MEI, 1 193 (2,26).

19 mai 1996 : A., 43,90. Bernard Seux, PS, 21 453 (54,73) ; André Flajolet, RPR, 17 742 (45,26).

Lég. 1993 : A., 22,38. Mellick, PS, 29 759 (54,42) ; Flajolet, RPR, 24 917 (45,57).

Prés. 1995 : A., 17,28. Jospin, 34 579 (58,59).

10e - Bruay-la-Buissière

L., 71 836; V., 39 556; A., 44,93
B. et N., 10 276; E., 29 280.

Réélu : Serge Janquin, PS, m. de Bruay-la-Buissière, 29 280 (100,00).

1er tour : A., 27,71 ; E., 49 163. Janquin, PS, 18 506 (37,64) ; Dewalle, PC, 12 376 (25,17) ; Mouton, RPR, 6 591 (13,40) ; Depret, FN, 5 917 *(12,03) ; Ludwikowski, Verts, 2 495 (5,07) ;* Delimard, LO, 1 899 (3,86) ; Lecucq, LDI-MPF, 1 379 (2,80).

Lég. 1993 : A., 47,38. Janquin, PS, 23 865 (100,00).

Prés. 1995 : A., 22,22. Jospin, 34 089 (64,99).

11e - Cambrin

L., 87 316; V., 50 746; A., 41,88
B. et N., 16 334; E., 34 412.

Élu : Marcel Cabiddu, PS, c.g., m. de Wingles, 34 412 (100,00).

1er tour : A., 25,83 ; E., 61 435. Cabiddu, PS, 17 304 (28,16) ; Auchedé, PC, 17 027 (27,71) ; Iorio, FN, 10 112 (16,46) ; Josien, UDF-rad., 9 585 (15,60) ; Pasquier, Verts, 3 499 (5,69) ; Scheers, LO, 2 317 (3,77) ; Beaugrand, LDI-MPF, 1 591 (2,59).

Lég. 1993 : A., 27,71. Auchedé, PC, 32 556 (57,93) ; Josien, UDF-rad., 23 638 (42,06).

Prés. 1995 : A., 19,36. Jospin, 40 290 (62,02).

12e - Liévin

L., 75 588; V., 42 366; A., 43,95
B. et N., 12 631; E., 29 735.

Réélu : Jean-Pierre Kucheida, PS, m. de Liévin, 29 735 (100,00).

1er tour : A., 28,11 ; E., 51 576. Kucheida, PS, 18 185 (35,25) ; Robitail, PC, 14 341 (27,80) ; Ratclife, FN, 7 727 (14,98) ; Pukiel, RPR, 4 512 (8,74) ; Hubert, LO, 2 316 (4,49) ; Przystupa, Verts, 2 055 (3,98) ; Bailleul, MEI, 1 486 (2,88) ; Sergeant, LDI-CNIP, 954 (1,85).

Lég. 1993 : A., 44,55. Kucheida, PS, 24 673 (100,00).

Prés. 1995 : A., 23,68. Jospin, 37 055 (69,89).

13e - Lens

L., 70 774; V., 38 832; A., 45,13
B. et N., 9 952; E., 28 880.

Réélu : Jean-Claude Bois, PS, c.g., adj. m. de Lens, 28 880 (100,00).

1er tour : A., 29,84 ; E., 47 213. Bois, PS, 17 229 (36,49) ; Rolos, PC, 10 044 (21,27) ; Skubic, FN, 8 763 (18,56) ; Permuy, UDF, 5 252 (11,12) ; Delbarre, LO, 1 916 (4,05) ; Libessart, Verts, 1 351 (2,86) ; Goulin, écol., 823 (1,74) ; Houzet, GE, 751 (1,59) ; Carpentier, LDI-CNIP, 734 (1,55) ; Gensane, IR, 350 (0,74).

Lég. 1993 : A., 46,82. Bois, PS, 23 398 (100,00).

Prés. 1995 : A., 24,47. Jospin, 32 253 (65,82).

14e - Hénin-Beaumont

L., 71 756; V., 51 640; A., 28,03
B. et N., 2 056; E., 49 584.

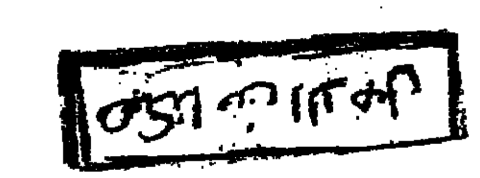
Élu : Albert Facon, PS, a.d., c.g., m. de Courrières, 25 951 (52,33).

Jean Urbaniak, div. d., d.s., c.g., m. de Noyelles-Godault, 15 719 (31,70); Steeve Briois, FN, 7 914 (15,96).

1er tour : A., 26,75 ; E., 50 613. Facon, PS, 12 979 (25,64) ; Coquelle, PC, 12 868 (25,42) ; Urbaniak, div. d., 12 052 (23,81) ; Briois, FN, 9 143 (18,06) ; Laplerre, LO, 1 373 (2,71) ; Carlier, GE, 1 129 (2,23) ; Douez, Verts, 1 069 (2,11).

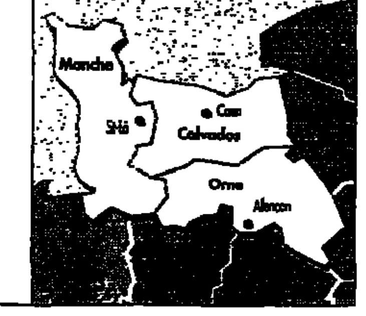
Lég. 1993 : A., 31,46. Urbaniak, div. d., 24 271 (53,67) ; Facon, PS, 20 951 (46,33).

Prés. 1995 : A., 23,21. Jospin, 32 674 (64,47).





BASSE-NORMANDIE
(14 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 55,24.

La Basse-Normandie urbaine est passée à gauche, la droite n'y préservant ses positions que grâce à ses points forts dans les milieux ruraux. Ainsi, dans l'Orne, les trois sortants RPR-UDF, tous réélus, ont été sérieusement contestés dans les villes de leur circonscription. Le PS a repris le siège de Cherbourg. Le Calvados a tout simplement basculé ; le PS n'y avait qu'un député sortant ; il aura quatre représentants, plus un radical de gauche, dans la nouvelle Assemblée. Même un élu aussi solidement implanté que François d'Harcourt, élu depuis 1973 à Bayeux, a été battu, victime de l'usure. La défaite, fût-ce de peu, de René Garrec, président du conseil régional, est hautement symbolique.

CALVADOS (6)

Réélus : Louis Mexandeau, PS (2e) ; Nicole Ameline, UDF-PR (4e).
Élus : Philippe Duron, PS (1re) ; Yvette Roudy, PS (3e) ; Laurence Dumont, PS (5e) ; Alain Tourret, PRS (6e).

■ Séisme politique dans le Calvados : la gauche compte désormais cinq des six députés d'un département où Jacques Chirac avait obtenu 51 % des suffrages à la présidentielle. Président du conseil régional de Basse-Normandie et héritier politique de Michel d'Ornano, René Garrec, député UDF depuis 1988, est battu de 600 voix dans la circonscription de Vire. Autre surprise, l'élection à Bayeux d'une jeune socialiste, Laurence Dumont, face à François d'Harcourt, député UDF depuis 1973. Dans ces circonscriptions rurales, les électeurs du Front national ont sanctionné les députés sortants en portant leurs voix pour partie vers la gauche. Caen compte désormais deux députés PS. Ancien ministre socialiste, Yvette Roudy retrouve la circonscription de Lisieux, qu'elle a détenue de 1988 à 1993. Seule Nicole Ameline, ministre dans le premier gouvernement Juppé, tire, à Trouville-sur-Mer, son épingle du jeu dans cet effondrement de la droite, qui marque l'éclatement du « système d'Ornano ».
Sortants : Francis Saint-Ellier, UDF-PR ; Louis Mexandeau, PS ; André Fanton, RPR ; Nicole Ameline, UDF-PR, réélue le 17 décembre 1995 après son départ du gouvernement ; François d'Harcourt, UDF-PPDF ; René Garrec, UDF-PPDF.

1re - Caen Ouest
L, 65 358 ; V., 45 775 ; A., 29,96
B. et N., 1 937 ; E., 43 838.

Élu : Philippe Duron, PS, m. de Louvigny, 23 070 (52,62).

Francis Saint-Ellier, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Caen, 20 768 (47,37).

1er tour : A., 36,22 ; E., 39 935. Saint-Ellier, UDF-PR, 13 549 (33,92) ; Duron, PS, 13 013 (32,58) ; Duprés, FN, 4 048 (10,13) ; Broudic, PC, 3 242 (8,11) ; Horn, Verts, 1 731 (4,33) ; du Boullay, LDI-MPF, 1 450 (3,63) ; Michau-Baudeuf, GE, 1 383 (3,46) ; Brehin, MDC, 764 (1,91) ; Lemonnier, MEI, 755 (1,89).
Lég. 1993 : A., 36,18. Saint-Ellier, UDF-PR, 23 185 (59,02) ; Mével, PS, 16 095 (40,97).
Prés. 1995 : A., 20,96. Chirac, 25 374 (50,23).

2e - Caen Est
L., 62 683 ; V., 43 247 ; A., 31,00
B. et N., 2 279 ; E., 40 968.

Réélu : Louis Mexandeau, PS, a.min., c.r., c.m. de Caen, 25 674 (62,66).

Brigitte Le Brethon, RPR, c.g., adj. m. de Caen, 15 294 (37,33).

1er tour : A., 34,87 ; E., 39 073. Mexandeau, PS, 13 802 (35,32) ; Le Brethon, RPR, 9 423 (24,11) ; Bellet, PC, 4 545 (11,63) ; Bigot, FN, 4 029 (10,31) ; Gruénais, Verts, 2 246 (5,74) ; Mercier, LDI-MPF, 1 096 (2,80) ; Béniès, div. g., 978 (2,50) ; Zahir, GE, 901 (2,30) ; Ducandas, PT, 644 (1,64) ; Schneider, MEI, 601 (1,53) ; Hamon, LO diss., 521 (1,33) ; Crocq, IR, 287 (0,73).
Lég. 1993 : A., 33,94. Mexandeau, PS, 21 217 (55,13) ; Lessard, RPR, 17 264 (44,86).
Prés. 1995 : A., 21,20. Jospin, 28 340 (59,87).

3e - Falaise, Lisieux
L. 68 935 ; V., 51 200 ; A., 25,72
B. et N., 2 723 ; E., 48 477.

Élue : Yvette Roudy, PS, a.min., a.d., m. de Lisieux, 26 790 (55,26).

André Fanton, RPR, d.s., a.min., c.g., 21 687 (44,73).

1er tour : A., 30,84 ; E., 45 192. Roudy, PS, 14 856 (32,87) ; Fanton, RPR, 12 709 (28,12) ; Hamon, FN, 5 719 (12,65) ; Le Corre, PC, 3 345 (7,40) ; Jonquard, div. d., 2 573 (5,69) ; de Leusse, LDI-CNIP, 1 488 (3,29) ; Boisnard, Verts, 1 452 (3,21) ; Lemaréchal, GE, 1 382 (3,05) ; Brasselet, MDC, 1 114 (2,46) ; Angélini, MEI, 554 (1,22).
Lég. 1993 : A., 29,10. Fanton, RPR, 26 089 (57,21) ; Roudy, PS, 19 511 (42,78).
Prés. 1995 : A., 17,74. Chirac, 27 429 (50,18).

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

4e - Trouville-sur-Mer
L. 69 826 ; V., 50 414 ; A., 27,80
B. et N., 2 478 ; E., 47 936.

Réélue : Nicole Ameline, UDF-PR, a.min., 26 346 (54,96).

Marie-Rose Koro, PS, 21 590 (45,03).

1er tour : A., 32,15 ; E., 45 258. Ameline, UDF-PR, 16 993 (37,54) ; Koro, PS, 11 331 (25,03) ; Guéret du Manoir, FN, 6 269 (13,85) ; Mouraret, PC, 3 814 (8,42) ; Morin, Verts, 2 018 (4,45) ; Gay, div. d., 1 938 (4,28) ; Blasselle, LDI-MPF, 1 577 (3,48) ; Rousseau, MEI, 903 (1,99) ; Halley, div. d., 415 (0,91).
17 décembre 1995 : A., 58,31. Nicole Ameline, UDF-PR, 14 598 (52,04) ; Marie-Rose Coro, PS, 13 449 (47,95).
Lég. 1993 : A., 37,28. Ameline, UDF-PR, 28 070 (76,64) ; Dupin, FN, 8 555 (23,35).
Prés. 1995 : A., 18,48. Chirac, 31 387 (57,45).

5e - Bayeux
L, 86 582 ; V., 62 662 ; A., 27,62
B. et N., 2 731 ; E., 59 931.

Élue : Laurence Dumont, PS, 30 639 (51,12).

François d'Harcourt, UDF-PPDF, d.s., c.m. de Maisons, 29 292 (48,87).

1er tour : A., 31,77 ; E., 56 421. D'Harcourt, UDF-PPDF, 19 396 (34,37) ; Dumont, PS, 16 981 (30,09) ; Henri, FN, 6 588 (11,67) ; Le Fort, PC, 3 518 (6,23) ; Rossigneux, div. d., 2 667 (4,72) ; Hérard, Verts, 2 298 (4,07) ; Perrod, LDI-MPF, 1 909 (3,38) ; Fouassier, GE, 1 361 (2,41) ; Fauvel, CAP, 917 (1,62) ; Patte, MEI, 786 (1,39).
Prés. 1995 : A., 19,03. Chirac, 35 756 (53,17).

6e - Vire
L, 78 402 ; V., 58 541 ; A., 25,33
B. et N., 3 388 ; E., 55 153.

Élu : Alain Tourret, PRS, m. de Moult, 27 879 (50,54).

René Garrec, UDF-PPDF, d.s., pr. c.r., c.m. de Caen, 27 274 (49,45).

1er tour : A., 29,67 ; E., 51 579. Garrec, UDF-PPDF, 19 109 (37,04) ; Tourret, PRS, 14 869 (28,82) ; Regnouf, FN, 5 896 (11,43) ; Bonnet, PC, 3 210 (6,22) ; Leblanc, Verts, 2 308 (4,47) ; Le Jeune, LDI-MPF, 1 940 (3,76) ; Rodary, GE, 1 586 (3,07) ; Lelay, 4J, 1 063 (2,06) ; Dormier, CAP, 996 (1,93) ; Bellanger, MEI, 602 (1,16).
Lég. 1993 : A., 25,62. Garrec, UDF-PR, 30 161 (55,25) ; Stirn, PS, 24 428 (44,74).
Prés. 1995 : A., 16,59. Chirac, 33 211 (53,20).

MANCHE (5)

Réélus : Jean-Claude Lemoine, RPR (1re) ; Alain Cousin, RPR (3e) ; Claude Gatignol, UDF (4e).
Élu : Bernard Cazeneuve, PS (5e).
Élu au 1er tour : René André, RPR (2e).

■ Les espoirs que le PS pouvait nourrir à Cherbourg après le premier tour se sont concrétisés plus facilement que prévu : avec plus de 58 % des voix, Bernard Cazeneuve, un jeune espoir de l'équipe Fabius, a dépossédé de son mandat l'UDF Yves Bonnet, qui bénéficiait pourtant du soutien du FN. Redouté par la majorité présidentielle, ce résultat n'empêche pas le RPR de conserver ses trois sortants. A Avranches, René André avait été réélu dès le premier tour. A Saint-Lô, Jean-Claude Lemoine l'emporte face au secrétaire départemental du PS, Michel Vigot. A Granville, Alain Cousin devance Elisabeth Boyer, candidate parachutée par le Parti radical-socialiste. Dans la circonscription de Valognes, qui recouvre les cantons de la Hague (usine de la Cogema) et des Pieux (centrale de Granville), l'UDF Claude Gatignol a moins souffert de la poussée de la gauche car son rival Vert, Didier Anger, n'a pas obtenu le soutien des communistes en raison de ses positions antinucléaires.
Sortants : Jean-Claude Lemoine, RPR ; René André, RPR ; Alain Cousin, RPR ; Claude Gatignol, UDF ; Yves Bonnet, UDF-PPDF.

1re - Saint-Lô
L, 69 983 ; V., 48 833 ; A., 30,22
B. et N., 3 120 ; E., 45 713.

Réélu : Jean-Claude Lemoine, RPR, c.r., c.g., c.m. de Tessy-sur-Vire, 25 805 (56,45).

Michel Vigot, PS, 19 908 (43,54).

1er tour : A., 32,00 ; E., 44 465. Lemoine, RPR, 18 304 (41,16) ; Vigot, PS, 9 591 (21,57) ; Le Rachinel, FN, 7 395 (16,63) ; Houel, Verts, 2 165 (4,86) ; Declomesnil, MDC, 2 140 (4,81) ; Le Cann, PC, 2 057 (4,62) ; Lecardonnel, GE, 1 441 (3,24) ; Bauduin, MEI, 707 (1,59) ; Furfin, div., 665 (1,49).
Lég. 1993 : A., 36,55. Lemoine, RPR, 21 414 (55,49) ; de la Loyère, UDF-PR, 17 171 (44,50).
Prés. 1995 : A., 17,52. Chirac, 32 880 (58,92).

3e - Granville
L, 69 650 ; V., 47 824 ; A., 31,33
B. et N., 2 457 ; E., 45 367.

Réélu : Alain Cousin, RPR, c.g., c.m. de Coutances, 25 683 (56,61).

Elisabeth Boyer, PRS, 19 684 (43,38).

1er tour : A., 33,26 ; E., 43 904. Cousin, RPR, 19 002 (43,28) ; Boyer, PRS, 9 877 (22,49) ; Sénoville, FN, 4 974 (11,32) ; Durchon, Verts, 2 389 (5,44) ; Langeard, LDI-MPF, 2 094 (4,76) ; Dubois, PC, 2 073 (4,72) ; Lecostey, MDC, 1 832 (4,17) ; Judon, GE, 1 481 (3,37) ; Gautier, MEI, 182 (0,41).
Lég. 1993 : A., 38,40. Cousin, RPR, 24 511 (67,35) ; Lerouge, div. d., 11 881 (32,64).
Prés. 1995 : A., 18,77. Chirac, 32 230 (59,19).

4e - Valognes
L. 64 949 ; V., 44 125 ; A., 32,06
B. et N., 3 302 ; E., 40 823.

Réélu : Claude Gatignol, UDF, c.g., c.m. de Valognes, 24 187 (59,24).

Didier Anger, Verts, c.r., 16 636 (40,75).

1er tour : A., 31,99 ; E., 41 349. Gatignol, UDF, 19 200 (46,43) ; Anger, Verts, 8 729 (21,11) ; Labbé, PC, 6 981 (16,88) ; Lecoeur, FN, 6 439 (15,57).
Prés. 1995 : A., 18,18. Chirac, 30 797 (59,61).

5e - Cherbourg
L., 67 955 ; V., 47 311 ; A., 30,37
B. et N., 2 234 ; E., 45 077.

Élu : Bernard Cazeneuve, PS, c.g., m. d'Octeville, 26 416 (58,60).

Yves Bonnet, UDF-PPDF, d.s., c.g., c.m. de Cherbourg, 18 661 (41,39).

1er tour : A., 34,57 ; E., 42 848. Cazeneuve, PS, 16 634 (38,82) ; Bonnet, UDF-PPDF, 12 060 (28,14) ; Beaudroit, FN, 4 816 (11,24) ; Bosvy, PC, 3 221 (7,51) ; Vignet, Verts, 1 934 (4,51) ; Mrowka, LO, 1 555 (3,62) ; Legendre, LDI-MPF, 1 038 (2,42) ; Meyer-Lévy, GE, 904 (2,11) ; Desplats, 4J, 686 (1,60).
Lég. 1993 : A., 31,38. Bonnet, UDF-PR, 26 452 (60,93) ; Cauvin, PS, 16 956 (39,06).
Prés. 1995 : A., 20,82. Chirac, 26 148 (50,04).

ORNE (3)

Réélus : Yves Deniaud, RPR (1re) ; Jean-Claude Lenoir, UDF-AD (2e) ; Sylvia Bassot, UDF-PR (3e).

■ En reconduisant les trois députés de l'union UDF-RPR, l'Orne fait un peu figure d'exception en Normandie. Comme lors des précédents scrutins, ce département a voté à gauche dans les villes et à droite dans les zones rurales. C'est particulièrement vrai dans la circonscription d'Alençon pour Yves Deniaud (RPR) et dans celle d'Argentan-Flers, où l'incertitude a plané jusqu'au bout. Très largement en tête sur Argentan et Flers, le socialiste Laurent Beauvais a cru un moment devancer Sylvia Bassot (UDF-PR). L'UDF Jean-Claude Lenoir bénéficie dans la circonscription de L'Aigle d'un large report des voix du FN.

Sortants : Yves Deniaud, RPR ; Jean-Claude Lenoir, UDF-AD ; Sylvia Bassot, UDF-PR, élue le 31 mars 1996, après le décès d'Hubert Bassot, UDF-PR, et la déchéance du suppléant de celui-ci par le Conseil constitutionnel.

1re - Alençon
L, 70 594 ; V., 50 268 ; A., 28,79
B. et N., 2 692 ; E., 47 576.

Réélu : Yves Deniaud, RPR, c.r., adj. m. d'Alençon, 25 310 (53,19).

Joaquim Pueyo, PS, c.g., m. de Livraie, 22 266 (46,80).

1er tour : A., 32,01 ; E., 44 968. Deniaud, RPR, 17 305 (38,48) ; Pueyo, PS, 13 010 (28,93) ; Tanoue, FN, 5 144 (11,43) ; Jenniard du Dot, LDI-MPF, 1 729 (3,84) ; Brière, PC, 1 598 (3,55) ; Menard, Verts, 1 183 (2,63) ; Helleu, LO, 1 144 (2,54) ; Faucheur, GE, 1 134 (2,52) ; Coulon, LCR, 1 026 (2,28) ; Mathieu, MDC, 992 (2,20) ; Tragin, NE, 703 (1,56).
Lég. 1993 : A., 37,55. Deniaud, RPR, 19 829 (53,33) ; Miette, UDF-CDS, 17 348 (46,66).
Prés. 1995 : A., 18,59. Chirac, 32 301 (58,14).

2e - L'Aigle
L, 67 120 ; V., 47 761 ; A., 28,84
B. et N., 3 005 ; E., 44 756.

Réélu : Jean-Claude Lenoir, UDF-AD, c.r., m. de Mortagne, 26 222 (58,58).

Bernadette Merchez, PS, 18 534 (41,41).

1er tour : A., 30,09 ; E., 44 381. Lenoir, UDF-AD, 16 935 (38,15) ; Merchez, PS, 8 963 (20,19) ; Turin, FN, 7 577 (17,07) ; Sellier, div., 4 993 (11,25) ; Hardy, PC, 2 140 (4,82) ; Volcker, Verts, 1 875 (4,22) ; Lemaire, MDR, 1 003 (2,26) ; Goré, ext. d., 895 (2,01).
Lég. 1993 : A., 33,04. Lenoir, UDF diss., 23 266 (61,57) ; Geng, UDF-CDS, 14 522 (38,43).
Prés. 1995 : A., 17,85. Chirac, 32 071 (60,35).

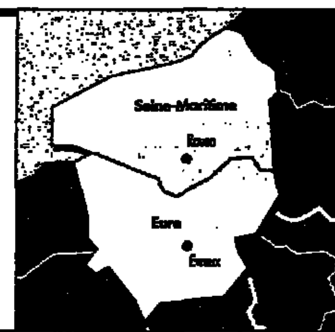
3e - Argentan, Flers
L, 72 567 ; V., 53 223 ; A., 26,65
B. et N., 3 127 ; E., 50 096.

Réélue : Sylvia Bassot, UDF-PR, c.g., 25 815 (51,53).

Laurent Beauvais, PS, adj. m. d'Argentan, 24 281 (48,46).

1er tour : A., 30,64 ; E., 47 295. Bassot, UDF-PR, 18 578 (39,15) ; Beauvais, PS, 11 786 (24,92) ; Lecoeur, FN, 6 627 (14,01) ; Soubien, Verts, 4 011 (8,48) ; Levesque, PC, 2 777 (5,87) ; Denoual, LDI-MPF, 1 575 (3,33) ; Vidus, PRS, 961 (2,03) ; Hurel, MDC, 952 (2,01) ; Vanwierst, div., 88 (0,18).
31 mars 1996 : A., 39,46. Sylvia Bassot, UDF-PR, 21 669 (51,88) ; François Doubin, Rad. sout. PS, 20 091 (48,11).
Lég. 1993 : A., 24,46. Bassot, UDF-PR, 20 587 (39,45) ; Doubin, MRG, 19 880 (38,10) ; de Saint-Quentin, RPR, 11 709 (22,44).
Prés. 1995 : A., 16,76. Chirac, 31 450 (54,58).

HAUTE-NORMANDIE
(17 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 51,33.

Les socialistes reprennent l'avantage en Haute-Normandie, en emportant dix des dix-sept sièges de la région, sans toutefois retrouver leurs résultats de 1981 et de 1988. En Seine-Maritime, Laurent Fabius, Alain Le Vern, Jean-Claude Bateux et Frédérique Bredin retrouvent sans difficulté leurs sièges et les socialistes gagnent trois autres circoncriptions. Le PC conserve deux députés, Christian Cuvilliez à Dieppe et Daniel Paul au Havre. Dans l'Eure, où la gauche n'avait plus d'élus, le PS rafle trois sièges sur cinq. A droite, seuls Ladislas Poniatowski (UDF-PR) et le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré (RPR) sont réélus.

EURE (5)

Réélu : Ladislas Poniatowski, UDF-PR (3e).
Élus : Jean-Louis Debré, RPR (1re) ; Alfred Recours, PS (2e) ; François Loncle, PS (4e) ; Catherine Picard, PS (5e).

■ La participation a progressé de 4 points en moyenne. Les nouveaux électeurs du second tour se sont répartis équitablement entre la gauche et la majorité. En revanche le FN a perdu des voix dans les triangulaires de Louviers et Vernon. Le PS reconquiert les circonscriptions perdues en 1993 à Evreux-nord avec Alfred Recours, maire de Conches-en-Ouche, à Louviers avec François Loncle, ancien secrétaire d'Etat de Pierre Bérégovoy, et à Vernon, avec Catherine Picard, une nouvelle venue dans le paysage politique départemental. Les réélections du ministre RPR de l'intérieur Jean-Louis Debré à Evreux-sud et de Ladislas Poniatowski, UDF-PR à Bernay, sont nettes. Ils ont l'un et l'autre bénéficié des voix d'électeurs du FN du premier tour. La gauche a fait largement le plein de voix PS, PC et écologistes, y compris la radical-socialiste Anne Mansouret à Evreux. Le recul du FN à Louviers et Vernon marque un désaveu de leur électorat qui s'est en partie reporté sur le candidat de la majorité sortante.
Sortants : Françoise Charpentier, RPR, suppléante de Jean-Louis Debré, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléante de M. Debré ; Catherine Nicolas, RPR ; Ladislas Poniatowski, UDF-PR ; Bernard Leroy, UDF-AD ; Jean-Claude Asphe, RPR.

1re - Evreux Est, Sud
L, 72 900 ; V., 52 963 ; A., 27,34
B. et N., 2 953 ; E., 50 010.

Élu : Jean-Louis Debré, RPR, min., a.d., c.g., 26 833 (53,65).

Anne Mansouret, PRS, 23 177 (46,34).

1er tour : A., 19,34 ; E., 48 414. Debré, RPR, 16 628 (34,34) ; Mansouret, PRS, 9 072 (18,73) ; Lussan, FN, 8 914 (18,41) ; Oger, PC, 6 545 (13,51) ; Loret, GE, 1 737 (3,58) ; Bigaud, Verts, 1 442 (2,97) ; Camouin, LDI-MPF, 1 163 (2,40) ; Lefevre, PNR, 1 109 (2,29) ; Morvan, PT, 777 (1,60) ; Kopp, div., 283 (0,58) ; Belksier, IR, 140 (0,28) ; Levy, div., 120 (0,24) ; Oddoux, 4J, 484 (0,00).
Lég. 1993 : A., 34,14. Debré, RPR, 28 190 (70,92) ; Lussan, FN, 11 557 (29,07).
Prés. 1995 : A., 19,58. Chirac, 31 229 (55,59).

2e - Evreux Nord, Ouest
L, 65 326 ; V., 48 892 ; A., 25,15
B. et N., 2 870 ; E., 46 022.

Élu : Alfred Recours, PS, a.d., c.g., m. de Conches-en-Ouche, 24 506 (53,24).

Catherine Nicolas, RPR, d.s., c.g., c.m. d'Evreux, 21 516 (46,75).

1er tour : A., 29,24 ; E., 43 753. Nicolas, RPR, 12 207 (27,90) ; Recours, PS, 11 955 (27,32) ; Dupont, FN, 7 458 (17,04) ; Grimault, PC, 4 145 (9,47) ; Dionis, Verts, 1 627 (3,71) ; Bauwens, GE, 1 585 (3,62) ; Lewi, LO, 1 310 (2,99) ; Périnelle, LDI-CNIP, 1 112 (2,54) ; Durand, div., 707 (1,61) ; Lapeyre, div. d., 700 (1,60) ; Cohen-Hadria, 4J, 565 (1,29) ; Ruch, PNR, 317 (0,72) ; Saby, div. g., 65 (0,14).
Lég. 1993 : A., 49,00. Nicolas, RPR, 20 036 (100,00).
Prés. 1995 : A., 18,76. Chirac, 27 183 (53,51).

3e - Bernay
L, 69 449 ; V., 51 603 ; A., 25,69
B. et N., 2 671 ; E., 48 932.

Réélu : Ladislas Poniatowski, UDF-PR, c.g., m. de Quillebeuf-sur-Seine, 27 206 (55,59).

Jean-Louis Destans, PS, c.r., c.g., m. de Pont-Audemer, 21 726 (44,40).

1er tour : A., 28,45 ; E., 47 306. Poniatowski, UDF-PR, 19 106 (40,38) ; Destans, PS, 12 235 (25,86) ; Froidefont, FN, 6 462 (13,66) ; Ernult, PC, 3 255 (6,88) ; Didisch, LCR, 1 758 (3,71) ; Rabier, GE, 1 708 (3,61) ; Pinel, LDI-MPF, 1 533 (3,24) ; Ressouche, Verts, 1 249 (2,64).
Lég. 1993 : A., 30,66. Poniatowski, UDF-PR, 28 970 (64,87) ; Courel, div. g., 15 685 (35,12).
Prés. 1995 : A., 17,76. Chirac, 28 938 (53,10).

4e - Louviers
L, 71 271 ; V., 53 025 ; A., 25,60
B. et N., 1 875 ; E., 51 150.

Élu : François Loncle, PS, a.min., a.d., adj. m. de Louviers, 22 652 (44,28).

Bernard Leroy, UDF-AD, d.s., c.g., adj. m. de Le Vaudreuil, 20 907 (40,87) ; Paul Chauvelin, FN, 7 591 (14,84).

1er tour : A., 30,20 ; E., 47 177. Leroy, UDF-AD, 13 534 (28,68) ; Loncle, PS, 12 441 (26,37) ; Chauvelin, FN, 9 455 (20,04) ; Levitre, PC, 4 456 (9,44) ; Jourdain, GE, 1 822 (3,86) ; Gantier, Verts, 1 623 (3,44) ; Servel de Cosmi, LDI-CNIP, 1 105 (2,34) ; Prévost, LCR, 1 073 (2,27) ; Rancière, MDC, 660 (1,39) ; Leost, MEI, 490 (1,03) ; Saint-Etienne, div., 413 (0,87) ; Dubuis, PRS diss., 105 (0,22).
Lég. 1993 : A., 27,62. Leroy, UDF, 26 842 (57,70) ; Loncle, PS, 19 676 (42,29).
Prés. 1995 : A., 19,58. Jospin, 26 960 (50,24).

5e - Vernon
L, 74 668 ; V., 56 184 ; A., 24,75
B. et N., 1 740 ; E., 54 444.

Élue : Catherine Picard, PS, c.m. des Andelys, 23 421 (43,01).

Jean-Claude Asphe, RPR, d.s., c.g., m. de Vernon, 21 929 (40,27) ; Bernard Touchagues, FN, 9 094 (16,70).

1er tour : A., 29,20 ; E., 50 409. Asphe, RPR, 14 242 (28,25) ; Touchagues, FN, 10 730 (21,28) ; Picard, PS, 10 717 (21,26) ; Larmanou, PC, 8 937 (17,72) ; Merlent, Verts, 2 841 (5,63) ; Bonnot, LDI-MPF, 1 580 (3,13) ; Sannier, 4J, 837 (1,66) ; Ribadeau-Dumas, PNR, 525 (1,04).
Lég. 1993 : A., 33,99. Asphe, RPR, 26 163 (67,05) ; Dugres, FN, 12 854 (32,94).
Prés. 1995 : A., 19,18. Chirac, 30 145 (52,79).

SEINE-MARITIME (12)

Réélus : Patrick Herr, UDF-FD (1re) ; Pierre Albertini, UDF-PPDF (2e) ; Laurent Fabius, PS (4e) ; Jean-Claude Bateux, PS (5e) ; Jean-Yves Besselat, RPR (7e) ; Frédérique Bredin, PS (9e) ; Alain Le Vern, PS (12e).
Élus : Pierre Bourguignon, PS (3e) ; Paul Dhaille, PS (6e) ; Daniel Paul, PC (8e) ; Gérard Fuchs, PS (10e) ; Christian Cuvilliez, PC (11e).

■ Avec sept sièges, le PS enregistre un large succès, mais ne retrouve pas son niveau historique de 1988, où il avait compté dix députés sur douze. Laurent Fabius l'emporte facilement à Elbeuf-Grand-Quevilly face à son adversaire du FN, Guillaume de Tarlé, alors que Frédérique Bredin à Fécamp confirme son succès de l'élection partielle de 1995. Grâce à de bons reports de voix à gauche, les sortants, Jean-Claude Bateux à Maromme et Alain Le Vern à Gournay-en-Bray, renforcent leurs positions. Paul Dhaille, maire de Lillebonne, retrouve, lui, le siège perdu en 1993, ainsi que Pierre Bourguignon, maire de Sotteville-lès-Rouen, qui était seul en lice au second tour après le retrait du député sortant communiste, Michel Grandpierre. A Yvetot, Gérard Fuchs, un proche de Laurent Fabius parachuté, enlève le siège du RPR sortant Alfred Trassy-Paillogues.
Le PC réussit un renouvellement risqué de ses députés avec l'élection au Havre-Nord de Daniel Paul, qui succède à l'ancien maire Daniel Colliard, et de Christian Cuvilliez, maire de Dieppe depuis 1996 après l'annulation du scrutin de 1995. Pour l'UDF, la réélection de Patrick Herr (FD) à Rouen, avec une avance inférieure à 100 voix sur l'adjoint au maire socialiste Laurent Logiou, est une surprise. L'UDF conserve ainsi deux élus dans l'agglomération, avec Pierre Albertini, maire UDF-PPDF de Mont-Saint-Aignan. En revanche, le RPR subit un échec sévère. Il ne retrouve qu'un élu au Havre-Sud, Jean-Yves Besselat, sur quatre sortants.
Sortants : Patrick Herr, UDF-FD, député depuis 26 février 1996, après le décès de Jeanine Bonvoisin, UDF-FD ; Pierre Albertini, UDF-PPDF ; Michel Grandpierre, PC ; Laurent Fabius, PS ; Jean-Claude Bateux, PS ; Denis Merville, RPR ; Jean-Yves Besselat, RPR ; Daniel Colliard, PC, n.s.r.p. ; Frédérique Bredin, PS, élue le 10 décembre 1995, en remplacement de Charles Revet, UDF, devenu sénateur ; Alfred Trassy-Paillogues, RPR ; Edouard Leveau, RPR ; Alain Le Vern, PS.

1re - Rouen
L, 56 912 ; V., 38 910 ; A., 31,63
B. et N., 1 858 ; E., 37 052.

Réélu : Patrick Herr, UDF-FD, c.g., 18 567 (50,11).

Laurent Logiou, PS, adj. m. de Rouen, 18 485 (49,88).

1er tour : A., 35,87 ; E., 35 132. Herr, UDF-FD, 11 592 (32,99) ; Logiou, PS, 8 887 (25,29) ; Chaboche, FN, 4 956 (14,10) ; Siard, MDC, 2 847 (8,10) ; Lancry, Verts, 1 588 (4,52) ; Lapeyre, LO, 1 070 (3,04) ; de Baillencourt, LDI-MPF, 1 008 (2,86) ; Fargnier, GE, 917 (2,61) ; Prouhet, LCR, 713 (2,02) ; Chataigner, 4J, 478 (1,36) ; Verdière, MEI, 382 (1,08) ; Gauchet, LO diss., 313 (0,89) ; Durieu, div. g., 236 (0,67) ; Gourmelon, PNR, 145 (0,41).
Lég. 1993 : A., 33,85. Bonvoisin, UDF-CDS, 22 076 (61,41) ; Bérégovoy, PS, 13 867 (38,58).
Prés. 1995 : A., 23,02. Chirac, 22 379 (52,01).

2e - Mont-Saint-Aignan
L, 78 809 ; V., 56 775 ; A., 27,95
B. et N., 2 975 ; E., 53 800.

Réélu : Pierre Albertini, UDF-PPDF, m. de Mont-Saint-Aignan, 27 970 (51,98).

Dominique Gambier, PS, a.d., c.r., m. de Déville-les-Rouen, 25 830 (48,01).

1er tour : A., 31,60 ; E., 51 425. Albertini, UDF-PPDF, 18 015 (35,03) ; Gambier, PS, 14 465 (28,12) ; Bossard, FN, 7 166 (13,93) ; Caillot, PC, 4 275 (8,31) ; Rambaud, écol., 2 585 (5,02) ; Labroutil, GE, 1 981 (3,85) ; Dujardin, LDI-MPF, 1 883 (3,66) ; Soubeyran, LO diss., 1 053 (2,04) ; Ravenel, MEI, 2 (0,00).
Lég. 1993 : A., 30,80. Albertini, UDF, 29 209 (58,23) ; Gambier, PS, 20 952 (41,77).
Prés. 1995 : A., 20,62. Chirac, 32 996 (55,45).

3e - Sotteville-lès-Rouen
L, 54 238 ; V., 28 565 ; A., 47,33
B. et N., 8 543 ; E., 20 022.

Élu : Pierre Bourguignon, PS, a.d., m. de Sotteville-lès-Rouen, 20 022 (100,00).

1er tour : A., 31,64 ; E., 35 591. Bourguignon, PS, 10 603 (29,79) ; Grandpierre, PC, 9 514 (26,73) ; Pennelle, FN, 5 934 (16,67) ; Cramoisan, UDF-FD, 5 032 (14,13) ; Leblanc, GE, 1 028 (2,88) ; Caillot, Verts, 964 (2,70) ; Dieudonné, LO, 769 (2,16) ; Gonel, LDI-MPF, 375 (1,05) ; Ernis, LCR, 368 (1,03) ; Gaillard, MEI, 327 (0,91) ; Calippe, PT, 266 (0,74) ; Wegner, LO diss., 177 (0,49) ; Stella, div. g., 138 (0,38) ; Bellet, div., 96 (0,27).
Lég. 1993 : A., 31,89. Grandpierre, PC, 20 830 (58,35) ; Cramoisan, UDF-PSD, 14 864 (41,64).
Prés. 1995 : A., 23,61. Jospin, 25 741 (64,49).

4e - Elbeuf
L, 68 944 ; V., 48 821 ; A., 29,18
B. et N., 5 447 ; E., 43 374.

Réélu : Laurent Fabius, PS, a.pr. min., m. du Grand-Quevilly, 31 625 (72,91).

Guillaume de Tarlé, FN, c.r., c.m. d'Elbeuf, 11 749 (27,08).

1er tour : A., 28,99 ; E., 46 788. Fabius, PS, 19 525 (41,73) ; de Tarlé, FN, 8 353 (17,85) ; Reboll, UDF-PPDF, 6 500 (13,89) ; Dupray, PC, 5 976 (12,77) ; Doaré, GE, 1 501 (3,20) ; Girod, Verts, 1 243 (2,65) ; Robin, LO, 1 214 (2,59) ; Frau, div. g., 878 (1,87) ; Louial, LCR, 524 (1,12) ; Hervé, 4J, 446 (0,95) ; Capart, div. d., 317 (0,67) ; Hérédia, LO diss., 311 (0,66).
Lég. 1993 : A., 28,60. Fabius, PS, 23 147 (52,04) ; Baldenweck, UDF-CDS, 21 328 (47,95).
Prés. 1995 : A., 21,86. Jospin, 30 879 (61,30).

5e - Maromme
L, 81 913 ; V., 59 728 ; A., 27,08
B. et N., 3 585 ; E., 56 143.

Réélu : Jean-Claude Bateux, PS, m. de Pavilly, 36 651 (65,28).

Philippe Grigy, UDF-PPDF, c.m. de Barentin, 19 492 (34,71).

1er tour : A., 28,60 ; E., 55 713. Bateux, PS, 20 610 (36,99) ; Grigy, UDF-PPDF, 11 318 (20,31) ; Lamy, FN, 8 494 (15,24) ; Privat, PC, 7 682 (13,78) ; Fauconnier, GE, 1 996 (3,58) ; Téani, Verts, 1 712 (3,07) ; Rivière, LO, 1 470 (2,63) ; Delafenêtre, LDI-CNIP, 1 169 (2,09) ; Paubert, LCR, 662 (1,18) ; Conche, LO diss., 329 (0,59) ; Sode, div. g., 271 (0,48).
Lég. 1993 : A., 27,65. Bateux, PS, 28 368 (51,87) ; Laboure, RPR, 26 318 (48,12).
Prés. 1995 : A., 18,91. Jospin, 36 648 (58,16).

6e - Lillebonne
L, 73 506 ; V., 53 024 ; A., 27,86
B. et N., 2 789 ; E., 50 235.

Élu : Paul Dhaille, PS, a.d., m. de Lillebonne, 30 366 (60,44).

Denis Merville, RPR, d.s., c.g., m. de Sainneville-sur-Seine, 19 869 (39,55).

1er tour : A., 29,56 ; E., 49 857. Dhaille, PS, 13 035 (26,14) ; Merville, RPR, 12 695 (25,46) ; Lecoq, PC, 10 273 (20,60) ; Duval, FN, 7 846 (15,73) ; Flambard, Verts, 1 501 (3,01) ; Parriaux, GE, 1 346 (2,70) ; Germain, div., 891 (1,78) ; Caignoux, LDI-MPF, 859 (1,72) ; Saout, LO diss., 679 (1,36) ; Cognard, 4J, 403 (0,80) ; Gauthier, MDC, 329 (0,66).
Lég. 1993 : A., 30,80. Merville, RPR, 24 344 (51,21) ; Dhaille, PS, 23 185 (48,78).
Prés. 1995 : A., 22,48. Jospin, 31 602 (58,83).

7e - Le Havre Sud
L, 59 894 ; V., 40 541 ; A., 32,31
B. et N., 2 058 ; E., 38 483.

Réélu : Jean-Yves Besselat, RPR, c.g., c.m. du Havre, 20 152 (52,36).

Viviane Simon, PS, 18 331 (47,63).

1er tour : A., 36,78 ; E., 36 558. Besselat, RPR, 12 455 (34,06) ; Simon, PS, 8 139 (22,26) ; Blot, FN, 6 087 (16,65) ; Nail, PC, 4 300 (11,76) ; Nicolon, Verts, 1 624 (4,44) ; Le Meur, GE, 1 395 (3,81) ; Quinart, LDI-MPF, 1 290 (3,52) ; Quéron, LCR, 707 (1,93) ; Lejamble, MDC, 561 (1,53).
17 septembre 1995 : A., 65,46. Jean-Yves Besselat, RPR, 11 882 (60,68) ; Eric Donfu, PS, 7 697 (39,31).
Lég. 1993 : A., 40,46. Rufenacht, RPR, 21 699 (75,11) ; Blot, FN, 7 190 (24,88).
Prés. 1995 : A., 25,13. Chirac, 23 885 (55,67).

8e - Le Havre Nord
L, 54 857 ; V., 35 083 ; A., 36,04
B. et N., 3 422 ; E., 31 661.

Élu : Daniel Paul, PC, c.r., c.g., c.m. du Havre, 21 132 (66,74).

Philippe Fouché-Saillenfest, FN, c.r., c.m. du Havre, 10 529 (33,25).

1er tour : A., 37,27 ; E., 33 097. Paul, PC, 9 140 (27,61) ; Fouché-Saillenfest, FN, 7 333 (22,15) ; Barec, PS, 6 743 (20,37) ; Cahierre, UDF-FD, 5 795 (17,50) ; Delarue, GE, 1 065 (3,21) ; Dieulafait, Verts, 927 (2,80) ; Guillemet, PT, 581 (1,75) ; Darcel, LDI-MPF, 433 (1,30) ; Bréant, LO diss., 421 (1,27) ; Galipot, 4J, 350 (1,05) ; Auger, PNR, 177 (0,53) ; Germaine, div., 132 (0,39).
Lég. 1993 : A., 36,52. Colliard, PC, 17 936 (54,42) ; Cahierre, UDF-CDS, 15 020 (45,57).
Prés. 1995 : A., 28,50. Jospin, 22 505 (61,16).

9e - Fécamp
L. 75 687 ; V., 56 409 ; A., 25,47
B. et N., 2 817 ; E., 53 592.

Réélue : Frédérique Bredin, PS, adj. m. de Fécamp, 29 945 (55,87).

Daniel Fidelin, UDF-PR, c.g., m. de Mannevillette, 23 647 (44,12).

1er tour : A., 28,07 ; E., 52 162. Bredin, PS, 20 167 (38,66) ; Fidelin, UDF-PR, 15 412 (29,54) ; Bourlé, FN, 6 406 (12,28) ; Lecacheur, PC, 3 656 (7,00) ; Cloarec, Verts, 1 522 (2,91) ; Courbot, LDI-CNIP, 1 519 (2,91) ; Berthet, GE, 1 156 (2,21) ; Hérédia, LO diss., 680 (1,30) ; Hédrich, 4J, 678 (1,30) ; Prévost, MEI, 620 (1,18) ; Baumann, PNR, 345 (0,66) ; Sorreda, div., 1 (0,00).
10 décembre 1995 : A., 48,43. Frédérique Bredin, PS, 22 728 (60,20) ; Daniel Fidelin, UDF-PR, 15 024 (39,79).
Lég. 1993 : A., 24,51. Revet, UDF-PR, 28 854 (53,59) ; Bredin, PS, 24 985 (46,40).
Prés. 1995 : A., 18,06. Jospin, 29 805 (50,49).

10e - Yvetot
L. 75 191 ; V., 58 371 ; A., 22,36
B. et N., 2 721 ; E., 55 650.

Élu : Gérard Fuchs, PS, a.d., c.r., 29 279 (52,61).

Alfred Trassy-Paillogues, RPR, d.s., c.g., m. de Yerville, 26 371 (47,38).

1er tour : A., 25,86 ; E., 52 905. Trassy-Paillogues, RPR, 18 944 (35,80) ; Fuchs, PS, 17 070 (32,26) ; Gosse, FN, 6 974 (13,18) ; Tieursin, PC, 3 866 (7,30) ; Turpin, GE, 2 121 (4,00) ; Ciesielki, Verts, 1 502 (2,83) ; Thourot, LDI-MPF, 1 246 (2,35) ; Coblence, 4J, 673 (1,27) ; Boucher, div. g., 509 (0,96).

Lég. 1993 : A., 25,16. Trassy-Paillogues, RPR, 29 293 (56,09) ; Leduc, PS, 22 930 (43,90).
Prés. 1995 : A., 16,51. Jospin, 30 651 (51,32).

11e - Dieppe
I., 71 078 ; V., 53 053 ; A., 25,35
B. et N., 3 120 ; E., 49 933.

Élu : Christian Cuvilliez, PC, c.r., c.m. de Dieppe, 27 742 (55,55).

Edouard Leveau, RPR, d.s., c.g., c.m. de Dieppe, 22 191 (44,44).

1er tour : A., 29,61 ; E., 47 842. Leveau, RPR, 13 671 (28,57) ; Cuvilliez, PC, 12 275 (25,65) ; Weber, PS, 9 713 (20,30) ; Duchaussoy, FN, 6 136 (12,82) ; Paterne, GE, 1 676 (3,50) ; Petiteville, LO, 1 532 (3,20) ; Quennehen, Verts, 1 256 (2,62) ; de Bailliencourt, LDI-MPF, 1 226 (2,56) ; Brunet, LO diss., 357 (0,74).
Lég. 1993 : A., 29,54. Leveau, RPR, 26 560 (56,58) ; Beaufils, PS, 20 375 (43,41).

Prés. 1995 : A., 19,11. Jospin, 29 365 (53,04).

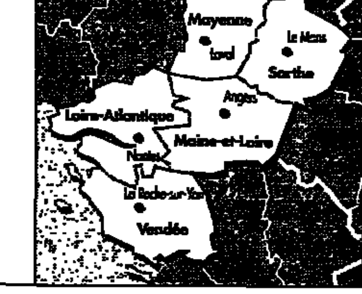
12e - Gournay-en-Bray
L., 66 323 ; V., 50 564 ; A., 23,76
B. et N., 2 146 ; E., 48 418.

Réélu : Alain Le Vern, PS, c.r., m. de Saint-Saëns, 28 897 (59,68).

Michel Lejeune, RPR, c.g., m. de Forges-les-Eaux, 19 521 (40,31).

1er tour : A., 25,85 ; E., 46 934. Le Vern, PS, 21 441 (45,68) ; Lejeune, RPR, 13 806 (29,41) ; Renier, FN, 5 802 (12,36) ; Druine, PC, 2 302 (4,90) ; Coste, GE, 2 026 (4,31) ; Le Bonhomme, LDI-MPF, 1 170 (2,49) ; Giry, LDI-CNIP, 387 (0,82).
Lég. 1993 : A., 23,61. Le Vern, PS, 26 886 (55,76) ; Blot, RPR, 21 327 (44,23).
Prés. 1995 : A., 15,72. Chirac, 28 621 (53,31).

PAYS DE LA LOIRE
(30 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 54,31.

Deux départements basculent à gauche : la Loire-Atlantique, où les socialistes obtiennent six sièges sur dix, contre deux auparavant, et la Sarthe, où ils obtiennent trois sièges sur cinq, alors qu'ils n'en avaient aucun auparavant. Profitant d'une division de la droite, les Verts créent la surprise en faisant élire l'un des leurs, avec l'appui du PS, en Maine-et-Loire, traditionnellement très marqué à droite. En Mayenne, les trois députés de droite sont, sans surprise, réélus. La vague en faveur de la gauche ne touche pas non plus la Vendée, où est élu Philippe de Villiers, avec l'appui du RPR et de l'UDF, ainsi qu'un autre candidat villiériste, Dominique Caillaud.

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

Réélus : Jean-Marc Ayrault, PS (3e) ; Jacques Floch, PS (4e) ; Edouard Landrain, UDF-FD (5e) ; Michel Hunault, RPR (6e) ; Pierre Hériaud, UDF-FD (9e) ; Serge Poignant, RPR (10e).
Élus : Patrick Rimbert, PS (1re) ; Marie-Françoise Clergeau, PS (2e) ; René Leroux, PS (7e) ; Claude Evin, PS (8e).

■ La Loire-Atlantique a basculé à gauche. Le PS, qui n'avait que deux députés, en compte désormais six sur les dix sièges qui étaient à pourvoir. A droite, le RPR perd trois sièges et l'UDF un. La progression des socialistes est surtout sensible dans les zones urbaines. Ainsi, à Nantes, au côté de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, et de Jacques Floch, confortablement réélus, Patrick Rimbert crée la surprise en battant Monique Papon (UDF-FD), et Marie-Françoise Clergeau *fait de même en devançant* Elisabeth Hubert. Ces deux nouveaux élus socialistes sont adjoints au maire de Nantes. Pour l'ancien ministre de la santé du premier gouvernement Juppé, Elisabeth Hubert, ce nouvel échec, après celui des élections municipales, porte un coup sans doute fatal au rôle de leader qu'elle a tenté d'exercer sur la droite nantaise. A Saint-Nazaire, Claude Evin, seul en lice au second tour, reprend sa circonscription au RPR Etienne Garnier. Le socialiste René Leroux (maire de La Turballe) crée la troisième surprise du département en battant le RPR Christophe Priou, qui briguait le siège de Guérande après presque quarante ans de règne d'Olivier Guichard. Enfin, Edouard Landrain (UDF-FD) parvient de justesse à sauver son siège à Ancenis.

Sortants : Monique Papon, UDF-FD ; *Vincent Delaroux, RPR, suppléant* d'Elisabeth Hubert, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme Hubert ; Jean-Marc Ayrault, PS ; Jacques Floch, PS ; Edouard Landrain, UDF-FD ; Michel Hunault, RPR ; Olivier Guichard, RPR, n.s.r.p. ; Etienne Garnier, RPR, élu le 19 septembre 1993, après l'annulation de l'élection du mars 1993 par le Conseil constitutionnel ; Pierre Hériaud, UDF-FD ; Serge Poignant, RPR.

1re - Nantes Ouest
L., 67 780 ; V., 45 949 ; A., 32,20
B. et N., 1 689 ; E., 44 260.

Élu : Patrick Rimbert, PS, c.g., adj. m. de Nantes, 22 359 (50,51).

Monique Papon, UDF-FD, d.s., c.g., c.m. de Nantes, 21 901 (49,48).

1er tour : A., 35,34 ; E., 42 263. Papon, UDF-FD, 15 176 (35,90) ; Rimbert, PS, 14 018 (33,16) ; Péraldi, FN, 4 009 (9,48) ; Demaure, EC, 2 561 (6,06) ; Gravoille, PC, 2 561 (6,06) ; Rio, LDI-MPF, 1 714 (4,05) ; Williamson, GE, 1 283 (3,03) ; Le Borgne, 4J, 830 (1,96) ; Jousse, PLN, 111 (0,26).
Lég. 1993 : A., 37,39. Papon, UDF-CDS, 23 501 (59,50) ; Asserray, PS, 15 995 (40,49).
Prés. 1995 : A., 23,01. Chirac, 26 448 (52,54).

2e - Nantes Sud
I., 73 034 ; V., 47 153 ; A., 35,43
B. et N., 1 795 ; E., 45 358.

Élue : Marie-Françoise Clergeau, PS, adj. m. de Nantes, 23 051 (50,82).

Elisabeth Hubert, RPR, a.min., a.d., c.m. de Nantes, 22 307 (49,17).

1er tour : A., 38,78 ; E., 43 149. Clergeau, PS, 13 233 (30,66) ; Hubert, RPR, 12 882 (29,85) ; Maréchal, FN, 4 439 (10,28) ; du Roscoat, LDI-CNIP, 3 053 (7,07) ; Aubron, Verts, 2 292 (5,31) ; Constant, PC, 2 204 (5,10) ; Chotard, div. g., 1 354 (3,13) ; Tourillon, UDF-FD diss., 1 086 (2,51) ; Pousseur, MDC, 807 (1,87) ; Girel, div., 723 (1,67) ; Pellen, rég., 541 (1,25) ; Gilbert, LCR, 474 (1,09) ; Le Janne, PLN, 61 (0,14) ; Rosiek, PH, 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 38,77. Hubert, RPR, 24 565 (59,19) ; Mahé, PS, 16 933 (40,80).
Prés. 1995 : A., 25,33. Chirac, 28 598 (53,93).

3e - Saint-Herblain
L., 79 465 ; V., 52 268 ; A., 34,22
B. et N., 2 257 ; E., 50 011.

Réélu : Jean-Marc Ayrault, PS, m. de Nantes, 33 371 (66,72).

Jean-Luc Harousseau, UDF-AD, c.r., c.m. de Nantes, 16 640 (33,27).

1er tour : A., 33,81 ; E., 50 640. Ayrault, PS, 23 211 (45,83) ; Harousseau, UDF-AD, 11 144 (22,00) ; de Perier, FN, 5 326 (10,51) ; Pelloquet, PC, 3 471 (6,85) ; de Rugy, EC, 1 961 (3,87) ; Defrance, LO, 1 601 (3,16) ; Desjars, LDI-MPF, 1 128 (2,22) ; Vanpeperstraete, GE, 1 000 (1,97) ; Lebreton de Vonne, rég., 660 (1,30) ; Séguineau, MEI, 467 (0,92) ; Le Goff, LCR, 467 (0,92) ; Gibaud, MDR, 108 (0,21) ; Butet, PLN, 96 (0,19).
Lég. 1993 : A., 33,37. Ayrault, PS, 27 661 (55,58) ; Harousseau, UDF, 22 104 (44,41).
Prés. 1995 : A., 23,34. Jospin, 34 946 (59,90).

4e - Rezé
I., 63 183 ; V., 43 402 ; A., 31,30
B. et N., 2 383 ; E., 41 019.

Réélu : Jacques Floch, PS, m. de Rezé, 26 045 (63,49).

Stephan Urbanczyk, UDF-AD, 14 974 (36,50).

1er tour : A., 32,21 ; E., 44 874. Floch, PS, 19 135 (42,64) ; Urbanczyk, UDF-AD, 10 144 (22,60) ; Boju, FN, 3 892 (8,67) ; Guilbaud, PC, 3 364 (7,49) ; Vilvoisin, LDI-MPF, 2 099 (4,67) ; Cerisier, LO, 1 746 (3,89) ; Chitelman, AREV, 1 431 (3,18) ; Da Silva, GE, 1 413 (3,14) ; Champain, écol., 860 (1,91) ; Robert, MEI, 636 (1,41) ; Le Janne, PLN, 154 (0,34).
Lég. 1993 : A., 31,01. Floch, PS, 21 786 (50,56) ; Saillant, RPR, 21 302 (49,43).
Prés. 1995 : A., 20,48. Jospin, 30 549 (57,99).

5e - Carquefou
I., 92 587 ; V., 66 375 ; A., 28,31
B. et N., 3 369 ; E., 63 006.

Réélu : Edouard Landrain, UDF-FD, c.g., m. d'Ancenis, 33 568 (53,27).

Mazzorana Alexandre, PRS, c.m. de Nantes, 29 438 (46,72).

1er tour : A., 29,92 ; E., 61 153. Landrain, UDF-FD, 24 378 (39,86) ; Alexandre, PRS, 16 885 (27,61) ; Bouhier, FN, 5 674 (9,27) ; Morinière, PC, 3 344 (5,46) ; Cotrel, AREV, 2 992 (4,89) ; Bureau, LDI-MPF, 2 580 (4,21) ; Limeul, GE, 1 553 (2,54) ; Lajeunesse, MDC, 1 460 (2,38) ; Saupin, div., 918 (1,50) ; Le Floch, rég., 827 (1,35) ; Tardif, div., 358 (0,58) ; Santoni, PLN, 184 (0,30).
Prés. 1995 : A., 17,81. Chirac, 37 427 (52,26).

6e - Châteaubriant
I., 67 292 ; V., 48 297 : A., 28,22
B. et N., 2 695 ; E., 45 602.

Réélu : Michel Hunault, RPR, c.g., m. de Derval, 24 858 (54,51).

Geneviève Chignac, PS, 20 744 (45,48).

1er tour : A., 28,50 ; E., 44 988. Hunault, RPR, 19 727 (43,84) ; Chignac, PS, 12 706 (28,24) ; Chevalier, FN, 4 693 (10,43) ; Blais, PC, 2 767 (6,15) ; Moulinier, Verts, 2 604 (5,78) ; Moncelet, LDI-MPF, 1 754 (3,89) ; Bouzennec, rég., 736 (1,63) ; Briand, PPL, 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 17,52. Chirac, 28 564 (53,80).

7e - Guérande
L., 86 030 ; V., 62 431 ; A., 27,43
B. et N., 2 663 ; E., 59 768.

Élu : René Leroux, PS, m. de La Turballe, 29 982 (50,16).

Christophe Priou, RPR, c.g., m. de Le Croisic, 29 786 (49,83).

1er tour : A., 30,68 ; E., 56 501. Leroux, PS, 17 383 (30,76) ; Priou, RPR, 14 677 (25,97) ; Métaireau, UDF-PR, 6 110 (10,81) ; Rouger, FN, 5 045 (8,92) ; Justy, PC, 4 289 (7,59) ; Saint-Arroman, LO, 1 731 (3,06) ; Simon, LDI-MPF, 1 563 (2,76) ; Estay, Verts, 1 535 (2,71) ; Levenne, UDF diss., 1 294 (2,29) ; Levesque, GE, 1 219 (2,15) ; Soulie, MEI, 689 (1,21) ; Baudry-Haspot, rég., 623 (1,10) ; Somerlinck, PNR, 215 (0,38) ; Rodemacq, PLN, 128 (0,22).
Lég. 1993 : A., 34,57. Guichard, RPR, 30 455 (59,61) ; Leroux, PS, 20 634 (40,38).
Prés. 1995 : A., 18,06. Chirac, 35 882 (53,28).

8e - Saint-Nazaire
L., 73 994 ; V., 30 378 ; A., 58,94
B. et N., 9 301 ; E., 21 077.

Élu : Claude Evin, PS, a.min., a.d., c.r., 21 077 (100,00).

1er tour : A., 36,36 ; E., 44 840. Evin, PS, 13 699 (30,55) ; Batteux, MDC, 10 146 (22,62) ; Garnier, RPR, 9 145 (20,39) ; de la Brosse, FN, 4 020 (8,96) ; Belin, LO, 2 002 (4,46) ; Garnier, AREV, 1 293 (2,88) ; Lips, GE, 1 229 (2,74) ; Lassalle, MEI, 904 (2,01) ; Regnier, LDI-CNIP, 896 (1,99) ; Martin, 4J, 564 (1,25) ; Coraud, rég., 536 (1,19) ; Richard, div., 317 (0,70) ; Grelier, PLN, 89 (0,19).
19 septembre 1993 : A., 51,19. Etienne Garnier, RPR, 16 925 (50,04) ; Claude Evin, PS, 16 896 (49,95).
Lég. 1993 : A., 35,44. Garnier, RPR, 21 915 (50,26) ; Evin, PS, 21 681 (49,73).
Prés. 1995 : A., 23,69. Jospin, 33 032 (61,45).

9e - Paimbœuf, Pornic
L., 76 069 ; V., 54 316 ; A., 28,59
B. et N., 3 258 ; E., 51 058.

Réélu : Pierre Hériaud, UDF-FD, adj. m. de Pornic, 28 550 (55,91).

Yannick Lebeaupin, PS, 22 508 (44,08).

1er tour : A., 28,77 ; E., 50 072. Hériaud, UDF-FD, 20 770 (41,48) ; Lebeaupin, PS, 12 852 (25,66) ; Monvoision, FN, 5 657 (11,29) ; Dein, LDI-MPF, 3 000 (5,99) ; Morel, PC, 2 886 (5,76) ; Leduc, EC, 2 305 (4,60) ; Marchand, MEI, 1 309 (2,61) ; Bonardel, 4J, 1 032 (2,06) ; Genaudeau, PLN, 261 (0,52).
Lég. 1993 : A., 34,75. Hériaud, UDF-CDS, 21 874 (53,01) ; Audion, RPR, 19 390 (46,99).
Prés. 1995 : A., 17,53. Chirac, 34 148 (57,82).

10e - Vertou
L., 78 762 ; V., 56 370 ; A., 28,42
B. et N., 3 250 ; E., 53 120.

Réélu : Serge Poignant, RPR, c.g., m. de Basse-Goulaine, 30 708 (57,80).

Christian Nadal, PS, 22 412 (42,19).

1er tour : A., 27,19 ; E., 53 539. Poignant, RPR, 23 949 (44,73) ; Nadal, PS, 12 644 (23,61) ; Leca, FN, 4 838 (9,03) ; Clavier, Verts, 3 512 (6,56) ; Gouty, PC, 2 774 (5,18) ; Caradec, LDI-MPF, 2 727 (5,09) ; Magnou, MDC, 1 142 (2,13) ; Crit, div., 1 117 (2,08) ; François, rég., 584 (1,09) ; Lemerle, PLN, 252 (0,47).
Prés. 1995 : A., 16,49. Chirac, 34 769 (56,90).

MAINE-ET-LOIRE (7)

Réélus : Roselyne Bachelot, RPR (1re) ; Hubert Grimault, UDF-FD (2e) ; Christian Martin, UDF-FD (3e) ; Maurice Ligot, UDF-AD (5e) ; Marc Laffineur, UDF-AD (7e).
Élus : Jean-Michel Marchand, Verts (4e) ; Hervé de Charette, UDF-PPDF (6e).

■ Si le Maine-et-Loire a déjà compté un député SFIO (élu en 1946) et deux députés PS (de 1986 à 1988), c'était à la faveur de scrutins proportionnels : l'écologiste Jean-Michel Marchand (AREV-Verts soutenu par le PS) est donc le premier député de gauche élu au scrutin uninominal dans le département. Même si la coalition RPR-UDF a sensiblement reculé, il s'en est fallu de peu que le Maine-et-Loire n'envoie une fois encore sept députés de droite à l'Assemblée. M. Marchand, en effet, ne doit sa victoire qu'à une triangulaire causée par la mésentente entre le RPR Jean-Pierre Pohu et l'UDF-FD Louis Robineau pour la succession du sortant UDF Jean Begault : donné second le 25 mai, à la suite d'une erreur des services préfectoraux, M. Pohu avait néanmoins annoncé son intention de se maintenir. Après rectification de l'erreur – son rival RPR le devançait de 12 voix –, M. Robineau a excipé de cette intention de M. Pohu pour imposer la « triangulaire », dont le candidat écologiste est finalement sorti vainqueur.

Sortants : Roselyne Bachelot, RPR ; *Hubert Grimault, UDF-FD ; Christian* Martin, UDF-FD, suppléant d'Edmond Alphandéry nommé au gouvernement le 30 mars 1993 ; Jean Bégault, UDF-AD, n.s.r.p. ; Maurice Ligot, UDF-AD ; Alain Levoyer, UDF-PPDF, suppléant d'Hervé de Charette, UDF-PPDF, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Marc Laffineur, UDF-AD.

1re - Angers Centre, Est, Nord-Est
L., 71 407 ; V., 50 170 ; A., 29,74
B. et N., 2 803 ; E., 47 367.

Réélue : Roselyne Bachelot, RPR, c.r., c.m. d'Angers, 25 149 (53,09).

Isabelle Galesne, PS, 22 218 (46,90).

1er tour : A., 32,24 ; E., 45 396. Bachelot, RPR, 17 536 (38,62) ; Galesne, PS, 11 738 (25,85) ; Motte, FN, 4 936 (10,87) ; Kieffer, LDI-MPF, 2 372 (5,22) ; Riéra, PC, 2 158 (4,75) ; Testu, LO, 1 868 (4,11) ; Paumard, GE, 1 513 (3,33) ; Bouyer, EC, 1 261 (2,77) ; Roux, AREV, 1 138 (2,50) ; Godet, LCR, 756 (1,66) ; Le Mener, PPL, 120 (0,26).
Lég. 1993 : A., 36,31. Bachelot, RPR, 27 188 (65,47) ; Meimoun, PS, 14 338 (34,52).
Prés. 1995 : A., 19,40. Chirac, 30 420 (55,36).

2e - Angers Sud, Trélazé
L., 75 718 ; V., 54 154 ; A., 28,47
B. et N., 3 389 ; E., 50 765.

Réélu : Hubert Grimault, UDF-FD, c.g., 26 270 (51,74).

Jean-Claude Boyer, PS, c.m. de Les Ponts-de-Cé, 24 495 (48,25).

1er tour : A., 30,26 ; E., 49 118. Grimault, UDF-FD, 17 516 (35,66) ; Boyer, PS, 12 049 (24,53) ; Quelennec, FN, 4 972 (10,12) ; Plassard, PC, 3 515 (7,15) ; Leduc, LDI-MPF, 2 540 (5,17) ; Bulard, Verts, 2 147 (4,37) ; Lebrun, LO, 1 875 (3,81) ; Lecomte, GE, 1 238 (2,52) ; Douaneau, EC, 914 (1,86) ; Novotny, 4J, 769 (1,56) ; Dupetit-Thouars, div. d., 597 (1,21) ; Dabouis, LCR, 495 (1,00).
Lég. 1993 : A., 34,42. Grimault, UDF-CDS, 28 845 (64,07) ; Boyer, PS, 16 175 (35,92).
Prés. 1995 : A., 17,84. Chirac, 30 813 (52,33).

3e - Longué-Jumelles
L., 61 102 ; V., 43 354 ; A., 29,04
B. et N., 2 851 ; E., 40 503.

Réélu : Christian Martin, UDF-FD, c.g., m. de Liré, 20 871 (51,52).

Pierre Guibert, PS, c.g., m. de Saint-Martin-d'Arcé, 19 632 (48,47).

1er tour : A., 30,88 ; E., 38 620. Martin, UDF-FD, 14 475 (37,48) ; Guibert, PS, 11 684 (30,25) ; Lacalmette, FN, 4 410 (11,41) ; Mezily-Verger, PC, 2 600 (6,73) ; de Mandat-Grancey, LDI-CNIP, 2 115 (5,47) ; Lethielleux, EC, 1 151 (2,98) ; Bousquet, GE, 1 150 (2,97) ; Trillon, Verts, 1 035 (2,68).
Prés. 1995 : A., 19,85. Chirac, 25 270 (54,06).

4e - Saumur Sud, Thouarcé
L., 66 514 ; V., 46 949 ; A., 29,41
B. et N., 2 765 ; E., 44 184.

Élu : Jean-Michel Marchand, AREV-Verts, c.m. de Saumur, 16 156 (36,56).

Jean-Pierre Pohu, RPR, c.g., m. de Doué-la-Fontaine, 15 166 (34,32) ; *Louis Robineau*, UDF-FD, 12 862 (29,11).

1er tour : A., 30,57 ; E., 42 678. Pohu, RPR, 10 307 (24,15) ; Robineau, UDF-FD, 10 295 (24,12) ; Marchand, Verts, 8 687 (20,35) ; Lyoen, FN, 5 254 (12,31) ; Raimbault, PC, 2 702 (6,33) ; Pouplet, LDI-MPF, 2 369 (5,55) ; Bonsergent, GE, 1 762 (4,12) ; Baudouin, div. d., 1 302 (3,05).
Lég. 1993 : A., 50,93. Bégault, UDF, 23 942 (100,00).
Prés. 1995 : A., 19,60. Chirac, 31 246 (61,07).

5e - Cholet
L., 68 237 ; V., 47 558 ; A., 30,30
B. et N., 3 410 ; E., 44 148.

Réélu : Maurice Ligot, UDF-AD, a.min., 23 495 (53,21).

Antoine Mouly, PS, c.m. de Cholet, 20 653 (46,78).

1er tour : A., 30,58 ; E., 44 094. Ligot, UDF-AD, 10 183 (23,09) ; Mouly, PS, 9 996 (22,67) ; Bourdouleix, UDF-AD diss., 8 903 (20,19) ; Baudry, FN, 4 958 (11,24) ; Tanty, div. d., 3 261 (7,39) ; Gouraud, PC, 1 995 (4,52) ; Barrault, LO, 1 910 (4,33) ; Arc, Verts, 1 667 (3,78) ; Bodier, GE, 752 (1,70) ; Jamet, NE, 469 (1,06).
Lég. 1993 : A., 36,34. Ligot, UDF, 23 623 (60,08) ; Bougnoux, PS, 15 693 (39,91).
Prés. 1995 : A., 19,23. Chirac, 29 748 (57,43).

6e - Angers Ouest
I., 79 320 ; V., 57 150 ; A., 27,95
B. et N., 3 929 ; E., 53 221.

Élu : Hervé de Charette, UDF-PPDF, min., c.r., m. de Saint-Florent-le-Vieil, 33 062 (62,12).

Eva Gendrault, PS, 20 159 (37,87).

1er tour : A., 26,41 ; E., 53 438. De Charette, UDF-PPDF, 25 530 (47,77) ; Gendrault, PS, 11 315 (21,17) ; Boret, FN, 4 873 (9,11) ; Lefeuvre-Justeau, LDI-MPF, 2 962 (5,54) ; Lizé, LO, 2 232 (4,17) ; Gicquel, AREV, 2 124 (3,97) ; Menard, PC, 1 758 (3,29) ; Bosseau, EC, 1 327 (2,48) ; Bonsergent, GE, 1 317 (2,46).
Prés. 1995 : A., 16,43. Chirac, 37 787 (61,38).

7e - Angers Nord, Segré
L., 64 066 ; V., 46 234 ; A., 27,83
B. et N., 2 840 ; E., 43 394.

Réélu : Marc Laffineur, UDF-AD, c.g., m. d'Avrillé, 23 935 (55,15).

Daniel Chéret, PS, c.m. d'Avrillé, 19 459 (44,84).

1er tour : A., 28,59 ; E., 42 519. Laffineur, UDF-AD, 17 832 (41,93) ; Chéret, PS, 10 752 (25,28) ; Toulouze, FN, 3 396 (7,98) ; Baujon, PC, 2 442 (5,74) ; Bernier-Dupréelle, LDI-MPF, 1 981 (4,65) ; Dupas, LO, 1 917 (4,50) ; Quittet, GE, 1 257 (2,95) ; Nussmann, AREV, 1 123 (2,64) ; Roger, 4J, 944 (2,22) ; Thénier, EC, 875 (2,05).
Prés. 1995 : A., 17,29. Chirac, 29 184 (56,94).

MAYENNE (3)

Réélus : Henri de Gastines, RPR (2e) ; Roger Lestas, UDF-AD (3e).
Élu : François d'Aubert, UDF-PR (1re).

■ Le tiercé sortant UDF-RPR, François d'Aubert, Henri de Gastines et Roger Lestal est reconduit, mais les trois élus n'ont pas fait le plein des reports de voix. C'est le cas de François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, à Laval, mais aussi d'Henri de Gastines à Château-Gontier. Le candidat socialiste réussit un excellent score avec 37,6 % des voix, soit 12 points de plus que le report de voix attendu. La poussée de la gauche a été la plus forte dans la circonscription de Mayenne, où Roger Lestas aurait dû compter sur plus de 55 % des voix. La mobilisation de la gauche et la défection *d'une partie des électeurs du sortant ont* permis au maire PS de Mayenne, Claude Leblanc, de dépasser les 48 %.

Sortants : Henri Houdouin, RPR, suppléant de François d'Aubert, UDF-PR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. d'Aubert ; Henri de Gastines, RPR ; Roger Lestas, UDF-AD.

1re - Laval
L., 75 704 ; V., 53 412 ; A., 29,44
B. et N., 3 188 ; E., 50 224.

Élu : François d'Aubert, UDF-PR, s.E., a.d., c.g., m. de Laval, 26 939 (53,63).

Michel Sorin, PS, m. de Saint-Berthevin, 23 285 (46,36).

1er tour : A., 30,97 ; E., 48 591. D'Aubert, UDF-PR, 20 367 (41,91) ; Sorin, PS, 13 813 (28,42) ; Dansan, FN, 4 049 (8,33) ; Pailleux, GE, 3 121 (6,42) ; Poirier, PC, 2 349 (4,83) ; Simon, AREV, 1 854 (3,81) ; Lavenant, LDI-MPF, 1 805 (3,71) ; Warnet, PT, 1 233 (2,53).
Prés. 1995 : A., 18,68. Chirac, 31 533 (54,08).

2e - Château-Gontier
L., 61 691 ; V., 42 781 ; A., 30,65
B. et N., 2 800 ; E., 39 981.

Réélu : Henri de Gastines, RPR, c.g., 24 929 (62,35).

Georges Garot, PS, 15 052 (37,64).

1er tour : A., 28,48 ; E., 40 919. De Gastines, RPR, 14 773 (36,10) ; Garot, PS, 7 614 (18,60) ; Bouvet, RPR diss., 5 720 (13,97) ; Henry, div. d., 4 263 (10,41) ; Le Morvan, FN, 2 955 (7,22) ; Lefort, LDI-MPF, 1 593 (3,89) ; Houdbine, GE, 1 381 (3,37) ; Patoureau, Verts, 1 321 (3,22) ; Fourgeaud, PC, 1 207 (2,95) ; Le Fur, PPL, 92 (0,22).
Prés. 1995 : A., 17,72. Chirac, 30 968 (63,90).

3e - Mayenne
L., 67 895 ; V., 49 734 ; A., 26,74
B. et N., 3 262 ; E., 46 472.

Réélu : Roger Lestas, UDF-AD, c.g., m. de Fougerolles-du-Plessis, 24 113 (51,88).

Claude Leblanc, PS diss., c.r., c.g., m. de Mayenne, 22 359 (48,11).

1er tour : A., 29,20 ; E., 44 607. Lestas, UDF-AD, 11 233 (25,18) ; Leblanc, PS diss., 10 724 (24,04) ; Zocchetto, UDF-FD diss., 5 637 (12,63) ; Allain, UDF-FD diss., 4 731 (10,60) ; Blanc, FN, 3 415 (7,65) ; Kuntz, PS, 3 055 (6,84) ; Jammes, LDI-MPF, 1 620 (3,63) ; Macaire, Verts, 1 451 (3,25) ; Michel, GE, 1 407 (3,15) ; Peltier, PC, 1 334 (2,99).
Lég. 1993 : A., 55,13. Lestas, UDF, 22 900 (100,00).
Prés. 1995 : A., 16,98. Chirac, 33 079 (61,36).

SARTHE (5)

Réélu : Pierre Hellier, UDF-PR (1re).
Élus : Raymond Douyère, PS (2e) ; Guy-Michel Chauveau, PS (3e) ; François Fillon, RPR (4e) ; Jean-Claude Boulard, PS (5e).

■ Avec trois députés de gauche et deux de droite, la Sarthe retrouve sa représentation de 1988. Les socialistes Guy-Michel Chauveau (La Flèche), Raymond Douyère (Le Mans-Est) et Jean-Claude Boulard (La Ferté-Bernard), battus en 1993, sont de retour à l'Assemblée. Si M. Douyère est le mieux élu des trois, dans une circonscription acquise à la gauche, M. Chauveau, maire de La Flèche, réalise un score sans précédent dans la sienne. Leurs adversaires auraient eu besoin de toutes les voix du Front national pour l'emporter ; la participation plus forte au second tour ne leur a pas profité. A La Ferté-Bernard, des voix obtenues au premier tour par Guy Lardeyret, dissident de l'UDF, ont manifestement manqué à Dominique Le Mener (RPR). Après avoir été mis en ballottage pour la première fois dans son fief de Sablé, François Fillon, ministre et président du conseil général (RPR), est réélu, mais Pierre Hellier (UDF-PR) fait mieux que lui avec plus de 56 % (Le Mans-Nord).

Sortants : Pierre Hellier, UDF-PR ; Jean-Marie Geveaux, RPR ; Antoine Joly, RPR ; Pierre Lefebvre, RPR, suppléant de François Fillon, RPR, nommé le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Fillon ; Pierre-Etienne Gascher, div. d., se représente comme suppléant de Dominique Le Mener, RPR.

1re - Le Mans Nord
L., 66 030 ; V., 46 793 ; A., 29,13
B. et N., 2 565 ; E., 44 228.

Réélu : Pierre Hellier, UDF-PR, c.g., 24 814 (56,10).

Marietta Karamanli, PS, c.m. du Mans, 19 414 (43,89).

1er tour : A., 32,00 ; E., 42 262. Hellier, UDF-PR, 17 015 (40,26) ; Karamanli, PS, 9 554 (22,60) ; Bondoux, FN, 4 423 (10,46) ; Combe, PC, 2 529 (5,98) ; Amiard, div. g., 1 967 (4,65) ; Hamelin, LDI-CNIP, 1 424 (3,36) ; Gonthier, Verts, 1 372 (3,24) ; Perdereau, CAP, 1 314 (3,10) ; Degorge, LO, 1 153 (2,72) ; Durkheim, GE, 975 (2,30) ; Poislane, MEI, 410 (0,97) ; Guerin, PLN, 126 (0,29).
Lég. 1993 : A., 37,91. Hellier, UDF-PR diss., 18 396 (52,52) ; Chasseguet, RPR, 16 629 (47,47).
Prés. 1995 : A., 20,22. Chirac, 27 785 (54,91).

2e - Le Mans Est
L., 79 138 ; V., 55 576 ; A., 29,77
B. et N., 3 177 ; E., 52 399.

Élu : Raymond Douyère, PS, a.d., c.g., m. de Bouloire, 30 638 (58,47).

Jean-Marie Geveaux, RPR, d.s., c.g., c.m. du Mans, 21 761 (41,52).

1er tour : A., 33,22 ; E., 49 918. Douyère, PS, 14 872 (29,79) ; Geveaux, RPR, 14 090 (28,22) ; Met, FN, 5 799 (11,61) ; Martin, PC, 4 994 (10,00) ; Goude, CAP, 3 167 (6,34) ; Cheere, LO, 1 777 (3,56) ; Renusson, Verts, 1 535 (3,07) ; Jouanneau, LDI-MPF, 1 257 (2,51) ; Zeitoun, GE, 1 049 (2,10) ; Huberdeau, MEI, 717 (1,43) ; Turpin, 4J, 661 (1,32).
Lég. 1993 : A., 34,36. Geveaux, RPR, 24 994 (52,22) ; Douyère, PS, 22 863 (47,77).
Prés. 1995 : A., 22,36. Jospin, 33 716 (57,82).

3e - La Flèche
L., 77 189 ; V., 58 442 ; A., 24,28
B. et N., 4 453 ; E., 53 989.

Élu : Guy-Michel Chauveau, PS, a.d., m. de La Flèche, 29 884 (55,35).

Antoine Joly, RPR, d.s., c.g., c.m. de La Flèche, 24 105 (44,64).

1er tour : A., 29,57 ; E., 50 688. Chauveau, PS, 18 612 (36,71) ; Joly, RPR, 16 906 (33,35) ; Barlemont, FN, 5 558 (10,96) ; Pain, PC, 3 799 (7,49) ; Granger, Verts, 3 765 (7,42) ; de Carbonnières, LDI-MPF, 1 979 (3,90) ; Cailleau, div. d., 69 (0,13).
Lég. 1993 : A., 28,11. Joly, RPR, 29 058 (55,55) ; Chauveau, PS, 23 244 (44,44).
Prés. 1995 : A., 18,62. Jospin, 30 224 (50,36).

4e - Sablé-sur-Sarthe
L., 70 192 ; V., 50 107 ; A., 28,61
B. et N., 2 417 ; E., 47 690.

Élu : François Fillon, RPR, min., pr. c.g., m. de Sablé, 25 149 (52,73).

Gérard Saudubray, PS, a.d., c.g., adj. m. de La Suze, 22 541 (47,26).

1er tour : A., 28,87 ; E., 46 953. Fillon, RPR, 20 352 (43,34) ; Saudubray, PS, 10 529 (22,42) ; Luby, PC, 4 172 (8,88) ; Bigeard, FN, 4 023 (8,56) ; Trideau, Verts, 2 197 (4,67) ; Edom, CAP, 1 889 (4,02) ; de Montesson, LDI-MPF, 1 539 (3,27) ; Morvan, LO, 1 514 (3,22) ; Mauborgne, MEI, 738 (1,57).
Prés. 1995 : A., 19,88. Jospin, 27 030 (50,80).

5e - La Ferté-Bernard
L., 81 086 ; V., 59 465 ; A., 26,66
B. et N., 3 233 ; E., 56 232.

Élu : Jean-Claude Boulard, PS, a.d., c.g., adj. m. du Mans, 29 328 (52,15).

Dominique Le Mener, RPR, c.r., c.g., c.m. du Mans, 26 904 (47,84).

1er tour : A., 30,70 ; E., 52 802. Boulard, PS, 17 612 (33,35) ; Le Mener, RPR, 16 360 (30,98) ; de Cossé Brissac, FN, 5 232 (9,90) ; Totée, PC, 2 856 (5,40) ; Lardeyret, UDF diss., 2 688 (5,09) ; Gouhier, Verts, 2 471 (4,68) ; Bayle de Jessé, LDI-MPF, 1 830 (3,46) ; Aubry, LO, 1 689 (3,19) ; Roghé, MEI, 900 (1,70) ; Lagadec, div., 643 (1,21) ; Darlot, div., 521 (0,98).
Lég. 1993 : A., 29,81. Gascher, RPR, 31 417 (58,28) ; Boulard, PS, 22 485 (41,71).
Prés. 1995 : A., 18,93. Chirac, 31 846 (50,74).

VENDÉE (5)

Réélus : Jean-Luc Préel, UDF-AD (1re) ; Louis Guédon, RPR (3e) ; Joël Sarlot, UDF-PR (5e).
Élus : Dominique Caillaud, UDF diss. (2e) ; *Philippe de Villiers, LDI-MPF (4e).*

■ Avec cinq élus sur cinq, la Vendée reste solidement ancrée à droite. Philippe de Villiers qui, dans son fief de Mortagne-sur-Sèvre, devance largement Philippe Boursier, porte-parole des Verts, s'est félicité de ce grand chelem, oubliant un peu vite le petit séisme politique du premier tour où, fait historique, la droite ne s'était assuré aucun siège. Bénéficiant du désistement de Bernard Suaud (UDF-AD), Dominique Caillaud assure un deuxième siège au LDI, cartel associant le MPF de Philippe de Villiers et le CNIP d'Olivier d'Ormesson. Députés sortants, Jean-Luc Préel (UDF) et Louis Guédon (RPR) ont été réélus sans difficulté. La lutte était plus indécise dans la 5e circonscription où le socialiste Jean-Claude Remaud, conseiller général et maire de Fontenay-le-Comte, a devancé, dans sa *ville ainsi qu'à Luçon, Joël Sarlot, le député* sortant UDF. Ce dernier conserve néanmoins son mandat grâce à ses résultats dans les cantons ruraux.

Sortants : Jean-Luc Préel, UDF-AD ; Léon Aimé, UDF-AD, devenu député le 2 mai 1993 comme suppléant de Philippe Mestre, UDF-AD, nommé membre du gouvernement, n.s.r.p. ; Louis Guédon, RPR ; Bruno Retailleau, MPF, devenu député le 27 novembre 1993, en remplacement de Philippe de Villiers, MPF, se représente comme suppléant de M. de Villiers ; Joël Sarlot, UDF-PR.

1re - La Roche-sur-Yon Nord
L., 79 620 ; V., 56 373 ; A., 29,19
B. et N., 3 767 ; E., 52 606.

Réélu : Jean-Luc Préel, UDF-AD, c.r., c.m. de La Roche-sur-Yon, 30 049 (57,12).

Gilles Bourmaud, PS, adj. m. de La Roche-sur-Yon, 22 557 (42,87).

1er tour : A., 29,06 ; E., 51 587. Préel, UDF-AD, 22 693 (43,99) ; Bourmaud, PS, 15 153 (29,37) ; Brayet, FN, 4 664 (9,04) ; Martineau, GE, 3 210 (6,22) ; Gilles, div. d., 2 881 (5,58) ; Lavigne, PC, 2 496 (4,83) ; Monnet, PLN, 490 (0,95).
Prés. 1995 : A., 16,91. Chirac, 37 287 (59,92).

2e - La Roche-sur-Yon Sud
L., 75 473 ; V., 55 838 ; A., 26,01
B. et N., 3 634 ; E., 52 204.

Élu : Dominique Caillaud, UDF diss., c.g., m. de Saint-Florent-des-Bois, 28 669 (54,91).

Josiane Migeon, PS, 23 535 (45,08).

1er tour : A., 27,73 ; E., 50 266. Migeon, PS, 12 708 (25,28) ; Caillaud, UDF diss., 10 386 (20,66) ; Suaud, UDF-AD, 10 126 (20,14) ; Mestre, div. d., 4 637 (9,22) ; Vouzellaud, FN, 4 517 (8,98) ; Tarot, Verts, 3 681 (7,32) ; Martineau, PC, 2 965 (5,89) ; Péon, NE, 1 045 (2,07) ; Jubiniaux, PLN, 201 (0,40).
Prés. 1995 : A., 15,35. Chirac, 34 277 (56,72).

3e - Les Sables-d'Olonne
L., 86 256 ; V., 59 421 ; A., 31,11
B. et N., 3 666 ; E., 55 755.

Réélu : Louis Guédon, RPR, c.g., m. des Sables-d'Olonne, 31 868 (57,15).

Jacques Fraisse, PS, c.r., m. de Saint-Hilaire-de-Riez, 23 887 (42,84).

1er tour : A., 32,54 ; E., 54 499. Guédon, RPR, 23 604 (43,31) ; Fraisse, PS, 15 141 (27,78) ; Petitdidier, FN, 7 851 (14,40) ; Massuyeau, Verts, 2 632 (4,82) ; Massonnet, PC, 2 524 (4,63) ; Rondeau, MEI, 1 555 (2,85) ; Barrier, IR, 1 192 (2,18).
Lég. 1993 : A., 35,85. Guédon, UPF, 32 821 (65,20) ; Fraisse, PS, 17 514 (34,79).
Prés. 1995 : A., 19,69. Chirac, 40 039 (61,01).

4e - Mortagne-sur-Sèvre
L., 78 825 ; V., 57 910 ; A., 26,53
B. et N., 3 876 ; E., 54 034.

Élu : Philippe de Villiers, LDI-MPF, a.min., d.e., a.d., pr. c.g., 36 931 (68,34).

Philippe Boursier, Verts, 17 103 (31,65).

1er tour : A., 23,28 ; E., 55 983. De Villiers, LDI-MPF, 26 560 (47,44) ; Boursier, Verts, 11 525 (20,58) ; Albert, RPR, 10 465 (18,69) ; Proust, FN, 3 852 (6,88) ; Lefièvre, div. d., 1 806 (3,22) ; Burgaud, PC, 1 775 (3,17).
Prés. 1995 : A., 14,72. Chirac, 44 235 (70,08).

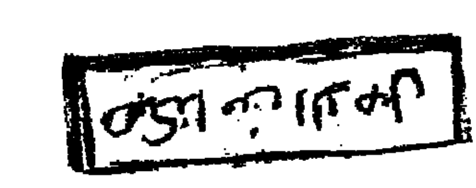
5e - Fontenay-le-Comte
L., 73 498 ; V., 56 054 ; A., 23,73
B. et N., 2 923 ; E., 53 131.

Réélu : Joël Sarlot, UDF-PR, c.g., 27 801 (52,32).

Jean-Claude Remaud, PS, c.g., m. de Fontenay-le-Comte, 25 330 (47,67).

1er tour : A., 27,15 ; E., 49 822. Sarlot, UDF-PR, 21 357 (42,86) ; Remaud, PS, 17 259 (34,64) ; Chataigner, FN, 4 444 (8,92) ; Pingault, PC, 2 980 (5,98) ; Plazanet, Verts, 2 475 (4,96) ; Sage, MEI, 1 307 (2,62).
Lég. 1993 : A., 28,97. Sarlot, UDF-PR, 29 697 (60,32) ; Remaud, PS, 19 529 (39,67).
Prés. 1995 : A., 15,82. Chirac, 32 384 (54,20).

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



PICARDIE

(18 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 51,93.

La gauche fait un retour en force en Picardie, après avoir été laminée en 1993, où elle n'avait conservé que trois sièges sur dix-huit. Avec treize élus (dix PS, deux PS, un MDC), elle fait mieux qu'en 1988 (onze élus, dont dix PS).
Dans l'Aisne, la droite ne conserve qu'un seul siège. Dans l'Oise, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, et Olivier Dassault (RPR) sont battus par les socialistes Béatrice Marre et Yves Rome. En revanche, Lucien Degauchy conserve son siège face à Laurence Rossignol (PS). Dans la Somme, la droite a sauvé deux sièges, dont celui du maire d'Amiens, Gilles de Robien (UDF-PR) à Amiens Sud. Maxime Gremetz (PC) est réélu à Amiens Nord.

AISNE (5)

Réélus : Jean-Pierre Balligand, PS (3e) ; Renaud Dutreil, UDF-PR (5e).
Élus : René Dosière, PS (1re) ; Odette Grzegrzulka, PS (2e) ; Jacques Desallangre, MDC (4e).

■ Alors que la gauche n'avait gardé qu'un siège à l'issue des élections de 1993, la droite est désormais battue dans quatre des cinq circonscriptions de l'Aisne. Dans la 2e circonscription, Saint-Quentin, Odette Grzegrzulka (PS), déjà en tête au premier tour, a été élue grâce, notamment, à sa présence sur le terrain face à Charles Baur (UDF-FD), député sortant et président du conseil régional. Jean-Pierre Balligand (PS), député sortant dans la 3e circonscription, Hirson, a été élu avec deux fois plus de voix que Dominique Moyse (UDF-FD). A Château-Thierry, René Dutreil (UDF-PR), député sortant, est réélu à l'issue d'une triangulaire avec le PS et le FN. A Soissons, après la désistement de la candidate du PS, Jacques Desallangre (MDC) parvient à ravir son siège à Emmanuelle Bouquillon (UDF-FD) avec une confortable avance. A Laon, René Dosière (PS) est facilement réélu face à Jean-Claude Lamant (RPR), qui perd 15 points par rapport à 1993.

Sortants : Jean-Claude Lamant, RPR ; Charles Baur, UDF-FD ; Jean-Pierre Balligand, PS ; Emmanuelle Bouquillon, UDF-FD ; Renaud Dutreil, UDF-PR, devenu député le 23 août 1994, à la suite du décès d'André Rossi, UDF-rad.

1re - Laon
L., 68 738 ; V., 52 124 ; A., 24,17
B. et N., 2 720 ; E., 49 404.

Élu : René Dosière, PS, a.d., c.g., c.m. de Laon, 29 331 (59,36).
Jean-Claude Lamant, RPR, d.s., m. de Laon, 20 073 (40,63).
1er tour : A., 28,15 ; E., 47 019. Dosière, PS, 15 072 (32,05) ; Lamant, RPR, 13 625 (28,97) ; Saleck, FN, 7 023 (14,93) ; Lacombe, PC, 3 697 (7,86) ; Vignal, MDC, 3 537 (7,52) ; Picqueur, LO, 2 712 (5,76) ; Samyn, Verts, 1 353 (2,87).
Lég. 1993 : A., 27,92. Lamant, RPR, 26 400 (55,27) ; Dosière, PS, 21 359 (44,72).
Prés. 1995 : A., 17,15. Jospin, 30 471 (55,04).

2e - Saint-Quentin
L., 73 467 ; V., 55 840 ; A., 23,99
B. et N., 2 980 ; E., 52 860.

Élue : Odette Grzegrzulka, PS, 30 211 (57,15).
Charles Baur, UDF-FD, d.s., pr. c.r., c.m. de Saint-Quentin, 22 649 (42,84).
1er tour : A., 28,48 ; E., 50 253. Grzegrzulka, PS, 14 389 (28,63) ; Baur, UDF-FD, 13 989 (27,83) ; Piquet, FN, 8 574 (17,06) ; Suchecki, PC, 7 080 (14,08) ; Boutreux-Potel, GE, 2 643 (5,25) ; Hernoux, LO, 1 474 (2,93) ; Froissart, LDI-CNIP, 1 135 (2,25) ; Roger, PT, 969 (1,92) ; Servais, 4J, 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 24,36. Baur, UDF-PSD, 29 053 (55,41) ; Lemeur, PC, 23 373 (44,58).
Prés. 1995 : A., 17,40. Jospin, 32 550 (55,79).

3e - Hirson
L., 73 225 ; V., 53 418 ; A., 27,04
B. et N., 2 962 ; E., 50 456.

Réélu : Jean-Pierre Balligand, PS, c.g., m. de Vervins, 33 969 (67,32).
Dominique Moyse, UDF-FD, 16 487 (32,67).
1er tour : A., 28,06 ; E., 50 214. Balligand, PS, 23 131 (46,06) ; Moyse, UDF-FD, 9 015 (17,95) ; de La Fontaine, FN, 7 592 (15,11) ; Patris, PC, 3 987 (7,94) ; Pernelle, LO, 1 691 (3,36) ; Lallement, LDI-MPF, 1 547 (3,08) ; Bizeau, GE, 1 159 (2,30) ; Peronne, div. d., 1 123 (2,23) ; Meurice, Verts, 969 (1,93).
Lég. 1993 : A., 20,57. Balligand, PS, 30 396 (53,25) ; Cabrol, RPR, 26 678 (46,74).
Prés. 1995 : A., 16,83. Jospin, 32 426 (54,90).

4e - Soissons
L., 75 666 ; V., 56 528 ; A., 25,29
B. et N., 2 606 ; E., 53 922.

Élu : Jacques Desallangre, MDC, c.g., m. de Tergnier, 32 557 (60,37).
Emmanuelle Bouquillon, UDF-FD, d.s., m. de Soissons, 21 365 (39,62).
1er tour : A., 29,13 ; E., 51 497. Bouquillon, UDF-FD, 13 703 (26,60) ; Desallangre, MDC, 13 517 (26,24) ; Craighero, PS, 10 570 (20,52) ; de Saint-Just, FN, 9 029 (17,53) ; Garault, LO, 2 305 (4,47) ; Taupin, MEI, 1 403 (2,72) ; Prévot, LDI-MPF, 970 (1,88).
Lég. 1993 : A., 30,23. Bouquillon, UDF-PSD, 25 828 (50,97) ; Lefranc, PS, 24 845 (49,03).
Prés. 1995 : A., 19,44. Jospin, 33 499 (57,15).

5e - Château-Thierry
L., 72 678 ; V., 55 762 ; A., 23,27
B. et N., 1 744 ; E., 54 018.

Réélu : Renaud Dutreil, UDF-PR, c.g., c.m. de Château-Thierry, 23 610 (43,70).
Dominique Jourdain, PS, m. de Château-Thierry, 22 518 (41,68) ; Colette Fecci-Pinatel, FN, c.r., c.m. de Château-Thierry, 7 890 (14,60).
1er tour : A., 28,39 ; E., 49 850. Dutreil, UDF-PR, 14 978 (30,04) ; Jourdain, PS, 11 720 (23,51) ; Fecci-Pinatel, FN, 9 869 (19,79) ; Lalot, PC, 5 212 (10,45) ; Cabrol, RPR diss., 3 528 (7,07) ; Bouché, LO, 2 042 (4,09) ; Rey, MEI, 1 793 (3,59) ; Fourny, 4J, 708 (1,42).
Lég. 1993 : A., 29,57. Rossi, UDF-rad., 29 956 (63,00) ; Jourdain, PS, 17 592 (36,99).
Prés. 1995 : A., 18,90. Chirac, 28 318 (50,33).

OISE (7)

Réélus : Arthur Dehaine, RPR (4e) ; Lucien Degauchy, RPR (5e) ; Jean-Pierre Braine, PS (7e).
Élus : Yves Rome, PS (1re) ; Béatrice Marre, PS (2e) ; Michel Françaix, PS (3e) ; Patrice Carvalho, PC (6e).

■ Dans l'Oise, le recul de la droite enregistré dès le premier tour s'est confirmé, en dépit d'une plus grande mobilisation des électeurs et de l'érosion du vote en faveur du FN. La droite perd quatre des six sièges qu'elle détenait. A Beauvais-Sud, Jean-François Mancel, président du conseil général et secrétaire général du RPR, et à Beauvais-Nord Olivier Dassault (RPR) sont nettement devancés par leurs opposants socialistes respectifs, Béatrice Marre et Yves Rome. M. Mancel paie sans doute la mise en cause par la chambre régionale des comptes de sa gestion du conseil général. M. Dassault, lui, avait vu son élection aux municipales de 1995 invalidée pour dépassement de frais de campagne. A Creil-Sud, le député sortant Ernest Chénière (RPR) est battu par Michel Françaix (PS), ancien suppléant de Lionel Stoléru, qui retrouve un siège à l'Assemblée nationale. A Compiègne-Nord-Noyon, le candidat communiste Patrice Carvalho parvient, à la faveur d'un bon report de voix à gauche, à devancer le candidat de l'UDF François-Michel Gonnot. Parmi les députés sortants de droite, seuls Arthur Dehaine (RPR) et Lucien Degauchy (RPR) réussissent à sauver leurs fauteuils à Chantilly, Senlis et Compiègne-Sud.

Sortants : Olivier Dassault, RPR ; Jean-François Mancel, RPR ; Ernest Chenière, RPR ; Arthur Dehaine, RPR ; Lucien Degauchy, RPR ; François-Michel Gonnot, UDF-PR ; Jean-Pierre Braine, PS.

1re - Beauvais Nord
L., 71 029 ; V., 56 008 ; A., 21,14
B. et N., 1 869 ; E., 54 139.

Élu : Yves Rome, PS, c.g., m. de Bailleul-sur-Thérain, 23 854 (44,06).
Olivier Dassault, RPR, d.s., c.g., 21 417 (39,55) ; Laurent Isoré, FN, 8 868 (16,38).
1er tour : A., 25,40 ; E., 50 581. Dassault, RPR, 14 926 (29,50) ; Rome, PS, 13 618 (26,92) ; Isoré, FN, 10 288 (20,34) ; Aury, PC, 4 118 (8,14) ; Mardyla, LDI-MPF, 2 490 (4,92) ; Berg, LO, 2 038 (4,02) ; Gusse, MEI, 1 613 (3,18) ; Placet, Verts, 925 (1,82) ; Toutain, écol., 565 (1,11).
Prés. 1995 : A., 16,51. Jospin, 28 717 (51,29).

2e - Beauvais Sud
L., 76 181 ; V., 58 030 ; A., 23,82
B. et N., 2 241 ; E., 55 789.

Élue : Béatrice Marre, PS, 23 733 (42,54).
Jean-François Mancel, RPR, d.s., pr. c.g., 21 875 (39,21) ; Eric Delcroix, FN, 10 181 (18,24).
1er tour : A., 26,95 ; E., 51 649. Mancel, RPR, 14 426 (27,93) ; Marre, PS, 12 798 (24,77) ; Delcroix, FN, 11 446 (22,16) ; Visa, PC, 3 661 (7,08) ; Giret, LDI-MPF, 2 707 (5,24) ; Gaillard, LO, 1 901 (3,68) ; Lassalle, GE, 1 566 (3,03) ; Dillmann, Verts, 1 499 (2,90) ; Lahitte, MEI, 898 (1,73) ; Campana, MDC, 747 (1,44).
Prés. 1995 : A., 17,19. Chirac, 30 431 (52,53).

3e - Creil Sud
L., 63 983 ; V., 45 989 ; A., 28,12
B. et N., 1 489 ; E., 44 500.

Élu : Michel Françaix, PS, a.d., c.g., m. de Chambly, 20 881 (46,92).
Ernest Chénière, RPR, d.s., c.m. de Creil, 12 940 (29,07) ; Michel Guiniot, FN, c.r., c.m. de Noyon, 10 679 (23,99).
1er tour : A., 32,22 ; E., 41 573. Françaix, PS, 10 587 (25,46) ; Guiniot, FN, 10 541 (25,35) ; Chénière, RPR, 8 641 (20,78) ; Bosino, PC, 5 614 (13,50) ; Pascal-Thibout, Verts, 1 702 (4,09) ; Szpirko, LO, 1 348 (3,24) ; Potelle-Drobecq, LDI-CNIP, 1 002 (2,41) ; Bertaux, MEI, 872 (2,09) ; Welker, MDC, 655 (1,57) ; Boucin, PT, 483 (1,16) ; Guioubly, MDR, 128 (0,30).
Lég. 1993 : A., 41,60. Chénière, RPR, 18 064 (60,48) ; Guiniot, FN, 11 803 (39,51).
Prés. 1995 : A., 21,98. Jospin, 24 312 (51,60).

4e - Chantilly, Senlis
L., 78 158 ; V., 56 487 ; A., 27,72
B. et N., 1 632 ; E., 54 855.

Réélu : Arthur Dehaine, RPR, m. de Senlis, 26 160 (47,68).
Jacques Dray, PS, c.m. de Senlis, 20 208 (36,83) ; Philippe Evrard, FN, c.r., c.m. de Chantilly, 8 487 (15,47).
1er tour : A., 32,63 ; E., 50 620. Dehaine, RPR, 17 635 (34,83) ; Dray, PS, 11 181 (22,08) ; Evrard, FN, 10 206 (20,16) ; Salomon, PC, 3 647 (7,20) ; Scoffham, GE, 2 082 (4,11) ; Couturet, LDI-MPF, 1 954 (3,86) ; Plain, LO, 1 693 (3,34) ; Perrier, Verts, 1 426 (2,81) ; Brossaud, 4J, 796 (1,57).
Lég. 1993 : A., 36,48. Dehaine, RPR, 28 308 (69,51) ; Evrard, FN, 12 417 (30,49).
Prés. 1995 : A., 19,89. Chirac, 35 480 (59,49).

5e - Compiègne Sud
L., 62 348 ; V., 47 267 ; A., 24,18
B. et N., 1 309 ; E., 45 958.

Réélu : Lucien Degauchy, RPR, c.g., m. de Courtieux, 20 106 (43,74).
Laurence Rossignol, PS, adj. m. de Gentilly, 19 418 (42,25) ; Jean-Paul Letourneur, FN, c.m. de Crépy-en-Valois, 6 434 (13,99).
1er tour : A., 28,71 ; E., 42 814. Degauchy, RPR, 14 146 (33,04) ; Rossignol, PS, 9 620 (22,46) ; Letourneur, FN, 8 035 (18,76) ; Masure, PC, 3 616 (8,44) ; Patrie, MDC, 2 206 (5,15) ; Dancoisne, MEI, 1 698 (3,96) ; Ferlay, LO, 1 260 (2,94) ; Courtalhac, div. g., 1 217 (2,84) ; Drouard, LDI-MPF, 1 016 (2,37).
Lég. 1993 : A., 30,50. Degauchy, RPR, 23 701 (60,24) ; Ferrieux, PS, 15 642 (39,75).
Prés. 1995 : A., 18,29. Jospin, 25 220 (51,91).

6e - Compiègne Nord, Noyon
L., 65 656 ; V., 50 302 ; A., 23,38
B. et N., 1 349 ; E., 48 953.

Élu : Patrice Carvalho, PC, c.r., c.g., m. de Thourotte, 20 633 (42,14).
François-Michel Gonnot, UDF-PR, d.s., c.r., adj. m. de Compiègne, 20 027 (40,91) ; Pierre Descaves, FN, a.d., c.r., c.m. de Noyon, 8 293 (16,94).
1er tour : A., 27,59 ; E., 45 942. Gonnot, UDF-PR, 12 681 (27,60) ; Carvalho, PC, 10 862 (23,64) ; Descaves, FN, 10 287 (22,39) ; Cousin, PS, 6 756 (14,70) ; Hacquart, Verts, 1 267 (2,75) ; Iskin, LO, 1 062 (2,31) ; Pauquet, écol., 919 (2,00) ; Hofferer, LDI-CNIP, 835 (1,81) ; Gouigoux, div. d., 550 (1,19) ; Fontaine, MEI, 470 (1,02) ; Schaub, 4J, 253 (0,55).
Lég. 1993 : A., 34,26. Gonnot, UDF-PR, 24 887 (69,84) ; Descaves, FN, 10 746 (30,15).
Prés. 1995 : A., 18,58. Chirac, 25 495 (50,83).

7e - Clermont, Creil
L., 66 270 ; V., 49 004 ; A., 26,05
B. et N., 1 633 ; E., 47 371.

Réélu : Jean-Pierre Braine, PS, c.g., m. de Saint-Just-en-Chaussée, 21 997 (46,43).
Dominique Antoine, UDF-FD, c.m. de Clermont, 14 798 (31,23) ; Olivier François, FN, c.m. de Clermont, 10 576 (22,32).
1er tour : A., 29,82 ; E., 44 598. Braine, PS, 12 600 (28,25) ; François, FN, 11 273 (25,27) ; Antoine, UDF-FD, 9 933 (22,27) ; Boutroue, PC, 4 397 (9,85) ; Hallard, LO, 1 964 (4,40) ; Etienne, GE, 1 428 (3,20) ; Carrignon, Verts, 1 348 (3,02) ; Harlé d'Ophove, LDI-CNIP, 1 113 (2,49) ; Beaurain, MEI, 542 (1,21).
Lég. 1993 : A., 28,23. Braine, PS, 17 539 (39,62) ; Malaizé, UDF-PR, 17 281 (39,04) ; Leroy, FN, 9 438 (21,32).
Prés. 1995 : A., 20,02. Jospin, 25 734 (52,04).

SOMME (6)

Réélus : Maxime Gremetz, PC (1re) ; Gilles de Robien, UDF-PR (2e) ; Gautier Audinot, RPR (5e).
Élus : Vincent Peillon, PS (3e) ; Francis Hammel, PS (4e) ; Jacques Fleury, PS (6e).

■ Le département, qui était surreprésenté à droite alors qu'il vote généralement à gauche, voit sa représentation parlementaire rééquilibrée. La Somme avait un député communiste et cinq députés de la majorité (deux UDF-PR et trois RPR). Il a maintenant le même député communiste sur Amiens-Nord, Maxime Gremetz ; un député RPR réélu, Gautier Audinot à Albert, Péronne ; un député UDF-PR réélu, le maire d'Amiens, Gilles de Robien, à Amiens-Sud, et deux socialistes, Vincent Peillon, à Ault, et Francis Hammel, à Abbeville. Jacques Fleury (PS), maire de Roye, ancien député, retrouve quant à lui la 6e circonscription, Montdidier, qui lui avait été ravie, en 1993, par Alain Gest (UDF-PR).

Sortants : Maxime Gremetz, PC ; Gilles de Robien, UDF-PR ; Jérôme Bignon, RPR ; Joël Hart, RPR ; Gautier Audinot, RPR ; Alain Gest, UDF-PR.

1re - Amiens Nord
L., 55 685 ; V., 40 671 ; A., 26,96
B. et N., 2 484 ; E., 38 187.

Réélu : Maxime Gremetz, PC, 23 161 (60,65).
Brigitte Fouré, UDF-PR, c.r., adj. m. d'Amiens, 15 026 (39,34).
1er tour : A., 29,87 ; E., 37 336. Gremetz, PC, 9 456 (25,32) ; Fouré, UDF-PR, 9 095 (24,36) ; Lecul, PS, 7 483 (20,04) ; Dupille, FN, 6 202 (16,61) ; Cazé, LO, 1 049 (2,81) ; Delarue, GE, 1 029 (2,75) ; Couraud, Verts, 758 (2,03) ; Bédier, div., 454 (1,21) ; Floret, MEI, 421 (1,12) ; Poquet, LCR, 372 (0,99) ; Hammani, LDI-MPF, 269 (0,72) ; Henry, IR, 243 (0,65) ; Clavel, 4J, 233 (0,62) ; Abdellatif, div., 232 (0,62) ; Tastot, div., 40 (0,10).
Lég. 1993 : A., 31,29. Gremetz, PC, 17 795 (50,32) ; Boufy, UDF-rad., 17 565 (49,67).
Prés. 1995 : A., 20,58. Jospin, 25 147 (59,00).

2e - Amiens Sud
L., 60 890 ; V., 44 311 ; A., 27,22
B. et N., 2 248 ; E., 42 063.

Réélu : Gilles de Robien, UDF-PR, m. d'Amiens, 23 138 (55,00).
Lise Rochowiak-Moreau, PS, c.r., c.m. de Salouël, 18 925 (44,99).
1er tour : A., 30,40 ; E., 40 732. De Robien, UDF-PR, 16 876 (41,43) ; Rochowiak-Moreau, PS, 8 527 (20,93) ; Payet, FN, 5 915 (14,52) ; Sinoquet, PC, 4 109 (10,08) ; Porquier, Verts, 1 352 (3,31) ; Combe, LO, 1 272 (3,12) ; Deraeve, LDI-MPF, 847 (2,07) ; Esteban, MEI, 770 (1,89) ; Bertrand, EC, 685 (1,68) ; Friggeri, div., 290 (0,71) ; Foy, PLN, 89 (0,21).
Lég. 1993 : A., 34,07. De Robien, UDF-PR, 25 732 (76,07) ; Payet, FN, 8 091 (23,92).
Prés. 1995 : A., 19,68. Chirac, 24 726 (52,14).

3e - Ault
L., 65 083 ; V., 54 020 ; A., 16,99
B. et N., 2 484 ; E., 51 536.

Élu : Vincent Peillon, PS, 27 734 (53,81).
Jérôme Bignon, RPR, d.s., c.g., m. de Bermesnil, 23 802 (46,18).
1er tour : A., 21,00 ; E., 48 957. Bignon, RPR, 16 653 (34,01) ; Peillon, PS, 11 852 (24,20) ; Pecquery, PC, 10 562 (21,57) ; Dauby, FN, 5 327 (10,88) ; Pallier, LO, 1 540 (3,14) ; Marchand, Verts, 1 281 (2,61) ; Bernier, LDI-MPF, 901 (1,84) ; Darras, MEI, 841 (1,71).
Lég. 1993 : A., 20,28. Bignon, RPR, 26 438 (54,73) ; Pecquery, PC, 21 867 (45,26).
Prés. 1995 : A., 13,61. Jospin, 29 243 (54,56).

4e - Abbeville
L., 69 062 ; V., 54 376 ; A., 21,26
B. et N., 2 797 ; E., 51 579.

Élu : Francis Hammel, PS, c.m. d'Abbeville, 27 948 (54,18).
Joël Hart, RPR, d.s., m. d'Abbeville, 23 631 (45,81).
1er tour : A., 25,36 ; E., 48 600. Hart, RPR, 16 114 (33,15) ; Hammel, PS, 12 092 (24,88) ; Leblanc, PC, 7 812 (16,07) ; Brasseur, FN, 6 365 (13,09) ; Padot, LDI-MPF, 1 577 (3,24) ; Palacio, LO, 1 367 (2,81) ; Reitzman, PT, 874 (1,79) ; Fera, GE, 850 (1,74) ; Foubert, MEI, 777 (1,59) ; Moreau, Verts, 772 (1,58).
Lég. 1993 : A., 24,59. Hart, RPR, 28 993 (60,27) ; Becq, PS, 19 110 (39,72).
Prés. 1995 : A., 16,10. Jospin, 28 972 (52,19).

5e - Albert, Péronne
L., 64 001 ; V., 50 183 ; A., 21,59
B. et N., 2 170 ; E., 48 013.

Réélu : Gautier Audinot, RPR, c.r., 24 180 (50,36).
Danielle Destenay, PS, 23 833 (49,63).
1er tour : A., 23,33 ; E., 46 087. Audinot, RPR, 18 436 (40,00) ; Destenay, PS, 11 531 (25,02) ; Bouvet, FN, 6 603 (14,32) ; Chapuis-Roux, PC, 4 230 (9,17) ; Savary, LDI-MPF, 1 911 (4,14) ; Puig, div., 1 535 (3,33) ; Turchini, GE, 782 (1,69) ; Bégard, Verts, 669 (1,45) ; Trif, MEI, 390 (0,84).
Prés. 1995 : A., 15,33. Jospin, 27 269 (53,75).

6e - Corbie, Montdidier
L., 71 202 ; V., 57 370 ; A., 19,42
B. et N., 2 481 ; E., 54 889.

Élu : Jacques Fleury, PS, a.d., m. de Roye, 29 415 (53,58).
Alain Gest, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Helly, 25 474 (46,41).
1er tour : A., 24,05 ; E., 51 840. Gest, UDF-PR, 17 286 (33,34) ; Fleury, PS, 17 175 (33,13) ; Lengelé, FN, 7 418 (14,30) ; Lemoine, PC, 4 064 (7,84) ; Teyssere, LO, 1 767 (3,40) ; Grenier, LDI-MPF, 1 238 (2,38) ; Degouy, Verts, 1 038 (2,00) ; Bougon, GE, 1 011 (1,95) ; Miannay, MEI, 843 (1,62).
Lég. 1993 : A., 23,21. Gest, UDF-PR, 27 072 (52,99) ; Fleury, PS, 24 012 (47,00).
Prés. 1995 : A., 15,09. Jospin, 29 930 (52,12).

POITOU-CHARENTES

(17 sièges)

Prés. 1995 : Chirac, 50,53.

L'équilibre politique régional sort profondément transformé de ces élections, qui voient, en Charente, les quatre sièges basculer à gauche, et trois sièges sur cinq suivre le même mouvement en Charente-Maritime. La Vienne résiste un peu mieux, puisque la droite conserve la moitié des quatre circonscriptions, mais dans ces deux cas l'écart de voix est extraordinairement faible : 356 en faveur du député RPR Arnaud Lepercq, et 15 pour son collègue Jean-Pierre Abelin (UDF-FD). Les Deux-Sèvres prennent leur part de la féminisation de l'Assemblée nationale, avec l'élection de Geneviève Perrin-Gaillard et la réélection très large (près de 62 % des voix) de Ségolène Royal, toutes deux du Parti socialiste.

CHARENTE (4)

Réélu : Jean-Claude Beauchaud, PS (4e).
Élus : Jean-Claude Viollet, PS (1re) ; Marie-Line Reynaud, PS (2e) ; Jérôme Lambert, PS (3e).

■ Quatre sur quatre. La Charente a complètement basculé à gauche (elle totalise 57 % des voix dans le département). Comme en 1981. Ses quatre députés sont socialistes, à l'image de l'unique sortant de gauche, Jean-Claude Beauchaud. La majorité a perdu ses trois sièges, à commencer par celui de son patron, Pierre-Rémy Houssin, député sortant RPR et président du conseil général. Il a été littéralement balayé par une militante du Parti socialiste encore inconnue il y a un mois, Marie-Line Reynaud. L'autre député sortant RPR, Henri de Richemont, a été battu par son prédécesseur, Jérôme Lambert, petit-neveu de François Mitterrand. Enfin, le jeune maire d'Angoulême, Philippe Mottet, UDF-FD, successeur désigné de l'ancien ministre Georges Chavanes, a été battu par un ancien permanent de la CFDT qui tient les rênes du PS charentais depuis quatre ans, Jean-Claude Viollet.

Sortants : Georges Chavanes, UDF-FD, n.s.r.p. ; Pierre-Rémy Houssin, RPR ; Henri de Richemont, RPR ; Jean-Claude Beauchaud, PS.

1re - Angoulême Est, Ouest
L., 60 737 ; V., 43 768 ; A., 27,93
B. et N., 2 218 ; E., 41 550.

Élu : Jean-Claude Viollet, PS, c.m. d'Angoulême, 22 117 (53,22).
Philippe Mottet, UDF-FD, c.r., m. d'Angoulême, 19 433 (46,77).
1er tour : A., 32,94 ; E., 38 413. Mottet, UDF-FD, 13 051 (33,97) ; Viollet, PS, 11 159 (29,05) ; Leroy, FN, 4 110 (10,70) ; Dumeix, PC, 2 877 (7,49) ; Desbordes, MDC, 1 749 (4,55) ; Révéreault, Verts, 1 717 (4,47) ; Courtois, LO, 1 046 (2,72) ; Bouchaud, LDI-CNIP, 981 (2,55) ; Grandclément, GE, 865 (2,25) ; Ranc, MEI, 338 (0,88) ; Debœuf, LO diss., 314 (0,81) ; Gallet, PNR, 206 (0,53).
Lég. 1993 : A., 34,48. Chavanes, UDF-CDS, 22 180 (59,81) ; Desbordes, PS, 14 901 (40,18).
Prés. 1995 : A., 20,46. Jospin, 24 011 (51,58).

2e - Cognac
L., 60 073 ; V., 44 119 ; A., 26,55
B. et N., 2 498 ; E., 41 621.

Élue : Marie-Line Reynaud, PS, 22 813 (54,81).
Pierre-Rémy Houssin, RPR, d.s., pr. c.g., 18 808 (45,18).
1er tour : A., 32,56 ; E., 38 335. Houssin, RPR, 12 830 (33,46) ; Reynaud, PS, 12 149 (31,69) ; Dupuis, FN, 4 282 (11,17) ; Fayaud, PC, 3 337 (8,70) ; Asseray, LDI-MPF, 2 254 (5,88) ; Bélanger, Verts, 1 521 (3,96) ; Mercier, MEI, 882 (2,30) ; Lafont, MDC, 816 (2,12) ; Desport, PNR, 264 (0,68).
Lég. 1993 : A., 35,07. Houssin, RPR, 22 587 (61,90) ; Fayemendie, PS, 13 902 (38,09).
Prés. 1995 : A., 19,84. Jospin, 23 446 (50,35).

3e - Confolens
L., 68 804 ; V., 54 113 ; A., 21,35
B. et N., 2 867 ; E., 51 246.

Élu : Jérôme Lambert, PS, a.d., 28 882 (56,35).
Henri de Richemont, RPR, d.s., c.r., m. d'Etagnac, 22 364 (43,64).
1er tour : A., 25,96 ; E., 47 585. Lambert, PS, 16 070 (33,77) ; de Richemont, RPR, 15 868 (33,34) ; Berthault, PC, 6 195 (13,01) ; Tessier, FN, 4 440 (9,33) ; Manguy, Verts, 2 840 (5,96) ; Lafenêtre, LDI-CNIP, 1 328 (2,79) ; Urroz, rég., 844 (1,77).
Lég. 1993 : A., 25,99. de Richemont, RPR, 24 497 (50,51) ; Lambert, PS, 23 999 (49,48).
Prés. 1995 : A., 16,52. Jospin, 30 171 (54,30).

4e - Angoulême Nord
L., 60 394 ; V., 43 224 ; A., 28,42
B. et N., 2 381 ; E., 40 843.

Réélu : Jean-Claude Beauchaud, PS, m. du Gond-Pontouvre, 26 405 (64,65).
Patrick Riffaud, UDF-PPDF, adj. m. d'Angoulême, 14 438 (35,34).
1er tour : A., 31,49 ; E., 39 099. Beauchaud, PS, 16 843 (43,07) ; Riffaud, UDF-PPDF, 9 371 (23,96) ; Deprecq, FN, 3 893 (9,95) ; Proux-Delrouyre, PC, 3 477 (8,89) ; Caraire, Verts, 1 590 (4,06) ; Mainguy, LO, 1 344 (3,43) ; Chailloux, LDI-CNIP, 1 120 (2,86) ; Roguez, GE, 719 (1,83) ; Richard-Lostanlen, MEI, 494 (1,26) ; Bourdareau, PNR, 248 (0,63).
Lég. 1993 : A., 30,39. Beauchaud, PS, 19 716 (51,14) ; Verges, RPR, 18 837 (48,86).
Prés. 1995 : A., 19,90. Jospin, 25 891 (55,62).

CHARENTE-MARITIME (5)

Réélu : Dominique Bussereau, UDF-PPDF (4e).
Élus : Michel Crépeau, PRS (1re) ; Bernard Grasset, PS (2e) ; Jean Rouger, PS (3e) ; Didier Quentin, RPR (5e).

■ Le visage politique du département s'est « radicalement » modifié après un deuxième tour où la gauche, jusqu'ici non représentée à l'Assemblée nationale, gagne trois sièges sur cinq. L'UDF est la principale victime du scrutin : à La Rochelle, le maire, Michel Crépeau (PRS), retrouve son siège contre Françoise Clerc (UDF) ; à Saintes, Jean Rouger (PS) récupère celui de Xavier de Roux (UDF) ; à Rochefort, l'inexpugnable Jean-Guy Branger (UDF), maire de Surgères, ne résiste pas à la poussée de l'ancien préfet et adjoint au maire de La Rochelle, Bernard Grasset (PS). Seul rescapé des cinq députés de droite, Dominique Bussereau (UDF), à Royan-Est, a dû attendre les dernières minutes du dépouillement pour savoir qu'il sauvait son siège avec une courte avance sur Philippe Callaud (PRS). Didier Quentin (RPR) confirme à Royan-Ouest son score du premier tour, où il avait battu Jean de Lipkowski (RPR diss.), et l'emporte largement sur la socialiste Claude Billot-Zeller.

Sortants : Jean-Louis Léonard, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Guy Branger, UDF-AD ; Xavier de Roux, UDF-rad. ; Dominique Bussereau, UDF-PPDF ; Jean de Lipkowski, RPR.

1re - La Rochelle
L., 79 947 ; V., 55 127 ; A., 31,04
B. et N., 2 255 ; E., 52 872.

Élu : Michel Crépeau, PRS, a.d., m. de La Rochelle, 31 495 (59,56).
Françoise Clerc, UDF-rad., c.r., c.m. de La Rochelle, 21 377 (40,43).
1er tour : A., 33,70 ; E., 51 088. Crépeau, PRS, 21 870 (42,80) ; Clerc, UDF-rad., 13 602 (26,62) ; Galvaire, FN, 5 225 (10,22) ; Queneudec-Mémain, PC, 4 231 (8,28) ; Moizeau, Verts, 2 157 (4,22) ; Revel, LDI-MPF, 1 898 (3,71) ; Lorthios, GE, 715 (1,40) ; Dumerc, PT, 698 (1,36) ; Huljack, MEI, 576 (1,12) ; Charleras, div., 113 (0,22) ; Allain, div., 3 (0,00).
Lég. 1993 : A., 28,56. Léonard, RPR, 28 118 (52,68) ; Crépeau, MRG, 25 252 (47,31).
Prés. 1995 : A., 19,45. Jospin, 31 780 (51,06).

2e - Rochefort
L., 75 784 ; V., 53 423 ; A., 29,50
B. et N., 2 941 ; E., 50 482.

Élu : Bernard Grasset, PS, adj. m. de La Rochelle, 26 791 (53,07).
Jean-Guy Branger, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Surgères, 23 691 (46,92).
1er tour : A., 34,06 ; E., 47 369. Branger, UDF-AD, 14 931 (31,52) ; Grasset, PS, 12 877 (27,18) ; Gauchou, FN, 5 367 (11,33) ; Belly, PC, 5 009 (10,57) ; Chatelet, div., 2 727 (5,75) ; Bucherie, Verts, 2 477 (5,22) ; Biron, LDI-MPF, 1 804 (3,80) ; Poisbeau, MEI, 1 329 (2,80) ; Delcampo, MDC, 848 (1,79).
Lég. 1993 : A., 33,11. Branger, UDF, 26 521 (57,69) ; Fountaine, MRG, 19 449 (42,30).
Prés. 1995 : A., 20,28. Jospin, 29 394 (50,94).

3e - Saintes
L., 75 533 ; V., 55 313 ; A., 26,76
B. et N., 2 838 ; E., 52 475.

Élu : Jean Rouger, PS, 28 789 (54,86).
Xavier de Roux, UDF-rad., d.s., c.g., m. de Chaniers, 23 686 (45,13).
1er tour : A., 31,87 ; E., 48 548. Rouger, PS, 16 504 (33,99) ; de Roux, UDF-rad., 15 793 (32,53) ; Gaillard, FN, 4 758 (9,80) ; Rinaldi, PC, 4 539 (9,35) ; Couillaud, Verts, 2 451 (5,04) ; Chebroux, LDI-CNIP, 1 919 (3,95) ; Binaud, MEI, 1 720 (3,54) ; Boniface, MDC, 864 (1,78).
Lég. 1993 : A., 29,39. De Roux, UDF-rad., 27 209 (53,54) ; Beix, PS, 23 605 (46,45).
Prés. 1995 : A., 19,24. Jospin, 30 169 (51,30).

4e - Royan Est
L., 78 780 ; V., 56 652 ; A., 28,08
B. et N., 3 554 ; E., 53 098.

Réélu : Dominique Bussereau, UDF-PPDF, c.g., m. de Saint-Georges-de-Didonne, 27 117 (51,06).
Philippe Callaud, PRS, 25 981 (48,93).
1er tour : A., 32,26 ; E., 49 567. Bussereau, UDF-PPDF, 18 514 (37,35) ; Callaud, PRS, 13 401 (27,03) ; Bredillot, FN, 6 586 (13,28) ; Carmouse, PC, 4 878 (9,84) ; Trong, LDI-MPF, 2 534 (5,11) ; Lionet, Verts, 2 272 (4,58) ; Bultel, MEI, 1 382 (2,78).
Lég. 1993 : A., 35,38. Bussereau, UDF-PR, 30 132 (60,79) ; Daviaud, PS, 19 434 (39,20).
Prés. 1995 : A., 19,04. Chirac, 32 287 (52,78).

5e - Royan Ouest
L., 81 511 ; V., 57 819 ; A., 29,06
B. et N., 3 702 ; E., 54 117.

Élu : Didier Quentin, RPR, c.m. de Royan, 29 964 (55,36).
Claude Billot-Zeller, PS, c.m. de Rochefort, 24 153 (44,63).
1er tour : A., 34,10 ; E., 50 540. Quentin, RPR, 13 663 (27,03) ; Billot-Zeller, PS, 12 238 (24,21) ; Markowski, FN, 6 688 (13,23) ; de Lipkowski, RPR diss., 6 514 (12,88) ; Guiard, PC, 4 177 (8,26) ; Meunier, LDI-MPF, 3 424 (6,77) ; Grué, Verts, 2 421 (4,79) ; Lienart, MEI, 1 415 (2,80).
Lég. 1993 : A., 34,83. De Lipkowski, RPR, 31 539 (65,37) ; Dubois, PS, 16 707 (34,62).
Prés. 1995 : A., 19,64. Chirac, 36 443 (58,53).

DEUX-SÈVRES (4)

Réélus : Ségolène Royal, PS (2e) ; Jean-Marie Morisset, UDF-FD (3e) ; Dominique Paillé, UDF-AD (4e).
Élue : Geneviève Perrin-Gaillard, PS (1re).

■ Pour la première fois, deux femmes, membres du Parti socialiste, représenteront le département à l'Assemblée nationale. Un seul des quatre députés sortants est battu : à Niort, Jacques Brossard (UDF-Parti populaire pour la démocratie française), qui l'avait emporté en 1993 sur le maire socialiste de la ville, Bernard Bellec, député sortant à l'époque, et qui était en ballottage difficile, s'incline nettement face à Geneviève Perrin-Gaillard. A Saint-Maixent-l'Ecole, Ségolène Royal réalise la plus belle performance de sa carrière politique, depuis 1988, en obtenant près de 62 % des suffrages. Si le sud du département est socialiste, en revanche le nord se maintient à droite, avec la réélection confortable de Jean-Marie Morisset (UDF-FD) dans la circonscription de Parthenay et de Dominique Paillé (adhérent direct à l'UDF) dans celle de Bressuire-Thouars. L'un et l'autre étaient largement en tête le 25 mai.

Sortants : Jacques Brossard, UDF-PPDF ; Ségolène Royal, PS ; Jean-Marie Morisset, UDF-FD ; Dominique Paillé, UDF-AD.

1re - Niort
L., 59 913 ; V., 43 025 ; A., 28,18
B. et N., 1 675 ; E., 41 350.

Élue : Geneviève Perrin-Gaillard, PS, c.g., adj. m. de Niort, 23 172 (56,03).
Jacques Brossard, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Chauray, 18 178 (43,96).
1er tour : A., 32,67 ; E., 38 299. Perrin-Gaillard, PS, 14 446 (37,71) ; Brossard, UDF-PPDF, 13 913 (36,32) ; Boisanger, Verts, 2 854 (7,45) ; Nebas, PC, 2 662 (6,95) ; Charbonneau, FN, 2 483 (6,48) ; Piart, LDI-MPF, 1 037 (2,70) ; Turpault, MDC, 904 (2,36).
Lég. 1993 : A., 30,00. Brossard, UDF-PR, 23 796 (60,75) ; Bellec, PS, 15 371 (39,24).
Prés. 1995 : A., 20,48. Jospin, 25 035 (54,45).

2e - Saint-Maixent-l'Ecole
L., 67 282 ; V., 50 033 ; A., 25,63
B. et N., 2 509 ; E., 47 524.

Réélue : Ségolène Royal, PS, a.min., c.g., 29 377 (61,81).
Léopold Moreau, UDF-PPDF, c.g., m. de Saint-Maixent, 18 147 (38,18).
1er tour : A., 27,29 ; E., 45 665. Royal, PS, 22 426 (49,11) ; Moreau, UDF-PPDF, 13 850 (30,33) ; Lucas, FN, 3 325 (7,28) ; Rouvreaux, PC, 2 678 (5,86) ; Grandin, LDI-MPF, 1 535 (3,36) ; Veyssière, PT, 1 304 (2,85) ; Mélani, div. d., 547 (1,19).
Lég. 1993 : A., 24,64. Royal, PS, 26 437 (53,44) ; Moreau, UDF-PR, 23 029 (46,55).
Prés. 1995 : A., 17,28. Jospin, 27 999 (51,86).

La bourse en direct
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute



3e - Parthenay
I., 60 757; V., 44 622; A., 26,55
B. et N., 2 486; E., 42 136.

Réélu : Jean-Marie Morisset, UDF-FD, c.g., 24 698 (58,61).

Gaëtan Fort, PS, 17 438 (41,38).

1er tour : A., 25,95 ; E., 41 872. Morisset, UDF-FD, 20 353 (48,60) ; Fort, PS, 11 617 (27,74) ; Messein, FN, 2 999 (7,16) ; Pradeau, Verts, 2 347 (5,60) ; Herren, LDI-MPF, 1 679 (4,01) ; Fasanino, PC, 1 615 (3,85) ; Fenit, MDC, 1 262 (3,01).
Prés. 1995 : A., 16,09. Chirac, 28 016 (57,20).

4e - Bressuire-Thouars
I., 68 092; V., 48 536; A., 28,71
B. et N., 3 045; E., 45 491.

Réélu : Dominique Paillé, UDF-AD, c.g., 27 047 (59,45).

André Béville, PS, 18 444 (40,54).

1er tour : A., 27,87 ; E., 45 171. Paillé, UDF-AD, 21 454 (47,49) ; Béville, PS, 9 660 (21,38) ; Béalu, Verts, 5 183 (11,47) ; Dubreuil, FN, 3 749 (8,30) ; Desforges, LDI-MPF, 2 747 (6,08) ; Bonnin, PC, 1 625 (3,59) ; Dieu, div., 753 (1,66).
Lég. 1993 : A., 52,02. Paille, UDF-CDS, 24 474 (100,00).
Prés. 1995 : A., 17,08. Chirac, 31 550 (58,46).

VIENNE (4)

Réélus : Arnaud Lepercq, RPR (3e) ; Jean-Pierre Abelin, UDF-FD (4e).
Élus : Alain Claeys, PS (1re) ; Philippe Decaudin, PS (2e).

■ Le résultat du second tour a confirmé que rien n'était joué à l'issue du premier. Seul Alain Claeys, trésorier national du PS, s'est assuré, dans la circonscription de Poitiers-Nord, l'élection confortable que son avance du 25 mai laissait prévoir. Dans l'autre circonscription de Poitiers, le socialiste Philippe Decaudin s'est imposé comme le « tombeur » de Jean-Yves Chamard (RPR), pourtant en tête au premier tour. Dans les deux autres circonscriptions, l'élection s'est jouée à moins de 1 point : à Montmorillon, le RPR sortant, Arnaud Lepercq, l'emporte d'extrême justesse sur Jean-Claude Cubaud (PS) ; et, surtout, à Châtellerault, l'UDF-FD Jean-Pierre Abelin conserve son siège, avec seulement 15 voix d'avance sur la socialiste Brigitte Tondusson.

Sortants : Eric Duboc, UDF-PPDF ; Jean-Yves Chamard, RPR ; Arnaud Lepercq, RPR ; Jean-Pierre Abelin, UDF-FD.

1re - Poitiers Nord
I., 71 805; V., 53 090; A., 26,06
B. et N., 2 754; E., 50 336.

Élu : Alain Claeys, PS, c.r., c.g., 28 716 (57,04).

Eric Duboc, UDF-PPDF, d.s., 21 620 (42,95).

1er tour : A., 29,93 ; E., 47 443. Claeys, PS, 16 417 (34,60) ; Duboc, UDF-PPDF, 14 778 (31,14) ; Le Nestic, FN, 4 619 (9,73) ; Guérin, PC, 2 991 (6,30) ; Legrand, Verts, 2 466 (5,19) ; Grenet, LO, 1 310 (2,76) ; Royer, CAP, 1 250 (2,63) ; Poupeau-Bouthier, GE, 1 212 (2,55) ; de Rautlin de la Roy, LDI-MPF, 1 193 (2,51) ; Massé, PT, 463 (0,97) ; Fournier, MDC, 438 (0,92) ; Roquetanière, div., 306 (0,64).
Lég. 1993 : A., 27,62. Duboc, UDF-PR, 25 695 (54,37) ; Santrot, PS, 21 561 (45,62).
Prés. 1995 : A., 18,24. Jospin, 29 171 (52,37).

2e - Poitiers Sud
I., 65 443; V., 48 675; A., 25,62
B. et N., 2 357; E., 46 318.

Élu : Philippe Decaudin, PS, c.g., adj. m. de Poitiers, 23 852 (51,49).

Jean-Yves Chamard, RPR, d.s., c.g., 22 466 (48,50).

1er tour : A., 29,45 ; E., 43 423. Chamard, RPR, 15 985 (36,81) ; Decaudin, PS, 14 430 (33,23) ; Rouquet, FN, 3 753 (8,64) ; Bodin, PC, 2 850 (6,56) ; Lhomond, Verts, 2 481 (5,71) ; Mascureau, LDI-MPF, 1 492 (3,43) ; Saillard, GE, 1 422 (3,27) ; Courilleau, LCR, 1 010 (2,32).
Prés. 1995 : A., 18,24. Chirac, 25 746 (50,22).

3e - Montmorillon
I., 68 183; V., 50 980; A., 25,23
B. et N., 2 882; E., 48 098.

Réélu : Arnaud Lepercq, RPR, c.g., 24 227 (50,37).

Jean-Claude Cubaud, PS, c.g., m. de l'Isle-Jourdain, 23 871 (49,62).

1er tour : A., 28,46 ; E., 45 292. Lepercq, RPR, 17 464 (38,55) ; Cubaud, PS, 12 362 (27,29) ; David, PC, 5 567 (12,29) ; Leroy, FN, 4 137 (9,13) ; Stupar, Verts, 2 471 (5,45) ; Gueho, LDI-MPF, 2 093 (4,62) ; Saillard, GE, 1 198 (2,64).
Lég. 1993 : A., 46,18. Lepercq, RPR, 24 764 (100,00).
Prés. 1995 : A., 17,34. Chirac, 28 577 (52,33).

4e - Châtellerault
I., 72 425; V., 52 640; A., 27,31
B. et N., 3 689; E., 48 951.

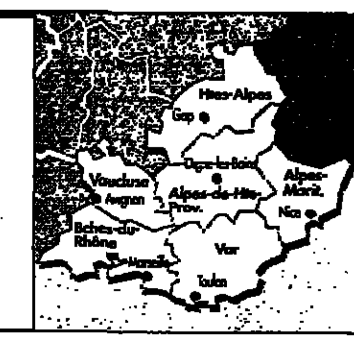
Réélu : Jean-Pierre Abelin, UDF-FD, c.g., c.m. de Châtellerault, 24 483 (50,01).

Brigitte Tondusson, PS, 24 468 (49,98).

1er tour : A., 31,85 ; E., 45 997. Abelin, UDF-FD, 15 350 (33,37) ; Tondusson, PS, 11 346 (24,66) ; Couturier, FN, 6 510 (14,15) ; Fromonteil, PC, 4 529 (9,84) ; Doreau, Verts, 2 674 (5,81) ; Villeret, LO, 1 851 (4,02) ; Texier, LDI-MPF, 1 618 (3,51) ; Quemener, div., 1 218 (2,64) ; Juin, MDC, 901 (1,95).
Lég. 1993 : A., 30,75. Abelin, UDF-CDS, 27 014 (57,94) ; Monjalon, PS, 19 608 (42,05).
Prés. 1995 : A., 19,84. Chirac, 28 517 (51,18).

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
(40 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 58,58.

La droite, hégémonique en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1993, perd douze des trente-cinq sièges qu'elle détenait sur les quarante de la région. Ses pertes sont équilibrées entre le RPR (douze élus, moins cinq) et l'UDF (onze élus, moins six). En dépit du succès d'Elisabeth Guigou à Avignon, de Michel Vauzelle à Arles, de Jean-Louis Bianco à Digne, ou encore de l'écologiste André Aschieri à Grasse, la gauche ne retrouve pas toutes ses positions de 1988. Dans plusieurs cas, notamment dans les Bouches-du-Rhône, le RPR ou l'UDF ont bénéficié du vote utile des électeurs du FN, qui ne parvient à faire élire que Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, seul élu d'extrême droite de la nouvelle Assemblée.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

Élus : Jean-Louis Bianco, PS (1re) ; Robert Honde, PRS (2e).

■ Après un intermède de quatre années, le département renoue avec sa tradition radical-socialiste en élisant deux nouveaux députés. Dans la 1re circonscription, la victoire de l'ancien ministre socialiste Jean-Louis Bianco, maire de Digne, était attendue à l'issue du premier tour. En revanche, la défaite de Pierre Delmar (RPR), maire de Forcalquier, dans la 2e circonscription, Manosque, constitue une surprise. Au premier tour, malgré un déficit de voix par rapport à 1993, M. Delmar devançait, pourtant aisément, son principal adversaire, le maire de Manosque, Robert Honde.

Sortants : Francis Galizi, UDF-AD, élu député le 6 février 1994 en remplacement de Pierre Rinaldi, RPR, démissionné par le Conseil constitutionnel ; Pierre Delmar, RPR.

1re - Digne
I., 51 407; V., 38 007; A., 26,06
B. et N., 2 424; E., 35 583.

Élu : Jean-Louis Bianco, PS, a.min., c.r., c.g., m. de Digne, 18 669 (52,46).

Francis Galizi, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Peyruis, 16 914 (47,53).

1er tour : A., 30,77 ; E., 33 063. Bianco, PS, 10 200 (30,85) ; Galizi, UDF-AD, 10 043 (30,37) ; Naegellen, FN, 4 756 (14,38) ; Paul, PC, 4 158 (12,57) ; Cambefort, MEI, 1 747 (5,28) ; Cirgue, GE, 852 (2,57) ; Espic, LDI-MPF, 785 (2,37) ; Triolet, NE, 301 (0,91) ; Roche, div. g., 221 (0,66).
6 février 1994 : A., 43,33. Francis Galizi, UDF-CDS, 13 581 (52,92) ; François Massot, PS, 12 081 (47,07).
Lég. 1993 : A., 27,28. Rinaldi, RPR, 17 570 (53,67) ; Massot, PS, 15 162 (46,32).
Prés. 1995 : A., 17,82. Chirac, 19 710 (50,50).

2e - Manosque
I., 51 761; V., 38 622; A., 25,38
B. et N., 2 788; E., 35 834.

Élu : Robert Honde, PRS, c.g., m. de Manosque, 18 062 (50,40).

Pierre Delmar, RPR, d.s., c.g., m. de Forcalquier, 17 772 (49,59).

1er tour : A., 30,44 ; E., 34 121. Delmar, RPR, 10 363 (30,37) ; Honde, PRS, 8 330 (24,41) ; d'Ornano, FN, 5 671 (16,62) ; Bressand, PC, 4 823 (14,13) ; Brun-Bourlier, LDI-MPF, 1 474 (4,32) ; Labeyrie, MEI, 1 379 (4,04) ; Arrazau, GE, 611 (1,79) ; Manent, 4J, 561 (1,64) ; Carvou, NE, 488 (1,43) ; Morucci, IR, 421 (1,23).
Lég. 1993 : A., 34,06. Delmar, RPR, 18 295 (72,36) ; d'Ornano, FN, 6 988 (27,63).
Prés. 1995 : A., 17,55. Chirac, 21 750 (53,55).

HAUTES-ALPES (2)

Réélu : Patrick Ollier, RPR (2e).
Élu : Daniel Chevallier, PS (1re).

■ Dans la 1re circonscription, Gap, Daniel Chevallier (PS) retrouve le siège que lui avait ravi Henriette Martinez (RPR), maire de Laragne-Montéglin, en 1993. Il apparaît que M. Chevallier a bénéficié d'un report de voix qui va au-delà de celles de la gauche et des écologistes du premier tour. Dans la 2e circonscription, Briançon, le député sortant Patrick Ollier (RPR), maire de La Salle-les-Alpes, a eu une réélection très difficile malgré, semble-t-il, l'apport des voix du FN. Son adversaire, Alain Musson (PS), a bénéficié d'un bon report des voix de la gauche.

Sortants : Henriette Martinez, RPR ; Patrick Ollier, RPR.

1re - Gap
I., 47 448; V., 36 255; A., 23,59
B. et N., 2 195; E., 34 060.

Élu : Daniel Chevallier, PS, c.g., 17 502 (51,38).

Henriette Martinez, RPR, d.s., c.g., m. de Laragne-Montéglin, 16 558 (48,61).

1er tour : A., 29,94 ; E., 32 417. Martinez, RPR, 11 056 (34,10) ; Chevallier, PS, 10 259 (31,64) ; *Mattei, FN, 3 913 (12,07)* ; Vercueil, PC, 3 360 (10,36) ; Marsauche, Verts, 1 704 (5,25) ; Arnaud, LDI-MPF, 941 (2,90) ; Chelli, GE, 565 (1,74) ; Léo, NE, 482 (1,48) ; Masse, div. g., 137 (0,42).
Lég. 1993 : A., 25,03. Martinez, RPR, 17 588 (52,34) ; Chevallier, PS, 16 013 (47,65).
Prés. 1995 : A., 17,40. Chirac, 20 477 (53,43).

2e - Briançon
I., 38 721; V., 28 168; A., 27,25
B. et N., 1 834; E., 26 334.

Réélu : Patrick Ollier, RPR, c.g., m. de La Salle-les-Alpes, 13 438 (51,02).

Alain Musson, PS, c.g., 12 896 (48,97).

1er tour : A., 32,82 ; E., 24 583. Ollier, RPR, 8 213 (33,40) ; Musson, PS, 5 208 (21,18) ; Giraud, div. g., 3 947 (16,05) ; Bickers-Garcia, FN, 2 894 (11,77) ; Guardabascio, PC, 1 886 (7,67) ; Gasdon, Verts, 1 206 (4,90) ; Pierre, LDI-MPF, 641 (2,60) ; Marcelli, GE, 344 (1,39) ; *Janniou, NE, 244 (0,99).*
Prés. 1995 : A., 19,50. Chirac, 16 895 (56,94).

ALPES-MARITIMES (9)

Réélus : Charles Ehrmann, UDF-PR (1re) ; Rudy Salles, UDF-PR (3e) ; Louise Moreau, UDF-AD (8e).
Élus : Jacques Peyrat, RPR (2e) ; Jean-Claude Guibal, RPR (4e) ; Christian Estrosi, RPR (5e) ; Lionnel Luca, RPR diss. (6e) ; Jean Leonetti, UDF-rad. (7e) ; André Aschiéri, Verts (9e).

■ Le RPR perd un siège au bénéfice des Verts et n'en conserve que quatre, l'UDF garde ses trois députés. Sur neuf circonscriptions, six sont détenues par de nouveaux élus : Jean Léonetti (UDF-rad.), maire d'Antibes, quatre RPR, Jacques Peyrat, maire de Nice, Lionel Luca, maire de Villeneuve-Loubet, à Cagnes-sur-Mer, Jean-Claude Guibal, maire de Menton, Christian Estrosi, vice-président du conseil général, à Nice-IX et XIV, et André Aschieri (Verts), maire de Mouans-Sartoux, à Grasse. Le doyen de l'Assemblée nationale, Charles Ehrmann, à Nice-I, II, III et XII, Rudy Salles, à Nice-VIII, X, XI et XIII et Louise Moreau, à *Cannes, tous trois UDF, sont réélus.* Les candidats de la droite parlementaire ont tous bénéficié d'un front républicain de fait, sans que les partis de gauche aient appelé à voter pour eux. Ils ont tous amélioré leurs scores de 29 à 40 points entre les deux tours, alors que le FN a connu une progression de 4 à 12 points selon les circonscriptions. A Grasse, André Aschieri, candidat des Verts, est élu en améliorant son score de 28 points tandis que son adversaire du FN réunit 43,72 % des voix, soit un accroissement de 22,60 points. Les duels entre la droite parlementaire et le FN dus à l'absence de la gauche ont entraîné une augmentation des votes blancs ou nuls : 13 points à Nice-IV, V, VI et VII où Jacques Peyrat a été élu, et 14 points à Nice-IX et XIV où Christian Estrosi est victorieux.

Sortants : Charles Ehrmann, UDF-PR ; Jean-Paul Baréty, RPR, n.s.r.p. ; Rudy Salles, UDF-PR ; Xavier Beck, RPR ; Gaston Franco, RPR, n.s.r.p. ; Suzanne Sauvaigo, RPR ; Pierre Merli, UDF-rad, n.s.r.p. ; Louise Moreau, UDF-AD ; Pierre Bachelet, RPR.

1re - Nice I, II, III, XII
I., 61 747; V., 35 592; A., 42,35
B. et N., 5 096; E., 30 496.

Réélu : Charles Ehrmann, UDF-PR, c.g., 19 360 (63,48).

Jean-Pierre Gost, FN, c.r., c.m. de Nice, 11 136 (36,51).

1er tour : A., 42,94 ; E., 33 962. Gost, FN, 8 792 (25,88) ; Ehrmann, UDF-PR, 7 846 (23,10) ; Allemand, PS, 6 719 (19,78) ; Victor, PC, 3 410 (10,04) ; Governatori, div. d., 1 560 (4,59) ; Icart, UDF-PR diss., 1 513 (4,45) ; Rigolat, GE, 772 (2,27) ; Guillon, LDI-MPF, 721 (2,12) ; Schligler, LO, 586 (1,72) ; Cangémi, MEI, 553 (1,62) ; Vailly, CAP, 455 (1,34) ; Cotta, rég., 318 (0,93) ; Sacoman, NE, 232 (0,68) ; Grinda, *MDC, 212 (0,62) ; Noble, IR, 165 (0,48) ;* Jourdan, PNR, 108 (0,31).
Lég. 1993 : A., 39,21. Ehrmann, UDF-PR, 21 491 (62,09) ; Gost, FN, 13 120 (37,90).
Prés. 1995 : A., 28,73. Chirac, 26 122 (62,34).

2e - Nice IV, V, VI, VII
I., 68 177; V., 37 691; A., 44,71
B. et N., 6 046; E., 31 645.

Élu : Jacques Peyrat, RPR, c.g., m. de Nice, 22 352 (70,63).

Christian Desvignes, FN, 9 293 (29,36).

1er tour : A., 43,62 ; E., 37 077. Peyrat, RPR, 13 022 (35,12) ; Desvignes, FN, 8 440 (22,76) ; Mottard, PS, 7 876 (21,24) ; Monticelli, PC, 2 165 (5,83) ; Grammatico, LDI-CNIP, 1 501 (4,04) ; Thiemonge, Verts, 1 111 (2,99) ; Pébeyre, div., 876 (2,36) ; Razeau, MEI, 682 (1,83) ; Allégret, écol., 415 (1,11) ; Dangel, LCR, 397 (1,07) ; Ciccolini, IR, 305 (0,82) ; Brincat, PNR, 225 (0,60) ; Varennes, div., 62 (0,16).
13 mars 1994 : A., 48,08. Jean-Paul Barety, RPR, 19 708 (56,48) ; Jacques Peyrat, FN, 15 185 (43,51).
Lég. 1993 : A., 36,94. Estrosi, RPR, 20 197 (51,57) ; Peyrat, FN, 18 963 (48,42).
Prés. 1995 : A., 28,21. Chirac, 31 869 (67,59).

3e - Nice VIII, X, XI, XIII
I., 72 231; V., 41 421; A., 42,65
B. et N., 5 815; E., 35 606.

Réélu : Rudy Salles, UDF-PR, 23 639 (66,39).

Jean-Pierre Schenardi, FN, a.d., 11 967 (33,60).

1er tour : A., 42,48 ; E., 40 184. Salles, UDF-PR, 11 845 (29,47) ; Schenardi, FN, 10 164 (25,29) ; Matringe, PS, 7 436 (18,50) ; Broch, PC, 4 923 (12,25) ; de Rocca Serra, LDI-MPF, 1 836 (4,56) ; Bergeron, GE, 864 (2,15) ; Miran, MEI, 760 (1,89) ; Recrosio, Verts, 747 (1,85) ; Cael, PNR, 416 (1,03) ; d'Onofrio, NE, 395 (0,98) ; Della Suda, AREV, 386 (0,96) ; Tchernatinsky, MDC, 269 (0,66) ; Kalbi, IR, 143 (0,35).
Lég. 1993 : A., 36,46. Salles, UDF-PR, 24 046 (57,93) ; Le Pen, FN, 17 458 (42,06).
Prés. 1995 : A., 27,55. Chirac, 31 886 (64,06).

4e - Menton
I., 65 344; V., 44 010; A., 35,60
B. et N., 6 449; E., 37 561.

Élu : Jean-Claude Guibal, RPR, m. de Menton, 25 416 (67,66).

Gérard de Gubernatis, FN, c.r., c.m. de Nice, 12 145 (32,33).

1er tour : A., 35,88 ; E., 42 275. Guibal, RPR, 11 327 (26,79) ; de Gubernatis, FN, 8 675 (20,52) ; Beck, RPR diss., 7 755 (18,34) ; Gérard-Loizzo, PS, 7 000 (16,55) ; Cuccinelli, PC, 3 585 (8,48) ; Outrequin, Verts, 792 (1,87) ; Gauthier, LDI-MPF, 773 (1,82) ; Hervé, GE, 729 (1,72) ; Bonnet, MEI, 483 (1,14) ; Ferrucio, LCR, 354 (0,83) ; Borfiga, écol., 263 (0,62) ; Di Stefano, div. d., 223 (0,52) ; Cane, PNR, 176 (0,41) ; Morelli, IR, 140 (0,33).
Lég. 1993 : A., 34,80. Aubert, RPR, 17 876 (43,52) ; Guibal, UDF-CDS diss., 13 511 (32,89) ; de Gubernatis, FN, 9 684 (25,57).
Prés. 1995 : A., 21,78. Chirac, 33 215 (64,20).

5e - Nice IX, XIV
I., 80 158; V., 50 192; A., 37,38
B. et N., 9 361; E., 40 831.

Élu : Christian Estrosi, RPR, a.d., c.r., 27 240 (66,71).

Robert Gazut, FN, 13 591 (33,28).

1er tour : A., 35,52 ; E., 49 345. Estrosi, RPR, 15 295 (30,99) ; Gazut, FN, 11 129 (22,55) ; Cuturello, PS, 9 388 (19,02) ; Tujague, PC, 8 442 (17,10) ; Robert, GE, 1 658 (3,36) ; Salicetti, LDI-MPF, 1 057 (2,14) ; Hvidsten, MEI, 718 (1,45) ; Brun, EC, 549 (1,11) ; *Nicolas, MDC,* 422 (0,85) ; Masingue, PNR, 253 (0,51) ; Giujuzza, IR, 225 (0,45) ; Rétali, NE, 173 (0,35) ; Paris, PPL, 34 (0,06) ; Odetti, GE, 2 (0,00).
Lég. 1993 : A., 35,23. Franco, RPR, 24 093 (58,89) ; Gerbal, FN, 16 814 (41,10).
Prés. 1995 : A., 22,23. Chirac, 34 969 (59,36).

6e - Cagnes-sur-Mer
I., 84 869; V., 57 001; A., 32,83
B. et N., 6 801; E., 50 200.

Élu : Lionnel Luca, RPR diss., c.r., c.g., m. de Villeneuve-Loubet, 35 835 (71,38).

Jean-Paul Ripoll, FN, c.r., c.m. de Saint-Laurent-du-Var, 14 365 (28,61).

1er tour : A., 32,83 ; E., 55 278. Luca, RPR diss., 14 226 (25,73) ; Ripoll, FN, 11 719 (21,20) ; Sauvaigo, RPR, 9 842 (17,80) ; Boivin, PS, 8 841 (15,99) ; Papi, PC, 5 722 (10,35) ; Mussi, Verts, 921 (1,66) ; Pétard, LO, 860 (1,55) ; Touzet, PNR, 740 (1,33) ; Ollivier, NE, 717 (1,29) ; Cadenel, div., 456 (0,82) ; Viallon, écol., 403 (0,72) ; Andréa, MEI, 358 (0,64) ; Garcia, NE, 293 (0,53) ; Marchal, IR, 180 (0,32).
Lég. 1993 : A., 36,49. Sauvaigo, RPR, 30 529 (66,61) ; Ripoll, FN, 15 299 (33,38).
Prés. 1995 : A., 20,41. Chirac, 43 820 (66,80).

7e - Antibes
I., 80 800; V., 54 369; A., 32,71
B. et N., 5 880; E., 48 489.

Élu : Jean Leonetti, UDF-rad., m. d'Antibes, 35 379 (72,96).

Robert Crépin, FN, c.m. de Vallauris, 13 110 (27,03).

1er tour : A., 35,83 ; E., 52 060. Leonetti, UDF-rad., 20 252 (38,90) ; Crépin, FN, 12 134 (23,30) ; Guichard, PS, 8 486 (16,30) ; Piel, PC, 3 359 (6,45) ; Bourrat, div. d., 3 086 (5,92) ; Marquès, Verts, 2 104 (4,04) ; Grevet, MEI, 514 (0,98) ; Agius, 4J, 484 (0,93) ; Gillard, écol., 480 (0,92) ; Bouhezza, GE, 452 (0,86) ; Hagopian, NE, 340 (0,65) ; Libre, PNR, 295 (0,56) ; Calitri, *div. d., 74 (0,14).*
Lég. 1993 : A., 36,09. Merli, UDF-rad., 30 278 (64,75) ; Crépin, FN, 16 483 (35,24).
Prés. 1995 : A., 21,79. Chirac, 43 223 (68,29).

8e - Cannes
I., 58 977; V., 39 849; A., 32,43
B. et N., 3 593; E., 36 256.

Réélue : Louise Moreau, UDF-AD, 23 231 (64,07).

Albert Peyron, FN, a.d., c.r., c.m. de Cannes, 13 025 (35,92).

1er tour : A., 35,50 ; E., 36 748. Peyron, FN, 10 153 (27,62) ; Moreau, UDF-AD, 9 317 (25,35) ; Leroy, div. d., 4 432 (12,06) ; Mosse, PRS, 4 346 (11,82) ; Meyffret, PC, 2 255 (6,13) ; Chérel, Verts, 1 881 (5,11) ; Vogel, div. d., 1 877 (5,10) ; Calmettes, LDI-MPF, 1 008 (2,74) ; Désenclos, div., 343 (0,93) ; Moulin, NE, 307 (0,83) ; Villon, MEI, 210 (0,57) ; Tassi, div. d., 192 (0,52) ; Le Brizoual, div., 175 (0,47) ; Reese, PNR, 138 (0,37) ; Lajaunie, IR, 81 (0,22) ; Brun, div., 33 (0,09).
Lég. 1993 : A., 28,08. Moreau, UDF, 20 525 (51,21) ; Mouillot, UDF-PR diss., 19 549 (48,78).
Prés. 1995 : A., 20,09. Chirac, 32 012 (69,78).

9e - Grasse
I., 87 878; V., 59 160; A., 32,67
B. et N., 5 060; E., 54 100.

Élu : André Aschiéri, Verts, m. de Mouans-Sartoux, 30 445 (56,27).

Dominique Vidal, FN, 23 655 (43,72).

1er tour : A., 34,12 ; E., 56 213. Aschiéri, Verts, 15 696 (27,92) ; Vidal, FN, 12 424 (22,10) ; Tabarot, UDF-PR, 10 822 (19,25) ; Bachelet, RPR diss., 5 915 (10,52) ; Leleux, LDI-MPF, 5 010 (8,91) ; Euzière, PC, 3 671 (6,53) ; Hébrard, écol., 692 (1,23) ; Huet, MDC, 547 (0,97) ; Gioanni, MEI, 536 (0,95) ; Gariglio, NE, 327 (0,58) ; Mbechezi, GE, 303 (0,53) ; Quesney, PNR, 270 (0,48).
Lég. 1993 : A., 37,46. Bachelet, RPR, 32 233 (69,72) ; Pauvert, FN, 13 997 (30,27).
Prés. 1995 : A., 20,25. Chirac, 44 326 (66,44).

BOUCHES-DU-RHÔNE (16)

Réélus : Roland Blum, UDF-PR (1re) ; Jean-François Mattei, UDF-PPDF (2e) ; Jean Roatta, UDF-PR (3e) ; Guy Hermier, PC (4e) ; Renaud Muselier, RPR (5e) ; Guy Teissier, UDF-PR (6e) ; Marius Masse, PS (8e) ; Jean Tardito, PC (9e) ; Roger Meï, PC (10e) ; Christian Kert, UDF-FD (11e) ; Henri d'Attilio, PS (12e) ; Jean-Bernard Raimond, RPR (14e) ; Léon Vachet, RPR (15e).
Élus : Sylvie Andrieux, PS (7e) ; Michel Vaxes, PC (13e) ; Michel Vauzelle, PS (16e).

■ Cinq sièges pour l'UDF contre six sortants, trois pour le RPR, qui en avait cinq, quatre pour le PC au lieu de trois et quatre pour le PS, qui double sa mise : le département connaît un rééquilibrage à gauche. Cependant, marqué par des divisions internes et une guerre des chefs, le PS bénéficie modérément de la vague rose. Il se limite à reprendre au RPR deux anciens fiefs de gauche : la 16e circonscription, conquise par le maire d'Arles, Michel Vauzelle, et à Marseille, la 7e circonscription, gagnée par Sylvie Andrieux, dans un duel contre l'extrême *droite. A Marignane, Henri d'Attilio (PS)* est plus nettement réélu qu'en 1993 face au délégué général du FN, Bruno Mégret. Il parvient même à le devancer de 643 voix à Vitrolles. A Marseille, le socialiste Marius Masse assure sa réélection, tout comme les trois députés communistes sortants, Roger Meï à Gardanne, Jean Tardito à Aubagne et Guy Hermier à Marseille. En reprenant à Olivier Darrason (UDF-PR) la circonscription d'Istres, Michel Vaxes donne un quatrième siège au PC.

A Marseille, au soir du premier tour, la droite paraissait prise dans un étau, entre une gauche en progression et un FN bien ancré. La coalition municipale UDF-RPR conserve les sièges de Jean Roatta et de Renaud Muselier, qui devancent les candidats socialistes respectivement de 0,98 et de 1,11 point. Ils puisent dans la réserve des abstentionnistes mais aussi, semble-t-il, dans l'électorat du FN, dont les candidats dans ces deux circonscriptions de Marseille sont en retrait par rapport au premier tour.

Sortants : Roland Blum, UDF-PR ; Jean-François Mattei, UDF-PR ; Jean Roatta, UDF-PR ; Guy Hermier, PC ; Renaud Muselier, RPR ; Guy Teyssier, UDF-PR ; Bernard Leccia, RPR ; Marius Masse, PS ; Jean Tardito, PC ; Roger Meï, PCF, élu le 20 octobre 1996 en remplacement de Bernard Tapie, déchu par le Conseil constitutionnel ; Christian Kert, UDF-FD ; Henri d'Attilio, PS ; Olivier Darrason, UDF-PR ; Jean-Bernard Raimond, RPR ; Léon Vachet, RPR ; Thérèse Aillaud, RPR.

1re - Marseille 4e et parties des 1er et 12e arr.
I., 54 632; V., 38 022; A., 30,40
B. et N., 820; E., 37 202.

Réélu : Roland Blum, UDF-PR, c.g., 16 443 (44,19).

Marie-Arlette Carlotti, PS, d.e., 14 358 (38,59) ; Jean-Pierre Baumann, FN, c.m. de Marseille, 6 401 (17,20).

1er tour : A., 37,86 ; E., 32 890. Blum, UDF-PR, 10 236 (31,12) ; Baumann, FN, 7 876 (23,94) ; Carlotti, PS, 7 586 (23,06) ; Hervé, PC, 3 267 (9,93) ; Boyer, GE, 816 (2,48) ; Daien, LO, 695 (2,11) ; Terrier, LDI-MPF, 545 (1,65) ; Boghossian, NE, 418 (1,27) ; Fabresse, MDC, 352 (1,07) ; Bertrand, LCR, 307 (0,93) ; Goudon, MEI, 277 (0,84) ; Mulatero, div., 252 (0,76) ; Autexier, div. g., 114 (0,34) ; Flécher, PH, 51 (0,15) ; Chabrand, div., 47 (0,14) ; Helbois, PPL, 27 (0,08) ; Conraux, PLN, 24 (0,07).
Lég. 1993 : A., 44,04. Blum, UDF-PR, 20 557 (70,15) ; Baumann, FN, 8 746 (29,84).
Prés. 1995 : A., 25,31. Chirac, 23 785 (58,94).

2e - Marseille 8e et partie du 6e arr.
I., 57 110; V., 36 931; A., 35,33
B. et N., 3 350; E., 33 581.

Réélu : Jean-François Mattei, UDF-PPDF, c.g., 26 608 (79,23).

Hubert Savon, FN, c.r., c.m. de Marseille, 6 973 (20,76).

1er tour : A., 36,65 ; E., 35 194. Mattei, UDF-PPDF, 14 387 (40,87) ; Savon, FN, 7 359 (20,91) ; Allouch, PS, 6 813 (19,35) ; Palloix, PC, 2 921 (8,30) ; Fouquet, Verts, 923 (2,62) ; Thion, LDI-MPF, 831 (2,36) ; Bonnard, GE, 609 (1,73) ; Manuceau, EC, 405 (1,15) ; Merveilleux, div. g., 344 (0,97) ; Surry, NE, 240 (0,68) ; Guérif, 4J, 238 (0,67) ; Gaufres, PNR, 91 (0,25) ; Ciaravino, div., 33 (0,09).
Lég. 1993 : A., 42,15. Mattei, UDF-PR, 23 963 (75,13) ; Savon, FN, 7 930 (24,86).
Prés. 1995 : A., 21,97. Chirac, 29 418 (66,73).

3e - Marseille 2e, 7e et partie du 1er arr.
I., 43 707; V., 29 551; A., 32,38
B. et N., 660; E., 28 891.

Réélu : Jean Roatta, UDF-PR, c.g., m. du premier secteur de Marseille, 12 050 (41,70).

Jean-Noël Guérini, PS, c.g., m. du 2e secteur de Marseille, 11 766 (40,72) ; Daniel Gazzola, FN, 5 075 (17,56).

1er tour : A., 39,61 ; E., 25 655. Roatta, UDF-PR, 7 450 (29,03) ; Gazzola, FN, 6 197 (24,15) ; Guérini, PS, 6 187 (24,11) ; Nostriano, PC, 2 462 (9,59) ; Tabet, GE, 754 (2,93) ; Grenier, LO, 628 (2,44) ; Vigouroux, div. g., 572 (2,23) ; Berthoz, LDI-MPF, 325 (1,26) ; Favre, MDC, 319 (1,24) ; Jouanaud, LCR, 303 (1,18) ; *Daude, NE, 292 (1,13) ; Tidori, IR, 166 (0,64).*
Lég. 1993 : A., 45,69. Roatta, UDF-PR, 15 844 (66,67) ; Roussel, FN, 7 918 (33,32).
Prés. 1995 : A., 27,54. Chirac, 17 982 (57,02).

4e - Marseille 3e, 16e et partie du 15e arr.
I., 43 691; V., 27 836; A., 36,28
B. et N., 1 513; E., 26 323.

Réélu : Guy Hermier, PC, c.r., 15 363 (58,36).

Jean-Jacques Susini, FN, 10 960 (41,63).

1er tour : A., 40,01 ; E., 25 491. Susini, FN, 7 875 (30,89) ; Hermier, PC, 7 733 (30,33) ; Dary, PRS, 3 740 (14,67) ; Chatel, RPR, 2 787 (10,93) ; Léonetti, IR, 847 (3,32) ; Vassal, GE, 685 (2,68) ; Moyen, LO, 508 (1,99) ; Hammon, NE, 347 (1,36) ; Marsala, LDI-MPF, 309 (1,21) ; Savatier, EC, 276 (1,08) ; Blin, div., 182 (0,71) ; Villodre, PT, 139 (0,54) ; Prost, PH, 63 (0,24).
Lég. 1993 : A., 40,81. Hermier, PC, 15 013 (54,71) ; Roussel, FN, 12 424 (45,28).
Prés. 1995 : A., 31,17. Jospin, 16 926 (57,59).

5e - Marseille 5e et partie du 6e arr.
I., 47 446; V., 32 895; A., 30,66
B. et N., 730; E., 32 165.

Réélu : Renaud Muselier, RPR, adj. m. de Marseille, 13 433 (41,76).

René Olmeta, PS, c.g., c.m. de Marseille, 13 078 (40,65) ; Marie-Odile Rayé, FN, c.m. de Marseille, 5 654 (17,57).

1er tour : A., 38,86 ; E., 28 163. Muselier, RPR, 8 677 (30,81) ; Rayé, FN, 6 692 (23,76) ; Olmeta, PS, 6 378 (22,64) ; Ledret, PC, 3 099 (11,00) ; Guenoun, GE, 430 (1,52) ; Olmeta, div., 416 (1,47) ; Zbinden, LDI-MPF, 367 (1,30) ; Benhaim, div., 312 (1,10) ; Garnier, NE, 297 (1,05) ; Quatrini, MDC, 276 (0,98) ; Madrolle, EC, 258 (0,91) ; Brouwers, LCR, 246 (0,87) ; Barbina-Raynaud, PT, 223 (0,79) ; Jacoby, div., 146 (0,51) ; Bouille, div. g., 125 (0,44) ; Moser, MEI, 97 (0,34) ; Torres, IR, 81 (0,28) ; Bourely, div., 24 (0,08) ; Suzzi, div., 19 (0,06).
Lég. 1993 : A., 46,14. Muselier, RPR, 16 762 (67,32) ; Perdomo, FN, 8 136 (32,67).
Prés. 1995 : A., 26,27. Chirac, 19 493 (56,42).

6e - Marseille 9e et parties des 10e et 11e arr.
I., 60 441; V., 42 805; A., 29,17
B. et N., 947; E., 41 858.

Réélu : Guy Teissier, UDF-PR, m. du secteur de Marseille, 17 956 (42,89).

Fernand Pietri, PS, c.m. de Marseille, 16 248 (38,81) ; Michèle Giacomoni, FN, c.r., c.m. de Marseille, 7 654 (18,28).

1er tour : A., 37,51 ; E., 36 679. Teissier, UDF-PR, 11 272 (30,73) ; Giacomoni, FN, 9 141 (24,92) ; Pietri, PS, 8 662 (23,61) ; Boet, PC, 4 261 (11,61) ; Espinosa, Verts, 858 (2,33) ; Monnier-Desombes, MEI, 744 (2,02) ; Lange, GE, 723 (1,97) ; Juilien, LDI-MPF, 706 (1,92) ; Taddeï, NE, 248 (0,67) ; Renaud, div., 64 (0,17).
Lég. 1993 : A., 44,62. Teyssier, UDF-PR, 21 557 (70,61) ; Carayon, FN, 8 971 (29,38).
Prés. 1995 : A., 24,18. Chirac, 25 609 (57,26).

7e - Marseille 14e et parties des 15e et 13e arr.
I., 46 977; V., 30 810; A., 34,41
B. et N., 1 775; E., 29 035.

Élue : Sylvie Andrieux, PS, c.r., c.m. de Marseille, 16 730 (57,62).

Maurice Gros, FN, c.r., c.m. de Marseille, 12 305 (42,37).

1er tour : A., 38,83 ; E., 27 998. Gros, FN, 8 744 (31,23) ; Andrieux, PS, 6 614 (23,62) ; Caccintolo, PC, 5 309 (18,96) ; Leccia, RPR, 4 357 (15,56) ; Ingoglia, GE, 900 (3,21) ; Pécout, LO, 625 (2,23) ; Roatta, NE, 397 (1,41) ; Choucha, IR, 364 (1,30) ; Vidal, LDI-CNIP, 239 (0,85) ; Vicomte, div. g., 166 (0,59) ; Vellutini, div., 131 (0,46) ; Gandolfi, div. g., 100 (0,35) ; Saïdi, PH, 52 (0,18).
Lég. 1993 : A., 47,91. Leccia, RPR, 13 140 (55,08) ; Gros, FN, 10 714 (44,91).
Prés. 1995 : A., 29,68. Jospin, 17 702 (54,60).

8e - Marseille, partie des 11e, 12e et 13e arr.
I., 60 356; V., 40 454; A., 32,97
B. et N., 3 261; E., 37 193.

Réélu : Marius Masse, PS, c.g., 21 968 (59,06).

Yvon Claire, FN, c.r., 15 225 (40,93).

1er tour : A., 38,07 ; E., 36 198. Masse, PS, 10 455 (28,88) ; Claire, FN, 10 199 (28,17) ; Talazac, RPR, 7 456 (20,59) ; Vigier, PC, 4 829 (13,34) ; Rodinson, LO, 918 (2,53) ; Boyer, GE, 687 (1,89) ; Bouard, EC, 530 (1,46) ; Scheibling, NE, 504 (1,39) ; de Matos, div., 301 (0,83) ; Calderon, PT, 260 (0,71) ; Bocchino, div., 59 (0,16).
Lég. 1993 : A., 36,39. Masse, PS, 15 801 (41,45) ; Chevalier, RPR, 13 547 (35,53) ; Claire, FN, 8 773 (23,01).
Prés. 1995 : A., 25,30. Chirac, 22 483 (52,00).

9e - Aubagne, La Ciotat
I., 76 970; V., 56 463; A., 26,64
B. et N., 1 667; E., 54 796.

Réélu : Jean Tardito, PC, m. d'Aubagne, 24 427 (44,57).

Bernard Deflesselles, UDF-PR, c.r., c.m. d'Aubagne, 20 117 (36,71) ; Joëlle Melin, FN, 10 252 (18,70).

1er tour : A., 31,85 ; E., 50 584. Tardito, PC, 16 202 (32,03) ; Deflesselles, UDF-PR, 13 295 (26,28) ; Melin, FN, 11 452 (22,64) ; Harkane, PS, 5 148 (10,17) ; *Careghi, LDI-MPF, 1 356* (2,68) ; Contat, Verts, 1 336 (2,64) ; Séréno, GE, 1 132 (2,23) ; Bibolini, écol., 663 (1,31).
Lég. 1993 : A., 26,62. Tardito, PC, 27 887 (52,76) ; Lafond, UDF-PR, 24 961 (47,23).
Prés. 1995 : A., 21,07. Chirac, 32 445 (56,30).

10e - Gardanne
I., 101 752; V., 69 893; A., 31,31
B. et N., 6 492; E., 63 401.

Réélu : Roger Meï, PC, m. de Gardanne, 38 418 (60,59).

*Damien Bariller, FN, c.r., c.m. d'Aix-en-*Provence, 24 983 (39,40).

1er tour : A., 33,70 ; E., 65 066. Meï, PC, 20 874 (32,08) ; Bariller, FN, 15 818 (24,31) ; Sarrazin, RPR, 10 006 (15,37) ; Bismuth, PS, 9 009 (13,84) ; Fabre-Aubrespy, LDI-MPF, 5 773 (8,87) ; Asta, GE, 1 841 (2,82) ; Murcia, div., 921 (1,41) ; Barbaria, écol., 645 (0,99) ; Renaud, PLN, 179 (0,27).
20 octobre 1996 : A., 50,08. Roger Meï, PCF, 28 646 (60,32) ; Damien Bariller, FN, 18 844 (39,68).
Lég. 1993 : A., 27,22. Tapie, MRG, 29 433 (44,48) ; Fabre-Aubrespy, RPR, 27 162 (41,05) ; Bariller, FN, 9 571 (14,46).
Prés. 1995 : A., 20,87. Chirac, 39 658 (53,66).

11e - Salon-de-Provence
I., 80 007; V., 59 413; A., 25,74
B. et N., 1 668; E., 57 745.

Réélu : Christian Kert, UDF-FD, 24 253 (42,00).

Yves Vidal, PRS, c.r., m. de Grans, 22 130 (38,32) ; Philippe Adam, FN, c.m. de Salon-de-Provence, *11 362 (19,67).*

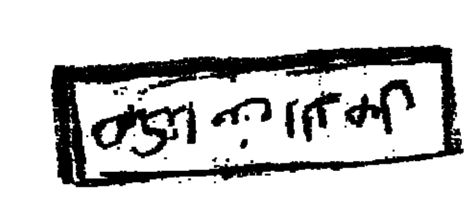
1er tour : A., 32,69 ; E., 51 689. Kert, UDF-FD, 14 990 (29,00) ; Adam, FN, 12 951 (25,05) ; Vidal, PRS, 12 589 (24,35) ; Bellan, PC, 4 413 (8,53) ; Delhaye, Verts, 2 144 (4,14) ; Chazerans, LDI-MPF, 1 566 (3,03) ; Piève, GE, 1 312 (2,53) ; Orioli, div., 659 (1,27) ; Schaub, 4J, 642 (1,24) ; Sumien, AREV, 342 (0,66) ; Deluc, div., 81 (0,15).
Lég. 1993 : A., 33,92. Kert, UDF-CDS, 28 611 (66,45) ; Adam, FN, 14 442 (33,54).
Prés. 1995 : A., 18,76. Chirac, 35 713 (58,45).

12e - Marignane
I., 91 850; V., 69 096; A., 24,77
B. et N., 3 899; E., 65 197.

Réélu : Henri d'Attilio, PS, m. de Châteauneuf-lès-Martigues, 35 276 (54,10).

Bruno Mégret, FN, d.e., c.r., 29 921 (45,89).

1er tour : A., 29,11 ; E., 63 052. Mégret, FN, 22 353 (35,45) ; d'Attilio, PS, 19 558 (31,01) ; Rossi, RPR, 8 203 (13,01) ; Hayot, PC, 6 860 (10,88) ; Parèdes, GE, 1 852 (2,93) ; Tomasi, EC, 1 095 (1,73) ; Chatton, div., 1 050 (1,66) ; d'Humières, LDI-MPF, 698 (1,10) ; Athuyt, 4J, 504 (0,79) ; Edery, div., 300 (0,47) ; Verrieux, IR, 273 (0,43) ; Jacob, div., 185 (0,29) ; Salvaresi, div., 83 (0,13) ; Maccotta, PH, 38 (0,06).



Lég. 1993 : A., 27,87. D'Attilio, PS, 29 255 (50,46) ; Mégret, FN, 28 711 (49,53).
Prés. 1995 : A., 20,33. Chirac, 34 899 (52,81).

13e - Istres
L, 76 875 ; V., 57 188 ; A., 25,60
B. et N., 3 748 ; E., 53 440.

Élu : Michel Vaxes, PC, m. de Port-de-Bouc, 30 493 (57,06).

Olivier Darrason, UDF-PR, d.s., c.m. d'Istres, 22 947 (42,93).

1er tour : A., 27,54 ; E., 53 815. Vaxes, PC, 14 991 (27,85) ; Darrason, UDF-PR, 13 036 (24,22) ; Siffre, PS, 10 349 (19,23) ; Cardamone, FN, 9 390 (17,44) ; Cozza, MEI, 1 622 (3,01) ; Josué, LO, 1 296 (2,40) ; Jaussaud, Verts, 880 (1,63) ; Cazéel, GE, 799 (1,48) ; Laumonier, écol., 621 (1,15) ; Leroy, LDI-CNIP, 489 (0,90) ; Fiori, div., 342 (0,63).
Lég. 1993 : A., 26,84. Darrason, UDF-PR, 25 537 (50,87) ; Lombard, PC, 24 660 (49,12).
Prés. 1995 : A., 20,27. Jospin, 31 464 (55,58).

14e - Aix-en-Provence
L, 84 242 ; V., 59 932 ; A., 28,85
B. et N., 3 782 ; E., 56 150.

Réélu : Jean-Bernard Raimond, RPR, a.min., 29 031 (51,70).

Alexandre Medvedowsky, PS, c.r., c.m. d'Aix-en-Provence, 27 119 (48,29).

1er tour : A., 33,35 ; E., 53 932. Medvedowsky, PS, 14 409 (26,71) ; Raimond, RPR, 10 349 (19,18) ; Autric, FN, 9 960 (18,46) ; Bouvet, RPR diss., 7 948 (14,73) ; Thobert, PC, 4 100 (7,60) ; Ciraudon, Verts, 1 780 (3,30) ; Manoukian, GE, 985 (1,82) ; de Beauce, LDI-MPF, 977 (1,81) ; Carvou, div., 682 (1,26) ; Gaigne, div., 636 (1,17) ; Duprez, 4J, 535 (0,99) ; de Gantes, MDC, 514 (0,95) ; Guerrera, EC, 486 (0,90) ; Klech, div., 224 (0,41) ; Blanchet, div. g., 156 (0,28) ; Burlot, Verts, 133 (0,24) ; Touati, div., 35 (0,06) ; Daumas, div., 23 (0,04).
Lég. 1993 : A., 30,04. Raimond, RPR, 31 001 (58,30) ; Medvedowsky, PS, 22 167 (41,69).
Prés. 1995 : A., 18,93. Chirac, 37 798 (58,38).

15e - Châteaurenard
L, 80 163 ; V., 60 899 ; A., 24,03
B. et N., 2 286 ; E., 58 613.

Réélu : Léon Vachet, RPR, c.r., 24 390 (41,61).

Hervé Chérubini, PS, m. de Saint-Rémy-de-Provence, 22 810 (38,91) ; Bernard Meslans, FN, 11 413 (19,47).

1er tour : A., 29,63 ; E., 53 610. Vachet, RPR, 15 111 (28,18) ; Meslans, FN, 13 186 (24,59) ; Chérubini, PS, 12 447 (23,21) ; Jullien, PC, 5 811 (10,83) ; Bonnaud, Verts, 2 204 (4,11) ; Picarda, LDI-MPF, 2 028 (3,78) ; Oddoz, GE, 1 351 (2,52) ; Maillard, MEI, 922 (1,72) ; Busnel, écol., 550 (1,02).
Lég. 1993 : A., 32,06. Vachet, RPR, 28 603 (68,32) ; Meslans, FN, 13 261 (31,67).
Prés. 1995 : A., 18,15. Chirac, 34 887 (57,49).

16e - Arles
L, 75 772 ; V., 56 926 ; A., 24,87
B. et N., 2 031 ; E., 54 895.

Élu : Michel Vauzelle, PS, a.min., c.g., m. d'Arles, 27 217 (49,58).

Thérèse Aillaud, RPR, d.s., c.g., m. de Tarascon, 16 515 (30,08) ; Gérard David, FN, 11 163 (20,33).

1er tour : A., 29,84 ; E., 50 944. Vauzelle, PS, 13 136 (25,78) ; David, FN, 11 345 (22,27) ; Aillaud, RPR, 11 081 (21,75) ; Thorrand, PC, 9 141 (17,94) ; Doustaly, LDI-MPF, 1 304 (2,56) ; Perrayon, Verts, 1 160 (2,27) ; Dubost, LO, 1 098 (2,15) ; Pignolo, GE, 822 (1,61) ; Geron, CAP, 794 (1,55) ; Raduget, écol., 543 (1,06) ; Pascal, MDC, 407 (0,79) ; Magnac, div., 113 (0,22).
Lég. 1993 : A., 29,30. Aillaud, UPF, 25 022 (51,99) ; Vauzelle, PS, 23 104 (48,00).
Prés. 1995 : A., 20,54. Jospin, 28 614 (50,77).

VAR (7)

Réélus : Jean-Michel Couve, RPR (4e) ; François Léotard, UDF-PR (5e) ; Maurice Janetti, PS (6e) ; Arthur Paecht, UDF-PR (7e).
Élus : Jean-Marie Le Chevallier, FN (1re) ; Robert Gaïa, PS (2e) ; Jean-Pierre Giran, RPR (3e).

■ Le Var, qui avait déjà envoyé à l'Assemblée nationale, en 1988, un député du FN, Yann Piat, assassinée en février 1994 après avoir rejoint l'UDF, récidive. Le département donne au parti de Jean-Marie Le Pen son unique élu, en la personne de Jean-Marie Le Chevallier à Toulon-Sud. Opposé à la socialiste Odette Casanova, le maire de Toulon a progressé, par rapport au premier tour, de 5 949 voix grâce à l'apport de la droite.
Malgré les victoires de François Léotard, qui obtient à Fréjus un beau résultat (62,71 % des suffrages) face au candidat FN, Jean-Pierre Risgalla, et d'Arthur Paecht, qui réalise un score encore meilleur (65,85 %) à La Seyne-sur-Mer face à un autre FN, Jean-Claude Pons, l'UDF est la grande perdante de ce scrutin : elle comptait cinq députés en 1993 et n'en retrouve que deux en 1997. Le RPR maintient ses positions avec deux élus grâce au succès, dans la circonscription de La Valette, de Jean-Pierre Giran, secrétaire départemental du parti néogaulliste, et à la réélection de Jean-Michel Couve, maire de Saint-Tropez, dans la circonscription de Draguignan.
Le PS conquiert la circonscription de Toulon-Nord après la victoire de Robert Gaïa sur son adversaire FN, Jean-Claude Lunardelli, et conserve celle du Beausset, Brignoles, conquise par Maurice Janetti lors d'une élection partielle en mars 1996.
Sortants : Daniel Colin, UDF-PR ; Louis Colombani, UDF-PR ; Philippe de Canson, RPR, devenu député le 28 février 1994, en remplacement de Yann Piat, UDF-PR, décédée, *n.s.r.p.* ; Jean-Michel Couve, RPR ; François Léotard, UDF-PR, réélu le 17 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Maurice Janetti, PS, élu le 17 mars 1996, en remplacement d'HUbert Falco, UDF-PR, élu sénateur ; Arthur Paecht, UDF-PR.

1re - Toulon Sud
L, 52 421 ; V., 34 226 ; A., 34,70
B. et N., 3 343 ; E., 30 883.

Élu : Jean-Marie Le Chevallier, FN, d.e., m. de Toulon, 16 420 (53,16).

Odette Casanova, PS, c.r., c.m. de Toulon, 14 463 (46,83).

1er tour : A., 36,49 ; E., 32 321. Le Chevallier, FN, 10 471 (32,39) ; Casanova, PS, 8 604 (26,62) ; Colin, UDF-PR, 6 463 (19,99) ; Bayle, RPR diss., 4 010 (12,40) ; Cavanna, GE, 779 (2,41) ; Croidieu, LDI-CNIP, 701 (2,16) ; Pizzole, MEI, 488 (1,51) ; Groult, div. d., 313 (0,96) ; Diot, écol., 247 (0,76) ; Di Iorio, div. d., 245 (0,75).
Lég. 1993 : A., 39,56. Colin, UDF-PR, 17 277 (60,98) ; Le Chevallier, FN, 11 051 (39,01).
Prés. 1995 : A., 25,44. Chirac, 24 008 (64,52).

2e - Toulon Nord
L, 55 440 ; V., 37 584 ; A., 32,20
B. et N., 3 440 ; E., 34 144.

Élu : Robert Gaïa, PS, c.m. de Toulon, 17 988 (52,68).

Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., adj. m. de Toulon, 16 156 (47,31).

1er tour : A., 35,21 ; E., 34 774. Lunardelli, FN, 10 449 (30,04) ; Gaïa, PS, 7 241 (20,82) ; Colombani, UDF-PR, 5 907 (16,98) ; De March, PC, 4 105 (11,80) ; Goetz, UDF-PR diss., 3 129 (8,99) ; Rinaldi, LDI-MPF, 928 (2,66) ; Chelli, GE, 865 (2,48) ; Journet, Verts, 627 (1,80) ; Giuli, div. g., 387 (1,11) ; Tognetti, MEI, 372 (1,07) ; Webanck, écol., 369 (1,06) ; Maisto, div. d., 252 (0,72) ; Tonti, div., 143 (0,41).
Lég. 1993 : A., 39,18. Colombani, UDF-PR, 17 490 (60,72) ; Lunardelli, FN, 11 313 (39,27).
Prés. 1995 : A., 24,32. Chirac, 23 157 (58,71).

3e - La Valette-du-Var
L, 93 867 ; V., 62 847 ; A., 33,04
B. et N., 7 453 ; E., 55 394.

Élu : Jean-Pierre Giran, RPR, c.r., m. de Saint-Cyr-sur-Mer, 35 560 (64,19).

Philippe David de Beauregard, FN, 19 834 (35,80).

1er tour : A., 34,47 ; E., 59 141. David de Beauregard, FN, 15 593 (26,36) ; Giran, RPR, 13 066 (22,09) ; de Lustrac, PRS, 7 626 (12,89) ; Canapa, PC, 6 071 (10,26) ; Ritondalle, div. d., 5 669 (9,58) ; Joffre, div. g., 4 128 (6,98) ; Rollandin, LDI-MPF, 2 007 (3,39) ; Cavanna, GE, 1 391 (2,35) ; Alberigo, Verts, 1 138 (1,92) ; Ramos, écol., 759 (1,28) ; Jaubert, MDC, 620 (1,04) ; Grosse, div. g., 570 (0,96) ; Marie, PNR, 214 (0,36) ; Ciccolini, IR, 169 (0,28) ; Parra, div., 120 (0,20).
Lég. 1993 : A., 35,29. Piat, UDF-PR, 21 427 (42,40) ; Sercia, div. d., 15 870 (31,40) ; Gérardin, FN, 13 233 (26,18).
Prés. 1995 : A., 21,19. Chirac, 43 347 (62,71).

4e - Draguignan
L, 94 909 ; V., 69 881 ; A., 26,37
B. et N., 1 819 ; E., 68 062.

Réélu : Jean-Michel Couve, RPR, c.g., m. de Saint-Tropez, 31 405 (46,14).

Christian Martin, PS, m. de Draguignan, 25 586 (37,59) ; Jean-Louis Bouguereau, FN, c.r., c.m. de Saint-Tropez, 11 071 (16,26).

1er tour : A., 32,73 ; E., 61 384. Couve, RPR, 19 918 (32,44) ; Martin, PS, 16 805 (27,37) ; Bouguereau, FN, 14 478 (23,58) ; Nardini, PC, 3 704 (6,03) ; Goudard, LDI-MPF, 1 935 (3,15) ; Salerno, GE, 1 522 (2,47) ; Montalescot, MEI, 989 (1,61) ; Tautil, rég., 578 (0,94) ; Hermet, 4J, 509 (0,82) ; Frizzi, écol., 432 (0,70) ; Gaboriaud, div. d., 287 (0,46) ; Lacoste, PNR, 227 (0,37).
Lég. 1993 : A., 34,04. Couve, RPR, 32 593 (67,33) ; Bouguereau, FN, 15 811 (32,66).
Prés. 1995 : A., 18,24. Chirac, 46 293 (63,36).

5e - Fréjus
L, 85 581 ; V., 56 066 ; A., 34,48
B. et N., 7 910 ; E., 48 156.

Réélu : François Léotard, UDF-PR, m. de Fréjus, 30 200 (62,71).

Jean-Pierre Risgalla, FN, 17 956 (37,28).

1er tour : A., 36,07 ; E., 52 633. Léotard, UDF-PR, 18 533 (35,21) ; Risgalla, FN, 14 095 (26,78) ; Prot, PS, 10 313 (19,59) ; Barbagelata, PC, 3 183 (6,04) ; Spetz, GE, 2 742 (5,21) ; Martinez de Campos, LDI-MPF, 2 168 (4,11) ; Meinau, 4J, 680 (1,29) ; Retali, écol., 460 (0,87) ; Casagrande, div. g., 459 (0,87).
17 septembre 1995 : A., 61,63. François Léotard, UDF-PR, 18 639 (62,43) ; Jean-Pierre Risgalla, FN, 11 214 (37,56).
Lég. 1993 : A., 35,33. Léotard, UDF-PR, 30 774 (67,73) ; Ferrua, FN, 14 660 (32,26).
Prés. 1995 : A., 21,00. Chirac, 42 165 (66,60).

6e - Le Beausset, Brignoles
L, 118 159 ; V., 87 973 ; A., 25,54
B. et N., 2 669 ; E., 85 304.

Réélu : Maurice Janetti, PS, c.g., m. de Saint-Julien, 35 566 (41,69).

Josette Pons, UDF-PR, c.g., m. de Le Beausset, 34 516 (40,46) ; Jacques Tudury, FN, 15 222 (17,84).

1er tour : A., 31,16 ; E., 78 028. Pons, UDF-PR, 22 662 (29,04) ; Janetti, PS, 18 151 (23,26) ; Tudury, FN, 17 470 (22,38) ; Guigou, PC, 12 107 (15,51) ; Aude, LDI-MPF, 2 624 (3,36) ; Cavanna, GE, 2 520 (3,23) ; Massé, Verts, 2 494 (3,19).
17 mars 1996 : A., 52,05. Maurice Janetti, PS, 26 539 (50,50) ; Josette Pons, UDF-PR, 26 011 (49,49).
Lég. 1993 : A., 33,59. Falco, UDF-PR, 43 382 (71,57) ; Lesieur, FN, 17 231 (28,42).
Prés. 1995 : A., 19,07. Chirac, 49 706 (56,36).

7e - La Seyne-sur-Mer
L, 96 574 ; V., 60 698 ; A., 37,14
B. et N., 6 747 ; E., 53 951.

Réélu : Arthur Paecht, UDF-PR, c.g., 35 526 (65,84).

Jean-Claude Pons, FN, c.m. d'Ollioules, 18 425 (34,15).

1er tour : A., 39,64 ; E., 56 059. Paecht, UDF-PR, 15 402 (27,47) ; Pons, FN, 14 920 (26,61) ; Peirano, PS, 8 265 (14,74) ; Arcamone, PC, 6 495 (11,58) ; Martinenq, MDR, 2 451 (4,37) ; Beltrame, Verts, 1 568 (2,79) ; Codaccioni, MDC, 1 114 (1,98) ; Chenevoy, LDI-MPF, 1 039 (1,85) ; Mercier, GE, 1 002 (1,78) ; Ghiotto, div. g., 974 (1,73) ; Le Dreff, div. d., 794 (1,41) ; Guinet, MEI, 609 (1,08) ; Talles, écol., 579 (1,03) ; Veyssière, LDI-CNIP, 501 (0,89) ; Galli, PT, 346 (0,61).
Lég. 1993 : A., 41,84. Paecht, UDF-PR, 30 223 (65,33) ; Lecocq, FN, 16 037 (34,66).
Prés. 1995 : A., 25,33. Chirac, 40 936 (60,72).

VAUCLUSE (4)

Réélus : Jean-Michel Ferrand, RPR (3e) ; Thierry Mariani, RPR (4e).
Élus : Elisabeth Guigou, PS (1re) ; André Borel, PS (2e).

■ A Avignon, le combat de dames a tourné à l'avantage de la socialiste Elisabeth Guigou (PS), qui bat le maire de la ville, Marie-Josée Roig (RPR), de 282 voix. Le candidat lepéniste, Thibaut de La Tocnaye, enregistre un revers en perdant 2 403 voix par rapport au premier tour. A Carpentras, Jean-Michel Ferrand (RPR) conserve son siège face à Guy Macary (FN), qui améliore, lui, son score de 3 822 voix par rapport au premier tour. Dans la 2e circonscription, Apt- Cavaillon, le socialiste André Borel bat de 2 552 voix le sortant Yves Rousset-Rouard (UDF-PPDF) et prend ainsi sa revanche de 1993 sur le producteur de cinéma reconverti en politique. A Orange, Thierry Mariani (RPR), député sortant, est réélu avec 3,1 points d'avance sur son adversaire socialiste Jean-Pierre Lambertin, tandis que Jacques Bompard (FN), maire d'Orange, est battu, perdant 529 suffrages d'un tour à l'autre.
Sortants : Marie-Josée Roig, RPR ; Yves Rousset-Rouard, UDF-PPDF ; Jean-Michel Ferrand, RPR ; Thierry Mariani, RPR.

1re - Avignon
L, 66 041 ; V., 49 072 ; A., 25,69
B. et N., 1 366 ; E., 47 706.

Élue : Elisabeth Guigou, PS, a.min., d.e., c.r., 20 021 (41,96).

Marie-Josée Roig, RPR, d.s., m. d'Avignon, 19 739 (41,37) ; Thibaut de La Tocnaye, FN, c.r., c.m. d'Avignon, 7 946 (16,65).

1er tour : A., 31,34 ; E., 43 316. Roig, RPR, 13 166 (30,39) ; Guigou, PS, 12 698 (29,31) ; de La Tocnaye, FN, 10 349 (23,89) ; Talau, PC, 3 185 (7,35) ; Guenoun, GE, 887 (2,04) ; Augustin, div., 619 (1,42) ; Lecomte, MDC, 590 (1,36) ; Pavinato, NE, 555 (1,28) ; Peinado, PT, 441 (1,01) ; Macabet, MEI, 289 (0,66) ; Drouin-Sapin, 4J, 284 (0,65) ; Jordanoff, div., 181 (0,41) ; Dernelle, PPL, 72 (0,16).
Lég. 1993 : A., 34,00. Roig, RPR, 21 975 (59,43) ; Bompard, FN, 14 997 (40,56).
Prés. 1995 : A., 21,77. Chirac, 27 188 (55,01).

2e - Apt, Cavaillon
L, 100 430 ; V., 75 877 ; A., 24,44
B. et N., 2 719 ; E., 73 158.

Élu : André Borel, PS, c.g., a.d., m. de Pertuis, 31 596 (43,18).

Yves Rousset-Rouard, UDF-PPDF, d.s., m. de Ménerbes, 29 044 (39,70) ; Simone Rémond, FN, 12 518 (17,11).

1er tour : A., 30,62 ; E., 66 320. Rousset-Rouard, UDF-PPDF, 18 473 (27,85) ; Borel, PS, 17 966 (27,09) ; Rémond, FN, 14 851 (22,39) ; Gerent, PC, 6 579 (9,92) ; Billiotet, Verts, 3 441 (5,18) ; Arnaud-Martinez, LDI-MPF, 2 000 (3,01) ; Bensi, NE, 1 081 (1,63) ; Chelli, GE, 1 008 (1,52) ; Falvet, MEI, 921 (1,38).
Lég. 1993 : A., 26,05. Rousset-Rouard, UDF-PR, 29 281 (42,71) ; Borel, PS, 26 164 (38,16) ; de la Tocnaye, FN, 13 112 (19,12).
Prés. 1995 : A., 18,36. Chirac, 42 279 (55,11).

3e - Carpentras
L, 81 072 ; V., 58 267 ; A., 28,12
B. et N., 9 697 ; E., 48 570.

Réélu : Jean-Michel Ferrand, RPR, c.g., adj. m. de Carpentras, 30 602 (63,00).

Guy Macary, FN, c.r., c.m. de Carpentras, 17 968 (36,99).

1er tour : A., 29,22 ; E., 54 739. Ferrand, RPR, 15 887 (29,02) ; Macary, FN, 14 146 (25,84) ; Gros, div. g., 8 011 (14,63) ; Martin, PC, 5 866 (10,71) ; Sennet, Verts, 5 858 (10,70) ; Autric, LDI-MPF, 1 871 (3,41) ; Musumeci, GE, 903 (1,65) ; Leclercq, NE, 737 (1,34) ; Albertini, div. d., 575 (1,05) ; Florian, MEI, 312 (0,57) ; Ibanez, div., 288 (0,52) ; Droudun, div. d., 285 (0,52).
Lég. 1993 : A., 31,88. Ferrand, RPR, 29 783 (67,54) ; Macary, FN, 14 308 (32,45).
Prés. 1995 : A., 18,78. Chirac, 34 250 (56,50).

4e - Orange
L, 72 073 ; V., 57 076 ; A., 20,80
B. et N., 1 644 ; E., 55 432.

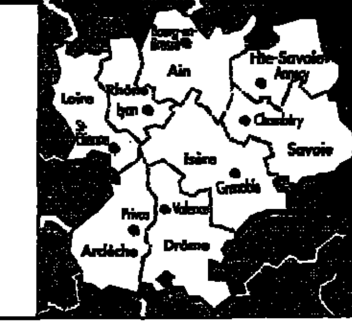
Réélu : Thierry Mariani, RPR, c.g., m. de Valréas, 21 546 (38,86).

Jean-Pierre Lambertin, PS, a.d., c.g., m. de Lapalud, 19 824 (35,76) ; Jacques Bompard, FN, a.d., c.r., m. d'Orange, 14 062 (25,36).

1er tour : A., 26,51 ; E., 50 681. Mariani, RPR, 14 909 (29,41) ; Bompard, FN, 14 591 (28,79) ; Lambertin, PS, 11 603 (22,89) ; Mercier, PC, 4 459 (8,79) ; Boyer, Verts, 1 712 (3,37) ; Thiodet, LDI-MPF, 1 131 (2,23) ; Galot, NE, 776 (1,53) ; Chevalier, MDC, 752 (1,48) ; Baruc, GE, 748 (1,47).
Lég. 1993 : A., 23,79. Mariani, RPR, 25 423 (48,90) ; Gatel, PS, 17 712 (34,06) ; Bompard, FN, 8 854 (17,03).
Prés. 1995 : A., 17,32. Chirac, 31 619 (56,91).

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES
PROFIL
ESC SAINT-ETIENNE
Admissibilité : 3 juin
3615 LEMONDE
2,23 F la minute

RHÔNE-ALPES
(49 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 55,50.

La représentation de la gauche, dans la deuxième région française, passe de sept à vingt et un députés, sur quarante-neuf sièges. Ce rééquilibrage est dû, notamment, à un revirement complet de l'Ardèche et de la Drôme. Dans ce dernier département, une nouvelle venue en politique, la militante écologiste Michèle Rivasi, l'emporte sur le maire (RPR) de Valence, Patrick Labaune.
Le scrutin marque le retour, en Isère, de Louis Mermaz, ancien président PS de l'Assemblée nationale, et dans le Rhône, de Jean-Jack Queyranne, ancien porte-parole du Parti socialiste. Jacques Boyon (RPR), président sortant de la commission de la défense nationale, est battu dans l'Ain, comme Michel Hannoun dans l'Isère.

AIN (4)

Réélus : Lucien Guichon, RPR (2e) ; Michel Voisin, UDF-FD (4e).
Élus : André Godin, PS (1re) ; Charles Millon, UDF (3e).

■ La gauche prive la droite d'un des quatre sièges du département. L'augmentation de la participation semble avoir profité à la droite, qui bénéficie également d'un meilleur report des voix du Front national que dans l'ensemble du pays. Toutefois, cela n'aura pas été suffisant pour assurer la réélection de Jacques Boyon (RPR) : le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale est battu de 289 voix par le maire de Bourg-en-Bresse, André Godin (PS). A Oyonnax, Lucien Guichon (RPR) garde son siège en mordant sur le FN, qui perd 6 points par rapport au premier tour dans la seule triangulaire de l'Ain. Le ministre de la défense, Charles Millon (UDF) est réélu à Ferney-Voltaire, avec une marge relativement confortable, comme Michel Voisin (UDF-FD), à Trévoux. Mais face à ces deux députés sortants, Eric Gilbert (Verts) et Michel Raymond (PS) ont obtenu des résultats flatteurs.
Sortants : Jacques Boyon, RPR ; Lucien Guichon, RPR ; Gérard Armand, RPR, suppléant de Charles Millon, UDF, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Millon ; Michel Voisin, UDF-FD.

1re - Bourg-en-Bresse
L, 75 643 ; V., 54 249 ; A., 28,28
B. et N., 3 168 ; E., 51 081.

Élu : André Godin, PS, m. de Bourg-en-Bresse, 25 685 (50,28).

Jacques Boyon, RPR, d.s., a.min., m. de Pont-d'Ain, 25 396 (49,71).

1er tour : A., 34,39 ; E., 46 965. Godin, PS, 14 666 (31,22) ; Boyon, RPR, 14 048 (29,91) ; Veillerot, FN, 7 479 (15,92) ; Marquis, UDF-FD diss., 2 583 (5,50) ; Duthu, Verts, 2 455 (5,22) ; Mornet, PC, 2 185 (4,65) ; Le Maout, LDI-MPF, 1 310 (2,78) ; Petiot, LO, 1 047 (2,22) ; Gerbaud, CAP, 569 (1,21) ; Favre, MEI, 554 (1,18) ; Bonnot, div., 69 (0,14).
Lég. 1993 : A., 33,80. Boyon, RPR, 27 069 (58,32) ; Fromont, div. g., 19 340 (41,67).
Prés. 1995 : A., 19,22. Chirac, 32 485 (55,93).

2e - Oyonnax
L, 75 360 ; V., 54 021 ; A., 28,31
B. et N., 1 738 ; E., 52 283.

Réélu : Lucien Guichon, RPR, m. d'Oyonnax, 22 961 (43,91).

Jocelyne Bollini, PS, 19 776 (37,82) ; André Clavel, FN, c.r., c.m. d'Oyonnax, 9 546 (18,25).

1er tour : A., 34,68 ; E., 46 668. Guichon, RPR, 14 523 (31,12) ; Clavel, FN, 11 265 (24,13) ; Bollini, PS, 10 083 (21,60) ; Arpin, PC, 3 846 (8,24) ; Lebreton, MEI, 1 847 (3,95) ; Ferrario, LDI-MPF, 1 624 (3,48) ; Grange, LO, 1 581 (3,38) ; Josserand, 4J, 778 (1,66) ; Eckel, MDC, 692 (1,48) ; Chavet, PT, 429 (0,91).
Lég. 1993 : A., 39,40. Guichon, RPR, 26 075 (70,64) ; Alcarraz, FN, 10 836 (29,35).
Prés. 1995 : A., 20,89. Chirac, 31 763 (57,15).

3e - Ferney-Voltaire
L, 72 647 ; V., 48 336 ; A., 33,46
B. et N., 2 733 ; E., 45 603.

Élu : Charles Millon, UDF, min., a.d., pr. c.r., m. de Belley, 25 270 (55,41).

Eric Gilbert, Verts, m. de Vaux-en-Bugey, 20 333 (44,58).

1er tour : A., 35,97 ; E., 44 219. Millon, UDF, 18 054 (40,82) ; Gilbert, Verts, 8 906 (20,14) ; Wyssa, FN, 6 574 (14,86) ; Virard, MDC, 3 079 (6,96) ; Merlo, PC, 3 034 (6,86) ; Casellas, GE, 1 751 (3,96) ; Gouy-Paillier, LO, 1 459 (3,29) ; Gaudin, LDI-MPF, 1 362 (3,08).
Prés. 1995 : A., 20,27. Chirac, 31 214 (56,70).

4e - Trévoux
L, 87 210 ; V., 61 457 ; A., 29,52
B. et N., 3 709 ; E., 57 748.

Réélu : Michel Voisin, UDF-FD, c.g., m. de Replonges, 32 294 (55,92).

Michel Raymond, PS, m. de Trévoux, 25 454 (44,07).

1er tour : A., 33,92 ; E., 54 475. Voisin, UDF-FD, 20 388 (37,42) ; Raymond, PS, 14 630 (26,85) ; de Lacheisserie, FN, 10 836 (19,89) ; Dos Santos, PC, 2 591 (4,75) ; Gaucher, Verts, 1 982 (3,63) ; Domanget, LDI-MPF, 1 667 (3,06) ; Biajoux, GE, 1 348 (2,47) ; Vericel, CAP, 1 033 (1,89).

ARDÈCHE (3)

Élus : Pascal Terrasse, PS (1re) ; Jacques Dondoux, PRS (2e) ; Stéphane Alaize, PS (3e).

■ Pour la première fois, l'Ardèche se donne trois députés de gauche. Dans la circonscription de Privas, le candidat du PS, Pascal Terrasse, devance largement le maire de la ville, Amédée Imbert (UDF-PR), député sortant affaibli par des dissensions dans son propre camp. Dans la circonscription de Tournon-Annonay, la force de rassemblement du radical-socialiste Jacques Dondoux, arrivé en deuxième position au premier tour, a eu raison de Henri-Jean Arnaud, député sortant RPR, pourtant leader incontesté de la majorité départementale. A Aubenas, le jeune et dynamique maire socialiste de la ville, Stéphane Alaize, bat facilement le député sortant Jean-Marie Roux (RPR).
Sortants : Amédée Imbert, UDF-PR ; Henri-Jean Arnaud, RPR ; Jean-Marie Roux, RPR.

1re - Privas
L, 65 398 ; V., 49 374 ; A., 24,50
B. et N., 3 154 ; E., 46 220.

Élu : Pascal Terrasse, PS, c.g., c.m. de Bourg-Sainte-Andréol, 27 106 (58,64).

Amédée Imbert, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Privas, 19 114 (41,35).

1er tour : A., 29,98 ; E., 43 470. Terrasse, PS, 13 859 (31,88) ; Imbert, UDF-PR, 10 188 (23,43) ; Cotta, PC, 6 347 (14,60) ; Vanhowe, FN, 6 157 (14,16) ; Lavis, UDF-rad. diss., 2 876 (6,61) ; Jung, Verts, 1 754 (4,03) ; Bossan, LDI-MPF, 1 149 (2,64) ; Smadja, GE, 1 140 (2,62).
Lég. 1993 : A., 28,52. Imbert, UDF-PR, 23 462 (54,56) ; Chapuis, PS, 19 533 (45,43).
Prés. 1995 : A., 16,90. Jospin, 26 440 (51,29).

2e - Tournon-Annonay
L, 79 137 ; V., 58 071 ; A., 26,61
B. et N., 3 214 ; E., 54 857.

Élu : Jacques Dondoux, PRS, c.g., m. de Saint-Agrève, 28 357 (51,69).

Henri-Jean Arnaud, RPR, d.s., c.g., m. de Guilherand, 26 500 (48,30).

1er tour : A., 32,14 ; E., 50 866. Arnaud, RPR, 16 086 (31,62) ; Dondoux, PRS, 15 473 (30,41) ; Desprès, FN, 7 050 (13,86) ; Laybros, PC, 3 644 (7,16) ; Rabanit, Verts, 2 488 (4,89) ; de Glises de La Rivière, LDI-MPF, 2 147 (4,22) ; Egéa, 4J, 1 238 (2,43) ; Wendlinger, div., 1 193 (2,34) ; Benkhellaf, GE, 1 028 (2,02) ; Nucci, div. g., 519 (1,02).
Lég. 1993 : A., 37,40. Arnaud, RPR, 23 468 (58,32) ; Chambon, UDF-CDS diss., 16 768 (41,67).
Prés. 1995 : A., 18,06. Chirac, 33 840 (54,94).

3e - Aubenas
L, 64 264 ; V., 49 554 ; A., 22,88
B. et N., 2 789 ; E., 46 765.

Élu : Stéphane Alaize, PS, c.g., m. d'Aubenas, 24 654 (52,71).

Jean-Marie Roux, RPR, d.s., c.g., m. des Vans, 22 111 (47,28).

1er tour : A., 28,52 ; E., 43 687. Roux, RPR, 13 706 (31,37) ; Alaize, PS, 12 363 (28,29) ; Arsac, FN, 6 244 (14,29) ; Delauche, PC, 5 452 (12,48) ; Egal, MEI, 2 447 (5,60) ; Courouble, GE, 1 791 (4,10) ; Barbe, LDI-CNIP, 1 184 (2,71) ; Kappel, div. d., 500 (1,14).
Lég. 1993 : A., 26,96. Roux, RPR, 24 127 (55,37) ; Alaize, PS, 19 441 (44,62).
Prés. 1995 : A., 16,01. Chirac, 25 893 (50,58).

DRÔME (4)

Élus : Michèle Rivasi, div. g. (1re) ; Eric Besson, PS (2e) ; Michel Grégoire, PS (3e) ; Henri Bertholet, PS (4e).

■ La gauche prend tous les sièges du département, auparavant tous détenus par la majorité sortante. Mais ce revirement massif cache des victoires étriquées : Michèle Rivasi (div. g.), première femme député de la Drôme, élue dans la circonscription de Valence, l'emporte de 33 voix seulement sur Patrick Labaume, maire RPR de la ville ; Eric Basson, à Montélimar, s'impose face à Thierry Cornillet (UDF-rad.) avec une avance de 111 voix, et Henri Bertholet est élu à Romans-sur-Isère au bénéfice d'une triangulaire imposée par la présence du FN. Seul Michel Grégoire s'impose avec plus d'évidence (1 057 voix) face à Hervé Mariton (UDF-AD), battu dans sa ville de Crest. Le Front national a maintenu ses positions à Romans et probablement boudé les urnes à Pierrelatte, dans le sud de la vallée du Rhône, où le taux d'abstention a progressé de 6 % entre les deux tours.
Sortants : Patrick Labaune, RPR ; Thierry Cornillet, UDF-rad. ; Hervé Mariton, UDF-AD ; Georges Durand, UDF-PR.

1re - Valence
L, 64 886 ; V., 47 727 ; A., 26,44
B. et N., 2 032 ; E., 45 695.

Élue : Michèle Rivasi, div. g., c.m. de Félines-sur-Rimandoule, 22 864 (50,03).

Patrick Labaume, RPR, d.s., m. de Valence, 22 831 (49,96).

1er tour : A., 34,67 ; E., 40 640. Labaune, RPR, 13 588 (33,43) ; Rivasi, div. g., 13 427 (33,03) ; Cheval, FN, 6 499 (15,99) ; Chéret, PC, 2 557 (6,29) ; Crozet, LO, 1 008 (2,48) ; Giannini, GE, 996 (2,45) ; Albert-Brunet, LDI-MPF, 829 (2,04) ; Capelasse, MEI, 444 (1,09) ; Canzian, MDC, 401 (0,98) ; Dannerolle, LDI-CNIP, 305 (0,75) ; Djebassi, écol., 240 (0,59) ; Rémadi, IR, 204 (0,50) ; Boucherle, PNR, 142 (0,34).
Lég. 1993 : A., 30,52. Labaune, RPR, 24 747 (58,41) ; Léron, PS, 17 615 (41,58).
Prés. 1995 : A., 19,69. Chirac, 26 852 (53,88).

2e - Montélimar
L, 67 938 ; V., 52 256 ; A., 23,08
B. et N., 5 243 ; E., 47 013.

Élu : Eric Besson, PS, m. de Donzère, 23 562 (50,11).

Thierry Cornillet, UDF-rad., d.s., m. de Montélimar, 23 451 (49,88).

1er tour : A., 30,85 ; E., 44 640. Cornillet, UDF-rad., 13 519 (30,28) ; Besson, PS, 10 866 (24,34) ; Bérard, FN, 8 219 (18,41) ; Coutard, MDC, 5 696 (12,76) ; Peyronnet, GE, 1 508 (3,37) ; Morichaud, Verts, 1 487 (3,33) ; Simon, LDI-MPF, 1 242 (2,78) ; Peillard, IR, 836 (1,87) ; Michel, ext. d., 722 (1,61) ; Del Papa, ext. d., 545 (1,22).
Lég. 1993 : A., 29,04. Cornillet, UDF-rad., 22 643 (52,49) ; Fort, PS, 20 492 (47,50).
Prés. 1995 : A., 18,22. Chirac, 27 399 (52,34).

3e - Nyons
L, 82 682 ; V., 62 180 ; A., 24,79
B. et N., 3 383 ; E., 58 797.

Élu : Michel Grégoire, PS, c.g., m. de La Roche-sous-le Buis, 29 927 (50,89).

Hervé Mariton, UDF-AD, d.s., c.r., m. de Crest, 28 870 (49,10).

1er tour : A., 29,55 ; E., 55 033. Mariton, UDF-AD, 18 118 (32,92) ; Grégoire, PS, 14 200 (25,80) ; Roustan, FN, 8 450 (15,35) ; Rambaud, PC, 6 685 (12,14) ; Jouve, EC, 2 633 (4,78) ; Pruvost, GE, 2 226 (4,04) ; Bouyac, LDI-MPF, 1 759 (3,19) ; Denis, IR, 962 (1,74).
Lég. 1993 : A., 27,42. Mariton, UDF-PR, 30 155 (54,98) ; Michel, PS, 24 688 (45,01).
Prés. 1995 : A., 17,19. Chirac, 32 819 (51,03).

4e - Romans-sur-Isère
L, 72 687 ; V., 53 721 ; A., 26,09
B. et N., 2 047 ; E., 51 674.

Élu : Henri Bertholet, PS, m. de Romans, 22 172 (42,90).

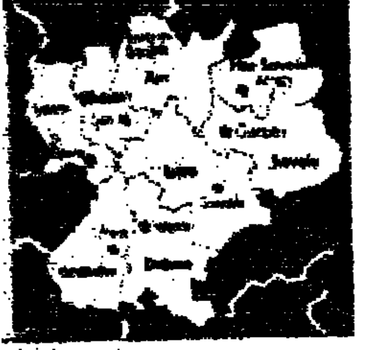
Georges Durand, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Romans, 19 905 (38,52) ; Bernard Pinet, FN, c.m. de Romans, 9 597 (18,57).

1er tour : A., 33,02 ; E., 46 271. Durand, UDF-PR, 12 242 (26,45) ; Bertholet, PS, 12 036 (26,01) ; Pinet, FN, 10 337 (22,34) ; Faure, PC, 3 844 (8,30) ; Chausson, Verts, 2 193 (4,73) ; Hauss, LDI-CNIP, 1 651 (3,56) ; Biard, GE, 1 367 (2,95) ; Coup, div., 1 176 (2,54) ; Machou, LO, 1 067 (2,30) ; Bourbonneux, IR, 358 (0,77).
Lég. 1993 : A., 33,04. Durand, UDF-PR, 26 311 (58,85) ; Bertholet, PS, 18 396 (41,14).
Prés. 1995 : A., 19,71. Chirac, 30 104 (54,40).

ISÈRE (9)

Réélus : Richard Cazenave, RPR (1re) ; Gilbert Biessy, PC (2e) ; Michel Destot, PS (3e) ; Didier Migaud, PS (4e) ; Alain Moyne-Bressand, UDF-PR (6e) ; Georges Colombier, UDF-PR (7e).
Élus : François Brottes, PS (5e) ; Louis Mermaz, PS (8e) ; André Vallini, PS (9e).

■ La gauche, qui avait trois députés sortants dans l'Isère, s'impose dans six des neuf circonscriptions de ce département et retrouve le même nombre de sièges qu'en 1988. L'ancien ministre Louis Mermaz est élu, de justesse, dans la circonscription de Vienne, mais dans cette ville, dont il est pourtant le maire, il est devancé de 45 voix par son adversaire UDF-PR Bernard Saugey. Michel Destot (PS), maire de Grenoble depuis 1995, renforce légèrement sa position dans sa ville, tandis que Didier Migaud, dans la circonscription de Vif, obtient près de 63 % des suffrages, ce qui constitue le meilleur score du PS dans le département. Le principal vaincu de ces élections est Michel Hannoun (RPR), président délégué du conseil général de l'Isère qui perd sa circonscription de Voiron, fragilisant ainsi sa position à la tête de l'assemblée départementale. Désigné par les dirigeants nationaux et locaux du FN comme un député « à abattre », il a été assez largement victime de cette consigne. Les électeurs du FN ont toutefois voté assez souvent « utile » dans les autres circonscriptions, en reportant leurs suffrages sur les candidats UDF ou RPR, comme dans la circonscription de Vienne où le candidat FN ne recueille que 14,92 % des voix contre 21,54 % au premier tour.
Sortants : Richard Cazenave, RPR, devenu député le 2 mai 1993, à la suite de l'entrée au gouvernement d'Alain Carignon, RPR, dont il était le suppléant ; Gilbert Biessy, PC ; Michel Destot, PS ; Didier Migaud, PS ; Philippe Langenieux-Villard, RPR ; Alain Moyne-Bressand, UDF-PR ; Georges Colombier, UDF-PR ; Bernard Saugey,



UDF-PR ; Michel Hannoun, RPR.

1re - Grenoble I, II, IV
I., 73 805 ; V., 51 489 ; A., 30,23
B. et N., 2 051 ; E., 49 438.

Réélu : Richard Cazenave, RPR, c.r., c.m. de Grenoble, 26 261 (53,11).

Annie Deschamps, PS, c.g., adj. m. de Grenoble, 23 177 (46,88).

1er tour : A., 39,53 ; E., 45 838. Cazenave, RPR, 16 428 (35,83) ; Deschamps, PS, 11 816 (25,77) ; Petit, FN, 5 027 (10,96) ; Avrillier, Verts, 3 320 (7,24) ; Monery, PC, 2 235 (4,87) ; Sartorius, LDI-MPF, 1 736 (3,78) ; Michelon, GE, 1 146 (2,50) ; Galley, 4J, 990 (2,16) ; Gomez, LO, 989 (2,15) ; Roux, MDC, 685 (1,49) ; Marchal, div. d., 404 (0,88) ; Tournon, MEI, 259 (0,56) ; Baggary, LCR, 251 (0,54) ; Lippert, ext. d., 227 (0,49) ; Garcia, IR, 211 (0,46) ; Estrangin, PLN, 114 (0,24).
Lég. 1993 : A., 34,36. Carignon, RPR, 26 660 (58,04) ; Dulac, MRG, 19 272 (41,95).
Prés. 1995 : A., 20,69. Chirac, 31 614 (55,01).

2e - Echirolles
I., 64 807 ; V., 33 121 ; A., 48,89
B. et N., 10 706 ; E., 22 415.

Réélu : Gilbert Biessy, PC, m. d'Echirolles, 22 415 (100,00).

1er tour : A., 34,73 ; E., 40 612. Biessy, PC, 11 314 (27,85) ; Chesne, PS, 8 478 (20,87) ; Phion, RPR, 7 264 (17,88) ; Theil, FN, 6 457 (15,89) ; Viciana, GE, 1 737 (4,27) ; Detroyat, LO, 1 496 (3,68) ; Delmonte, LCR, 1 417 (3,48) ; Dolias, 4J, 1 089 (2,68) ; Ytournel, LDI-CNIP, 918 (2,26) ; Lieutaud, div. d., 340 (0,83) ; Espinosa, PLN, 102 (0,25).
Lég. 1993 : A., 33,10. Biessy, PC, 22 788 (56,38) ; Chalier, UDF-PR, 17 625 (43,61).
Prés. 1995 : A., 22,30. Jospin, 28 664 (59,25).

3e - Grenoble III, V, VI
I., 54 472 ; V., 35 649 ; A., 34,55
B. et N., 1 976 ; E., 33 673.

Réélu : Michel Destot, PS, m. de Grenoble, 20 855 (61,93).

Pierre Berthet, UDF-rad., 12 818 (38,06).

1er tour : A., 38,29 ; E., 32 367. Destot, PS, 10 460 (32,31) ; Berthet, UDF-rad., 6 662 (20,58) ; Dugelay, FN, 4 803 (14,83) ; Boulard, PC, 3 777 (11,66) ; Diot, AREV, 1 859 (5,74) ; Calmel, LO, 1 012 (3,12) ; Burte, GE, 763 (2,35) ; Trabut, 4J, 702 (2,16) ; Vercken de Vreuschmen, LDI-CNIP, 473 (1,46) ; Basset, div. d., 347 (1,07) ; Arribert, NE, 340 (1,05) ; Ruau, div. d., 250 (0,77) ; Gemmani, div. d., 249 (0,76) ; Dange, IR, 243 (0,75) ; Sainte-Martine, PT, 183 (0,56) ; Charvet, div. d., 141 (0,43) ; Bonnefois, PLN, 84 (0,26) ; Albert, div. d., 19 (0,05).
Lég. 1993 : A., 35,84. Destot, PS, 17 995 (54,74) ; Sagnlard, RPR, 14 877 (45,25).
Prés. 1995 : A., 23,59. Jospin, 23 271 (57,40).

4e - Vif
I., 73 341 ; V., 49 779 ; A., 32,12
B. et N., 2 732 ; E., 47 047.

Réélu : Didier Migaud, PS, c.g., m. de Seyssins, 29 630 (62,97).

Gérard Cardin, MDR, c.g., m. de Corps, 17 417 (37,02).

1er tour : A., 35,15 ; E., 45 472. Migaud, PS, 18 313 (40,27) ; Cardin, MDR, 9 100 (20,01) ; Vellieux, FN, 6 845 (15,05) ; Blonde, PC, 3 885 (8,54) ; Le Ras, Verts, 1 630 (3,58) ; Ruchon, LDI-MPF, 1 541 (3,38) ; Begot, LO, 1 210 (2,66) ; Desclaux, GE, 788 (1,73) ; Velazco, 4J, 737 (1,62) ; Billerey, NE, 572 (1,25) ; Chatelard, PPL, 375 (0,82) ; Vair, div. d., 369 (0,81) ; Veyrat, PLN, 107 (0,23).
Lég. 1993 : A., 29,95. Migaud, PS, 24 950 (52,45) ; Cupillard, RPR, 22 618 (47,54).
Prés. 1995 : A., 19,94. Jospin, 28 835 (51,81).

5e - Saint-Egrève
I., 74 119 ; V., 54 277 ; A., 26,77
B. et N., 2 910 ; E., 51 367.

Élu : François Brottes, PS, c.r., adj. m. de Crolles, 26 562 (51,71).

Philippe Langenieux-Villard, RPR, d.s., c.r., m. d'Allevard, 24 805 (48,28).

1er tour : A., 31,33 ; E., 48 296. Langenieux-Villard, RPR, 15 404 (31,89) ; Brottes, PS, 11 704 (24,23) ; Machu, FN, 6 758 (13,99) ; Delahais, MDC, 6 382 (13,21) ; Legal-Robinet, Verts, 2 417 (5,00) ; Ratte, LO, 1 583 (3,27) ; d'Antreroches, 4J, 1 144 (2,36) ; Vercken de Vreuschmen, LDI-CNIP, 898 (1,85) ; Sadion, GE, 810 (1,67) ; Lehnebach, EC, 593 (1,22) ; Lo Monaco, PT, 409 (0,84) ; Aussant, PLN, 98 (0,20) ; Dupont, div. d., 96 (0,19).
Lég. 1993 : A., 30,63. Langenieux-Villard, RPR, 26 576 (57,21) ; Avice, PS, 19 874 (42,78).
Prés. 1995 : A., 18,77. Jospin, 29 270 (51,64).

6e - Bourgoin-Jallieu Nord
I., 83 687 ; V., 59 610 ; A., 28,77
B. et N., 1 943 ; E., 57 667.

Réélu : Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, c.g., m. de Crémieu, 25 060 (43,45).

Armand Bonnamy, PS, c.r., m. de Tignieu-Jameyzieu, 22 587 (39,16) ; Christian Vellieux, FN, c.r., c.m. de Bourgoin-Jallieu, 10 020 (17,37).

1er tour : A., 34,73 ; E., 51 891. Moyne-Bressand, UDF-PR, 16 292 (31,39) ; Bonnamy, PS, 12 031 (23,18) ; Vellieux, FN, 11 821 (22,78) ; Ginet, PC, 3 982 (7,67) ; Gindre, LDI-MPF, 1 738 (3,34) ; Tarchi, Verts, 1 351 (2,60) ; Marion, MDC, 1 075 (2,07) ; Besson, GE, 896 (1,72) ; Cheminal, PT, 780 (1,50) ; Gadal, 4J, 622 (1,19) ; Godard, NE, 594 (1,14) ; Lollo, div. d., 588 (1,13) ; Thoreau, PLN, 121 (0,23).
Lég. 1993 : A., 38,21. Moyne-Bressand, UDF-PR, 30 083 (70,67) ; Vellieux, FN, 12 480 (29,32).
Prés. 1995 : A., 21,72. Chirac, 32 653 (53,84).

7e - Bourgoin-Jallieu Sud
I., 81 226 ; V., 52 008 ; A., 35,97
B. et N., 8 320 ; E., 43 688.

Réélu : Georges Colombier, UDF-PR, c.g., m. de Meyrieu-les-Etangs, 32 375 (74,10).

Eric Brunot, FN, 11 313 (25,89).

1er tour : A., 34,89 ; E., 49 832. Colombier, UDF-PR, 18 041 (36,20) ; Brunot, FN, 9 921 (19,90) ; Lehnebach, EC, 6 981 (14,00) ; Carly, PC, 5 925 (11,89) ; Perrodin, LO, 1 915 (3,84) ; Belabre, IR, 1 720 (3,45) ; Daudel, GE, 1 136 (2,28) ; Guinet, LDI-MPF, 1 009 (2,02) ; Lienard, Verts, 920 (1,84) ; Melique, 4J, 874 (1,75) ; Cabanel, MEI, 458 (0,91) ; Damasio, div. d., 454 (0,91) ; Rozet, PNR, 344 (0,69) ; Somarriba, PLN, 134 (0,26).
Lég. 1993 : A., 36,65. Colombier, UDF-PR, 31 006 (75,20) ; Brunot, FN, 10 223 (24,79).
Prés. 1995 : A., 20,38. Chirac, 31 517 (52,79).

8e - Vienne
I., 87 415 ; V., 64 536 ; A., 26,17
B. et N., 2 320 ; E., 62 216.

Élu : Louis Mermaz, PS, a.min., a.d., m. de Vienne, 27 027 (43,44).

Bernard Saugey, UDF-PR, d.s., c.g., 25 906 (41,63) ; Jean-Jacques Ogier, FN, 9 283 (14,92).

1er tour : A., 31,43 ; E., 57 155. Saugey, UDF-PR, 16 127 (28,21) ; Mermaz, PS, 15 064 (26,35) ; Ogier, FN, 12 316 (21,54) ; Berthouard, PC, 5 415 (9,47) ; Prat, Verts, 2 359 (4,12) ; Lacaille, LO, 1 729 (3,02) ; Berthel, GE, 1 548 (2,70) ; Prutau, LDI-MPF, 1 252 (2,19) ; Piolle, 4J, 771 (1,34) ; Viscogliosi, div. d., 407 (0,71) ; Palaccio, PLN, 167 (0,29).
Lég. 1993 : A., 28,42. Saugey, UDF-PR, 32 660 (57,70) ; Mermaz, PS, 23 942 (42,29).
Prés. 1995 : A., 20,09. Chirac, 33 247 (51,59).

9e - Voiron
I., 64 081 ; V., 54 253 ; A., 15,33
B. et N., 3 696 ; E., 50 557.

Élu : André Vallini, PS, c.r., c.g., m. de Tullins, 27 026 (53,45).

Michel Hannoun, RPR, d.s., c.g., m. de Voreppe, 23 531 (46,54).

1er tour : A., 31,95 ; E., 47 866. Hannoun, RPR, 14 390 (30,06) ; Vallini, PS, 13 180 (27,53) ; Mollier, FN, 8 111 (16,94) ; Veyret, PC, 6 533 (13,64) ; Poissonnier, LO, 1 360 (2,84) ; Duc, GE, 1 044 (2,18) ; Cabau, 4J, 1 011 (2,11) ; Sarciron, MEI, 884 (1,84) ; Ilian, EC, 856 (1,78) ; Moquet, div. d., 405 (0,84) ; Salé, PLN, 92 (0,19).
Lég. 1993 : A., 30,50. Hannoun, RPR, 25 935 (55,78) ; Vallini, PS, 20 558 (44,21).
Prés. 1995 : A., 19,31. Chirac, 28 757 (51,20).

LOIRE (7)

Réélus : Christian Cabal, RPR (2e) ; François Rochebloine, UDF-FD (3e) ; Yves Nicolin, UDF-PR (5e) ; Pascal Clément, UDF-PR (6e) ; Jean-François Chossy, UDF-FD (7e).
Élus : Gérard Lindeperg, PS (1re) ; Bernard Outin, PC (4e).

■ La droite parlementaire résiste mieux qu'au premier tour et réussit à endiguer la poussée de la gauche, qui retrouve deux sièges de député, comme en 1988. Le PS et le PC en enlèvent chacun un. Premier secrétaire de la fédération PS de la Loire, Gérard Lindeperg l'emporte face à Jean-Pierre Philibert (UDF-PR) et Bernard Outin, maire (PC-refondateur) de Firminy face à Daniel Mandon (UDF-FD). Victime d'une certaine usure du pouvoir, le maire (PS) de Roanne, Jean Auroux, échoue face au député (UDF-PR) sortant, Yves Nicolin, en retrait de 13 points par rapport au second tour de 1993. De même, Bruno Vennin (div.g.), qui n'a pas fait le plein des voix de gauche et écologistes, paie sans doute son soutien à Charles Millon, président UDF du conseil régional. Le député RPR Christian Cabal, qui avait fait du rétablissement de la peine de mort un de ses thèmes de campagne, le devance de justesse. Contraint pour la première fois depuis 1978 à un second tour, Pascal Clément, président (UDF-PR) du conseil général, ainsi que François Rochebloine et Jean-François Chossy, députés (UDF-FD) sortants, sont réélus sans trop de difficultés. Dans la circonscription de ce dernier (Montbrison), le candidat FN progresse de plus de 2 800 voix par rapport au premier tour.

Sortants : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR ; Christian Cabal, RPR ; François Rochebloine, UDF-FD ; Daniel Mandon, UDF-FD ; Yves Nicolin, UDF-PR ; Pascal Clément, UDF-PR, réélu le 18 juin 1995 après son départ du gouvernement ; Jean-François Chossy, UDF-FD.

1re - Saint-Etienne Nord
I., 67 822 ; V., 46 828 ; A., 30,95
B. et N., 1 235 ; E., 45 593.

Élu : Gérard Lindeperg, PS, c.r., c.m. de Saint-Etienne, 20 010 (43,88).

Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, 18 255 (40,03) ; Gérard Tournaire, FN, c.m. de Saint-Etienne, 7 328 (16,07).

1er tour : A., 37,88 ; E., 40 496. Philibert, UDF-PR, 11 293 (27,88) ; Lindeperg, PS, 11 062 (27,31) ; Tournaire, FN, 9 614 (23,74) ; Pecel, PC, 4 243 (10,47) ; Scaviner, MEI, 1 280 (3,16) ; Largeron, LO, 1 200 (2,96) ; Moreau, LDI-MPF, 1 082 (2,67) ; Faure, MDC, 722 (1,78).
Lég. 1993 : A., 43,53. Philibert, UDF-PR, 21 773 (67,90) ; Tournaire, FN, 10 293 (32,09).
Prés. 1995 : A., 26,03. Chirac, 25 277 (52,66).

2e - Saint-Etienne Sud
I., 54 149 ; V., 35 895 ; A., 33,71
B. et N., 976 ; E., 34 919.

Réélu : Christian Cabal, RPR, adj. m. de Saint-Etienne, 14 788 (42,34).

Bruno Vennin, div. g., a.d., c.r., 14 592 (41,78) ; Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Etienne, 5 539 (15,86).

1er tour : A., 41,13 ; E., 30 831. Cabal, RPR, 8 847 (28,69) ; Vennin, div. g., 7 425 (24,08) ; Bracciano, FN, 7 237 (23,47) ; Dubien, PC, 3 016 (9,78) ; Ouillon, LDI-MPF, 1 115 (3,61) ; Gaillard, AREV, 1 076 (3,49) ; Jouffre, LO, 822 (2,66) ; Clémentin, MEI, 553 (1,79) ; Daudel, MDC, 500 (1,62) ; Jarrige, PT, 240 (0,77).
Lég. 1993 : A., 45,67. Cabal, RPR, 17 785 (70,32) ; Despen, FN, 7 504 (29,67).
Prés. 1995 : A., 28,30. Chirac, 20 932 (55,48).

3e - Saint-Chamond
I., 71 848 ; V., 53 456 ; A., 25,59
B. et N., 1 555 ; E., 51 901.

Réélu : François Rochebloine, UDF-FD, adj. m. de Saint-Chamond, 23 928 (46,10).

Marie-Christine Laurent, PS, c.m. de Saint-Chamond, 18 610 (35,85) ; Christian Grangis, FN, c.m. de Rive-de-Gier, 9 363 (18,04).

1er tour : A., 30,86 ; E., 47 535. Rochebloine, UDF-FD, 15 629 (32,87) ; Grangis, FN, 11 611 (24,42) ; Laurent, PS, 9 325 (19,61) ; Géry, PC, 4 365 (9,18) ; Payre, Verts, 2 946 (6,19) ; Moulin, LO, 1 266 (2,66) ; Riberon, LDI-MPF, 1 251 (2,63) ; Gioia, MEI, 780 (1,64) ; Marcuccilli, PT, 362 (0,76).
Lég. 1993 : A., 35,19. Rochebloine, UDF-CDS, 27 711 (72,09) ; Grangis, FN, 10 726 (27,90).
Prés. 1995 : A., 20,19. Chirac, 30 449 (56,06).

4e - Firminy
I., 68 530 ; V., 48 592 ; A., 29,09
B. et N., 1 534 ; E., 47 058.

Élu : Bernard Outin, PC, m. de Firminy, 19 899 (42,28).

Daniel Mandon, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Genest-Malifaux, 18 541 (39,40) ; Frédéric Granson, FN, c.m. de Saint-Etienne, 8 618 (18,31).

1er tour : A., 34,23 ; E., 42 867. Mandon, UDF-FD, 12 017 (28,03) ; Granson, FN, 10 451 (24,38) ; Outin, PC, 9 107 (21,24) ; Chartron, PS, 7 232 (16,87) ; Bayon, Verts, 1 939 (4,52) ; Raffin, LDI-MPF, 1 269 (2,96) ; Turchi, MEI, 796 (1,85) ; Boyer, PPL, 56 (0,13).
Lég. 1993 : A., 33,38. Mandon, UDF-CDS, 24 925 (57,28) ; Fiterman, PC, 18 588 (42,71).
Prés. 1995 : A., 24,28. Chirac, 25 160 (51,71).

5e - Roanne
I., 67 547 ; V., 48 539 ; A., 28,14
B. et N., 3 255 ; E., 45 284.

Réélu : Yves Nicolin, UDF-PR, c.m. de Roanne, 23 522 (51,94).

Jean Auroux, PS, a.min., a.d., m. de Roanne, 21 762 (48,05).

1er tour : A., 33,00 ; E., 42 834. Nicolin, UDF-PR, 14 100 (32,91) ; Auroux, PS, 12 308 (28,73) ; Chetail, FN, 6 508 (15,19) ; Fonton, PC, 3 915 (9,14) ; Barriquand, Verts, 1 568 (3,66) ; Durand, GE, 1 392 (3,25) ; Gugliemetto, LO, 1 336 (3,11) ; Peguet, LDI-MPF, 1 183 (2,76) ; Laurenceau, MDC, 524 (1,22).
Lég. 1993 : A., 28,99. Nicolin, UDF-PR, 29 609 (65,68) ; Auroux, PS, 15 466 (34,31).
Prés. 1995 : A., 19,83. Chirac, 26 808 (52,37).

6e - Feurs
I., 62 153 ; V., 44 369 ; A., 28,61
B. et N., 2 839 ; E., 41 530.

Réélu : Pascal Clément, UDF-PR, a.min., pr. c.g., m. de Marcel-de-Félines, 22 991 (55,35).

Dominique Fruleux, PS, 18 539 (44,64).

1er tour : A., 29,75 ; E., 40 843. Clément, UDF-PR, 16 191 (39,64) ; Fruleux, PS, 10 318 (25,26) ; Suchel, FN, 6 560 (16,06) ; Poyet, PC, 3 342 (8,18) ; Perouse, LDI-MPF, 1 735 (4,24) ; Usson, GE, 1 458 (3,57) ; Prat, Verts, 1 239 (3,03).
Prés. 1995 : A., 19,00. Chirac, 28 256 (58,96).

7e - Montbrison
I., 84 374 ; V., 57 504 ; A., 31,84
B. et N., 9 123 ; E., 48 381.

Réélu : Jean-François Chossy, UDF-FD, m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 33 580 (69,40).

Gérard Lilio, FN, c.r., c.m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 14 801 (30,59).

1er tour : A., 31,87 ; E., 54 266. Chossy, UDF-FD, 18 055 (33,27) ; Lilio, FN, 12 089 (22,27) ; Pomès, PRS, 9 940 (18,31) ; Brot, app. PC, 4 078 (7,51) ; Thollot, div., 2 614 (4,81) ; Dessaigne, div. d., 2 498 (4,60) ; Morel, GE, 2 076 (3,82) ; Rossary, LDI-MPF, 1 713 (3,15) ; Bergamin, PT, 1 203 (2,21).
Lég. 1993 : A., 35,41. Chossy, UDF-CDS, 31 100 (70,10) ; Lilio, FN, 13 262 (29,89).
Prés. 1995 : A., 19,01. Chirac, 38 546 (59,67).

RHÔNE (14)

Réélus : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD (1re) ; Jean-Michel Dubernard, RPR (3e) ; Raymond Barre, UDF (4e) ; Jean Rigaud, UDF-AD (5e) ; Jean Besson, RPR (10e) ; Michel Terrot, RPR (12e) ; Martine David, PS (13e) ; André Gérin, PC (14e).
Élus : Henry Chabert, RPR (2e) ; Jean-Paul Bret, PS (6e) ; Jean-Jack Queyranne, PS (7e) ; Robert Lamy, RPR (8e) ; Bernard Perrut, UDF-PR (9e) ; Gabriel Montcharmont, PS (11e).

■ Lyon est restée fidèle à sa tradition. Ville de droite, elle a reconduit quatre députés de l'ancienne majorité, dont trois sortants : Bernadette Isaac-Sibille (UDF-FD), Jean-Michel Dubernard (RPR) et Raymond Barre (app. UDF). Le quatrième, Henry Chabert (RPR), proche de Michel Noir, s'empare de la deuxième circonscription, parvenant à réunir sur son nom un électorat troublé par une campagne de premier tour très disputée entre deux candidats du RPR. Le reste du département accompagne un peu mieux le mouvement national. Ainsi les socialistes Jean-Paul Bret (à Villeurbanne), Jean-Jack Queyranne (à Vaulx-en-Velin) et Gabriel Montcharmont (à Givors) retrouvent des sièges perdus en 1993. Ils battent respectivement Patrice Hernu (UDF-FD), Jean-Pierre Calvel (UDF-rad) et Jean-Claude Bahu (RPR). Le PS conserve la circonscription de Meyzieu Saint-Priest avec Martine David et le PC celle de Vénissieux avec André Gerin. Maurice Depaix (app. PS) qui avait remporté, lors d'une législative partielle, la circonscription de L'Arbresle, a été battu par Robert Lamy (RPR). Bernard Perrut (UDF-PR) succède à son père, Francisque, de même étiquette, à Villefranche-sur-Saône. Jean Rigaud (UDF-AD, à Caluire-et-Cuire), Jean Besson (RPR, à Saint-Genis-Laval) et Michel Terrot (RPR, à Oullins) conservent leur mandat. La plupart des candidats du Front national ont obtenu des scores moins élevés qu'au premier tour, sauf Jean-Pierre Barbier (à Villefranche-sur-Saône) face à la droite ; et Richard Morati (à Vénissieux), face à un candidat communiste.

Sortants : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD ; Jean-Michel Dubernard, RPR ; Raymond Barre, UDF ; Jean Rigaud, UDF-AD ; Marc Fraysse, RPR ; Jean-Pierre Calvel, UDF-rad. ; Maurice Depaix, app. PS, élu le 10 décembre 1995, en remplacement de Michel Mercier, UDF-FD, élu sénateur ; Francisque Perrut, UDF-PR, n.s.r.p. ; Jean Besson, RPR ; Jean-Claude Bahu, RPR ; Michel Terrot, RPR ; Martine David, PS ; André Gérin, PC. La 2e circonscription était vacante depuis la démission de Michel Noir, RPR, le 6 février 1997.

1re - Lyon VI et parties de Lyon I, V, XIII
I., 54 860 ; V., 37 424 ; A., 31,78
B. et N., 2 075 ; E., 35 349.

Réélue : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD, c.g., 18 139 (51,31).

Gérard Collomb, PS, a.d., c.r., m. du 9e arr. de Lyon, 17 210 (48,68).

1er tour : A., 35,93 ; E., 34 145. Isaac-Sibille, UDF-FD, 10 392 (30,43) ; Collomb, PS, 9 192 (26,92) ; Dumez, FN, 6 221 (18,21) ; Marlhoux, PC, 1 889 (5,53) ; Pernin, LO, 1 156 (3,38) ; Nogieri, LDI-MPF, 1 004 (2,94) ; Front, CAP, 721 (2,11) ; Birot, GE, 689 (2,01) ; Granger, div., 652 (1,91) ; Cheynet, MEI, 494 (1,44) ; Jullien, 4J, 456 (1,33) ; Tallès, NE, 423 (1,23) ; Gérard, MDC, 422 (1,23) ; Chaffringeon, IR, 218 (0,63) ; Martin, PNR, 185 (0,54) ; Fougère, PLN, 31 (0,09).
Lég. 1993 : A., 40,77. Isaac-Sibille, UDF-CDS, 18 820 (70,65) ; Dumez, FN, 7 817 (29,34).
Prés. 1995 : A., 23,56. Chirac, 22 553 (55,07).

2e - Lyon II, III, IV et parties de Lyon I et V
I., 61 604 ; V., 42 020 ; A., 31,79
B. et N., 1 757 ; E., 40 263.

Élu : Henry Chabert, RPR, adj. m. de Lyon, 22 090 (54,86).

Gilles Buna, Verts, c.g., m. de 1er arr. de Lyon, 18 173 (45,13).

1er tour : A., 35,33 ; E., 38 265. Buna, Verts, 10 113 (26,42) ; Chabert, RPR diss., 7 709 (20,14) ; Fraysse, RPR, 7 217 (18,86) ; Richard, FN, 5 734 (14,98) ; Gaffiot, PC, 1 750 (4,57) ; Couzon, LO, 1 235 (3,22) ; d'Anglejean, LDI-MPF, 1 109 (2,89) ; Fournel, CAP, 731 (1,91) ; Gallot, GE, 663 (1,73) ; De Luca, NE, 522 (1,36) ; Idrissi, MDC, 406 (1,06) ; Moglioni, LCR, 395 (1,03) ; Chastang, 4J, 334 (0,87) ; Nieto, IR, 146 (0,38) ; Mercier, div., 92 (0,24) ; Lapillonne, div. d., 83 (0,21) ; Mermet au Louis, PLN, 26 (0,06).
Lég. 1993 : A., 35,90. Noir, div. d., 21 323 (58,31) ; Mérieux, RPR, 15 244 (41,68).
Prés. 1995 : A., 23,54. Chirac, 26 836 (57,19).

3e - Lyon IX, X et parties de Lyon XII et XIII
I., 56 117 ; V., 38 153 ; A., 32,01
B. et N., 1 933 ; E., 36 220.

Réélu : Jean-Michel Dubernard, RPR, adj. m. de Lyon, 20 117 (55,54).

Jean-Louis Touraine, PS, m. de 8e arr. de Lyon, 16 103 (44,45).

1er tour : A., 35,94 ; E., 34 868. Dubernard, RPR, 9 975 (28,60) ; Touraine, PS, 8 631 (24,75) ; Boury, FN, 6 210 (17,81) ; Desbazeille, RPR diss., 3 655 (10,48) ; Lévêque, PC, 1 798 (5,15) ; Leclet, LO, 1 032 (2,96) ; Cabanes, EC, 760 (2,18) ; Domanski, LDI-MPF, 751 (2,15) ; Raskin, GE, 700 (2,00) ; Le Touzé, AREV, 607 (1,74) ; Châlons, LCR, 373 (1,07) ; Crozet, PT, 134 (0,38) ; Véricel, IR, 118 (0,33) ; Liabeuf, PNR, 67 (0,19) ; Bernard, PLN, 57 (0,16).
Lég. 1993 : A., 41,35. Dubernard, div. d., 15 041 (52,73) ; Soulier, UDF-PR, 13 482 (47,26).
Prés. 1995 : A., 24,65. Chirac, 24 719 (58,96).

4e - Lyon VII, VIII, XI et partie de Lyon XII
I., 61 750 ; V., 41 620 ; A., 32,59
B. et N., 1 886 ; E., 39 734.

Réélu : Raymond Barre, UDF, a.pr. min., m. de Lyon, 24 962 (62,82).

Martine Roure, PS, c.m. de Lyon, 14 772 (37,17).

1er tour : A., 34,66 ; E., 39 139. Barre, UDF, 16 888 (43,14) ; Roure, PS, 8 236 (21,04) ; Morel, FN, 6 213 (15,87) ; Louis, LDI-MPF, 1 703 (4,35) ; Guetaz, MDC, 1 621 (4,14) ; Mestres, LO, 1 080 (2,75) ; Gandonnière, Verts, 936 (2,39) ; Chomarat, GE, 863 (2,20) ; Jacot, CAP, 733 (1,87) ; Salembien, MEI, 558 (1,42) ; Doutreleau, IR, 260 (0,66) ; Della, PLN, 48 (0,12).
Prés. 1995 : A., 22,66. Chirac, 31 142 (65,40).

5e - Caluire-et-Cuire
I., 76 177 ; V., 53 707 ; A., 29,49
B. et N., 2 839 ; E., 50 868.

Réélu : Jean Rigaud, UDF-AD, 31 161 (61,25).

Madeleine Petitjean, PS, c.m. de Genay, 19 707 (38,74).

1er tour : A., 33,07 ; E., 49 039. Rigaud, UDF-AD, 13 632 (27,79) ; Petitjean, PS, 10 923 (22,27) ; Terrier, FN, 8 763 (17,86) ; Roger-Dalbert, UDF-FD diss., 5 978 (12,19) ; Jorand, PC, 2 851 (5,81) ; Tête, Verts, 1 723 (3,51) ; Lamy, div. d., 1 612 (3,28) ; Allègre, GE, 1 161 (2,36) ; Romer, MEI, 1 130 (2,30) ; Guilloux, LDI-MPF, 910 (1,85) ; Guyon, PNR, 356 (0,72).
Lég. 1993 : A., 38,21. Rigaud, UDF, 30 282 (75,32) ; Terrier, FN, 9 921 (24,67).
Prés. 1995 : A., 18,90. Chirac, 38 566 (64,89).

6e - Villeurbanne
I., 62 972 ; V., 44 266 ; A., 29,70
B. et N., 1 454 ; E., 42 812.

Élu : Jean-Paul Bret, PS, adj. m. de Villeurbanne, 21 267 (49,67).

Patrice Hernu, UDF-AD, c.m. de Cachan (Val-de-Marne), 14 418 (33,67) ; Pierre Vial, FN, c.r., c.m. de Villeurbanne, 7 127 (16,64).

1er tour : A., 35,86 ; E., 38 835. Bret, PS, 11 539 (29,71) ; Hernu, UDF-AD, 8 440 (21,73) ; Vial, FN, 8 383 (21,58) ; Grannec, PC, 2 706 (6,96) ; Defossé, Verts, 1 173 (3,02) ; Renault, LO, 1 072 (2,76) ; Grobon, LDI-MPF, 912 (2,34) ; Mignot, AREV, 835 (2,15) ; Biajoux, GE, 725 (1,86) ; Davos, MEI, 706 (1,81) ; Devinaz, MDC, 615 (1,58) ; Fustier, 4J, 410 (1,05) ; Lemée, LCR, 370 (0,95) ; Gouspillou, div., 338 (0,87) ; Petitjean, PNR, 220 (0,56) ; Baudinat-Hamrouche, PT, 217 (0,55) ; Capuano, div. d., 174 (0,44).
Lég. 1993 : A., 32,17. Fraysse, RPR, 20 024 (51,06) ; Bret, PS, 19 188 (48,93).
Prés. 1995 : A., 23,81. Chirac, 23 642 (50,57).

7e - Vaulx-en-Velin
I., 55 813 ; V., 38 555 ; A., 30,92
B. et N., 1 027 ; E., 37 528.

Élu : Jean-Jack Queyranne, PS, a.d., m. de Bron, 17 604 (46,90).

Jean-Pierre Calvel, UDF-rad., d.s., c.r., m. de Sathonay-Village, 12 044 (32,09) ; Denis de Bouteiller, FN, c.r., c.m. de Rillieux-la-Pape, 7 880 (20,99).

1er tour : A., 36,25 ; E., 34 412. Queyranne, PS, 10 161 (29,52) ; de Bouteiller, FN, 8 589 (24,95) ; Calvel, UDF-rad., 7 795 (22,65) ; Brunel, PC, 2 719 (7,90) ; Faynel, Verts, 1 268 (3,68) ; Guthmann, LO, 1 029 (2,99) ; Nony, EC, 639 (1,85) ; Pace, LDI-MPF, 566 (1,64) ; Taoumi, div., 486 (1,41) ; François, MEI, 334 (0,97) ; Tucoup, 4J, 332 (0,96) ; Souvignet, MDC, 247 (0,71) ; Arrivat, PNR, 194 (0,56) ; Jaraval, PLN, 53 (0,15).
Lég. 1993 : A., 33,64. Calvel, UDF-rad., 14 518 (39,62) ; Queyranne, PS, 14 246 (38,88) ; de Bouteiller, FN, 7 871 (21,48).
Prés. 1995 : A., 23,69. Chirac, 21 271 (52,04).

8e - L'Arbresle
I., 71 102 ; V., 51 572 ; A., 27,46
B. et N., 2 818 ; E., 48 754.

Élu : Robert Lamy, RPR, m. de Tarare, 26 321 (53,98).

Maurice Depaix, app. PS, d.s., c.g., m. d'Amplepuis, 22 433 (46,01).

1er tour : A., 30,93 ; E., 46 762. Lamy, RPR, 15 452 (33,04) ; Depaix, app. PS, 14 127 (30,21) ; Lièvre, FN, 8 107 (17,33) ; Duperray, LDI-MPF, 2 245 (4,80) ; Bondon, PC, 1 889 (4,04) ; Jedliczka, Verts, 1 323 (2,82) ; Laloy, LO, 1 180 (2,52) ; Constantin, GE, 734 (1,57) ; Simon, div., 727 (1,55) ; Ledda, NE, 498 (1,06) ; Fert, AREV, 480 (1,02).
10 décembre 1995 : A., 58,74. Maurice Depaix, app. PS, 14 384 (51,46) ; Maurice Pouilly, UDF-PR, 13 565 (48,53).
Prés. 1995 : A., 18,42. Chirac, 33 377 (61,03).

9e - Villefranche-sur-Saône
I., 68 303 ; V., 46 159 ; A., 32,42
B. et N., 5 575 ; E., 40 584.

Élu : Bernard Perrut, UDF-PR, c.r., adj. m. de Villefranche-sur-Saône, 26 485 (65,25).

Jean-Pierre Barbier, FN, c.m. de Villefranche-sur-Saône, 14 099 (34,74).

1er tour : A., 33,37 ; E., 43 367. Perrut, UDF-PR, 11 671 (26,91) ; Barbier, FN, 11 320 (26,10) ; Vandendriessche, PRS, 6 984 (16,10) ; Fialaire, UDF-rad. diss., 5 167 (11,91) ; Lebail, PC, 2 730 (6,29) ; Goutte, EC, 1 696 (3,91) ; Berend, LDI-MPF, 1 323 (3,05) ; Zaragoza, LO, 971 (2,23) ; Alavin, GE, 786 (1,81) ; Cornut, CAP, 719 (1,65).
Lég. 1993 : A., 36,75. Perrut, UDF-PR, 23 587 (63,29) ; Barbier, FN, 13 681 (36,71).
Prés. 1995 : A., 20,50. Chirac, 32 414 (63,08).

10e - Saint-Genis-Laval
I., 73 409 ; V., 51 693 ; A., 29,58
B. et N., 3 004 ; E., 48 689.

Réélu : Jean Besson, RPR, c.r., 30 454 (62,54).

Christian Bonnet, PS, c.m. de Saint-Genis-Laval, 18 235 (37,45).

1er tour : A., 31,09 ; E., 48 170. Besson, RPR, 19 493 (40,46) ; Bonnet, PS, 9 644 (20,02) ; Veyrard, FN, 8 117 (16,85) ; Chichereau, Verts, 3 168 (6,57) ; Pereyron, PC, 2 497 (5,18) ; Cuerq, LDI-MPF, 2 173 (4,51) ; Desroches, GE, 1 549 (3,21) ; Dabonot, 4J, 1 039 (2,15) ; Pizot, PNR, 300 (0,62) ; Chataux, PLN, 190 (0,39).
Lég. 1993 : A., 52,64. Besson, RPR, 23 751 (100,00).
Prés. 1995 : A., 16,77. Chirac, 37 647 (65,34).

11e - Givors
I., 67 662 ; V., 49 981 ; A., 26,13
B. et N., 1 596 ; E., 48 385.

Élu : Gabriel Montcharmont, PS, c.g., m. de Condrieu, 20 869 (43,13).

Jean-Claude Bahu, RPR, d.s., c.g., 19 888 (41,10) ; Patrick Deveyle, FN, 7 628 (15,76).

1er tour : A., 30,78 ; E., 44 675. Bahu, RPR, 12 214 (27,34) ; Montcharmont, PS, 10 645 (23,82) ; Deveyle, FN, 9 971 (22,31) ; Passi, PC, 4 532 (10,14) ; Girardot, Verts, 1 787 (4,00) ; Caira, GE, 1 695 (3,79) ; Barrau, LO, 1 531 (3,42) ; Ribeyre, LDI-MPF, 1 246 (2,78) ; Bert, LCR, 621 (1,39) ; Vallon, PNR, 433 (0,96).
Lég. 1993 : A., 40,73. Bahu, RPR, 21 425 (68,58) ; Benoiston, FN, 9 815 (31,41).
Prés. 1995 : A., 19,61. Chirac, 27 505 (54,41).

12e - Oullins
I., 66 806 ; V., 47 548 ; A., 28,82
B. et N., 2 237 ; E., 45 311.

Réélu : Michel Terrot, RPR, m. d'Oullins, 25 134 (55,46).

René Lambert, PS, m. de Francheville, 20 177 (44,53).

1er tour : A., 32,83 ; E., 43 474. Terrot, RPR, 15 071 (34,66) ; Lambert, PS, 9 859 (22,67) ; Chevalier, FN, 6 790 (15,61) ; Elmalan, PC, 3 564 (8,19) ; Veysset, Verts, 1 769 (4,06) ; Odemard, div., 1 721 (3,95) ; Aubin, LDI-MPF, 1 346 (3,09) ; Faucher, LO, 1 019 (2,34) ; Berthel, GE, 923 (2,12) ; Moiroud, MDC, 512 (1,17) ; Chambon, MEI, 426 (0,98) ; Kouidri, div. g., 206 (0,47) ; Bonnetain, PT, 200 (0,46) ; Toulemont, PLN, 68 (0,15).
Lég. 1993 : A., 33,18. Terrot, RPR, 25 948 (63,06) ; Lambert, PS, 15 196 (36,93).
Prés. 1995 : A., 19,63. Chirac, 29 647 (57,47).

13e - Meyzieu, Saint-Priest
I., 78 757 ; V., 57 114 ; A., 27,48
B. et N., 1 632 ; E., 55 482.

Réélue : Martine David, PS, adj. m. de Décines, 24 446 (44,06).

Jean-Loup Fleuret, UDF-FD, 16 303 (29,38) ; Bruno Gollnisch, FN, d.e., a.d., c.r., c.m. de Lyon, 14 733 (26,55).

1er tour : A., 32,88 ; E., 50 968. David, PS, 15 726 (30,85) ; Gollnisch, FN, 14 603 (28,65) ; Fleuret, UDF-FD, 11 267 (22,10) ; Pagano, PC, 3 455 (6,77) ; Bruneau, LO, 1 399 (2,74) ; Picard, GE, 1 395 (2,73) ; Huon, LDI-MPF, 1 010 (1,98) ; Barbosa, NE, 718 (1,40) ; Martin, MEI, 604 (1,18) ; Tardy, PT, 405 (0,79) ; Creus, LCR, 386 (0,75).
Lég. 1993 : A., 28,77. David, PS, 19 364 (36,76) ; Fleuret, UDF-CDS, 18 326 (34,79) ; Gollnisch, FN, 14 983 (28,44).
Prés. 1995 : A., 20,42. Chirac, 31 665 (54,40).

14e - Vénissieux
I., 46 992 ; V., 30 662 ; A., 34,75
B. et N., 2 717 ; E., 27 945.

Réélu : André Gérin, PC, m. de Vénissieux, 17 792 (63,66).

Richard Morati, FN, c.m. de Vénissieux, 10 153 (36,33).

1er tour : A., 35,83 ; E., 29 121. Gérin, PC, 8 556 (29,38) ; Morati, FN, 7 194 (24,70) ; Ariagno-Baroche, PS, 4 649 (15,96) ; Sardat, RPR, 4 554 (15,63) ; Coste, Verts, 1 214 (4,16) ; Tardy, LO, 1 091 (3,74) ; Notargiacomo, GE, 733 (2,51) ; Perna, LDI-MPF, 450 (1,54) ; Lucy, LCR, 386 (1,32) ; Bonny, PT, 294 (1,01).
Lég. 1993 : A., 34,42. Gérin, PC, 13 683 (46,67) ; Demont, RPR, 9 886 (33,72) ; Joannon, FN, 5 744 (19,59).
Prés. 1995 : A., 24,72. Jospin, 19 267 (58,26).



SAVOIE (3)

Réélu : Michel Bouvard, RPR (3e).
Élus : Dominique Dord, UDF-PR (1re) ; Hervé Gaymard, RPR (2e).

■ Le Parti socialiste ne parvient pas à reconquérir les deux circonscriptions qu'il avait perdues en 1993. La droite reste donc majoritaire dans les trois circonscriptions de Savoie. Dans celle de Chambéry-Nord-Aix-les-Bains, Dominique Dord (UDF-PR) réalise un score supérieur à celui de Gracien Ferrari (UDF-PR) en 1993. A Albertville, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, retrouve son siège après avoir été sérieusement menacé au premier tour. Enfin, dans la circonscription de Chambéry-Sud-Saint-Jean-de-Maurienne, Michel Bouvard (RPR) est réélu de justesse face au socialiste Pierre-Louis Remy.

Sortant : Gratien Ferrari, UDF-PR, n.s.r.p. ; Auguste Picollet, RPR, suppléant d'Hervé Gaymard, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Gaymard ; Michel Bouvard, RPR.

1re - Chambéry Nord, Aix-les-Bains
I., 88 443 ; V., 62 870 ; A., 28,91
B. et N., 3 994 ; E., 58 876.

Élu : Dominique Dord, UDF-PR, c.r., 31 472 (53,45).

Thierry Repentin, PS, adj. m. de Chambéry, 27 404 (46,54).

1er tour : A., 33,79 ; E., 55 115. Dord, UDF-PR, 18 056 (32,76) ; Repentin, PS, 13 900 (25,22) ; Ract, FN, 9 495 (17,22) ; Chanoux, PC, 3 498 (6,34) ; Leclair, Verts, 2 601 (4,71) ; Roué, GE, 1 476 (2,67) ; Mottais, LO, 1 363 (2,47) ; Michalland, LDI-MPF, 1 344 (2,43) ; Sibuet, div. d., 953 (1,72) ; Pauliat, 4J, 621 (1,12) ; Mantello, IR, 398 (0,72) ; Colonel, div., 317 (0,57) ; Dancet, div. d., 286 (0,51) ; Rougemont-Bonnet, écol., 275 (0,49) ; Lasserre, PNR, 272 (0,49) ; Rastello, div., 117 (0,21) ; Madani, div. g., 92 (0,16) ; Peigüe, PH, 44 (0,08) ; Aiguetraz, div., 6 (0,01) ; Perrin, div., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 30,98. Ferrari, UDF-PR, 28 423 (50,89) ; Calloud, PS, 27 420 (49,10).
Prés. 1995 : A., 18,84. Chirac, 39 009 (57,34).

2e - Albertville
I., 74 471 ; V., 49 091 ; A., 34,08
B. et N., 2 835 ; E., 46 256.

Élu : Hervé Gaymard, RPR, s.E., a.d., c.g., 24 920 (53,87).

André Vairetto, PS, c.g., m. de Notre-Dame des Millières, 21 336 (46,12).

1er tour : A., 37,02 ; E., 43 716. Gaymard, RPR, 16 276 (37,23) ; Vairetto, PS, 9 354 (21,39) ; Trouillard, FN, 5 673 (12,97) ; Bertrand, PC, 4 975 (11,38) ; Roulet, Verts, 1 978 (4,52) ; Berthel, GE, 1 072 (2,45) ; Pellegrin, rég., 977 (2,23) ; Maudrux, div. d., 946 (2,16) ; Sillon, LDI-MPF, 639 (1,46) ; Laurent, PT, 406 (0,92) ; Mahler, div., 379 (0,86) ; Berger, div. d., 311 (0,71) ; Dussy, 4J, 309 (0,70) ; Fauk, IR, 282 (0,64) ; Gosselin, PNR, 139 (0,31).
16 juillet 1995 : A., 69,44. Hervé Gaymard, RPR, 13 922 (63,70) ; Alain Simon-Chautemps, PS, 7 933 (36,29).
Prés. 1995 : A., 21,40. Chirac, 32 066 (57,99).

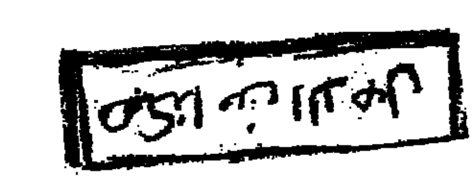
3e - Chambéry Sud, Saint-Jean-de-Maurienne
I., 83 721 ; V., 59 436 ; A., 29,00
B. et N., 3 385 ; E., 56 051.

Réélu : Michel Bouvard, RPR, c.g., c.m. de Chambéry, 28 744 (51,28).

Pierre-Louis Remy, PS, 27 307 (48,71).

1er tour : A., 34,16 ; E., 52 287. Bouvard, RPR, 15 994 (30,58) ; Remy, PS, 12 626 (24,14) ; Barbier, FN, 7 186 (13,74) ; Bouvier, PC, 5 250 (10,04) ; Guilhaudin, Verts, 3 033 (5,80) ; Dufreney, RPR diss., 2 293 (4,38) ; Constantin, GE, 1 266 (2,42) ; Peudon, rég., 1 139 (2,17) ; Dominici, LDI-MPF, 1 049 (2,00) ; Lang, LO, 974 (1,86) ; Barthod-Prothade, 4J, 681 (1,30) ; Chabert, PT, 349 (0,66) ; Stebler, IR, 303 (0,57) ; Cuny-Ravet, PNR, 144 (0,27).
Lég. 1993 : A., 32,49. Bouvard, RPR, 28 722 (54,76) ; Rinchet, PS, 23 728 (45,23).
Prés. 1995 : A., 19,65. Chirac, 34 052 (53,06).

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10



HAUTE-SAVOIE (5)

Réélus : Bernard Accoyer, RPR (1re) ; Bernard Bosson, UDF-FD (2e) ; Michel Meylan, UDF-AD (3e) ; Claude Birraux, UDF-FD (4e) ; Pierre Mazeaud, RPR (5e).

■ La Haute-Savoie reste totalement ancrée à droite. Les cinq députés sortants sont confortablement réélus. A Thonon-les-Bains, Pierre Mazeaud, qui figurait sur la liste noire de Jean-Marie Le Pen, n'a pas subi le désaveu prédit par ses opposants. Beaucoup d'électeurs du Front national ont préféré le vote blanc à un report sur le socialiste Bernard Comont. Dans un contexte national défavorable, l'ancien ministre Bernard Bosson (UDF-FD) réalise un score honorable dans la circonscription d'Annecy, ville dont il est le maire. A Bonneville, Michel Meylan (UDF) améliore nettement son score de 1993 face au même adversaire, Dominique Martin (FN), qui avait pourtant progressé au premier tour. Dans les circonscriptions d'Annecy-Nord et d'Annemasse, les sortants, Bernard Accoyer (RPR) et Claude Birraux (UDF-FD), retrouvent leurs sièges sans difficulté grâce à un bon report des voix du Front national.

Sortants : Bernard Accoyer, RPR ; Bernard Bosson, UDF-FD, réélu le 24 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Michel Meylan, UDF-AD ; Claude Birraux, UDF-FD ; Pierre Mazeaud, RPR.

1re - Annecy-le-Vieux
L, 81 411 ; V., 55 643 ; A., 31,65
B. et N., 4 118 ; E., 51 525.

Réélu : Bernard Accoyer, RPR, c.g., m. d'Annecy-le-Vieux, 30 056 (58,33).

Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 21 469 (41,66).

1er tour : A., 34,52 ; E., 49 390. Accoyer, RPR, 19 022 (38,51) ; Gillet de Thorey, PS, 10 946 (22,16) ; Vassieux, FN, 7 116 (14,40) ; Rouge, Verts, 3 920 (7,93) ; Gomez, PC, 2 498 (5,06) ; Trouillet, LDI-MPF, 2 431 (4,92) ; Shaban, GE, 2 250 (4,55) ; Tonnelier, PT, 1 207 (2,44).
Lég. 1993 : A., 39,72. Accoyer, RPR, 19 983 (51,99) ; Carle, UDF-PR, 18 450 (48,00).
Prés. 1995 : A., 18,41. Chirac, 38 176 (61,06).

2e - Annecy
L, 71 250 ; V., 47 577 ; A., 33,22
B. et N., 3 310 ; E., 44 267.

Réélu : Bernard Bosson, UDF-FD, a.min., m. d'Annecy, 25 513 (57,63).

Jacques Dalex, PS, m. de Faverges, 18 754 (42,36).

1er tour : A., 36,25 ; E., 42 407. Bosson, UDF-FD, 16 008 (37,74) ; Dalex, PS, 9 209 (21,71) ; Mesnagé, FN, 6 331 (14,92) ; Billet, Verts, 2 336 (5,50) ; Genot, PC, 2 048 (4,82) ; Meslin, GE, 1 704 (4,01) ; Beaumont, LDI-MPF, 1 680 (3,96) ; Roche, LO, 1 162 (2,74) ; Bouvard, 4J, 614 (1,44) ; Rodi, div. d., 491 (1,15) ; Moulas, MDC, 366 (0,86) ; Merabtène, div. d., 269 (0,63) ; Denis, IR, 189 (0,44).
24 septembre 1995 : A., 70,14. Bernard Bosson, UDF-CDS, 11 921 (59,60) ; Michel Bellon, PS, 8 080 (40,39).
Lég. 1993 : A., 37,27. Bosson, UDF-CDS, 27 388 (74,85) ; Landrivon, FN, 9 202 (25,14).
Prés. 1995 : A., 19,92. Chirac, 32 900 (61,10).

3e - Bonneville
L. 70 872 ; V., 45 190 ; A., 36,23
B. et N., 6 338 ; E., 38 852.

Réélu : Michel Meylan, UDF-AD, m. de Bonneville, 27 603 (71,04).

Dominique Martin, FN, c.r., c.m. de Cluses, 11 249 (28,95).

1er tour : A., 37,37 ; E., 40 838. Meylan, UDF-AD, 14 930 (36,55) ; Martin, FN, 10 185 (24,94) ; Gannaz, PS, 6 693 (16,38) ; Maistre, Verts, 2 958 (7,24) ; Rigot, PC, 2 520 (6,17) ; Perrin, GE, 1 348 (3,30) ; Joly, MDC, 1 288 (3,15) ; Taquet, div. d., 916 (2,24).
Lég. 1993 : A., 36,38. Meylan, UDF-PR, 23 880 (63,20) ; Martin, FN, 13 905 (36,80).
Prés. 1995 : A., 20,97. Chirac, 34 351 (65,16).

4e - Annemasse
L. 74 168 ; V., 47 523 ; A., 35,92
B. et N., 3 188 ; E., 44 335.

Réélu : Claude Birraux, UDF-FD, c.g., 26 217 (59,13).

Guy Gavard, div. g., m. d'Annemasse, 18 118 (40,86).

1er tour : A., 38,93 ; E., 42 145. Birraux, UDF-FD, 16 654 (39,51) ; Gavard, div. g., 8 203 (19,46) ; Midy, FN, 6 879 (16,32) ; Pélissier, PC, 3 262 (7,74) ; Dumont, Verts, 2 231 (5,29) ; Lesbaches, GE, 2 059 (4,88) ; Rigal, LDI-MPF, 1 621 (3,84) ; Galice, MDC, 1 236 (2,93).
Lég. 1993 : A., 37,98. Birraux, UDF-CDS, 26 177 (62,71) ; Buet, MDR, 15 564 (37,28).
Prés. 1995 : A., 21,30. Chirac, 33 330 (60,32).

5e - Thonon-les-Bains
L, 90 708 ; V., 56 302 ; A., 37,93
B. et N., 4 798 ; E., 51 504.

Réélu : Pierre Mazeaud, RPR, a.min., c.r., 28 533 (55,39).

Bernard Comont, PS, m. de Publier, 22 971 (44,60).

1er tour : A., 36,98 ; E., 49 299. Mazeaud, RPR, 15 755 (31,95) ; Comont, PS, 9 372 (19,01) ; Guillon, FN, 7 007 (14,21) ; Vivien, div. d., 5 482 (11,12) ; Néplaz, PC, 4 920 (9,98) ; Coulombel, Verts, 2 490 (5,05) ; Denne, GE, 2 204 (4,47) ; Meyer, LDI-MPF, 2 069 (4,19).
Lég. 1993 : A., 41,03. Mazeaud, RPR, 23 937 (58,49) ; Vivien, div. d., 16 988 (41,51).
Prés. 1995 : A., 20,12. Chirac, 40 368 (62,33).

L' ABSTENTION LE 25 MAI

En % des suffrages exprimés
moins de 24
de 24 à 26,9
de 27 à 29,9
de 30 à 32,9
33 et plus

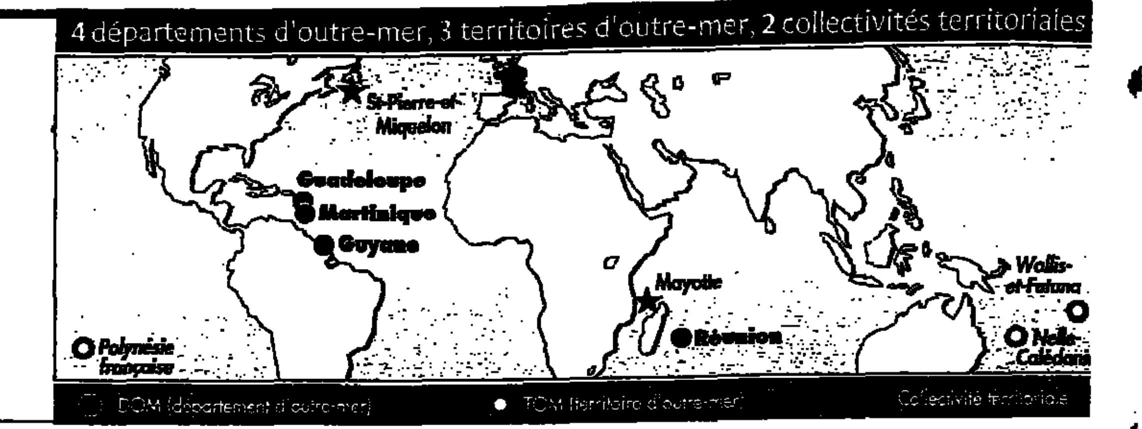
Source : le Monde

L' ABSTENTION LE 1ER JUIN

En % des suffrages exprimés
moins de 24
de 24 à 26,9
de 27 à 29,9
de 30 à 32,9
33 et plus

Source : le Monde

OUTRE-MER
(22 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 50,73.

GUADELOUPE (4)

Réélus : Ernest Moutoussamy, PPDG (2e) ; Léo Andy, app. PS (3e) ; Philippe Chaulet, RPR (4e).
Élu : Daniel Marsin, div. g. (1re).

■ En élisant un divers gauche, Daniel Marsin, qui succédera à un député PS dans la 1re circonscription, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, et en reconduisant un RPR et deux apparentés, respectivement au PS et au PC, la Guadeloupe a été fidèle à sa représentation parlementaire traditionnelle, alors que l'abstention, habituellement importante lors des scrutins nationaux, a atteint plus de 52 %. Tandis que, à gauche, les sortants enregistrent une nette progression – + 6,65 points pour Léo Andy (app. PS) à Capesterre-Belle-Eau, Pointe-Noire et + 5,53 points pour Ernest Moutoussamy (PPDG) au Gosier, Saint-François –, la droite accuse un certain tassement, notamment à Basse-Terre, Trois-Rivières, où Philippe Chaulet (RPR), élu comme suppléant de Lucette Michaux-Chevry, ne retrouve pas son score de 1993 (– 2 000 voix), face à un adversaire socialiste dissident qui réussit à totaliser 9 000 suffrages (37,43 %) dans une circonscription historiquement ancrée à droite.

Sortants : Patrice Tirolien, PS, devenu député en remplacement de Frédéric Jalton, PS, décédé ; Ernest Moutoussamy, PPDG ; Léo Andy, app. PS, élu le 22 janvier 1995, en remplacement d'Edouard Chammougon, div. g., déchu de plein droit par décision du Conseil constitutionnel ; Philippe Chaulet, RPR, suppléant de Lucette Michaux-Chevry, nommée membre du gouvernement le 30 mars 1993 ; il se représente, Mme Michaux-Chevry n'étant pas candidate.

1re - Les Abymes, Pointe-à-Pitre
L, 58 020 ; V., 28 666 ; A., 50,59
B. et N., 3 054 ; E., 25 612.

Élu : Daniel Marsin, div. g., c.r., c.g., m. des Abymes, 14 217 (55,50).

Henri Bangou, PPDG, m. de Pointe-à-Pitre, 11 395 (44,49).

1er tour : A., 51,69 ; E., 25 795. Marsin, div. g., 5 317 (20,61) ; Bangou, PPDG, 4 962 (19,23) ; Jalton, PS diss., 4 029 (15,61) ; Ibo, div. d., 3 749 (14,53) ; Tirolien, PS, 3 416 (13,24) ; Thicot, div. g., 1 632 (6,32) ; Dessout, RPR, 1 581 (6,12) ; Bangou, PCG, 717 (2,78) ; Séné, LO, 150 (0,58) ; Edrom, FN, 125 (0,48) ; Gob, PLN, 117 (0,45).
Lég. 1993 : A., 52,99. Jalton, PS, 14 796 (64,41) ; Girard, PPDG, 8 174 (35,58).
Prés. 1995 : A., 55,03. Jospin, 16 414 (64,99).

2e – Le Gosier, Saint-François
L, 72 041 ; V., 32 020 ; A., 55,55
B. et N., 2 504 ; E., 29 516.

Réélu : Ernest Moutoussamy, PPDG, c.r., m. de Saint-François, 17 528 (59,38).

Gabrielle Louis-Carabin, RPR, c.r., c.g., m. de Le Moule, 11 988 (40,61).

1er tour : A., 61,09 ; E., 25 704. Moutoussamy, PPDG, 10 112 (39,34) ; Louis-Carabin, RPR, 8 027 (31,22) ; Mitel, PCG, 6 727 (26,17) ; Durimel, Verts, 357 (1,38) ; William, div. g., 196 (0,76) ; Alexis, div., 134 (0,52) ; Seymour, PLN, 112 (0,43) ; Deher-Lesaint, div., 39 (0,15).
Lég. 1993 : A., 55,36. Moutoussamy, PPDG, 14 881 (54,05) ; Cadoce, PCG, 12 651 (45,95).
Prés. 1995 : A., 58,79. Jospin, 16 441 (57,77).

3e - Capesterre-Belle-Eau, Pointe-Noire
L, 62 481 ; V., 31 583 : A., 49,45
B. et N., 2 238 ; E., 29 345.

Réélu : Léo Andy, app. PS, c.r., c.g., 17 575 (59,89).

Joël Beaugendre, div. d., c.r., m. de Capesterre Belle-Eau, 11 770 (40,10).

1er tour : A., 54,86 ; E., 26 109. Andy, app. PS, 7 878 (30,17) ; Beaugendre, div. d., 7 094 (27,17) ; Chammougon, div. d., 5 082 (19,46) ; Toribio, div. g., 4 890 (18,72) ; Céleste, PCG, 728 (2,78) ; Anaïs, LO, 211 (0,80) ; Maya, PLN, 134 (0,51) ; Delver-Tarin, div. g., 90 (0,34) ; Mancip-Lapierre, div. d., 2 (0,00).
22 janvier 1995 : A., 56,11. Léo Andy, PS diss., 12 539 (53,23) ; Joël Beaugendre, UDF-CDS, 11 014 (46,76).
Lég. 1993 : A., 47,91. Chammougon, div. d., 13 744 (50,49) ; Larifla, PS, 13 475 (49,50).
Prés. 1995 : A., 54,82. Jospin, 15 750 (58,85).

4e - Basse-Terre, Trois-Rivières
L. 59 547 ; V., 27 059 ; A., 54,55
B. et N., 2 111 ; E., 24 948.

Réélu : Philippe Chaulet, RPR, m. de Bouillante, 15 609 (62,56).

Victorin Lurel, PS diss., c.g., c.m. de Vieux-Habitants, 9 339 (37,43).

1er tour : A., 62,37 ; E., 20 196. Chaulet, RPR, 11 789 (58,37) ; Lurel, PS diss., 3 802 (18,82) ; Hatchi, PS, 1 992 (9,86) ; Malo, div. g., 1 743 (8,63) ; Martinon, FN, 399 (1,97) ; Guilliod, div. g., 301 (1,49) ; Verdol, PLN, 170 (0,84).
Prés. 1995 : A., 51,30. Chirac, 16 716 (60,28).

MARTINIQUE (4)

Réélus : Anicet Turinay, RPR (1re) ; Pierre Petit, RPR (2e) ; Camille Darsières, PPM (3e).
Élu : Alfred Marie-Jeanne, ind. (4e).

Sortants : Anicet Turinay, RPR ; Pierre Petit, RPR ; Camille Darsières, PPM ; André Lesueur, RPR.

1re - Basse-Pointe, Sainte-Marie
L. 53 889 ; V., 30 646 ; A., 43,13
B. et N., 2 084 ; E., 28 562.

Réélu : Anicet Turinay, RPR, c.g., m. du Gros-Morne, 14 600 (51,11).

Guy Lordinot, div. g., a.d., m. de Sainte-Marie, 13 962 (48,88).

1er tour : A., 52,60 ; E., 23 000. Turinay, RPR, 9 558 (41,55) ; Lordinot, div. g., 7 802 (33,92) ; Manscour, PS, 4 294 (18,67) ; Galva, div. g., 673 (2,92) ; Papaya, PCM, 673 (2,92).
Lég. 1993 : A., 40,36. Turinay, UPF, 16 208 (56,10) ; Lordinot, maj. p., 12 679 (43,89).
Prés. 1995 : A., 47,71. Jospin, 15 206 (56,69).

2e - Fort-de-France I, II, III, IX, X
L, 55 184 ; V., 26 510 ; A., 51,96
B. et N., 1 920 ; E., 24 590.

Réélu : Pierre Petit, RPR, c.r., c.g., m. de Morne-Rouge, 13 974 (56,82).

Claude Cayol, PPM, c.g., c.m. de Fort-de-France, 10 616 (43,17).

1er tour : A., 60,97 ; E., 19 243. Petit, RPR, 10 662 (55,40) ; Cayol, PPM, 7 162 (37,21) ; Saintôt, écol., 1 044 (5,42) ; Fatna, FN, 374 (1,94) ; Barbe, div., 1 (0,00).
Lég. 1993 : A., 44,35. Petit, RPR, 15 185 (52,57) ; Lise, PPM, 13 699 (47,42).
Prés. 1995 : A., 48,78. Jospin, 14 506 (52,40).

3e - Fort-de-France IV, V, VI, VII, VIII
L, 51 227 ; V., 21 342 ; A., 58,33
B. et N., 3 611 ; E., 17 731.

Réélu : Camille Darsières, PPM, c.r., adj. m. de Fort-de-France, 10 321 (58,20).

Georges Erichot, PCM, c.r., c.g., adj. m. du Lamentin, 7 410 (41,79).

1er tour : A., 60,33 ; E., 17 672. Darsières, PPM, 6 444 (36,46) ; Erichot, PCM, 3 754 (21,24) ; Carole, ind., 3 124 (17,67) ; Chalono, RPR, 2 316 (13,10) ; Joachim-Arnaud, div., 1 292 (7,31) ; Régis, div. g., 364 (2,06) ; Descieux, div. d., 252 (1,42) ; Boutrin, PLN, 126 (0,71).
Lég. 1993 : A., 54,41. Darsières, PPM, 11 659 (57,69) ; Jacoulet, UPF, 8 549 (42,30).
Prés. 1995 : A., 52,60. Jospin, 16 157 (69,50).

4e - Le François, Le Robert
L, 84 735 ; V., 47 801 ; A., 43,58
B. et N., 2 675 ; E., 45 126.

Élu : Alfred Marie-Jeanne, ind., c.r., c.g., m. de Rivière-Pilote, 28 916 (64,07).

André Lesueur, RPR, d.s., c.g., m. de Rivière-Salée, 16 210 (35,92).

1er tour : A., 57,34 ; E., 33 353. Marie-Jeanne, ind., 12 720 (38,13) ; Lesueur, RPR, 10 485 (31,43) ; de Lépine, PPM, 7 862 (23,57) ; Cilla, PS diss., 1 404 (4,21) ; Petit, div. g., 622 (1,86) ; Trèfle, Verts, 135 (0,40) ; Charles, div. d., 125 (0,37).
Lég. 1993 : A., 47,15. Lesueur, RPR, 20 466 (53,32) ; Marie-Jeanne, ind., 17 912 (46,67).
Prés. 1995 : A., 46,16. Jospin, 21 894 (58,83).

GUYANE (2)

Réélus : Christiane Taubira-Delannon, div. g. (1re) ; Léon Bertrand, RPR (2e).

■ Comme prévu, les deux députés sortants, Christiane Taubira-Delanon (div. g.), dans la circonscription de Cayenne Macouria, et Léon Bertrand (RPR), dans celle de Kourou Saint-Laurent-du-Maroni conservent leur siège à l'Assemblée nationale. Le scrutin a été marqué par une très forte abstention. Celle-ci a d'ailleurs contraint M. Bertrand à retourner devant les électeurs bien qu'ayant dépassé les 50 % des suffrages exprimés au premier tour. La seule surprise réside dans le bon score des candidats régionalistes, Maurice Pindard, à Cayenne, et Benoît Bechet, à Kourou, qui ont franchi, au premier tour, la barre des 10 % des voix et semblent ainsi avoir élargi leur audience après les troubles de novembre 1996.

Sortants : Christiane Taubira-Delannon, div. g. ; Léon Bertrand, RPR.

1re - Cayenne, Macouria
L. 16 932 ; V., 8 588 ; A., 49,27
B. et N., 646 ; E., 7 942.

Réélue : Christiane Taubira-Delannon, div. g., d.e., c.m. de Cayenne, 5 143 (64,75).

Victor Joseph, PSG, 2 799 (35,24).

1er tour : A., 57,39 ; E., 6 856. Taubira-Delannon, div. g., 3 366 (49,09) ; Joseph, PSG, 1 395 (20,34) ; Habran-Méry, UDF, 806 (11,75) ; Pindard, ind., 712 (10,38) ; Rézaire, div., 326 (4,75) ; Willenbucher, FN, 132 (1,92) ; Plagnard, GE, 119 (1,73).
Lég. 1993 : A., 32,58. Taubira-Delanon, div. g., 5 300 (55,46) ; Alexandre, PSG, 4 255 (44,53).

2e - Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni
L, 25 541 ; V., 11 165 ; A., 56,28
B. et N., 683 ; E., 10 482.

Réélu : Léon Bertrand, RPR, c.r., c.g., m. de Saint-Laurent-du-Maroni, 6 644 (63,38).

Maryse Gauthier, div. g., c.m. de Rémire-Montjoly, 3 838 (36,61).

1er tour : A., 59,33 ; E., 9 706. Bertrand, RPR, 4 913 (50,61) ; Gauthier, div. g., 1 217 (12,53) ; Béchet, ind., 1 035 (10,66) ; Desflots, div., 1 009 (10,39) ; Charles, div. d., 700 (7,21) ; Daunis, FN, 407 (4,19) ; Visser, GE, 246 (2,53) ; Gorès, div., 179 (1,84).

RÉUNION (5)

Réélu : Claude Hoarau, PCR (5e).
Élus : Michel Tamaya, PS (1re) ; Hugnette Bello, PCR (2e).
Élus au 1er tour : André Thien Ah Koon, div. d. (3e) ; Elie Hoarau, PCR (4e).

■ Le second tour a confirmé la poussée de la gauche observée dimanche 25 mai. Pour la droite locale, il s'agit d'une déroute, puisqu'elle ne compte plus qu'un seul élu, André Thien Ah Koon (div. d.) – réélu au premier tour à Saint-Louis Le Tampon – alors qu'elle en avait trois sous la précédente législature. Si à Saint-Denis et à Saint-Paul les jeux paraissaient faits dès le premier tour, à Saint-André la défaite est particulièrement rude pour le maire, Jean-Paul Virapoullé, président départemental de l'UDF. Elu dans cette circonscription depuis 1988, grâce à l'appui des socialistes, M. Virapoullé s'est vu privé cette fois de suffrages qui se sont reportés sur son adversaire communiste, Claude Hoarau. Autre satisfaction pour la gauche locale : pour la première fois dans l'histoire de l'île, elle envoie une femme à l'Assemblée nationale, Huguette Bello (PCR), facilement élue face au maire (RPR) de Saint-Paul, Joseph Sinimalé.

Sortants : Gilbert Annette, PS ; Claude Hoarau, PCR, élu le 15 septembre 1996, en remplacement de Paul Vergès, PCR, élu sénateur ; André Thien Ah Koon, div. d. ; André-Maurice Pihouée, RPR ; Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD.

1re - Saint-Denis
L, 70 093 ; V., 38 565 ; A., 44,98
B. et N., 2 358 ; E., 36 207.

Élu : Michel Tamaya, PS, c.g., m. de Saint-Denis, 20 103 (55,52).

René-Paul Victoria, div. d., c.r., c.m. de Saint-Denis, 16 104 (44,47).

1er tour : A., 57,80 ; E., 26 872. Tamaya, PS, 13 368 (49,74) ; Victoria, div. d., 4 462 (16,60) ; Morel, UDF, 3 894 (14,49) ; Dindar, UDF diss., 2 257 (8,39) ; Espéret, Verts, 917 (3,41) ; Besnard, FN, 780 (2,90) ; Lombard, LO, 568 (2,11) ; Parrod, div., 413 (1,53) ; Viel, PLN, 213 (0,79).
Lég. 1993 : A., 45,42. Annette, PS, 22 946 (71,62) ; Vergès, PCR, 9 090 (28,37).
Prés. 1995 : A., 31,41. Jospin, 24 811 (52,47).

2e - Saint-Paul
L, 75 771 ; V., 48 661 ; A., 35,77
B. et N., 3 851 ; E., 44 810.

Élue : Huguette Bello, PCR, c.m. de Saint-Paul, 27 585 (61,55).

Joseph Sinimalé, RPR, c.g., m. de Saint-Paul, 17 225 (38,44).

1er tour : A., 52,78 ; E., 33 198. Bello, PCR, 17 049 (51,35) ; Sinimalé, RPR, 10 211 (30,75) ; Belon, div. d., 1 831 (5,51) ; Esquer, Verts, 981 (2,95) ; Tessier, div. d., 873 (2,63) ; Rivière, div. d., 626 (1,88) ; Lougnon, LDI-CNIP, 591 (1,78) ; Farro, FN, 586 (1,76) ; Chanc Tou Ky, div., 235 (0,70) ; Caubet, PLN, 215 (0,64).
15 septembre 1996 : A., 32,96. Claude Hoarau, PCR, 26 409 (55,98) ; Margie Sudre, div. d., 20 764 (44,01).
Lég. 1993 : A., 30,88. Vergès, PCR, 24 460 (54,88) ; Bosviel, RPR, 20 105 (45,11).
Prés. 1995 : A., 26,92. Jospin, 30 190 (57,59).

5e - Saint-André
L, 72 281 ; V., 51 429 ; A., 28,84
B. et N., 2 354 ; E., 49 075.

Réélu : Claude Hoarau, PCR, c.g., 26 216 (53,42).

Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD, d.s., m. de Saint-André, 22 859 (46,57).

1er tour : A., 48,13 ; E., 37 225. Virapoullé, UDF-FD, 17 388 (46,71) ; Hoarau, PCR, 17 051 (45,80) ; Payet, LO, 1 181 (3,17) ; Paris, PLN, 885 (2,37) ; Venner, FN, 720 (1,93).
Lég. 1993 : A., 27,71. Virapoullé, UDF-CDS, 23 876 (51,47) ; Sudre, div. g., 22 509 (48,52).
Prés. 1995 : A., 25,87. Jospin, 33 366 (60,66).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Réélu : Gérard Grignon, UDF-FD (1re).
Sortant : Gérard Grignon, UDF-FD.

Saint-Pierre-et-Miquelon
L, 4 469 ; V., 3 749 ; A. 16,11
B. et N., 184 ; E., 3 565.

Réélu : Gérard Grignon, UDF-FD, 1 866 (52,34).

Marc Plantegenest, div. g., 1 699 (47,65).

1er tour : A., 22,86 ; E., 3 245. Grignon, UDF-FD, 1 509 (46,50) ; Pen, PS, 869 (26,78) ; Plantegenest, div. g., 867 (26,71).

MAYOTTE (1)

Réélu : Henry Jean-Baptiste, UDF-FD (1re).

Sortant : Henry Jean-Baptiste, UDF.

Mayotte
L, 37 360 ; V., 27 796 ; A., 25,59
B. et N., 223 ; E., 27 573.

Réélu : Henry Jean-Baptiste, UDF-FD, 14 249 (51,67).

Mansour Kamardine, RPR diss., c.g., 13 324 (48,32).

1er tour : A., 29,71 ; E., 26 153. Jean-Baptiste, UDF-FD, 12 213 (46,69) ; Kamardine, RPR diss., 11 355 (43,41) ; Madi, div. d., 1 118 (4,27) ; Aboubacar, PS, 1 040 (3,97) ; Djounaïd, div., 148 (0,56) ; Saïd, FN, 141 (0,53) ; Salime, Verts, 138 (0,52).
Prés. 1995 : A., 56,44. Chirac, 10 314 (68,35).

WALLIS-ET-FUTUNA (1)

Élu : Victor Brial, RPR (1re).

■ A peine élu membre puis président de l'Assemblée territoriale, le jeune loup du RPR Victor Brial (trente et un ans) réussit à battre d'une courte tête le député sortant Kamilo Gata (app. PS), qui détenait le siège depuis 1989. Neveu de l'ancien député RPR Benjamin Brial, qui siégea vingt-deux ans à l'Assemblée nationale, Victor Brial connaît bien les rouages du RPR local. Natif de Futuna comme Kamilo Gata, il a été élu avec les voix de Wallis. Le bon report des voix de deux candidats, un RPR dissident et un UDF, éliminés au premier tour, n'a pas suffi à Kamilo Gata pour combler son handicap et renouveler un électorat qui reste rigoureusement au niveau de 1993, alors que l'on compte dans cette circonscription un millier d'électeurs de plus.

Sortant : Kamilo Gata, PRS.

Iles Wallis-et-Futuna
L, 7 638 ; V., 6 332 ; A., 17,09
B. et N., 19 ; E., 6 313.

Élu : Victor Brial, RPR, pr. t., 3 241 (51,33).

Kamilo Gata, PRS, d.s., 3 072 (48,66).

1er tour : A., 19,36 ; E., 6 167. Brial, RPR, 2 639 (42,79) ; Gata, PRS, 2 334 (37,84) ; Hoatau, UDF, 612 (9,92) ; Taputai, RPR diss., 582 (9,43).
Lég. 1993 : A., 11,11. Gata, MRG, 3 066 (52,41) ; Logologofolau, RPR, 2 784 (47,59).

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

Réélu : Pierre Frogier, RPR (2e).
Élu au 1er tour : Jacques Lafleur, RPR (1re).

■ Pierre Frogier (RPR), qui avait remplacé, fin 1996, le député RPR Maurice Nénou Pwataho, décédé, est légitimé par les urnes même si les consignes d'abstention des indépendantistes du FLNKS ont été bien suivies. Sa victoire, venue après le succès de Jacques Lafleur, dimanche 25 mai, renforce le RPCR avant la reprise des discussions sur l'avenir institutionnel du territoire. L'homme d'affaires Philippe Pentecost (sans étiquette), nouveau venu en politique, a – avec près de 10 000 voix – réussi à fédérer des électeurs de droite anti-RPCR du Grand-Nouméa à un courant indépendantiste de brousse emmené par le maire de Poindimié, Paul Néaoutyine, qui a préféré désobéir aux consignes d'abstention du FLNKS. M. Pentecost a annoncé la création prochaine de son propre parti.

Sortants : Jacques Lafleur, RPR ; Pierre Frogier, RPR, député depuis le décès de Maurice Nenou Pwataho, RPR.

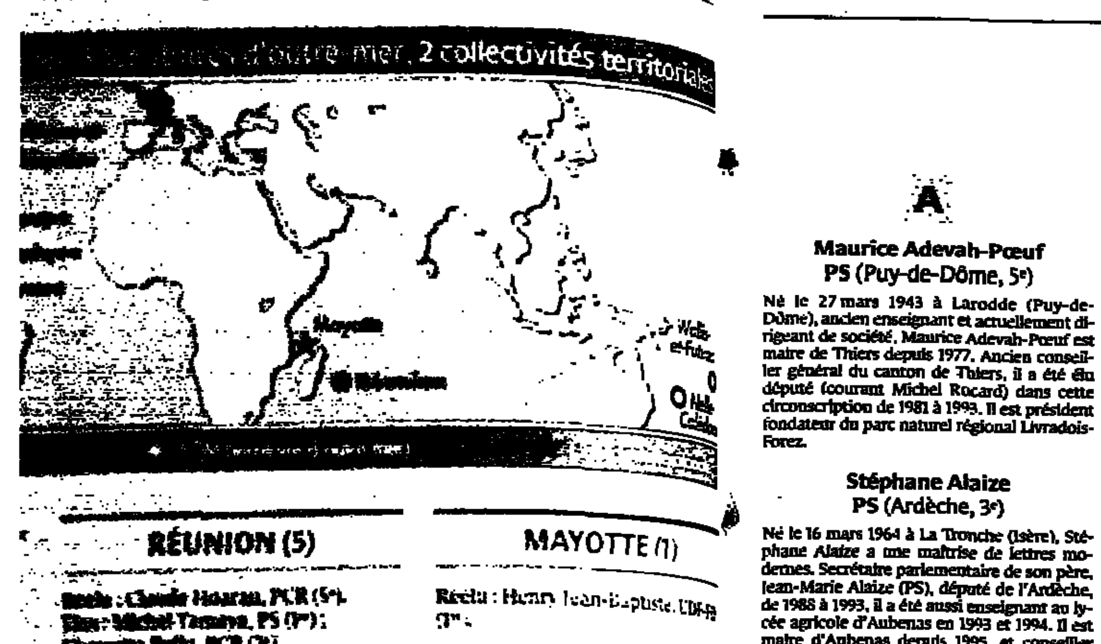
2e - Bourail, Hienghène, Thio
L, 53 056 ; V., 25 816 ; A., 51,34
B. et N., 569 ; E., 25 247.

Réélu : Pierre Frogier, RPR, pr. t., m. du Mont-Dore, 15 399 (60,99).

Philippe Pentecost, div. d., 9 848 (39,00).

1er tour : A., 54,89 ; E., 23 203. Frogier, RPR, 13 155 (56,69) ; Pentecost, div. d., 6 397 (27,57) ; Valet, div. d., 1 556 (6,70) ; George, FN, 1 520 (6,55) ; Wema, div. d., 575 (2,47).

CD - CD ROM - VIDÉOS - LIVRES
50 000 CD et CD Rom
23 000 vidéos
300 000 Livres
(Commande par Minitel et envoi à domicile)
3615 LEMONDE
2,23 F/mn



RÉUNION (5)

MAYOTTE (1)

WALLIS-ET-FUTUNA

NOUVELLE-CALEDONIE

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

CD - CD ROM - VIDÉOS - LIVRES

3615 LEMONDE

Les nouveaux élus

A

Maurice Adevah-Pœuf
PS (Puy-de-Dôme, 5e)

Né le 27 mars 1943 à Larodde (Puy-de-Dôme), ancien enseignant et actuellement dirigeant de société, Maurice Adevah-Pœuf est maire de Thiers depuis 1977. Ancien conseiller général du canton de Thiers, il a été élu député (courant Michel Rocard) dans cette circonscription de 1981 à 1993. Il est président fondateur du parc naturel régional Livradois-Forez.

Stéphane Alaize
PS (Ardèche, 3e)

Né le 16 mars 1964 à La Tronche (Isère), Stéphane Alaize a une maîtrise de lettres modernes. Secrétaire parlementaire de son père, Jean-Marie Alaize (PS), député de l'Ardèche, de 1988 à 1993, il a été aussi enseignant au lycée agricole d'Aubenas en 1993 et 1994. Il est maire d'Aubenas depuis 1995, et conseiller général du canton depuis 1994. Il appartient au courant Jospin.

Damien Alary
PS (Gard, 5e)

Né le 17 janvier 1951 à Pompignan (Gard), chargé d'études à l'aménagement rural auprès de la direction départementale de l'agriculture, Damien Alary est entré au PS en 1974. Il est maire de Pompignan depuis 1979 et conseiller général du canton de Saint-Hyppolite-du-Fort depuis 1988. Il est rocardien.

Sylvie Andrieux
PS (Bouches-du-Rhône, 7e)

Née le 15 décembre 1961 à Marseille, Sylvie Andrieux est cadre dans une entreprise de manutention portuaire fondée par les socialistes. Fille d'un sénateur socialiste, fabiusienne, elle est aussi la filleule d'une figure historique du socialisme local, l'ancien sénateur Irma Rapuzzi. Elle est devenue en 1994 présidente du groupe socialiste et apparentés du conseil régional, où elle siège depuis 1992. Elle est conseiller municipal de Marseille depuis 1995. Elle s'est imposée dans cette circonscription au terme d'une bataille interne au PS, où elle était du côté de la fédération contre le président du conseil général, Lucien Weygand.

André Aschieri
Verts (Alpes-Maritimes, 9e)

Né le 8 mars 1937 à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), titulaire d'une maîtrise de physique-chimie, professeur de mathématiques jusqu'en 1984, André Aschieri se consacre désormais à ses charges électives. Maire de Mouans-Sartoux depuis 1974, il entre au conseil régional en 1992 en conduisant une liste d'union des écologistes. Il a démissionné de ce mandat en 1995 pour céder son siège à un de ses colistiers.

Marie-Hélène Aubert
Verts (Eure-et-Loir, 4e)

Née le 16 novembre 1955 à Nantes (Loire-Atlantique), titulaire d'un Capes de lettres modernes, enseignante-documentaliste à Chartres, actuellement en disponibilité, Marie-Hélène Aubert est membre des Verts depuis 1990. Chargée des questions européennes et internationales au comité directeur de ce parti, elle est conseiller régional du Centre depuis 1992. Candidate à Chartres lors des cantonales en 1992 et 1994, elle a mené une liste écologiste dans cette ville lors des élections municipales de 1995.

Jean-Marie Aubron
PS (Moselle 8e)

Né le 30 décembre 1937 à Villedieu-la-Blouères (Maine-et-Loire), fils d'agriculteurs, Jean-Marie Aubron est sidérurgiste pré-retraité. Ancien syndicaliste CFDT, il est maire de Guénange depuis 1977, et conseiller général depuis 1988. Il l'avait déjà été de 1976 à 1982. Il est jospiniste.

Martine Aubry
PS (Nord, 5e)

Née le 8 août 1950 à Paris, ancienne élève de l'ENA, Martine Aubry devient administrateur civil au ministère du travail à sa sortie de l'ENA, en 1975. En 1981, elle devient directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux, ministre du travail, puis elle est chargée de mission auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (1983-1984). Elle est directeur des relations du travail dans ce même ministère (1984-1987). Elle devient directeur général adjoint du groupe Pechiney (1989-1991), avant d'être nommée ministre du travail (1991-1993). Depuis octobre 1993, elle préside la fondation Agir contre l'exclusion. Depuis juin 1995, elle est premier adjoint au maire de Lille et vice-présidente de la communauté urbaine. Elle est membre du bureau national du PS.

Pierre Aubry
RPR (Val-de-Marne, 7e)

Né le 28 mars 1931 à Joinville-le-Pont, diplômé de HEC et directeur de sociétés, Pierre Aubry est élu conseiller général en 1982, réélu en 1988 et en 1994. Il est maire de Joinville-le-Pont depuis 1983 et suppléant du député sortant, Roland Nungesser, depuis 1988.

B

Jean-Paul Bacquet
PS (Puy-de-Dôme, 4e)

Né le 11 mars 1949 à Saint-Mandé (Val-de-Marne), Jean-Paul Bacquet est médecin généraliste. Membre du conseil national du Parti socialiste depuis 1989 (courant Fabius), il a été élu en 1981 au conseil municipal de Coudes avant de devenir maire de cette commune en 1989. Il est président du Sivom Issoire et banlieue sud de Clermont-Ferrand depuis 1989.

Dominique Baert
PS (Nord,8e)

Né le 24 octobre 1959 à Tourcoing, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et sociales, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Dominique Baert est directeur adjoint à la Banque de France de Roubaix-Tourcoing depuis octobre 1996. Il a occupé des fonctions de conseiller technique au cabinet du premier ministre Edith Cresson de juin 1991 à avril 1992. Il a été, ensuite, d'avril 1992 à mars 1993, conseiller technique, puis directeur de cabinet adjoint au cabinet de Michel Delebarre, ministre d'Etat à la fonction publique. Conseiller municipal de Wattrelos depuis 1983, il est délégué à l'action économique dans cette ville depuis 1995.

Jean-Pierre Baeumler
PS (Haut-Rhin, 7e)

Né le 1er juillet 1948 à Oberbruck, Jean-Pierre Baeumler est principal de collège. Vice-président du conseil régional d'Alsace, il est maire de Thann depuis 1989. Entré au PS en 1973, aujourd'hui proche de Martine Aubry, il a été député de 1988 à 1993.

Pierre-Christophe Baguet
UDF-FD (Hauts-de-Seine, 9e)

Né le 11 mai 1955 à Paris, Pierre-Christophe Baguet est, depuis 1993, chef d'une entreprise de conseil en communication. Directeur de cabinet d'André Santini, à l'époque secrétaire général du Parti social-démocrate (PSD) et maire d'Issy-les-Moulineaux, de 1983 à 1986, il l'a suivi comme chef de cabinet quand celui-ci est devenu secrétaire d'Etat aux rapatriés, en 1986 et 1987, puis ministre délégué à la communication en 1987 et 1988. Il en est ensuite devenu l'assistant parlementaire, en 1988 et 1989. En 1989, il devient directeur de la communication d'Issy-lès-Moulineaux et chef de cabinet du maire, M. Santini. Conseiller municipal de Boulogne-Billancourt de 1983 à 1989, adjoint au maire (RPR) de 1989 à 1995, il est premier adjoint au maire (UDF-PR) depuis 1995.

Jean-Pierre Balduyck
PS (Nord, 10e)

Né le 16 mai 1941 à Tourcoing, Jean-Pierre Balduyck a mené toute sa carrière professionnelle dans l'industrie textile, comme employé puis comme cadre. Il a assumé diverses responsabilités au sein de la JOC, dont il a été permanent national de 1964 à 1966. Membre du PSU, il suit Michel Rocard lors des Assises du socialisme en 1974 et adhère au PS. Elu conseiller municipal de Tourcoing en 1983, il devient maire en 1989. Depuis 1995, il est vice-président de la communauté urbaine, chargé des finances. Il a siégé au conseil général de 1979 à 1985. Il a été député en 1988, battu en 1993.

Gérard Bapt
PS (Haute-Garonne, 2e)

Né le 4 février 1946 à Saint-Etienne (Loire), Gérard Bapt est cardiologue dans une clinique privée de la banlieue toulousaine jusqu'en 1980, avant de se consacrer entièrement à la politique. Adhérent au Parti socialiste dès 1969, il est élu conseiller général en 1973 et député en 1978. Réélu député en 1981, 1986 et 1988, ce fabiusien sera le challenger choisi par le Parti socialiste pour tenter de s'opposer à la première élection de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse en 1983. Il se replie ensuite sur Saint-Jean, commune résidentielle de la banlieue toulousaine, dont il est le maire depuis 1989. Son rival RPR, Robert Huguenard, lui prend son mandat de conseiller général en 1992 et son siège de député en 1993, mais il revient à l'assemblée départementale, en 1994, en changeant de canton. M. Bapt est vice-président du conseil général, délégué au sport et au temps libre.

Alain Barrau
PS (Hérault, 6e)

Né le 17 février 1947 à Paris, diplômé de sciences politiques, d'histoire et de droit, Alain Barrau fut assistant à la faculté de droit de Paris-Sorbonne, puis formateur en économie auprès de militants associatifs et syndicaux. Membre du Parti socialiste depuis 1972, il représente le courant Fabius au conseil national. Elu député de Béziers en 1988, puis maire de la ville en 1989, il perd ces deux sièges au profit de Raymond Couderc (UDF-FD) en 1993 et 1995. Entre-temps, il avait renoncé à son mandat de conseiller général, acquis en 1988.

Jacques Bascou
PS (Aude, 2e)

Né le 31 mars 1953 à Castelnaudary (Aude), titulaire d'un DESS d'économétrie, Jacques Bascou a été attaché parlementaire de Pierre Guidoni, sénateur socialiste de l'Aude, et de Régis Barailla, député (PS) de la 2e circonscription de l'Aude, avant de devenir directeur de cabinet à la mairie de Castelnaudary (PS). Il est fabiusien.

Dominique Baudis
UDF-FD (Haute-Garonne, 1re)

Né le 14 avril 1947 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Dominique Baudis commence sa carrière en 1972 comme journaliste à TF 1 puis à FR 3, où il présente le journal télévisé jusqu'en 1981. Conseiller municipal centriste de Boulogne-Billancourt entre 1971 et 1977, il est maire de Toulouse depuis 1983. Conseiller général de Haute-Garonne de 1985 à 1989, député européen de 1984 à 1989, il est élu député (non inscrit) de Haute-Garonne en 1986 et cède son siège à son père, Pierre Baudis. Elu au conseil régional de Midi-Pyrénées en 1983, il en restera président de 1986 à 1988. Dominique Baudis est élu député (groupe de l'Union du centre) de Haute-Garonne de 1988 à 1994, date à laquelle il abandonne son mandat pour siéger au Parlement européen où il vient d'être élu. Il est, depuis 1995, vice-président de Force démocrate.

Huguette Bello
PC (Réunion, 2e)

Née le 24 août 1950 à Saint-Pierre (Réunion), directrice d'école, Huguette Bello est membre du Parti communiste réunionnais depuis 1974. Présidente de l'Union des femmes de la Réunion et ancien conseiller régional, elle est aussi conseiller municipal de Saint-Paul depuis 1995.

Henri Bertholet
PS (Drôme, 4e)

Né le 26 janvier 1946 à Pont-de-Beauvoisin (Isère), titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et professeur de lettres à l'IUFM de Valence, Henri Bertholet a été membre du Parti communiste pendant dix-neuf ans. Engagé dans la mouvance des Réformateurs, il l'a quittée en 1983 puis a adhéré au Parti socialiste en 1988. Conseiller municipal de Romans de 1977 à 1983, il a retrouvé une place à la mairie de cette ville en 1989, au poste de sixième adjoint, chargé de la culture. En 1990, il est devenu maire de Romans, en remplacement de Jean-Etienne Lapassat (PS), décédé en cours de mandat. Il a été réélu en 1995.

Eric Besson
PS (Drôme, 2e)

Né le 2 avril 1958 à Marrakech (Maroc), Eric Besson est pupille de la nation. Son père, pilote-instructeur de l'armée de l'air, a trouvé la mort dans un accident d'avion trois mois avant sa naissance. Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, il est également licencié en droit et diplômé de Sciences-Po (Paris). Après avoir été conseiller en ressources humaines et « chasseur de têtes », il a travaillé un an à la fondation Agir contre l'exclusion auprès de Martine Aubry. Il est, depuis 1995, délégué général de la Fondation générale des eaux. Membre du PS, Eric Besson est maire de Donzère depuis 1995.

Jean-Louis Bianco
PS (Alpes-de-Haute-Provence, 1re)

Né le 12 janvier 1943 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, Jean-Louis Bianco est magistrat au Conseil d'Etat. Il a été sous-directeur au ministère des affaires sociales (1976-1979), chargé de mission à la présidence de la République (1981-1982), secrétaire général de l'Elysée (1982-1990), ministre des affaires sociales, de la santé et de l'intégration (1990-1991), ministre de l'équipement, du logement et des transports (1991-1993). Depuis mars 1992, il est conseiller régional (div. g.) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En mars 1994, il devient conseiller général de Digne-Ouest ; depuis juin 1995, il est maire (div. g.) de Digne-les-Bains. Il a adhéré au PS à l'automne 1995, et il est proche de Lionel Jospin.

Claude Billard
PC (Val-de-Marne, 11e)

Né le 27 octobre 1941 à Corquilleroy (Loiret), câbleur en électronique, Claude Billard est sénateur du Val-de-Marne depuis 1995 et conseiller municipal de Villejuif depuis le mois d'avril 1997.

André Billardon
PS (Saône-et-Loire, 3e)

Né le 22 octobre 1940 à Monceaux-le-Comte (Nièvre), diplômé d'études supérieures de mathématiques, professeur à la retraite, André Billardon, proche de Laurent Fabius, est membre du conseil national du Parti socialiste. Elu député de Saône-et-Loire en 1978, il a été successivement réélu en 1981, 1986 et 1988. Président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale de 1984 à 1986, il fut ensuite vice-président de cette même Assemblée de 1988 à 1992. Ministre délégué chargé de l'énergie entre octobre 1992 et mars 1993, il fut par ailleurs conseiller municipal d'Autun de 1973 à 1989, président du conseil général de Saône-et-Loire de 1979 à 1982, et président du conseil régional de Bourgogne de 1982 à 1983. André Billardon est président de la communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines depuis 1989, conseiller régional de Bourgogne depuis 1992, et maire du Creusot depuis 1995.

Jean-Pierre Blazy
PS (Val-d'Oise, 9e)

Né le 24 novembre 1949 à Gonesse, agrégé d'histoire-géographie, Jean-Pierre Blazy est enseignant dans le secondaire. Conseiller municipal de Gonesse depuis 1983, ce jospiniste de la première heure a été élu maire de cette ville en 1995.

Serge Blisko
PS (Paris, 10e)

Né le 6 janvier 1950 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Serge Blisko est médecin généraliste dans le 13e arrondissement de Paris. Membre du PS depuis 1974, il a été délégué national du PS à l'écologie de 1990 à 1993. Député de Paris de 1983 à 1986, en remplacement de Paul Quilès devenu ministre, il a siégé au conseil régional d'Ile-de-France de 1986 à 1992. Conseiller du 13e arrondissement de Paris depuis 1986, il est conseiller de Paris depuis 1993.

Patrick Bloche
PS (Paris, 7e)

Né le 4 juillet 1956 à Neuilly-sur-Seine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise en droit public et d'un DEA en droit social, Patrick Bloche est directeur du développement d'une mutuelle. Membre du PS depuis 1972, secrétaire de la section du PS du 11e arrondissement de Paris de 1983 à 1995, délégué national à l'environnement auprès du premier secrétaire du PS de 1990 à 1992, membre du bureau de la fédération de Paris du PS depuis 1984, il est membre de la commission nationale des conflits du PS depuis 1994. Conseiller du 11e arrondissement de 1989 à 1995, il est, depuis 1995, vice-président du groupe socialiste au conseil de Paris et premier adjoint au maire (MDC) du 11e arrondissement.

Jean-Marie Bockel
PS (Haut-Rhin, 5e)

Né le 22 juin 1950 à Strasbourg, titulaire d'une maîtrise de droit privé, ancien avocat au barreau de Mulhouse, Jean-Marie Bockel est entré au Parti socialiste en 1973, dans le sillage de Jean-Pierre Chevènement. Ancien membre du comité directeur du PS, il est désormais proche de Martine Aubry. Maire de Mulhouse depuis 1989, conseiller général du Haut-Rhin de 1982 à 1989 et depuis 1994, il a siégé à l'Assemblée nationale de 1981 à 1984, et de 1986 à 1993 ; il a été président de la commission de la production et des échanges de 1988 à 1993. Il a été secrétaire d'Etat puis ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme de juillet 1984 à mars 1986.

Daniel Boisserie
PS (Haute-Vienne, 2e)

Né le 8 juin 1946 à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), agrégé en architecture, Daniel Boisserie est maire de Glandon depuis 1983 et conseiller général depuis 1988.

André Borel
PS (Vaucluse, 2e)

Né le 5 juillet 1935 à Oppède (Vaucluse), André Borel possède un brevet d'enseignement commercial. Il a été chef de groupe vérificateur-payeur au Commissariat à l'énergie atomique, à Cadarache. Membre du PS depuis 1969, il a été élu conseiller général en 1973, réélu en 1979, 1986 et 1992. Il a été député de Vaucluse en 1981, réélu en 1986 et 1988. Il est maire de Pertuis depuis 1989.

Jean-Claude Boulard
PS (Sarthe, 5e)

Né le 28 mars 1943 au Mans, ancien élève de l'ENA, Jean-Claude Boulard est magistrat au Conseil d'Etat. Il est conseiller général du canton de Ballon depuis 1976, président de la communauté urbaine du Mans depuis 1983, et premier adjoint au maire du Mans, Robert Jarry. Proche de Michel Rocard, Jean-Claude Boulard a été directeur du cabinet du ministre de la mer, Louis Le Pensec, de 1981 à 1983, ainsi qu'en mai et juin 1988. Il a été député de la 5e circonscription de 1988 à 1993.

Pierre Bourguignon
PS (Seine-Maritime, 2e)

Né le 6 février à Rouen, licencié en lettres, Pierre Bourguignon est sociologue-urbaniste. Membre du conseil national du PS depuis 1987, il a été délégué national chargé des questions relatives à la ville de 1990 à 1996. Elu député en 1981, 1986 et 1988, il a été conseiller municipal de Sotteville-lès-Rouen (1983-1989), puis maire (1989), conseiller régional de Haute-Normandie (1981-1988). Rocardien, il est président de l'Association des maires de villes de banlieue.

Christian Bourquin
PS (Pyrénées-Orientales, 3e)

Né le 7 octobre 1954 à Saint-Feliu-d'Amont (Pyrénées-Orientales), ingénieur, Christian Bourquin a été élu conseiller municipal de Millas en 1993, puis maire de cette commune en 1995. Conseiller général depuis 1994, ce proche du courant jospiniste est devenu en 1992 secrétaire de la fédération socialiste des Pyrénées-Orientales.

Danielle Bousquet
PS (Côtes-d'Armor, 1re)

Née le 10 mai 1945 à Saint-Nicolas-du-Pélem, diplômée de HEC et professeur certifié de sciences économiques, Danielle Bousquet exerce la fonction de proviseur adjoint au lycée Renan de Saint-Brieuc depuis 1996. Membre du Parti socialiste depuis 1978 et membre du courant poperéniste, elle a été adjoint au maire de Saint-Brieuc de 1983 à 1996. Elle est actuellement conseiller municipal de Saint-Brieuc.

Pierre Brana
PS (Gironde, 5e)

Né le 28 mai 1933 à Bordeaux, ancien ingénieur d'EDF-GDF, Pierre Brana est maire d'Eysines depuis 1977 et vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux depuis 1989. Vice-président du conseil général de la Gironde depuis 1988, il siège à l'assemblée départementale depuis 1982. Rocardien, il a été député de la 5e circonscription de la Gironde de 1988 à 1993.

Jean-Paul Bret
PS (Rhône, 6e)

Né le 1er juillet 1946 à Lent (Ain), Jean-Paul Bret, maître de conférences à l'université Lyon-I, est premier adjoint du maire de Villeurbanne depuis 1989. Il a été conseiller régional de Rhône-Alpes de 1983 à 1990, et député du Rhône de janvier 1990 à mars 1993. Il appartient au courant Jospin.

Victor Brial
RPR (Wallis-et-Futuna, 1re)

Né le 9 avril 1966 à Futuna, titulaire d'un BTS d'informatique et de gestion, Victor Brial est commerçant et entrepreneur. Elu en mars 1997 à l'assemblée territoriale, il en assure la présidence. Il a rejoint le RPR en 1986. Il a été l'assistant parlementaire du sénateur (RPR) Sosefo Makapé Papilio en 1989 et 1990.

Nicole Bricq
PS (Seine-et-Marne, 6e)

Née le 10 juin 1948 à La Rochefoucauld (Charente), licenciée en droit, Nicole Bricq a été conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1992. Conseiller pour les relations parlementaires du ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, de 1988 à 1990, elle a été conseiller pour les élus et les parlementaires du ministre de l'environnement, Ségolène Royal, en 1992 et 1993. Elle est directeur du cabinet du président (PS) du syndicat d'agglomération nouvelle du Val-Maubuée (Marne-la-Vallée) depuis 1996.

François Brottes
PS (Isère, 5e)

Né le 31 mars 1956 à Valence (Drôme), directeur associé d'une entreprise de multimédia, François Brottes est premier adjoint au maire de Crolles depuis 1986, et président de la communauté de communes du Moyen-Grésivaudan. Il siège au conseil régional Rhône-Alpes depuis 1992. Il fut le suppléant d'Edwige Avice aux élections législatives de 1993.

Marie-George Buffet
PC (Seine-Saint-Denis, 4e)

Née le 7 mai 1949 à Sceaux, licenciée en histoire-géographie, Marie-George Buffet est employée. Adjoint au maire (PS) de Châtenay-Malabry de 1977 à 1983, conseiller régional d'Ile-de-France de 1977 à 1983, elle est conseiller municipal du Plessis-Robinson depuis 1995. Elue au comité national du PC en 1987, au bureau national en 1994, elle est entrée au secrétariat national en décembre 1996.

Michel Buillard
RPR (Polynésie, 1re)

Né le 9 septembre 1950 à Papeete, Tahiti (Polynésie française), licencié en droit, agent foncier du service des affaires de terre, Michel Buillard a été membre du gouvernement territorial de 1984 à 1987, et y siège de nouveau depuis 1991. Il est vice-président du gouvernement polynésien mené par Gaston Flosse (RPR).

C

Marcel Cabiddu
PS (Pas-de-Calais, 11e)

Né le 10 février 1952 à Wingles, Marcel Cabiddu est rédacteur territorial. Il est vice-président du conseil général et maire de Wingles. Il est fabiusien.

Alain Cacheux
PS (Nord, 3e)

Né le 15 novembre 1947 à Valenciennes, Alain Cacheux a été chargé d'études à la direction départementale de l'équipement. Il est conseiller municipal de Lille depuis 1983, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, depuis 1984. Vice-président de la communauté urbaine de Lille de 1986 à 1989 et depuis 1995, il est conseiller régional depuis 1992, et préside l'office HLM de Lille depuis 1989. Il a appartenu au Cérès, mais a rallié le courant Jospin.

Jérôme Cahuzac
PS (Lot-et-Garonne, 3e)

Né le 19 juin 1952 à Talence (Gironde), docteur en médecine, spécialisé en chirurgie réparatrice, Jérôme Cahuzac est membre du PS depuis 1977, proche du courant Rocard. Il a été conseiller technique au cabinet de Claude Evin, ministre des affaires sociales, de 1988 à 1991.

Dominique Caillaud
UDF diss. (Vendée, 2e)

Né le 20 mai 1946 à L'Hebergement (Vendée), licencié en sciences économiques, Dominique Caillaud est dirigeant d'une société immobilière. Il est maire de Saint-Florent-des-Bois depuis 1977, et président de l'Amicale des maires de Vendée depuis 1995. Il a présidé la communauté de communes du pays yonnais de 1992 à 1993 et depuis 1995. Il est conseiller général depuis 1988. Il avait reçu le soutien de Philippe de Villiers.

Alain Calmat
div. g. app. PS (Seine-Saint-Denis, 12e)

Né le 31 août 1940 à Paris, Alain Calmat est professeur de chirurgie au collège hospitalier de La Pitié-Salpêtrière. Médaille d'argent de patinage artistique en 1964 aux Jeux olympiques d'Innsbruck et champion du monde en 1965 à Colorado Springs, trois fois champion d'Europe (en 1962, 1963 et 1964), il a été ministre de la jeunesse et des sports de 1984 à 1986. Député du Cher de 1986 à 1993, élu conseiller régional de la région Centre en 1992, il est maire de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) depuis juin 1995.

Jean-Christophe Cambadélis
PS (Paris, 20e)

Né le 14 août 1951 à Neuilly-sur-Seine, Jean-Christophe Cambadélis est docteur en sciences sociales. Fondateur et président du Manifeste contre le Front national, chargé des relations extérieures puis de la coordination des porte-parole pour la campagne présidentielle de 1995, il est membre du bureau national du PS, chargé des relations extérieures, depuis 1995. Député de la 20e circonscription de Paris de 1988 à 1993, il est conseiller de Paris, conseiller du 19e arrondissement et vice-président du conseil général de Paris depuis 1995.

André Capet
PS (Pas-de-Calais, 7e)

Né le 30 novembre 1939 à Couloisy (Oise), André Capet est chargé de mission à la Caisse d'allocations familiales du Pas-de-Calais. Conseiller régional, il est premier adjoint au maire de Calais. Il est fabiusien.

Thierry Carcenac
PS (Tarn, 2e)

Né le 19 décembre 1950 à Lescure-d'Albigeois (Tarn), inspecteur principal des impôts, Thierry Carcenac est membre du Comité des finances locales depuis 1995 et de l'Observatoire des finances locales depuis 1996. Elu conseiller général depuis 1978, il devient président du conseil général en 1991, à la mort de Jacques Durand (PS).

Christophe Caresche
PS (Paris, 18e)

Né le 2 septembre 1960 à Arcachon (Gironde), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, titulaire d'une maîtrise de sciences politiques, Christophe Caresche a été chargé d'études dans une société de conseil aux entreprises de 1982 à 1986. Secrétaire général du groupe socialiste au conseil régional d'Ile-de-France de 1986 à 1992, jospiniste, il est membre du conseil national du PS depuis 1993. Elu conseiller du 18e arrondissement de Paris en 1989, il devient premier adjoint en 1995. Il est conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1992.

Roland Carraz
MDC (Côte-d'Or, 3e)

Né le 18 mai 1943 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), professeur agrégé d'histoire, formateur à l'école normale d'instituteurs de Dijon puis maître assistant à la faculté de sciences humaines de cette ville, Roland Carraz a adhéré au Parti socialiste en 1973 ; il a rejoint le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement en 1992. Il a été membre du comité directeur et secrétaire fédéral du Parti socialiste et il occupe depuis 1992 la fonction de vice-président du MDC. Maire de Chenôve et vice-président du district de l'agglomération dijonnaise depuis 1977, conseiller général depuis 1985, Roland Carraz a été député de la 1re circonscription de Côte-d'Or de 1981 à 1993, et conseiller régional de Bourgogne de 1979 à 1983. Nommé secrétaire d'Etat chargé du tourisme en 1983, puis secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique en 1984.

Véronique Carrion-Bastok
PS (Paris, 21e)

Née le 19 février 1963 à Paris, titulaire d'un DESS de droit social, Véronique Carrion-Bastok a été chargée de mission aux affaires économiques et sociales à la mairie de Bagneux (Hauts-de-Seine) puis à celle de Villejuif (Val-de-Marne) avant de devenir assistante parlementaire d'Hélène Mignon, député (PS) de Haute-Garonne, de 1991 à 1993. Entrée au Parti socialiste en 1986, elle est adhérente de la section du 20e arrondissement. Membre du Ceres, elle suit Jean-Pierre Chevènement à Socialisme et République, mais reste au PS (courant Jospin) lors de la création du Mouvement des citoyens. Depuis 1995, elle est adjoint au maire (PS) du 20e arrondissement, en charge de l'aide et de l'innovation sociales.

Patrice Carvalho
PC (Oise, 6e)

Né le 15 novembre 1952 à Compiègne, Patrice Carvalho est titulaire d'un CAP de mécanicien. Il exerce ce métier à Saint-Gobain Vitrage France. Il a été dirigeant de la Fédération nationale des travailleurs du verre CGT de 1975 à 1993. Il est maire de Thourotte depuis 1989, conseiller général depuis 1992, conseiller régional de Picardie depuis 1993, président de la communauté de communes des Deux-Vallées depuis 1995.

Bernard Cazeneuve
PS (Manche, 5e)

Né le 2 juin 1963 à Senlis (Oise), diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Bernard Cazeneuve est chargé de mission à la Banque populaire (1987-1990), conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat en charge des relations culturelles internationales, Thierry de Beaucé (1990-1991), chef du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Alain Vivien (1991-1992), chef du cabinet du ministre de la mer, Charles Josselin (1992-1993), et secrétaire général du Conseil national supérieur de la navigation de plaisance (1993-1995). Il est élu conseiller général du canton d'Octeville (Manche) en 1994, maire d'Octeville et vice-président de la communauté urbaine de Cherbourg en 1995. Il est fabiusien.

Henry Chabert
RPR diss. (Rhône, 2e)

Né le 3 octobre 1945 à Saint-Etienne (Loire), Henry Chabert a été directeur général d'une filiale du groupe BSN de 1979 à 1989. Il dirige aujourd'hui l'établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre. Elu conseiller municipal de Lyon en 1983, il a été l'adjoint à l'urbanisme de Michel Noir jusqu'en 1995 et, depuis, de Raymond Barre. Il a été député européen de 1989 à 1994. D'abord membre du RPR, M. Chabert a quitté ce parti en 1991, a été « noiriste », puis a rejoint le CDS, avant de retourner au RPR en décembre 1996, parti dont il s'est mis « en congé » le temps de la campagne.

Jean-Paul Chanteguet
PS (Indre, 3e)

Né le 9 décembre 1949 au Blanc (Indre), diplômé d'études supérieures de sciences économiques, Jean-Paul Chanteguet est conseiller pour les affaires économiques de la mairie de Châtellerault. Il est maire du Blanc depuis 1983 et conseiller général depuis 1988. Il a été élu député de l'Indre en 1988, et battu en 1993 par René Chabot (RPR).

Gérard Charasse
PRS (Allier, 4e)

Né le 26 mars 1944 au Vernet (Allier), Gerard Charasse est chargé de mission à l'inspection de l'enseignement technique. Il est maire du Vernet depuis 1977.

Guy-Michel Chauveau
PS (Sarthe, 3e)

Né le 25 septembre 1944 à Irais (Deux-Sèvres), ancien professeur de mathématiques, Guy-Michel Chauveau a adhéré au PS en 1973. Conseiller municipal de La Flèche de 1983 à 1989, il est maire de cette ville depuis 1989. Fabiusien, député de la 3e circonscription de 1988 à 1993, il a été membre de la commission de la défense nationale, et il est l'un des spécialistes des questions de défense au PS. Conseiller régional de 1981 à 1989, Guy-Michel Chauveau est également président de l'Association des élus socialistes et républicains de la Sarthe.

Jean-Claude Chazal
PS (Lozère, 1re)

Né le 1er avril 1944 à Langogne, Jean-Claude Chazal est professeur certifié d'histoire-géographie au collège de cette ville. Il a été conseiller général de Langogne de 1977 à 1992. Il est conseiller général de Grandrieu depuis 1994.

Olivier de Chazeaux
RPR (Hauts-de-Seine, 5e)

Né le 13 mars 1961 à Toulon (Var), titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un *master of law* obtenu à Washington, Olivier de Chazeaux est avocat. Après son élection à la mairie de Levallois-Perret en 1995, il est devenu membre du conseil national du RPR.

Daniel Chevallier
PS (Hautes-Alpes, 1re)

Né le 12 septembre 1943 à Veynes (Hautes-Alpes), Daniel Chevallier est maître de conférences en biologie à Grenoble. Il est l'auteur de trois ouvrages : *Hautes-Alpes, mon pays d'élection* ; *Veynes, il était une fois le quartier arabe* ; *Les Biotechnologies : application à l'agriculture et à l'agroalimentaire*. Elu député en 1981, il siège à l'Assemblée nationale jusqu'en 1993. Il est conseiller général du canton de Veynes de 1979 à 1984, et de Gap - Sud-Ouest depuis 1994. Il est conseiller régional de 1981 à 1986, maire de Veynes de 1983 à 1995. Il est fabiusien.

Didier Chouat
PS (Côtes-d'Armor, 3e)

Né le 24 avril 1945 à Paris, licencié en histoire, Didier Chouat a été membre du PSU à partir 1961, jusqu'à son adhésion au PS en 1969. Il est élu député (courant rocardien) de 1981 à 1993 et conseiller général de 1985 à 1992. Il est maire de Loudéac depuis 1989.

Alain Claeys
PS (Vienne, 1re)

Né le 25 août 1948 à Poitiers, ancien maître assistant à la faculté de sciences économiques de Poitiers, Alain Claeys a été pendant près de vingt ans directeur du cabinet du maire socialiste de cette ville. Premier secrétaire fédéral du Parti socialiste de la Vienne depuis 1983, cet ami de Laurent Fabius, proche de Lionel Jospin, est entré au bureau exécutif du Parti socialiste en 1990, pour devenir en 1994 secrétaire, puis trésorier national. Il est aujourd'hui secrétaire national à l'organisation et à la trésorerie du PS. Il est conseiller général depuis 1982 et conseiller régional depuis 1986. Il se présente pour la troisième fois aux élections législatives.

Alain Clary
PC (Gard, 1re)

Né le 2 novembre 1938 à Péone-Valberg (Alpes-Maritimes), ancien professeur d'histoire-géographie, Alain Clary a été élu maire de Nîmes en juin 1995. Il était conseiller municipal depuis 1977, adjoint au maire chargé des sports de 1979 à 1983. Conseiller général du 6e canton de Nîmes depuis 1982, il a été élu vice-président du conseil général en 1994.

Marie-Françoise Clergeau
PS (Loire-Atlantique, 2e)

Née le 2 mai 1948 à Nantes, cadre bancaire, Marie-Françoise Clergeau est adjoint au maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, depuis 1989. De 1989 à 1995, elle a été chargée de la vie associative et de la jeunesse, présidente de l'Agence socioculturelle de la ville de Nantes et déléguée au droit des femmes dans la ville. Depuis 1995, elle est adjoint en charge des travaux et présidente de l'Espace Simone-de-Beauvoir, qui regroupe à Nantes trente-deux associations de femmes.

Yves Cochet
Verts (Val-d'Oise, 7e)

Né le 15 février 1946 à Rennes (Ille-et-Vilaine), titulaire d'un DEA de mathématiques, Yves Cochet est enseignant et chercheur à l'Institut des sciences appliquées de Rennes. Conseiller municipal de Rennes de 1989 à 1995, député européen de 1989 à 1995, porte-parole des Verts de 1984 à 1986, il est depuis cette date membre du conseil national interrégional des Verts et responsable national des élections depuis avril 1997.

Le Guide du Pouvoir publie
Les nouveaux députés
Biographies & photos, 128 p.
100 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

Jean Codognès
PS (Pyrénées-Orientales, 2e)

Né le 6 septembre 1953 à Perpignan, diplômé d'un troisième cycle de droit privé, Jean Codognès est avocat. Conseiller municipal de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) depuis 1989, il est président départemental d'Agir, la fondation créée par Martine Aubry.

Pierre Cohen
PS (Haute-Garonne, 3e)

Né le 2 mars 1950 en Tunisie, ingénieur de recherche à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, Pierre Cohen milite au Parti socialiste depuis 1974. Membre du Ceres de Jean-Pierre Chevènement, il est élu conseiller municipal de Ramonville-Saint-Agne en 1983 et maire de cette commune de la banlieue toulousaine en 1989. Il est également vice-président de la Communauté de villes du Sicoval depuis 1996 et vice-président du Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine, chargé d'élaborer son nouveau schéma directeur. Il préside l'Association des communes du canal des Deux-Mers. Il a siégé au conseil régional de Midi-Pyrénées de 1986 à 1992.

François Colcombet
PS (Allier, 1re)

Né le 1er septembre 1937 à Dompierre-sur-Besbre, François Colcombet est conseiller à la Cour de cassation. Cofondateur du Syndicat de la magistrature en 1969, il en a été président en 1973 et 1974. En 1982 et 1983, il a été chargé de mission sur la toxicomanie. Il a été directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, de 1983 à 1986. Maire de Dompierre-sur-Besbre depuis 1983, et conseiller général depuis 1985, il a été député de l'Allier de 1988 à 1993. Il est jospiniste.

Monique Collange
PS (Tarn, 4e)

Née le 18 décembre 1946 à Clermont-Ferrand, Monique Collange a été secrétaire puis commerçante. Elle est aujourd'hui sans profession pour raisons familiales. Elle a été élue conseillère municipale de l'Albarède (250 habitants) en 1983, elle en est maire depuis 1989.

Michel Crépeau
PRS (Charente-Maritime, 1re)

Né le 30 octobre 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée), Michel Crépeau est diplômé d'études de droit privé et d'histoire du droit. Avocat à La Rochelle depuis 1955, conseiller général de Charente-Maritime de 1967 à 1985, il est maire de La Rochelle depuis 1971. Michel Crépeau a fondé en 1973 le Mouvement des radicaux de gauche, dont il fut le président de 1978 à 1981 et le candidat à l'élection présidentielle en 1981. Maire de La Rochelle depuis 1971, député de 1973 à 1981 puis de 1986 à 1993, il a siégé au conseil général de Charente-Maritime entre 1967 et 1985. Michel Crépeau a été ministre de l'environnement de 1981 à 1983, ministre du commerce et de l'artisanat de 1983 à 1984, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme de 1984 à 1986, garde des sceaux, ministre de la justice de février à mars 1986.

François Cuillandre
PS (Finistère, 3e)

Né le 5 février 1955 à Brest, docteur en droit, ancien inspecteur des impôts, maître de conférences en droit public à l'université de Bretagne occidentale depuis 1993, François Cuillandre a été détaché, de 1988 à 1993, au cabinet de Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM. Adjoint au maire de Brest, chargé de l'environnement, depuis 1989, il est aussi premier secrétaire de la fédération socialiste du Finistère depuis 1990. Ancien rocardien, il est aujourd'hui jospiniste.

Christian Cuvilliez
PC (Seine-Maritime, 11e)

Né le 25 septembre 1941 à Fécamp (Seine-Maritime), licencié en lettres, Christian Cuvilliez est enseignant. Il a été maire de Neuville-lès-Dieppe (1990-1989), puis maire de Dieppe (depuis 1989). Il a été conseiller général (1982-1985), et conseiller régional (1980, 1986, 1992).

D

Christian Daniel
RPR (Côtes-d'Armor, 1re)

Né le 27 juillet 1948 à Rennes (Ille-et-Vilaine), diplômé de médecine ORL et cancérologue, Christian Daniel préside la fédération RPR des Côtes-d'Armor. Elu conseiller général de Saint-Brieuc en 1989, il siège au conseil municipal de cette ville depuis 1995 et à l'Assemblée nationale depuis 1993.

Michel Dasseux
PS (Dordogne, 1re)

Né le 23 juillet 1936 à Périgueux, retraité des PTT où il a terminé sa carrière comme inspecteur, Michel Dasseux a exercé diverses responsabilités dans le domaine sportif, en tant que secrétaire général de l'ASPTT de Dordogne de 1964 à 1996 et président du comité départemental olympique et sportif de 1984 à 1996. Syndicaliste à la CFDT, il adhère au Parti socialiste en 1971, sans passer par la PSU, malgré sa préférence pour Michel Rocard. Il devient membre du conseil fédéral puis, en 1990, du conseil national. Conseiller général depuis 1985, il assume successivement les fonctions de vice-président chargé de l'Europe de 1985 à 1992, et de premier vice-président chargé de l'administration générale et du patrimoine depuis 1994. Maire de Coulounieix-Chamiers depuis 1989, il se présentait pour la première fois aux élections législatives.

Yves Dauge
PS (Indre-et-Loire, 4e)

Né le 26 janvier 1935 à Fontevrault (Maine-et-Loire), licencié en droit, titulaire de diplômes d'études supérieures en économie politique et en sciences politiques, Yves Dauge a été chargé de mission au cabinet d'Edgard Pisani, ministre de l'agriculture puis de l'équipement de 1963 à 1965, au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre, en 1981, directeur de l'urbanisme et des paysages de 1982 à 1985. Président de la mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme en 1986, il a aussi occupé la fonction de conseiller spécial auprès de Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement de mai à juillet 1988, de délégué interministériel à la ville et au développement urbain entre 1988 et 1991, puis de chargé de mission « villes, urbanisme et banlieues » auprès du président de la République, François Mitterrand, de juillet 1991 à mai 1995. Maire de Saint-Germain-sur-Vienne de 1971 à 1989, puis de Chinon à partir de cette date, conseiller général depuis 1976 du canton de Chinon et conseiller régional du Centre depuis 1986, ce fidèle de François Mitterrand est actuellement conseiller auprès du Centre du patrimoine mondial à l'Unesco.

Philippe Decaudin
PS (Vienne, 2e)

Né le 6 septembre 1944 à Arcy (Oise), titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'histoire, Philippe Decaudin est actuellement délégué régional du Crédit foncier. Fidèle de Jacques Santrot (PS), maire de Poitiers, il est depuis 1977 son adjoint chargé du logement au bureau municipal. Philippe Decaudin est également vice-président du district et président de l'Oparc et de la SIP.

Marcel Dehoux
PS (Nord, 24e)

Né le 4 septembre 1946 à Wignehies (Nord), titulaire d'une maîtrise de chimie, aujourd'hui retraité de l'éducation nationale, il est maire de Wignehies depuis 1977 et conseiller général depuis 1984. Il a été député de 1981 à 1993. Socialiste jospinien, venu de la mouvance Poperen, il a été élu au conseil régional de 1979 à 1986, et vice-président de cette assemblée de 1983 à 1986.

Michel Delebarre
PS (Nord, 13e)

Né le 27 août 1946 à Bailleul (Nord), Michel Delebarre a une formation de géographe qui le conduit à devenir l'un des animateurs du comité régional d'expansion du Nord - Pas-de-Calais et à travailler au côté de Pierre Mauroy dès la mise en œuvre des premières mesures de régionalisation. Nommé secrétaire général de la mairie de Lille en 1980, il suit Pierre Mauroy à Matignon comme chargé de mission, puis comme directeur de cabinet. En juillet 1984, il devient ministre du travail du gouvernement Fabius. Il est élu député en mars 1986, puis en juin 1988, dans la 13e circonscription du Nord. Il est de tous les gouvernements du second septennat de François Mitterrand, jusqu'à la seconde cohabitation. Il prend le rang de ministre d'Etat à partir de décembre 1990. A partir de 1989, ses liens avec le maire de Lille se distendent. Il conquiert la mairie de Dunkerque en 1989. Lors des régionales de 1992, il laisse la place de président du conseil régional à Marie-Christine Blandin (Verts). En 1993, il se présente dans la 12e circonscription du Nord, où il est battu.

Jean Delobel
PS (Nord, 15e)

Né le 31 janvier 1933 à Armentières (Nord), aujourd'hui retraité de l'éducation nationale, Jean Delobel a terminé sa carrière professionnelle, en 1993, comme principal adjoint de collège. Il avait conquis la mairie de Bailleul en 1977. Il siège au conseil général du Nord depuis 1988.

François Deluga
PS (Gironde, 8e)

Né le 18 novembre 1956 à Caudéran (Gironde), diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, agent général d'assurances, François Deluga a été assistant parlementaire, puis chargé d'études dans une agence du conseil régional d'Aquitaine puis directeur du cabinet du maire d'une ville de la Gironde. Ce proche du courant fabiusien est maire du Teich depuis 1989. Il est également vice-président du district Sud bassin d'Arcachon depuis 1993 et président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne depuis 1995.

Jean-Jacques Denis
PS (Meurthe-et-Moselle, 1re)

Né le 10 décembre 1953 à Nancy, Jean-Jacques Denis est médecin biologiste dans son propre laboratoire. Il a obtenu l'investiture du PS en février dernier. Alors qu'il n'a aucun mandat local, il a réussi à battre André Rossinot.

Monique Denise
PS (Nord, 14e)

Née le 22 mai 1941 à Saint-Sauflieu (Somme), Monique Denise est professeur certifié de sciences naturelles. Elle enseigne à Dunkerque. Elle est secrétaire de la section du Parti socialiste de Dunkerque depuis 1988. Elle est adjointe au maire de Dunkerque, Michel Delebarre, depuis 1989. Elle est vice-présidente de la communauté urbaine de Dunkerque depuis 1993 et conseiller régional depuis 1992.

Jacques Dessalangre
MDC (Aisne, 4e)

Né le 6 septembre 1935 à Châlons-sur-Marne, Jacques Dessalangre a été journaliste à *L'Union* de Reims pendant vingt-sept ans. Il est maire de Tergnier (Aisne) depuis 1983, et conseiller général depuis 1988. Il a été conseiller régional de 1986 à 1992.

Claude Desbons
PS (Gers, 1re)

Né le 7 octobre 1938 à Loussous-Débat (Gers), ancien chef d'entreprise, Claude Desbons, adjoint au maire d'Auch (Gers) de 1977 à 1995, est à la tête de cette municipalité depuis 1995. Rocardien, M. Desbons est conseiller général du Gers depuis 1988.

Paul Dhaille
PS (Seine-Maritime, 6e)

Né le 12 janvier 1951 aux Andelys (Eure), Paul Dhaille est professeur certifié de lettres. Député (1981,1986, 1988-1993), maire de Lillebonne (1977, 1983, 1989, 1995), conseiller général du canton de Lillebonne (1979-1992), il est poperéniste.

Marc Dolez
PS (Nord, 17e)

Né le 21 octobre 1952 à Douai, diplômé d'études supérieures en droit public et en sciences politiques, Marc Dolez est maître de conférences associé à l'université d'Artois. Membre du Parti socialiste depuis 1972, il siège au conseil municipal de Douai (opposition) depuis 1983. Elu député du Nord en 1988, il est battu aux législatives de 1993. Il siège au conseil régional depuis 1985.

Jacques Dondoux
PRS (Ardèche, 2e)

Né le 16 novembre 1931 à Lyon, Jacques Dondoux est polytechnicien et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Professeur dans plusieurs grandes écoles et universités, il a notamment été directeur du Centre national d'études des télécommunications (1971-1974) et directeur général des télécommunications (1981-1986). Depuis 1987, il préside l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications, qu'il a fondé. Conseiller général de l'Ardèche depuis 1988, conseiller municipal d'Annonay de 1989 à 1995, il est maire de Saint-Agrève depuis 1995.

La bourse en direct
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

Renaud Donnedieu de Vabres
UDF-PR (Indre-et-Loire, 1re)

Né le 13 mars 1954 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Renaud Donnedieu de Vabres, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carière dans l'administration préfectorale. Il est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1984. Proche de François Léotard, il devient son directeur de cabinet en 1986, au titre du PR, puis en 1996, au titre de l'UDF. Conseiller régional du Centre depuis 1986, Renaud Donnedieu de Vabres est depuis 1992 deuxième vice-président, rapporteur général du budget et du Plan. Candidat aux élections législatives de 1988 sous la bannière de l'URC, il est battu. Il ne se représente pas en 1993, laissant sa place à Philippe Briand (RPR), maire de Saint-Cyr-sur-Loire. En 1997, il est codirecteur de la campagne des élections législatives de la majorité, représentant l'UDF.

Dominique Dord
UDF-PR (Savoie, 1re)

Né le 1er septembre 1959 à Chambéry, titulaire d'un DESS de droit des affaires et de fiscalité, diplômé de l'Institut supédeur des affaires, Dominique Dord a été attaché parlementaire de Michel Barnier (RPR), député de la 2e circonscription de Savoie en 1984 et 1985. Il a été directeur export du groupe L'Oréal de 1985 à 1987, puis directeur de la communication du conseil régional Rhône-Alpes, auprès de Charles Millon (UDF), de 1988 à 1991. Il dirige actuellement une agence de publicité. Il a été élu conseiller régional en 1992. Depuis 1993, il est attaché parlementaire et suppléant du député Gratien Ferrari (UDF-PR), qui a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat.

François Dosé
PS (Meuse, 1re)

Né le 7 octobre 1947 à Longuyon (Meurthe-et-Moselle), instituteur, François Dosé est élu conseiller général en 1976 et maire de Commercy en 1977. En 1986, il est élu conseiller régional et siège à la commission permanente et à la commission chargée de l'éducation et de la formation professionnelle. Proche du courant jospiniste, il est président de l'Union départementale des élus socialistes et républicains de la Meuse.

René Dosière
PS (Aisne, 1re)

Né le 3 août 1941 à Origny-Sainte-Benoite (Aisne), René Dosière est diplômé d'études supérieures de géographie. Il enseigne les finances publiques aux universités de Reims et d'Amiens. Auteur de plusieurs ouvrages sur la décentralisation, il a écrit un « Que sais-je ? » sur la fiscalité locale. Il a été premier adjoint au maire de Laon (1977-1980), président du conseil régional de Picardie (1981-1983), maire de Laon (1983-1989) et député de l'Aisne (1988-1993). Il est conseiller général de l'Aisne depuis 1983, et conseiller municipal de Laon depuis 1989.

Brigitte Douay
PS (Nord, 18e)

Née le 23 février 1947 à Paris, licenciée en lettres, ancienne élève de l'Institut d'études politiques de Paris, elle a enseigné le français pendant un an avant de devenir journaliste dans diverses publications. Elle est attachée de presse de Pierre Mauroy depuis 1977. Elle a aussi été attachée parlementaire de Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives (1984-1986). En 1985, elle a été responsable des relations extérieures et des éditions du Commissariat général du Plan.

Raymond Douyère
PS (Sarthe, 2e)

Né le 25 mai 1939 à Paris, Raymond Douyère s'est installé comme médecin à Bouloire (Sarthe) en 1968. Il avait auparavant été conseiller municipal à Bondy (Seine-Saint-Denis), de 1965 à 1968. Il devient premier adjoint au maire de Bouloire en 1970, puis maire de cette commune en 1971. Il est constamment réélu depuis. Conseiller général du canton de Bouloire depuis 1994, il a été député de la circonscription de 1981 à 1993, avant d'être battu par Jean-Marie Geveaux (RPR).

Tony Dreyfus
PS (Paris, 5e)

Né le 9 janvier 1939 à Paris, Tony Dreyfus est avocat. Membre de la direction politique nationale du Parti socialiste unifié (PSU) jusqu'en 1974, il entre à cette date au PS, où il est membre du comité directeur puis du comité national. Il a été membre de la commission juridique des nationalisations mise en place par Pierre Mauroy en 1981, administrateur du Crédit commercial de France de 1982 à 1990, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, Michel Rocard, de mai 1988 à mai 1991. Rocardien, conseiller régional d'Ile-de-France de 1992 à 1995, conseiller de Paris et du 10e arrondissement depuis 1989, il est maire du 10e arrondissement depuis 1995.

Jean-Pierre Dufau
PS (Landes, 2e)

Né le 5 juillet 1943 à Capbreton, il est enseignant PEGC au collège de cette ville. C'est en 1974 qu'il a adhéré au Parti socialiste, où il est mitterrandiste puis jospiniste. Il avait été précédemment à la SFIO. Il est élu conseiller général du canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse en 1979, et constamment réélu depuis. Depuis 1986, il est conseiller régional d'Aquitaine et, depuis 1989, maire de Capbreton. Il a été battu aux élections législatives de 1993.

Jean-Louis Dumont
PS (Meuse, 2e)

Né le 6 avril 1944 à Joinville-en-Woëvre (Meuse), retraité de l'enseignement professionnel, proche du courant jospiniste, Jean-Louis Dumont a été conseiller municipal de Joinville de 1971 à 1977. Devenu conseiller municipal de Verdun en 1977, il est maire de cette commune de 1989 à 1995. Conseiller régional de 1981 à 1986, conseiller général en 1988 et 1989, il est député de la Meuse entre 1981 et 1993, rapporteur spécial du budget des anciens combattants, puis du commerce et de l'artisanat. Membre du Conseil économique et social depuis 1993, Jean-Louis Dumont est également président d'une fédération nationale HLM.

Laurence Dumont
PS (Calvados, 5e)

Née le 2 juin 1958 à Vincennes, Laurence Dumont est titulaire d'une maîtrise de mathématiques, d'un DES de mathématiques et d'un DEA de sciences de l'éducation. Depuis 1995, elle est collaboratrice du groupe socialiste au Sénat, où elle s'occupe des questions européennes. Elle a été chef du cabinet du ministre des personnes âgées, Théo Braun, de 1988 à 1990. Socialiste, tendance Mitterrand-Mermaz, elle secrétaire du PS au droits de l'homme. Lors d'une législative partielle à Paris, le 17 septembre 1995, elle avait mis Edouard Balladur en ballotage.

Marc Dumoulin
div. (Haut-Rhin, 2e)

Né le 6 avril 1950 à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, Marc Dumoulin a été nommé en 1977 au Conseil national du tourisme, puis, en 1979, directeur de la Maison de l'Alsace à Paris. Candidat sans étiquette, il est président de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives de France depuis 1994.

Nicolas Dupont-Aignan
RPR (Essonne, 9e)

Né le 7 mars 1961 à Paris, titulaire d'un diplôme de troisième cycle de gestion de l'entreprise et des marchés financiers, ancien élève de l'ENA, Nicolas Dupont-Aignan est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de 1989 à 1993, avant d'intégrer la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Nommé sous-préfet en 1989, il est directeur adjoint au cabinet du préfet de Paris. Conseiller technique au cabinet de Michel Barnier, ministre de l'environnement, de 1993 à 1995, il est maire de Yerres depuis 1995.

Jean-Paul Dupré
PS (Aude, 3e)

Né le 18 février 1944 à Davejean (Aude), Jean-Paul Dupré a suivi les cours de l'Institut technique de banque. Il est cadre à la Société bordelaise de crédit industriel et commercial. Maire de Limoux depuis 1989, conseiller général du canton de Limoux depuis 1994, vice-président du conseil général de l'Aude, M. Dupré est fabiusien.

Yves Durand
PS (Nord, 11e)

Né le 6 juin 1946 à Ambrières-les-Vallées (Mayenne), professeur certifié d'histoire et de géographie, il a enseigné à Haubourdin (Nord). Suppléant du député Arthur Notebart (PS) en 1978, il lui succède à l'Assemblée nationale en 1988, mais il sera battu en 1993. En 1990, M. Notebard lui abandonne son fauteuil de maire de Lomme. En juin 1995, il est élu maire de cette commune et devient vice-président de la communauté urbaine de Lille. En mars 1994, il est élu au conseil général, où il avait déjà siégé de 1982 à 1988. Précédemment poperéniste, il s'est rallié au courant Jospin.

Philippe Duron
PS (Calvados, 1re)

Né le 19 juin 1947 à Antony (Hauts-de-Seine), agrégé d'histoire, professeur au lycée Fresnel de Caen depuis 1978, Philippe Duron est maire de Louvigny depuis 1989. Fabiusien, il est président de l'Union des socialistes et républicains du Calvados. Depuis 1995, il est également membre du comité directeur de l'Association des maires de France.

René Dutin
PC (Dordogne, 3e)

Né le 18 décembre 1933 à Abjat-sur-Bandiat (Dordogne), ouvrier tailleur, restaurateur puis agriculteur, René Dutin adhère au Parti communiste en 1948. Maire de Saint-Estèphe depuis 1965, conseiller général depuis 1979, il est aussi, depuis 1994, premier vice-président de la commission des affaires sanitaires et sociales. Il a déjà été candidat aux élections législatives en 1993, devancé au second tour de 523 voix seulement par le candidat du RPR.

Christian Estrosi
RPR (Alpes-Maritimes, 5e)

Né le 1er juillet 1955 à Nice, Christian Estrosi a été pilote professionnel de motos de course de 1973 à 1983. Il a monté une entreprise de construction de motos de compétition avant de se consacrer totalement à la politique, dans le sillage de l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin. Il est conseiller municipal de Nice de 1983 à 1990. Il démissionne en réclamant de nouvelles élections, après la fuite du maire à l'étranger. Il est conseiller général dans le 8e canton de Nice de 1985 à 1993, député de la 5e circonscription de 1988 à 1993. Il est réélu député dans la 3e circonscription, mais il est invalidé en raison d'une irrégularité dans ses comptes de campagne. Elu conseiller régional en 1992, il est premier vice-président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Président de la fédération départementale du RPR depuis 1989, il est démis de ses fonctions en 1993. Il revient au bureau national du RPR en 1996.

E

Claude Evin
PS (Loire-Atlantique, 8e)

Né le 29 juin 1949 au Cellier (Loire-Atlantique), titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé et d'un DEA de droit, ancien éducateur, Claude Evin est consultant sur les questions d'organisation des systèmes de santé et de sécurité sociale auprès d'organismes internationaux. Elu député de la 8e circonscription de Loire-Atlantique en 1978, ce proche de Michel Rocard a présidé la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986, puis a été vice-président de cette Assemblée en 1986 et 1987, avant d'être ministre des affaires sociales et de la santé en 1988 et 1989. Conseiller municipal puis adjoint au maire de Saint-Nazaire, de 1977 à 1989, il est conseiller régional des Pays de la Loire depuis 1986.

F

Alain Fabre-Pujol
PS (Gard, 2e)

Né à Nîmes le 27 juin 1957, Alain Fabre-Pujol est un ancien attaché principal du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard. Il est premier adjoint au maire de Nîmes depuis 1995. Rocardien, il a été élu premier secrétaire fédéral du PS en 1990, après avoir occupé des responsabilités au sein du conseil national du Mouvement de la jeunesse socialiste entre 1979 et 1981. Il est conseiller régional depuis 1992.

Albert Facon
PS (Pas-de-Calais, 14e)

Né le 11 novembre 1943, professeur de mathématiques, Albert Facon est maire de Courrières depuis 1981 et conseiller général depuis 1982. Il a été député de 1988 à 1993. Il est fabiusien.

Nicole Feidt
PS (Meurthe-et-Moselle, 5e)

Née le 8 février 1936 à Baccarat, Nicole Feidt a été déléguée régionale aux droits de la femme de 1982 à 1986. Elle est présidente de l'office d'hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle. Maire de Foug (2 873 habitants) depuis 1989, elle est conseiller général du canton de Toul-Nord depuis 1994. Elle a été conseiller régional de 1986 à 1992. Elle ne se revendique d'aucun courant.

Jacques Fleury
PS (Somme, 6e)

Né le 24 septembre 1941 à Paris, il est avocat. Il a été conseiller général du canton de Roye de 1973 à 1992, conseiller régional de Picardie de 1981 à 1986. Il est maire de Roye depuis 1977. Il a été élu député en 1981, 1986 et 1988. Il a été membre du comité directeur de la SFIO de 1967 à 1971, premier secrétaire de la fédération SFIO de Seine-Saint-Denis de 1966 à 1968, membre du comité directeur du Parti socialiste de 1967 à 1973, premier secrétaire de la fédération du PS de la Somme de 1993 à 1995. Il appartient à la tendance Mauroy.

Raymond Forni
PS (Territoire de Belfort, 1re)

Né le 20 mai 1941 à Belfort, avocat, Raymond Forni a été élu député de 1973 à 1986, puis de 1988 à 1993. Il a été nommé président de la commission des lois en 1981 et vice-président de l'Assemblée nationale en 1991. Conseiller général de 1976 à 1982 et depuis 1988, il est maire de Delle depuis 1991. Il appartient au courant Jospin.

Jean-Louis Fousseret
PS (Doubs, 1re)

Né le 23 décembre 1946 à Besançon, technicien de maintenance en informatique, diplômé de l'Ecole nationale d'horlogerie de Besançon, il entre au conseil municipal en 1983, où il est adjoint à la vie des quartiers et à la vie associative, puis adjoint aux affaires sociales. Il est conseiller général du Doubs depuis 1984.

Michel Françaix
PS (Oise, 3e)

Né le 28 mai 1943 à Paris, Michel Françaix a fait des études de comptabilité. Il est aujourd'hui consultant en communication. Premier secrétaire de la fédération départementale de l'Oise du PS de 1978 à 1986, il a été conseiller régional de Picardie de 1986 à 1988. Il est maire de Chambly depuis 1995, et conseiller général depuis 1988. Il a été député de 1988 à 1993, à la faveur de l'entrée au gouvernement de Lionel Stoléru, dont il était le suppléant.

Christian Franqueville
div. g. (Vosges, 4e)

Né le 14 mai 1949 à Saulxures-lès-Bugnéville, Christian Franqueville a été manoeuvre à la fromagerie de L'Ermitage pendant plusieurs années, avant de se faire licencier. Il a créé la section syndicale CFDT de cette entreprise. Il est devenu maire PS de Bugnéville en 1983. Il est élu conseiller régional PS de Lorraine, en remplacement de Christian Pierret, en 1988. Il quitte le PS en 1991, parce qu'il a été évincé d'une place de candidat éligible aux régionales. Candidat divers gauche depuis, il est élu conseiller général de son canton en 1994 et réélu réélu maire divers gauche de Bugnéville en 1989 et 1995.

Jacqueline Fraysse
PC (Hauts-de-Seine, 4e)

Née le 25 février 1947 à Paris, Jacqueline Fraysse est cardiologue. Conseiller général de Nanterre de 1976 à 1982, conseiller régional d'Ile-de-France de 1981 à 1982, elle a été député des Hauts-de-Seine de 1978 à 1986. Conseiller municipal de Nanterre depuis 1971, elle est maire de cette ville depuis 1988. Membre du comité national du PCF depuis 1985, elle est sénateur depuis 1986.

Georges Frêche
PS (Hérault, 2e)

Né le 9 juillet 1938 à Puylaurens (Tarn), enseignant à la faculté de droit et de sciences économiques de Montpellier (Hérault). Georges Frêche est maire de Montpellier depuis 1977. Député socialiste de l'Hérault de 1973 à 1978, de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993. M. Frêche est membre du bureau national du PS. Ancien adversaire de François Mitterrand au sein du PS, où il fut proche de Pierre Mauroy, il s'est rallié à Lionel Jospin.

Yves Fromion
RPR (Cher, 1re)

Né le 15 septembre 1941 à Vorly (Cher), Yves Fromion a été élève à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, puis à l'Ecole de cavalerie de Saumur. Il est aide de camp de Robert Galley (1973) et d'Yvon Bourges (1975), ministres de la défense. Il quitte l'armée pour intégrer le corps préfectoral en 1978. Il est directeur de cabinet du préfet de l'Yonne (1978), chef de cabinet du préfet de police de Paris (1980), puis chargé de mission auprès du cabinet du maire de Paris, Jacque Chirac (1983). Il est directeur adjoint de la campagne pour les européennes de Simone Weil, qui mène la liste commune UDF-RPR, avant d'être directeur du cabinet de Bernard Pons puis de Jacques Toubon, secrétaires généraux du RPR. Il est directeur de la prévention et de la protection à la mairie de Paris depuis 1986. Conseiller régional RPR depuis 1986, il est maire ded'Aubigny-sur-Nère (Cher) depuis 1989.

Gérard Fuchs
PS (Seine-Maritime, 10e)

Né le 18 mai 1940 à Longjumeau (Seine-et-Oise), Gérard Fuchs et docteur ès sciences et polytechnicien. Economiste, il a été député de Paris (1986-1988), député européen (1981-1984, 1989-1994) et président de l'Office national d'immigration (1984-1986). Il est conseiller régional d'Ile-de-France (1986, 1992) et membre (fabiusien) du bureau national du PS.

G

Robert Gaïa
PS (Var, 2e)

Né le 19 mars 1949 à Toulon, normalien, Robert Gaïa a été instituteur, conseiller pédagogique au Gabon, et, depuis 1982, conseiller en formation continue. Conseiller municipal de Toulon depuis 1989, il est membre du conseil national du PS. Il est jospinien.

Yann Galut
PS (Cher, 3e)

Né le 14 mars 1966 à Antony (Hauts-de-Seine), titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un DESS sur les entreprises de droit communautaire, Yann Galut a été l'avocat des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris en 1996 et de SOS-Racisme lors du procès de Carpentras en mars 1997. Adhérent depuis 1987 au Parti socialiste, dont il est secrétaire fédéral, il a été responsable de l'UNEF-ID à Tours, puis secrétaire général de la fédération internationale de SOS-Racisme de 1990 à 1992. Elu conseiller municipal de Bourges en 1995, représentant de la Gauche socialiste au PS, il a été membre de l'équipe de campagne de Julien Dray lors des élections législatives de 1993.

Roland Garrigues
PS (Tarn-et-Garonne, 1re)

Né le 1er janvier 1983 à Montauban, Roland Garrigues, fils d'agriculteur, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse, est actuellement gérant d'une entreprise de courtage de fruits à Montauban. Socialiste (courant Jospin), il a été premier adjoint au maire de Montauban de 1983 à 1994. Il a été élu maire en septembre 1994, à la suite du décès d'Hubert Gouze (PS), et réélu en juin 1995.

Jean-Yves Gateaud
PS (Indre, 1re)

Né le 17 décembre 1949 dans l'Indre, agrégé d'histoire, il est professeur d'IUFM. Au PS depuis 1974, premier secrétaire de la fédération de l'Indre depuis 1981, il est conseiller municipal depuis 1983, maire de Châteauroux depuis 1989, et conseiller général depuis 1994. Elu député de l'Indre en 1988, il a été battu par Michel Blondeau (UDF) en 1993.

Hervé Gaymard
RPR (Savoie, 2e)

Né le 31 mai 1960 à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), ancien élève de l'ENA, administrateur civil, Hervé Gaymard fut d'abord affecté à la direction du budget, au ministère des finances, de 1986 à 1990, puis attaché financier pour le Proche-Orient à l'ambassade de France en Egypte, avant de revenir, en 1992, au ministère des finances comme chef de bureau à la direction du budget. Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Michel Barnier, nommé au gouvernement, il fut secrétaire d'Etat aux finances du 18 mai au 7 novembre 1995, dans le gouvernement d'Alain Juppé. Elu député le 16 juillet 1995, dans la 2e circonscription de Savoie, il est, depuis le 7 novembre 1995, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale. Conseiller général de Moutiers depuis 1994, M. Gaymard est membre du bureau politique du RPR depuis 1995.

Catherine Génisson
PS (Pas-de-Calais, 2e)

Née le 22 avril 1949, à Douai, médecin responsable des urgences au centre hospitalier d'Arras, Catherine Génisson a été adjointe au maire d'Arras jusqu'en 1995, puis puis conseillère municipale d'opposition, après la défaite de Léon Fatous. Elle appartient au courant rocard.

Dominique Gillot
PS (Val-d'Oise, 2e)

Née le 11 juillet 1949 à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Dominique Gillot est institutrice. Entrée au PS en 1974, elle rejoint les rocardiens. Elue au conseil municipal d'Eragny-sur-Oise en 1977, elle est adjoint au maire (PC), avant d'être membre de l'opposition en 1994. Elue en 1979 conseiller général du canton de Saint-Ouen-L'Aumône, elle l'est ensuite pour celui de Cergy-Sud (depuis 1985).

Jean-Pierre Giran
RPR (Var, 3e)

Né le 9 janvier 1947 à Marseille, docteur d'Etat et agrégé en sciences économiques, professeur de sciences économiques à l'université d'Aix-Marseille-II depuis 1976, vice-président de cette université de 1988 à 1992, Jean-Pierre Giran est maire de Saint-Cyr-sur-Mer (Var) depuis 1989. Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1992, M. Giran est secrétaire départemental du RPR depuis 1989.

Claude Goasguen
UDF-FD (Paris, 14e)

Né le 12 mars 1945 à Toulon (Var), Claude Goasguen est titulaire d'un doctorat d'Etat en droit de la faculté de Paris. De 1971 à 1986, il est assistant, maître-assistant puis maître de conférence à l'université Paris-Nord, dont il est le doyen de 1982 à 1984. En 1986, il devient conseiller technique au cabinet de René Monory, ministre de l'éducation nationale, jusqu'en 1988. Nommé inspecteur général de l'Éducation nationale en janvier 1987, recteur d'académie, il a dirigé de 1987 à 1991 le Centre national d'enseignement à distance.

Parallèlement à sa carrière universitaire, il a commencé sa carrière politique comme conseiller de Paris et conseiller du 14e arrondissement de 1983 à 1995, date à laquelle il s'est présenté dans le 16e arrondissement. Adjoint au maire de Paris, chargé des relations internationales de 1989 à 1995, il est depuis cette date chargé des affaires scolaires à la mairie de Paris. Conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1993, il est entré à cette date à l'Assemblée nationale comme suppléant de Jacques Toubon, nommé ministre de la culture du gouvernement Balladur. De mai à novembre 1995, il est ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté dans le premier gouvernement Juppé.

Secrétaire général adjoint du Centre des démocrates sociaux (CDS) de décembre 1994 à novembre 1995, il est secrétaire général de Force démocrate et secrétaire général de l'UDF.

André Godin
PS (Ain, 1re)

Né le 18 mai 1942 à Bourg-en-Bresse, André Godin, ancien cadre au Crédit agricole, est en préretraite. Il est entré au Parti socialiste en 1973. En 1976, il est élu conseiller général, mandat qu'il perd en 1982. En 1977, il devient premier adjoint au maire de Bourg-en-Bresse. Il est adjoint à l'urbanisme de 1983 à 1985, puis redevient simple conseiller municipal en 1985. Proche de Lionel Jospin, il est élu maire de Bourg-en-Bresse en 1995.

Pierre Goldberg
PC (Allier, 2e)

Né le 25 août 1938 à Chouvigny (Allier). Pierre Goldberg est agent à France Télécom. Il est conseiller municipal de Montluçon depuis 1972, et en est maire depuis 1977. Il a été député de l'Allier de 1978 à 1981 et de 1988 à 1993. Il a été également conseiller général de 1973 à 1988.

Gaëtan Gorce
PS (Nièvre, e)

Né le 2 décembre 1958 à Luzy (Nièvre), Gaëtan Gorce, ancien élève de l'ENA (1985-1987), a été chef du cabinet du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, entre 1989 et 1991, chargé de mission auprès du premier ministre, Edith Cresson, de François Mitterrand (1992-1995) et, depuis janvier 1997, au commissariat au plan. Membre du conseil national du PS, M. Gorce est conseiller municipal de Cosne-Cours-sur-Loire depuis juin 1995.

François Goulard
UDF-PR (Morbihan, 5e)

Né le 21 septembre 1953 à Vannes (Morbihan), diplômé de l'Ecole centrale et ancien élève de l'ENA, François Goulard est magistrat à la Cour des comptes. Chargé du département grandes administrations de Bossard Consultants (1985), il devient conseiller technique, directeur adjoint puis directeur du cabinet de Gérard Longuet, ministre des PTT (1986-1988). Depuis 1990, il occupe des fonctions de direction à la Banque parisienne de crédit. Proche d'Alain Madelin et de Gérard Longuet, il est adhérent de l'UDF-PR. Il est adjoint au maire de Vannes de 1983 à 1990, date à laquelle il démissionne, à la suite de dissensions avec le maire, Pierre Pavec (UDF-FD).

Alain Gouriou
PS (Côtes-d'Armor, 5e)

Né le 25 août 1941 à Lannion, professeur certifié d'histoire et degéographie, membre du courant rocardien, Alain Gouriou est conseiller municipal de Lannion depuis 1977 et maire depuis 1989. Il siège au conseil général des Côtes-d'Armor depuis 1982 et au conseil régional de Bretagne depuis 1992.

Gérard Gouzes
PS (Lot-et-Garonne, 2e)

Né le 5 juin 1943 à Tlemcen (Algérie), titulaire d'un DESS de droit des affaires, avocat et bâtonnier de l'ordre, Gérard Gouzes a adhéré à la Convention des institutions républicaines en 1968, puis au Parti socialiste en 1971. Rallié au courant Rocard en 1980, il est conseiller municipal de Marmande depuis 1977 et maire de cette commune depuis 1985. Conseiller général depuis 1994, il a siégé au conseil régional de 1981 à 1992 et à l'Assemblée nationale de 1981 à 1986 puis de 1988 à 1993. Gérard Gouzes a été président de la commission des lois de cette Assemblée de 1991 à 1993.

Bernard Grasset
PS (Charente-Maritime, 2e)

Né le 23 décembre 1933 à La Rochelle (Charente-Maritime), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Bernard Grasset est préfet à la retraite. Il a notamment été directeur général de la police nationale, de juillet 1991 à avril 1993.

Michel Grégoire
PS (Drôme, 3e)

Né à Lyon le 27 octobre 1956, Michel Grégoire, titualire d'un BTS d'agriculture d'élevage, a été enseignant agricole avant d'être intendant du collège agricole de Buis-les-Baronnies (Drôme). Il est actuellement président du syndicat d'aménagement des Baronnies (région sud-Drôme). Maire de La Roche-sur-le-Buis depuis 1989, il est conseiller général de Buis-les-Baronnies depuis 1994.

Odette Grzegrzulka
PS (Aisne, 2e)

Née le 1er mars 1947 à Paris, diplômée en polonais de l'Institut national des langues et cultures orientales, titulaire d'une maîtrise de philosophie, Odette Grzegrzulka occupe depuis 1995 la fonction de directeur du cabinet de Daniel Vaillant (PS), maire et député du 18e arrondissement de Paris. Adhérente du Parti socialiste depuis 1979, proche du courant Rocard, elle a été adjoint au maire de Blois (Loir-et-Cher) de 1989 à 1995, en charge des affaires sociales et de la solidarité. Elle occupe depuis 1992 le siège de conseiller général du Centre.

Jean-Claude Guibal
RPR (Alpes-Maritimes, 4e)

Né le 13 janvier 1941 à Ajaccio (Corse), Jean-Claude Guibal est diplômé de HEC (1963), ancien élève de l'ENA (1969), officier de réserve de l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie. Expert en économie des transports, il a été directeur financier au Consortium européen de transports maritimes (1973-1974), rapporteur du comité d'études pour la réforme de l'entreprise (1974-1975), délégué général de la Fédération des industries ferroviaires (1976-1991) et chargé de mission au cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (1986-1988). Membre de l'UDF-FD, il est élu maire de Menton en 1989. En novembre 1996, il adhère au RPR.

Elisabeth Guigou
PS (Vaucluse, 1re)

Née le 6 août 1946 à Marrakech (Maroc), ancienne élève de l'ENA, Elisabeth Guigou a été administrateur civil au ministère des Finances à la direction du Trésor de 1974 à 1979 et rapporteur adjoint du comité de financement du VIIe Plan de 1975 à 1978. Elle a ensuite occupé les fonctions d'attaché financier auprès de l'ambassade de France en Grande-Bretagne de 1979 à 1981. Conseillère technique au cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, en 1982, puis au secrétariat général de la présidence de la République jusqu'en 1988, elle a été, de 1985 à 1990, secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Mme Guigou a été ministre délégué aux affaires européennes de 1990 à 1993. Conseillère régionale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis mars 1992, elle est par ailleurs député européen depuis juin 1994. Elle est secrétaire nationale aux affaires sociales au parti socialiste.

Paulette Guinchard-Kunstler
PS (Doubs, 2e)

Née le 3 octobre 1949 à Reugney (Doubs), infirmière psychiatrique de formation, Paulette Guinchard-Kunstler exerce aujourd'hui comme formatrice dans le domaine de la santé et de l'aide aux personnes âgées. Etudiante, elle a milité à l'UNEF et a présidé la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) à Besançon en 1970. Engagée au PSU en 1969, elle est élue sous cette étiquette au conseil municipal de Besançon en 1983 et exerce les responsabilités en tant qu'adjoint au maire, en charge de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Ralliée au Parti socialiste, elle est réélue en 1989 et 1995, et est chargée des relations extérieures de la ville de Besançon, puis des relations avec les collectivités territoriales et le district du Grand Besançon, organisme dont elle assure actuellement une des vice-présidences. Paulette Guinchard-Kunstler s'oppose depuis plusieurs années au projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône et siège au conseil régional de Franche-Comté depuis 1986.

H

Francis Hammel
PS (Somme, 4e)

Né le 11 décembre 1950 à Saint-Valéry-sur-Somme, Francis Hammel est instituteur. Il est militant associatif et syndical (FSU). Adhérent au Parti socialiste depuis 1975, fabusien, il est conseiller municipal d'Abbeville depuis juin 1995.

Guy Hascoët
Verts (Nord, 7e)

Né le 29 février 1960 au Mans (Sarthe), technicien supérieur, Guy Hascoët est venu à la politique par le mouvement associatif. De 1979 à 1983, il anime une association de protection de la nature dans les Pays de la Loire, qu'il a fondée. En 1984, il participe à la création des Verts. De 1983 à 1989, il est animateur à la Maison de la nature et de l'environnement de Lille. Conseiller municipal de Lille de 1989 à 1995, il siège depuis 1992 au conseil régional Nord-Pas-de-Calais, où il occupe un poste de vice-président chargé des transports et, depuis 1995, de l'action économique, de l'emploi et de la solidarité.

Michel Herbillon
UDF-PR (Val-de-Marne, 8e)

Né le 6 mars 1951 à Saint-Mandé, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, cadre dans une entreprise de recrutement, Michel Herbillon est devenu maire de Maisons-Alfort en 1992 après avoir été premier adjoint de 1989 à 1992. Il représente le canton de Maisons-Alfort-Sud au conseil général. Il préside le Parti républicain du Val-de-Marne.

Edmond Hervé
PS (Ille-et-Vilaine, 2e)

Né le 3 décembre 1942 à La Bouillie (Côtes-du-Nord), assistant à la faculté de droit de Rennes, de 1969 à 1979, Edmond Hervé adhère à la SFIO en 1966 et devient premier secrétaire de la fédération socialiste d'Ille-et-Vilaine en 1974. Conseiller général d'Ille-et-Vilaine de 1973 à 1982, maire de Rennes depuis 1977, député d'Ille-et-Vilaine de 1981 à 1993, il a été ministre de la santé en 1981, ministre délégué chargé de l'énergie de juin 1981 à mars 1983, puis secrétaire d'État à la santé jusqu'en mars 1986.

Jacques Heuclin
PS (Seine-et-Marne, 9e)

Né le 10 juillet 1946 à Paris, titulaire d'un brevet supérieur d'enseignement commercial, Jacques Heuclin a été cadre de gestion jusqu'en 1979, puis s'est consacré à la compétition automobile comme pilote. Maire de Pontault-Combault depuis 1977, il a été conseiller général de 1979 à 1992. Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1992, il a été député de la 9e circonscription de Seine-et-Marne de 1992 à 1993, en remplacement d'Alain Vivien (PS), nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement d'Edith Cresson.

Elie Hoarau
PCR (Réunion, 4e)

Né le 8 juillet 1938 à Sainte-Suzanne (Réunion), Elie Hoarau est docteur en sciences physiques. Chercheur au CNRS, il devient directeur de la rédaction du journal *Témoignages* en 1993, en même temps que secrétaire général du Parti communiste réunionnais. Conseiller général de 1976 à 1989 et maire de Saint-Pierre depuis 1983, il a déjà été élu député en 1986 et en 1988.

François Hollande
PS (Corrèze, 1re)

Né le 12 août 1954 à Rouen, ancien élève de l'ENA, François Hollande entre à la Cour des comptes en 1980, avant d'être nommé chargé de mission à l'Elysée (1982), puis directeur du cabinet de Max Gallo, porte-parole du gouvernement Mauroy (mars 1983 - juin 1984). Après un échec aux législatives de 1981, face à Jacques Chirac, dans la 3e circonscription de la Corrèze, il se présente dans la 1re circonscription, où il est élu en 1988, puis battu en 1993. Il est adjoint au maire de Tulle de 1988 à 1995.

Robert Honde
PRS (Alpes-de-Haute-Provence, 2e)

Né le 1er mars 1942 à Toulon (Var), Robert Honde a fait ses études à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort. Il est vétérinaire à Manosque. Il a été élu conseiller général du canton de Manosque-Nord en 1973 et réélu régulièrement. Il a été maire de Manosque de 1977 à 1980, et réélu en juin 1995. Il appartient au Parti radical socialiste depuis 1975.

Robert Hue
PC (Val-d'Oise, 5e)

Né le 19 octobre 1946 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), infirmier de métier, Robert Hue est maire de Montigny-lès-Cormeilles depuis 1977 et conseiller général du Val-d'Oise depuis 1988. Secrétaire général de l'Association des élus communistes en 1989, il en est le président de 1991 à 1994. Membre du Parti communiste depuis 1963, il est élu au comité central en 1987, puis au bureau politique en 1990. Elu secrétaire général du PCF le 29 janvier 1994, il a été réélu en décembre 1996.

François Huwart
PRS (Eure-et-Loir, 3e)

Né le 20 juin 1947 à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de lettres, François Huwart est haut fonctionnaire rattaché au ministère des anciens combattants et des victimes de guerre. Conseiller régional du Centre depuis 1986, il est maire de Nogent-le-Rotrou depuis 1989. Il est vice-président du Parti radical socialiste depuis 1993.

I

Anne-Marie Idrac
UDF–FD (Yvelines, 3e)

Née le 27 juillet 1951 à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), ancienne élève de l'ENA, Anne-Marie Idrac a débuté sa carrière comme administrateur civil au ministère de l'équipement (1974-1977). Elle a été chargée de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées de 1977 à 1979, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat au logement, puis au cabinet du ministre de l'environnement et du cadre de vie de 1979 à 1981. Sous-directeur de l'amélioration de l'habitat (1981-1983), puis du financement et des affaires juridiques (1983-1987), elle a été chef de service, directeur adjoint à la direction de la construction au ministère de l'équipement de 1987 à 1990. Directeur général de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise de 1990 à 1993, directeur des transports terrestres de 1993 à 1995, elle est depuis secrétaire d'Etat aux transports.

Françoise Imbert
PS (Haute-Garonne, 5e)

Née le 16 septembre 1947 à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), titulaire d'un brevet d'études supérieure commerciales, elle a occupé diverses fonctions auprès du maire (PS) de Colomiers, Alex Raymond, dont elle est actuellement chef du cabinet. Elle a suivi ce cacique du Parti socialiste local dans ses mandats de député, de conseiller général et de président de la région Midi-Pyrenées. Elle se présente pour la première fois à une élection, dans une des circonscriptions réservées aux femmes par le PS.

J

Lionel Jospin
PS (Haute-Garonne, 7e)

Né le 12 juillet 1937 à Meudon (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA (promotion 1965), Lionel Jospin entre au ministère des affaires étrangères. Il est détaché comme professeur d'économie. Il entre au Parti socialiste en 1971, après le congrès d'Epinay, et en devient secrétaire national, chargé de la formation (1973-1975), du tiers-monde (1975-1979) et des relations internationales (1979-1981). Il devient premier secrétaire du Parti socialiste en 1981, et le reste jusqu'en 1987. Il est élu conseiller de Paris (1977-1986) et député de Paris (1981). En 1986, il est élu député de Haute-Garonne, réélu en 1988, mais cède son siège pour être nommé ministre de l'éducation nationale, jusqu'en 1992. Il devient conseiller général de Cintegabelle (Haute-Garonne) en 1988, et conseiller régional de Midi-Pyrénées en 1992. Battu aux élections législatives de 1993, il démissionne du bureau exécutif du PS. Il en redevient premier secrétaire en 1995 et est le candidat du PS à l'élection présidentielle.

K

Jean-Noël Kerdraon
PS (Finistère, 2e)

Né le 30 décembre 1943 à Guipavas (Finistère), dessinateur industriel à la direction des constructions navales de Brest, Jean-Noël Kerdraon a été secrétaire général de la fédération CFDT de la défense nationale de 1975 à 1983. Premier adjoint au maire de Brest depuis 1989, M. Kerdraon préside le groupe socialiste au conseil régional de Bretagne, où il est élu depuis 1986.

Jacques Kossowski
RPR diss. (Hauts-de-Seine, 3e)

Né le 11 octobre 1940 à Paris, Jacques Kossowski est chef d'entreprise. Conseiller municipal de Courbevoie depuis 1983, il est maire de cette ville depuis 1995.

L

Conchita Lacuey
PS (Gironde, 4e)

Née en septembre 1944 à Bordeaux, ancienne responsable comptable, actuellement au chômage, Conchita Lacuey est, depuis 1995, premier adjoint au maire (PS) de Floirac, en Gironde, après avoir été adjoint de 1983 à 1995. Elle est fabiusienne.

André Lajoinie
PC (Allier, 3e)

Né le 26 décembre 1929 à Chasteaux (Corrèze), André Lajoinie est directeur de l'hebdomadaire *La Terre*. Il a été député de l'Allier de 1978 à 1993, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale de 1981 à 1993. Conseiller régional d'Auvergne depuis 1992, il est aujourd'hui membre du bureau national du PCF, responsable des élections, et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains.

Jérôme Lambert
PS (Charente, 3e)

Né le 7 juin 1957 à Vincennes (Val-de-Marne), titulaire d'une maîtrise de droit des affaires Jérôme Lambert a été chargé de mission au Crédit local de France, puis conseiller à l'Institut de management d'EDF-GDF. Petit-neveu de François Mitterrand, il a été conseiller municipal d'opposition à Jarnac, ville natale de l'ancien chef de l'Etat, de 1983 à 1989. Il a été député de 1986 à 1993. Fidèle de Lionel Jospin, il est membre du conseil national du PS, délégué national des fédérations et du contentieux.

François Lamy
PS (Essonne, 6e)

Né le 31 octobre 1959 à Brunoy (Essonne), François Lamy a étudié dans une école normale d'instituteurs. Adhérent au PSU de 1979 à 1985, il passe au PS, où il siège au bureau fédéral. Il est chef du cabinet de Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, de 1988 à 1991, chargé de mission auprès du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale de 1991 à 1992, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement en 1992, puis au cabinet du ministre du budget en 1993. Il a été l'attaché parlementaire de Jean-Marc Salinier, député (PS) de la 5e circonscription de l'Essonne de 1996 à 1997. Adjoint au maire (PC) de Palaiseau de 1983 à 1989, ce rocardien est aujourd'hui conseiller municipal d'opposition, et conseiller régional depuis 1992.

Robert Lamy
RPR (Rhône, 8e)

Né le 30 juillet 1941 à Tarare (Rhône), Robert Lamy, commerçant, a été conseiller municipal de Tarare (de 1965 à 1971), puis de Joux (1971-1977). En 1989, il a été de nouveau élu conseiller municipal de Tarare. Depuis février 1994, à la suite de la démission de Jean Besson (RPR), il est maire (RPR) de Tarare.

Pierre-Claude Lanfranca
PS (Haute-Vienne, 1re)

Né le 15 juin 1938 à Tunis, docteur en médecine spécialisé en médecine du sport et en cytopathologie, Pierre-Claude Lanfranca est conseiller municipal de Limoges depuis 1971, premier adjoint depuis 1990 et conseiller général depuis 1973, occupant une vice-présidence depuis 1990. Il a été le suppléant de Marcel Mocoeur, député socialiste de la 3e circonscription, de 1981 à 1993.

Pierre Lasbordes
RPR (Essonne, 5e)

Né le 13 mai 1946 à Meaux (Seine-et-Marne), titulaire d'une maîtrise en sciences physiques, Pierre Lasbordes, ingénieur informatique, est vice-président du conseil régional d'Ile-de-France depuis 1995. Secrétaire départemental du RPR depuis 1990, élu au conseil régional en 1992, M. Lasbordes est adjoint au maire (RPR) de Gif-sur-Yvette (Essonne) depuis 1989.

Jacqueline Lazard
PS (Finistère, 7e)

Née le 30 septembre 1948 à Treffiagat, professeur de sciences médico-sociales, formatrice en économie sociale et familiale, Jacqueline Lazard est premier adjoint au maire de Penmarch depuis 1995, en charge de l'action sociale et de la solidarité.

Christine Lazerges
PS (Hérault, 3e)

Née le 21 novembre 1943 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), agrégée de droit privé et de sciences criminelles, Christine Lazerges est professeur à la faculté de droit de Montpellier et membre du Conseil national des universités. Mme Lazerges est adjoint au maire de Montpellier, Georges Frêche (PS), depuis 1983.

Maryse Lebranchu
PS (Finistère, 4e)

Née le 25 avril 1947 à Loudéac (Côtes-d'Armor), titulaire d'une maîtrise d'aménagement, chargée de cours à l'université de Bretagne occidentale, Maryse Lebranchu a été chargée d'études à la Société d'économie mixte d'équipement du Nord-Finistère, puis assistante parlementaire de Marie Jacq, député (PS) du Finistère, de 1978 à 1993. Conseiller municipal de Morlaix en 1983 puis maire depuis 1995, elle a été présidente du Sivom de Morlaix - Saint-Martin-des-Champs de 1983 à 1989 et de 1992 à 1995. Conseiller régional depuis 1986, elle préside la communauté de communes de l'agglomération de Morlaix depuis fin 1995. Ancienne rocardienne, elle est aujourd'hui jospiniste.

Jean-Marie Le Chevallier
FN (Var, 1re)

Né le 22 novembre 1936 à Sceaux (Hauts-de-Seine), cadre commercial, Jean-Marie Le Chevallier a été directeur du cabinet de Jacques Dominati, secrétaire général des Républicains indépendants, en 1975 et 1976. Directeur du cabinet de Jean-Marie Le Pen, président du Front national, de 1983 à 1995, secrétaire fédéral du FN dans le Var depuis 1988, M. Le Chevallier est maire de Toulon depuis 1995. Il est par ailleurs député européen depuis 1984, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1992.

Claudine Ledoux
PS (Ardennes, 1re)

Née le 10 janvier 1959 à Givet (Ardennes), Claudine Ledoux est licenciée en droit et professeur à l'IUFM de Charleville-Mézières. Ancienne fabiusienne, elle est secrétaire fédérale chargée des relations avec les sections et du droit des femmes, et membre de la commission nationale femmes-mixité du PS.

Jean-Yves Le Drian
PS (Morbihan, 5e)

Né le 30 juin 1947 à Lorient, agrégé d'histoire, assistant à l'université de Haute-Bretagne jusqu'en 1978, inspecteur général de l'éducation nationale depuis 1993, Jean-Yves Le Drian est membre du Parti socialiste, proche du courant Delors, depuis 1974 et membre du comité directeur de ce parti depuis 1989. Adjoint au maire de Lorient de 1977 à 1981, il en est le maire depuis cette date. Il préside également le district du pays de Lorient depuis 1990. Député de la 5e circonscription du Morbihan de 1978 à 1993, il a occupé la fonction de vice-président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée de 1988 à 1991. Jean-Yves Le Drian a été secrétaire d'Etat à la mer dans le gouvernement d'Edith Cresson de mai 1991 à avril 1992.

Michel Lefait
PS (Pas-de-Calais, 8e)

Né le 20 mai 1946 à Blendecques, professeur de collège, Michel Lefait est maire d'Arques depuis 1977. Président départemental des élus socialistes, il a été en 1993 le candidat malheureux à la succession de Roland Huguet, devenu sénateur dans cette circonscription conquise par le RPR Jean-Jacques Delvaux. Il est fabiusien.

Jean Le Garrec
PS (Nord, 12e)

Né le 9a oût 1929 à Palais (Morbihan), Jean Le Garrec a commencé sa carrière comme fonctionnaire aux PTT, avant de devenir cadre supérieur chez IBM-France. Engagé au PSU en 1967, il y a été trésorier, membre du bureau national et secrétaire national. Il a adhéré au Parti socialiste en 1974. Dans les gouvernements de Pierre Mauroy, il a été secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, ministre délégué chargé de l'emploi, et secrétaire d'Etat chargé du neuvième plan et des contrats Etat-région (1981-1984). Dans le gouvernement de Laurent Fabius, il a été secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives (1984-1986). Il a été élu député du Nord en 1981, 1986 et 1988. Il est conseiller municipal de Cambrai depuis 1983, conseiller régional depuis 1992. Il est secrétaire national du PS, chargé des affaires sociales.

Jean-Marie Le Guen
PS (Paris, 9e)

Né le 3 janvier 1953 à Paris, Jean-Marie Le Guen, médecin mutualiste, a adhéré au Parti socialiste en 1973. Conseiller du 13e arrondissement depuis 1983, conseiller de Paris depuis 1989, il a été député de la 9e circonscription de Paris de 1988 à 1993, en tant que suppléant de Paul Quilès, ministre dans les gouvernements socialistes successifs. Elu conseiller régional en 1992, il est battu par Anne-Marie Couderc (RPR) aux législatives de 1993. Proche de Lionel Jospin, il est le premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris depuis 1988, et président de la commission nationale sur la protection sociale et les problèmes de santé.

Georges Lemoine
PS (*Eure-et-Loir, 1re*)

Né le 20 juin 1934 à Rouen (Seine-Maritime), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, Georges Lemoine est maître de conférences à la Sorbonne. Conseiller général de 1973 à 1988, puis à nouveau depuis 1994, il est maire de Chartres depuis 1977 et secrétaire général de l'Association des maires de France depuis 1989. Député de 1978 à 1981, puis de 1986 à 1993, il a été successivement secrétaire d'Etat à l'énergie (mai-juin 1981), à la défense (1981-1983) et aux DOM-TOM (1983-1986). Il a été l'un des proches de François Mitterrand jusqu'à la première cohabitation.

Guy Lengagne
PS diss. (Pas-de-Calais, 5e)

Né le 11 juillet 1933 à Boulogne-sur-Mer, agrégé de mathématiques, Guy Lengagne a été enseignant. Il est entré aux Jeunesses socialistes en 1953. Il a été élu député en 1981, 1986 et 1988. Il a été secrétaire d'Etat chargé de la mer de 1983 à 1986. Il a été maire PS de Boulogne-sur-Mer de 1977 à 1989, réélu en 1996. Il a été exclu du PS.

Jean Léonetti
UDF-rad. (Alpes-Maritimes, 7e)

Né le 9 juillet 1948 à Marseille, Jean Léonetti est diplômé de la faculté de médecine de cette ville. Il est chef du service de cardiologie du centre hospitalier d'Antibes. Membre du Parti radical, conseiller municipal d'Antibes-Juan-les-Pins depuis 1989, il devient maire de cette ville en juin 1995. Depuis septembre 1995, il est vice-président du syndicat mixte pour l'aménagement et l'équipement du plateau de Valbonne, qui se consacre à la gestion de la technopole de Sophia-Antipolis.

Bruno Le Roux
PS (Seine-Saint-Denis, 1re)

Né le 2 mai 1965 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Bruno Le Roux est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, d'une maîtrise de gestion et d'un diplôme de troisième cycle en stratégie. Adjoint au maire (PS) d'Epinay-sur-Seine en 1989, il devient maire en 1995. Il est éluconseiller général en 1992. Directeur adjoint du cabinet de Pierre Mauroy de 1990 à 1992, premier secrétaire de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis de 1992 à 1994, il est président du groupe socialiste de l'assemblée départementale depuis 1992 et membre du conseil national du PS depuis 1994.

René Leroux
PS (Loire-Atlantique, 7e)

Né le 23 mars 1952 à Herbignac (en Loire-Atlantique), employé de banque au Crédit lyonnais, René Leroux a été conseiller municipal de La Truballe de 1983 à 1989, et est maire de cette commune du littoral depuis 1989. Président de la commission des marais salants, René Leroux est aussi conseiller général du canton de Guréande depuis 1993.

Maurice Leroy
UDF-FD (Loir-et-Cher, 3e)

Né le 2 février 1959 à Paris, diplômé d'expertise comptable, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, Maurice Leroy milite très tôt pour le Parti communiste, dont il devient secrétaire général de groupe au Sénat. Elu maire du Poislay en 1989, deux fois candidat aux élections cantonales sous l'étiquette communiste, il est élu conseiller général en 1994 en revendiquant le patronage de Charles Pasqua (RPR). Chargé de mission auprès du président du conseil général des Hauts-de-Seine depuis 1993, Maurice Leroy était aussi chargé de mission auprès d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration. Il est un adhérent très récent de Force démocrate, où il a rejoint le député sortant de la circonscription, Jean Desanlis, devenu son suppléant.

Patrick Leroy
PC (Nord, 19e)

Né le 26 février 1950 à Escautpont (Nord), dans une famille de mineurs, titulaire d'un CAP de mécanique générale, Patrick Leroy a exercé son activité professionnelle dans une entreprise de Crespin. Membre du Parti communiste depuis 1971, il siège à la direction de la fédération du Nord depuis 1977. En 1983, il devient directeur du cabinet d'Arthur Brabant à la mairie de Denain. Il est également élu adjoint au maire communiste de Trith-Saint-Léger, dont il devient le suppléant à l'Assemblée nationale en 1993. Entré au conseil régional en 1990, il y est réélu en 1992, et y siège jusqu'à son élection comme conseiller général du canton de Denain, en 1994.

Félix Leyzour
PC (Côtes-d'Armor, 4e)

Né le 22 juillet 1932 à Plourac'h, Félix Leyzour est instituteur retraité. Conseiller général du canton de Callac depuis 1970 et maire de cette commune depuis 1989, il est sénateur des Côtes-d'Armor depuis 1989.

François Liberti
PC (Hérault, 7e)

Né le 17 septembre 1947 à Sète, ancien pêcheur, François Liberti est conseiller municipal de Sète depuis 1997 et maire de cette commune depuis 1996, à l'issue d'une partielle organisée après l'annulation du scrutin de 1995. Conseiller régional de 1986 à 1996, il est aussi conseiller général depuis 1985.

Michel Liebgott
PS (Moselle, 10e)

Né le 15 février 1958 à Algrange, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et de l'Ecole nationale de santé publique de Rennes, il a été directeur du centre communal d'action sanitaire et sociale de Moyeuvre-Grande (Moselle) de 1984 à 1996. Il est depuis cette date l'assistant parlementaire de Gisèle Printz, sénateur socialiste de la Moselle. Maire de Fameck depuis 1989, il est conseiller général du canton de Fameck depuis 1992.

Martine Lignières-Cassou
PS (Pyrénées-Atlantiques, 1re)

Née le 22 février 1952 à Alger, titulaire d'une maîtrise de géographie et d'une licence de sociologie, Martine Lignières-Cassou a adhéré au Parti socialiste en 1975, derrière Jean Poperen, et y a exercé la fonction de première secrétaire fédérale des Pyrénées-Atlantiques de 1979 à 1982. Conseiller municipal de Pau depuis 1977, elle est adjoint au maire, André Labarrère (PS), en charge des affaires sociales, depuis 1983 et premier adjoint depuis 1995. Martine Lignières-Cassou est également conseiller général depuis 1982.

Gérard Lindeperg
PS (Loire, 1re)

Né le 1er mai 1938 au Creusot (Saône-et-Loire), normalien, inspecteur de l'enseignement technique, Gérard Lindeperg est resté fidèle à Michel Rocard avec qui il fonda le PSU en 1960 et dont il a été l'un des conseillers à Matignon. Secrétaire national du Parti socialiste de 1986 à 1992, et numéro deux du PS sous la direction de Laurent Fabius en 1992-1993, M. Lindeperg est premier secrétaire de la fédération de la Loire depuis 1994. Auparavant il avait fait l'essentiel de sa carrière politique dans le Rhône : premier adjoint au maire de Neuville-sur-Saône de 1977 à 1983, adjoint au maire de Grigny de 1989 à 1995, il préside le groupe socialiste et radical au conseil municipal de Saint-Etienne depuis les dernières élections en 1995, où il a été battu à la tête d'une liste d'union de la gauche. Conseiller régional depuis 1986, M. Lindeperg est également président du Centre Condorcet.

François Loncle
PS (Eure, 4e)

Né le 21 octobre 1941 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), journaliste, François Loncle, fabiusien, est adjoint au maire de Louviers (Eure) depuis 1995. Conseiller régional de Haute-Normandie de 1981 à 1986, maire de Brionne (Eure) de 1983 à 1995, M. Loncle a été secrétaire d'Etat à la ville en 1992, puis secrétaire d'Etat au Plan en 1992 et 1993. Il a été député de l'Eure de 1981 à 1993.

Lionnel Luca
RPR (Alpes-Maritimes, 6e)

Né le 20 décembre 1954 à Paris, titulaire d'un DEA d'histoire sur le gaullisme dans les Alpes-Maritimes de 1958 à 1974, professeur d'histoire-géographie, Lionnel Luca adhère à l'UJP en 1969 et au RPR en 1976. De 1977 à 1982, il est président du Cercle universitaire d'études et de recherches gaulliennes. Il est élu adjoint au maire de Saint-Laurent-du-Var en 1983 et devient en 1989 adjoint au maire de Villeneuve-Loubet, commune dont il est le maire depuis 1995. Conseiller général depuis 1988, Lionnel Luca préside la commission de l'aménagement et du développement économique. Il siège aussi au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1995 et y assume la responsabilité de vice-président de la commission habitat - action sociale - solidarité.

M

Bernard Madrelle
PS (Gironde, 11e)

Né le 27 avril 1944 à Saint-Seurin-de-Cursac (Gironde), professeur d'espagnol, Bernard Madrelle est conseiller général de Gironde depuis 1976. Il est le frère de Philippe Madrelle, président du conseil général. Maire de Blaye depuis 1989, il a été député de la 11e circonscription de Gironde de 1978 à 1993. Conseiller régional d'Aquitaine de 1978 à 1988, il a été maire de Saint-Seurin-sur-Cursac de 1977 à 1989. Il est fabiusien.

Patrick Malavieille
PCF (Gard, 4e)

Né le 10 octobre 1962 à Alès, Patrick Malavieille est formateur dans un centre de formation pour adultes. Il devient conseiller général en 1988 et vice-président de l'assemblée départementale en juin 1994. En juin 1995, il est élu maire de La Grand' Combe (7 000 habitants). Il est membre du comité national du PCF depuis décembre 1996.

Noël Mamère
CES (Gironde, 3e)

Né le 25 décembre 1948 à Libourne, titulaire d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences de l'information, ancien journaliste en Aquitaine de 1969 à 1977, puis à Antenne 2 de 1977 à 1992, Noël Mamère est maire de Bègles et vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux depuis 1989. De 1992 à 1994, M. Mamère a été vice-président et porte-parole de Génération Ecologie, et conseiller régional d'Aquitaine. De 1994 à 1997, il a été député européen (Parti radical, liste conduite par Bernard Tapie). Depuis le 1er janvier, il siège au Parlement européen sous l'étiquette Verts. M. Mamère a fondé en juin 1994 la formation Convergence Ecologie Solidarité, qu'il préside depuis.

René Mangin
PS (Meurthe-et-Moselle, 2e)

Né le 24 novembre 1948, à Laxou, René Mangin est professeur de dessin d'art. Il est président du groupe socialiste au conseil régional, où il a été élu en 1986. Il a été premier secrétaire de la fédération du PS, de 1986 à 1990. Il a été adjoint au maire de Vandœuvre de 1990 à 1995.

Jean-Michel Marchand
écol. (Maine-et-Loire, 4e)

Né le 13 octobre 1947 à Thouars, Deux Sèvres, Jean-Michel Marchand a été instituteur, puis professeur d'enseignement général des collèges, avant de devenir principal. Il est militant à la FEN. Il a adhéré en 1986 au mouvement local Anjou écologie Autogestion, qui a rejoint l'AREV (Alternative Rouge et verte) cette année. Il était soutenu par l'AREV, les Verts et le PS. Il est conseiller municipal d'opposition à Saumur depuis 1989.

Jean-Paul Mariot
div. g. (Haute-Saône, 3e)

Né le 2 avril 1948 à Vesoul, diplômé de hautes études des pratiques sociales de la faculté de sociologie de Besançon, Jean-Paul Mariot est cadre dans une banque. Il est maire de Port-sur-Saône depuis 1989 et conseiller général du canton depuis 1994. Il a été militant au Parti socialiste de 1981 à 1991, se présentant comme rocardien.

Béatrice Marre
PS (Oise, 2e)

Née le 2 avril 1952 à Paris, Béatrice Marre est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle commence sa carrière comme cadre dans une banque. Elle adhère au PS en 1977, devient permanente. Elle organise ses campagnes électorales de 1981 et 1988. Elle est aussi co-organisatrice de la campagne des élections municipales de 1983, aux côtés de Paul Quilès. Elle entre au cabinet de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, en 1982. Elle est nommée sous-préfet au tour extérieur en 1984. Elle est notamment sous-préfet de Château-Chinon de 1985 à 1987. Sous la deuxième cohabitation, elle est appelé à l'Elysée, comme chargée de mission, puis comme chef de cabinet du président de la République. En 1984, elle a été candidate aux cantonales en Lozère. Elle est actuellement préfet au Centre Sources d'Europe.

Gilbert Maurer
PS (Moselle, 5e)

Né le 22 mars 1952 à Ingwiller (Bas-Rhin), Gilbert Maurer est professeur d'histoire-géographie au collège de Lemberge. Il est maire de Goetzenbruck depuis 1983. Il a adhéré au Parti socialiste en 1986, après avoir été militant communiste jusqu'en 1978. Il est président de la comunauté de communes du pays du verre et du cristal.

Louis Mermaz
PS (Isère, 8e)

Né le 20 août 1931 à Paris, agrégé d'histoire, enseignant, ancien ministre de l'équipement et des transports (1981), de l'agriculture (1990-1992), des relations avec le Parlement (1992-1993), ancien président de l'Assemblée nationale, Louis Mermaz est maire de Vienne depuis 1971. Il a été battu aux législatives de 1993.

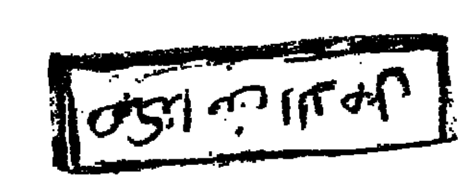
Roland Metzinger
PS (Moselle, 6e)

Né le 14 janvier 1940 à Montmorillon, Roland Metzinger, ancien élève de l'école normale d'instituteurs de Metz, est conseiller pédagogique, après avoir été enseignant spécialisé. Militant PS depuis 1974, il est secrétaire de la section de Freyming-Merlebach depuis 1977. Il n'a pas de mandat électif. Il est le frère de Charles Metzinger, décédé, ancien député et ancien sénateur.

Jean Michel
PS (Puy-de-Dôme, 6e)

Né le 28 janvier 1949 à Lapeyrouse (Puy-de-Dôme), Jean Michel exerce la profession d'avocat. Il est membre du Parti socialiste depuis 1976. Cet ancien vice-président du conseil régional d'Auvergne (1985-1986) est maire de Lapeyrouse depuis 1977. Il est président du syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles depuis 1985 et du syndicat Sioule et Morge depuis 1983.

Nous publierons la suite des biographies des nouveaux élus dans notre prochaine édition



L'ENDROIT

POUR TOUT COMPRENDRE

Les réseaux, les forfaits, les couvertures, le matériel, les prix... Nous ne sommes qu'au début de la révolution des télécommunications. Les techniques évoluent à la vitesse du son ! Comment s'y retrouver au milieu d'une multitude d'offres qui se veulent toutes plus performantes les unes que les autres ? Chaque cas est un cas particulier. Nous vous écoutons pour mieux vous expliquer.
Mieux comprendre, pour mieux acheter ! c'est la première assurance que vous avez en venant chez POINT TELECOM.

OU TOUT EST SIMPLE POUR BIEN CHOISIR

Des mots simples, un contact chaleureux, une mise en place de services qui changent tout. Nos conseillers feront disparaître en quelques instants toutes vos appréhensions face aux nouvelles techniques. Vous n'avez plus de raison de croire que ce monde est compliqué.
Vous rentrerez avec nous dans une vie plus facile.
Des spécialistes testent et sélectionnent tout ce qui existe sur le marché pour mieux vous conseiller. Il n'y a pas une nouveauté, un accessoire, un système qui leur echappe. En fonction de vos besoins, ils vous aideront dans votre choix.
Mais peut-être savez-vous déjà tout sur la communication mobile...

POUR PROFITER DE SERVICES UNIQUES

Parce que les magasins POINT TELECOM sont résolument tournés vers les utilisateurs, ils ont mis en place des services que l'on ne trouve nulle part ailleurs : installation immédiate de votre portable avec son kit mains-libres dans votre véhicule, prêt de matériel, remplacement en cas de perte ou de panne, assurance, périodes d'essai,dépannages immédiats, mise à disposition de conseillers téléphoniques avant, pendant et après l'achat...

OFFRE SPECIALE A NOS 1000 PREMIERS CLIENTS

A l'occasion de l'ouverture de nos magasins, nous proposons à nos 1000 premiers clients qui auront acheté un téléphone portable avec son abonnement GSM de l'échanger gratuitement au terme de 2 ans par un appareil de même valeur qui bénificiera de toutes les nouveautés et progrès technologiques. * Détail dans les centres POINT TELECOM.

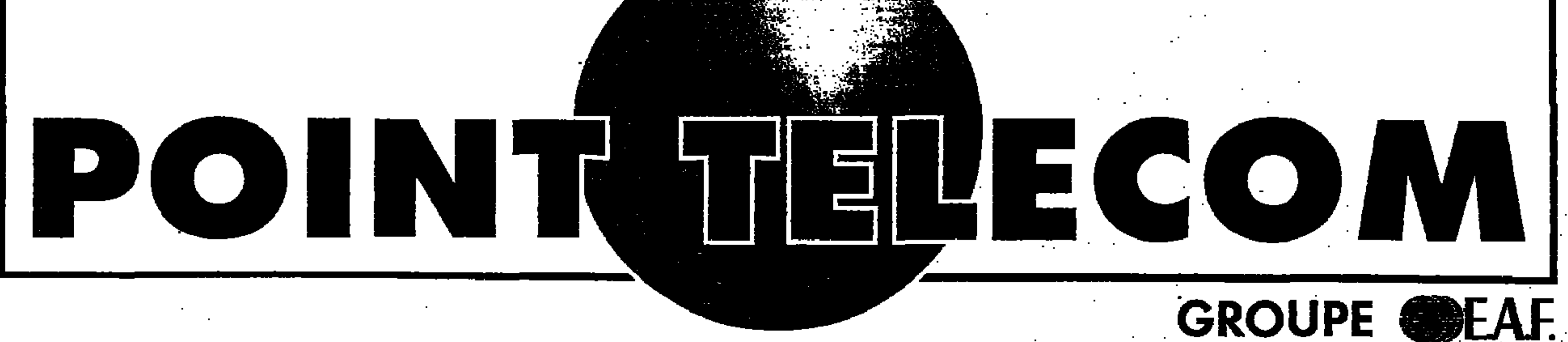
itineris





OUVERTURE DE 50 MAGASINS

PARIS 7e - 01 45 51 28 15	PARIS 15e - 01 44 19 30 60	PARIS 18e - 01 42 09 88 89	ST-MANDE - 01 43 74 02 14	LYON - 04 72 71 00 08
PARIS 8e - 01 53 96 02 07	PARIS 15e - 01 44 19 30 00	PARIS 19e - 01 42 08 68 36	CRETEIL - 01 42 07 88 07	VILLEURBANNE - 04 78 03 18 36
PARIS 8e - 01 47 42 10 43	PARIS 15e - 01 44 19 30 68	PARIS 20e - 01 43 72 76 96	VILLEJUIF - 01 46 77 77 75	MARSEILLE - 04 91 79 37 10
PARIS 8e - 01 40 76 08 88	PARIS 16e - 01 45 03 27 27	PARIS 20e - 01 43 64 54 00	OSNY - 01 30 32 14 33	MARSEILLE - 04 91 48 94 80
PARIS 11e - 01 43 57 88 88	PARIS 16e - 01 45 05 05 60	VERSAILLES - 01 39 54 30 64	LILLE - 03 20 52 89 70	MARSEILLE - 04 91 62 30 26
PARIS 11e - 01 43 67 38 05	PARIS 16e - 01 45 03 25 55	EVRY - 01 69 91 17 93	ROUEN - 02 35 89 03 18	NANTES - 02 40 76 07 69
PARIS 13e - 01 43 36 06 36	PARIS 17e - 01 44 09 71 00	BOULOGNE - 01 46 04 31 08	BORDEAUX - 05 56 44 93 61	TOULOUSE - 05 61 47 39 13
PARIS 14e - 01 43 31 94 80	PARIS 17e - 01 46 22 12 35	BOULOGNE - 01 46 04 32 62	GRENOBLE - 04 76 85 05 23	TOULOUSE - 05 61 62 55 38
PARIS 14e - 01 45 40 42 94	PARIS 17e - 01 45 72 54 16	CLICHY - 01 47 39 21 63	GRENOBLE - 04 76 46 79 93	NICE - 04 93 85 55 99
PARIS 14e - 01 45 39 85 35	PARIS 17e - 01 45 74 57 41	CHARENTON - 01 43 78 52 10	LYON - 04 72 61 14 14	MONTPELLIER - 04 67 92 89 90



GROUPE EAF

Toute la Communication Facile